

Denise LEMIEUX et Lucie MERCIER

Respectivement chercheure à l'Institut québécois de recherche sur la culture d'une part,
et doctorante en sociologie à l'Université Laval, d'autre part.

(1989)

Les femmes
au tournant du siècle
1880-1940

Âges de la vie. Maternité et quotidien

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>

Collection "Sociologie de la femme et de la famille"



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>
à partir du texte de :

Denise Lemieux et Lucie Mercier

Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940. Âges de la vie, maternité et quotidien.

Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC),
1989, 398 pp.

Mme Denise Lemieux nous a accordé, le 7 mai 2018 l'autorisation de diffuser en libre accès à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : denise.lemieux@inrs-ucs.uquebec.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 3 janvier 2023 à Chicoutimi, Québec.



Denise LEMIEUX et Lucie MERCIER

Respectivement chercheure à l'Institut québécois de recherche sur la culture d'une part,
et doctorante en sociologie à l'Université Laval, d'autre part.

Les femmes au tournant du siècle, 1880-1940.

Âges de la vie, maternité et quotidien.



Québec : Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC),
1989, 398 pp.

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)



Denise Lemieux



Lucie Mercier

Denise Lemieux a publié deux ouvrages sur l'enfance : *Une culture de la nostalgie. L'enfance dans le roman québécois* et *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. Auteure avec Lucie Mercier de *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*, elle a dirigé un collectif intitulé *Identités féminines, mémoire et création*. Ph.D en sociologie, elle est chercheure à l'IQRC et responsable du chantier : ramilles, sexes et générations.

Depuis l'obtention d'une maîtrise en ethnologie portant sur l'image de la femme dans la légende, Lucie Mercier participe à divers travaux sur la condition féminine à l'Institut québécois de recherche sur la culture. En collaboration avec Denise Lemieux, elle a publié une bibliographie sur les femmes. Elle poursuit également des études en sociologie à l'Université Laval et prépare une thèse de doctorat sur le passage à la retraite.

LES FEMMES AU TOURNANT DU SIÈCLE

1880-1940

Qui peut évoquer les étapes de l'existence des femmes du tournant du siècle, mieux que ces mères et grands-mères d'hier et d'aujourd'hui, qui ont fait revivre dans leurs mémoires leurs propres mères et grands-mères ? À travers souvenirs, chroniques et autobiographies, Denise Lemieux et Lucie Mercier ont retrouvé maintes pages oubliées de ces vies de femmes scandées par les rites de passage entourant la vie et la mort et par les rituels des jours et des saisons. Elles en ont extrait les matériaux d'une reconstitution. Ce portrait d'une époque ancienne déjà ouverte au changement saura mettre en relief les rythmes trépidants et parfois incertains de nos vies modernes.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[5]

Denise Lemieux — Lucier Mercier

LES FEMMES
AU TOURNANT
DU SIÈCLE
1880-1940

ÂGES DE LA VIE.
MATERNITÉ AU QUOTIDIEN

1989

Institut québécois de recherche
sur la culture

[6]

Données de catalogage avant publication (Canada)

Lemieux, Denise

Les femmes au tournant du siècle : âges de la vie et temps quotidien

Bibliogr. : p.

ISBN 2-89224-116-2

1. Femmes — Québec (Province) — Histoire. I. Mercier, Lucie. II. Institut québécois de recherche sur la culture. III. Titre.

HQ1459Q8L45 1989 305.4'09714 C89-096101-8

Conception graphique de la couverture : Marc Duplain

ISBN 2-89224-116-2

Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1989 — Bibliothèque nationale du Québec

© Tous droits réservés

Distribution :

Diffusion Prologue Inc.

2975, rue Sartelon, Ville Saint-Laurent

Québec H4R1E6 — (514) 332-5860

Institut québécois de recherche sur la culture

14, rue Haldimand, Québec G1R 4N4 — (418) 643-4695

[7]

**Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.**

Table des matières

[Quatrième de couverture](#)

[Introduction](#) [11]

Chapitre 1. [LE CYCLE DE VIE INDIVIDUEL](#). Aspects historiques et sociologiques [19]

[Âges, sexes et structures sociales](#) [19]

L'histoire des âges [20]

La sociologie des âges et des sexes [22]

[Le cycle de vie individuel](#) [23]

L'approche biographique [24]

[Les cycles déviés des femmes : esquisse d'un modèle historique](#) [25]

Trois types de sociétés et leurs âges de la vie [26]

L'âge adulte au temps de l'industrialisation : les sphères séparées [28]

L'ère postmoderne : multiplication, chevauchement et effacement des rôles d'âge et de sexe [28]

[De la vie quotidienne au biographique](#) [30]

Chapitre 2. [L'ÉTUDE DU TEMPS DE LA VIE](#).

Méthodologie et description des sources [37]

[Une étude qualitative](#) [37]

Le découpage chronologique : ses objectifs comparatifs [38]

La vie adulte au centre de l'analyse [39]

[Le passage par les récits](#) [40]

Les discours autobiographiques : formes et fonctions [42]

Les autobiographies et les récits de vie oraux : deux types de documents [44]

Quelques principes d'analyse des récits [46]

[La vie des femmes au tournant du siècle : présentation critique des sources](#) [47]

La construction d'une mémoire familiale [48]

Le goût des généalogies [50]

L'autobiographie populaire : un dérivé du conte [52]

La recherche d'une identité [53]

[8]

- La fiabilité du « pacte autobiographique » [54]
- La représentativité : les origines sociales des auteurs [55]
- Les milieux évoqués [57]
- La période couverte : le prisme de la mémoire [60]

Chapitre 3. [L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DES FILLES](#) : le temps des apprentissages [67]

[Les apprentissages familiaux](#) [68]

- Entraide et scolarisation : des enjeux conflictuels [70]

[Les apprentissages scolaires](#) [72]

- Des parcours variés [74]
- L'enseignement à domicile [76]
- Le pensionnat : une rupture [77]
- L'internat : un gardiennage [78]
- Un temps de marge : l'année de pensionnat [80]
- Adolescence et puberté [82]
- La vocation ou le diplôme : des choix minoritaires [84]

[Les apprentissages de travail](#) [87]

- Le bras droit de la mère [88]
- Les « sacrifiées » [90]
- Le travail rémunéré [91]
- Travailler dans la maison d'autrui [91]
- Le travail en manufacture [94]
- L'enseignement [97]

[Conclusion](#) [99]

Chapitre 4. [SOCIABILITÉS DE LA JEUNESSE ET CHOLX DU CONJOINT](#) [109]

[Des stratégies familiales d'alliance](#) [111]

- Le temps d'aller danser [113]
- Comédies et concerts sous la houlette des familles [114]
- Lieux de promenade urbains et thés dansants [115]
- Les rencontres à l'ombre du clocher [117]
- Les imprévus romanesques du travail [118]

[Les rituels de fréquentations](#) [119]

- Débutantes et filles à marier [119]
- Un cas limite d'ingérence : l'entremetteur [121]
- L'attente : un rôle féminin et ses subterfuges [123]
- Le cadre familial des fréquentations [125]
- Les règles du scénario [126]
- L'âge au mariage [128]
- Trop jeunes ou trop vieilles... des indices de la norme [131]

[Conclusion](#) [135]

Chapitre 5. [DE L'AMOUR AU RITE DE PASSAGE : LE MARIAGE](#)

[Amour et mariage, des liens obscurs](#) [142]

- Les mariages de raison [142]
- Les codes amoureux d'antan [144]
- La lettre, lieu du romantisme [146]
- L'insubordination [148]
- Le temps des fiançailles [149]

[Le mariage : un cycle de célébrations](#) [151]

- Les préparatifs matériels : le trousseau [151]

[9]

- L'attente entre rêve et mystère [153]
- Un rite de passage [156]
- Pour un jour exceptionnel : la robe de mariée [157]
- À l'église : le sacré de l'alliance [159]
- La noce : fête des mariés, fête des familles [162]
- Un rituel moderne : le voyage de noces [164]
- La vie à deux... ou à plusieurs [167]

[Conclusion](#) [172]

Chapitre 6. [LA NAISSANCE, UN TEMPS FORT DU CYCLE DE LA MATERNITÉ](#) [177]

[Le désir d'un enfant](#) [177]

- Le mariage comme rituel de préparation au rôle de mère [177]
- La procréation : un sujet énigmatique [178]
- Les attitudes et les croyances liées à la grossesse [180]
- La préparation matérielle et psychologique [183]

[La naissance](#) [185]

- Le domaine de l'obstétrique : entre la tradition et la modernité [186]
- Les préparatifs [188]
- Le support de la mère ou d'un substitut [189]
- Le rôle du conjoint [190]
- L'accouchement : une expérience éprouvante [192]
- Les premières impressions [192]
- L'annonce de la naissance [194]

[La présence du nouveau-né](#) [196]

- Les « relevailles » [196]
- L'allaitement [198]
- Du petit sauvage au petit catholique [200]
- Le nom : un choix réfléchi [202]
- Les sentiments liés à l'enfance [203]
- L'enfant dans le quotidien [204]
- Les réactions devant une nouvelle grossesse [206]

[Conclusion](#) [209]

Chapitre 7. [LA MATERNITÉ, UN TEMPS LONG DE LA VIE ADULTE](#) [217]

[Procréer : l'enfantement d'une famille et ses contextes](#) [217]

- Les familles nombreuses : un idéal partagé [219]
- Des familles réduites : un modèle émergent [222]
- À l'intérieur des grandes familles : les sous-groupes [224]
- La maisonnée selon le cycle de la vie familiale [225]
- Des grands-mères aux tantes : l'assistance maternelle [228]
- Dans le couple et la famille : un patriarcat mitigé [230]
- Une affection manifeste, des sentiments peu verbalisés [233]

[Materner : un rôle et ses moyens](#) [238]

- Puériculture et éducation traditionnelles [239]
- La discipline : ses recours naturels et surnaturels [243]
- Les mères soignantes à une époque de transition [247]
- Guérisseuses et gardes-malades [250]
- L'école et les rituels de l'enfance : un nouveau rôle maternel [254]

[Conclusion](#) [259]

[10]

Chapitre 8. [LA MAISON ET LES RITUELS DOMESTIQUES](#) [269]

[Façons d'habiter](#) [270]

- L'habitat rural [271]
- L'habitat urbain-bourgeois [273]
- La cuisine et le salon : espace familial et social [276]
- De la cave au grenier : les espaces non habités [278]
- L'eau et l'électricité : des moyens de transformation [278]
- De nouveaux outils dans la maison [280]

[L'entretien : ses nouvelles normes](#) [281]

- Les corvées saisonnières : des rituels cycliques [283]
- Le grand ménage : une coutume de tous les milieux [285]
- Les pratiques hebdomadaires : du ménage au blanchissage [286]
- Du rassemblement à l'isolement [289]

[Conclusion](#) [291]

Chapitre 9. [AU JOUR LE JOUR, NOURRIR LA MAISONNÉE ET ENTRETE-
NIR LA VIE SOCIALE](#) [297]

[Faire la cuisine](#) [297]

- Les habitudes alimentaires selon la saison [297]
- Les rituels hebdomadaires : du repas ordinaire au repas festif [300]
- Les convenances à table : des pratiques divergentes selon le milieu. [302]
- L'heure du repas sonne [304]
- L'initiation à l'art culinaire [305]

La préparation des mets, une affaire de collaboration [307]

Des tactiques ingénieuses [308]

[Communiquer](#) [310]

Des rapports de convivialité : la parentèle [310]

Transformation des relations de voisinage [313]

Diverses formes associatives [314]

Le travail rétribué [316]

Loisirs et activités personnelles [320]

[Conclusion](#) [323]

Chapitre 10. [LES DISCONTINUITÉS DU CYCLE DE VIE DES FEMMES](#) [329]

[La maladie et la mort : des occasions de rupture](#) [330]

Des malaises passagers aux maladies incurables [331]

La mort des petits enfants [335]

Le temps du veuvage [339]

[Les recommencements](#) [343]

Les remariages [343]

Les dons d'enfants [345]

Le départ des enfants [346]

[Le temps des grands-mères](#) [349]

[Conclusion générale : De la Mémoire à l'Histoire](#) [357]

Les sources [358]

La société québécoise au tournant du siècle [360]

Le cycle de vie [362]

[Bibliographie](#) [369]

[11]

**Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.**

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Les Grecs et les Romains représentaient le destin sous la figure de trois fileuses désignant la naissance, le fil du destin et la mort ¹. Dans un roman inspiré des milieux montréalais des années quarante, Michel Tremblay a modernisé l'imagerie des Parques : trois tricoteuses, fantômes d'une demeure inhabitée, fabriquent des layettes pour les femmes enceintes du voisinage, nouant de leurs laines naissances, morts et destins. Une symbolique de l'existence qui perdure depuis l'Antiquité conférait aux femmes des fonctions expressives du passage du temps, inspirées de leurs rôles maternels et domestiques. Entre les figures anciennes et modernes des Parques, la vie des femmes s'est considérablement modifiée. Par-delà les représentations du temps, que devient le temps biographique des femmes dont on devine ici et là la véritable mutation ? La présente recherche porte sur la transformation des cycles de vie féminins en rapport avec les changements de la vie quotidienne des femmes depuis près d'un siècle.

Le temps a davantage suscité de réflexions philosophiques que d'enquêtes sociales. On pourrait même soutenir, à la suite de C. Wright Mills ², que la sociologie a trop longtemps évacué l'histoire à la base de

¹ Dans *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Gilbert Durand voit dans les fileuses, Parques, ou Moires, des images féminines du temps, à la fois néfastes et bénéfiques qui maîtrisent le fil du destin (Paris, Bordas, 1969, p. 117, 118).

² C. Wright Mills, *The Sociological Imagination*, New York, Oxford University Press, 1978, 234 p.

toute analyse sociale et a peu considéré ces biographies d'hommes et de femmes qui donnent vie aux institutions, tout en étant en partie façonnées par elles. Le temps de l'histoire, le temps biographique, mais aussi le temps de la vie quotidienne resurgissent depuis peu dans les études de la société, sous l'influence conjuguée de l'histoire et de l'ethnologie ³.

[12]

Depuis quelques années, l'histoire a pris en considération ces dimensions de l'existence que sont la vie quotidienne et le cycle de vie des individus. Ainsi, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* ⁴ s'articule résolument sur un temps différent de l'historiographie habituelle, s'attardant davantage aux changements dans les façons de naître, de grandir, d'accoucher et de travailler qu'aux changements de gouvernements ou de conjonctures. Dans deux anthologies sur les femmes du XIX^e siècle ⁵, on présente les documents selon une double thématique : le cycle de la vie et les rapports entre vie publique et vie privée. De même, la nouvelle histoire de la vie privée, publiée sous la direction de Philippe Ariès et de Georges Duby, accorde une place importante au cycle de vie des femmes et aux rituels de la vie familiale qui leur sont confiés ⁶.

S'agit-il de dimensions inhérentes à l'existence féminine ou de catégories désuètes qu'on s'empresse de récuser ? Pour les auteures d'un livre sur les femmes de l'époque victorienne, la thématique du cycle de

³ Voir Paul Thompson, *The Edwardians : The Remaking of British Society*, Bloomington et London, Indiana University Press, 1975, 382 p. ; Françoise Zonabend, *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, 314 p. (Coll. « Croisées ») ; Martine Segalen, *Quinze générations de Bas-Bretons*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 405 p. (Coll. « Les chemins de l'histoire »).

⁴ Le Collectif Clio, *L'histoire au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Quinze, éditeur, 1982, 521 p. (Coll. « Idéelles »).

⁵ Beth Light and Joy Parr, eds., *Canadian Women on the move, 1867-1920*, Toronto, New Hogtown Press et The Ontario Institute for Studies in Education, 1983 (« Documents in Canadian Women's History », vol. II), 300 p. ; Erna Olafson Hellerstein, Leslie Parker Hume et Karen M. Offen, eds., *Victorian Woman. A Documentary Account of Women's Lives in Nineteenth Century England, France and the United States*, Stanford, University of Stanford Press, 1981, 534 p.

⁶ Voir en particulier *Histoire de la vie privée, De la Révolution à la Grande Guerre*, (Sous la direction de Michelle Perrot), Paris, Seuil, 1987, t. 4, 636 p.

la vie fera réfléchir sur une conception ancienne selon laquelle la biologie est la destinée. Cette idée imprégnait encore le discours des villageoises de Bourgogne rencontrées par Yvonne Verdier⁷. Elle en retrouve des éléments à travers trois rôles symboliquement rattachés à la naissance, à la jeunesse et au mariage : la laveuse, la couturière et la cuisinière. Si ces personnages conféraient une légitimité à des « façons de faire » et à des « façons de dire » qui semblaient lier le corps des femmes à une nature immuable, le déclin de cette culture traditionnelle renvoie à des changements du cours de l'existence dont on connaît diverses composantes, sans pouvoir en saisir toutes les significations sociales et culturelles.

La démographie nous livre en effet maints indices de tels changements : longévité accrue, baisse de la fécondité et compression de la tranche de vie dévolue au maternage, scolarité plus étalée dans le temps, taux d'activité plus élevés et moins limités à une période de l'existence⁸. L'histoire quantitative a aussi mis en lumière des différences marquées en ce qui concerne les itinéraires des femmes américaines pour des générations successives depuis le XIX^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine⁹. Dans une grande partie de ces recherches, on a surtout mesuré les modifications des *moments de transition* entre les étapes de l'existence pour de larges groupes, laissant à la psychologie l'étude des *phénomènes d'identité* accompagnant ces transitions¹⁰.

[13]

Ce que l'on connaît beaucoup moins et qui sera l'objet de la présente recherche, ce sont les *transformations socio-culturelles* accompagnant des comportements révélés par les données démographiques, soit tous ces aspects normatifs et symboliques, tous ces savoirs fort diversifiés

⁷ Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons de faire, la laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979 (Coll. « Bibliothèque des sciences humaines »), p. 77.

⁸ Massimo Livi-Bacci, « Le changement démographique et le cycle de vie des femmes », Evelyne Sullerot, *Le fait féminin*, Paris, Fayard, 1978, p. 467-475.

⁹ Peter Uhlenberg, « Changing Configurations in the Life Course », Tamara K. Hareven, *Transitions, The Family and the Life Course in Historical Perspectives*, New York, Academic Press inc, 1978, p. 65.

¹⁰ C'est ce qu'observe Alice S. Rossi, dans « Life-Span Theories and Women's Lives », *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 6, n° 1, automne 1980, p. 4-32.

qui contribuent aussi à façonner les itinéraires des individus, tant dans les passages d'une étape à l'autre de la vie que dans les activités quotidiennes propres à chaque étape ¹¹. On songe immédiatement, pour l'époque moderne, à ces règles explicites, et parfois contradictoires, promulguées par les bureaucraties prescrivant des âges limites pour l'admission à tel ou tel programme, à tous ces manuels de psychologie populaire visant à faciliter les passages à certaines étapes, mais encore à des modèles beaucoup plus diffus, telles les expressions courantes de la sagesse populaire, proverbes ou dictons, qui scandent depuis toujours les moments de crise et les transitions ¹². Des études ont pu recueillir par questionnaires quelques expressions verbales de normes d'âge orientant la vie humaine selon des scénarios d'ailleurs variables, en suggérant des âges préférentiels pour telle ou telle occupation ¹³.

S'agit-il de nouveaux déterminismes dont on connaît mal l'influence ¹⁴ ou, en certains cas, de simples énoncés de sens commun en eux-mêmes assez peu contraignants ? Selon William J. Goode, les codes liés à l'âge ne sont habituellement pas des prescriptions à caractère moral, mais des descriptions cognitives permettant de faire certaines prédictions. Les exemples qu'il apporte au sujet des âges au mariage des temps anciens visaient tous à faire coïncider le cycle féminin avec le cycle masculin ; il remarque que la libération des femmes rend

¹¹ Glen Elder souligne que nous connaissons beaucoup moins les influences culturelles sur le cours de la vie et en particulier l'émergence de modèles normatifs. Glen Elder, « Families and Lives : Some Developments in Life Course Studies », *Journal of Family History*, vol. 12, nos 1-3, 1987, p. 180.

¹² Léonard I. Pearlin, « Life Strains and Psychological Distress among Adults », Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, *Themes of Work and Love in Adulthood*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1981, p. 174-192.

¹³ Bernice L. Neugarten, Joan W. Moore et John C. Lowe, « Age norms, age constraints, and adult socialization », Bernice L. Neugarten, *Middle Age and Aging. A reader in Social Psychology*, Chicago et London, The University of Chicago Press, 1968, p. 22-28 ; Annette Langevin, « Régulation sociale du temps fertile des femmes », *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, ouvrage collectif, Presses universitaires de Grenoble, 1984, p. 97-112.

¹⁴ C'est la perspective qui ressort de maints passages du collectif préparé par Evelyne Sullerot, (*L'âge de travailler*, Paris, Fayard, 1986, 224 p.). Sur le cycle de vie comme approche dans l'analyse des phénomènes économiques, voir Denis Kessler et André Masson, éd., *Cycles de vie et générations*, Paris, Économica, 1985, 324 p.

ces énoncés caducs, laissant présager l'émergence de nouvelles formes de cycles de vie ¹⁵.

Presque tout reste à découvrir en ce qui concerne les modèles sociaux et culturels entourant aujourd'hui le cours de la vie, parmi lesquels les rites de passage constituaient des expressions plus visibles autrefois parce qu'ils donnaient lieu à des célébrations. Surtout, nous ignorons à peu près tout de la façon dont ces modèles s'articulent avec les pratiques quotidiennes et les destins individuels. D'où la nécessité de recourir à des études exploratoires.

Si les règles et les codes concernant l'âge ainsi que les données démographiques sur les transitions témoignent de l'existence de changements historiques des cycles de vie individuels, les recherches sur le travail domestique ou sur l'articulation entre les [14] sphères de la famille et du travail laissent par ailleurs entrevoir que les changements du cycle de vie des femmes se manifestent surtout à l'échelle de la vie quotidienne. Ainsi, une enquête de Helena Lopata sur l'occupation de ménagère dans une grande ville américaine fait état de différences importantes de la vie quotidienne, des rôles et de l'image de soi des femmes, lorsque l'on prend en considération les variables d'âge, tant l'âge de la femme que celui de ses enfants ¹⁶.

Les changements historiques dans le contenu même des occupations exercées par les femmes mariées de divers âges sont davantage mis en évidence dans les recherches portant sur le long terme. L'enquête de l'anthropologue Meg Luxton auprès de femmes d'une ville minière canadienne, où des sujets appartenant à trois groupes d'âge différents ont été interrogés, laisse en effet apparaître d'importants changements dans la plupart des secteurs de la vie quotidienne des femmes au cours de ce siècle, bien que l'économie de cette ville, peu propice au travail féminin, en fasse un cas particulier ¹⁷.

¹⁵ William J. Goode, « Family cycle and theory construction », Jean Cuisenier avec la collaboration de Martine Segalen, *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, Paris et La Haye, Mouton, 1977, p. 59-76.

¹⁶ Helena Lopata, *Occupation Housewife*, New York, Oxford University Press, 1971, 387 p. ; voir aussi Lilian B. Rubin, *Women of a Certain Age. The Midlife Search for Self*, New York, Harper Colophon Books, 1981, 309 p.

¹⁷ Meg Luxton, *More than a Labour of Love. Three Generations of Women's Work in the Home*, Toronto, The Women's Press, 1980, 260 p.

Pour leur part, les historiennes Louise A. Tilly et Joan W. Scott ont axé leurs recherches sur le travail productif des femmes dans le but de mesurer l'impact de la révolution industrielle sur ce travail. Cette étude qui compare des villes à structures socio-économiques différentes (mine, textile, commerce), fait apparaître le rôle important joué par les caractéristiques du marché du travail pour les femmes, mais aussi l'importance simultanée des rôles reproducteurs et domestiques des femmes mariées quant à leur participation à la main-d'œuvre salariée : « Les différentes options qui s'offraient aux femmes, dans les contextes historiques que nous avons examinés, dépendaient en partie des définitions que la société donnait des étapes de la vie ¹⁸. » Plutôt qu'un déterminisme linéaire, le modèle de changement présenté dans cette étude fait ressortir les interactions entre les facteurs économiques, démographiques et familiaux. Les mutations du cycle de la vie d'une période à l'autre apparaissent en filigrane.

Notre étude s'interroge sur les changements historiques du cycle de vie des femmes déjà perceptibles dans les études sur la vie quotidienne ¹⁹, pour en explorer les dimensions normatives et subjectives. Les phénomènes culturels associés aux transitions d'âge et à leurs modifications, que laisse deviner la presse américaine dès le tournant du siècle ²⁰, et qui plus récemment a donné [15] lieu à une vaste littérature sur les âges, nous voulons les inventorier au niveau de la vie quotidienne et des interprétations que les femmes donnent de ces phénomènes. À l'arrière-plan de cette recherche, quelques questions plus

¹⁸ Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, traduit par Monique Lebailly, Paris, Éditions Rivages, 1987 (Coll. « Histoire »), p. 15.

¹⁹ Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina, *La condition féminine en milieu ouvrier, une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 222 p. ; Rita Therrien — Louise Coulombe-Joly, *Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer*, Montréal, Boréal Express, 1984, 214 p. ; Louise Vandelac, Diane Bélisle, Anne Gauthier et Yolande Pinar, *Du travail et de l'amour, les dessous de la production domestique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, 418 p.

²⁰ Howard P. Chudacoff relève dans les journaux populaires des indices de changements normatifs que ses analyses démographiques lui laissent entrevoir. « The Life Course of Women : Age and Age consciousness, 1865-1915 », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 3, automne 1980, p. 274-292.

immédiates pour l'orientation des femmes dans la société actuelle en suggèrent la pertinence.

Dans les réflexions sur le déroulement de notre existence, comme dans les choix qui donnent prise sur l'avenir, sommes-nous toujours guidées par des modèles de vie adulte qui furent ceux de nos mères, de nos grands-mères ? Quelles figures inédites ou plutôt quel amalgame des modèles et des rôles du passé et du présent s'édifient peu à peu, en interaction avec ces trajets multiples, complexes, qui semblent caractériser tout au moins la vie des Québécoises innovatrices à notre époque ²¹ ? De telles questions nous entraînent, de toute évidence, vers la comparaison des cycles de vie d'hier et d'aujourd'hui.

En l'absence d'une documentation échelonnée sur une longue période et pour rejoindre notre objet, sous son jour le plus actuel, comme en des manifestations assez lointaines pour faire apparaître le changement, nous avons eu recours à deux types de matériaux donnant accès à des périodes bien séparées dans le temps. Un premier tome, réalisé à partir d'autobiographies, est consacré au cycle de vie des femmes au tournant du siècle. Un second tome examinera le cycle de vie à l'époque récente à partir de récits de vie recueillis en entrevues.

Le présent ouvrage traite surtout du cycle de la vie des femmes au tournant du siècle. Un premier chapitre présente cependant l'ensemble de l'étude et situe les transformations historiques du cycle de vie individuel dans une sociologie des âges et des sexes. Un second chapitre explique la démarche méthodologique de notre étude, ses objectifs de comparaison historique et les raisons de l'utilisation de documents biographiques ; les sources utilisées pour la période du début du siècle, c'est-à-dire les autobiographies et documents personnels, sont ensuite présentés avec leurs avantages et leurs limites. Les huit chapitres qui suivent forment la partie principale du livre et reconstituent les phases de la vie au tournant du siècle : ils portent sur les apprentissages de la jeunesse, les sociabilités entourant la formation des couples, le rituel du mariage, la naissance comme temps fort de l'existence, le maternage, les occupations exercées quotidiennement dans l'enclos du foyer ou en interaction avec la collectivité, et enfin les [16] discontinuités de

²¹ Colette Carisse et Joffre Dumazedier, *Les femmes innovatrices, Problèmes post-industriels d'une Amérique francophone : le Québec*, Paris, Seuil, 1975, 283 p. (Coll. « Sociologie »).

l'existence liées à la maladie et à la mort. La lecture peut se faire, au gré des intérêts, en passant outre aux réflexions théoriques et méthodologiques qui ont inspiré la recherche.

NOTES DE L'INTRODUCTION

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[17]

[18]

[19]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 1

LE CYCLE DE VIE INDIVIDUEL

Aspects historiques et sociologiques

[Retour à la table des matières](#)

Les observateurs des sociétés « traditionnelles » ont depuis longtemps noté l'importance de l'âge et du sexe comme facteurs de division du travail et d'organisation sociale. Le folkloriste Van Gennep avait proposé en 1908 une description des rites de passage accomplis aux temps forts de l'existence, dans les sociétés dites primitives et l'Europe préindustrielle. Selon Van Gennep, la vie individuelle consiste à passer d'un âge à un autre et d'une occupation à une autre. C'est parce que les séparations entre groupes sociaux d'âges différents étaient absolues et de caractère sacré dans plusieurs sociétés anciennes que les passages s'y accompagnaient de cérémonies ²².

²² Arnold Van Gennep, *Les rites de passage*, réimpression de l'édition de 1909, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1981, 288 p.

ÂGES, SEXES ET STRUCTURES SOCIALES

[Retour à la table des matières](#)

Au-delà de ces temps de transition particulièrement visibles lorsqu'ils sont mis en relief par des rituels, la plupart des sociétés ont une notion de la périodisation basée sur l'âge ²³, celle-ci fut-elle aussi élémentaire que l'opposition entre les jeunes et les vieux. Cette périodisation suppose l'existence d'un système hiérarchique entre les groupes ainsi délimités. Pourquoi cette dimension du social fut-elle minimisée, parfois même occultée dans l'analyse des sociétés modernes ? Enracinées dans le biologique, ces différences ont longtemps été assimilées entièrement à des faits de nature et il a fallu maintes observations de leur variabilité selon les cultures, pour qu'on s'attarde à l'usage social particulier qu'en fait chaque société. À cet égard, Margaret Mead fait figure de pionnière par ses [20] travaux d'ethnologie comparée sur les rôles sexuels. De plus, son étude classique de l'adolescence à Samoa, a fait apparaître que plusieurs aspects de notre conception de l'adolescence constituaient des faits historiques récents et particuliers aux sociétés modernes. Cette recherche a cependant suscité une controverse quant à la généralité de ses observations à Samoa ²⁴.

Plus visibles dans les sociétés basées sur la parenté, les catégories d'âge et de sexe, furent objets de théorie par l'anthropologue Ralph Linton en 1942 ²⁵, alors que le sociologue Talcott Parsons amorçait en parallèle une réflexion sur le statut mitigé de l'âge dans les sociétés complexes. Dans son article portant sur l'âge et le sexe dans la société américaine, Parsons constatait l'absence de catégories formelles d'âge explicitement liées au système social à l'exception du système scolaire ; il suggérait que l'âge y est plutôt imbriqué dans d'autres éléments

²³ Michel Philibert, *L'échelle des âges*, Paris, Seuil, 1968 (Coll. « L'ordre philosophique »), p. 18.

²⁴ Margaret Mead, *Moeurs et sexualité en Océanie*, traduit par Georges Chevasus, Paris, Pion, 1963, 526 p. (Coll. « Terre humaine »). Cette traduction comprend : *Sex and temperament in three primitive societies*, 1935 et *Coming of Age in Samoa*, 1928. Voir aussi Derek Freeman, *Margaret Mead and Samoa, The Making of an Anthropological Myth*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 379 p.

²⁵ Ralph Linton, « Age and sex categories », *American Sociological Review*, vol. 7, n° 5, 1942, p. 589-603.

structurels par l'intermédiaire desquels il joue un rôle de chaînon essentiel. Plus fluides, les divisions d'âge des sociétés modernes auraient une signification structurelle tout de même importante. Tout le reste de l'article décrivait comment la vie des femmes et des hommes en ces années quarante bifurquait dès l'adolescence, et plus encore à l'âge adulte, vers des sphères presque entièrement séparées ²⁶. Cette analyse mettait donc en évidence que les systèmes sociaux modernes reprennent les distinctions d'âge pour leurs propres fins et que cette structuration des âges est étroitement liée aux rôles des sexes.

Mais pendant longtemps encore, les variables d'âge et de sexe devaient faire l'objet d'études très réduites, limitées aux domaines spécialisés autour des enfants, des vieillards et des familles. Le reste constituait la structure sociale, une structure qui laissait de côté des populations considérables. À long terme, ces études particulières allaient pourtant modifier la vision de l'ensemble et attirer l'attention sur ce domaine mal connu que constitue la vie adulte des femmes et des hommes ²⁷. Un peu de la même façon, la notion d'âge, depuis quelques décennies, a été réintroduite dans l'historiographie.

L'histoire des âges

Héritée de l'Antiquité, la notion des *âges de la vie* occupait une grande place dans les traités pseudo-scientifiques du Moyen Âge, nous apprend Philippe Ariès ²⁸. Cependant, ce n'est qu'au XVII^e [21] siècle que la société française commence à différencier quelque peu sa conception de l'enfance, processus qui se poursuit jusqu'à l'époque moderne et dont l'histoire fait l'objet du livre fascinant d'Ariès. Depuis le

²⁶ Talcott Parsons, *Essays in Sociological Theory*, New York, The Free Press, 1965, ch. 5 : « Age and Sex in the Social Structure of the United States. » Publié pour la première fois dans l'*American Sociological Review* en 1942, p. 604-616.

²⁷ Nicole-Claude Mathieu, « Notes toward a sociological définition of sex catégories », *International Journal of Sociology*, vol. 5, 1975-1976, p. 13-38 ; Tamara K. Hareven, « The Last Stage : Historical Adulthood and Old Age », Erik H. Erikson, éd., *Adulthood*, New York, Norton, 1978, p. 201-215.

²⁸ Philippe Ariès, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1973 (Coll. « Points »), p. 29-52.

XVI^e siècle, l'iconographie des degrés d'âge présente ses personnages du berceau à la tombe, placés sur les gradins d'un escalier, montant à gauche et descendant à droite, sous l'œil narquois de la mort armée de sa faucille. Au cours du XIX^e siècle, on représente les âges de la vie selon une version profane, tandis que l'on scinde en des illustrations distinctes les représentations des destins masculins axés sur la carrière et des destins féminins axés sur la maternité ²⁹.

Pendant cette période va s'affirmer par ailleurs une conception moderne de l'enfance, tout au moins pour les milieux aisés et surtout pour les garçons. L'adolescence comme catégorie sociale et objet d'étude émerge à la toute fin du XIX^e siècle dans le contexte des mutations profondes engendrées par l'industrialisation. Cette mutation liée au développement des études secondaires ne concerne guère les filles, en général absentes des premiers débats entourant l'adolescence ³⁰. D'ailleurs, des travaux historiques récents révèlent que la catégorie des jeunes filles n'a pas toujours existé ; elle émerge avec les délais instaurés en Occident entre la puberté et l'âge au mariage, soit vers le XVII^e siècle, tandis que le terme lui-même ne daterait que du XIX^e ³¹. Faire l'histoire des jeunes filles, c'est déjà aborder la vie adulte à travers les rôles auxquels on les destine.

La recherche sur les femmes, qui connaît un essor au cours des années soixante, semble avoir conduit à des approches plus globales, par exemple celle du cycle de la vie individuelle ou celle de l'appartenance aux deux sphères du travail et de la famille. D'une part, la participation accrue des femmes au marché du travail rendait inopérantes maintes catégories élaborées dans le seul contexte familial. D'autre part, l'étude du travail salarié des femmes, des inégalités économiques et des discontinuités des carrières occupationnelles ne pouvait se faire sans renvoyer à leurs rôles dans la famille.

²⁹ Jean Cuisenier, *L'Art populaire en France*, Fribourg, Office du Livre, 1975 (Commentaires des illustrations 291 et 292).

³⁰ Joseph F. Kett, *Rites of Passage, Adolescence in America 1790 to the Present*, New York, Basic Books, 1977, 327 p.

³¹ Yvonne Knibiehler, Marcel Bernos, Elisabeth Ravoux-Rallo et Éliane Richard, *De la pucelle à la minette. Les jeunes filles de l'âge classique à nos jours*, Aix-en-Provence, Temps actuels, 1983, 259p. (Coll. « La passion de l'histoire »).

À l'intérieur du cycle de vie, un nouvel intérêt se manifeste également pour les aspects sociaux et psychologiques de l'âge adulte, sujets à peine effleurés jusqu'ici et ces études sur la vie adulte nous apprennent quelque chose des univers masculins rarement abordés en dehors de la sphère du travail ³². Le cycle de vie individuel n'est cependant qu'une approche à l'intérieur de la sociologie des âges et des sexes.

[22]

La sociologie des âges et des sexes

Le développement d'une approche théorique examinant l'âge dans ses rapports avec l'ensemble de la structure sociale est marqué par la parution des ouvrages de Riley, Johnson et Foner sur *Aging and Society* ³³. À l'intérieur de la sociologie de l'âge se dessinent deux grandes avenues de recherche, selon que l'on poursuit l'analyse des stratifications sociales d'âge ou que l'on étudie les trajectoires de cohortes identifiées par une même date de naissance, et donc, d'entrée dans le système social. Car, à partir du phénomène biologique universel et irréversible que constitue le fait de vieillir, la société stratifiée à la fois les rôles et les personnes.

Dans une perspective axée sur le temps social, on étudie les stratifications d'âge à travers les séquences de rôles, les transitions et les normes qui accompagnent des étapes spécifiques du cycle de vie. Dans les sociétés complexes, chaque secteur institutionnel, famille, travail, loisirs, ayant sa propre stratification d'âge, les analyses doivent s'élargir

³² Sur la vie adulte, voir : Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, *Thèmes of Work and Love in Adulthood*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1981, 297 p. ; Daniel Levinson avec Charlotte N. Darrow, Edward B. Klein, Maria H. Levinson et Braxton McKee, *The Seasons of a Man's Life*, New York, Knopf, 1978, 364 p. ; Michael P. Farrell et Stanley D. Rosenberg, *Men at Midlife*, Boston, Auburn House, 1981, 242 p.

³³ M. W. Riley, M. E. Johnson et A. Foner, eds, *Aging and Society. - A Sociology of Age Stratification*, New York, Russell Sage, 1972, vol. 3. Pour une présentation récente des aspects théoriques de la sociologie de l'âge, voir Matilda White Riley, « On the significance of Age in Sociology », *American Sociological Review*, vol. 52, février 1987, p. 1-14.

au cycle de la vie individuelle où s'opèrent les recoupements harmonieux ou conflictuels entre les diverses échelles d'âge.

D'avantage axée sur le temps historique, l'étude des cohortes cherche à repérer les facteurs démographiques, sociaux ou conjoncturels expliquant les itinéraires d'un ensemble d'individus situés au même point dans l'histoire : la date de naissance inscrit chacun d'eux dans une cohorte qui, pour des âges successifs, accède à un contexte social plus ou moins semblable. Les cohortes constituent des générations historiques, c'est-à-dire des classes d'âge pouvant acquérir en certains cas une conscience de génération ³⁴. Pour aller au-delà d'une simple appartenance à un groupe d'âge et repérer une conscience de génération, il faut explorer des phénomènes culturels dont certains sont de l'ordre des appartenances, des attitudes et des idées, tandis que d'autres relèvent des perceptions et du bagage culturel propres à chaque époque ³⁵. L'étude des cohortes, on le voit, conduit à l'analyse du changement social. Ce changement peut aussi être appréhendé à l'échelle des individus.

[23]

LE CYCLE DE VIE INDIVIDUEL

[Retour à la table des matières](#)

Si l'étude des systèmes de stratification d'âges et celle des cohortes permettent de cerner, pour de larges groupes, les conditions socio-historiques du parcours des âges, une approche centrée sur l'individu et le temps individuel permet de reconstituer des itinéraires singuliers en rapport avec ces conditions sociales. C'est l'étude du cycle de vie individuel ou du cours de la vie que Glen Elder définit de la façon suivante :

le cours de la vie se rapporte aux cheminements à travers une vie différenciée selon l'âge, ainsi qu'aux modèles sociaux orientant les calendriers, la

³⁴ Karl Mannheim, « The problem of generation », *Essays on the Sociology of Knowledge*, Paul Kecskemeti, New York, Oxford University Press, 1952, p. 276-322 (publication originale : 1928).

³⁵ Raoul Girardet, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. XXX, avril-juin 1983, p. 257-270.

durée, l'espace et l'ordre des événements de la vie. La différenciation selon l'âge se manifeste par des normes, par des choix qui influent sur les processus de décisions ultérieurs et par l'arrivée d'événements qui donnent forme à des phases de la vie, à des transitions et à des points tournants ³⁶.

Bien que le temps biographique apparaisse comme une dimension majeure de l'existence humaine et des processus sociaux, les outils conceptuels pour en cerner les composantes sont peu élaborés. Outre le cours de la vie ou cycle de vie individuel, on utilise fréquemment le concept de carrière (on parle aussi de trajectoires, de cheminements de rôles), pour désigner la série de rôles et d'activités exercés dans un cadre institutionnel particulier. La carrière occupationnelle désigne une trajectoire dans l'univers du travail, tandis que la carrière familiale désignera les ensembles de rôles et d'activités propres à l'univers de la famille. On parle également de carrières de loisirs, de consommation, etc.

Les données objectives et mesurables que sont les moments d'entrée et de sortie dans une séquence de rôles, c'est-à-dire les transitions, ont retenu l'attention des chercheurs de tendance positiviste ; les phénomènes moins accessibles que sont les conceptions subjectives de ces carrières, les processus de socialisation et d'adaptation qui s'y réalisent, ainsi que l'intégration des carrières et des rôles multiples dans une vie singulière, ont donné lieu à des concepts plus difficiles à définir et à repérer dans la réalité : tel celui de la « carrière subjective » de E. Hughes ³⁷ ou plus récemment celui de la « structure de la vie » de Daniel Levinson ³⁸. Peu importe le terme choisi, on ne saurait éviter de considérer ici le point de vue du sujet.

[24]

Une approche entièrement empiriste du *cycle* de vie individuel bute en effet sur la difficulté de ne pouvoir trouver d'indices objectifs de cette reconstruction de l'ensemble d'un itinéraire qui fait appel à la conscience d'un individu et à sa mémoire. John Clausen après avoir montré le rôle important de l'âge dans le façonnement des rôles sociaux pour

³⁶ Glen Elder, « Family History and the Life Course », Tamara K. Hareven, *Transitions. The Family and the Life Course in Historical Perspective*, p. 21 (traduction D. L.).

³⁷ Ouvrage de 1971, mentionné par Glen Elder, *ibid.*, p. 24.

³⁸ Daniel J. Levinson et al, *The Season of a Mans Life*, op. cit.

les secteurs différents de la vie, reconnaît que jusqu'à présent ces carrières multiples sont en partie intégrées par les individus qui en font l'expérience, mais qu'elles demeurent en grande partie non intégrées au niveau d'une théorie générale du cours de la vie ³⁹.

Puisque la société ne véhicule plus de modèles acceptés de l'échelle des âges, c'est du côté des individus qu'il faut rechercher certaines modalités de l'intégration des trames diverses de leur existence. D'où l'intérêt pour les théories psychologiques du développement, de la personnalité et de l'identité qui constituent autant de formulations modernes de la représentation du cours de la vie. D'où l'engouement, en sociologie et en histoire, pour l'approche biographique et en particulier pour le récit de vie.

L'approche biographique

Le recours à la conscience du sujet, familier au psychologue, soulève cependant des enjeux et des visées différentes pour les disciplines qui privilégient le social. Comme le souligne Leopold Rosenmayr ⁴⁰, on retrouve alors les pistes tracées par Dilthey avec sa préoccupation de saisir l'unité de la vie, ce qui le conduisait à l'utilisation de méthodes biographiques et à des réflexions sur l'analyse du subjectif. Lorsqu'un historien habile à calculer les transitions du cours de la vie lance une boutade suggérant que le cycle de la vie n'est peut-être qu'une métaphore ⁴¹, il ne saurait mieux dire le saut épistémologique qui fait passer du côté du récit et de ses codes toute incursion dans le domaine de la temporalité à partir de l'individu.

³⁹ John Clausen, « The Life Course of Individuals », *Aging and Society*, a *Sociology of Age stratification*, chap. 11.

⁴⁰ Leopold Rosenmayr, « Biography and Identity », in Tamara K. Hareven et Kathleen J. Adams, *Aging and Life Course Transitions : An Interdisciplinary Perspective*, New York et London, The Guilford Press, 1982, p. 27-53. Voir aussi Nicole Gagnon, « Données autobiographiques et praxis culturelle », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXIX, juillet-décembre 1980, p. 291-304.

⁴¹ Daniel Scott Smith, « Life Course, Norms and the Family System of Older Americans in 1900 », *Journal of Family History*, vol. 4, n°3, automne 1979, p. 285-291.

Fascinés par l'infinie diversité des destins individuels et par la richesse de chaque récit, les sociologues ne sauraient pourtant s'arrêter à l'étude du singulier ou à la contemplation esthétique des récits, sinon pour en extraire par la comparaison des similarités susceptibles de révéler l'insertion de chaque personne en des groupes médiateurs du social. À partir de là, pourront être reconstituées des étapes qui, sans présumer de leurs liens avec un quelconque développement de la personnalité, s'apparentent davantage [25] à des *scénarios propres à certains âges ou à certaines étapes*. Au sein d'une même société, ces scénarios pourront s'avérer multiples, comme savent le reconnaître les auteurs dramatiques. La participation aux mêmes étapes, ou encore aux mêmes univers sociaux, métiers, groupes politiques, familles, permet cependant de regrouper les récits individuels et d'en faire l'analyse comparée.

Les groupes primaires, et parmi les groupes primaires la famille, demeurent d'importants médiateurs pour l'analyse des trajectoires ⁴². Quitter le domicile familial, former un couple, devenir père ou mère, autant d'événements qui orientent sensiblement le cours de l'existence et le déroulement de la vie quotidienne. Dans le passé, ce constat s'appliquait davantage aux femmes uniformément perçues à travers leurs rôles familiaux bien que d'autres événements, comme la fin des études, l'entrée sur le marché du travail et le départ de la maison, aient été des transitions importantes pour bon nombre de filles comme pour la plupart des garçons ⁴³. L'histoire du changement de ces moments de transition constitue une partie majeure de l'étude des cycles de la vie, qui s'étend aussi aux changements de rôles dans les divers domaines de la vie quotidienne et aux phénomènes de socialisation et d'identité qui les accompagnent.

Par-delà certains changements, l'identité sexuelle demeure un facteur important d'un grand nombre de trajectoires, et de rôles sociaux, comme le confirment les recherches sur l'adolescence, sur la vieillesse

⁴² Jorge Balan et Elisabeth Jelin, « La structure sociale dans la biographie personnelle », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXIX, juillet-décembre 1980, p. 269-289.

⁴³ John Modell, Frank F. Furstenberg Jr. et Theodore Hershberg, « Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective », *Journal of Family History*, vol. 1, n° 1, automne 1976, p. 7-32.

et sur la vie adulte ⁴⁴. Il importe donc de situer l'histoire des cycles de vie féminins et masculins dans une histoire des rapports entre les divers secteurs institutionnels où se déroulent ces parcours.

LES CYCLES DE VIE DES FEMMES : ESQUISSE D'UN MODÈLE HISTORIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Malgré l'oubli du travail salarié des femmes, il faut reconnaître que l'étude de la famille et des cycles de la vie familiale a contribué à diversifier nos savoirs concernant les rôles des femmes qui fluctuent selon le nombre et l'âge des enfants ⁴⁵. De son côté, la recherche féministe a contribué largement à la mise à jour des rapports entre leurs rôles de travail et leurs rôles familiaux ⁴⁶. L'accent mis sur la catégorie sociale de sexe (gender) et sur les rôles et statuts qui s'y greffent a non seulement renouvelé les [26] analyses et les interprétations du phénomène famille, mais les études sur les inégalités liées au sexe dans le monde du travail et de l'économie devaient remettre en lumière les liens étroits entre famille, travail et économie ⁴⁷. En particulier, ces nouvelles perspectives ont attiré l'attention sur l'étroite interdépendance qui existe entre les caractéristiques du travail des femmes et leur assignation à la reproduction biologique, à l'éducation des jeunes enfants et à la prise

⁴⁴ Au sujet des études sur l'adolescence, voir Michel Claes, *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1983, 208 p. (Coll. « Psychologie et sciences humaines »). Pour la gérontologie, voir George L. Maddox, « Sociology of Later Life », *Annual Review of Sociology*, vol. 5, 1979, p. 113-135.

⁴⁵ Pour une version récente de cette approche, voir Graham B. Spanier et Paul C. Glick, « The Life Cycle of American Families : an Expanded Analysis », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 1, printemps 1980, p. 97-111.

⁴⁶ Voir Jessie Bernard, *Women, Wives, Mothers : Values and Options*, Chicago, Aldine Pub. Co., 1975, 286 p. ; Alice S. Rossi, « Transition to Parenthood », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 30, n° 1, février 1968, p. 26-39 ; Helena Lopata, *op. cit.*

⁴⁷ Joan Acker, « Women and Social Stratification : A Case of Intellectual Sexism », Joan Huber, éd., *Changing Women in a Changing Society*, Chicago et London, University of Chicago Press, 1973, p. 174-183.

en charge du quotidien ⁴⁸. Le quotidien, le domestique, le privé, long-temps perçus comme espaces échappant aux contraintes des univers du travail, du politique, en somme du social, refont surface comme objets de construction sociale, comme univers devant être examinés dans leurs rapports avec la société globale. Cette perspective permet d'ailleurs de redécouvrir, par contrastes, de larges pans de la vie sociale pour les époques antérieures à l'époque moderne ⁴⁹.

Même si la division sexuelle des tâches existait auparavant, le quotidien est une invention sociale qu'on peut dater, dont on voit l'émergence avec la Renaissance ⁵⁰. C'est cependant l'industrialisation qui a consacré la division entre vie privée et vie publique, division dont nous sommes encore tributaires. La ségrégation des rôles de sexes s'affirme davantage avec la séparation des univers de la famille et du travail vers la fin du XIX^e siècle ⁵¹ et des processus similaires sont amorcés en ce qui concerne tous les rapports d'âge. Peut-être les changements affectant les âges deviennent-ils davantage visibles dans nos sociétés post-modernes ? De toutes façons, c'est dans un modèle historique des âges de la vie qu'il faut situer les changements des cycles de vie individuels des femmes et des hommes. Quelques livres et articles permettent d'esquisser les grandes lignes du processus.

⁴⁸ Voir Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *op.cit.*, p. 14 ; Renée B.-Dandurand, « Famille du capitalisme et reproduction des êtres humains », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, octobre 1981, p. 95-111 ; Andrée Michel, « Problématique nouvelle de la production domestique non marchande », Andrée Michel, *Les femmes dans la société marchande*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, p. 55-84 ; *Le sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*.

⁴⁹ Georges Duby souligne l'intérêt de voir surgir vers 1300 des éléments de cette « privacy », notion que l'on associe plus volontiers à la société anglo-saxonne du XIX^e siècle où elle atteint son apogée. *Histoire de la vie privée. De l'époque féodale à la Renaissance*, t. 2 (sous la direction de Georges Duby et Philippe Ariès), Paris, Seuil, 1985, p. 9.

⁵⁰ Jean-Marie Barbier, *Le quotidien et son économie*, Paris, Éditions du CNRS, 1981, 177 p. On montre ici comment la notion de ménage était au Moyen Âge indissociable de la production.

⁵¹ On trouve de nombreux éléments de cette séparation dans Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *op. cit.*, ainsi que dans le tome 4 de *L'Histoire de la vie privée*, *op. cit.*

Trois types de sociétés et leurs âges de la vie

Pour Louis Roussel et Alain Girard ⁵², qui présentent un modèle historique de la transformation des âges de la vie, toutes les sociétés pourraient se caractériser par la façon dont elles définissent les rapports entre hommes et femmes et la manière dont elles découpent en âges distincts la durée de l'existence. Leur modèle présente donc, à partir de données démographiques, trois types de sociétés caractérisées par leurs conceptions particulières du temps. Liées à l'espérance de vie et donc à l'état des techniques et des attitudes à une période donnée, ces conceptions du temps se répercutent dans la façon d'envisager l'âge, les rapports entre [27] générations et l'existence individuelle. Bien que ce modèle soit schématique et adapté à l'histoire de la France, il constitue une hypothèse de travail fort utile quitte à la spécifier pour d'autres sociétés.

Le *temps destin* propre aux sociétés traditionnelles, était un temps circulaire et répétitif, dans lequel la mort était imprévisible et la fécondité non contrôlée. C'est le temps d'une société où l'objectif principal est de sauvegarder le patrimoine familial, où le projet de chaque génération est de répéter la précédente, où les générations sont liées par un projet commun, le patrimoine, dont l'héritage suscite cependant des tensions. Là, on distinguait peu d'âges de la vie et ces âges étaient socialement codés et hiérarchisés.

Dans « le temps géré » propre aux sociétés industrielles, l'espérance de vie s'est accrue et le temps social est axé sur l'idée de progrès et de maîtrise du temps. L'intensité de la fécondité se règle désormais sur l'idée de promotion sociale de quelques enfants. On investit dans leur instruction tout comme on épargne en vue de la vieillesse. La totalité du cycle de vie est l'unité de référence par rapport à laquelle se prennent les décisions. Petite entorse à ce modèle, les groupes les plus démunis mais aussi les femmes n'y auraient pas accédé en même temps que les hommes, les femmes demeurant liées à leurs fonctions maternelles.

La société actuelle tournée « vers le refus du temps » est caractérisée par un léger accroissement de la durée de l'existence, d'où la persistance

⁵² Louis Roussel et Alain Girard, « Régimes démographiques et âges de la vie », *Les âges de la vie*, Actes du VII^e colloque national de démographie, Paris, Presses universitaires de France, 1982, t. 1 (INED, Cahier n° 96), p. 15-23.

d'une conception de la vie comme un capital à gérer. Mais on y observe surtout une accélération du temps social en rapport avec les changements technologiques qui semblent échapper aux impératifs de l'existence humaine ; ceci s'accompagne d'un rejet du passé et de l'avenir et d'un refuge dans le présent. Les âges tendent à se multiplier avec un prolongement marqué de la jeunesse, étape où tous les choix sont possibles. Les solidarités entre parents et enfants dans la famille se maintiennent tandis que les conflits intergénérationnels s'exacerbent dans les sphères sociales plus larges. Le calendrier des femmes se rapproche de celui des hommes bien que le cycle de vie des femmes demeure marqué par les périodes de maternage et les allées et venues entre la famille et le monde du travail.

[28]

*L'âge adulte au temps de l'industrialisation :
les sphères séparées*

C'est au type de société correspondant au second moment du modèle précédent que Neil Smelser consacre une réflexion visant surtout à cerner les transformations de la vie adulte ⁵³. Il compare les sociétés britanniques et américaines qui accèdent à l'industrialisation mais le font à partir de systèmes de classes dissemblables, d'où certaines particularités propres à chacune.

Dans les sociétés préindustrielles, caractérisées par le temps destin du modèle précédent, le travail exécuté par le groupe familial fusionnait en quelque sorte les dimensions instrumentales et affectives de l'action humaine. Au XIX^e siècle, sous l'effet d'un phénomène de différenciation produit par les changements techniques et les progrès du rationalisme, s'opère une scission entre les univers de la production et de la famille. Cette séparation accentue la division sociale basée sur le sexe en assignant les femmes à l'affectif et au quotidien et les hommes au travail productif. La conception des sphères séparées fut davantage appliquée aux États-Unis qu'en Angleterre où les femmes des milieux

⁵³ Neil J. Smelser, « Vicissitudes of Work and Love in Anglo-American Society », Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, *Themes of Work and Love in Adulthood*, p. 105-119.

aisés recouraient davantage à du personnel domestique, tandis que les ouvrières mariées et leurs enfants continuaient de travailler à la production, tout comme les paysans d'autrefois ⁵⁴.

Constatant que nous sommes toujours tributaires dans nos conceptions de la vie adulte de cette division entre les sexes selon l'instrumental et l'affectif accentuée par l'industrialisation, Smelser soulève quelques hypothèses concernant la continuation du phénomène de différenciation à l'époque contemporaine. Il observe par exemple que les rapports adultes-enfants tendent actuellement à être séparés des relations familiales pour être confiés à des experts, tandis que la relation parents-enfants tend à se dissocier de la relation de couple dans certaines familles. Ceci correspondrait donc à la troisième étape du modèle précédent, c'est-à-dire à celle du « refus du temps ».

⁵⁴ Sur l'émergence des sphères séparées aux États-Unis, voir Nancy F. Cott, *The Bonds of Womanhood. Women's Sphere in New England, 1780-1835*, New Haven et London, Yale University Press, 1977, 225 p. ; Voir aussi, pour l'Angleterre, Catherine Hall, « Sweet Home », *Histoire de la vie privée*, t. 4, *op. cit.*, p. 53-87 ; Louise A. Tilly et Joan W. Scott comparent la France et l'Angleterre et constatent que les Françaises, ayant moins d'enfants que les Anglaises, participaient davantage à la main-d'oeuvre (*op. cit.*, p. 116).

*L'ère postmoderne :
multiplication, chevauchement
et effacement des rôles d'âge et de sexe*

Janet Zollinger Giele observe pour l'époque récente une tendance à multiplier les étapes de l'âge adulte, tout comme on [29] avait auparavant raffiné les découpages au sujet du développement des enfants ⁵⁵. Pourtant, surgit en parallèle, un phénomène inverse de cette prolifération des âges, soit la tendance à franchir facilement les lignes de démarcation qui s'établissaient autrefois entre les rôles d'âges et de sexe. À l'ère postmoderne, ces rôles ne disparaissent pas, mais les espaces de partage entre chacun d'eux s'élargissent, tandis que leurs frontières deviennent mouvantes et parfois insaisissables. Selon Giele, un même processus est à l'œuvre dans les rôles d'âges et dans les rôles de sexes, soit le fractionnement des activités auparavant liées à ces rôles, au sein d'un processus plus large de différenciation des techniques. Ainsi morcelées et coupées des ensembles de savoirs qui devaient être acquis par de longs apprentissages, certaines activités autrefois liées à des rôles deviennent interchangeable.

Plus que des phénomènes se rapportant à un modèle immuable de développement humain, les réorientations multiples dans la vie de gens de milieux ouvriers et moyens observés par certaines enquêtes seraient le signe de transformations majeures de leur vie quotidienne dans la famille et au travail. Selon Giele, ces observations tout comme les théories des échelles d'âges témoigneraient de l'existence de mécanismes de plus en plus complexes dans les processus de socialisation qui se multiplient tout au long de l'existence, alors que les individus doivent intégrer des rôles et des expériences disparates. Si la notion d'identité demeure importante, bien que problématique, son contenu varie à la mesure de la diversité des rôles, dont les repérages sociaux s'estompent de plus en plus. Fernand Dumont attribue à l'éclatement de la vie privée et à la diversité des univers sociaux, une inconsistance du moi qui renvoie à la disparition des modèles et des mécanismes d'identification aux

⁵⁵ Janet Zollinger Giele, « Adulthood as Transcendence of Age and Sex », Neil J. Smelser and Erik H. Erikson, eds., *op. cit.*, p. 151-173.

diverses phases de l'existence ⁵⁶. C'est aussi le constat de la sociologue Agnès Pitrou : comment concilier la multiplication des âges avec ce brouillage des représentations de rôles, ces chevauchements et ces ambiguïtés de statuts qui jonchent désormais les parcours de l'existence ? Le cycle de la vie individuelle dépouillé de repères nettement identifiés, semble en effet devenir problématique non seulement pour les statisticiens et les sociologues, mais pour les femmes et les hommes qui doivent inventer leur vie sans balises ⁵⁷.

Dans cette perspective de parcours de l'existence axés sur le changement rapide, Giele souligne que les individus ne sauraient faire seuls les raccords multiples nécessités par l'éclatement de la [30] vie sociale. La scission entre les univers du travail et de la famille, entre le monde des femmes et des hommes, entre plusieurs groupes d'âge, étant des effets de l'organisation sociale, une amorce d'intégration devrait se faire par des aménagements institutionnels. Par ailleurs, de nouvelles définitions des rôles d'âges et de sexes, impliquant une diversité de scénarios, pourraient faciliter les cheminements individuels et les transitions, offrir des repères comme le faisaient les rites de passages autrefois ⁵⁸.

Ces modèles seraient-ils caractérisés par une relative indifférenciation des rôles d'âges et de sexes, tels que Giele les envisage pour la seconde partie de la vie adulte où plusieurs personnes semblent acquérir certains traits jadis assignés à l'autre sexe ? Bien qu'ils semblent varier selon les époques et les sociétés et que l'époque actuelle semble donner lieu à de nouveaux partages, les rôles féminins concernant la procréation, l'élevage des enfants et la prise en charge du quotidien, nous semblent encore liés aux spécificités des trajectoires féminines. Puisque c'est au niveau des transformations de l'ensemble des activités de la vie quotidienne que l'on semble déceler les facteurs sous-jacents à ces modifications, c'est sous cet angle que nous examinerons le cycle de vie et ses nouvelles représentations.

⁵⁶ Fernand Dumont, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Les Éditions HMH Ltée, 1968 (Coll. « Constantes »), p. 173-178.

⁵⁷ Agnès Pitrou, « Pluralité des calendriers, unité du cycle de vie » *Les âges de la vie*, Actes du colloque, t. 1, p. 65-71.

⁵⁸ Janet Zollinger Giele, *op. cit.*, p. 167.

DE LA VIE QUOTIDIENNE AU BIOGRAPHIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Il n'est pas indifférent que les femmes aient été historiquement associées au quotidien entendu en un sens plus restreint de tâches répétées au fil des jours et destinées à combler les besoins humains de première nécessité. En accentuant la division du travail selon les sexes, l'époque des sphères séparées confortait cette attribution des activités régénératrices de l'existence, alors tout particulièrement dévolues aux femmes à travers leurs rôles de mère et d'épouse. Sans perdre de vue ce quotidien qu'elles affrontent ou apprivoisent, et que depuis peu elles partagent, c'est dans une perspective plus large que nous interrogeons la vie quotidienne des femmes.

La *vie quotidienne* englobe la totalité des activités accomplies journalièrement dans les divers secteurs de la vie ⁵⁹. Le rapport des femmes au travail s'est considérablement modifié au cours des dernières décennies mais selon des modalités fort diversifiées. Comment les carrières occupationnelles s'articulent-elles dans le cycle de vie avec les carrières familiales et en [31] particulier avec les calendriers de la reproduction ? Comment les occupations propres à chaque sphère sont-elles organisées dans la vie de chaque jour ?

Si la vie quotidienne s'étend à la sphère du travail, elle se déploie à partir de centres vers la périphérie ⁶⁰ et ces centres ont coïncidé, à certaines époques, avec les espaces culturels occupés par les femmes, en particulier l'espace domestique, lieu de la vie familiale. Au moment où celles-ci investissent davantage et définitivement l'univers du travail, qu'en est-il de leurs rapports au centre, à ce quotidien défini par la reproduction de l'existence dans ses différents aspects ? Certes, la division du travail instaurée par l'industrialisation a confiné les femmes dans la sphère du quotidien, du privé, de l'affectif, mais n'ont-elles pas occupé par ce fait des lieux ou domaines du social où se manifestaient

⁵⁹ Selon Henri Lefebvre, la vie quotidienne renvoie à cette totalité que forment le travail, le loisir, la vie familiale et la vie privée et cette totalité ramène à l'individu concret. Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne 1. Introduction*, Paris, L'Arche, 1958, p. 40.

⁶⁰ Georges Balandier, « Essai d'identification du quotidien », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXIV, 1983, p. 5-12.

de façon privilégiée ces rapports construit de la nature et de la culture ⁶¹, de plus en plus refoulés en des univers plus technicisés ?

Considéré à l'époque des sphères séparées comme un refuge, comme un univers souvent défini comme l'envers du monde du travail, ce quotidien a pourtant subi lui aussi de multiples transformations en raison de développements technologiques constants depuis le tournant du XX^e siècle. Des innovations au niveau de l'organisation de la vie matérielle vont donc modifier progressivement la routine quotidienne, les rôles et savoirs qui s'y rattachent, ce qui retentit inévitablement sur l'ensemble. Comment se réaménage le privé lorsqu'une partie des besoins essentiels, autour desquels il était construit sont confiés à des distributeurs de services, à des institutions, régis par des normes de type bureaucratique ou industriel ⁶² ? Gardant en mémoire qu'une large partie de ces tâches étaient jadis attribuées et apprises à travers des identifications de rôles plus ou moins assimilées au genre féminin, à quelles normes, à quels rôles nouveaux ou anciens ces activités sont-elles désormais rattachées ?

Pour ce faire, nous explorerons, par-delà les pratiques, les composantes normatives de la vie quotidienne et du cours de l'existence, allant du modèle explicite, des rôles et ensembles de rôles, aux simples énoncés de la sagesse populaire qui continuent de justifier ou d'accompagner les événements de la vie ⁶³. Nous chercherons à voir comment les événements de la vie quotidienne se modifient selon les phases de l'existence. Nous nous attarderons à ces discours éminemment subjectifs qui révèlent la texture de la temporalité avec ses cycles journaliers, ses rythmes naturels ainsi [32] que ses célébrations saisonnières ou ses

⁶¹ Christian Lalive d'Épinay, « La vie quotidienne. Essai de construction d'un concept sociologique et anthropologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXIV, 1983, p. 22.

⁶² Voir l'étude de Pascale Pynson, qui explore la transformation des habitudes des consommateurs à l'ère de la restauration de masse : *La France à table, 1960-1986*, Paris, Éditions La Découverte, 1987, 268 p.

⁶³ Bernice L. Neugarten, Joan W. Moore et John C. Lowe, « Age norms, âge constraints and adult socialization », *op. cit.* Quant à ces expressions de la sagesse populaire où William Goode croit déceler les codes d'âges, on les retrouve dans les enquêtes suivantes : Richard Hoggart, *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 420 p. et Léonard I. Pearlin, *op. cit.*, p. 174-192.

moments extraordinaires qui se détachent sur la grisaille de l'existence de tous les jours.

On retrouve donc ici le lien construit entre la vie quotidienne et le cours de l'existence. Car, la vie quotidienne scandée par les alternances du jour et de la nuit, caractérisée par le répétitif et les aménagements des activités journalières, reflue peu à peu sur la totalité de l'existence, sur la « biographie tout entière »⁶⁴. Ces deux concepts de vie quotidienne et de cours de la vie, variables impalpables et fugaces comme le rapport au temps qu'elles désignent⁶⁵, renvoient donc l'un à l'autre, comme les deux extrémités d'un même écheveau. Bien sûr, c'est à travers des activités, des événements, des décisions, que se tisse la quotidienneté et que s'effectuent les parcours sur le chemin de l'existence. Nos analyses s'efforceront d'en retracer les articulations et la dynamique, d'en décrire les étapes pour des époques et des milieux différents.

C'est pourquoi nous nous attarderons aux transitions⁶⁶ et aux passages de statuts⁶⁷ accompagnés ou non de rituels. Le concept de rituel tant dans ses aspects répétitifs que dans ses aspects festifs servira à repérer certaines formes sociales théâtralisées de cette temporalité. Que deviennent les rituels et en particulier les rites de passage dans une société sécularisée⁶⁸ ? Ont-ils tendance à se retrouver uniquement dans le domaine du privé, du familial ? D'où tirent-ils leur origine ou leur

⁶⁴ Peter Berger et Thomas Luckman, *The Social Construction of Reality*, New York, Penguin Books, 1981, p. 41.

⁶⁵ William Goode parle des cycles de vie individuels et des cycles familiaux comme des « elusive variables » tout en soulignant leur importance, *op. cit.*

⁶⁶ Anne Foner and David Kertzer, « Transitions over the Life Course : Lessons from Age-Set Societies », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 5, 1978, p. 1081-1104.

⁶⁷ Barney Glaser et Anselm L. Strauss, *Status Passage*, Chicago et New York, Aldine Atherton, 1971, 205 p. Dans cette théorie élaborée à partir d'un matériel comparatif considérable, les auteurs se proposent d'élargir les observations et les analyses de Van Gennep pour inclure les changements de statuts non régis par des règles explicites.

⁶⁸ Voir *Les rites de passage aujourd'hui*. Actes du colloque de Neuchâtel, sous la direction de Pierre Centlivres et Jacques Hainard, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1986, 238 p. (Coll. « Cheminements »).

légitimation ⁶⁹ ? Dans quelle mesure contribuent-ils encore à marquer certains changements de rôles ou même d'identité ?

Au coeur de la transformation des cycles de vie féminins et de leurs représentations, objet principal de cette étude, nous retrouvons enfin un questionnement percutant sur le rapport au biologique vécu autrefois comme destinée et que l'ère des maternités choisies et de la technologie ménagère viennent modifier, sans toutefois l'anéantir. C'est ce rapport privilégié et empreint d'ambiguïté, qu'il s'agit d'interroger, de comprendre, en demeurant à l'écoute des récits biographiques évoquant la vie quotidienne et l'existence des femmes d'hier et d'aujourd'hui.

[33]

NOTES DU CHAPITRE 1

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[34]

[35]

[36]

⁶⁹ Pour une étude de rituels d'origine politique incluant des rites de passage, voir Christel Lane, *The Rites of Rulers, Ritual in Industrial Society : The Soviet Case*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, 308 p.

[37]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 2

L'ÉTUDE DU TEMPS DE LA VIE.

Méthodologie et description des sources

[Retour à la table des matières](#)

Le survol des travaux concernant les cycles de vie individuels visait à mieux cerner le problème auquel cette étude voudrait apporter quelque éclairage, celui de leurs transformations historiques. Il faut maintenant préciser de quelles façons nous avons traduit ce questionnement dans la réalité ; à partir de quelles données et au moyen de quel type d'analyse de ces données nous avons effectué notre recherche. Dans l'ensemble, ces choix relèvent de l'objet de l'étude, difficile à cerner sous ses dimensions historiques, culturelles et individuelles, parce que ces dimensions font appel aux aspects intériorisés de la vie sociale. D'où le recours à des méthodes qualitatives, tant pour ce qui est des sources utilisées que des types d'analyses qui visent à explorer les phénomènes dans toute leur complexité, pour les comprendre et les interpréter.

UNE ÉTUDE QUALITATIVE

[Retour à la table des matières](#)

Dans cette perspective, les théories et les travaux évoqués jusqu'ici ont été utilisés, non pas pour formuler des hypothèses que nous irions vérifier par la suite, mais pour éclairer par la comparaison les phénomènes repérés dans la réalité à l'aide de méthodes qualitatives. Les sources consultées demeurent premières dans notre exploration des thèmes liés aux cycles de vie. La théorie a certes contribué, en interaction constante avec les données empiriques, à toutes les étapes de la recherche : définition du [38] problème, cueillette, analyse et interprétation. Pour chaque thème analysé, la confrontation des données avec les résultats d'autres recherches, tant québécoises que françaises ou américaines, a aussi contribué à élargir nos analyses et nos interprétations.

Une telle démarche de va-et-vient entre les données et la théorie a été présentée de façon systématique par Glazer et Strauss, mais elle est pratiquée depuis fort longtemps par toutes les sciences humaines qui s'appuient sur la comparaison, peu importe que les données comparées soient quantitatives ou qualitatives. De l'approche définie par Glaser et Strauss, retenons surtout son explicitation de la comparaison dans toute recherche sociologique ⁷⁰. Cette comparaison on la retrouve bien sûr au coeur de notre analyse des documents personnels, mais surtout, elle articule l'ensemble d'une démarche qui vise à documenter une transformation historique et à élucider certaines de ses dimensions culturelles. De là découle le premier grand découpage de l'étude, celui des périodes étudiées.

⁷⁰ Barney G. Glaser and Anselm L. Strauss, *The Discovery of Grounded Theory*. Chicago Aldine Publishing 1970, chap. 5 « The Constant comparative method of Qualitative Analysis », p.101-158

*Le découpage chronologique :
ses objectifs comparatifs*

Pour étayer l'existence d'une transformation historique, il faut comparer une même société à divers stades de son histoire. Ce type de comparaison se fait couramment, par exemple, en utilisant des indices démographiques. Ainsi un portrait démographique de la Nouvelle-France et du Québec moderne fait ressortir l'existence de grands changements des cycles de la vie familiale sans nous dire toutefois comment ils sont vécus ⁷¹. De tels portraits schématiques, qui permettent aussi d'identifier des variantes au sein d'une même époque, renvoient à la spéculation pour ce qui est de leurs implications réelles. De plus elles sont muettes sur le passage de l'une à l'autre étape des phénomènes examinés. Peter Laslett soulève cette question en ce qui concerne la socialisation des enfants que laisse deviner la composition des ménages selon les cycles familiaux dans l'Occident ancien ; il souligne la difficulté d'en connaître les dimensions idéologiques, normes, modèles, croyances, vu la rareté des témoignages ⁷². Pour sa part, Michael Anderson tire plusieurs hypothèses intéressantes des indices démographiques en comparant les cycles de vie individuels des femmes en Angleterre, depuis le milieu du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours ; il utilise quelques autobiographies pour en illustrer des [39] aspects vécus et proposer des hypothèses sur les implications socio-culturelles de ces changements ⁷³.

⁷¹ Évelyne Lapierre-Adamcyk, Yves Landry, Jacques Légaré, Denis Morissette et Yves Péron le cycle de la vie familiale au Québec : vues comparatives, XVII^e-XX^e siècles » *Cahiers québécois de démographie*.vol.13 no 1, avril 1984.p. 59-76. Hervé Le Bras, à partir d'indices démographiques des sociétés française pour les XV^e et XX^e siècles, fait apparaître plusieurs différences mais aussi des relations étonnantes similitudes des relations de parenté. (« évolution des liens de famille au cours de l'existence. Une comparaison entre la France actuelle et la France du XVIII^e siècles *Les âges de la vie*, tome 1, *op cit.* p 27-45.

⁷² Peter Laslett, « Le cycle familial et le processus de socialisation : caractéristiques du schéma occidental considéré dans le temps », Jean Cuisenier, *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, p. 317-337.

⁷³ Michael Anderson, « The émergence of the modern life cycle in Britain », *Social History*, vol. 10, n^o 1, janvier 1985, p. 69-88.

Notre étude, plus modeste dans ses objectifs, ne concerne que les femmes du Québec francophone, sans même pouvoir généraliser à l'ensemble d'entre elles, des résultats obtenus par des procédés qui maximisent la richesse des données au détriment de leur représentativité. Le but visé étant de mieux connaître ces aspects culturels inaccessibles à des approches plus sélectives, nous avons reconstitué les cycles de vie féminins à deux périodes bien distinctes de l'histoire du Québec : les décennies entourant le tournant du siècle (1880-1940) et celles de la période récente (1950-1985). Pour ce faire, nous avons eu recours à deux types différents de documentation et chacune d'elles sera soumise à une analyse distincte. À l'inverse des études citées plus haut, le matériel qualitatif sera premier dans cette recherche mais les données démographiques, lorsque disponibles, encadreront et éclaireront les témoignages.

La vie adulte au centre de l'analyse

Outre ce découpage par périodes historiques, l'étude opère un second découpage dans l'ensemble du cycle de la vie, le centrant sur la vie adulte et sur le milieu de la vie, sans pour autant laisser entièrement dans l'ombre ce qui précède l'entrée dans la vie adulte et ce qui suivra la sortie graduelle de certains rôles du milieu de la vie. Nous avons limité cette recherche aux femmes vivant avec un conjoint et ayant un ou des enfants, parce que la maternité et les transformations de la vie quotidienne, sous ses différents aspects, sont au centre de la transformation des cycles de vie individuels des femmes. Une histoire du célibat féminin apporterait sans doute une dimension complémentaire à notre analyse. Outre l'intérêt grandissant pour la vie adulte, peu étudiée jusqu'à présent, en mettant l'accent sur la vie quotidienne plutôt que sur les transitions habituellement examinées, il devenait difficile d'aborder la totalité du cours de la vie dans une même étude. Cependant, on ne saurait saisir la vie adulte sans la situer dans la totalité de l'existence et en particulier dans les apprentissages aux étapes antérieures et sans évoquer les transitions qui plus directement y donnent accès ⁷⁴. C'est donc

⁷⁴ Une étude historique des jeunes filles procède de façon identique faisant maintes incursions dans la vie adulte bien que l'étape étudiée soit la jeunesse

dire qu'il s'agit davantage d'une mise au foyer de la lentille, que d'un découpage bien tranché. À cet égard, notre matériel d'enquête de nature rétrospective ramène [40] lui-même l'attention sur ces alentours de la vie adulte, en particulier la jeunesse mais aussi, par moments, l'enfance et la vieillesse. Il rétablit également la complexité des changements historiques au-delà du découpage (toujours) arbitraire de l'objet.

Le contraste entre le passé et le présent se dégagera certes davantage en confrontant ultérieurement les deux parties de cette étude dont l'une vise à reconstituer un modèle ancien des cycles de vie féminins et l'autre à saisir la face moderne et même postmoderne du phénomène. Pourtant, la dimension longitudinale de cette étude ne se limite pas à cette mise en perspective de deux portraits historiquement situés. Au sein de chacune des deux périodes et pour chacun des thèmes étudiés se manifestent des éléments de transformations amorcées dès le tournant du siècle et des continuités persistantes dans la vie des femmes d'aujourd'hui. Nous y reviendrons tout au long de l'analyse et en conclusion.

Sans s'attarder davantage sur les différences de procédures concernant chacune des deux parties de l'étude, puisque les sources feront l'objet d'une présentation dans chaque ouvrage, il importe de s'attarder quelque peu à ce qui ressortit au choix des sources et à leur statut commun de documents biographiques et de discours. Nous mentionnerons en dernier lieu quelques grands principes d'analyse qui relèvent de l'approche comparative appliquée cette fois à une échelle plus petite, entre des récits émanant de plusieurs individus.

(Yvonne Knibiehler, Marcel Bernos, Elisabeth Ravoux-Rallo, Éliane Richard, *op. cit.*).

LE PASSAGE PAR LES RÉCITS

[Retour à la table des matières](#)

Si l'expérience du temps s'enracine dans une série d'activités, de rôles et d'événements dont la succession jalonne le parcours de l'existence, cette expérience ne saurait être évoquée comme expérience temporelle autrement qu'à travers un récit. « Le temps devient temps humain dans la mesure où il est articulé de manière narrative », écrit Paul Ricoeur ⁷⁵. « Raconter c'est vivre », conclut un spécialiste du récit pour expliquer cette fuite de la mort qui enchaîne et relance les contes des *Mille et une nuits* ⁷⁶. N'est-ce pas parce que le récit biographique s'appuie sur un semblable désir de rassembler des bribes ou la totalité de son existence, que l'on obtient de tels discours en entrevues ou que s'écrivent des mémoires ?

[41]

Devant les ambiguïtés des discours biographiques, toute science humaine se retrouve pourtant devant des formes narratives peu différentes de celles qu'elle devra à son tour utiliser pour décrire des phénomènes sociaux, pour reconstituer et interpréter des processus temporels ⁷⁷. Pour l'instant, il suffit de s'arrêter à la nature du matériau, un récit rétrospectif sur sa propre vie, dans ses rapports avec l'objet étudié, l'expérience du temps de la vie. En quoi ce type de discours nous livre-t-il la clef qui permet d'accéder au temps biographique et quelles en sont les embûches ?

L'histoire d'une vie, fût-ce de sa propre vie, ne saurait être assimilée à l'existence même de la personne qui la raconte, ni même à la totalité de ses activités, comme pourrait la concevoir hypothétiquement (et absurdement) une étude de budget-temps portant sur le court terme ou l'histoire quantitative, si par malheur des archivistes en avaient

⁷⁵ Il souligne aussi l'inverse, à savoir que le « récit est significatif dans la mesure où il dessine les traits de l'expérience temporelle ». (Paul Ricoeur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983, tome 1 (Coll. « L'ordre philosophique »), p. 17.

⁷⁶ Tzvetan Todorov, *Poétique de la prose (choix) suivi de Nouvelles recherches sur le récit*, Paris, Seuil, 1978 (Coll. « Points »), p. 33-46.

⁷⁷ Voir Robert Nisbet, *Sociology as an Art Form*, London, Oxford et New York, Oxford University Press, 1976, 145 p.

comptabilisé tous les moments ⁷⁸. Certes, la société va chercher pour les fins de ses pratiques, certains prélèvements sporadiques dans le magma des événements qui constituent la vie d'un individu. Mais le récit que fait chacun de son existence, ne suit pas nécessairement les axes des recensements, ni même des pièces d'état civil, bien que ces dernières soient susceptibles de coïncider avec certains temps forts de l'existence et d'en révéler les transitions ⁷⁹.

Non seulement l'importance accordée aux événements diffère possiblement d'avec ces indices externes, mais le récit même lorsqu'il s'y appuie, s'enrichit d'une myriade d'éléments concrets et de perceptions sensorielles, s'alourdit de sens et d'émotions, se déploie en réflexions, s'étire en rêveries. Même lorsqu'il tend à une certaine exhaustivité dans la description des événements vécus, le récit autobiographique sélectionne, interprète et hiérarchise les événements ; il les inscrit dans une mémoire. Ce faisant, il constitue une synthèse, une de celles que chacun de nous peut livrer à soi-même et aux autres, à quelque détour de l'existence ⁸⁰. S'il est transmis par l'écriture, le récit autobiographique emprunte des modèles littéraires ou des procédés stylistiques, recourt aux formes de la tradition orale, se prend à son propre jeu, à la beauté des mots, au plaisir de la mise en scène, mais aussi aux pièges de l'oubli ⁸¹.

⁷⁸ Sur les limites des budgets-temps, voir Claude Javeau, « Comptes et mé-comptes du temps », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXTV, 1983, p. 71-82. Javeau propose une approche de la vie quotidienne basée sur le récit dans « Prolégomènes prétendument méthodologiques à une sociologie du quotidien », *Revue de l'Institut de Sociologie*, n^{os} 1-2, 1984, p. 89-99.

⁷⁹ D'où l'intérêt de tout ce courant historique sur l'étude des transitions dont nous avons tiré profit pour nos analyses thématiques lorsque ces études éclairent des résultats induits par l'analyse qualitative.

⁸⁰ Sur l'aspect synthétique du récit, voir Franco Ferrarotti, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983 (Coll. « Sociologies au quotidien »), p. 52, 53.

⁸¹ Claude Abastado, « Raconte ! Raconte... Les récits de vie comme objet sémiotique », *Revue des sciences humaines*, vol. LXII, n^o 191, juillet-septembre 1983, p. 5-21. Sur l'autobiographie comme genre littéraire, voir *Le pacte autobiographique* de Philippe Lejeune, (Paris, Seuil, 1975, 357 p.), qui remet en question la notion de genre pour faire apparaître l'historicité des formes de narration autobiographiques. Voir du même auteur *Je est un autre*, (Paris, Seuil, 1980, 332 p.), qui élargit aux médias et à divers champs de l'édition, la vogue du vécu autobiographique, questionnant l'authenticité de certains récits où la parole est appropriée plus ou moins artificiellement par l'enquêteur.

S'il est recueilli en entrevue, en plus des effets de mémoire et de langage, il fait écho aux questionnements plus ou moins discrets de l'enquêteur, sinon à une grille thématique, s'immisçant dans le discours.

[42]

Ces traits divers liés aux contextes qui entourent la production des documents biographiques comportent, selon les cas, des avantages et des difficultés particulières pour l'analyse. Mais ce n'est pas malgré ces effets de langage, malgré ces dimensions esthétiques et idéologiques, qu'un chercheur peut extraire de ces récits une profusion de données de divers ordres sur le social. C'est leur nature même de discours incluant dans les événements évoqués des valeurs, des silences et des embellissements de la parole, qui renvoie à une vie singulière synthétisée par la mémoire. N'arrivant pas à interpréter adéquatement toute la vie sociale en dépeçant les comportements humains, la sociologie périodiquement fait aussi appel aux témoignages qui en livrent certaines significations ⁸².

L'unité de la vie lorsqu'elle s'y manifeste ⁸³ relève de la cohérence du discours plutôt que d'un postulat se rapportant à l'unité de la vie dans la réalité ou même à une identité individuelle qui serait indéfectible au fil du temps ⁸⁴. Pourtant, bien que chacun y sacrifie plus ou moins à son mythe personnel, le récit nous dit toujours quelque chose de l'identité changeante de son auteur et des milieux qui l'ont façonné. C'est par cette double face, insertion en divers milieux et constitution d'identités, que

⁸² L'historien Lawrence Stone a montré comment l'historiographie, après avoir délaissé le récit, revient à des données susceptibles de révéler la signification symbolique des conduites et produit des formes renouvelées d'histoire narrative (« Retour au récit ou réflexions sur une nouvelle vieille histoire », *Le Débat*, n° 4, septembre 1980, p. 116-142).

⁸³ Pour un bel exemple de cette cohérence d'un récit recueilli en entrevue, Maurizio Catani et Suzanne Mazé, *Tante Suzanne. Une histoire de vie sociale*, Librairie des Méridiens, 1982, 474 p. (Coll. « Sociologies au quotidien »).

⁸⁴ La recherche de cette continuité semble au cœur de la constitution de l'identité, bien que celle-ci ne soit pas figée une fois pour toutes et puisse donner lieu à de véritables métamorphoses (Leopold Rosenmayer, « Biography and Identity », Tamara K. Hareven et Kathleen J. Adams, eds., *Aging and Life Course Transitions : An Interdisciplinary Perspective*, New York et London, The Guilford Press, 1982, p. 27-53). Sur le même sujet : E.-Marc Lipiansky, « Une quête d'identité », *Revue des sciences humaines*, vol. LXII, n° 191, juillet-septembre 1983, p. 62-69.

le récit biographique ouvre la porte à de larges pans de la vie sociale, rend possible l'analyse sociologique de chacun d'eux et la comparaison des récits entre eux.

*Les discours autobiographiques :
formes et fonctions*

C'est leur existence et leur usage dans la vie réelle qui, jusqu'à un certain point, fondent l'utilisation que l'on peut faire des récits biographiques aux fins des enquêtes historiques ou sociologiques ⁸⁵. L'usage de raconter sa vie relève à la fois des démarches de la vie quotidienne, confidences, journal intime, présentation de soi au sens de Goffman, mais aussi, pour une époque relativement moderne, d'une certaine institutionnalisation du discours sur soi qui passe par l'édition, par le curriculum vitae, par la clinique. À côté de fonctions strictement utilitaires d'informations et d'identification sociale des individus, s'y manifestent souvent une recherche de mobilité et de prestige, ainsi qu'une valorisation de la connaissance de soi, tant chez les auteurs que pour le public lecteur. Les formes prises au cours du dernier siècle par ces discours relèvent [43] d'un courant historique où s'affirme l'individualisme en germe depuis la Renaissance ⁸⁶.

À première vue, tout autre serait la fonction sociale de ce vécu dont témoigne la popularité d'histoires de vie issues des milieux paysans ou de classes qui ne maîtrisaient pas anciennement l'écriture, et dont la publication renvoie à une recherche nostalgique du passé par des lecteurs modernes avides d'impressions d'authenticité. Si l'on s'interroge parfois sur l'identité du véritable narrateur de ces ouvrages ou plutôt de leur double narrateur, l'authenticité serait-elle plus grande lorsque le sujet du récit réussit à s'approprier l'écriture, devient l'auteur de sa vie ⁸⁷ ?

⁸⁵ Martin Kohli, « Biography : account, text, method », Daniel Bertaux, éd., *Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences*, Londres, Sage Publications, 1981, p. 61-75.

⁸⁶ Revue de l'Institut de Sociologie. Individualisme et autobiographie en Occident, nos 1-2, 1982, 344 p.

⁸⁷ Philippe Lejeune, *Je est un autre*, op. cit., p. 203-276. Voir B. Jewsiewicki, « Présentation », *Récits de vie et mémoires. Vers une anthropologie*

Chez le lecteur, ce goût nostalgique pour la mémoire des autres renvoie peut-être à une recherche de ses racines, qui n'est qu'une autre face de la recherche d'identité.

En d'autres sociétés, comme dans le Québec traditionnel, d'autres formes de narration empruntées à la tradition orale, religieuse, littéraire sinon au mythe, venaient dire le sens de la vie ; les fables, contes et légendes racontaient des histoires de vies plus ou moins imaginaires, où chacun pouvait saisir certaines figures de son destin. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'à notre époque également, les récits de fictions, les seuls véritables récits au sens littéraire ⁸⁸, soient plus aptes que les récits autobiographiques à traduire certaines réalités sociales ⁸⁹.

À cet égard, la littérature a beaucoup à nous enseigner tant dans ses constructions romanesques que dans les procédés de narration explorés de mille manières par les écrivains de ce siècle pour exprimer l'intériorité ⁹⁰, ce qui explique qu'on puisse aller jusqu'à créer de toutes pièces l'illusion biographique.

On ne saurait pourtant étendre à tous les documents personnels, le doute sur la validité des sources qui peut surgir devant la nature plus ou moins littéraire des autobiographies ou face à la mise à jour de leurs composantes idéologiques, d'ailleurs rarement absentes de nos propres écrits scientifiques. Témoignages parmi d'autres, extrêmement riches de significations et d'informations, il s'agit toujours de mises en forme d'une mémoire et leur usage en tant que données ou sources d'enquête demande à chaque fois un examen préalable pour en préciser la nature et la provenance. À cet égard, entre les deux types de discours biographiques utilisés dans notre étude, documents secondaires et primaires, les différences sont manifestes.

[44]

historique du souvenir, (Sous la direction de B. Jewsiewicki avec la collaboration de F. Montal), Paris, L'Harmattan et Sainte-Foy, Safi, 1987, 344 p.

⁸⁸ Selon la terminologie des études littéraires, le récit de vie n'est pas un récit, c'est un discours. Voir Gérard Genette, « Frontières du récit », *Figures II*, Paris, Seuil, 1969 (Coll. « Points »), p. 49-69.

⁸⁹ C'est le point de vue défendu par Christiane Dufrancatel (« Autobiographies de femmes du peuple », *Le Mouvement social*, n° 105, 1978, p. 147-156).

⁹⁰ Voir Dorrit Cohn, *La transparence intérieure. Modes de représentation de la lie psychique dans le roman*, Paris, Seuil, 1981, 300p. (Coll. « Poétique »).

*Les autobiographies et les récits de vie oraux :
deux types de documents*

Les autobiographies et les journaux intimes apparaissent à certains historiens comme susceptibles de mieux faire surgir les valeurs propres aux narrateurs que les récits de vie oraux dont les contenus renvoient aussi à qui les sollicite. Pour sa part Jean-Pierre Rioux souligne la plus grande authenticité des autobiographies écrites qui avouent leurs valeurs, ce qui l'amène à suggérer de combiner l'écrit et l'oral dans un effort de diversification des sources ⁹¹. Distinguant entre le récit de vie recueilli en entrevue, l'histoire de vie publiée par l'ethnologue sur la vie d'autrui et l'autobiographie où le narrateur est le sujet du récit, Charlotte Linde précise que l'autobiographie et le récit de vie ne se distinguent pas uniquement par le support écrit ou oral du discours, mais par la cristallisation plus grande, dans l'autobiographie, du récit de ce qui est arrivé à l'auteur et du sens conféré aux événements ⁹². En plus d'être moins fixée, la relation directe d'interaction propre au récit de vie sollicitée en entrevue favorise pour sa part cette confrontation entre informateur et chercheur, qui permet d'élargir le questionnement initial de la recherche pour faire place à l'imprévu et à la découverte. Ceci démarque la méthode biographique des approches plus indirectes ⁹³. Certains chercheurs choisiront l'entrevue à la fois parce qu'elle risque d'atteindre des couches de la population qui n'écrivent pas, d'explorer des thématiques mal couvertes par les archives pauvres en documents personnels

⁹¹ Jean-Pierre Rioux, « L'historien et les récits de vie », *Revue des sciences humaines*, vol. LXII, n° 191, juillet-septembre 1983, p. 23-31. Pour un point de vue différent sur le recours alterné à des sources orales et écrites, voir Philippe Joutard, « L'erreur et le flou, objets d'histoire », *Récits de vie et mémoires. Vers une anthropologie historique du souvenir*, p. 63-71.

⁹² Charlotte Linde, « Explanatory Systems in oral life stories », Dorothy Holland et Naomi Quinn, eds., *Cultural Models in Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 345.

⁹³ Voir Paul Thompson, « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXLX, juillet-décembre 1980, p. 249-267 ; Daniel Bertaux, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *ibid.*, p. 197-223.

ou parce qu'une cueillette systématique de témoignages décuple la fiabilité des contenus et facilite, en principe, la comparaison des données.

Si nous avons utilisé successivement des autobiographies publiées et des récits de vie oraux, ce n'est nullement pour les comparer, ni même pour en vérifier les contenus, mais parce que ces sources différentes nous permettaient d'appréhender des périodes éloignées dans le temps. Différentes sous l'angle de la cueillette, de l'époque remémorée, parfois même des thèmes traités, nos sources s'apparentent en ce qu'elles constituent dans les deux cas des documents personnels, c'est-à-dire des évocations d'événements assorties de leurs significations subjectives ⁹⁴.

La cueillette d'entrevues sous forme de récits de vie auprès de trente-huit femmes vivant avec un conjoint, ayant au moins un enfant, occupant ou non un emploi au moment de l'entrevue et appartenant à trois cohortes d'âge, nous a permis d'obtenir des [45] observations assorties de réflexions personnelles, tant sur la vie quotidienne vécue au moment de l'entrevue que sur celle de périodes antérieures évoquées rétrospectivement. L'entrevue centrée sur la vie adulte s'attardait aussi à la phase de la jeunesse et à ses apprentissages ; l'enfance n'y était abordée que si la répondante y faisait spontanément appel. À ces données qui comportaient déjà plusieurs composantes longitudinales, il fallait un point de comparaison dans le temps.

Pour la première partie de notre étude, nous avons donc rassemblé des documents personnels publiés, en majeure partie des autobiographies, afin de constituer un corpus sur les cycles de vie de femmes au Québec au tournant du siècle. Bien que certains des écrits constituant le corpus soient des témoignages de femmes célibataires et que certains aspects de la vie des femmes célibataires apparaissent en cours d'analyse, l'objet de l'étude se limite au cycle de vie des femmes mariées et mères. La période couverte commençait au dernier quart du XIX^e siècle et comprenait surtout des faits narrés par des femmes dont la jeunesse et le mariage se situaient dans les premières décennies du XX^e siècle. Dans ces récits rédigés et publiés par les auteurs, souvent à l'instigation

⁹⁴ Éric de Dampierre définit ainsi les documents personnels : « Tout document qui exprime comment un individu considère la situation sociale à laquelle lui-même participe, et les expériences auxquelles il est mêlé. » « Le sociologue et l'analyse des documents personnels », *Annales E.S.C.*, vol. 12, n° 3, juillet-septembre 1957, p. 442-454.

de leurs proches, les étapes de la vie sont inégalement traitées et les étapes privilégiées sont parfois la vie adulte, mais souvent l'enfance. Ces récits d'enfance renseignent toutefois sur la vie quotidienne de la mère et sur la préparation aux rôles de la vie adulte. Puisque notre but était de rejoindre le tournant du siècle, c'est pour une part à travers ces souvenirs d'enfance que nous l'avons fait ou à travers les souvenirs personnels d'auteurs qui évoquent plus d'une période.

Malgré leur diversité, ces documents ont constitué un riche corpus pour l'étude des cycles de vie féminins et de la vie quotidienne des femmes adultes. À cet égard, la problématique ébauchée a donné lieu à des catégories d'analyses qui ont permis de faire un lien entre le sujet de l'enquête et des textes issus de préoccupations diverses. Les grandes étapes de la vie, leurs apprentissages, leurs rituels et leurs pratiques quotidiennes y sont l'objet de descriptions variées. Ils rejoignent avec des nuances variables et une présence inégale, plusieurs des thèmes contenus dans le guide utilisé comme aide-mémoire lors de nos entrevues. La parenté de ces thèmes avec les catégories définies au départ est cependant insuffisante pour que soit exploitée la richesse de ce matériel, richesse qui tient à la diversité de vies singulières et de leurs représentations et aussi aux constantes qu'on peut y déceler.

[46]

Quelques principes d'analyse des récits

Bien que l'objet de notre étude soit une dimension individuelle de l'existence, c'est sous l'angle socio-culturel que nous voulons rejoindre la vie quotidienne au cours de certaines étapes de l'existence. De ces phénomènes, chaque récit révèle quelque chose, mais seule la comparaison des récits entre eux permet d'aller au-delà d'une existence singulière pour faire ressortir les particularités d'une société, d'un milieu, d'une époque. Il s'agit de l'analyse transversale qui se fait en comparant certains thèmes des récits entre eux.

Si cette comparaison conduit à des généralisations de type sociétal, elle s'appuie sur une autre forme d'analyse préalable à la précédente, et qui vise à bien situer chacun des éléments composant le récit dans la totalité du discours biographique dont il fait partie. Il s'agit de l'analyse

verticale. Dans les autobiographies écrites, la structure de la narration, les modes d'expression constituent les dimensions essentielles de cette analyse verticale qui consiste aussi à situer l'auteur par rapport à son milieu, aux personnages qu'il évoque et aux contextes historiques de la narration. La datation des événements évoqués mais aussi la date de parution des textes sont des aspects importants dans l'analyse de chacun et les recoupements autour de thèmes ne sauraient faire abstraction des périodes où ils s'insèrent, certains témoignages couvrant presque un siècle.

Dans tous les types de documents, les dimensions psychologiques qui apparaissent, sont reliées à des phénomènes de rôles, d'identité, d'apprentissage, qui éclairent des faits socio-culturels, mais ne servent pas à présumer de la psychologie individuelle des auteures ou des informatrices.

De toutes façons, dans la présentation de nos données, cette partie préalable à l'analyse de chaque récit s'estompe quelque peu pour laisser apparaître ce qui se dégage de l'analyse transversale⁹⁵. Ici surgit le dilemme de l'approche biographique pour le sociologue qui risque de demeurer fasciné par chacun de ces récits dont la force d'évocation et la capacité intégratrice rendent souvent les composantes du social mieux que bien des analyses. Les récits constituent en effet autant de formes singulières de généralisation.

[47]

Pour qui veut aller au-delà de ce que révèle un seul récit, le dilemme consiste à construire ce qui est de l'ordre du général sans dissoudre entièrement le matériau qui fonde cette généralisation, c'est-à-dire les variantes singulières chargées de significations multiples⁹⁶. Diverses solutions sont possibles dont certaines visent à préserver l'unicité du récit⁹⁷ alors que d'autres regroupent les témoignages autour de certains

⁹⁵ Pour une explicitation de cette double démarche, voir Paul Thompson, « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *loc. cit.*

⁹⁶ Pour un exposé détaillé des aspects méthodologiques liés à la cueillette et à l'analyse des récits de vie oraux, voir Jean Poirier, Simone Clapier Valladon et Paul Raybaut, *Les récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 238 p.

⁹⁷ Léon Bernier et Isabelle Perrault ont recours à un procédé de mise en parallèle des récits et de l'analyse (*L'artiste et l'œuvre à faire*, Québec, Institut

thèmes recourant à divers moyens d'intégrer la richesse d'information des récits biographiques ⁹⁸. Telle est plutôt la démarche qui préside à notre présentation, les autobiographies qui ont inspiré cet ouvrage étant déjà des publications à part entière auxquelles chacun pourra se référer.

Les généralisations que nous tirons de la comparaison des récits entre eux, permettent de saisir le phénomène, à la manière d'un type idéal. À partir d'une mosaïque de témoignages situés dans leurs époques respectives, nous croyons avoir construit un portrait dynamique des cycles de vie des femmes au tournant du siècle selon des procédés, certes analytiques et inductifs. Le rendu en apparence impressionniste de ce portrait révèle que pour évoquer des processus temporels, l'historien où le sociologue doit à son tour recourir au récit. Cependant, l'aspect vivant de cette reconstruction ne tient pas seulement à des effets de narration qui nous sont propres, mais s'enracine le plus souvent dans les bonheurs d'expressions de toutes ces femmes qui ont pris la plume pour communiquer ou pour échapper à l'oubli. Cette richesse ancrée dans la singularité des récits se manifeste dès l'examen critique des sources.

québécois de recherche sur la culture, 1985, 511 p.). Dans *The Edwardians*, Paul Thompson incorpore à son étude historique, des portraits d'individus représentant chaque classe sociale, combinant ainsi les deux modes d'analyse.

⁹⁸ Renée B. Dandurand et Lise Saint-Jean, *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 289 p.

LA VIE DES FEMMES AU TOURNANT DU SIÈCLE : PRÉSENTATION CRITIQUE DES SOURCES

[Retour à la table des matières](#)

Pour découvrir certains aspects du cycle de vie des Québécoises dans le passé, il était nécessaire de rechercher d'abord des témoignages de femmes. Or, ces témoignages écrits sont clairsemés si l'on exclut les œuvres romanesques. Notre étude de la vie des femmes pour la période 1880-1940, s'appuie sur une quarantaine d'ouvrages appartenant à la littérature dite personnelle, en majeure partie écrits par des femmes et dont la plupart sont des autobiographies et des mémoires. Il nous est apparu utile d'inclure aussi dans ce corpus, pour l'élargir, quelques biographies dont le personnage principal est un membre de la famille de l'auteure, mais où le narrateur s'inspire largement de souvenirs personnels, [48] ce qui rapproche son texte d'une autobiographie. Des autobiographies d'auteurs masculins ont été aussi ajoutées au corpus, certaines, largement utilisées parce qu'elles traitent abondamment de la vie privée ou d'une phase particulière de la vie familiale. D'autres interviendront à peine, apportant un détail intéressant ou confirmant une information et seront considérées comme documents complémentaires, ce qui est aussi le cas des mémoires s'apparentant aux chroniques d'une époque. Font cependant partie de la documentation principale, un journal intime et deux correspondances ⁹⁹.

Ces publications sont hétérogènes tant par la diversité des milieux représentés que par le genre de l'ouvrage et par le type d'écriture. De plus, ils varient par rapport à notre objet, le cycle de l'existence. Certains ouvrages traitent exclusivement de la jeunesse et même de

⁹⁹ On trouvera en annexe la liste des ouvrages qui ont constitué ce corpus. Ils étaient en bonne partie recensés dans Denise Lemieux et Lucie Mercier, *La recherche sur les femmes au Québec bilan et bibliographie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 306-310. Nous avons complété cette recension, ajoutant jusqu'à la dernière phase de l'analyse des publications récemment parues. Les ouvrages suivants nous ont été très utiles, tant pour compléter notre corpus que par leurs analyses historiques ou littéraires sur les écrits de littérature personnelle : Yvan Lamonde, *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 275 p. ; Françoise Van Roey Roux, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 254 p.

l'enfance comme les mémoires d'Agnès Larin ¹⁰⁰ et ceux de Jeannette Vekeman-Masson ¹⁰¹. D'autres couvrent la totalité de la vie comme *Mes mémoires* de Théodora Dupont ¹⁰². Enfin certaines œuvres relèvent de la culture populaire peu importe l'origine sociale de leurs auteurs ; d'autres font partie d'un domaine dit savant que ce soit la littérature, la psychologie ou l'histoire. Ainsi des écrivains ont écrit des autobiographies qui s'imbriquent tout naturellement dans la totalité de leurs œuvres, tels Claire Martin, Pierre Benoit. Par leur utilisation de documents et d'une approche proprement historique d'autres livres appartiennent à l'historiographie, comme la biographie de Victor Morin par Renée Morin ou l'histoire de sa famille entreprise par l'historienne Julienne Barnard avec les *Mémoires Chapais* ¹⁰³. La plupart des ouvrages contribuent à l'édification d'une mémoire collective que celle-ci relève de l'histoire de la vie privée ou d'une histoire de la vie sociale à partir du point de vue des individus.

La construction d'une mémoire familiale

L'homogénéité relative de ces documents vient en effet de ce qu'ils constituent, à des degrés divers, des expressions d'une mémoire familiale. C'est en puisant largement dans les archives privées de sa famille et en utilisant aussi la tradition orale et ses propres souvenirs, que l'historienne Barnard a constitué pour sa part un nouveau genre, la chronique familiale. Marcel Trudel écrivait dans la préface de ces mémoires : « Elle est de cette famille dont elle tient, pour ainsi dire le registre (on disait autrefois le [49] livre de raison) et elle est la gardienne

¹⁰⁰ Agnès Larin, *D'où viens-tu Agnès ?* Montréal, Éditions Bergeron inc, 1980, 167 p.

¹⁰¹ Jeannette Vekeman Masson, *Grand-maman raconte la Grosse-Île*, Québec, Les éditions La Liberté, 1981, 190 p.

¹⁰² Théodora Dupont, *Mes mémoires*, La Pocatière, Musée François Pilote, 1980, 712 p.

¹⁰³ Renée Morin, *Un bourgeois d'une époque révolue : Victor Morin, notaire, 1865-1960*, Montréal, Éditions du jour, 1967, 159 p. ; Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, Documentation Correspondances Souvenirs, 1744-1848, Montréal, Fides, 1961, t. 1 ; 1848-1875, 1961 t. 2 ; 1875-1888, 1964, t. 3.

de cette ancienne et haute demeure, musée à l'état naturel, dont elle raconte l'histoire comme une personne qui lui est chère ¹⁰⁴. »

Sans passer par le détour de la méthode historique, la plupart de nos auteurs ont voulu transmettre des souvenirs à leurs enfants et petits-enfants, telle Caroline Béique : « Il ne faut pas qu'on cherche ici un essai littéraire ou la perfection du style. [...] Je suis une simple mère-grand qui raconte des histoires à ses petits-enfants ¹⁰⁵. » À l'instar de cette femme qui rend en même temps hommage aux générations qui l'ont précédée, on veut exprimer, l'admiration pour une mère, un père ou une grand-mère. On commémore leur souvenir selon des modalités qui en certains cas confinent à un culte. Plus simplement, on veut transmettre modèles et valeurs aux générations qui suivent :

Chers enfants, je vous lègue le souvenir de vos ancêtres, hommes et femmes, comme un précieux héritage. Puisez dans leur exemple une ligne de vie droite et digne. Si dans la vie un vent contraire semble vouloir vous empêcher d'aller de l'avant ou que vous ne pouvez profiter des marées, faites alors comme les navigateurs de la Grosse-Île : entre deux bourrasques, prenez des bordées. Vous atteindrez quand même le rivage. Les vrais marins de l'Île savaient naviguer « vent debout » ¹⁰⁶.

C'est d'ailleurs souvent à la demande de ses enfants que le mémorialiste prend la plume. De même, c'est dans une sorte de dialogue entre un grand-père et son petit-fils que fut constitué le récit de vie de Jos-Phydime Michaud édité sous le titre *Kamouraska, de mémoire* ¹⁰⁷. La publication des correspondances est aussi le fruit d'un semblable désir de communication, au fil des générations. Celle des Gravel en est un bon exemple puisqu'elle avait été conservée par le fils prêtre, qui voulait la publier sous le titre de *Journal de ma mère*. C'est une belle-fille de Jessie Gravel qui finalise l'édition de ces lettres dédiées « À Laurianne Gravel-Hébert, la fille de Jessie, dont la fidélité au souvenir de sa mère

¹⁰⁴ Marcel Trudel, préface aux *Mémoires Chapais*, t. 3.

¹⁰⁵ Mme F. -L. Béique (Caroline Desaulles) *Quatre-vingt ans de souvenirs*, Éditions Bernard Valiquette, 1939, « Avant propos », p.10.

¹⁰⁶ Jeannette Vekeman Masson, *op. cit.*, préface.

¹⁰⁷ Jos Phydime Michaud, *Kamouraska, de mémoire... Souvenirs de la vie d'un village québécois*. Recueillis par Fernand Archambault, Paris et Montréal, François Maspero et Boréal Express, 1981, introduction, p. 7-14.

témoigne de l'amour qui a toujours uni cette famille ¹⁰⁸. » Enfin, Jeanne L'Archevêque-Duguay en éditant les lettres de sa belle-mère, s'efface derrière de courts textes de présentation sur le milieu rural. Sa préface témoigne d'une intention qui dépasse l'intérêt purement historique, c'est celle de faire connaître la richesse humaine et spirituelle d'une femme avec qui elle a partagé « trente ans de vie commune ¹⁰⁹ ».

[50]

Les femmes semblent jouer un rôle important dans la mise à jour de ces mémoires familiales. À quelques exceptions près, les autobiographies masculines traitent davantage des milieux de travail que de la vie privée. Par exemple les *Mémoires d'un bourgeois de Montréal (1884-1949)* de Joseph-Edmond McComber constituent un véritable manuel de pédagogie de la petite entreprise dont les titres des chapitres sont inspirés des vertus essentielles en affaires ¹¹⁰. Sans doute ces thématiques reflètent-elles simplement la division des rôles et l'expérience vécue. Moins centrés sur la vie quotidienne de la famille, les souvenirs masculins manifestent un semblable intérêt pour les faits et gestes des ancêtres.

Le goût des généalogies

Phénomène analogue à celui qu'a observé Béatrix Le Wita pour des familles parisiennes interrogées sur leur passé ¹¹¹, les milieux populaires ont une mémoire familiale plus courte mais non moins riche que les milieux moyens ou bourgeois. Les mémoires de ces derniers s'appuient sur des connaissances livresques et cherchent à embellir sinon anoblir leurs origines. À cette fin, les recherches généalogiques et

¹⁰⁸ *Les Gravel*, Correspondance recueillie par Lucienne Gravel, Montréal, Boréal Express, 1979, dédicace.

¹⁰⁹ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *Lettres d'une paysanne à son fils*, Montréal, Leméac, 1977, p. 18.

¹¹⁰ Joseph-Edmond McComber, *Mémoires d'un bourgeois de Montréal (1874-1949)*, préface de Jean-Pierre Wallot, établissement du texte par Rita Wallot, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, 301 p. (Coll. « Documents d'histoire »).

¹¹¹ Béatrix Le Wita, « La mémoire familiale des Parisiens appartenant aux classes moyennes », *Ethnologie française*, vol. XIV, n° 1, 1984, p. 57-66.

historiques s'entremêlent à la tradition orale cristallisée autour des célébrités de la tribu. Ainsi, les souvenirs de madame Béique, descendante des Papineau et des Dessaulles, comportent de longues évocations destinées à maintenir vivants pour ses petits-enfants, des personnages déjà inscrits dans l'historiographie. Dans ses écrits, les femmes de la famille laissées pour compte par les historiens reprennent la place souvent marquante que leur attribuent leurs descendants.

Moins bien partagés par des origines prestigieuses, plusieurs rappellent à l'existence quelque obscur député, dont une coupure de journal tirée des archives privées permet de retracer une prise de position louable et peut-être unique. Sinon on se contentera de sa notice nécrologique, prodigue d'éloges dithyrambiques. La recherche plus indirecte permet de retrouver les premiers débarqués de France. Peu osent aller au-delà de la génération des arrivants, comme le fait l'écrivain Pierre Benoit qui pourchasse jusqu'en 1066 et en Irlande des ancêtres auxquels lui donne droit une grand-mère au patronyme gaélique ¹¹².

C'est au Régime français que remonte Thérèse F.-Casgrain, retraçant les fondateurs de sa lignée paternelle puis maternelle et enfin les aïeux de son mari : « Les origines lointaines de ma famille [51] ainsi que celles de mon mari expliquent probablement le besoin de réformes que je ressens depuis longtemps, ainsi que l'intérêt profond que, par voie de conséquence, j'ai toujours porté à la cause publique ¹¹³. » On ne voit pas très bien en quoi un homme mémorable pour avoir été emprisonné pendant les troubles de 1837-1838, alors qu'il blâmait l'insurrection, ou une fille qui brave les foudres paternelles pour épouser un militaire écossais, viennent nourrir cette ferveur.

N'est-ce pas le passé lui-même, peu important les événements retenus à cette fin, qui permet à l'individu de s'inscrire dans l'Histoire et de rassembler par ce geste symbolique, les faits épars de sa vie ? On se trouve donc un coureur des bois, un zouave pontifical, ou plus facilement, une mère de famille nombreuse, pour garantir son existence et ses valeurs.

¹¹² Pierre Benoit, *À l'ombre du Mancenillier*, Montréal, Éditions Bergeron Inc., 1981, p. 28.

¹¹³ Thérèse F. Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du jour, 1971, p. 11.

C'est sous forme de jeu, et non sans ironie, que Claire Martin se met en quête de ses ancêtres du côté maternel, dont elle a adopté le nom, sans s'attarder à la famille d'un père exécré. Elle s'affaire plutôt à évoquer celle de son grand-papa de La Chevrotière, second mari de sa grand-mère, avec qui elle se déniche une lointaine parenté : « De telle sorte que, si grand-papa n'était pas mon grand-père, il se trouvait du moins, par cette lointaine union, mon cousin à la je-ne-sais-combien-tième génération, et cela me ravit. Ce petit cousin est le seul grand-père dont je me réclame et le seul homme que j'ai aimé d'un profond amour filial ¹¹⁴. » Dans la même veine, elle exprime son amour pour les de Bondy parce qu'ils sont apparentés à sa grand-mère maternelle et c'est en badinant qu'elle retrace le premier du nom, dont fait mention le *Journal des jésuites*, mort noyé en état d'ivresse.

C'est néanmoins lorsqu'ils s'appuient sur la tradition orale de la famille et sur leurs souvenirs personnels que les mémorialistes de tous les milieux excellent à reconstruire le passé. Habile romancier et féru d'histoire, Pierre Benoit ne se contente pas de dépouiller ses généalogies ; il burine au moyen de souvenirs et de traditions orales un fascinant portrait des familles au tournant du siècle qui l'ont vu naître, et esquisse celui des générations plus lointaines, conscient que l'« ensemble hétérogène de ceux dont nous descendons forme un fond de tableau aussi complexe que la tapisserie de Bayeux ¹¹⁵ ».

[52]

La mémoire familiale des milieux populaires, davantage tributaire de la tradition orale et souvent plus étendue horizontalement que celle des bourgeois, s'arrête habituellement à l'évocation du grand-père, parfois de l'arrière-grand-mère, mais fait moins appel aux personnages et aux événements mis en relief par l'historiographie. Jos Phydime Michaud dit simplement : « Les Michaud furent, vers 1690, parmi les fondateurs du village de Kamouraska » puis il décrit les déplacements de l'arrière-grand-père. Plus tard, il parlera des discussions de son père sur Louis Riel sans prétendre pour autant qu'un grand-oncle l'avait caché

¹¹⁴ Claire Martin, *Dans un gant de fer. La joue gauche*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1965, p. 21.

¹¹⁵ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 29.

dans son grenier ou avait élevé son fils ¹¹⁶. Marguerite Tremblay fait dire à sa grand-mère qui décrit la maison de famille à Charlevoix :

[...] C'était point le manoir des Laterrières, mais la maison était confortable.
[...] Sais-tu que les Tremblay ont été seigneurs des Éboulements avant les
Laterrière ? De 1710 à 1810.

Elle riait.

— C'était assurément point la même branche, parce qui serait resté au moins
un meuble ou une assiette de ce temps-là ¹¹⁷ !

*L'autobiographie populaire :
un dérivé du conte*

Enracinant leur mémoire en d'humbles objets de la vie quotidienne, outils, livres d'écoliers et missels plutôt que meubles en bois précieux, médailles et parchemins, les auteurs issus de milieux populaires ne sont pas pour autant des chroniqueurs naïfs de l'ancien temps. La plupart sont conscients de l'intérêt ethnologique des faits narrés et se rattachent ainsi aux courants d'histoire les plus actuels, axés sur la culture populaire. Ils pourraient en remonter aux observateurs de toutes disciplines, comme en témoignent par exemple la qualité ethnologique et la complexité des articles d'Alexandrine Beaudoin sur la vie quotidienne en Gaspésie, modestement sous-titrés « Au fil de mes souvenirs ¹¹⁸ ».

C'est par analogie avec la peinture naïve dont l'essor fut marqué en son pays, que le Hongrois János Szàlai parle d'« autobiographie naïve », pour désigner des ouvrages dont la facture et le mode de narration s'apparente à la littérature orale, et en particulier au conte populaire, par le rôle particulier qu'y prend le narrateur. Plusieurs des ouvrages étudiés ici ont ces caractéristiques identifiées par Szàlai et

¹¹⁶ Jos Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 15.

¹¹⁷ Marguerite Tremblay, *Un beau règne*, Prix du quatrième concours littéraire (mensuel *Le Troisième Âge*), Montréal, Libre Expression, 1983, p. 51.

¹¹⁸ Alexandrine Beaudoin, « Au fil de mes souvenirs. La vie quotidienne dans Gaspé-Nord au tournant du XX^e siècle », *Gaspésie*, vol. 20, n° 2, avril-juin 1982, p. 29-35 ; n° 3, juil.-sept. 1982, p. 18-24 ; n° 4, oct.-déc. 1982, p. 17-24.

surgissent d'une « époque de passage », [53] selon l'expression de cet auteur ¹¹⁹. Ici s'explique la relative modernité de nos sources qui, lorsqu'elles émanent de milieux n'appartenant pas au monde bourgeois ou au monde des lettres ou des célébrités, furent habituellement publiées après les années 1960 et même 1970. C'est parce qu'ils surgissent à la frontière de l'ancien et du moderne, que ces documents récemment produits peuvent livrer une moisson d'informations sur la vie sociale au tournant du siècle, à laquelle ramènent la plupart des souvenirs d'enfance.

La distance temporelle et sociale de ces mondes évoqués, se manifeste pleinement lorsque Théodora Dupont raconte sa visite au musée local organisé par les villageois, dans le cadre de fêtes commémoratives ; avec son frère, elle revoit alors certains objets de leur vie quotidienne, la cafetière en argent, les artefacts de la pêche au marsouin, objets d'une culture tombée en désuétude, dont eux seuls peuvent retrouver le sens par la mise en forme d'une mémoire ¹²⁰. Sans que notre analyse ait exclu ces descriptions d'époques et de milieux, c'est uniquement dans leurs rapports avec la formation d'un individu qu'elles sont ici retenues. C'est ainsi que certains ouvrages, qui sont d'excellentes chroniques d'époques et de milieux particuliers, seront ici utilisés uniquement comme documentation secondaire s'ils contiennent peu d'information sur les itinéraires individuels féminins. Même quand le narrateur s'efface derrière les faits narrés, la nostalgie d'un monde disparu n'est pas l'unique aiguillon de ces évocations du passé.

La recherche d'une identité

C'est presque toujours à partir de leur présent que les auteurs entreprennent cette remontée vers le début de leur existence pour en retrouver le fil :

¹¹⁹ János Szálai, « L'autobiographie naïve », *Diogène*, n° 130, 1985, p. 41-50.

¹²⁰ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 688, 689.

Le passé me hantait, m'oppressait. La pesanteur de tous mes rêves accumulés, tassés à en étouffer, devenait pour moi l'étau de fer que mes deux bras ne pouvaient dégager, ni écraser. [...]

Ma retraite fut le coup de grâce. Le terrible quotidien m'échappe. Mon horizon s'élargit. Il y a place pour mes rêves. Enfin, je me retrouve ¹²¹.

Participant de la construction d'une mémoire familiale, qui parfois s'étend à la mémoire plus vaste d'un village, d'une région, [54] d'une classe sociale, les écrits autobiographiques contribuent également, à des degrés divers, à la construction d'une identité personnelle et, par cet aspect, se rattachent également au monde contemporain. Le projet est explicite dans la démarche de Ghislaine Meunier Tardif qui retrace l'existence de sa grand-mère et de sa mère, pour étayer sa réflexion sur les remises en question qui l'interrogent au milieu de sa vie dans le contexte du néoféminisme contemporain ¹²². Traités de façon plus allusive par des femmes parvenues au seuil de la vieillesse, l'écho d'événements et de changements socio-culturels plus récents s'insinuent dans nombre de récits. De tels récits jouent presque toujours sur plusieurs registres de la temporalité, celui d'époques plus ou moins éloignées qu'on tente de ressusciter et celui de mondes plus proches, encore bien vivants, qui par la mémoire et la parole des auteurs contiennent et articulent ces univers plus lointains, en apparence abolis. Ainsi Marguerite Tremblay met en scène au centre de son récit, une grand-mère d'origine rurale qui semble là pour introduire un peu de couleur locale à des souvenirs d'enfance urbains. On vient pourtant à comprendre que c'est l'identification à ce personnage, au temps de sa propre vieillesse, qui permet à l'auteure de donner sens à une vie de sacrifice et de dévouement, celle d'une célibataire ayant élevé treize frères et sœurs, ce qui fait d'elle, à l'instar de sa grand-mère, la mère de tout un clan ¹²³.

Qu'ils constituent un culte des ancêtres ou qu'ils soient colorés par une construction sélective de l'identité, propre au récit autobiographique, ces écrits n'en sont pas moins riches des témoignages sur les

¹²¹ Germaine Bérubé-Genest, *Il était autrefois...*, sl chez l'auteure, 1984, avant-propos.

¹²² Ghislaine Meunier-Tardif, *Vies de femmes*, Montréal, Libre Expression, 1981, 198 p.

¹²³ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 150.

modes de vie, les modèles et les valeurs qui ont imprégné la vie familiale et orienté les individus, sur ces processus de socialisation dont les données quantitatives, les recensements ou les papiers d'état civil ne disent rien. Pour repérer les processus par lesquels s'effectuent les passages d'une étape à l'autre du cycle de vie, ces documents s'avèrent précieux parce qu'ils révèlent, en plus des itinéraires, des apprentissages, des modèles proposés et des rôles adoptés mais aussi des mises à distance et des ruses pour en contourner les aspects contraignants.

La fiabilité du « pacte autobiographique »

Dans quelle mesure ces témoignages répondent-ils aux exigences de la fiabilité ? Inspirée de la vie réelle, comme la fiction qui ne s'en détache jamais totalement, l'autobiographie se présente [55] comme un discours sur la vie du narrateur, ce dernier étant identifié explicitement à l'auteur du récit. Dans ce pacte autobiographique, selon l'expression de Philippe Lejeune, s'exprime une intention de vérité qui donne au récit une certaine crédibilité, sinon pour ce qui est de tel ou tel détail sur lequel la mémoire peut errer, du moins pour ce qui concerne l'histoire de la propre vie de l'auteur, dont il est sans aucun doute le meilleur conteur. Nous avons donc exclu un ouvrage de ce corpus, lorsque certains détails nous faisaient douter de l'identité commune de l'auteur et du narrateur, et l'apparentaient à un livre de fiction. Certes, la frontière n'est pas toujours nette entre l'œuvre autobiographique et l'œuvre de fiction, comme en témoignent quelques poèmes et contes insérés dans les autobiographies de façon rarement gratuite.

La fiabilité des témoignages utilisés n'est donc pas de l'ordre de la véracité des détails mais de l'authenticité d'un discours de l'auteur sur sa vie, incluant ses rêves et ses illusions. Là où elles existent, les précisions de dates, de lieu et d'âge nous ont été très utiles pour situer des expériences que l'analyse confronte l'une avec l'autre dans le but d'en dégager une connaissance plus générale, ce qui renvoie cette fois à la représentativité des sources.

*La représentativité :
les origines sociales des auteurs*

Quels facteurs visibles ou obscurs ont pu présider à la production de ces autobiographies, dont la majorité ont été publiées, sinon écrites, au cours de la dernière décennie ? On ne saurait certes y voir le fruit du hasard et l'on peut même supposer au départ une certaine distorsion, du moins une forme d'exception, dans l'origine sociale et les personnalités des auteurs.

On sait que l'autobiographie a proliféré en Europe dans le sillage de l'individualisme bourgeois ¹²⁴. Philippe Lejeune, observant le lien d'un grand nombre de textes autobiographiques édités au XIX^e siècle en France avec les formes de la vie bourgeoise, cite Frédéric Le Play qui en faisait la promotion pour contrer la désagrégation de la famille traditionnelle. On trouve au Québec quelques échos de cette mode bourgeoise du XIX^e siècle et les premiers mémoires de famille semblent avoir été produits dans ce contexte. Est-ce parce que la bourgeoisie francophone était relativement peu nombreuse, qu'on écrivait peu, ou serait-ce que le bastion familial semblait au Québec bien peu menacé ? La production [56] des mémoires de famille demeurent encore bien mince à cette époque, qui pourtant associait souvenirs d'enfance et littérature du terroir. C'est donc en englobant d'autres genres d'écrits littéraires qui préexistent à la prolifération récente des autobiographies que nous pourrions retenir l'hypothèse de Lejeune suggérant que « l'autobiographie apparaît là où cette civilisation traditionnelle se fissure, mais sous les formes les plus diverses ¹²⁵ ».

Même si l'on s'en tient aux autobiographies et principalement à celles qui furent écrites par des femmes, la diversité des origines sociales est assez grande, sans exclure tout facteur sélectif. Aussi est-il nécessaire de décrire d'abord les composantes de ce corpus qui ne sauraient permettre des calculs de comportements moyens, mais par-delà

¹²⁴ Voir les débats entourant ce sujet dans *Revue de l'Institut de Sociologie. Individualisme et autobiographie en Occident*.

¹²⁵ Philippe Lejeune, « Autobiographie et histoire sociale au XIX^e siècle », *Individualisme et autobiographie en Occident*, p. 209-234.

cette restriction, nous apprennent beaucoup sur la vie culturelle d'une époque.

Bien que la bourgeoisie soit légèrement surreprésentée dans notre documentation, les auteurs d'origines plus modestes s'y retrouvent en assez grand nombre : plusieurs d'entre eux ont vécu leur enfance en milieu rural et un plus petit nombre en milieu urbain, ouvrier ou moyen. Certains récits témoignent d'une mobilité sociale ¹²⁶. Chez les femmes, le trait le plus caractéristique de cette mobilité est la présence marquée d'anciennes institutrices. Si le métier d'institutrice, pratiqué généralement avant le mariage, n'est pas nécessairement facteur de mobilité sociale, il permet d'acquérir certaines habiletés d'écriture qui facilitent la mise en forme livresque des souvenirs. À côté de ces quelques romanciers dont nous avons retenu les ouvrages, plusieurs des auteurs faisant partie de ce corpus ont publié d'autres écrits au cours de leur vie.

Outre l'instruction, la participation à des mouvements sociaux constitue une autre forme de promotion ou de mobilité sociale chez plusieurs femmes d'origine rurale, qui mentionnent leur rôle de présidente ou de secrétaire d'un cercle de fermières ou d'un mouvement socio politique. De Caroline Béique, Thérèse Casgrain et Simonne Monnet Chartrand d'origine bourgeoise, dont les noms figurent déjà dans l'histoire du Québec, à des rédactrices de souvenirs connues au niveau de leur région, telles Théodora Dupont ou Bernadette Fortin Mayrand, on peut ici noter une certaine continuité.

L'intérêt suscité envers les écrits de personnes du troisième âge par des organismes modernes, a aussi favorisé la publication [57] de documents personnels jusque-là confinés aux archives privées. Si la vogue de ces publications constitue un phénomène récent, l'usage qu'on y fait de papiers de famille à caractère personnel plutôt que notarial, témoigne d'une pratique préalable de conservation des souvenirs de famille, qui trouve, depuis peu, une nouvelle fonction dans ces ouvrages. Là encore, un effet de sélection est manifeste, tant dans les ouvrages primés à l'occasion de concours que dans plusieurs autres édités autant sur la base de leurs qualités littéraires que de leur intérêt biographique ou documentaire.

¹²⁶ Voir J. E. McComber, *op. cit.*, ainsi que Hector Grenon, *Chroniques vécues des modestes origines d'une élite urbaine*, Montréal, les Éditions de l'homme, 1966, 494 p.

S'y ajoutent, depuis peu, nombre d'ouvrages qui s'apparentent à ces souvenirs pieux que chacun grapille et amasse au fil de sa vie, espérant confier le tout, tel un trésor, à l'un ou l'autre de ses descendants. Autrefois, un vieux prêtre de la famille colligeait ces documents dans une volumineuse généalogie destinée à chaque membre de la tribu ; aujourd'hui, grand-mère publie ses mémoires chez l'éditeur de la région, les confie parfois à l'ordinateur domestique, pour la plus grande joie de ses proches et des historiens des générations futures. Les enfants et petits-enfants jouent dans presque tous les cas un rôle de catalyseur dans la production de ces textes, ce qui les apparentent aux récits de vie puisqu'on y trouve une relation analogue à celle qu'on trouve dans les discours biographiques recueillis en entrevue.

Les lieux d'édition de ces ouvrages, qui nous mènent dans presque toutes les régions du Québec, constituent un indice d'une représentativité géographique beaucoup plus grande que lorsqu'on étudie des ouvrages littéraires. On se trouverait avec ce corpus à mi-chemin de la situation qu'observe Philippe Lejeune lorsqu'il examine les autobiographies de femmes publiées à compte d'auteur, plus représentatives, croit-il, de la France réelle que ne le serait les publications analogues chez des éditeurs ¹²⁷. De toutes façons, ce sont les contenus qui nous renseignent sur la diversité des milieux évoqués.

Les milieux évoqués

Une fois reconnue l'influence de divers facteurs sur la production des autobiographies (appartenance aux élites, qu'il s'agisse d'élites rurales, ouvrières ou bourgeoises), il nous semble qu'une diversité de milieux apparaît, assez grande pour justifier de [58] les étudier dans le but d'explorer des phénomènes peu connus ou difficiles à cerner à partir d'autres sources. Du constat de la diversité des origines, on est vite conduit à des observations plus significatives quant aux milieux géographiques et sociaux auxquels appartenaient les auteurs. À la mobilité sociale déjà mentionnée s'ajoute une mobilité géographique, ce qui est peu étonnant puisque dans l'espace de trois décennies, celles qui

¹²⁷ Philippe Lejeune, *Moi aussi*, Paris, Seuil, 1986, (Coll. « Poétiques »), p. 292-309.

correspondent à l'enfance de nos autobiographes, le Québec passa d'une population aux deux tiers rurale à une population aux deux tiers urbaine. Des souvenirs d'enfance en milieu rural suivis d'une vie adulte vécue totalement ou en partie à la ville, comme ceux de Florentine Morvan Maher ¹²⁸ ou de Joseph E. Mc Comber, sont représentés dans ce corpus, à côté de souvenirs de vies entièrement rurales ou entièrement urbaines. Mais la réalité s'avère plus complexe pour bon nombre d'ouvrages.

Ces documents qui reconstituent des trajectoires de vie ouvrent en effet de nouvelles perspectives sur l'urbanisation. Les passages de la campagne à la ville ne semblent pas s'être opérés, dans tous les cas, d'un seul coup et selon une unique direction. On trouve des traces d'aller-retour, ou même de migrations à rebours de la ville à la campagne, ce qui laisse deviner les hésitations et les ratés du processus, mais aussi, une possible urbanisation des ruraux par ces citoyens venus s'installer chez eux. Quelques exemples suffiront à illustrer un phénomène qui mériterait d'autres études.

Née à Montréal en 1907, de parents qui avaient émigré à la ville où ils ont vécu dix-huit ans, Bernadette Fortin Mayrand ¹²⁹ retourne avec eux au Lac Saint-Jean dès l'âge de quatre ans : son père, atteint d'une maladie respiratoire, ne pouvait plus exercer son métier de briqueteur. Cette petite fille qui vit le reste de son enfance dans un rang puis un village, suit sa tante religieuse à Montréal à dix ou onze ans, passe cinq années dans un pensionnat urbain, rue Saint-Denis, puis revient enseigner dans son village où elle rencontre son conjoint. Le reste de son existence se déroule dans ce milieu, de villages en petites villes, avec de courts séjours à la ferme dans sa parenté. Malgré cet itinéraire contrasté, son récit révèle une mentalité urbaine par bien des côtés, reliée aux séjours à la ville de sa famille et à ses propres expériences de couventine.

Agnès Larin est née à la campagne ; elle reconstitue la vie de sa famille dans une autobiographie centrée sur son enfance, mais son livre nous peint aussi un trajet urbain-rural de la jeune famille [59] de ses

¹²⁸ Florentine Morvan-Maher, *Florentine raconte...*, Montréal, Les Éditions Domino, 1980, 238 p.

¹²⁹ Bernadette Fortin-Mayrand, *Au fil des jours, j'ai tissé ma vie*, Dolbeau, Éditions Marie-M., 1984, 220 p.

parents. Son père et sa mère s'étaient rencontrés à la ville ; leurs origines rurales communes expliquent-elles leur projet de retourner un jour s'établir sur une terre ? On trouve de toutes façons dans son livre des souvenirs de la vie d'une petite famille montréalaise dont le père travaille à salaire depuis vingt ans pour le même maraîcher et qui voit naître ses trois premiers enfants à la ville. Le père achète alors la terre de colonisation que son frère a commencé à défricher et s'en va vivre à la campagne, tandis que ce frère vient s'installer dans son logis montréalais prenant du même coup son emploi de salarié ¹³⁰.

Née dans un village québécois de l'Outaouais, l'Ontarienne Marguerite Whissel ¹³¹ écrit une biographie de sa mère qui révèle à nouveau des allers-retours multiples entre ville et campagne, se superposant ici à d'autres migrations, cette fois d'une province à l'autre. Après l'orphelinat, c'est le travail précoce de domestique qui sort l'orpheline Yvonne Whissel de son village d'origine où elle reviendra pour se marier à dix-sept ans, réintégrant son habitat rural et son réseau de parenté. Veuve à vingt ans, elle se dirige vers Montréal pour y apprendre un métier dans le but de subvenir aux besoins de ses enfants placés temporairement dans la parenté. De retour dans son village, elle reprend ses enfants, puis s'établit en Ontario où existent des programmes d'aide à la veuve et à l'enfance. Presque toute sa vie de femme adulte se passe à Sudbury, où elle a des parents et où elle se remarie. Montréal demeure un pôle d'attraction à la fois économique, familial et religieux : à soixante ans, Yvonne vient s'y établir pendant quelques années et elle y tient une maison de pension pour personnes âgées. Nous avons choisi de retenir cette autobiographie, ainsi que quelques textes relevant à la fois des communautés francophones de l'Ouest, des États-Unis et du Québec, parce que s'y expriment des réalités migratoires auxquelles font aussi écho d'autres récits situés exclusivement au Québec.

Une multiplication de ces sources pourrait justifier éventuellement certaines analyses à partir de méthodes quantitatives, sinon pour en tirer des informations précises, du moins pour y vérifier certaines hypothèses. Mais compte tenu de leur complexité, de l'étalement dans le temps des faits évoqués ainsi que de la variété des formes adoptées dans

¹³⁰ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 38, 39.

¹³¹ Marguerite Whissel-Tregonning, *Kitty Le Gai Pinson*, Ottawa, Les Éditions Prise de Parole, 1978, 218 p.

la présentation des souvenirs, l'utilisation de méthodes qualitatives s'avèrent fort appropriée.

[60]

La période couverte : le prisme de la mémoire

À la diversité des milieux d'origine et des lieux de l'existence aux divers âges, s'ajoute en effet ces variations entre les textes qui tiennent à la diversité des périodes évoquées, aux constructions de la mémoire ainsi qu'aux effets de narration.

Notre objectif était de reconstituer le cycle de vie des femmes à partir des mémoires portant sur le début du siècle, mais la documentation existante détermine en partie la période couverte et la façon de l'appréhender : on trouvait en effet assez peu de femmes parmi les auteurs de récits autobiographiques publiés avant 1960¹³². À mesure que s'est constitué le présent corpus, s'y sont ajoutés ces écrits de femmes, plus nombreux à partir des années 1970 avec la prise de parole des femmes qui a accompagné le néo-féminisme et l'ensemble de notre documentation « historique » s'est légèrement déplacé dans le temps. Si l'enfance de nos auteurs nous reporte fréquemment aux premières décennies de ce siècle et parfois jusqu'au dernier quart du XIX^e, le récit de leur vie de femme adulte renvoie dans certains cas à une époque de modernisation où chevauchent l'ancien et le moderne.

Par-delà les différences dans l'historicité des phénomènes évoqués, presque tous à travers le prisme de la mémoire, une certaine gradation s'introduit dans le filtrage des souvenirs, selon que l'auteur raconte sa propre vie, des faits observés dans son enfance ou même l'enfance de ses parents, puisant alors dans une tradition familiale qui plonge parfois assez loin dans le temps.

¹³² Pour une exploitation d'une telle documentation, voir Denise Lemieux, *L'enfance dans la société et le roman québécois*, thèse de Ph.D. (sociologie), Université Laval, 1978, 2 tomes, 1025 p.

Bien sûr, à un extrême nous avons quelques ouvrages clairement situés dans le temps. Ainsi le journal d'Henriette Des saulles¹³³ évoque la vie d'une adolescente au milieu de la seconde partie du XIX^e siècle. Certains livres de mémoires qui se concentrent sur l'enfance et la jeunesse couvrent également une période qu'on peut situer dans un contexte historique précis : le tournant du siècle, avant la Première Guerre mondiale ou l'entre-deux-guerres.

Par ailleurs, le point de vue de l'auteur qui évoque une période n'est jamais sans importance. La plupart évoquent leur enfance et donc la vie de leur mère du point de vue de l'enfant qu'ils ont été et de la personne qu'ils sont devenus. Quelques-uns pourtant cherchent davantage à reconstituer un univers social, un climat familial, un personnage, le père, la mère, la grand-mère, [61] avec un regard distant sur un monde auquel ils ont participé. Ce phénomène d'objectivation n'est pas sans ressemblance avec l'analyse scientifique de l'historien, puisque c'est la distanciation opérée par les changements sociaux qu'ils ont vécus depuis qui introduit une dimension comparative dans leurs récits. Dans l'ensemble, les écrits constituent surtout l'expression d'un point de vue subjectif des auteurs sur leur propre vie avec toute la richesse et tous les effets des phénomènes de mémoire.

À la complexité inhérente au point de vue de l'auteur, s'ajoutent les écrans tenant à la narration. Au récit direct, le narrateur parlant de sa propre vie, s'ajoute la tradition orale, qui s'imbrique parfois dans le premier (on évoque sa mère qui parle de sa jeunesse). Ce récit oral en certains cas s'enfle jusqu'à prendre toute la place de la narration, faisant, à la limite, disparaître le narrateur, et décuplant curieusement l'illusion d'objectivité des faits rapportés, puisque l'auteur se constitue en témoin et semble échapper aux limites de la mémoire. Ainsi Jos Phydime Michaud nous parle, interviewé par son petit-fils qui se retrouve seulement dans la préface. Il s'agit ici, exceptionnellement, d'un récit de vie. Par un procédé analogue, Étienne Bouchard rapporte, de façon plus spontanée mais peut-être tout aussi fidèle, les propos recueillis auprès de sa mère quelques années auparavant. La mère devient ici la narratrice du récit. En d'autres ouvrages, les paroles de la mère sont rappelées

¹³³ Fadette, *Journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880*, préface de Pierre Dansereau et introduction de Louise Saint-Jacques Dechêne, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 325 p.

en style indirect et semblent donc se perdre dans la brume des souvenirs.

Au-delà des effets de narration, une analyse de l'origine des faits évoqués permet de percevoir une certaine gradation dans l'ordre du souvenir, à mesure que les données s'inscrivent en des époques plus lointaines. En répartissant dans un tableau les données concernant la vie de certaines femmes, selon la date de naissance, et selon qu'elles proviennent de récits directs de l'auteur(e) sur sa vie, de ses souvenirs d'enfance, ou de la tradition orale de la mère de l'auteur(e), nous retrouvons davantage de souvenirs indirects sur la vie des femmes du début du siècle ou des dernières décennies du siècle précédent. D'où l'importance de quelques documents plus directs, correspondance ou journal intime qui éclairent des aspects de la vie quotidienne. Dans l'ensemble, le corpus présente des dimensions temporelles plus complexes que pouvait le laisser croire une première lecture.

[62]

Malgré un coefficient d'incertitude tenant à la temporalité multiple et étagée des données, les discours autobiographiques assortis ou non de tradition orale, méritent d'être soumis à un type d'analyse qualitative qui les confronte l'un à l'autre et en dégage certaines constantes. C'est en examinant chacun d'eux dans sa forme et dans sa totalité (analyse verticale), puis en les situant par rapport aux autres de la série (analyse horizontale), que nous avons pu reconstruire certaines dimensions du cycle de vie des femmes pour une période qui va des années 1880 environ à 1940.

L'analyse que nous en faisons cherche à respecter la spécificité de ces documents qui est de l'ordre de la subjectivité et de la singularité. C'est bien sûr parce que le social est déjà présent au sein de chacun d'eux que l'analyse comparative peut reconstruire les liens multiples qui relient l'individu à ses groupes d'appartenance. Dans le cas des femmes, la famille en est un pôle déterminant. Fidèle au document, cette analyse tiendra compte de l'état des connaissances sur chacun des thèmes étudiés, mais la reconstruction que nous faisons du cycle de l'existence avant la Deuxième Guerre mondiale demeure tributaire des limites de la documentation et de la méthode utilisée, limites auxquelles vient s'ajouter notre propre sélection, qui n'est pas de l'ordre de l'échantillonnage. S'en dégage cependant un portrait contrasté des apprentissages

familiaux et scolaires, des fréquentations, du mariage, de la maternité et de la vie quotidienne, portrait qui servira de contrepoint à une analyse de données contemporaines.

NOTES DU CHAPITRE 2

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[63]

[64]

[65]

[66]

[67]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 3

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DES FILLES :

le temps des apprentissages

[Retour à la table des matières](#)

Pour qui raconte l'histoire de sa vie, les premières années de l'existence sont rappelées, sinon toujours avec plaisir, du moins avec force détails, ce qui leur confère une immédiateté saisissante. L'enfance polarise largement les phénomènes de mémoire et demeure tapie au creux de l'imaginaire. Pour d'autres c'est la jeunesse qui constitue ce temps privilégié qu'on qualifie de « belle époque » ou de « jeunesse dorée ». Mais hier comme aujourd'hui, les conditions sociales introduisent de forts contrastes dans les manières de vivre sa jeunesse. Ceci fut peut-être particulièrement marqué chez les jeunes filles au tournant du siècle.

Pour connaître la vie adulte, il faut examiner les apprentissages de la jeunesse, de cette période de la vie où s'effectue l'entrée dans le monde des adultes avec ses composantes de formation et d'accès à l'univers du travail, de départ de la maison familiale et de création d'un couple. Ce sera l'objet du présent chapitre et du suivant qui traiteront de la jeunesse à partir des apprentissages et des formes de sociabilités.

Il est cependant difficile d'aborder la jeunesse sans faire un survol rapide des premières années de l'existence, là où se dessinent des orientations qui s'affirment par la suite. Pour la période 1880-1940, en particulier dans les milieux populaires, un statut de l'enfant encore imprégné de conceptions traditionnelles, inscrivait plusieurs de ces orientations

au coeur même de la petite enfance. [68] La socialisation du très jeune enfant tiendra peu de place dans cette esquisse des apprentissages, sinon à travers certaines activités qui préfigurent en quelque sorte la vie adulte. Pourtant, les notions même d'enfance et d'adolescence avec leurs frontières mouvantes sont au coeur de nos interrogations sur la définition des rôles de la jeune fille et sur les caractéristiques de la phase de l'existence où s'exerçaient ces rôles.

La participation des enfants aux travaux et aux loisirs des adultes demeure un des traits de la vie familiale québécoise pour de larges fractions de la population avant la Deuxième Guerre mondiale. Encore aux deux tiers rurale au début du XX^e siècle, cette société était cependant traversée de changements majeurs. Des courants de migrations s'étaient établis au milieu du XIX^e siècle entre ses campagnes surpeuplées et les régions en pleine industrialisation de la Nouvelle-Angleterre. Vers 1880 environ, l'industrialisation démarre dans les villes du Québec qui connaîtront une forte croissance tout au long de la période. Tributaire des modèles propres aux familles rurales, la vie familiale évoquée dans la littérature personnelle fait aussi état de changements majeurs introduits tant par l'école que par le développement industriel. Les apprentissages s'éclairent lorsqu'ils sont situés dans ce contexte plus global.

La difficulté de séparer pour les fins de notre analyse les thèmes de la famille, de l'école et du travail, souvent enchevêtrés dans les récits, renvoie à l'organisation sociale d'une époque où chacun de ces univers était doté de frontières floues, de fonctions mal délimitées. On sait quelle rupture des modes de vie familiaux fut opérée par la généralisation du travail salarié à partir de 1880 ; on connaît moins bien les transformations également profondes qu'a suscitées le développement graduel de l'école. Sur cette dynamique entre famille, école et travail ¹³⁴, les autobiographies apportent un éclairage insoupçonné.

LES APPRENTISSAGES FAMILIAUX

¹³⁴ Sur cette question voir l'article de Neil Smelser et Sydney Halpern, « The Historical Triangulation of Family, Economy, and Education », John Demos et Sarane Spence Boocock Turning Points, *Historical and Sociological Essays on the Family*, Supplement to *American Journal of Sociology*, vol. 84, 1978, p. 288-315.

[Retour à la table des matières](#)

Plusieurs récits rapportent des conduites précoces de la part de jeunes enfants mais le sens conféré à ces situations demeure variable. On se vante, par exemple, d'avoir exécuté telle ou telle tâche ardue en sa tendre enfance ; par contre, tel enfant travailleur rappelé à la mémoire, est présenté comme objet d'étonnement ou [69] même de pitié. Transposées dans l'environnement urbain, certaines habitudes rurales sembleront étonnantes, voire dangereuses, telle cette fillette de quatre ans qu'on envoie faire les courses et qui se rend au magasin en marchant dans les canaux d'égout en construction ¹³⁵. On perçoit des normes modernes dans l'évocation de quelques souvenirs, mais à travers plusieurs récits les valeurs traditionnelles s'affirment toujours.

C'est au sujet de ses propres enfants élevés sur une ferme dans les années trente et quarante, que Théodora Dupont rapporte maints faits et gestes qui révèlent sa valorisation de la précocité infantine. Ainsi ce bon mot d'une bambine de trois ans occupée à corder du bois et qui répond à une autre requête de sa mère : « [...] ben, je ne pourrai pas fourni ¹³⁶ ». Le fait n'est pas inusité. Très jeunes, plusieurs fillettes bercent le bébé, font la vaisselle, se conduisent « à quatre ans comme [des] enfants de sept ans ¹³⁷ ».

L'aînée d'une famille nombreuse est vite mise à contribution. Certains récits citent des cas extrêmes, tirés d'une tradition orale qui nous ramène à la fin du XIX^e siècle : « Maman racontait que déjà, à sept ans, elle lavait les couches, sa mère ayant des bébés tous les ans et ayant peine à se rétablir ¹³⁸. » De telles situations existent encore au XX^e siècle ; une fillette est retirée de l'école après sa deuxième année pour relayer sa mère chargée de six enfants et requise aux champs pour la moisson. C'est avec humour que Marie Asselin évoque ses initiatives de jeune ménagère, qui agrémentait à sa façon des travaux trop sérieux

¹³⁵ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 38-42.

¹³⁶ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 214.

¹³⁷ *Ibid.*, 124 ; Augustine M. Linteau, *Douce mémoire*, Charlesbourg, chez l'auteure, 1983, p. 61.

¹³⁸ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 24.

pour son âge, par exemple en menant ses jeunes frères et soeurs sur le toit du hangar pour leur faire prendre leur repas ¹³⁹.

Envisagés du point de vue de l'enfant qu'on a été, ces exploits peuvent laisser des souvenirs contrastés, tantôt empreints de fierté, tantôt d'amertume. Jos-Phydime Michaud décrit une période de la vie de sa famille où, les aînés ayant quitté le foyer, sa mère qui doit travailler aux champs, lui confie des tâches ménagères : mettre la soupe au feu, repasser ses vêtements, garder les plus petits. Il avoue avoir été désemparé de se trouver seul en charge des marmots dont il ne savait calmer les pleurs. De même, Marie-Anna-A. Roy rappelle son angoisse lorsqu'à sept ans, elle devait s'absenter de l'école pour garder ses frères et soeurs ¹⁴⁰.

Évoquant pour sa part comment on lui apprit très jeune à faire de la pâtisserie et jugeant que les tâches qu'on lui confiait [70] étaient parfois au-dessus de ses forces, Marguerite Tremblay, aînée d'une famille urbaine, rappelle dans quel contexte d'échanges et de rapprochements entre les générations s'est déroulé son apprentissage de la vie domestique :

Ces menus travaux exécutés avec amour me valorisaient. On vantait mon adresse, on montrait mes réussites aux tantes, le soir, avant le jeu de cartes. J'en vins à développer une assurance qui m'ouvrait, psychologiquement, toutes les portes ¹⁴¹.

Si les travaux exécutés par les enfants suivent en général les clivages de sexes, en l'absence de sœurs plus âgées, un garçon aide sa mère. De la même façon, l'aînée d'une famille de filles dans une région de colonisation joue le rôle du garçon de la famille : Hélène Joly quitte l'école à 11 ans pour aider son père à la ferme, l'accompagnant même pour des

¹³⁹ Marie Asselin-Proulx, *Les confidences d'une Abitibienne*, Val-d'Or, Éditions Meera, 1986, p. 37. Sur les petites mères de sept ou huit ans dans les milieux populaires des grandes villes américaines avant 1920, voir David Nasaw, *Children of the City, at Work and at Play*, New York, Oxford University Press, 1986, ch. 7, « The Little Mothers ».

¹⁴⁰ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 38-42 ; Marie-Anna-A. Roy, *Le miroir du passé*, Montréal, Québec/Amérique, 1979, p. 15-16.

¹⁴¹ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 79-80.

travaux forestiers ¹⁴². À la ville, le père de Marguerite Tremblay, petit entrepreneur, l'envoie à la banque dès l'âge de huit ans encaisser le chèque de la paye des ouvriers, lui demande de calculer les heures de travail et de préparer les montants d'argent dus à chacun. Mais c'est surtout en milieu rural que les enfants prennent part aux travaux domestiques et agricoles au retour de l'école ou pendant les vacances ; pour quelques-uns d'entre eux, ces travaux interfèrent avec l'étude.

*Entraide et scolarisation :
des enjeux conflictuels*

Tout au long du cursus scolaire, des filles et des garçons sont retirés de l'école pour remplir diverses tâches à la maison et sur la ferme. Lorsqu'elle entre à l'école à sept ans et demi, Marie Asselin a déjà une expérience de travail. Aînés d'une famille de six, elle et son frère suivaient auparavant leur père sur la ferme, posant des collets, faisant de menus travaux. Dès l'automne, elle abandonne ses études pour garder les enfants et elle passe ensuite l'hiver à la maison à cause de l'éloignement de l'école et du climat rigoureux. Elle ne retournera en classe qu'au printemps :

Mon passage à l'école fut bref. Papa avait dit à maman : « Lorsque les enfants fini leur deuxième livre, ils seront capables de se débrouiller ». Je croyais pouvoir retourner à l'école, mais le sort en voulut autrement. J'ai appris énormément mais pas ce que je désirais. On décida que je devais rester à la maison pour aider maman devenue incapable de suffire à la tâche. Nous étions déjà six enfants ¹⁴³.

¹⁴² Fédération des femmes canadiennes-françaises de Saint-Jacques-de-Hanmer. *Pionnières de chez nous*, Hanmer, Les Éditions de l'Ami du Peuple, 1982, p. 143.

¹⁴³ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 21.

[71]

Rétrospectivement, on cherche à expliquer les circonstances de ces abandons scolaires. En plus des lacunes de l'école primaire, Jos-Phydime Michaud évoque un contexte familial peu favorable à l'étude. Accaparé par les travaux agricoles, il s'inscrit en retard à l'école secondaire, trop épuisé pour rattraper le soir les connaissances nécessaires à la poursuite d'un cours commercial. Son travail est essentiel à la survie de sa famille, son père étant miné par la maladie, mais ce travail l'exclut peu à peu des apprentissages scolaires dont bénéficieront d'autres membres de sa famille ¹⁴⁴.

Même quand une famille agricole a poussé assez loin l'effort de scolarisation, les besoins de la ferme risquent de poser des obstacles infranchissables, comme le révèle une lettre de Marie-Anne Duguay : « Claire a bien hâte de sortir de l'École normale, elle espère avoir son diplôme ta tante dit qu'elle l'aye ou non elle ne reviendra pas elle en a trop besoin à la maison les voilà avec 4 terres et 40 vaches, ce n'est pas une petite ouvrage traire ça ¹⁴⁵. »

La subordination de l'instruction de certains enfants à des objectifs plus immédiats de subsistance n'est pas l'unique facette de l'intervention de la famille dans les parcours scolaires. On cherche à parfaire autant qu'on le peut l'instruction de quelques enfants. La mère réserve un espace du potager, le père une portion des revenus de la fromagerie pour payer les études. Ailleurs, on vend les pins auxquels on était attaché pour envoyer sa fille au couvent, son fils au séminaire. On raccommode du linge pour les religieux afin de défrayer sans numéraire la pension des enfants ¹⁴⁶. On cherche à obtenir le remboursement d'un montant prêté dans la parenté ou encore on entreprend des démarches auprès de gens bien placés :

Maman mentionne à voix basse que les charges et dépenses des enfants déjà prêts à partir sont bien fortes. Mais comme par hasard, la « Mère du Sacré-Coeur » qui est la première assistante au Conseil général de la communauté,

¹⁴⁴ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 79-89, 138-139.

¹⁴⁵ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 142.

¹⁴⁶ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *ibid.*, p. 39 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 131 ; Marie-Anna-A, Roy, *op. cit.*, p. 66 et aussi p. 18-19 ; Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 99.

et qui se trouve dans la parenté, vient saluer ma mère. D'un chuchotement à l'autre, mon sort se règle. Pour 100 \$ - dix mois d'études, nourriture et entretien du linge, logement ; ma tante aura soin de moi ¹⁴⁷.

Les parents, et en particulier la mère, semblent jouer un rôle important dans l'orchestration des allées et venues entre la maison, le couvent et le travail à l'extérieur. L'influence parentale n'est pas toujours déterminante, ni exclusive : le rang d'âge, les goûts et aptitudes individuels et les besoins du moment contribuent [72] à orienter précocement les enfants vers des destins différents. À l'intérieur d'une même famille, l'accès variable à l'instruction fait surgir des inégalités ¹⁴⁸.

Florentine Morvan-Maher décrit sa propre fuite des travaux ménagers et son refus de devenir une femme de cultivateur. Son statut de benjamine a pu favoriser son goût pour l'instruction. Par contre, sa sœur aînée, faisant montre d'habiletés domestiques, manifeste peu d'attrait pour l'école. Après la sixième année, ses parents l'envoient faire un stage de six mois chez la modiste du village, ce qui la prépare à devenir la couturière de toute la famille et plus tard, la femme d'un habitant. Marie-Anna-A. Roy évoque sa résistance aux suggestions de son père qui disait que, vu ses aptitudes pour les travaux ménagers et son peu de talent pour l'étude, elle en savait assez pour se marier. Avec la complicité de sa mère, elle retourne pourtant à l'école et c'est une autre de ses sœurs, qui devient le bras droit de la mère ¹⁴⁹.

Dans l'ensemble, on ne saurait percevoir ces stratégies comme des plans définis clairement et longtemps à l'avance, ni comme des décisions relevant d'une simple rationalité économique. Il semble s'agir souvent d'adaptations ponctuelles aux contraintes de l'existence posées par la maladie, la mort, les naissances et les besoins liés à la subsistance ¹⁵⁰. Ces décisions ne sauraient s'expliquer en dehors des valeurs de la

¹⁴⁷ Françoise Gaudet-Smet, *Par oreille*, Montréal, Leméac, 1985.

¹⁴⁸ Sur ce sujet, voir Horace Miner, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, (p. 181. Coll. « Sciences de l'homme et humanisme »), p. 260-261.

¹⁴⁹ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 82, 131 ; Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 33.

¹⁵⁰ Louise Tilly fait la même analyse des stratégies familiales dans les familles ouvrières françaises du XIX^e siècle, à partir de deux autobiographies qui éclairent ses données quantitatives. Voir « Individual Lives and Family Strategies in the French Proletariat » vol. IV, n° 2, été 1979, p. 137-152.

solidarité familiale ainsi que d'une conception établissant le mariage et la maternité comme statuts de la majorité des femmes. Mais elles ne sauraient non plus se comprendre sans référer à l'état du système scolaire et aux possibilités d'emploi de chaque époque. La poursuite des études au-delà du primaire commence à introduire une brèche dans les apprentissages domestiques et s'interpose entre la famille et son recours traditionnel à l'aide des enfants. Mais au tournant du siècle, les études secondaires demeurent encore l'apanage d'une fraction de la jeunesse féminine.

LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES

[Retour à la table des matières](#)

La scolarisation au Québec du début du siècle est caractérisée par les faibles niveaux atteints par la masse des écoliers et par la concurrence entre l'école et le travail des enfants, tant dans les milieux ruraux que dans les milieux populaires des villes. Selon Thérèse Hamel, en plus des enfants au travail dont font état les [73] recensements, il y avait ceux que les recenseurs laissaient de côté, jeunes travailleurs des fermes familiales et grandes filles occupées aux travaux ménagers, dont l'absence de l'école entre 12 et 14 ans permet d'estimer le nombre. À titre d'indice, en 1911, il ne reste qu'un peu plus de la moitié des enfants de 14 ans à l'école. En 1921, plus de 30% des filles ne sont recensées ni à l'école, ni au travail, ce qui laisse supposer qu'elles sont occupées au gardiennage et aux travaux domestiques ¹⁵¹. Avant de scruter les souvenirs de quelques-unes de ces jeunes filles à la maison et de ces jeunes travailleuses, il faut considérer la diversité des expériences scolaires et les changements apportés par le prolongement des études, chez l'autre partie de la jeunesse féminine.

Certes, on a poursuivi au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle un immense effort d'alphabétisation de la population et les femmes, à l'encontre du modèle observé ailleurs, y étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à savoir lire et écrire ou

¹⁵¹ Thérèse Hamel, « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 1, été 1984, p. 39-58.

lire seulement ¹⁵². Malgré la multiplication des couvents, passés de six à deux cents au cours de cette période, les filles demeuraient minoritaires parmi les élèves de niveau secondaire, formant au plus 38% d'une population scolaire déjà clairsemée à ce niveau. En outre, les listes d'élèves d'une des principales congrégations enseignantes ne rapportent aucune élève de plus de 16 ans, ce qui est un autre indice de la brièveté de leurs études.

Malgré l'opposition des élites conservatrices à l'instruction obligatoire, on assiste à un certain développement de la scolarisation au siècle suivant mais le changement demeure lent. Au sein de la branche subventionnée du système scolaire, c'est sous la rubrique des écoles mixtes qu'on retrouve alors dans les statistiques un bon nombre des étudiantes âgées de 12 à 14 ans. Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid dans *Les couventines* ¹⁵³ présentent une description des pensionnats et de leurs clientèles pour la période 1900-1940. Le plus souvent, il s'agissait d'institutions jumelées à une école primaire pour externes, offrant quelques années additionnelles aux élèves capables d'en défrayer les coûts. Au début du siècle, le pensionnat semble donc le milieu quasi obligatoire d'éducation secondaire pour les filles, si l'on y ajoute les grands pensionnats fréquentés depuis longtemps déjà par les jeunes filles de la bourgeoisie.

Après 1910, sous l'impulsion des religieuses de certaines congrégations, se développe un réseau privé d'institutions secondaires [74] destinées aux filles. Ce réseau comprendra des écoles normales en plus grand nombre, des cours lettres-sciences ou primaires supérieurs, des écoles ménagères de niveau secondaire et des collèges classiques. À partir de 1929, les écoles publiques, encore en majeure partie dirigées

¹⁵² Allan Greer, « The Pattern of Literacy in Québec, 1745-1899 », *Histoire Sociale/Social History*, vol. XI, n° 22, nov. 1978, p. 295-335.

¹⁵³ Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal Express, 1986, 315 p. Les données sur les possibilités du système scolaire concernant les filles sont tirées de cet ouvrage. L'opposition des élites conservatrices du Québec à la promulgation d'une loi sur l'instruction obligatoire renvoie à une certaine conception de la famille et de l'enfant mais aussi à certains choix de société permettant le travail des enfants, comme l'a bien analysé Thérèse Hamel, *op. cit.*

par les religieuses, seront plus nombreuses à dispenser l'éducation secondaire.

Si les autobiographies évoquent plusieurs cas de fréquentation du couvent par des filles de milieux privilégiés ainsi que des abandons précoces de l'école, on y voit aussi des cas où la poursuite des études tient à la mobilisation de ressources familiales péniblement acquises ou au recrutement des jeunes par des religieuses en quête de « vocations ». Ces formes de mobilité semblent déborder les structures en place. L'entraide qui préside aux tâches familiales et qui écarte certains individus du monde scolaire, est la même forme de relations familiales qui en facilite l'accès dans d'autres cas.

Des parcours variés

Le rapport des filles à l'école dont témoignent les souvenirs présente donc des variations extrêmes, tributaires de la richesse ou de la pauvreté ainsi que de facteurs géographiques. La distance entre la maison familiale et l'école peut expliquer une faible scolarisation et nécessite parfois le départ du foyer. Dans ce contexte, l'expérience scolaire occupe peu de place dans les souvenirs de quelques femmes qui se bornent à évoquer la petite école du rang, la première communion ou la communion solennelle. Écolières du début du siècle, Laurette Bouchard, Agnès Larin, Juliette Lortie à la campagne et Marguerite Tremblay à la ville s'attardent peu sur le thème de leurs études.

Tout à fait en conformité avec l'historiographie ¹⁵⁴, le récit de Jos-Phydime Michaud traduit le lien entre la notion d'adolescence et l'école secondaire et son rapport personnel au travail, tel que vécu par bon nombre de jeunes garçons et filles des premières décennies du XX^e siècle.

Nous étions de petits garçons jusqu'à quinze ans et tout d'un coup on se réveillait et l'on pesait cent cinquante livres. Pour lui comme pour moi, les travaux ont

¹⁵⁴ Joseph F. Kett, *Rites of Passage. Adolescence in America 1790 to the Present*, New York, Basic Books Inc., 1977, 327 p.

commencé à peine sorti de l'école. Nous manquions deux mois d'école par année dès l'âge de neuf ans. Nous n'avions pas le temps d'avoir une adolescence ¹⁵⁵.

[75]

Pour Lina Madore, dont l'enfance s'est déroulée en milieu de colonisation dans les années trente, c'est le départ de l'institutrice qui met fin aux études primaires, marquant le début d'une période de travail qu'elle nomme « l'adolescence manquée ¹⁵⁶ ».

Au contraire, les quelques années d'école ajoutées au cours primaire ont pu constituer une nouvelle étape du cycle de la vie, chez celles qui ont pu poursuivre leurs études. Il est intéressant de trouver une référence à l'adolescence coiffant le chapitre consacré aux études secondaires d'un roman autobiographique d'Andrée Jarret, publié en 1919-*Le retour à la maison* s'intitule plutôt « Jeunesse ». C'est aussi ses années d'école secondaire que Germaine Bérubé-Genest décrit rétrospectivement comme « Mon adolescence ¹⁵⁷ ». Sans que le mot soit toujours prononcé, les séjours au pensionnat, même de faible durée, ont pu devenir, au tournant du siècle, de nouveaux rites de passage introduisant à la jeunesse et à la vie adulte. Dans le portrait contrasté de la vie scolaire, l'ajout de quelques années de secondaire chez une fraction grandissante des écolières, n'est cependant pas l'unique facteur de la diversité des parcours. Des traits anciens de la vie scolaire suscitaient une multiplicité des contextes d'apprentissage.

Ce n'est pas encore la rigidité des degrés selon l'âge qui caractérise l'école québécoise de la fin du XIX^e siècle et des débuts du XX^e. Non seulement existait-il à la campagne des classes à degrés multiples, mais les âges correspondant à ces degrés semblent aussi avoir varié à l'intérieur des couvents. Claudette Laserre, tout en observant la référence au principe de l'âge dans la pédagogie, note sur les listes d'élèves une diversité des âges à l'intérieur d'un même degré, ne sachant s'il faut

¹⁵⁵ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 140-141.

¹⁵⁶ Lina Madore, *Petit coin perdu*, 2^e édition, Rivière-du-Loup, Éditeur Casteliand Inc., 1979, p. 79.

¹⁵⁷ Andrée Jarret, *Moissons de souvenirs*, Montréal, Le Devoir, 1919, 160 p. ; Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 33.

l'attribuer aux redoublements ou aux différences d'âges à l'entrée ¹⁵⁸. La scolarisation n'était donc pas encore strictement liée à l'âge.

L'ouvrage d'Andrée Jarret décrit assez bien la vie des pensionnaires dans un couvent du début du siècle, où les regroupements en unités basés sur l'âge en certaines occasions, sont distincts des groupes scolaires basés sur les connaissances acquises. Ainsi s'expliquent par ailleurs, ces cours de deux ans qu'on fait dans une année, auxquels plusieurs récits font allusion. Avant l'application de la loi de fréquentation scolaire obligatoire (qui ne sera votée que dans les années 1940), les entrées et sorties de l'école semblent se faire au gré des bonnes volontés et des circonstances.

[76]

L'enseignement à domicile

L'entrée à l'école des enfants de familles bourgeoises est souvent précédée de leçons à domicile qui peuvent s'étaler sur plusieurs années. Pendant cinq ans, Pierre Benoit est confié à une institutrice à domicile, tandis que Lucille Drolet reçoit, durant une année, les leçons d'une employée du commerce de son père. Elle ne se souvient pas très bien pourquoi elle n'entra à l'école qu'à sept ans et demi, mais le rituel improvisé d'une distribution des prix à laquelle assistent tous les employés et les membres de sa famille demeure gravée dans sa mémoire. Emilia Allaire, elle aussi urbaine, fait de courtes apparitions à l'école au moment de préparer sa première communion et n'entre définitivement au pensionnat qu'à l'âge de dix ans. C'est à la toute fin de l'année scolaire, en vue de la cérémonie religieuse, qu'elle prend contact avec l'école ¹⁵⁹. Si on entre à l'école à divers âges, on semble aussi pouvoir le faire à divers moments de l'année.

Des cours privés à domicile sont aussi dispensés à quelques jeunes filles de la bourgeoisie, dont les familles n'apprécient guère l'ambiance

¹⁵⁸ Claudette Lasserre, « La pédagogie, (1850-1950) », *Les couventines*, p. 119.

¹⁵⁹ Voir Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 37 ; Lucille Drolet-Roy, *Tous ces souvenirs... qui me rajeunissent*, Québec, Les Éditions Roy-Richard, 1982, p. 22-23 ; Emilia Boivin-Allaire, *Née Place Royale*, Montréal, Leméac, 1984, p. 37-38 ; Claire Martin, *Dans un gant de fer. La joue gauche*, p. 61.

sévère des institutions religieuses. Du moins est-ce le cas des filles de Victor Morin, notaire et bibliophile, à qui sont payées des leçons particulières de musique, de dessin, de langues étrangères et, même des cours universitaires lorsqu'il en existe. Le docteur Parizeau, pionnier de l'enseignement universitaire, dote ses filles d'une éducation littéraire et musicale acquise à la maison et sans reconnaissance officielle, ce qui laisse peu de ressources à l'une d'elles qui demeure célibataire ¹⁶⁰.

En milieu rural, à cause des distances et du climat, il arrive que même des enfants du primaire logent au village chez des parents ou des connaissances. Des familles aisées, ayant plusieurs enfants d'âge scolaire, engageront pour faire la classe à la maison, une institutrice qu'il n'est pas toujours facile de distinguer de la simple domestique, car la jeune enseignante n'a pas toujours un brevet ¹⁶¹.

Ainsi, après deux années d'école au village, en pension chez son grand-père puis au couvent, Théodora Dupont suit des cours à domicile pendant quelques années, puis retourne au pensionnat pour une année vers l'âge de 15 ans. Cette éducation au foyer semble mal vue des religieuses puisque la mère doit intervenir pour que soient reconnues les connaissances acquises par sa fille ¹⁶². [77] De tels allers-retours semblent plutôt rares et il est plus habituel de fréquenter le pensionnat uniquement à la toute fin des études.

¹⁶⁰ Renée Morin, *op. cit.*, p. 128 ; Gérard Parizeau, *Joies et Deuils d'une famille bourgeoise, 1867-1961*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1973, p. 124.

¹⁶¹ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 29 ; Juliette Lortie, Pierre Lortie et sa famille, Beauport, chez l'auteure, 1983, p. 43 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 147. Né en milieu rural en 1874, Joseph-Edmond McComber est mis en pension à six ans chez un cultivateur voisin de l'école de rang ; plus tard il pensionne au village (Joseph-Edmond McComber, *op. cit.*, p. 22-39).

¹⁶² Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 23, 28, 29, 61, 62, 68.

Le pensionnat : une rupture

À la campagne, les dernières années de scolarité entraînent fréquemment une séparation de la famille, ainsi que l'illustrent les itinéraires qui suivent. Après l'école du rang, Florentine Maher poursuit ses études entre 14 et 16 ans dans le but d'obtenir un brevet d'enseignement. Elle loge chez des villageois, puis l'année suivante couche au couvent tout en prenant ses repas à l'extérieur. Ces études constituent pour elle la réalisation d'un rêve, ce qui l'aide à surmonter les difficultés associées à son départ du foyer ¹⁶³.

C'est une véritable odyssée que raconte Bernadette Fortin-Mayrand amenée à 11 ans du Lac-Saint-Jean à Montréal par une tante religieuse, qui avait décidé de faire instruire sa nièce sans avoir d'abord consulté la supérieure de sa communauté. Refusée par cette dernière et recueillie par une famille comme domestique, elle aboutit au couvent de la Providence Saint-Alexis qui pourvoit pendant plusieurs années à son entretien. Mais cette institution destinée aux orphelins ne décerne pas de diplôme et toute la matinée y est consacrée à des travaux ménagers. La ténacité de la tante, l'ambition et le désir d'apprendre de la fillette finiront par réorienter son parcours vers un couvent où elle complétera ses études. Elle aura été éloignée de sa famille pendant cinq années, et retournera dans sa région à 16 ans munie d'un brevet d'enseignement ¹⁶⁴.

Son témoignage révèle le bouleversement intérieur d'une fillette qui doit quitter, son foyer et qui navigue avec succès à travers des situations extrêmement difficiles auxquelles elle doit s'adapter. La vocation de religieuse qu'on lui présente au départ, projet qu'elle dit avoir accepté, joue sans doute un rôle majeur dans sa décision comme dans celle des parents qui font le « sacrifice » de la séparation. On ne saurait pourtant minimiser chez la fillette l'attrait de l'étude et de la vie au pensionnat, ainsi que le désir de ses parents de voir leur enfant s'instruire.

¹⁶³ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 129.

Voir aussi Émie B.-Bourdages, *Le Temps d'une Vie*, Prix Angéline-Berthiaume-Du-Tremblay (mensuel *Le troisième âge*), Montréal, Libre Expression, 1985, p. 24 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 21-23.

¹⁶⁴ Bernadette Fortin-Mayrand, *Au fil des jours, j'ai tissé ma vie*, Dolbeau, Éditions Marie-M., 1984, 220 p.

Plusieurs récits rappellent les larmes versées et l'angoisse ressentie au moment des séparations. C'est pour n'avoir pas pu s'adapter elle-même au milieu social du pensionnat où on lui offrait gratuitement l'instruction ardemment désirée, que la mère [78] de Marie-Anna-A. Roy fera plus tard tout ce qui sera possible pour faire instruire ses enfants ¹⁶⁵.

L'internat : un gardiennage

Si le passage par le pensionnat est la voie quasi exclusive de l'acquisition d'un meilleur niveau d'instruction au tournant du siècle, d'autres fonctions que la scolarisation ont été remplies par ces institutions. Pour plusieurs orphelins, l'internat est un substitut du milieu familial et, comme dans les familles de l'époque, les pensionnaires s'y adonnent à maints travaux manuels. Il n'est pas toujours facile d'y démêler les fonctions de formation et de subsistance et telle exploitation d'une main-d'œuvre enfantine que nous y percevons aujourd'hui, non sans quelque anachronisme. Après le décès de ses père et mère, Yvonne Whissel entre à l'orphelinat à l'âge de 4 ans et en sort à 12 ans, ne sachant ni lire, ni écrire. Les souvenirs qu'en rapporte sa fille tracent le portrait d'un univers de dénuement et de tristesse ¹⁶⁶.

Sans doute le type d'enseignement dispensé par les orphelinats est-il fort variable mais ceux qui sont destinés aux enfants pauvres semblent accorder peu de place aux apprentissages intellectuels. Le décès d'un conjoint peut contraindre le survivant à y placer ses enfants. Ainsi, après le décès de sa mère, Annette Lachance Dallaire s'y retrouve à l'âge de 11 ans avec une petite sœur et un jeune frère. Elle réintègre sa famille à 14 ans, et sera de nouveau pensionnaire dans une autre institution pendant la crise des années trente ¹⁶⁷.

¹⁶⁵ Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 18.

¹⁶⁶ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 6. Voir aussi Liliane Goulet, Pauline Lévesque, Denise Neveu, Louise Neveu, *En remuant le sable dans ma cour*, Montréal, Nouvelle Optique, 1979, p. 57.

¹⁶⁷ Annette Lachance-Dallaire, qui vit à l'orphelinat à partir de onze ans, n'évoque aucun apprentissage scolaire. Voir *De l'orphelinat au centre d'accueil*, Prix

Les orphelines qui sont pensionnaires dans un couvent régulier bénéficient d'apprentissages scolaires plus soutenus ¹⁶⁸ au même titre que les autres enfants de familles aisées qui s'y trouvent. Car pour certaines familles bourgeoises aussi, le pensionnat semble avoir satisfait à des fonctions autres que la scolarisation.

L'internat semble en effet, s'être imposé comme un mode d'éducation dans les couches sociales privilégiées au début du XX^e siècle et c'est parfois à un âge très tendre que les fillettes de ces milieux sont mises pensionnaires. Thérèse Casgrain n'a que huit ans lorsqu'elle fait son entrée au couvent du Sacré-Coeur. Elle en sortira ses études terminées.

[79]

Ce furent des années heureuses pour moi, séparée cependant de ma famille de septembre à juin. Il n'était pas question alors de passer la fin de semaine à la maison ; les élèves devaient se contenter de visites au parloir le jeudi et le dimanche et de courtes vacances à Noël et à Pâques ¹⁶⁹.

Pensionnaire de deux couvents successifs, Claire Martin a décrit sous un jour plutôt sombre ces milieux fortement réglementés et difficiles à supporter pour l'enfant volontaire et studieuse qu'elle était. Les grossesses, puis la maladie de la mère et son décès semblent ici responsables de ces mises en pension : c'est au mois de mai, après la naissance d'une petite sœur, qu'elle séjourne chez les Ursulines pour faire sa première communion. Dans les années trente, c'est peu de temps après la naissance d'un petit frère, que Simonne Monet entre au pensionnat où

littéraire 1986, Mensuel Le Troisième Âge, Montréal, Paul Dottini éditeur, 1986, 130 p.

¹⁶⁸ Orpheline de mère, Emma Lajeunesse est pensionnaire au Couvent du Sacré-Coeur où son père enseigne la musique. Elle dit y avoir passé des années heureuses (*Mémoires d'Emma Albani*, Traduit et annoté par Gilles Potvin, Montréal, Éditions du Jour, 1972, p. 21).

¹⁶⁹ Thérèse F.-Casgrain, *op. cit.*, p. 29.

elle fera, elle aussi, presque toutes ses études. Dans une lettre à son père, elle se plaint d'être depuis sept ans, séparée de sa famille ¹⁷⁰.

Une forme de gardiennage conjuguée à une meilleure instruction, semble avoir été recherchée par des familles de classe moyenne qui y recourent, entre autres, lors des naissances. Au tout début du XX^e siècle, l'exiguïté du logis urbain où naît le cinquième enfant mène Germaine Bérubé-Genest en pension vers sept ou huit ans. Au cours des années trente, les trois fillettes d'un artisan urbain se retrouvent ensemble pensionnaires à la campagne à la suggestion d'une tante religieuse. Tout le livre traite du dépaysement ressenti et de la tristesse de ces deux années dans un monde trop sévère. Les études secondaires seront ensuite poursuivies en externat ainsi qu'il devient possible de le faire à mesure qu'on s'approche de la fin de la période étudiée ¹⁷¹.

Les pensionnats du début du siècle jouent donc pour des familles de classes moyenne et bourgeoise, le même rôle de soutien que Bettina Bradbury a décrit chez des familles ouvrières ; le placement à l'orphelinat y constituait un dernier recours dans les situations de crise, quand étaient épuisées les ressources de la parenté. Marta Danylewycz en observe aussi des traces dans les biographies de certaines religieuses ¹⁷².

Bien qu'elle ait favorisé la diffusion de l'instruction, cette fonction de gardiennage est bien différente de celle qui mène les adolescentes au pensionnat au moment des études secondaires, un usage séculaire de la bourgeoisie qui se répand à d'autres milieux.

[80]

¹⁷⁰ Claire Martin, *op. cit.*, p. 61 ; Simonne Monet-Chartrand, *M38a vie comme rivière* récit autobiographique 1919-1942, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1981, tome 1, p. 153.

¹⁷¹ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 27-31 ; Mado de l'Isle, *Trouées dans les nuages*, Boucherville, Les Éditions de Mortagne, 1985, 139 p.

¹⁷² Bettina Bradbury, « The Fragmented Family : Family *Stratégies in the Face of Death, Illness, and Poverty*, Montreal, 1860-1885 », Joy Parr, éd., Toronto, 1982, p. 109-128 ; Marta Danylewycz, *op. cit.*, p. 111, 128. Voir aussi « Des garderies au 19^e siècle : les salles d'asile des sœurs Grises à Montréal », (Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont (éd.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 261-285).

Un temps de marge : l'année de pensionnat

À mesure qu'on s'élève dans l'échelle sociale, le pensionnat semble occuper une place importante dans l'éducation des filles. L'habitude en est déjà établie au milieu du XIX^e siècle. Malgré ses faibles ressources, Jessie Gravel, veuve d'un médecin, souhaite parfaire l'éducation de sa fille aînée par une année de pensionnat dans un couvent « fashionable ». Elle ne semble pas avoir réalisé ce projet car Berthe est à la maison l'année suivante, se préparant pour la médaille d'or. Au sujet de sa cadette, le grand-frère estime qu'elle a droit aux avantages qu'ils ont tous eus et il discute des prix des couvents bourgeois de la province. Laurianne passera une année au pensionnat Villa-Maria ¹⁷³.

D'une riche famille bourgeoise, Henriette Dessaulles est externe au couvent de sa ville lorsque commence son journal, à 14 ans. Comme son amie et voisine Jos Saint-Jacques, et malgré la proximité du couvent, elle y passe sa dernière année d'étude en tant que pensionnaire. La transition lui semble difficile : « J'essaie de m'habituer au son de la cloche. C'est affreux ! Se lever à peine éveillée, cette toilette si rapide, cette journée longue où pas une minute n'est tout à fait mienne, se coucher dans le grand dortoir froid, long et blanc comme un cimetière ! »

Sa vision critique de l'univers rigide du couvent, de ses règlements, de ses « petites sonneries détestables », laisse deviner la distance entre ce milieu empreint d'austérité et celui des familles bourgeoises de la seconde partie du XIX^e siècle. Pourtant l'adolescente studieuse se réjouit d'une certaine mise à distance de sa famille, du climat d'amitié propre à cette vie de couventine et de la qualité de certaines religieuses enseignantes. À la veille de terminer ses études, elle exprime un mélange de joie et de regret par des mots qui mettent en relief la nature de l'étape qu'elle vient de vivre, une période de marge qui clôt sa vie de petite fille :

Deux jours encore et ce sera fini... ma vie de pensionnaire. J'ai de la peine, car cet adieu est définitif. Jamais je ne reviendrai vivre dans ce couvent où la vie m'a été douce et où j'ai compris tant de choses que je n'aurais pas vues

¹⁷³ *Les Gravel*, p. 94 ; voir aussi p. 276.

ailleurs. Et, à côté de ce regret si vif, il y a une impatience joyeuse de sortir des murs gris, pour voir si le bonheur sera atteint au dehors, si enfin, tous mes rêves se transformeront en réalités, si mon amour... Mon amour ! Chut ! En parler, c'est à peine si je l'ose, même ici. Ô ma vie de petite fille, je t'abandonne avec joie et avec regret... ¹⁷⁴

[81]

Après des études secondaires comme externe, une dernière année dans une école normale a aussi marqué, pour Germaine Bérubé, à 15 ans « une scission entre l'enfance et la jeunesse ». Elle croit avoir terminé ses études et pouvoir jouir de vacances perpétuelles après cette seule année d'école normale, mais appelée à faire une part des travaux ménagers, elle décide de poursuivre ses études :

Ce ne fut pas long que ma valise fut prête et je retournai à l'École Normale. [...] J'entrepris cette nouvelle année avec enthousiasme et ce fut une année merveilleuse, la plus belle de tout mon cours ; bien m'en fut, car je sortis avec un diplôme académique qui m'ouvrait les portes de plus vastes horizons ¹⁷⁵.

Par-delà le temps de marge et la fonction de séparation de la famille que pouvait remplir une seule année au pensionnat, se devine ici une nouvelle fonction liée à la scolarité plus longue, celle de la conquête d'un diplôme. Cet objectif est encore peu généralisé au tournant du siècle ; le séjour au couvent entre 14 et 16 ans et parfois l'année unique de pensionnat semblent avoir souvent constitué une simple étape de transition. À cette fin, le costume marquait jusque dans l'apparence la rupture avec l'univers familial tandis que des règlements en balisaient le déroulement.

¹⁷⁴ Fadette, *op. cit.*, p. 154, 166.

¹⁷⁵ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 47.

Tout est bien marqué à mon nom et cela m'impressionne beaucoup de devenir quelqu'un avec des objets à moi toute seule. Tous les vêtements sont noirs, qui est-ce qui dit que c'est triste, que ça vieillit ?... Quelle nouvelle jeunesse m'habite ¹⁷⁶ !

Si le trousseau ressemble pour certaines à un véritable coffre au trésor, d'autres qui s'étaient réjouies de voir s'empiler du linge neuf dans leur malle finissent par percevoir la robe noire à plis comme un symbole de tristesse sinon de réclusion. Le costume était sévère, rappelle Germaine Bérubé-Genest et la « robe noire à sept pouces du sol indiquait une séparation volontaire des modes qui couraient les magasins en 17-18 ». Pour Émie B.-Bourdages qui se présente à l'école sans l'uniforme réglementaire, l'épisode de « la robe de couvent » symbolise dans le récit à la fois la présence des règlements imposés et leur contournement par l'adolescente peu soumise ¹⁷⁷. À l'intérieur du pensionnat, les expériences semblent d'ailleurs diversifiées.

Certaines identifient clairement cette scission entre l'enfance et la vie adulte, sorte de période de transition vécue en [82] attendant la jeunesse. Mais s'agit-il bien de l'adolescence, comme le suggèrent quelques textes ? La vie réglée du pensionnat, qu'a reconstituée Nadia Fahmy-Eid ¹⁷⁸ à partir des horaires et règlements de plusieurs institutions, laisse entrevoir un milieu peu propice aux débordements ou aux questionnements habituellement associés à l'adolescence. Les autobiographies font état des adaptations de certaines filles aux règlements dont Henriette Dessaulles caricature les rythmes : « Un coup de cloche, un ordre du Signal, un signe. La Machine doit se lever, s'asseoir, marcher, prier, se confesser, communier et... Oh ! tout ce qu'on ordonne de faire à la cloche et à la seconde ¹⁷⁹. »

La piété et l'adhésion aux règlements sont intériorisées, en particulier par des orphelines pauvres, comme une stratégie de survie au sein

¹⁷⁶ Françoise Gaudet-Smet, *Par oreille*, p. 182.

¹⁷⁷ Voir Mado de l'Isle, *op. cit.*, p. 19 ; Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 41 ; Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 21-25.

¹⁷⁸ Nadia Fahmy-Eid, « Vivre au pensionnat : le cadre de vie des couventines », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *op. cit.*, p. 47-66.

¹⁷⁹ Fadette, *op. cit.*, p. 134.

d'un monde hérissé de contraintes ¹⁸⁰. De toutes façons, la plupart des livres rapportent des anecdotes concernant des activités et des loisirs qui viennent rompre la monotonie et la sévérité coutumières. Certains couvents recréent une ambiance familiale qui convient aux adolescentes coupées de leur famille. Des velléités de résistance à une socialisation rigide s'expriment par l'humour et parfois par la révolte. Comme le suggère une ancienne normalienne, « celles qui dérogent à la route tracée s'éliminent d'elles-mêmes par des événements imprévus, constituant autant de signes que l'appel ne les touchait pas ¹⁸¹. » Mais les intérêts des couventines sont souvent à cent lieues des objectifs explicites de la pédagogie et des règlements, et le séjour en ces lieux sévères remplit des fonctions peut-être tout à fait imprévues qui, elles, relèvent bien de l'adolescence.

Adolescence et puberté

Les phénomènes de puberté, que les théoriciens de l'adolescence au tournant du siècle associent à cette phase de l'existence, se produisaient alors un peu plus tardivement que maintenant, soit vers 13-14 ans plutôt que vers 12 ans en moyenne ¹⁸². Ils étaient entourés de tabous aussi bien au couvent que dans les familles. Le silence de la majorité des récits autobiographiques sur les transformations physiologiques, alors que la plupart ridiculisent les interdits concernant la naissance, accrédite en quelque sorte les témoignages sur le drame que pouvait constituer l'arrivée inopinée des premières menstruations au couvent.

¹⁸⁰ Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 48. Ce sont les dernières paroles de sa mère qui l'incitent à être « une bonne orpheline soumise dans les épreuves et les décisions ». Yvonne Whissel habituellement docile, feint une apparition de sa mère pour fuir une punition (Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 8-9).

¹⁸¹ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 41.

¹⁸² Peter Laslett, « Age at Menarche in Europe since the Eighteenth Century », Theodore K. Rabb et Robert I. Rotberg, *The Family in History, Interdisciplinary Essays*, New York, Harper and Row Publishers, 1973, p. 28-47.

[83]

J'ai fait allusion, tout à l'heure, aux manifestations de la puberté. Elles préoccupaient tout le monde. Il y avait celles pour qui c'était arrivé, et celles qui attendaient encore. Parmi ces dernières, il y avait celles qui savaient et celles, qui, selon l'expression employée également dans mes deux pensionnats, ignoraient le mal. Moi j'ignorais. Ou plutôt je savais que j'ignorais quelque chose, ce qui me permettait de faire semblant de savoir. Cette attitude porta ses fruits : au bout d'une semaine dans ce nouveau pensionnat, je savais ce qui m'attendait. Malheureusement pour moi, j'avais surtout appris qu'il s'agissait là d'une chose honteuse dont on peut rire entre fillettes, mais qu'il est impossible de discuter avec des adultes ¹⁸³.

Devant le puritanisme des religieuses dont certaines transmettent l'idée traditionnelle des menstrues comme punition divine et délèguent à une grande pensionnaire les conseils pratiques d'hygiène, on pourrait croire que la mère pouvait être une interlocutrice plus accessible. D'abord terrifiée par les paroles d'une religieuse, puis consolée par une autre plus compréhensive qui lui obtient un congé, Simonne Monet trouve auprès de ses parents des explications adéquates ¹⁸⁴.

Cette attitude ouverte, qui survient d'ailleurs vers la fin de la période étudiée, semble plutôt exceptionnelle. Claire Martin évoque plutôt la gêne de sa mère incapable d'aborder ce sujet, tandis que dans une autre famille, la mère mal à l'aise demande à la jeune servante de donner à sa fille les explications et conseils d'usage. Au-delà d'un solide tabou que confirme une autre femme qui se reproche son manque de communication avec ses enfants au moment de leur puberté, on devine l'existence sur ces questions d'une solidarité des filles analogue à celle qu'on a observée dans certaines sociétés traditionnelles françaises. Selon Françoise Zonabend, à Minot en Bourgogne, le départ pour étudier à la fin de l'enfance constituait une sorte de voyage initiatique, les adolescentes découvrant alors à la fois leur destin biologique et certains codes des rapports amoureux ¹⁸⁵.

¹⁸³ Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 174.

¹⁸⁴ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 1, p. 127.

¹⁸⁵ Mado de l'Isle, *op. cit.*, p. 123 ; Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 130 ; Françoise Zonabend, *La mémoire longue, Temps et histoire au village*, *op. cit.*, p. 136-137.

Si les transformations du corps à la puberté sont peu commentées dans les souvenirs, l'éveil de la sexualité est plus souvent abordé et, maintes couventines se laissent attendrir par une tendre missive transmise par des mains complices, par une fleur reçue en secret. Le journal d'Henriette Dessaulles contient énormément d'informations à la fois sur les interdits parentaux qui surgissent vers 15 ans concernant ses relations amicales avec un [84] jeune voisin et sur la transformation de ses sentiments à son égard : « C'est curieux comme on ne se sent pas avec un jeune homme, comme avec une jeune fille... un tas de choses qu'on n'oserait dire, on ne sait pourquoi. » Entre les murs des couvents, les portraits et les billets doux circulent et les amitiés nouées entre filles créent d'utiles intermédiaires pour la rencontre d'éventuels conjoints, surtout quand la surveillance parentale s'avère trop stricte ¹⁸⁶. Cette fonction imprévue de lieu de sociabilité des maisons d'éducation de même que leur contribution à la socialisation au mariage apparaît de façon explicite, quand la préparation au travail n'est pas envisagée comme but principal des études.

*La vocation ou le diplôme :
des choix minoritaires*

Dans la bourgeoisie, le projet de travailler apparaît rarement parmi les objectifs des études, même si plusieurs filles obtiennent un brevet. Il s'agit davantage d'acquérir les connaissances et les manières d'une dame de la bonne société. La conception de l'éducation des filles comme un capital symbolique acquis en vue du mariage, mais du seul mariage bourgeois, est clairement formulée dans une lettre de Georgina Chapais au XIX^e siècle :

Je suis chagrine et surprise du mariage de mademoiselle X. À quoi bon tenir ses filles au couvent des années, en faire des jeunes personnes brillantes et accomplies sous tous les rapports, pour aboutir à la fin à les marier avec des innocents et des ignorants... Quel *gaspillage* ! Et dire que cela arrive souvent. C'est décourageant ! Je vais dire à Amélie de ne pas faire instruire les siennes... À quoi bon, pour le sort que l'avenir leur réserve... Pour élever des enfants et être mises aux travaux forcés comme des esclaves, se soumettre

¹⁸⁶ Fadette, *op. cit.*, p. 32 ; Claire Martin, *op. cit.*, t. 2, p. 77.

à tous les caprices d'un homme, peut-être d'une nullité, incapable de les apprécier ¹⁸⁷ ?

Cette idée trouve des adeptes pendant longtemps puisqu'on l'évoque encore dans les autobiographies les plus récentes. Selon Simonne Monet-Chartrand, les mouvements de jeunesse étudiante viendront modifier cette conception vers 1937, créant alors un autre statut, celui d'étudiante : « C'était une vraie innovation dans le milieu, une révolution des mentalités. Nous n'étions plus dorénavant considérées comme des futures novices ou de futures épouses, mais comme des jeunes filles aux études ¹⁸⁸. »

En milieu populaire, dès le début du siècle, l'idée de vocation religieuse et surtout l'intention d'enseigner quelques [85] années peut soutenir la poursuite des études jusqu'au brevet ; mais ces objectifs ne sauraient l'emporter sur des besoins plus immédiats de la famille, puisque le travail escompté ne peut occuper que les quelques années précédant le mariage. Aussi la lettre apprenant aux parents d'une pensionnaire que les deux dernières années du couvent ont été fusionnées est-elle fort bien accueillie, au grand désespoir de la jeune fille :

Maman se déclarait heureuse de la très bonne nouvelle annoncée : cela coûte cher de tenir sa fille au pensionnat. Et à moins que je n'eusse l'intention d'enseigner ou d'entrer au couvent, maman ne voyait pas pour moi la nécessité d'obtenir un diplôme. Amanda s'en passait parfaitement et Thérèse ne s'était jamais servi du sien ¹⁸⁹.

C'est peut-être une caractéristique de l'éducation féminine de ce temps, que d'être souvent dissociée de l'acquisition d'un diplôme et encore plus d'un métier. Bien que chaque récit invoque des raisons

¹⁸⁷ Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 167. La lettre est datée de 1880.

¹⁸⁸ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 1, p. 221.

¹⁸⁹ Andrée Jarret, *op. cit.*, p. 101, note 13. Pour des ouvrières canadiennes-françaises émigrées aux États-Unis, Tamara K. Hareven cite des témoignages similaires révélant les raisons familiales des abandons scolaires et en certains cas les regrets ou même la résistance de certaines filles (Family Time & Industrial Time, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, (Coll. « Interdisciplinary Perspectives on Modern History »), p. 190-193).

particulières ou passe sous silence les abandons scolaires et l'absence d'une reconnaissance officielle des études réalisées, on peut constater la fréquence du phénomène que décrit fort bien Claire Martin :

Après plus de dix ans de pensionnat, j'en avais donc fini avec les bonnes soeurs. Je n'avais pas terminé ma dernière année (tant pis, après le mois de mai on n'étudie plus), et je partais sans ce que nous appelions pompeusement un parchemin. De toutes façons, je n'en aurais pas eu, car il fallait payer pour l'obtenir et il y avait déjà plusieurs mois que, pour cette raison, mon père m'avait interdit de m'inscrire aux examens. Et puis, qu'aurais-je fait d'un diplôme ? Travailler ? Grâce à Dieu, les filles de mon père n'auraient jamais besoin de travailler. Ni le besoin ni le droit ¹⁹⁰.

Même lorsque les études secondaires feront davantage partie des modèles d'éducation des filles, le métier envisagé n'apparaît que comme un détour sur le parcours qui mène au mariage ¹⁹¹. Au tournant du siècle, celui d'institutrice semble pourtant avoir été une exception et l'obtention d'un brevet d'enseignement a constitué un objectif pour plusieurs filles des classes moyenne et populaire. Conçu en terme de vocation, ce métier faisait appel à la formation morale tout autant qu'à des savoirs ¹⁹², tandis qu'il était facilement assimilé au rôle de mère, sorte d'occupation universelle à laquelle toutes les femmes étaient conviées.

[86]

Dans nos sources, l'interprétation des signes de vocation semble déborder les seules attitudes religieuses. C'est à la suite d'une retraite pendant sa dernière année de couvent à 16 ans, que Théodora Dupont dit avoir choisi la vie à deux, priant Dieu de lui donner une nombreuse famille. Lorsqu'on propose à l'héroïne d'Andrée Jarret de poursuivre ses études que ne peuvent plus payer ses parents, on lui offre en même temps de devenir religieuse, ce qu'elle refuse. Curieusement, cet ouvrage qui critique les incitations à la vie religieuse, « dès qu'une petite

¹⁹⁰ Claire Martin, *op. cit.*, t. 2, p. 106-107.

¹⁹¹ Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 129.

¹⁹² Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 41. Voir sur ce sujet l'article de Thérèse Hamel, « L'enseignement d'hier à aujourd'hui, Les transformations d'un métier féminin », *Identités féminines* ». *mémoire et création*, (Coll. « *Questions de culture* », n° 9), p. 51-70.

filles se permettait de grandir », se termine par un récit de vocation ¹⁹³. Le choix de nos documents qui ne comprend pas d'autobiographies écrites par des religieuses ne permet pas l'étude de tels cheminements, bien que l'une des femmes ait fait un bref séjour au noviciat et que d'autres se soient senties appelées à devenir religieuses. Souvent recrutées dans les réseaux de parenté, les vocations qui foisonnent au cours de la période constituaient, selon Danylewycz, des alternatives au mariage et au célibat, car les couvents offraient des métiers diversifiés et des conditions de travail supérieures à celles du monde laïc ¹⁹⁴.

L'attrait qu'éprouvent la plupart des filles pour les garçons à l'adolescence était-il un de ces signes qui faisaient perdre la vocation ? Aux sermons entendus sur ce thème, Françoise Gaudet-Smet oppose « qu'il faudra bien que quelqu'un fasse du monde. Cela aussi, c'est un appel ! » Quant à Bernadette Fortin-Mayrand presque élevée par les religieuses, on la renvoie dans sa famille pour éprouver une vocation trop précoce. Un amour l'éloigné de ce destin, non sans quelque culpabilité. Pour sa part, Marguerite Whissel refuse définitivement les invites reçues au couvent, lorsque sa mère lui communique par écrit ses réticences à cet égard. Elle fait en dix mois « un cours de deux ans avec diplôme complet », s'étonnant d'avoir ensuite à parfaire ses connaissances de sténographie ¹⁹⁵. En réalité, ce choix de carrière à la toute fin de la période étudiée (1937) est plutôt exceptionnel. La carrière d'institutrice se présente dans nos sources comme une occupation féminine quasi unique.

Le pensionnat prépare donc à l'enseignement d'innombrables jeunes filles de milieux moyens, pour les quelques années précédant leur mariage. Il est possible que, dans ces milieux, l'année rituelle de pensionnat ait été recherchée également à des fins plus symboliques. La graduation, dont témoignent maintes photos de groupe et quelques photos individuelles, révèle, surtout [87] vers la fin de la période, l'apparition de cérémonies qui viennent couronner les travaux académiques, tel ce récit des années trente.

¹⁹³ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 68 ; Andrée Jarret, *op. cit.*, p. 107.

¹⁹⁴ Marta Danylewycz, *op. cit.*, Voir, Micheline Dumont-Johnson, 107. « Les communautés religieuses féminines », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, janvier-avril 1978, p. 79-102.

¹⁹⁵ Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 228 ; Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 84 ; Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 100.

Les parents des finissantes étaient toujours invités à cette fête. Dès le début de la cérémonie, chaque père couronnait son enfant qui s'agenouillait devant lui et lui passait autour du cou, une médaille d'or où étaient gravés les mots : SAVOIR FAIRE ET VERTU. Ensuite, quelques élèves se produisaient dans des chants, des récitations, au piano, au violon. Entre les pièces d'exécution, on procédait à la remise des prix et des promotions ¹⁹⁶.

Cérémonies plus ou moins analogues, suivies d'un simple retour au foyer pour les filles de milieu rural qui rentrent travailler chez elles, le rituel se prolonge à la maison dans une famille bourgeoise par un véritable banquet et quinze gerbes de fleurs ¹⁹⁷.

Le temps de marge que constitue la vie au pensionnat, sorte d'embryon de ce temps de l'adolescence qui caractérise nos sociétés modernes, s'il est propice à l'éclosion de vocations religieuses, semble surtout constituer un temps d'attente de la jeunesse. À celle-ci, d'autres filles accèdent par le chemin plus direct et plus traditionnel des apprentissages de travail, souvent accompagnés de départs de la famille, qui là encore s'avèrent déterminants. N'est-ce pas l'absence de ce départ qui risque de mener au célibat celles qui resteront trop longtemps « bras droits de leur mère » ?

LES APPRENTISSAGES DE TRAVAIL

[Retour à la table des matières](#)

Le faible développement des notions de carrière, de diplôme et d'orientation professionnelle concernant les filles au tournant du siècle renvoie de toute évidence à ces rapports encore mal définis entre le système scolaire et le marché du travail. Au niveau culturel, il existe peu de rôles féminins de travailleuse. À l'exception des métiers d'institutrice et de religieuse auxquels tout le système d'éducation semble ordonné, d'autres mécanismes que les diplômes donnent accès à l'emploi, monnayant sur le marché du travail des activités déjà exercées par les

¹⁹⁶ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 39.

¹⁹⁷ Françoise Gaudet-Smet, *Par oreille*, p. 230 ; Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. I, *extrait de journal* (22 juin 1937).

femmes dans les foyers. D'ailleurs même diplômées, plusieurs jeunes filles font valoir leur compétence dans le champ du bénévolat et un grand nombre au sortir du couvent rentrent sagement à la maison aider leur mère. À ce travail habituellement temporaire, la société confère un rôle souvent évoqué : celui de bras droit de la mère.

[88]

Le bras droit de la mère

C'est une maladie qui empêche la mère de Ghislaine Meunier-Tardif de poursuivre ses études comme ses soeurs et de devenir institutrice. Seule fille à demeurer à la maison, c'est elle qui aide aux travaux de la ferme et aux travaux ménagers. Une dernière année de couvent est écartée pour Théodora Dupont qui revient à la maison où la nouvelle machine à tricoter nécessite des mains habiles. Quelques décennies plus tard, c'est tout simplement pour remplacer ses soeurs qui viennent de se marier que la fille de Théodora Dupont interrompt ses études à l'école ménagère. En compensation, son frère défraie ses cours de peinture et elle aide « au métier et au ménage de la maison ». « La roue tourne et nous perdons nos filles » commente la mère, lorsque cette fille à son tour se marie ¹⁹⁸.

Dans une famille ouvrière aux nombreux enfants, la prospérité du temps de guerre incite la mère à retourner travailler comme chapelière. L'aînée étant déjà à l'usine, la deuxième fille interrompt ses études à 13 ans, contente d'accéder à ce qu'elle perçoit comme la liberté et la vie adulte :

[...] je n'ai plus jamais remis les pieds dans une école. Et je n'ai même pas eu le temps de le regretter, empoignée que j'ai été dès le premier jour par la besogne à abattre. D'abord, préparer les déjeuners et les enfants pour l'école, peigner les jumelles, ensuite laver la vaisselle, faire les chambres, passer la

¹⁹⁸ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 259 et 265 ; Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 88.

vadrouille, épousseter partout, entretenir le feu, laver les planchers, faire à manger. Toutte ¹⁹⁹.

Dans les familles bourgeoises, on retrouve aussi ce modèle du « bras droit de la mère ». Il est probable que la présence de domestiques ait permis à la plupart des filles de compléter leurs études avant de s'y adonner car, dans bien des cas, il semble s'agir simplement d'un apprentissage, en attendant le mariage. Fille d'une famille bourgeoise à l'aise, Henriette Dessaulles essaie de s'initier à son rôle de maîtresse de maison, mais les loisirs et la lecture l'emportent largement sur les tâches quotidiennes.

Il faut pourtant apprendre. Jos est, d'instinct, une excellente ménagère, elle frotte, cuisine, conduit les domestiques à la vapeur toujours, fait souvent bien des embarras, mais rend à sa mère de très grands services. Je l'admire mais sans toujours trouver le courage de l'imiter.[...] Je plains les cuisinières qui passent leur vie [89] à se cuire avec nos repas, et je plains les blanchisseuses qui frottent sans cesse et nous préparent de jolies robes fraîches, réellement à la sueur de leur front ²⁰⁰.

Sa vie plutôt oisive où alternent visites, piano, livres et rêveries, ressemble fort à celle du début du siècle que décrira Thérèse Casgrain où les apprentissages domestiques sont agrémentés de sorties au théâtre et de courses dans les magasins :

Afin de devenir une épouse accomplie et cultivée, il était d'usage de suivre des cours de littérature, d'étudier la musique, le chant, l'italien, sans oublier l'art ménager car il était très important pour une femme de savoir tenir maison et préparer un repas. On m'envoya donc à la cuisine pour bénéficier de l'aide d'un cordon bleu nommée Freda ²⁰¹.

Ailleurs cependant, la jeune fille à la maison remplit une fonction essentielle au bien-être de la famille. L'une après l'autre, les filles de Jessie Gravel s'initient à la couture et à l'art culinaire, mais dans cette

¹⁹⁹ Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 160.

²⁰⁰ Fadette, *op. cit.*, p. 209-210.

²⁰¹ Thérèse F.-Casgrain, *op. cit.*, p. 56.

famille appauvrie par le décès du père, une fille qui veut étudier trouve aussi dans son entourage le support nécessaire. La mère est prête à se départir d'une aide précieuse : « Je suis bien contente pour Laurianne si les choses s'arrangent, quoique ce soit pour moi un gros sacrifice ²⁰². »

Les familles à l'aise ont d'ailleurs besoin de leurs grandes filles dans les temps de maladie. Lorsque sa mère meurt en mettant au monde le neuvième enfant, la mère de Lucille Drolet est retirée du pensionnat où elle étudiait depuis plusieurs années : « Ma mère étant l'aînée dut se plier aux circonstances et sacrifier l'année de sa graduation. Grand-père la récompensa en lui payant un beau voyage de trois semaines à New York le printemps suivant ²⁰³ ». Dans la famille de Claire Martin, c'est la maladie de la mère qui met fin aux études de l'aînée.

Il n'était plus question d'étude, c'était le rôle de bête de somme qui l'attendait — l'expression semble forte, pourtant accomplir un travail que l'on n'a pas choisi, qui est au-dessus de ses forces, pour lequel on ne reçoit ni rétribution, ni gratitude, cela ne se formule pas autrement —. Elle arriva chez mon père juste à temps pour prendre soin d'une maisonnée où sévissait la coqueluche ²⁰⁴.

Le rôle du « bras droit », qu'on trouve en d'autres pays à l'époque, semble suffisamment défini socialement pour que les [90] mots qui le désignent reviennent sous la plume d'auteurs de milieux différents, à côté d'expressions moins fréquentes comme « l'ange du foyer » ou « l'âme du foyer » ²⁰⁵. Celles qui l'exercent peuvent devenir des partis recherchés pour leurs savoirs domestiques à moins que leurs occupations ne les confinent trop exclusivement au service de la famille.

²⁰² *Les Gravel*, p. 277.

²⁰³ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 33.

²⁰⁴ Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 115. Pour les Chapais voir, Ju-lienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 168.

²⁰⁵ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 174. Elle désigne ainsi une jeune fille qui prend le rôle de la mère pendant la maladie de sa mère et après sa mort ; Andrée Jarret, *op. cit.*, p. 121. Paul Thompson note la présence de ce rôle dans les classes moyennes et ouvrières en Angleterre, (*op. cit.*, p. 76). Pour l'Ontario, voir : Jane Synge, « Cohort analysis in the planning and interpretation of research using life », Daniel Bertaux, éd., *Biography and Society*, *op. cit.*, p. 241.

Les sacrifiées

Pour quelques-unes de ces filles, la tâche sera suffisamment lourde et longue pour les mener au célibat. On parle alors de « sacrifiées ». Évoquant le temps du mariage de sa mère, soit le tournant du siècle, Claire Martin écrit : « Les femmes sacrifiées ne seront jamais si nombreuses qu'à son époque. Par exemple, presque chaque famille comptait « une fille qui ne s'était pas mariée pour prendre soin d'une vieille mère impotente ou de jeunes neveux orphelins, et cela se prenait comme un dû ». C'est le cas d'une sœur d'Augustine Linteau en milieu rural :

Ma sœur Hélène, doit laisser l'école pour être le bras droit de maman qui est malade. Les enfants l'appellent T'Len et tout le monde l'aime pour sa gaieté naturelle et sa grande générosité à accueillir tous ceux qui sont éloignés de la demeure familiale. Durant les vacances, maman prend des pensionnaires : des jeunes filles de bureau ²⁰⁶.

Ce travail consacré au groupe familial durera jusqu'au décès des parents et laissera une célibataire désemparée qui doit s'adapter tardivement au monde du travail. Pour sa part, Marguerite Tremblay a 16 ans lorsqu'on lui met dans les bras la dernière-née dont elle sera la marraine. Sa mère atteinte de tuberculose, Marguerite assume la charge familiale lourde de treize enfants. La mort de la mère la confirme dans son rôle de substitut maternel, rôle assorti du célibat ²⁰⁷.

Bien sûr d'autres facteurs peuvent contribuer à transformer un rôle de soutien occasionnel en un rôle définitif. Peut-être certaines conjonctures économiques et démographiques favorisent-elles un recours plus fréquent à ces modèles tout comme elles favorisent des retards de l'âge au mariage ? Mais par-delà des déterminismes externes, on devine dans ces textes comment ces rôles étaient essentiels au groupe familial. Reste à voir comment ils étaient appréciés.

²⁰⁶ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 34 ; Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, *histories* p. 14.

²⁰⁷ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 150.

[91]

Si T.-D. Bouchard exprime sa reconnaissance à sa fille qui prend la relève après la mort de sa mère, quelques remarques de Jessie Gravel laissent deviner que ces services ne sont pas toujours reconnus : « Elle a été la force de son père quand il était veuf et pauvre. Aujourd'hui son état de fortune s'est amélioré. Il est loin et n'y pense guère, je crois...²⁰⁸. » Une certaine valorisation semble cependant avoir été attachée au rôle de bras droit de la mère. Mais devant la lourdeur de certaines tâches exercées par des filles dans leur famille, on ne s'étonnera guère de voir que le travail mal payé de l'époque a pu sembler préférable à plus d'une.

Le travail rémunéré

Outre les tâches réalisées dans la famille et les apprentissages scolaires, certaines jeunes filles travaillent pour un salaire au sortir de l'école. À titre d'indice, le pourcentage de la main-d'oeuvre féminine entre 1911 et 1941 oscille entre 21% et 27% et l'on sait que peu de femmes mariées travaillaient à l'extérieur à l'époque²⁰⁹. Par le biais des souvenirs et de la tradition orale, nos sources évoquent des emplois tels que le service domestique et le travail en manufacture. L'enseignement y est abordé un peu plus directement. L'âge du travail varie selon les milieux. À 16 ans, 17 ans, on est servante ou institutrice, mais parfois on travaille bien avant cet âge.

²⁰⁸ *Les Gravel*, p. 160 ; T.-D. Bouchard, Quarante ans dans la tourmente politico-religieuse, Montréal, Beauchemin, 1960, p. 100.

²⁰⁹ Marie Lavigne et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 101. Pour une présentation des métiers et des professions plus élaborée que celle que laissent entrevoir nos sources voir Le Collectif Clio, *op. cit.*, chapitre LX.

Travailler dans la maison d'autrui

Au sortir de l'orphelinat à 12 ans, Yvonne Whissel travaille dans sa parenté ou chez des étrangers. À quelques reprises, elle subit des injustices qui l'incitent à changer d'emploi. Elle finit par être engagée dans une famille belge où l'on s'attendrit sur son sort ; elle gagne trois dollars par semaine et sa patronne lui confectionne des vêtements.

Même si elle avait la charge d'allumer le poêle de la cuisine à six heures tous les matins, de servir le déjeuner, d'aller chercher le lait au magasin du coin et de prendre soin du petit Laurent, Yvonne vivait des jours heureux dans cette famille et elle les aimait bien tendrement ²¹⁰.

[92]

En 1913, à seize ans, elle les quitte à regret pour s'engager dans une riche famille de Montréal qui la paie 15 \$ par semaine, ce qui lui permettra d'envoyer de l'argent à sa sœur aînée.

La mère d'Agnès Larin a 15 ans quand elle est sollicitée par l'intermédiaire de son grand-père pour travailler dans une famille à l'aise. Toute la journée, elle repasse jupons à frisons et robes empesées, étonnée de la richesse de ces vêtements. Quelques années plus tard, avec un salaire de 7 \$ par mois, elle trouve moyen d'envoyer de l'argent à ses parents et d'acheter du linge en vue de son mariage. C'est aussi pour payer son trousseau que, vingt ans après, sa fille aînée s'engage à son tour comme servante pendant les mois d'hiver, période où son père peut aider à la maison :

Elle regardait les annonces de La Presse et partait avec sa valise aux adresses indiquées où on l'engageait comme « bonne ». Elle disait plus tard : « Je n'ai jamais été malchanceuse, concernant les mauvais employeurs. Pour une petite fille de la campagne, j'étais assez débrouillarde. » Ceci se passait de 1921 à 1925 ; elle gagnait 20 \$ au début et, en dernier, 30 \$ par mois. En

²¹⁰ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 11-12.

plus de s'habiller, elle achetait des petites choses pour la maison, ce qui faisait dire à Rémi qu'elle n'était pas égoïste ²¹¹ !

Orpheline de mère, élevée par sa grand-mère, Marie-Adéla Bouchard ne réintègre que peu de temps le foyer paternel lorsque son père se remarie. La belle-mère, déjà pourvue de cinq enfants, prétexte sa mésentente avec la fillette pour l'envoyer travailler dans sa parenté. Commence alors la longue série des emplois d'aide-ménagère, entrecoupés de brefs séjours dans sa famille où elle accomplit les mêmes travaux sans rémunération. Ces emplois successifs, liés aux grossesses des femmes, confèrent à son travail une instabilité, qui vient s'ajouter à la multiplicité des tâches dévolues. Pourtant, un certain climat familial en atténue les désagréments : la jeune servante peut devenir marraine du nouveau-né et les meilleures patronnes veillent à lui transmettre les savoirs d'une maîtresse de maison. Les expériences de travail et les apprentissages qui les accompagnent opèrent la transition à la vie adulte :

Je devins une personne adulte et responsable dans toutes ces familles. Je développais mon tempérament vers une société plus homogène et j'appris beaucoup ! Je me recherchais un emploi plus stable et une occasion me fut offerte chez M. Albert Casgrain de Chicoutimi où je travaillai pendant trois ans. Ils avaient neuf [93] enfants. Cette dame très humaine m'apprit plus que les autres patronnes parce qu'elle essayait de compléter mon instruction et mon éducation. Si je demeurai à peu près illettrée, du moins je possédais les qualités pour devenir une bonne maîtresse de maison. C'est d'ailleurs ce que mon père me conseillait lors de ses visites ²¹².

Comme les sources citées auparavant, ce récit transmis oralement, est rapporté par la fille de la narratrice. En réalité, même si 45% des travailleuses en 1899 et 37,1% en 1911 œuvrent dans les services personnels et domestiques ²¹³, il existe peu de témoignages directs concernant le métier de domestique, d'où l'importance du texte que Lina Madore intitule « L'adolescence manquée ». Après son départ de l'école à

²¹¹ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 30, 137.

²¹² Étienne Bouchard-Pedneault, *Une femme blanche à la Baie James, 1913-1916, Marie-Adéla Bouchard*, Chicoutimi, Imprimerie Léopold Tremblay, 1983, p. 19.

²¹³ Collectif Clio, *op. cit.*, p. 197 et Maria Danylewycz, *op. cit.*, p. 65.

12 ans, quelqu'un sollicite son aide auprès de ses parents pour travailler dans une famille qui compte une accouchée. D'abord réticente, la mère se laisse convaincre et accepte sans consulter sa fillette, qui se retrouve chargée d'une tâche exténuante :

Pour vingt dollars par mois, je devais faire tous les repas et les porter au lit de la malade ; servir les enfants ; faire la vaisselle trois fois par jour ; traire la vache soir et matin ; boulanger le pain trois fois par semaine ; laver le linge tous les deux jours. Cette dernière corvée demandait une bonne musculature pour actionner le bras. [...] Quand arrivait l'heure de me coucher j'étais entièrement vidée de toutes forces physiques. Les nuits me semblaient trop courtes pour rêver ²¹⁴.

De retour à la maison depuis à peine deux mois, elle repart pour travailler dans une famille plus à l'aise et où elle se plaît davantage. Puis, c'est auprès de sa sœur qu'elle joue le rôle de releveuse. Entre ses douze ans et son mariage à 24 ans, elle occupera donc plusieurs emplois. À deux reprises, elle s'engage pour la récolte des pommes de terre dans l'État du Maine, travail pénible, mais mieux rémunéré que le service domestique. La mère s'objecte à ce départ que la jeune fille décide elle-même, invoquant un besoin personnel de vêtements. Entre leurs engagements respectifs, Lina Madore et sa sœur se relaient à la maison pour aider leur mère, ce qui éclaire le mélange d'entraide et de nécessité au sein duquel se prennent les décisions concernant le travail.

Dans les années trente, c'est en attendant que sa mère lui trouve une place à la manufacture que Marie Asselin quitte sa [94] famille à 16 ans pour travailler comme domestique. Elle témoigne, elle aussi, de la difficulté de cette transition, difficulté accentuée par l'ennui de sa famille et par sa timidité. Ce premier départ signe pourtant l'accès à la vie adulte :

Monsieur Côté, commis voyageur, et sa femme, garde-malade, devenaient mes premiers patrons. Je prenais soin de trois enfants et entretenais quatorze

²¹⁴ Lina Madore, *op. cit.*, p. 80-81. Pour un témoignage plus récent voir le journal d'une domestique édité par Gabrielle Frémont, « Maîtres et valets version québécoise », *Études littéraires. La question autobiographique*, vol. 17, n° 2, automne 1984, p. 409-413.

pièces. J'étais très timide : c'était la première fois que je quittais la maison. À chaque fois qu'ils tentaient de me parler, les larmes me coulaient sur le menton. Il faut dire que leur petite fille de huit ans me reprenait souvent afin que je parle correctement. Il fallait aussi que je porte des talons hauts ainsi qu'une coiffe blanche lorsqu'ils recevaient des gens. C'est une étape de ma vie que je n'ai jamais oubliée. Quand j'y repense, ce n'est pas avec amertume : je considère plutôt la chose comme ayant été une chose profitable pour moi. Monsieur et madame Côté étaient très sympathiques avec moi, peut-être à cause de ma simplicité. Mais je m'ennuyais continuellement de ma famille ²¹⁵.

La distance sociale évoquée ici, n'exclut pas une certaine bienveillance des patrons. Dans un roman, autobiographique décrivant la vie d'une domestique dans une grande famille de Chicoutimi en 1910, les rapports de classe soulignés jusque dans le vêtement et le changement de nom, sont accompagnés d'un véritable mépris envers la jeune servante ²¹⁶. Difficile et harassante, la vie des servantes telle qu'entrevue dans nos sources laisse filtrer peu de choses de cette aliénation qu'évoque l'historiographie française ²¹⁷. Ici et là affleurent quelques indices de l'apprentissage des moeurs bourgeoises au contact de familles à l'aise. Entre son premier travail et son mariage en 1940, Marie Asselin pour sa part occupe une multitude d'emplois, alternant le travail en manufacture et le travail domestique, le premier étant mieux rémunéré, le second offrant la possibilité de suivre sa famille ou de travailler pendant une grève. Au départ presque tout son salaire est remis à sa famille ; on devine que des valeurs de générosité et d'entraide entourent ces dons, tandis qu'une autonomie accrue au cours des ans semble présider aux changements d'emplois, aux cadeaux et aux achats personnels.

²¹⁵ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 52.

²¹⁶ Marielle Brown-Désy, *Marie-Ange ou Augustine*, Montréal, les Éditions Parti pris, 1979, 140p. (Coll. « Paroles 60 »).

²¹⁷ Anne Martin-Fugier, *La place des bonnes, la domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Bernard Grasset, 1979, 382 p. À partir de sources diversifiées, Claudette Lacelle trace un tableau contrasté de la condition domestique au Québec du XIX^e siècle, où se manifeste à la fois le paternalisme, l'indifférence, sinon l'exploitation. *Les domestiques en milieu urbain canadien au XIX^e siècle*, Ottawa, Environnement Canada, Parcs, 1987, 278 p.

Le travail en manufacture

La contribution à la subsistance du groupe familial est également perceptible dans certaines décisions d'émigration chez des familles comptant plusieurs filles. Ainsi, Jos-Phydime Michaud [95] évoque les avantages d'une famille comptant douze filles. Elles font plusieurs séjours aux États-Unis, où elles s'engagent dans les manufactures de coton. Ce fut aussi le cas des voisins de Théodora Dupont dans les années 1910. Au sujet d'une jeune servante rurale qu'elle emploie, Jessie Gravel remarque que les parents de cette famille de huit filles, pourtant à l'aise, préfèrent les placer comme servantes que les laisser aller aux États-Unis ²¹⁸.

L'apport d'une nombreuse famille et la transposition d'un type d'économie familiale dans les milieux industriels a été bien établie. C'est cette superposition du modèle paysan au salariat qui, selon Tilly et Scott, caractérise la première phase de l'industrialisation : une économie de salaire familial. Parmi les Canadiens français émigrés aux États-Unis, le travail d'au moins deux enfants semble être nécessaire pour élever le niveau de vie d'une famille ouvrière dont le père est un ouvrier non spécialisé ²¹⁹. L'habitude de remettre sa paye en entier ou sous forme de pension à ses parents est perçue comme une véritable coutume parmi les Canadiens français de Manchester, mais Tamara K. Hareven l'observe également chez d'autres groupes ethniques ²²⁰.

La mémoire familiale a conservé des bribes de ces séjours à l'étranger. Dans les autobiographies, on voit les déplacements en famille et le travail avec les parents tels que les a étudiés Tamara K. Hareven du côté des immigrants. C'est avec sa sœur que la mère de Florentine Morvan travaille deux ans aux États-Unis. C'est avec ses sœurs que la mère de

²¹⁸ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 196 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 44 ; *Les Gravel*, p. 109.

²¹⁹ Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *op. cit.*, 2^e partie ; Frances H. Early, « The French Canadian Family Economy and Standard of Living in Lowell, Massachusetts, 1870 », *Journal of Family History*, vol. 7, n^o 2, été 1982, p. 180-199 ; Bettina Bradbury, « L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation : Montréal dans les années 1870 », Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, p. 287-318.

²²⁰ Tamara K. Hareven, *op. cit.* p. 215.

Lina Madore commence à travailler à 11 ans dans une manufacture de coton du Maine. Le soir elle prend des cours de chant. Hedwidge Bérubé, fille d'un fermier du Bic, qui, depuis l'âge de 13 ans, seconde sa sœur aînée à la tête de la famille, rêve d'aller travailler aux États-Unis. Elle s'y rend à 16 ans et loge chez un oncle maternel :

Dès son arrivée à Fall River, elle s'embauche comme tisseuse et plus tard comme monteuse de métiers. Toute sa vie, elle gardera un excellent souvenir de ces trois années vécues aux États. Plus tard, pendant les longues soirées d'hiver à Hanmer, elle racontera, les larmes aux yeux, toutes ses belles aventures de jeune fille ²²¹.

Cette perception un peu idyllique concorde avec les témoignages recueillis en entrevue par Jacques Rouillard, qui note que les femmes, plus que les hommes, semblent avoir trouvé de la satisfaction à vivre en Nouvelle-Angleterre, le travail en usine se comparant favorablement avec le difficile travail de la terre : « Pour [96] une jeune fille le travail était très rare dans les campagnes québécoises et l'aide qu'elle apportait sur la ferme n'était pas rémunérée. Elle pouvait difficilement palper le résultat de son labeur ²²². »

Dépouillé de l'attrait des voyages, le travail en manufacture se déroule au pays dans un contexte similaire, si l'on se reporte aux autobiographies. Il peut même s'agir de familles qui ont connu antérieurement l'expérience de l'émigration. La mère de Marie Asselin-Proulx a travaillé dès l'âge de 13 ans dans les manufactures de coton du Rhode Island ou du Massachusetts. « Les photos nous la montrant à l'âge de quinze ans nous révèlent une grande dame », commente sa fille soulignant sa connaissance de l'anglais et sa belle personnalité. Pour parer à des difficultés financières, cette famille rurale se rapproche d'un petit centre industriel où la mère trouve facilement du travail à la manufacture, pour elle et ses enfants. En attendant d'avoir « la chance » de

²²¹ Pionnières de chez nous, op. cit , p. 54.

²²² Jacques Rouillard, AH ! Les États 1 les travailleurs canadiens-français de l'Industrie du textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants, Boréal Express, 1985, 48. On observe que les jeunes en particulier les filles remettent leurs salaires à leurs parents jusqu'à un âge très avancée (p.44)

travailler à la « factrie », Marie se place comme servante. L'emploi de quatre travailleurs en manufacture en ces années trente rapporte tout juste le minimum de subsistance d'une nombreuse famille. Tout le salaire est donc remis aux parents et le partage s'étend même aux vêtements :

Je me rappelle que je devais partager mon manteau et mes souliers avec ma sœur Julienne. On la trouvait chanceuse que mes vêtements lui fassent si bien. Avant de porter mon manteau, il lui fallait le brosser une bonne demi-heure pour enlever la Wise collée dessus. Le dimanche, elle attendait que je revienne de la messe pour y aller à son tour. On faisait tout ça sans rouspéter. Étions-nous dociles ou imbéciles ? À vous d'en juger ²²³ !

Pourtant à l'approche du mariage, la jeune femme s'achète un trousseau grâce à des gains personnels. Comme la mère de Marguerite Tremblay à Lévis au début du siècle, certaines travaillent pour s'habiller et se ramasser un peu de « linge de maison ». Dans les années quarante, Monique Leyrac, ayant perdu son rôle de jeune maîtresse de maison, suit sa sœur à l'usine en trichant sur son âge (14 ans), avec la complicité du patron. Les parents s'inclinent devant le fait accompli. La moitié du salaire gagné sert à payer pension, mais l'autre moitié est entièrement dévolue à des cours de théâtre ²²⁴. Cette réserve d'une partie même minime de son salaire à des fins personnelles existe aussi chez les enseignantes.

[97]

L'enseignement

Former des institutrices est une stratégie de familles un peu plus à l'aise et comptant plusieurs filles. Bien sûr, les couvents et les écoles normales décernent les brevets, mais une certaine transmission du métier passe aussi par la famille. Il y a plusieurs institutrices dans la famille rurale des Linteau dont le père est propriétaire d'un moulin à scie. À

²²³ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.* p.54

²²⁴ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 85 ; Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 171, 199.

travers une boutade du père, s'exprime une notion populaire de la faible rentabilité des filles. « Lorsque l'occasion est favorable, mon père prend plaisir à dire à ses amis : J'ai sept filles, j'en ai pour sept dollars ²²⁵. » Peu élevé, le salaire des institutrices est tout de même un apport à l'économie des familles rurales.

Chez les Morvan, cultivateurs, on trouve deux institutrices mais aussi une belle-sœur et une cousine qui ont enseigné dans leur jeunesse, sans compter les institutrices non apparentées qui, prenant pension dans la famille, ont pu influencer le choix de ce métier. Ayant elle-même enseigné à sa sœur, l'auteure écrit :

Quant à ma soeur, la plus âgée, j'ai fait pour elle ce que ma cousine avait fait pour moi. Je lui ai passé des livres plus avancés, pour lui permettre de sauver une année de couvent. Pas riches, nous ne devons négliger aucun moyen pour nous sortir de la vie laborieuse de la campagne ²²⁶.

Ces stratégies familiales de mobilité sous-tendent une perception utilitaire du métier. Pourtant l'enseignement qui, au tournant du siècle, occupe une proportion de 10% de la main-d'oeuvre féminine est moins bien rémunéré que le travail en manufacture et le service domestique ²²⁷. Le statut d'institutrice non seulement procure des revenus, si minces soient-ils, mais il semble auréolé de prestige. Tant dans la famille de Jos-Phydime Michaud que dans celles de Florentine Morvan et de Marie-Anna-A. Roy, la mère exige peu de travaux ménagers des institutrices qui rapportent un peu d'argent à la maison ²²⁸.

Les souvenirs de ces années d'enseignement dans des conditions précaires et à des âges juvéniles sont plutôt positifs. « Mes débuts dans l'enseignement, à seize ans, sont parmi mes bons souvenirs » écrit l'une d'elles qui rappelle pourtant les difficultés de transport pour se rendre dans l'île où elle enseigne. C'est dans son propre milieu, succédant à sa belle-sœur, enseignant à sa sœur, que cette jeune fille exerce son métier

²²⁵ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 17 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 85.

²²⁶ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 137.

²²⁷ Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 210-226, 288-292 ; Marïse Thivierge, « La syndicalisation des institutrices catholiques, 1900-1959 », (*Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, p. 171-189).

²²⁸ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 177 ; Marie-Anna-A. Roy, p. 61-63.

quelques années. [98] C'est au village voisin qu'enseigne plutôt Augustine Linteau à partir de 1923. Ceci veut dire vivre dans une école de rang, avec une de ses soeurs à cause de ses 17 ans. L'expérience n'est pas nouvelle puisqu'elle a accompagné sa sœur aînée en son temps d'écolière :

Mon école est devenue si hospitalière et attachante que je l'ai surnommée « mon petit paradis ». La plus belle période de ma vie vient de débiter ; ma nouvelle jeunesse, l'occasion rêvée de voler de mes propres ailes et de me prouver à moi-même que je suis destinée à un bel apostolat dans l'enseignement car avec un salaire de trente-cinq dollars par mois, c'est presque du travail missionnaire ²²⁹.

Des succès récompensés par la prime du gouvernement ainsi qu'un rôle valorisé dans cette paroisse où l'institutrice est invitée aux noces et aux jubilés expliquent la satisfaction éprouvée. De même, quand on est la nièce de la ménagère du curé, comme la jeune Émie B.-Bourdages, on jouit d'une protection toute particulière et on est reçue au presbytère comme l'enfant de la maison :

Au presbytère, c'est l'abondance raffinée, les bonnes manières appliquées, la dignité rendue visible, l'image à préserver. Monsieur le vicaire est catégorique : « Surtout une maîtresse d'école qui a ses coudées franches au presbytère ne peut se permettre de danser, de sortir avec les garçons sans surveillance. Vous n'aurez pas d'autorité avec ces cheveux frisés ; vous vous ferez un chignon pour faire la classe ²³⁰. »

Diplômée de l'École normale Jacques-Cartier en 1920, Germaine Bérubé enseigne à Montréal à 17 ans. Dans ce milieu, les contrôles établis sur les horaires et la conduite de la jeune enseignante sont plus vivement ressentis car ils sont renforcés par une surveillance parentale assez sévère. « L'ambitieuse entrée dans le monde des adultes » devient là une lourde tâche, qui semble conférer moins d'autonomie que la petite école de rang. Avec son salaire de 600 \$ par année, elle paie une

²²⁹ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 26 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 135.

²³⁰ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 29.

pension à ses parents, rembourse les vêtements qu'on lui a achetés et se permet quelques gâteries :

J'ai, durant quatre ans, exercé ce métier que j'aimais bien, qui convenait à mes aptitudes, mais qui dépassait mes forces, en ce sens qu'il brimait plus que de raison ma vie de jeunesse, si prématurément terminée. Mon poids diminuait, j'en vins à peser cent livres, et on s'inquiéta de ma santé ²³¹.

[99]

Pour Bernadette Fortin-Mayrand, qui a connu un certain confort au couvent pendant ses années de pensionnat, le cadre matériel de la petite école de son village, où elle fait à 16 ans ses débuts dans l'enseignement, se présente dans tout son dénuement. Mais c'est le milieu qu'elle a connu dans son enfance et elle s'y retrouve avec plaisir, jouant pour les petits qu'on lui a confiés un rôle maternel qui se superpose tout spontanément à son métier d'enseignante ²³².

C'est sous le titre de « la misère partagée », que Marie-Anna-A. Roy, membre d'une famille qui compte plusieurs enseignants, rappelle son arrivée dans une école délabrée de l'Ouest canadien. Son maigre salaire sera partagé avec sa famille qui, à distance, surveille ses rencontres avec les garçons du lieu ²³³. Elle se rend vite compte qu'elle ne peut vivre avec un tel salaire et se réoriente vers le travail de bureau.

Les apprentissages de travail, qu'il s'agisse de travail invisible ou d'emploi rémunéré, que la jeune fille quitte le domicile familial ou le réintègre après un séjour au pensionnat, constituent des points de transition majeurs dans l'accès à la vie adulte. Plusieurs des auteurs l'ont très clairement exprimé. Coïncidant plus ou moins avec cette étape, une période d'attente s'institue, caractérisée par la participation aux formes de sociabilité de la jeunesse et par les rituels de fréquentation préluant à la formation des couples. Les rapports sociaux et les rituels entourant le choix du conjoint, culminant lors des fêtes de mariage, seront traités dans un prochain chapitre, mais nous tenons à souligner leurs liens avec les thèmes du présent chapitre.

²³¹ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 73.

²³² Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 73.

²³³ Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 68-73, 57-58.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

L'éventail des itinéraires rassemblés dans cette documentation, au-delà de la diversité des destins individuels et des origines sociales, et malgré les changements survenus au cours de la période couverte, révèle des traits communs en ce qui concerne les apprentissages de l'enfance et de la jeunesse. Certes, la distance est énorme entre l'existence d'une orpheline de la fin du XIX^e siècle, précocement destinée au travail rémunéré, et celle d'une jeune bourgeoise des années trente, prolongeant son séjour au pensionnat sans même envisager de jamais travailler. Sans négliger ces extrêmes, nous pouvons dégager quelques lignes directrices [100] d'un tableau qui comporte des variantes en ce qui concerne les apprentissages des filles à la vie adulte au cours de ce qui semble déjà une période de changement social.

Au départ, dans un contexte de larges familles et d'un mode d'organisation familiale façonné par les besoins de main-d'œuvre du milieu rural, on inculque aux enfants des pratiques de travail et les valeurs communautaires qui les soutiennent. Bien que ce mode de vie soit largement battu en brèche à mesure que progresse l'industrialisation, l'univers domestique constitue un enclos où subsistent plus longtemps des modèles de socialisation des fillettes conviées à adopter très tôt des comportements d'adulte, selon le modèle observé dans les sociétés pré-industrielles et décrit, entre autres, par Philippe Ariès. Les milieux québécois de la période étudiée, mais en particulier les milieux ruraux et ouvriers, appliquent ces modèles de comportements anciens, même si d'autres modèles s'élaborent et s'affirment progressivement. Garçons et filles, tant sur les fermes qu'en milieu ouvrier, accèdent entre 14 et 16 ans, parfois dès 11-12 ans, à l'univers du travail qui leur est déjà familier, ne serait-ce que par le mimétisme de leurs jeux. Certaines filles, surtout si elles sont pauvres et aînées de familles nombreuses, franchissent très rapidement la frontière du monde adulte, pour ce qui est du travail. Mais cette précocité qu'elles manifestent de façon particulière n'est pas exclusive. L'usage persiste dans tous les milieux de constituer plusieurs d'entre elles en petites mères à l'égard des jeunes frères et sœurs. La continuité semble très grande entre l'entraide au sein de la

parenté qui mène les grandes filles auprès de leurs jeunes tantes ou de leurs sœurs aînées aux temps des naissances, et le travail domestique exécuté contre salaire chez des étrangers. Des modèles familiaux d'embauché et d'apprentissage du travail persistent jusqu'au sein des établissements industriels, des commissions scolaires et des couvents.

Une certaine spécialisation semble se dessiner entre les enfants dont certains se dévouent à la maisonnée tandis que d'autres étudient ou travaillent contre salaire. Il existe aussi pour une même fille des alternances entre la maison et le travail rétribué, et entre différents métiers. De bras droit, on devient domestique, ouvrière d'usine ; d'institutrice, on devient employée de bureau ou bras droit.

Si les stratégies familiales sont perceptibles dans l'accès au marché du travail et dans l'habitude répandue de remettre son [101] salaire à ses parents, les autobiographies révèlent la valorisation de leurs activités par les jeunes travailleuses et leur satisfaction au sujet des gains obtenus, habituellement versés dans le trésor familial. Même fort réduites, les sommes conservées à des fins personnelles semblent d'ailleurs avoir agrémenté ces expériences de travail, tandis que s'y manifeste l'habitude assez généralisée, de convertir une part du salaire en trousseau de la future mariée.

Même exécutés dans un contexte qui prolonge certains modes d'organisation familiale, on peut supposer que ces emplois rémunérés modifient de quelque façon tant le groupe familial que les individus qui le composent. Par ailleurs, l'implantation progressive de l'école ébranle peu à peu un paysage familial en apparence immuable.

Dans un contexte où le système scolaire public offre aux filles un cursus inadéquat au niveau public, où l'instruction est dans l'ensemble peu valorisée, une dynamique s'établit entre familles et institutions d'enseignement qui mériterait d'être davantage explorée. Comme l'avait suggéré Bradbury et Danylewycz, la diffusion de l'instruction ne semble pas en avoir été l'unique objet. Qu'il s'agisse des orphelinats, des couvents de village ou des chics pensionnats réservés aux demoiselles de la bourgeoisie, cette pléiade d'institutions semble avoir contribué à l'élevage des enfants aux moments des crises suscitées par la maladie et la mort. Auraient-elles ainsi favorisé le maintien d'une natalité élevée en certaines familles du début du XX^e siècle ? De toutes façons, l'école apparaît souvent comme une sorte d'extension de la parenté, au sens

figuré et parfois au sens propre, ainsi que l'avait suggéré Bettina Bradbury pour les familles pauvres du XIX^e siècle. De façon générale et pour plusieurs milieux, l'école semble par ailleurs une ressource recherchée dans les efforts de mobilité sociale des familles.

Au-delà de cette complicité structurelle entre école et famille favorisant le développement de l'instruction, le passage de certaines filles par les maisons d'éducation semble initier des changements dans le cycle de vie des femmes en établissant une phase de marge entre l'enfance et la jeunesse, étape qui ressemble déjà à l'adolescence. Les fonctions multiples de l'école et le faible développement de la notion d'orientation ou de choix de métier, ainsi que la brièveté des études, font que cette phase reste encore mal définie et assez proche d'autres modes plus traditionnels d'accès à la jeunesse.

[102]

Des indices d'une conscience d'âge apparaissent dans ces documents personnels et quelques pages de journaux intimes renseignent sur les sentiments accolés au fait d'avoir 16 ou 17 ans et associent l'entrée dans le monde adulte (en réalité la jeunesse), à la sortie du couvent. Il s'agit d'indices fragiles et plus ou moins concordants avec la plupart des réflexions associées à l'émergence d'une nouvelle différenciation des âges au tournant du siècle. Howard P. Chudacoff la relie, pour les États-Unis, à des changements du cours de l'existence chez les Américaines d'origine par comparaison avec les immigrantes²³⁴. On peut faire l'hypothèse d'une semblable différence entre les Québécoises de milieux bourgeois et celles de milieux populaires, dont plusieurs se retrouvent d'ailleurs parmi les immigrantes du pays voisin. Le phénomène est encore peu marqué.

Pour retracer des événements ou transitions découpant le cycle de vie, le départ de la maison pour travailler semble avoir eu un peu la même fonction que la sortie du couvent. La scolarité encore très courte au niveau secondaire, pour plusieurs filles qui doivent se contenter de l'année rituelle de pensionnat, ne permet pas de conclure trop absolument à l'apparition de l'adolescence. D'une certaine manière, la jeune servante de 15 ans, recevant son premier amoureux à la veillée, est

²³⁴ Howard P. Chudacoff, « The Life Course of Women : Age and Age Consciousness, 1865-1915 », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 3, automne 1980 p. 274-291.

encore peu différente de la jeune institutrice de 16 ou 17 ans expérimentant la même promotion. Même strictement réglementée, la vie des couventines institue pourtant une sorte de distance avec l'accès aux responsabilités de la vie adulte. Il n'est pas sans importance que certaines qualifient ce temps de marge d'adolescence, et que l'identification du phénomène surgisse le plus clairement là où la vie a frustré les auteures de cette expérience. Pour en mieux cerner la différence avec la jeunesse, il faut étendre l'analyse aux phénomènes de sociabilité.

[103]

NOTES DU CHAPITRE 3

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[104]

[105]

[106]

[107]

[108]

[109]

**Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.**

Chapitre 4

SOCIABILITÉ DE LA JEUNESSE ET CHOIX DU CONJOINT

[Retour à la table des matières](#)

La sortie de l'école, l'entrée sur le marché du travail ou la prise en charge de frères et sœurs constituent, pour plusieurs jeunes filles, au tournant du siècle, les premiers signes du passage graduel à la vie adulte. Qu'elles aient quitté l'enfance suivie d'un séjour plus ou moins long au pensionnat ou qu'elles travaillent sans autre transition, les filles accèdent à l'étape de la jeunesse définie par la participation aux sociabilités de leur groupe d'âge. Des rassemblements qui vont de la fête traditionnelle aux formes déjà modernes de loisirs leur facilitent la rencontre de jeunes gens, parmi lesquels elles trouveront éventuellement un conjoint.

Temps de relative ouverture au monde extérieur et, pourrait-on dire, de permissivité par opposition au temps de l'école, la jeunesse est aussi pour la plupart des filles un temps marqué par une surveillance étroite du groupe familial ou de qui en tient lieu. La demoiselle doit multiplier les relations sociales pour trouver un prétendant, sans jamais se départir de cette réserve et de cette conduite irréprochable exigées des candidates au mariage. Ces objectifs contradictoires expliquent sans doute le caractère fortement ritualisé des rencontres et des modèles de fréquentation.

Le travail et les responsabilités familiales confiés aux filles de 15, 16 ou 17 ans leur confèrent déjà certains attributs de l'adulte et peuvent s'accompagner de ce sentiment de devenir adulte dont font état plusieurs récits. Mais la surveillance étroite dont elles sont l'objet, tout comme la remise habituelle de leur salaire à leurs [110] parents, révèlent qu'il s'agit d'une semi-autonomie, telle que l'ont décrite plusieurs historiens de la jeunesse ²³⁵. Un beau symbole de ce statut inachevé s'exprime dans le souvenir d'une jeune institutrice qui, au retour d'une première année passée à l'extérieur de son village, est bercée par sa mère, sa grand-mère et ses tantes ²³⁶. Augustine M. Linteau qui, elle aussi, a déjà quitté le foyer pour exercer son métier au village voisin, se sent devenue adulte seulement lorsqu'elle reçoit les visites assidues d'un jeune homme. Ces rencontres se déroulent chez sa sœur, puisqu'une jeune fille de cette époque ne saurait être courtisée sans chaperon ²³⁷.

Pour les filles, davantage peut-être que pour les garçons, l'affranchissement de la tutelle parentale nécessite donc d'autres étapes, avant le mariage qui constitue un tournant décisif. Jusqu'à l'obtention d'un plein statut d'adulte, la jeune fille demeure dans l'orbite de sa famille qui encadre ses contacts avec le monde extérieur, surveille ses rencontres et influence même par diverses tactiques le choix d'un conjoint.

²³⁵ Joseph F. Kett, *op. cit.* Voir aussi Michael B. Katz et Ian E. Davey, « Youth and Early Industrialization in a Canadian City », John Demos et Sarane Spence Boocock, eds., *Turning Points, Historical and Sociological Essays on the Family*, p. 81-119.

²³⁶ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 30.

²³⁷ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 31.

DES STRATÉGIES FAMILIALES D'ALLIANCE

[Retour à la table des matières](#)

Bien que les goûts personnels et l'amour interviennent dans la formation des mariages, il existe dans ces récits de nombreux indices de stratégies matrimoniales ²³⁸. Ces stratégies sont perceptibles à travers les relations sociales de la jeunesse, mais le signe le plus probant de leur existence s'avère les caractéristiques de certains mariages. L'homogamie professionnelle et l'endogamie familiale témoignent de cette tendance à « épouser le même », que révèlent aussi le cadre des rencontres, les normes des fréquentations et les interventions parfois assez directes de la famille. Car l'homogamie sociale, encore fréquente à l'époque moderne, revêt dans ces documents personnels des formes spécifiques, soit les mariages entre familles de même milieu occupationnel ou entre familles déjà apparentées ²³⁹.

Ainsi, chez Florentine Morvan-Maher qui, au début du XX^e siècle, épouse un fromager, on trouve deux oncles fromagers ainsi que des frères fromagers. Chez les Bernier, au XIX^e siècle, tous les garçons, ou presque, deviennent capitaines de bateau et on note la propension des filles de la famille à épouser des capitaines. Chez Jean-Charles Magnan, professeur d'agronomie, on trouve une véritable dynastie d'enseignants. Petit-fils, fils et frère d'instituteurs, il [111] épouse une institutrice ²⁴⁰. On peut se demander par quels processus se nouaient ces alliances.

²³⁸ Nous employons le concept de stratégie familiale dans un sens plus large que celui qu'élabore Pierre Bourdieu à partir d'une étude de familles béarnaises où la reproduction du lignage et le maintien du patrimoine expliquent des stratégies de mariage dans lesquelles interviennent les biens et le rang d'âge des enfants. (« La terre et les stratégies matrimoniales », *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 249-270).

²³⁹ Martine Segalen, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1981, (Coll. « V »), p. 118-121. Voir aussi Alain Girard, *Le choix du conjoint*, 2^e édition, Paris, PUF, INED, cahier n° 70, 1964, 204 p. ; William Goode, *The Family*, 2^e éd., Englewood Cliff, Prentice Hall, 1982, 200 p.

²⁴⁰ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 92, 124, 125 ; Joseph-Elzéar Bernier, *Les mémoires de J.-E. Bernier*, traduction de Paul Terrien, Montréal, Les Quinze éditeur, 1983, 205 p. (première édition 1939) ; Jean-Charles Magnan, *Souvenirs, Fleurs et chardons...* Saint-Romuald, Les Éditions Etchemin, 1976, 182 p.

Personne n'a su, mieux que Jos-Phydime Michaud, retracer les pressions subtiles et les refus explicites qui, après plusieurs années de jeunesse, ramènent un rural dans le rang qu'il habite lorsqu'il s'agit de choisir une épouse. Sa pauvreté l'exclut de certaines familles et, surtout, ses parents surveillent étroitement ses amours et lui rappellent que sa future épouse devra être capable de seconder sa mère sur la ferme. Sans poursuivre des objectifs professionnels aussi précis, les bourgeois du XIX^e siècle ne font pas autrement et les professions libérales semblent s'allier entre elles, tout comme les marchands ou les politiciens. À cet égard, les *Mémoires Chapais* font état, non seulement des alliances homogames, mais des mécanismes auxquels on fait appel pour les conclure. Une mère qui appréhende sa mort prochaine organise les rencontres de ses filles avec des conjoints acceptables et bouscule un peu les indévises. Un prétendant qui aspire à entrer dans telle famille avale stoïquement un premier refus et porte son dévolu sur la jeune sœur à peine sevrée du couvent ²⁴¹.

Le statut socio-économique n'est pas la seule valeur en jeu sur le marché matrimonial. On trouve dans ces récits, outre de fréquentes amours entre cousins qui durent le temps des vacances, des mariages et surtout plusieurs remariages dans la parenté. Les renchéissements d'alliances propres aux sociétés traditionnelles européennes et en particulier ceux que le langage populaire désigne au Québec comme des mariages cousins frérots ²⁴², constituent un indice supplémentaire des influences jouant dans la formation des couples. Au milieu du XIX^e siècle, le père de J.-E. Bernier avait épousé, au cours de la même cérémonie, la sœur de l'épouse de son frère. Du cousin issu de ce mariage, fils du frère de son père et de la sœur de sa mère, il dira qu'il était quasiment son frère. Au début du XX^e siècle, Paul L'Anglais raconte que son père, considéré un peu comme un intrus venu de la campagne ravir la riche héritière, fut suivi d'un deuxième intrus, puisque son frère

²⁴¹ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 164-182 ; Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 182 et t. 2, chap. 7.

²⁴² Sur ces mariages, voir Ralph Piddington, « Le réseau de parenté chez les Canadiens français », M.-A Tremblay et G. Gold, *Communauté et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, Éditions HRW ltée, p. 149-163. Voir aussi Chantai Collard, « Parenté et communauté à Rivière-Frémiotte, 1880-1960 », *Anthropologie et sociétés. Parentés au Québec*, vol. 9, n° 3, 1985, p. 57-86.

épousera une autre fille de cette famille. À la même période, en milieu rural, Yvonne Whissel, conseillée par sa sœur, épouse le beau-frère de cette dernière. Dans les années trente, le peintre Rodolphe Duguay épouse une femme écrivain qui est la sœur de son beau-frère ²⁴³.

Les relations de parenté de Marguerite Tremblay, née à Québec en milieu ouvrier, sont si complexes qu'on a peine à s'y [112] retrouver. La grand-mère de Marguerite, devenue veuve, était venue habiter à la ville chez son fils marié. À l'instigation de ce dernier, elle épouse le père de sa bru également veuf. Ces deux mariages seront suivis d'un troisième, celui des parents de Marguerite, fils du veuf et fille de la veuve. Ce dernier mariage fut d'ailleurs conclu après qu'une autre fille de cette veuve se destinant à la vie religieuse ait suggéré à son prétendant d'épouser sa jeune sœur ²⁴⁴.

Les remariages semblent davantage se faire au sein de la parenté. Le père d'Henriette Dessaulles épouse une cousine en secondes noces, de même que le père de Paul L'Anglais. Théodora Dupont se remarie avec son engagé, qui est un neveu des beaux-parents avec qui elle habite. Horace Miner avait observé les fonctions patrimoniales de ces alliances, soulignant que les formes de sociabilités propres à ces milieux en favorisaient aussi la formation ²⁴⁵. Certes, on ne saurait généraliser ces modèles, peut-être mis en relief par la mémoire. Des études quantitatives permettraient de préciser, pour divers milieux et diverses époques, le degré et les formes d'homogamie. Daniel Fournier a repéré pour les trois premières décennies du XX^e siècle, dans la région de Montréal, des taux de mariages consanguins relativement élevés par rapport à d'autres pays, ce qu'il interprète comme un indice du maintien des liens de parenté dans la sociabilité des urbains d'origine rurale ²⁴⁶.

²⁴³ J.-E. Bernier, *op. cit.*, p. 12,149. Paul L'Anglais, *Ma belle époque*, Saint-Lambert, Éditions Héritage, 1977, p. 21 ; Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 15. Dans le dernier cas, il s'agit de ce fils auquel écrit Marie-Anne Duguay dans *Lettres d'une paysanne à son fils. Ce fait est tiré de Rodolphe Duguay, 1891-1973*, Québec, ministère des Affaires culturelles, Musée du Québec, p. 14.

²⁴⁴ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 77, 78.

²⁴⁵ Horace Miner, *op. cit.*, p. 111, 112.

²⁴⁶ Daniel Fournier, « Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle », *Recherches sociographiques*, vol. XXIV, n° 3, 1983, p. 307-323.

Notre documentation qui fait état de formes multiples d'endogamie familiale, offre une profusion d'observations concrètes qui permettent de reconstituer le cadre des fréquentations, les codes et rituels qui les régissent et le genre d'interventions familiales qui favorisent certains mariages. Tout au long du processus qui mène de la sortie du couvent au parvis de l'église le matin des noces, c'est dans les formes de sociabilité que s'enracinent les règles non écrites présidant à la formation des alliances. Pourtant, de nouveaux modèles émergent tout au long de la période, avec lesquels les familles cherchent à composer et qui viendront alléger, peu à peu, le poids de la famille sur le destin des couples que d'aucuns confondent avec la Providence.

Lorsque le jeune Thomas Chapais se rend visiter ses cousins Têtu, il y rencontre Hectorine Langevin. Julienne Barnard écrit que cette visite a été le premier jalon que la Providence avait posé à l'insu du visiteur. Mais elle précise que tout concourait à l'enchaînement de leurs rencontres. Il s'agit de familles déjà alliées et [113] Hectorine est l'amie de couvent des sœurs de Thomas. Ces liens préalables vont permettre aux jeunes gens de poursuivre une idylle qui comportait par ailleurs des obstacles ²⁴⁷.

Le temps d'aller danser

Malgré un climat austère que tentent de renforcer maintes interventions de l'Église, bals, comédies et bazars orchestrent les allées et venues de la jeunesse. La danse, réprouvée par le clergé, semble avoir été très en vogue dans les milieux bourgeois du XIX^e siècle. Dans la région de Québec, en 1924, une interdiction formelle en est faite par le cardinal Bégin qui défend la danse moderne dans son diocèse. Claire Martin en évoque le retentissement aux Ursulines, pensionnat qui regroupe ce que la ville a de plus mondain, mais elle note qu'on aura vite fait de contourner le nouveau péché ²⁴⁸. En milieu rural, mêmes contraintes et mêmes mises à distance : « tout le monde dansait, même si cela était

²⁴⁷ Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 35.

²⁴⁸ Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 112.

quasiment péché mortel. Les gens dansaient un peu dans les noces puis après le jour de l'An ²⁴⁹. »

Pourtant, l'atmosphère figée d'une veillée à la campagne évoquée par le même auteur trahit l'effet inhibiteur des interdits cléricaux sur le comportement de certaines filles. On le devine également dans le journal d'Henriette Dessaulles qui, adorant la valse, s'inquiète de son côté illicite. Au bal, la surveillance s'exerce sur les jeunes filles qui ne doivent pas accorder plus de danses à leur préféré pour ne pas afficher publiquement des engagements prématurés ²⁵⁰. Il arrive même qu'une fille se voit interdire les veillées auxquelles assiste le jeune homme qui la courtise ²⁵¹. Une adolescente n'hésite pas à enfreindre de telles défenses et sort en compagnie de son frère pour assister à une soirée organisée à l'occasion de leur départ du village.

J'ai placé un escabeau près de ma fenêtre et nous sommes sortis, une fois nos parents endormis. Alice nous accompagna. Nous avons passé une soirée merveilleuse ; j'ai rencontré quelqu'un qui m'intéressait et j'ai appris quelques pas de danse ²⁵².

Non seulement les familles s'accommodent-elles fort diversement des défenses du clergé, mais les jeunes se plient plus ou moins aux désirs de leurs parents.

²⁴⁹ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 94-98.

²⁵⁰ Fadette, *op. cit.*, p. 230.

²⁵¹ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 86.

²⁵² Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 48.

[114]

Comédies et concerts sous la houlette des familles

Qu'elles soient sévères ou conciliantes, les familles jouent un rôle majeur dans l'organisation des loisirs et des rencontres entre jeunes gens. Caroline Béique évoque l'atmosphère agréable de sa jeunesse dans le cercle formé de ses cousines et des cousines de ses cousines, auxquelles se joignent parfois des étudiants ou des fils de bonnes familles. Lors de soirées musicales improvisées, une jeune fille se met au piano et fait danser les invités jusqu'à une heure tardive. Les concerts sur l'eau, où les voix se répondent d'une barque à l'autre, sont recherchés des demoiselles en quête de romanesque, mais lorsque les messieurs descendent le fleuve en bateau à voile, elles devront sagement prendre le train pour les rejoindre ²⁵³.

Ces souvenirs d'une jeunesse aisée, plus ou moins contemporains du journal d'Henriette Dessaulles, s'accordent avec la sociabilité intense des années 1860-1880, dont on perçoit les reflets à chaque page du journal. La jeune fille valse dans les soirées intimes, joue au croquet, au badminton, participe à des pique-niques l'été, et glisse en traîne sauvage l'hiver aux Larkins Folly.

Dans les milieux bourgeois de la seconde partie du XIX^e siècle, on s'adonne à l'art dramatique dans les maisons privées. « Le temps est à la comédie », écrit le jeune Thomas Chapais à sa sœur. « Il y a eu hier soir, soirée dansante et dramatique chez les Renaud. S'y est-on amusé ? Je l'espère ²⁵⁴. » Caroline Béique rappelle aussi la vogue de ces théâtres en famille :

Au temps de ma jeunesse mes parents étaient en relations assez suivies avec la famille Doucet, tout à fait répandue dans la société d'alors. Madame Doucet était une très jolie personne, aimable et spirituelle, qui recevait chez elle une fois la semaine. On y jouait souvent la comédie de salon, d'autant plus en vogue qu'il n'y avait alors pas de théâtre régulier ²⁵⁵.

²⁵³ Mme F.-L. Béique (née Caroline Dessaulles), *op. cit.*, p. 34.

²⁵⁴ Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 58.

²⁵⁵ Caroline Béique, *op. cit.*, p. 21.

Vers la même période, Henriette Dessaulles a peine à obtenir de sa mère la permission d'y tenir un rôle et elle se voit réprimander par les religieuses pour ses activités de comédienne d'un soir. Au contraire, la musique connaît partout une popularité sans entraves. Chaque famille rassemble ses invités autour du piano, instrument populaire même en certaines familles ouvrières de Québec ²⁵⁶.

[115]

Les loisirs semblent connaître un essor remarquable à partir de 1880 et la monographie qu'Yvan Lamonde et Raymond Montpetit ont consacrée au parc Sohmer, lieu public de divertissement pour les Montréalais de la fin du siècle dernier, démontre avec brio l'avènement des loisirs de masse sous la poussée du capitalisme commercial ²⁵⁷. À côté des familles consommatrices de spectacles alliant danses, numéros de cirques et ritournelles à la mode, les amoureux déambulent dans les allées bien éclairées ou écoutent de la musique dans un décor champêtre analogue à celui des cafés-concerts de la peinture impressionniste.

Des sources plus personnelles permettent de compléter ce tableau haut en couleur de loisirs à bon marché destinés à de vastes publics. Dans les autobiographies, on trouve des échos d'événements artistiques plus classiques et de diverses formes d'amusement, mais s'y révèle aussi une extension aux endroits publics de la surveillance des familles ; en outre, s'affirme peu à peu, une intégration de formes culturelles modernes de divertissement au sein même des foyers.

Lieux de promenade urbains et thés dansants

Si des loisirs modernes pénètrent la famille, celle-ci se déplace dans les endroits publics qui se multiplient dans l'espace urbain. Dans les milieux huppés, les rencontres se font au théâtre, aux conférences ou aux concours hippiques sans oublier les thés dansants qui font leur

²⁵⁶ Stanislas Lortie, « Compositeur typographe de Québec en 1903 » ; Pierre Savard, *Paysans et ouvriers d'autrefois*, Québec, Presses de l'université Laval, 1968, p. 79 (Coll. « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 11).

²⁵⁷ Yvan Lamonde et Raymond Montpetit, *Le parc Soltner de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*, Québec, IQRC, 1986, 223 p.

apparition au début du XX^e siècle ²⁵⁸. Ceux du château Frontenac, dans la grande salle de bal, constituent une sortie de choix : au son de l'orchestre, « les couples évoluaient au centre de la salle spacieuse, pendant que les mamans grignotaient petits fours (et réputations !) ²⁵⁹ ». Pierre Benoit évoque le « rituel charmant » des années 1925 qui disparaîtra avec la crise :

Vers quatre heures de l'après-midi, des couples envahissaient la Salle Dorée de l'hôtel Mont-Royal où, pour la somme incroyablement modique d'un dollar, on pouvait passer deux heures à alterner entre la table à thé et la piste de danse au son d'un des meilleurs orchestres de la ville. À six heures, c'était à nouveau l'air frais d'une belle soirée étoilée, le retour à la maison au pas lent des amoureux lé long de la rue Sherbrooke et le tintement de ses grelots, les bonsoirs répétés au pied d'une entrée aux marches de pierre ²⁶⁰.

[116]

Victor Barbeau dépeint la rue Sherbrooke avant la Première Guerre mondiale, transformée en « promenoir mondain », comme à Québec, la Grande-Allée ²⁶¹. Dans cette ville, mais à une période ultérieure, Émilia Boivin-Allaire rappelle la rue Saint-Jean et le Quartier latin, lieux stratégiques pour rencontrer des étudiants de l'université qu'il semble de bon ton de côtoyer. La participation à des spectacles d'étudiants présentés au Palais Montcalm permet même à certaines jeunes filles d'obtenir la permission de sorties tardives : « Nous sommes à la période des jeunes filles rangées et, en rentrant sur la pointe des pieds, il faut dire : Bonsoir, j'ai répété !, pour bien montrer que tout est à l'ordre ²⁶². »

Si la transformation des loisirs commence à modifier le cadre des rencontres, la veillée à la maison conserve longtemps ses fonctions traditionnelles. Pour Paul L'Anglais, qui à 15 ans monte des spectacles avec la Société des étudiants de Métis, les rencontres ainsi occasionnées

²⁵⁸ Victor Barbeau, *La tentation du passé*, Montréal, La Presse, ltée, 1977 (Coll. « Ressouvenirs »), p. 61.

²⁵⁹ Émilia Boivin-Allaire, *op. cit.*, p. 91.

²⁶⁰ Pierre Benoit, *op.cit.*, p. 127.

²⁶¹ Victor Barbeau, *op. cit.*, p. 61.

²⁶² Émilia Boivin-Allaire, *op. cit.*, p. 136.

avec des jeunes de milieux ruraux ne sont guère prisées par sa grand-mère qui préfère qu'ils aillent « voir les filles » à l'extérieur :

À Luceville, par exemple, où les demoiselles Tremblay étaient toutes jolies comme des cœurs et dont la famille était très recevante. Ça, c'était correct pour grand-maman parce que c'était, dans son esprit, des gens du même milieu social qu'elle. Malgré tout, il ne fallait pas en abuser ²⁶³.

À Québec, au tournant du siècle, Stanislas Lortie observe que les petits concerts sur la terrasse Frontenac sont des événements propices aux rencontres des jeunes ouvriers qui se réunissent ensuite en famille pour faire de la musique ou jouer aux cartes. Le théâtre n'était pas étranger aux milieux populaires du début du XX^e siècle comme en témoigne la présence de l'œuvre complète de Labiche dans la bibliothèque d'une famille ouvrière. Dans les salons de l'époque, explique Monique Leyrac, il était fréquent de se divertir « en montant entre parents et amis quelques pièces du répertoire » :

Mon père et ma mère avaient été présentés l'un à l'autre par un oncle musicien qui jouait du cornet. Ma mère faisait un peu de piano et mon père qui, déjà je pense, était menuisier de son métier, faisait un peu de violon.

Je devine d'après les photos combien devait être attendrissant ce trio, s'appliquant à une sonate de Scarlatti, un air à la mode de [117] Reynaldo Hahn ou une valse de Strauss qu'on disait semi-classique ²⁶⁴.

De milieu rural, l'institutrice Augustine M. Linteau raconte comment, dans les années trente, les jeunes se costumant pour jouer des charades. L'année de son mariage, elle participe à dix-sept soirées de théâtre improvisé chez des amis, des voisins ou des parents. De même, des ouvrières du textile militant dans la Jeunesse ouvrière catholique se rendent à la ville présenter une pièce dramatique intitulée *Le secret de la confession* ²⁶⁵.

²⁶³ Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 42, 43.

²⁶⁴ Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 86 ; Stanislas Lortie, *op. cit.*, p. 79.

²⁶⁵ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 35 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 56.

Les rencontres à l'ombre du clocher

Malgré l'apparition de nouvelles formes de loisir, on le voit, l'Église comme la famille continuent d'encadrer étroitement les jeunes et c'est souvent à la salle paroissiale que se déroulent les réunions sociales, dont certaines ont pour but avoué de susciter des mariages. En témoigne ce jeu de société visant à constituer des couples, presque à la manière des agences de rencontres de notre époque : « Les femmes et les jeunes filles préparaient des boîtes bien décorées contenant un goûter attrayant pour deux. Celui qui achetait le goûter devait le manger accompagné de celle qui l'avait préparé ²⁶⁶. »

Les bazars et les parties de cartes à la salle paroissiale sont le rendez-vous habituel des jeunes gens et des jeunes filles de milieu populaire. À Kamouraska, « c'est en jouant aux cartes que la plupart des amours commençaient ²⁶⁷ ». Pour tous d'ailleurs, et même à la ville où apparaissent des lieux publics de promenade, l'église, lieu des sociabilités traditionnelles, offre toujours maintes occasions de rencontres. Une jeune villageoise en découvre tout l'intérêt :

Pour être honnête, je profitais de la messe pour flirter en toute liberté, dans le jubé avec de beaux garçons. Mis à part les chants, que j'adorais, j'en oubliais tout le reste. Que Dieu me pardonne ²⁶⁸.

Par le rythme régulier de ses cérémonies, l'église demeure un cadre privilégié des amoureux. On fait la connaissance de son conjoint à la sortie des vêpres. La proximité des bancs de deux familles, les retours de la messe offrent autant d'occasions de rapprochement à des amis d'enfance qui deviennent des amoureux sous l'œil attendri de leurs parents ²⁶⁹. À d'autres, séparés par [118] l'interdiction maternelle, les préparations liturgiques permettent des rendez-vous clandestins : « Jetais à l'exercice de chant hier, il y en aura trois par semaine, avis. À bon

²⁶⁶ Pionnières de chez nous, p. 128.

²⁶⁷ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 96 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 87.

²⁶⁸ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 46.

²⁶⁹ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.* J.-E. Bernier, *op. cit.*, p. 38.

entendeur salut ²⁷⁰. » Enfin, même un pèlerinage pouvait mener au mariage. Commentant à son fils prêtre les regrets de leur ancienne domestique, Jessie Gravel écrit : « Si cette pauvre fille était revenue avec toi de Sainte-Anne l'été dernier, probablement sa destinée aurait été changée ; elle serait encore ici au lieu de s'appeler Madame Dugal ²⁷¹. »

La mort elle-même, comme les mariages qui rassemblent parents et amis, suscite des rencontres, permet de renouer des liens rompus. Si Annette Lachance rencontre son futur époux au mariage de son frère et le revoit à l'occasion d'un autre mariage, Augustine M. Linteau fait la connaissance de son conjoint à la mort de la mère de celui-ci. Séparés pendant une année à la suite d'un malentendu, un autre décès leur fournit l'occasion de se retrouver. Thomas Chapais, en froid avec les Langevin pour des raisons politiques, se rapproche d'Hectorine éprouvée par le deuil. Bon écrivain, il rédige la notice nécrologique ²⁷².

Les imprévus romanesques du travail

Si l'apparition de lieux publics de loisirs multiplie les occasions de rencontres et modifie le marché du mariage, les déplacements suscités par le travail élargissent aussi le champ des alliances. Un jeune médecin qui se rend au chevet d'une malade y rencontre une jeune fille qui lui plaît ; suit une rupture de fiançailles faisant échouer le mariage qu'avait organisé sa parenté. Le père et la mère d'Agnès Larin se sont rencontrés chez leur employeur, un maraîcher de Montréal ; deux amoureux ne pouvant cohabiter, l'un d'eux doit quitter son emploi peu avant leur mariage. Tout comme celles qui visitent la parenté pour des fins d'entraide ou de sociabilité, les jeunes servantes qui se déplacent d'une famille à l'autre, les institutrices qui séjournent dans un village se voient fréquente par les garçons du lieu. L'usine permet à certaines d'échapper à

²⁷⁰ Fadette, *op. cit.*, p. 170.

²⁷¹ *Les Gravel*, p. 77.

²⁷² Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 100 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 38 ; Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 88.

la tutelle parentale mais les parents s'opposent à la poursuite de certaines idylles ²⁷³.

Quelques récits font état des risques courus lors de séjours à l'extérieur. Une jeune servante se voit offrir une robe par le frère de sa patronne qui lui suggère de l'aller chercher dans sa chambre. La correspondance des Gravel colporte les ragots de la petite ville [119] concernant la découverte par une bourgeoise de la jeune domestique dans le lit de son époux. Tout le village semble en émoi au sujet du ménage formé du père de Jessie et de la servante plus très jeune qui tient son ménage ²⁷⁴. Même sans impliquer des membres de la famille, les amours trop faciles entraînent le renvoi de celles qui s'y prêtent ²⁷⁵.

Le plus souvent, on voit des patronnes exercer une surveillance toute maternelle sur leur jeune employée, et aller jusqu'à déconseiller un mariage qu'elles croient mal assorti : une telle surveillance s'explique dans un contexte où les domestiques sont très jeunes. Une mère de famille nombreuse qui engage à domicile une institutrice de 16 ans redouble de vigilance lorsqu'il y a dans la maison un fils adolescent. Pour sa part, Jessie Gravel qui a cinq fils se réjouit d'avoir engagé une servante affreusement laide ²⁷⁶. D'ailleurs, certaines filles encore toutes jeunes sont étonnées de recevoir des visiteurs, qui perçoivent dans leur nouveau statut de travailleuses le signe d'un passage au rang des filles à marier.

²⁷³ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 19 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 30 ; Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 33-38 ; Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 189.

²⁷⁴ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 53 ; , p. 248, 311.

²⁷⁵ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 42 ; T.-D. Bouchard, *op. cit.*, t. 1, p. 115. C'est la situation que décrit le roman de Marielle Brown-Désy, *Marie-Ange ou Augustine*.

²⁷⁶ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 59, 70 ; Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 54-57 ; p. 268.

LES RITUELS DE FRÉQUENTATIONS

[Retour à la table des matières](#)

La sortie du couvent, tout comme le travail, semble désigner les candidates au mariage. Relevant d'une époque plus lointaine, l'épisode des amours de Luce Chapais, courtisée à 15 ans dès sa sortie du couvent par un homme qui a le double de son âge, illustre bien que certains passages faisaient les jeunes filles accomplies. Si les modes de sociabilité favorisent les rencontres avec des jeunes gens parmi lesquels peuvent se recruter d'éventuels maris, des rituels bien définis permettent d'initier un lien entre deux personnes en vue de conclure une alliance.

Débutantes et filles à marier

À 12 ans, telle fille qui pétrit la pâte et cuit le pain se fait dire qu'elle est bonne à marier par des adultes qui aimeraient voir leur garçon la fréquenter. Placée à 12 ans en service, une fillette met quelque temps à interpréter les visites d'un jeune homme apparenté à ses patrons comme lui étant destinées. La sœur d'Agnès Larin a 15 ans quand ses parents organisent une épluchette de blé d'Inde pour lui faire rencontrer des garçons. C'est à 16 ans que Florentine Morvan commence à enseigner et devient par le fait même une « jeune fille en âge d'avoir des cavaliers ²⁷⁷ ».

[120]

Si des rurales accèdent aussi jeunes aux rituels de fréquentation que constitue la veillée répétée à la même maison, c'est de 16 à 18 ans que l'on semble « débiter » dans la bourgeoisie. Henriette Dessaulles a 18 ans quand sa belle-mère décide de recevoir pour elle le samedi soir, selon le cérémonial en usage dans son milieu. Henriette constate que ses invités s'ennuient et elle-même se sent paralysée de recevoir ainsi sous l'égide maternelle. Un bal donné ensuite par ses parents et auquel assiste celui qu'elle aime lui laisse au contraire un souvenir confus et

²⁷⁷ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 34 ; Lina Madore, *op. cit.*, p. 81 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 82 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 133, 145.

exquis de toilettes légères, de musique entraînante ²⁷⁸. Un demi-siècle plus tard, persistent des rituels très élaborés et très formels :

Plutôt que de les abandonner à des rencontres imprévisibles, les familles aimaient mieux en susciter l'occasion elles-mêmes. Il n'y en avait pas de plus propice que le bal et de plus haut cotée, dans l'échelle des valeurs mondaines. En effet, c'est sur un pas de danse que les jeunes filles en fleur faisaient leur entrée (on disait leurs débuts) dans le monde. Les unes sous le toit paternel — il s'en trouvait aux salons assez spacieux pour ces ébats ; les autres, dans les grands hôtels, mais où que ce fût, entourées de la vigilance admirative de leurs parents ²⁷⁹.

Avec la fin des études, c'est donc souvent une fête, plutôt que le travail, qui marque l'accession des jeunes filles bourgeoises à l'étape de la jeunesse. Pour ses 18 ans, Lucille Drolet-Roy se voit offrir par ses parents une merveilleuse soirée aux lanternes chinoises, où elle porte sa première robe longue. À 16 ans, Simonne Monet est invitée par son père à une soirée de gala, étrennant elle aussi sa première robe longue ²⁸⁰. Peu de temps après sa sortie du pensionnat, Thérèse Casgrain participe à l'un des rituels de sociabilité de la bourgeoisie et y rencontre son futur mari :

Chaque année, en novembre, le souper aux huîtres donné au profit de l'Institution des Sourdes-Muettes constituait un événement mondain d'importance auquel le tout Montréal prenait part. Les débutantes de l'année servaient les convives et vendaient une rose pour dix sous, un œillet cinq sous et même une bouteille de bon vin soixante-quinze sous ! J'y revis Pierre Casgrain jeune avocat dont on vantait le charme et le sérieux, et que j'avais connu jadis par l'entremise d'un danseur des cinq à sept de mes quinze ans.[...] Aussi quelle joyeuse surprise de recevoir de sa part, le lendemain, ma première gerbe de roses ²⁸¹ !

En milieu rural, on procède avec moins de cérémonies. Certaines familles et certains individus jouent un rôle plus actif [121] dans

²⁷⁸ Fadette, *op. cit.*, p. 226, 230.

²⁷⁹ Victor Barbeau, *op. cit.*, p. 59.

²⁸⁰ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 36 ; Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 1, p. 169.

²⁸¹ Thérèse F.-Casgrain., p. 57.

l'organisation et l'animation des veillées, cherchant ainsi à favoriser les mariages des filles de la famille. Théodora Dupont observe que son fils est comme ses oncles qui, au temps de sa propre jeunesse, savaient « diriger les étrangers vers la maison du père ». De même, Annette Lachance que les garçons laissaient indifférente, profite à 24 ans de l'entremise de ses frères : « Mais les gars chez nous voulaient absolument me trouver un chum ; même le curé se mettait de la partie. » Ailleurs, c'est une sœur qui sait organiser les sorties et emmène veiller les filles qui n'ont pas de frères ou pas de cavaliers ²⁸². Dans une lettre, un jeune homme de la famille Gravel raconte comment il a réussi à susciter la rencontre d'une jeune fille fortunée avec celui de ses frères dont l'avenir incertain pèse sur toute la famille. Un certain cynisme apparaît dans le commentaire qui suivra l'annonce du mariage : « La demoiselle en est fortement entichée. J'espère que la chose se fera vite. Ce sera, comme tu dis, une maudite épine qui va se loger ailleurs que dans ton pied [...] ²⁸³. »

Dans ce système des fréquentations surveillées et orientées par la famille avec plus ou moins de succès, l'existence de véritables entremetteurs constitue des cas peut-être exceptionnels, mais auxquels il faut s'arrêter. Si le vocabulaire québécois ne semble pas avoir retenu un mot qui désignerait explicitement ce rôle d'entremetteur ou de marieuse, Florentine Morvan-Maher mentionne les conseillers de mariages. Discrètes quant au vocabulaire employé, nos sources témoignent cependant de quelques exemples éloquentes.

Un cas limite d'ingérence : l'entremetteur

L'entremetteur intervient de façon plus directe que celui qui approuve ou désapprouve tel mariage. Il suscite la rencontre dans le but explicite de marier certaines personnes. C'est une femme de la parenté qui présente au jeune veuf Victor Morin une des trois filles d'une famille amie, jeune fille qu'elle lui croit destinée ²⁸⁴. Dans la famille

²⁸² Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 204 ; Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 99 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 82.

²⁸³ *Les Gravel*, p. 261.

²⁸⁴ Renée Morin, *op. cit.*, p. 79.

d'Agnès Larin, le père, d'origine française, présentera à trois de ses belles-sœurs des conjoints de son groupe ethnique ; il est possible qu'ici le hasard seul des rencontres ait joué. Pour la cinquième des orphelines, la grand-mère va vraiment prendre les choses en main. Elle l'emmène pendant les vacances pour rendre visite à son père et sa sœur avec l'intention de lui présenter un des fils d'une grosse famille de garçons, tous nantis d'une terre à leur mariage : « Les fiançailles se décidèrent dès les [122] premières rencontres. Quelques mois plus tard, elle est retournée à L'Annonciation pour se marier ; elle avait vu son mari au plus quatre fois ²⁸⁵. »

Claire Martin mentionne l'intervention d'un jésuite dans le mariage de ses parents, sa mère ayant suscité autour d'elle une certaine inquiétude par son célibat à 23 ans :

Mon père était veuf d'une pauvre petite fille, morte à vingt-deux ans, qui s'appelait Laura et qui avait laissé un garçonnet, Gérard. L'enfant venait d'être malade. Un Jésuite, qui se trouvait être le confesseur de maman, fut chargé de trouver une mère pour l'enfant et une femme pour le père. Que maman ait vu en tout cela la perspective de vivre près des siens, l'enfant malade, la recommandation du confesseur, des manifestations providentielles rien n'est plus certain. Bref, mon père fut agréé ²⁸⁶.

On devine donc que ce sont souvent les difficultés de l'existence, tels le veuvage et l'orphelinage, mais aussi le spectre du célibat qui suscitent des interventions aussi directes. Le cas suivant ne semble pas relever à première vue de problèmes du genre puisque Berthe Gravel, fille de médecin, est jeune et jolie et ne manque pas de prétendants. Mais son père est mort et sa mère a des difficultés financières pour élever ses sept enfants. Le grand vicaire Gravel, oncle de la mère, exerce une sorte de patronage lointain sur la famille, plaçant les enfants dans les collèges et contribuant de ses conseils et de ses deniers à leur orientation. Il intervient pour favoriser comme conjoint de Berthe qui n'a que 17 ans un inconnu de la famille, associé d'un autre jeune homme qui l'a demandée en mariage et qu'on a refusé, vu le jeune âge de Berthe. La mère se dit étonnée de cette avalanche de prétendants, qui tous savent que sa fille

²⁸⁵ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 21.

²⁸⁶ Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 14.

n'a pas de dot. À cause de l'intervention du grand vicaire, elle permet pourtant la correspondance avec le nouveau venu. Quand Jos Demers vient visiter la famille peu de temps après, il propose immédiatement le mariage. La mère écrit à son fils que Berthe mariera celui qu'on voudra car, selon elle, ils lui sont tous indifférents. Elle-même aurait peut-être favorisé l'autre jeune homme, mais le jeu des fréquentations, une fois engagé, semble mener inéluctablement au mariage :

Quand il écrivit de nouveau, il était un peu tard. Demers était venu, il écrivait souvent. Il eût été cruel de tout casser à propos de rien car il passe pour aussi bon sujet que Sénécal. Pauvre Oscar ! J'aurais autant aimé que ce fut lui que D. ²⁸⁷.

[123]

Après une visite de la famille au grand vicaire en compagnie du nouveau prétendant, le mariage est fixé à l'été et le grand vicaire dit partout qu'il viendra marier Berthe, ce qui oblige la mère à l'inviter.

Si les prêtres semblent singulièrement bien placés pour jouer la Providence des épouseurs, certains métiers ou même certains traits de personnalité constituent des atouts dans l'adoption du rôle d'entremetteur. Théodora Dupont raconte plusieurs interventions de ce type. Jeune fille, elle s'interpose à la demande de la mère d'une amie pour écarter un amoureux ivrogne et lui substituer un bon parti. Elle s'attribue un rôle décisif dans le mariage de son frère qui, tout en fréquentant une de ses amies, continuait d'aller veiller avec d'autres : « J'aimais mon frère. Je savais que Mary serait pour lui la compagne idéale et après cinquante-quatre ans, je puis me glorifier d'avoir vu juste. » Veuve, elle-même bénéficiera des bons conseils de son curé qui lui recommande d'épouser son engagé. Mais c'est avec son second mari, devenu agent d'assurances, qu'elle semble mettre à profit le réseau étendu de leur clientèle, pour faire rencontrer les veufs et les célibataires. Un premier succès vite connu, on vient trouver le vendeur d'assurances pour lui confier son avenir ²⁸⁸.

²⁸⁷ *Les Gravel*, p. 150.

²⁸⁸ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 86, 284, 285.

L'attente : un rôle féminin et ses subterfuges

Que les rencontres de jeunes gens soient favorisées par les contextes traditionnels de sociabilité ou par les nouvelles formes de loisirs, une étape plus engageante est ensuite amorcée, celle des visites au domicile d'une jeune fille qui permettent aux prétendants sérieux de s'identifier. Les garçons semblent posséder une plus grande liberté dans leurs participations aux réunions sociales. Avant de fixer leur choix, ils circulent dans les veillées et l'usage semble favoriser qu'ils multiplient leurs amitiés féminines. Si les visites à la même maison sont vite interprétées comme des signes de leurs prétentions matrimoniales, il arrive que l'on ne sache pas très bien à quelle fille de la maisonnée s'adressent leurs sentiments.

De leur côté, les filles participent aux veillées dans un cercle plus restreint. Mais surtout, pour donner suite à d'heureuses rencontres, elles ont en apparence peu de moyens. Bernadette Fortin-Mayrand, surveillée par sa mère, n'accompagne pas aux soirées son amoureux, danseur populaire parmi la jeunesse du [124] village. Cependant, elle intervient pour monopoliser les soirées du bien-aimé. Cette liberté de circuler, donnée surtout aux hommes, semble conduire parfois à des formes curieuses de comportements. Nouvelle-mariée, la mère de Florentine Morvan, lasse de recevoir ses voisins pendant que son mari passe ses soirées ailleurs, doit intervenir pour affirmer ses droits.

Si les réunions sociales permettent à la fille de se trouver un cavalier, l'attitude qui lui est prescrite est de réserve et d'attente. Le sociologue Miner a observé la situation difficile de la jeune fille de milieu rural et la rapidité avec laquelle des mariages étaient parfois conclus ²⁸⁹. Les nombreuses croyances et pratiques divinatoires pour connaître le nom de son fiancé ou la date de son mariage, consignées dans une monographie villageoise de 1944, témoignent de la situation incertaine des filles à cet égard ²⁹⁰. Sous le mode du jeu et de l'humour, Florentine Morvan-Maher fait état de ces coutumes.

²⁸⁹ Horace Miner, *op. cit.*, p. 216.

²⁹⁰ Sœur Marie-Ursule, *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1951, p. 120, 121.

Durant ma vie de jeune fille, nous nous faisons tirer aux cartes par nous ! Ainsi, elle nous prédisait toutes sortes de choses. Nous y notre voisine, Mme Lagotte. Elle connaissait notre vie aussi bien que croyions peu, mais nous aimions ça. Dans le temps, on disait que les filles qui n'avaient pas de cavalier (ami, amoureux) le jour de l'Immaculée-Conception n'en auraient pas de l'année ! Nous faisons notre possible pour qu'il vienne un garçon à la maison, au moins ce soir-là ! Mon futur mari, qui était toujours chez nous, s'abstenait de venir ce soir-là, quand il savait que nous n'en aurions pas d'autre... ²⁹¹.

Ne pouvant prendre l'initiative d'aller veiller, la jeune fille conserve cependant la liberté d'accueillir ou d'éconduire un visiteur. Par son attitude, voire par certains gestes que la culture rurale semble même avoir codifiés, elle peut manifester son intérêt ou écarter un indésirable. Selon Madeleine Ferron, mettre une pelle à la porte dans la Beauce ancienne signifiait éloquemment le refus ²⁹². Mais surtout, le langage populaire québécois a conservé maintes expressions pittoresques pour décrire ce rejet d'un prétendant par une jeune fille, ce qui laisse croire que plusieurs exerçaient leur liberté par des moyens détournés mais efficaces ²⁹³. Jos-Phydime Michaud a décrit comment une fille se comportait en jouant aux cartes ou en dansant, pour faire connaître son désir d'être courtisée. S'éloigner ou se rapprocher sont des gestes facilement interprétés même par les enfants. « Lorsque nous avons la chance de nous asseoir aux côtés d'une fille, il y avait toujours un petit enfant [125] qui nous volait la chaise exprès pour jouer un tour ²⁹⁴. » De même, on peut mettre à contribution une sœur plus bavarde pour qu'elle accapare l'attention de celui qu'on ne veut pas revoir. Les ruses pourront aller jusqu'à rendre un repas désagréable en multipliant les ustensiles et en servant de la moutarde un peu trop assaisonnée ²⁹⁵. Ces manœuvres

²⁹¹ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 143, 144.

²⁹² Madeleine Ferron et Robert Cliché, *Quand le peuple fait la loi. La loi populaire à Saint-Joseph-de-Beauce*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, p. 62.

²⁹³ Parmi les expressions plus répandues, retenons : envoyer la pelle, casser, donner son chapeau, sa carte, son ticket, la claque, sa mitaine, faire manger de l'avoine, mettre à l'herbe, etc. Gaston Dulong, Gaston Bergeron, *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, vol. 7, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 2859-2864.

²⁹⁴ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 96, 167.

²⁹⁵ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 86 ; Claire Martin, *op. cit.*, t. 2, p. 143-148.

d'exclusion font habituellement appel à d'autres membres de la fratrie qui au contraire s'ingénient à rapprocher les couples dont ils favorisent l'alliance.

Le cadre familial des fréquentations

La famille collabore pour faciliter des rencontres ou pour écarter les intrus et elle s'immisce également dans le déroulement des amours. Car le cadre des fréquentations est la maison familiale et le scénario ne concerne pas que les amoureux, mais la famille entière. Plusieurs ont évoqué la surveillance des parents :

Grand-mère mandatait son mari qui, docilement, sur le coup de dix heures, descendait le grand escalier et allait droit au cabinet d'argenterie, lieu où se trouvait l'horloge. Le garçon qui veillait au salon comprenait, immédiatement, le message. Il bondissait littéralement de la causeuse recouverte de velours grenat, bafouillait quelques paroles d'excuses et prenait congé sans autres formalités ²⁹⁶.

Si l'humour embellit ce petit tableau d'époque, le ressentiment s'exprime en d'autres textes, tel celui d'une jeune urbaine des années vingt : « Quand je pense à mes jeunes amours, je les vois entourées de fils barbelés ²⁹⁷ », écrit-elle, évoquant une idylle à peine ébauchée. « On avait hâte de sortir des rangs », dira une autre femme au sujet de « la famille, toujours là, tout autour ²⁹⁸ ».

Recevant pour la première fois un garçon qui lui plaît, une fille de milieu rural voit ses petits frères, qui ont attelé le cheval à la charrette et miment son mariage, costumés en mariés de carnaval. Les tours et brimades jouées aux visiteurs des filles de la maison sont-ils un rite de passage ? Même les fiancés n'y échappent pas, comme le montre le tour joué par les frères Dupont au prétendant de leur sœur : ils lui annoncent qu'il sera parrain d'un enfant qui n'est pas encore né, lui prêtant une

²⁹⁶ Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 44, 45.

²⁹⁷ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 75.

²⁹⁸ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 86. Elle parle de sa mère.

bouteille de whisky remplie d'eau pour qu'il s'acquitte du cadeau destiné à la mère ²⁹⁹.

[126]

En milieu bourgeois, la surveillance des fréquentations semble aussi le modèle usuel, même si les chaperons peuvent à l'occasion se transformer en complices. Le journal d'Henriette Dessaulles fait abondamment référence à de telles situations où l'on peut voir filles et garçons inventer des esquives au chaperonnage, établir des distances dans les groupes en présence pour ménager un moment de solitude aux amoureux.

Jos m'entraîne à l'accompagner dans une promenade avec Arthur. C'est pour la forme, je marche en avant, sans les écouter et mécontente de moi-même, de n'avoir pas eu la fermeté de refuser à Jos cette déraisonnable chose ³⁰⁰.

Thérèse Casgrain, obligée d'être accompagnée d'un jeune frère pour ses sorties au restaurant, doit lui faire certaines concessions pour le persuader d'être présent. Même fiancée, elle n'a pas la permission de recevoir seule au salon :

Un soir, Pierre, devenu mon fiancé, osa m'embrasser derrière papa qui lisait son journal ; celui-ci ne manqua pas de révéler à ma mère qu'il avait vu la scène dans ses lunettes. Autres temps, autres mœurs ³⁰¹ !

Les règles du scénario

Outre le puritanisme ambiant, les règles de surveillance de ce système de fréquentations renvoient au principe définissant le conjoint acceptable : un garçon devait être en mesure de s'établir pour fréquenter une fille. Madame Béique énonce ainsi ce principe :

²⁹⁹ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 86 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 81-82. Au sujet des contrôles de la jeunesse sur les amours, voir Louis Morin, « Un cadre de la fonction publique. Histoire de vie ». *Recherches sociographiques*, vol XIV, n°2, mai-août 1973, p. 242.

³⁰⁰ Fadette, *op. cit.*, p. 210.

³⁰¹ Thérèse F.-Casgrain, *op. cit.* p. 59.

Il y avait danger si le visiteur trop jeune pour prendre une décision permanente, avait ensuite le désir de s'adresser ailleurs. J'ai vu deux fois ce changement de front, et les deux fois la jeune fille délaissée a fini par ne jamais se marier ³⁰².

La mère de Thomas Chapais lui écrit : « Veille sur ton cœur pour ne te marier que lorsque tu seras certain de pouvoir fonder une bonne maison et jamais sans le consentement de ton père ³⁰³. » Il confie à un ami ses sentiments pour Hectorine Langevin, qui elle aussi l'aime en silence. En attendant qu'il obtienne son diplôme du barreau et puisse déclarer ses sentiments, un autre jeune avocat se présente au domicile de celle qu'il aime et fait sa demande en [127] mariage, déclinant ses avoirs, ses qualifications professionnelles et son certificat de moralité. Hectorine refuse mais non sans hésitation : le rejet d'un bon parti comporte certains risques surtout lorsqu'une fille avance en âge et qu'elle ignore si son amour est réciproque.

L'importance de cette condition de l'établissement explique les tracasseries de la mère d'Henriette Dessaulles : Henriette n'ayant que 14 ans et Maurice commençant ses études universitaires, on leur a fait promettre de ne pas se rencontrer, de ne pas s'écrire. Mais le réseau de sociabilité commun aux deux familles multiplie les occasions de rencontres, tandis que la sœur de Maurice se prête avec gentillesse à un rôle d'intermédiaire et de confidente. Dès l'obtention du diplôme, les parents changent d'attitude et le mariage est rapidement fixé. Jadis révoltée par la sévérité de sa mère, Henriette n'hésite pas à affirmer à son tour le même principe pour écarter un flirt de son amie Jos. Au jeune homme qui lui demande pourquoi elle désapprouve leurs promenades fréquentes, elle répond sans ambages : « Quand pouvez-vous vous marier ³⁰⁴ ? »

Dans ce contexte, une fille ne doit pas risquer d'éloigner d'autres prétendants. Elle ne doit pas laisser paraître ses sentiments, ni même

³⁰² Mme F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 39. Joséphine Dandurand, qui prodigue ses conseils aux femmes dans les journaux du tournant du siècle, formule la même règle : Voir *Nos travers*, Montréal, Beauchemin, 1924, p. 187.

³⁰³ Julienne Barnard, *op. cit.*, p. 128.

³⁰⁴ Fadette, *op. cit.*, p. 211.

ses préférences. Un extrait de la correspondance de Jessie Gravel illustre d'ailleurs les risques du système, côté masculin :

Tu sais que Wilfrid Chicoine (cousin de Verchères) avait, en recevant la moitié du magasin de son père, consenti à certaines conditions, entre autres d'être un an sans se marier. Il était sûr de Rosie (sa fiancée). De plus il était un excellent parti. Mais comme dans les soirées et ailleurs, elle faisait quelquefois un fou de lui, il a voulu se sentant riche et bon parti, la dégager de sa parole pendant la dite année. Quinze jours après, elle était mariée avec un autre ! ³⁰⁵

Les fréquentations de longue durée semblent donc peu encouragées par l'entourage et ceux qui s'aiment avant de pouvoir s'établir doivent tenir leurs sentiments secrets au risque de se voir supplanter par un rival. Le risque n'est pas moins grand à une époque plus récente et en apparence plus libre mais qui semble toujours adhérer au principe des courtes fréquentations. Pierre Benoit attribue à l'indépendance de son épouse son refus initial de l'accueillir qu'un seul soupirant :

[128]

Tout cela aurait pu se terminer par une désastreuse fin de non recevoir. Le jeune homme de nos jours s'attache généralement à une seule amie dès l'adolescence, ce qui mène ensuite au mariage. Il n'en était pas ainsi autrefois. Je me mis donc en frais de disséminer mon enthousiasme, sortant tantôt avec celle-ci, tantôt avec celle-là. [...] Pauline, qui toujours adora les jeux de hasard, remporta en fin de compte, l'enjeu qu'elle avait risqué. Je lui revins, chevalier servant plus que jamais ³⁰⁶.

En milieu rural, des règles assez semblables existent qu'avait bien observées [Horace Miner](#) à Saint-Denis-de-Kamouraska ³⁰⁷. Pour Jos-Phydime Michaud, héritier d'une terre pauvre, ce qui complique sa quête d'une épouse et l'oblige à tenter sa chance à plusieurs reprises, le mariage c'est la destinée :

³⁰⁵ *Les Gravel*, p. 110.

³⁰⁶ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 131, 132.

³⁰⁷ Voir note 55.

C'est pour dire que l'on ne peut tabler sur rien. Il y a une destinée et on doit y passer, qu'on le veuille ou non. Un homme peut aider la destinée par son travail, mais à part cela... on ne connaît pas l'avenir et il est aussi bien de ne pas le connaître ³⁰⁸.

Une fois le prétendant agréé, le scénario des fréquentations s'accélère. Les parents de Juliette Lortie s'épousent après trois mois de fréquentations ³⁰⁹. De même, moins de six mois après la rencontre de son premier mari, Théodora Dupont se marie.

Si les mariages rapidement conclus s'accordent avec le rituel traditionnel des fréquentations, comment expliquer les délais de plusieurs années qui retardent le mariage de certains couples qui furent des amis d'enfance ? Souvent, c'est après d'autres amourettes que d'anciens amis se retrouvent. Quelques textes font état d'une rupture des amoureux pendant une période indéterminée ; d'autres, d'une séparation initiée par l'entourage. C'est donc parfois bien des années après les premiers cavaliers que certaines filles prennent mari.

L'âge au mariage

Dans la période antérieure au XX^e siècle, les exigences de l'établissement semblent avoir eu pour effet de retarder certains mariages, en particulier ceux des garçons : en France, l'âge moyen au mariage est 24-25 ans pour les filles et 27-28 ans pour les garçons.

[129]

Au-delà des calculs de moyennes qui révèlent une tendance à des mariages plus précoces aux États-Unis après 1940, des études ont recherché la diversité des comportements sous-jacents à ces moyennes. En mesurant pour des époques successives le laps de temps que prend toute une cohorte à effectuer cette transition du mariage, John Modell

³⁰⁸ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 172.

³⁰⁹ Juliette Lortie, *op. cit.*, p. 25.

observe que le changement enclenché à la fin du XIX^e siècle consiste, non seulement dans un déclin graduel de l'âge moyen au mariage, mais surtout dans une uniformisation du phénomène due aux transformations des sociabilités. En effet, les femmes américaines de la fin du XIX^e siècle et plus encore leurs conjoints se mariaient à des âges fort variés, qui s'épandaient sur plus de dix années³¹⁰. La situation semble similaire au Québec du tournant du siècle.

Certes, la conjoncture démographique d'un pays neuf avait suscité en Nouvelle-France les conditions favorables à des mariages où l'âge des hommes demeurait élevé (presque 29 ans) tandis que les mariées étaient en moyenne beaucoup plus jeunes : 21 ans au XVII^e siècle et 23-24 ans au XVIII^e. Quelques données suggèrent une nuptialité moins forte et des âges moyens plus élevés des épouses à partir de 1850³¹¹. Selon Jacques Henripin et Yves Péron, « les femmes qui étaient âgées de 15-29 ans en 1871 se sont mariées plus tard que celles qui avaient le même âge en 1852³¹² ». Comme aux États-Unis et en Angleterre, le tournant du siècle est présumément caractérisé par un large étalement des âges au mariage. L'absence de statistiques d'état civil avant 1926 ne permet pas de préciser davantage. Pour la période située entre 1926 et 1945, l'âge au mariage des hommes dépasse 28 ans en moyenne, celui des épouses atteignant même les 25 ans fatidiques. À partir de la Deuxième Guerre, François Hébert observe pour le Québec une constante diminution de l'âge au mariage des hommes (celui des femmes

³¹⁰ En excluant les extrêmes, soit les 10% plus jeunes et les 10% plus âgées, 80% des mariés du XIX^e siècle mettaient 15 ans (13 ans pour les femmes) à acquérir le statut de conjoint. John Modell et *al.*, « The Timing of Marriage in the Transition to Adulthood : Continuity and Change, 1860-1975 », John Demos and Sarane Spence Boocock eds., *Turning Points. Historical and Sociological Essays on the Family*, p. S.120-S.150. Voir aussi Michael Anderson, « The emergence of the modern life cycle in Britain », *Social History*, vol. 10, n^o 1, janv. 1985, p. 69-88.

³¹¹ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Éditions Fides, 1971, (Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français »), p. 57.

³¹² Jacques Henripin et Yves Péron, « La transition démographique de la province de Québec », Hubert Charbonneau, *La population du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, (Coll. « Études d'histoire du Québec »), p. 38.

diminuant plus lentement), ce qui entraîne une réduction continue de l'écart des âges ³¹³.

Sous-jacents à ces phénomènes, le démographe repère des effets de structures (marché matrimonial) et des effets d'âges (modalité du choix du conjoint). Au sujet des facteurs expliquant l'évolution de l'âge au mariage et des écarts d'âges entre conjoints, notre documentation contient des indications de type normatif et quelques données plus factuelles bien fragiles, mais qui éclairent d'une certaine façon, les processus qui produisent les moyennes.

Il ne saurait être question de considérer les âges des mariées de nos autobiographies comme un échantillon de ces [130] populations. Ces documents ne sont pas le fruit d'une sélection au hasard et d'ailleurs tous ne contiennent pas les précisions requises sur l'âge des mariés que nous avons pu reconstituer cependant dans un grand nombre de cas. L'intérêt de ces documents personnels est de révéler certaines traces de normes liées à l'âge du mariage, ainsi que la perception du retentissement d'événements historiques sur cette étape de l'existence. En effet, divers commentaires concernent ici et là l'âge du mariage, jugé tantôt précoce, tantôt tardif, et des déterminants économiques ou conjoncturels. On pouvait s'attendre, par ailleurs, à ce que les mariages conclus à un âge moyen ne suscitent aucun commentaire.

De très jeunes mariées sont donc mentionnées mais on les retrouve surtout au XIX^e siècle ou, s'il s'agit du XX^e, dans les milieux ouvriers à bas salaires. Ce qui s'affirme davantage, c'est l'âge élevé des hommes qui contractent un mariage au tournant du XX^e siècle, phénomène d'autant plus marqué que l'on appartient à la bourgeoisie ³¹⁴. Derrière ces faits se profilent les conditions économiques de l'établissement, qui chez le bourgeois passent par l'acquisition d'une profession et chez le

³¹³ François Hébert, *Écart d'âge entre conjoints dans l'histoire du Québec*, mémoire de maîtrise (démographie), Montréal, Université de Montréal, 1986, 146 p. L'analyse repère la transformation des écarts d'âge pour deux périodes distinctes, les débuts du XVIII^e siècle et le Québec de 1926-1975.

³¹⁴ Richard Sennett trouve ce phénomène particulièrement marqué dans un quartier de classe moyenne de Chicago en 1872-1890. L'âge élevé des époux et la différence d'âge de 5 à 10 ans sont ici rattachés à la norme de l'établissement à laquelle adhèrent ces milieux {*La famille contre la ville. Les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle, 1872-1890*, postface de Philippe Ariès, traduction d'Anne Pétry, Paris, Édition française, 1980, p. 108-114).

paysan par la propriété d'une terre. Par ailleurs, comme l'observait Léon Gérin, les salariés peuvent se marier plus jeunes ; c'est parmi eux qu'on trouvera de très jeunes couples. Capitaine de bateau, Joseph-E. Bernier épouse à 18 ans une amie d'enfance qui n'a que 16 ans. Par ailleurs, l'écart des âges entre les conjoints, caractéristique des sociétés traditionnelles, se retrouve dans un bon nombre de cas où seule l'épouse est très jeune.

Des situations extrêmes sont rapportées dans nos documents bien qu'ils relèvent d'une époque antérieure à celle que nous étudions. Jean-Charles Chapais, marchand et politicien de 34 ans, épouse la jeune Georgina Chapais qui vient tout juste d'obtenir son diplôme du couvent des Ursulines à 16 ans. Dans une lettre de 1888, un fils de Jessie Gravel écrit avoir chanté au mariage d'une demoiselle avec un homme de 40 ans : « Il avait l'air d'un vieillard avec sa fille, mais c'est un bien bon garçon et il est Capitaine !!! », commente ironiquement le jeune homme ³¹⁵. Jessie Gravel rapporte elle-même sur une note humoristique, un mariage qui comporte une « jolie différence », le marié ayant 43 ans et la mariée 23 ans.

C'est le père Suzor qui les a prêches, je veux dire mariés. Cependant il a fait une allocution, je ne dirai pas comme le Notaire, bien sentie, mais je me servirai de son autre formule pour les décès, laisse un vide difficile à combler ³¹⁶.

[131]

Pourtant, c'est avec plus de sympathie envers le marié qu'elle critique ailleurs l'avarice de son frère qui explique le délai de ce mariage : « L'avare ! le grippe-sous ; s'il avait pris son frère il y a vingt ans, avec un salaire raisonnable, il se serait marié en son temps, et plusieurs en seraient mieux ³¹⁷. »

Si le mariage dépend de l'établissement, ce peut être le prestige qu'il procure au prétendant plutôt que le calcul des parents qui influence la décision. Au sujet du mariage de ses parents présentés par le curé et qui

³¹⁵ *Les Gravel*, p. 43.

³¹⁶ *Les Gravel*, p. 158.

³¹⁷ *Les Gravel*. p. 133, 158.

s'épousèrent après trois rencontres, Marie-Anna-A. Roy rappelle la désapprobation du père face à ce mariage :

Je n'avais que dix-neuf ans et lui en avait trente-six. Ce mariage déplaisait à papa. Il me disait : « J'aimerais mieux perdre mes deux meilleurs chevaux que de te voir épouser ce garçon. Tu es si jeune, tu le connais à peine ; attends donc ma fille. » Mais je ne voulais pas attendre. Ton père paraissait bien ; oui, c'était un bel homme ! Ses fonctions de juge de paix et de conseiller municipal lui donnaient du prestige. Et en ce temps-là, il passait pour un homme instruit et un parti rare ³¹⁸ !

D'aussi grands écarts d'âge soulèvent peut-être le blâme de l'entourage, mais la nécessité de s'établir semble favoriser de tels mariages et le texte précédent révèle tout le prestige dont pouvait être entouré le prétendant établi. On en devine la présence lorsque Caroline Béique écrit que monsieur Béique demanda sa main. Au-delà de ces extrêmes, une différence d'âge de cinq, six ou sept ans n'est pas inusitée dans nos documents. Lorsque celle-ci atteint dix ans, comme c'est le cas pour le mariage de Thérèse Casgrain, le père de la jeune fille questionne là-dessus le prétendant qui n'y voit pas problème. Si l'écart des âges ne soulève la désapprobation que lorsque la différence est jugée excessive, une norme semble aussi exister concernant l'âge convenable pour se marier.

Trop jeunes ou trop vieilles... des indices de la norme

En 1864, Jessie Gravel épouse à 17 ans, un veuf, médecin, de sept ans son aîné. Lorsqu'à son tour elle entrevoit de marier sa fille, elle évoque son âge, d'abord jugé trop précoce, à peine 17 ans. A deux reprises la jeune fille refuse une demande en mariage, prétextant que sa mère la trouve trop jeune. Mais, quelque mois [132] plus tard, la mère accepte évoquant l'âge comme facteur positif : « Mais elle a dix-huit ans faits, et lui ou un autre, qui peut-être ne le vaudra pas... ³¹⁹. »

³¹⁸ Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 12, 124, 125.

³¹⁹ *Les Gravel*, p. 145.

Parlant du début du siècle, Jeanne L'Archevêque-Duguay observe que les filles du milieu rural se mariaient jeunes ; sa belle-mère s'était mariée en 1895 à 17 ans. Vers la même époque, la mère d'Agnès Larin, qui se marie à 18 ans à un homme de 26 ans, travaille à la ville depuis l'âge de 15 ans ³²⁰. Mariée elle aussi à 17 ans, Yvonne Whissel, d'après le récit de son mariage rapporté par sa fille, tend à montrer qu'elle n'était qu'une enfant inexpérimentée. Marie-Adéla Bouchard, qui se marie à 17 ans, répondait aux attentes de son père, inquiet de la savoir en service chez des étrangers. « Mais j'avouerai aussi que j'étais bien jeune et que j'aurais pu attendre. Mariée à dix-sept ans, la vie n'est pour ainsi dire pas commencée », confie-t-elle à sa fille. Évoquant plus loin sa jeunesse et celle de son époux, elle précisera que travaillant depuis l'âge de 12-13 ans comme des adultes, leur jeunesse était toute relative ³²¹. Lorsque Laurette Bouchard veut se marier, à 18 ans, sa mère la trouve trop jeune mais son mari lui répond : « Toi, Elmina, t'en avais dix-sept ³²² ».

À 16 ans, Marguerite Tremblay va jouer aux cartes avec un jeune parent. Sa grand-mère lui prédit que si elle ne marie pas celui-là, elle restera fille. Une norme d'âge est évoquée par Françoise Gaudet-Smet selon laquelle les parents de milieux ruraux disent « une fille, faut que ça se place, le plus vite est toujours le mieux, lorsqu'elle est en âge ³²³ ».

Car s'il existe un âge « trop jeune pour se marier », il semble exister un âge « trop vieux » que redoute les parents d'une fille à marier. La mère de Renée Morin, toujours célibataire à 25 ans, se proposait d'émigrer aux États-Unis pour gagner sa vie lorsqu'elle fit la rencontre de son conjoint, rencontre arrangée par une parente de la famille. La mère de Claire Martin ayant dépassé 23 ans, ses parents commencent à s'inquiéter sérieusement. De même, Jessie Gravel, estime bien vieille une jeune fille de 24 ans.

Une certaine pression sociale s'exerce sans doute autour de l'âge convenable pour se marier, comme le laisse entendre Jos-Phydime Michaud lorsqu'il décide d'épouser sa voisine. Ses parents le talonnent pour qu'il se décide. Mais c'est davantage la notion d'établissement que

³²⁰ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 15, 45 ; elle parle ici du début du siècle et de la génération du fils de Marie-Anne ; Agnès Larin, *op.cit.*, p. 30.

³²¹ Étienne Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 34.

³²² Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 14.

³²³ Marguerite Tremblay, *op cit* p. 127 ; Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 173.

la notion d'âge qui semble déterminer [133] le moment du mariage pour un homme. De même, le décès du père de son fiancé retarde de plusieurs années le mariage de Jeannette Vekeman, celui-ci devant aider sa mère. À la ville, le salarié peut se soustraire à ces exigences. Les parents de Marguerite Tremblay se sont mariés jeunes, malgré l'opposition du père du jeune homme qui aurait voulu bénéficier plus longtemps du salaire de son fils.

Les moyennes d'âge pour les périodes couvertes par nos documents témoignent de diverses conjonctures qui semblent retarder les mariages à des âges plus avancés. Quelques autobiographies y font écho et révèlent aussi que la crise économique a prolongé le célibat chez un plus grand nombre.

Germaine ne se maria pas parce que la guerre de 1914 avait retardé de quelques années le moment où le mariage était pécuniairement devenu possible. Comme plusieurs de ses amies, elle doubla le cap trop tard quand les candidats possibles cherchèrent des femmes plus jeunes. À cette époque, très rares étaient ceux qui se mariaient avant trente ans, car on attendait pour épouser de « pouvoir faire vivre sa femme » ³²⁴.

Que les auteurs soient conscients ou non de l'impact de certaines conjonctures sur la nuptialité ou qu'il s'agisse d'une tendance à plus long terme, les autobiographies font état de mariages tardifs dans les années trente et quarante, et de mariées de 26 ans, de 28 ans ou de 30 ans ou même de 33 ans. Ce qui est peut-être plus significatif, c'est que les âges des époux semblent s'être rapprochés.

Si la guerre jette une ombre sur un certain nombre de mariages, elle en accélère aussi la décision. Parfois, on invoque une autre raison que la menace de la conscription pour expliquer de s'être mariés plus tôt que prévu, décision attribuée à la Providence. Émie B.-Bourdages fait état de ce contexte de l'enregistrement du mois d'août 1940, préalable à la conscription, et des mariages de guerre du mois précédent qui influent sur leur décision :

³²⁴ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 81. Voir aussi Renée Morin, *op. cit.*, p. 134.

C'est alors la course à la cession des biens par les parents en faveur du fils qu'ils veulent épargner. C'est aussi la course au mariage. Une exemption décrétée par le pape Pie XII abolit tous les prérequis : préparation, confession, publication des bans, empêchements possibles, même le coût de la cérémonie. Les couples [134] se précipitent en rangs serrés durant toute la journée du dimanche 14 juillet 1940. Le statut marital est le principal critère considéré en regard de la conscription qui approche.

Ce jour-là, Pierre et moi rendons nos fiançailles officielles. Tacitement, nous avons convenu de ne pas forcer le destin ³²⁵.

Qu'elle surgisse de l'ingérence familiale ou d'événements d'ordre sociopolitique, la notion de destin entoure le mariage. À une jeune fille qui s'inquiète de ces mariages précipités, une grand-mère rétorque que le bonheur dans le mariage est toujours un coup de dés ³²⁶.

La famille intervient donc fréquemment dans le déroulement des rencontres, des fréquentations et dans la décision du mariage. On la retrouvera au cœur des fêtes et rituels qui l'accompagnent. Pourtant, des modèles moins contraignants semblent émerger concernant les relations entre garçons et filles. Avant d'examiner plus longuement ce qui relève des sentiments dans la formation des alliances, il importe de souligner les liens entre la disparition graduelle de ces contraintes et la mutation des espaces de sociabilités amorcée au tournant du siècle.

À mesure qu'on s'approche des années 1940, la surveillance des parents semble en effet s'estomper sans que disparaisse pour autant toute velléité de contrôles. Lucille Drolet-Roy fréquente cinémas et concerts avec sa sœur et ses amies. Rappelant que sa mère aimait surveiller discrètement sa progéniture à la maison, elle décrit les parties de cartes qui se transforment après minuit en séances de fox-trot ou de tango. Lorsqu'elle assiste au bal des beaux-arts dans les années quarante ou qu'elle accompagne dans un club privé ou au Château un homme plus âgé rencontré à la salle paroissiale, les chaperons d'aman semblent s'être éclipés ³²⁷.

Monique Leyrac, qui travaille à l'usine, fréquente avec sa sœur le cabaret Maurice Danceland, rue Sainte-Catherine. On y danse jusqu'à

³²⁵ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 33, 34. Voir Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 89.

³²⁶ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 65.

³²⁷ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 44-49.

minuit, puis comme Cendrillon, on rentre sagement à la maison, refusant d'être raccompagnées, car on attend le Prince Charmant et l'on doute de le rencontrer en ces lieux. Lina Madore, dont le travail de domestique suscite des voyages multiples, rencontre son conjoint au cinéma. La danse et le cinéma semblent avoir remplacé la maison comme lieux de fréquentation en ces années 1940 et il arrive que les amoureux soient fiancés lorsqu'ils sont présentés à leurs parents ³²⁸. La mutation des cadres de sociabilité [135] une fois acceptée dans les moeurs modifie le marché matrimonial qui s'élargit à l'extérieur du cercle de parenté ³²⁹. C'est en vain que les familles cherchent à réaffirmer leur autorité : l'inclination personnelle prend le relais des convenances familiales.

³²⁸ Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 191 ; Lina Madore, *op. cit.*, p. 129-134.

³²⁹ John Modell attribue aux changements des modes de rencontres entre les jeunes, les modifications de l'âge du mariage et de la nuptialité aux États-Unis. Le mouvement s'accélère à partir de 1940 sous l'impact des transformations du système scolaire qui devient un lieu décisif de rencontre des couples. Ce que nous avons décrit est antérieur à ce phénomène et met bien en lumière d'autres facteurs relatifs aux sociabilités (« The Timing of Marriage in the Transition to Adulthood : Continuity an Change : 1860-1975 », *loc. cit.*).

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

L'étude des modèles de sociabilité de la jeunesse et du choix du conjoint fait apparaître à la fois les permanences dans les façons de se fréquenter et des indices de leur remise en question. À première vue s'affirme, à la lecture de ces souvenirs de jeunesse, un ensemble de règles orientant les individus vers des conjoints acceptés de leur groupe et en particulier de leur famille.

Ces règles, tout comme les mariages homogames qui parfois en résultent, laissent deviner l'existence du poids des familles sur les mariages, plutôt qu'une véritable stratégie au sens où l'entend Pierre Bourdieu au sujet des familles du Béarn. Certes, l'éthique communautaire qui incite chacun des enfants à se plier aux exigences de la famille retardera certains mariages et assignera quelques personnes au célibat. Les mariages manigancés, s'il en est, semblent surtout destinés à protéger des orphelines ou à trouver pour un veuf une épouse et une mère pour ses enfants, à éviter le célibat à celle que la chance n'a pas servie jusque-là. Quelques échos s'y retrouvent des qualités attendues de l'épouse d'un cultivateur mais la condition financière entre en jeu surtout quant à la capacité exigée du conjoint de faire vivre son épouse et ses enfants.

Au-delà de cette obligation d'établissement qui se répercute sur les amours de cette époque et sur les âges respectifs des mariés, c'est surtout à l'intérieur des sociabilités anciennes et nouvelles que se nouent des liens qui devront passer le seuil des fréquentations à domicile avant que les invités ne soient conviés à la noce. C'est par le biais des rencontres de la jeunesse, encore largement structurées par les rapports de voisinage et de parenté, que les familles de mêmes milieux sociaux s'allient entre elles, sans beaucoup intervenir, sinon en se conformant aux lois de l'hospitalité. C'est pourtant à travers l'apparition de nouveaux lieux de sociabilité liés aux transformations du travail et des loisirs que se dessine une certaine mise à distance par les jeunes filles des contrôles des familles qui, devant cette menace, semblent multiplier [136] les règles de moralité. Le puritanisme semble en effet renforcé au tournant du siècle au moment même où l'industrialisation vient bouleverser les modes de vie traditionnels.

Du point de vue des femmes qui racontent leurs souvenirs, la sévérité d'une surveillance, perçue comme protectrice et évoquée avec humour, ne semble pas, à quelques exceptions près, dominer l'image conservée de l'époque de leur jeunesse. Pour plusieurs, il semble s'agir d'une période faste de joyeuses réunions et de festivités, agrémentée de l'intérêt soudainement éprouvé envers l'autre sexe. À distance, les règles gouvernant le choix du conjoint apparaissent, plutôt que des contraintes, celles d'un jeu amusant dont on devine pourtant qu'on y joue son destin. L'image du destin ou de la Providence associée au mariage, avec des connotations bénéfiques ou maléfiques selon les cas, symbolise le sérieux de ce jeu, une fois mis en place le scénario des fréquentations. En quelques cas, le poids de ce destin est apparu inéluctable et l'individu s'est senti la proie d'événements qui lui ont échappé.

Plusieurs des récits font cependant état d'insubordination face aux choix des parents et les autobiographies permettent de reconstituer des décisions et de deviner les inclinations personnelles au sein même de règles sans cesse affirmées et sans cesse contournées.

Que la plupart des mariages se fassent pour des motifs personnels, « for their own reasons », comme l'affirme David Levine pour les États-Unis, après des calculs qui révèlent peu de stratégies familiales explicitement reliées au rang d'âge ou au patrimoine ³³⁰, n'exclut pas l'existence de règles entourant les fréquentations. La nécessité de s'établir avant de se marier enserme les choix de chacun et chacune dans un contexte aux possibilités limitées. Devons-nous croire pour autant que l'amour n'existe pas dans ces cadres rigides esquissés pour l'ensemble de l'époque ? Dans notre analyse de l'accomplissement des mariages, nous verrons que l'amour joue un rôle dans le scénario des fréquentations, non seulement pour les Roméo et Juliette qui se rebellent contre la volonté des parents, mais pour bien d'autres qui croient reconnaître leur destin au hasard des rencontres d'un cercle de famille parfois restreint.

[137]

³³⁰ David Levine, « For Their Own Reasons : Individual Marriage Decisions and Family Life », *Journal of Family History*, vol. 7, n° 3, automne 1982, p. 255-264.

NOTES DU CHAPITRE 4

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[138]

[139]

[140]

[141]

**Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.**

Chapitre 5

DE L'AMOUR AU RITE DE PASSAGE, LE MARIAGE

[Retour à la table des matières](#)

La sélection des conjoints, amorcée au cours des rencontres de la jeunesse, se poursuit selon un scénario prévoyant les visites des garçons au domicile d'une jeune fille, jusqu'à ce qu'un prétendant « sérieux » fasse sa demande en mariage. Les modèles de sociabilité permettent un certain jeu dans les rencontres et créent de véritables chasses-croisés entre les couples, avant que ne se conclut une alliance. À l'intérieur de ce cadre, des idylles sont ébauchées, dont certaines aboutiront au mariage. Si la demande en mariage suit parfois de près les premières visites faites à la jeune fille courtisée, ce n'est qu'après avoir eu plusieurs « cavaliers » que d'autres filles accepteront l'un d'entre eux comme futur mari.

Au-delà de la surveillance et même de l'ingérence de la famille, pouvons-nous déceler dans ces documents les signes de la présence de l'amour dans les projets matrimoniaux ? Tout comme la transformation des sociabilités laisse deviner l'apparition au cours de la période de possibilités pour les jeunes gens de se soustraire aux limites du cercle social de leur famille, les usages et les codes de l'amour révèlent l'adoption, jusque dans les campagnes, de modèles d'expression des sentiments qui relèvent d'une ère nouvelle. À côté de formes traditionnelles encore

typiques des amours paysannes ³³¹, surgissent ici et là des échos d'un romantisme bien propre à ce tournant du siècle. Par ailleurs, la fête du mariage révèle déjà, par l'adjonction d'éléments modernes à la célébration de la noce, un changement de la symbolique du mariage qui, peu à peu, passe d'une signification d'alliance entre deux familles à une conception mettant l'accent sur la conjugalité.

[142]

AMOUR ET MARIAGE, DES LIENS OBSCURS

[Retour à la table des matières](#)

Si l'étude des sentiments fait problème lorsqu'il s'agit de contemporains, l'écran s'épaissit lorsque son objet appartient à un lointain passé ³³². Les modèles concernant les amours d'autres époques ne sont-ils que littérature, proverbes désuets ou morale éloignée du vécu des individus ? Sans doute est-il difficile de sonder les cœurs d'amoureux d'époques révolues, surtout par le biais de récits rétrospectifs susceptibles d'embellir ou de remanier les souvenirs.

Comment interpréter les silences dont plusieurs recouvrent l'étape ayant précédé un mariage, celle où précisément se formulent des projets, se fixe une décision ? Serait-ce par pudeur ou par oubli ? Quelques auteurs révèlent en effet peu de choses sur les alentours affectifs et les circonstances de cette décision qui les fait accéder au statut de femme mariée. Avant d'analyser les témoignages de celles qui s'aventurent à raconter ce que d'autres ont choisi de taire, il importe de considérer quelques écrits où l'union maritale repose sur d'autres assises que celles du sentiment.

³³¹ Voir pour la France : Jean-Louis Flandrin, *Les amours paysannes (XVI^e-XIX^e siècle)*, Paris, Gallimard/Julliard, 1975, 255 p. (Coll. « Archives ») ; Martine Segalen, *Amours et mariages de l'ancienne France*, Paris, Berger-Levreault, 1981, 176 p. (Coll. « Arts et traditions populaires »).

³³² Théodore Zeldin, *Histoire des passions françaises, 1848-1945. Ambition et amour*, Paris, Éditions Recherches, 1978, t. 1, chap. LX.

Les mariages de raison

Pour Jos-Phydime Michaud, rappelons-le, le grand amour tel que décrit dans les romans ne saurait exister quand on doit choisir une épouse pour aider sa mère. Certaines femmes dont le mariage semble avoir été le fruit d'une stratégie familiale explicite avouent que leur décision a été exempte de romantisme.

C'est cet homme que j'ai choisi pour époux ; je le connaissais très bien pour l'avoir vu agir plus d'une fois dans mon patelin. Pour nous, en se prenant pour mari et femme, il ne s'agissait pas évidemment d'un coup de foudre, mais d'un choix raisonnable et logique dans les circonstances, compte tenu du voisinage qui nous avait apporté un vécu et une communauté de pensée semblables ; compte tenu également de notre passé dans la vie religieuse. Nous étions faits l'un pour l'autre... donc pour nous marier ³³³.

Ayant évoqué le temps de ses premières amours, temps où « l'on évitait celui que l'on aurait reçu à bras ouvert mais que les yeux sévères de maman gardaient à distance », Germaine Bérubé décrit l'étape précédant son mariage comme une suite d'événements qui lui échappent :

[143]

Soudain, sans avertissement, un événement, comme seule la divine Providence a le privilège d'en susciter, changea le cours de ma vie.

Une connaissance depuis longtemps oubliée vint nous visiter et s'imposa si bien que trois mois plus tard, je me fiançais pour me marier à la mi-novembre.

Faut-il en rire ? Faut-il en pleurer ? C'était un veuf, père de trois enfants, sept, cinq et un an et demi, qui prit par je ne sais quel procédé ou concours de circonstances ma liberté et mes vingt ans ³³⁴.

Pour sa part, Yvonne Whissel confie à sa fille que, mariée à 17 ans suivant les conseils de sa sœur, elle admirait son époux mais n'avait pas

³³³ Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 101.

³³⁴ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 81.

eu le temps de connaître l'amour. ³³⁵ De même, la mère de Ghislaine Meunier-Tardif prétend s'être mariée « par oreille », sans inclination :

Selon son dire, elle n'en éprouvait pas le besoin et avait succombé à l'attraction du mariage comme on succombe à une tentation mondaine. En réalité, je crois plutôt qu'elle bluffait et qu'elle s'était laissée séduire par le charme et l'assiduité de mon père. « Je l'ai eue à l'usure », plaisantait-il. Comme c'était un homme calme et respectueux d'autrui, il avait réussi à faire sa conquête, sans tambour ni trompette, mais pour la vie ³³⁶.

À ces quelques témoignages de mise à distance de la passion amoureuse, doit-on juxtaposer le silence, qui dans plusieurs textes entoure l'étape des fiançailles ? Le sens de tels silences ne saurait s'interpréter de façon univoque. À côté d'écrits personnels qui minimisent l'importance du sentiment amoureux, d'autres en révèlent la présence à partir de modèles et de circonstances qui, au premier abord, n'en favorisent guère l'expression.

C'est après des rencontres avec quelques jeunes gens que Marie-Adéla Bouchard choisit son époux, incitée par son père à se marier, pour pallier sa situation précaire de domestique. De tous les amis rencontrés, l'élu est celui qu'elle préfère, ce qu'elle n'avouera que plus tard. Motivant son choix en énumérant les qualités physiques et morales du jeune homme, elle insiste sur le fait qu'il était très épris d'elle. Après avoir rappelé la signification religieuse du mariage axé sur la fondation d'un foyer et l'acceptation des joies et des épreuves, elle ajoute :

[144]

Et le romantisme dans tout ce projet, y était-il pour quelque chose ? Certainement ! Nous nous aimions, nous nous étions choisis librement ! Le printemps n'est-il pas un éternel témoin des romances ³³⁷ ?

Les modèles de formation des alliances au tournant du XX^e siècle n'excluaient donc pas l'amour, mais visaient à en circonscrire l'émergence à l'intérieur de relations jugées acceptables à la famille. D'où la

³³⁵ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 16.

³³⁶ Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 91.

³³⁷ Étienne Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 32.

nécessité de mieux cerner, à partir des témoignages, les signes auxquels on le reconnaissait.

Les codes amoureux d'antan

Au premier abord, les documents relatent maintes amours silencieuses, inexprimées, mais rarement inexistantes. De ces sentiments, on retrouve les signes dans des codes qui débordent la stricte communication verbale : « Marie-Rose avait son ami ce n'est pas rien elle l'aime », écrit Marie-Anne Duguay au sujet de sa nièce rencontrée dans une soirée familiale. « Adolphe était point un grand parleur, mais y avait des yeux qui disaient toute... J'ai compris », dit simplement la grand-mère de Marguerite Tremblay³³⁸. Florentine Maher décrit fort habilement comment se tisse un lien amoureux entre elle et son ami d'enfance, avec bien peu de mots, à peine quelques baisers dérobés et beaucoup de taquineries :

Et c'est durant ce temps-là que l'amour s'est développé, entre Upton et moi. Lui faisait des confidences à mon frère et à ma belle-sœur, à savoir qu'il m'aimait bien. Ceux-ci me disaient : « Tu sais, il s'intéresse à toi, il t'aime ! » Mais je le connaissais trop pour avoir foi en lui tout de suite ! Comme j'étais indépendante et orgueilleuse aussi, je ne voulais pas qu'il prenne avantage de rire de moi³³⁹ !

Deviner l'amour à demi-mots relève d'une aptitude tôt acquise dans la culture paysanne. Cette société qui surveille étroitement ses amoureux, qui censure même les couples mariés, met facilement sous les yeux des enfants le spectacle de l'amour. Les familles nombreuses offrent maintes occasions d'assister aux fréquentations des frères et sœurs plus âgés ou d'un jeune oncle encore à la maison ; enfant, on assiste à des noces dont les apparats décuplent l'importance. Certains ont l'occasion d'observer un couple nouvellement marié. « Ainsi quand mon

³³⁸ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 164 ; Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 50.

³³⁹ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 149.

oncle Michel s'est marié, il a demeuré chez nous quelque temps. Ça nous intéressait, nous, de voir des jeunes mariés. »

[145]

Des amours enfantines durables, secrètes et silencieuses sont évoquées dans quelques écrits. Lorsque son ami quitte la Grosse-Île pour le collège, Jeannette Vekeman n'assiste pas à son départ préférant cacher sa peine. Mais tous connaissent son sentiment et le père du garçon lui dira, compatissant : « Tu sais un an c'est vite passé ; il va revenir aux vacances. » Sans beaucoup d'épisodes, une lettre, quelques visites, elle raconte son mariage plusieurs années après, puis ajoute : « Vous vouliez que je vous raconte nos amours. Ce n'est pas aussi épatant que vous vous attendiez, mais je vous souhaite autant de bonheur que nous en avons eu et vous serez comblés ³⁴⁰. »

Si la parole amoureuse se fait rare dans les sociétés de culture paysanne, elle se fixe d'autant mieux dans la mémoire. Théodora Dupont rapporte celles de son frère nouvellement marié et habitant toujours dans sa famille d'origine.

Je me rappelle qu'un jour Joseph rentra à la maison en disant : « Emma c'est ma richesse, c'est mon trésor, c'est mon amour ! » Je suis certaine que nombreux sont nos intellectuels qui n'en ont jamais dit autant à leur digne moitié et pourtant Joseph signait son nom difficilement ³⁴¹.

Ne fait-on pas allusion ici à une norme des milieux instruits ? Le filtre des mœurs contemporaines s'interpose à nouveau quand cette femme raconte ses propres amours. « Les fréquentations étaient bien courtes, constate-t-elle ; l'amour durait toute la vie. » L'évocation du bel homme qu'était son fiancé, le rappel de l'émoi ressenti aux paroles d'une chanson sont les souvenirs débusqués pour un bref récit de ses amours :

Un jour que la maison était pleine de monde, il m'a chanté :

Gentille fille, ange de la nature
Toi qui fermes les oreilles à l'amour

³⁴⁰ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 166.

³⁴¹ Théodora Dupont, *op. cit.* p. 68.

Tu as su garder ton âme chaste et pure
Viens avec moi partager mon amour

.....

Je fus bien un peu gênée, mais il paraissait si bien et ça lui avenait tant de chanter ainsi sa demande ³⁴².

Sans doute la musique et le théâtre, dont plusieurs milieux semblaient friands, n'étaient-ils pas que des formes de loisirs et des [146] prétextes de rencontre. Quelque chose des modèles véhiculés par les paroles d'une chanson sentimentale, d'une tirade passionnée, d'un poème, devait circuler dans l'air des veillées les plus contrôlées.

Au-delà des échanges verbaux et gestuels épiés et censurés par l'entourage, des objets sont échangés pour sceller les liens ébauchés. Fleurs, éventail de satin, missel, coffret à toilette en ivoire, bagues et bijoux de peu de valeur ou de grand prix font partie des rituels de l'amour, selon les moyens, les modes et l'inventivité de chacun. Comment faire le tri des gestes mécaniques et des échanges significatifs dans ces dons et contre-dons qui précèdent ou suivent les engagements ? Quels codes les régissent ? Évoquant le mouchoir brodé par sa dulcinée et les initiales enlacées dont il blasonne ses cahiers d'étudiant, Téléspore-Damien Bouchard écrit : « Longtemps ce chiffre constituera pour moi tout un poème d'amour, puis d'espérance, enfin un poème de joie avant de s'achever par un adieu gravé sur l'épitaque d'un tombeau où demeure enseveli à tout jamais mon bonheur familial ³⁴³. » Ces initiales, symbole d'un amour éternel, soulignent le rôle important de l'alphabétisation dans la transformation des codes amoureux au cours de la période étudiée.

³⁴² *Ibid.*, p. 88, 89.

³⁴³ Téléspore-Damien Bouchard, *op. cit.*, t. 1, p. 139.

La lettre, lieu du romantisme

La correspondance fait partie intégrale des rituels de fréquentation et permet l'expression d'une sentimentalité débordante qui contraste avec la sobriété des échanges verbaux. Simonne Monet découvre avec émotion la correspondance échangée entre ses parents de 1913 à 1923, lui révélant un jeune couple amoureux, enthousiaste et rempli de rêves d'avenir, qui choisit de se marier en dépit des réticences de l'une des deux familles. Quelques lettres reproduites dans les *Mémoires Chappais* révèlent bien le langage romantique à la mode dans les milieux bourgeois dès le XIX^e siècle. Faut-il prendre au pied de la lettre les sentiments exprimés ? Certes, des manuels existent, qui offrent des modèles aux correspondants selon divers scénarios ou selon les appartenances sociales. Qu'ils soient littéraires ou commerciaux, comme ces cartes enluminées que déjà le commerce met à la disposition de tous, les modèles sociaux qui structurent les rapports épistoliers permettent sans doute la percée d'un certain romantisme dans des milieux où les relations amoureuses demeuraient fortement encadrées ³⁴⁴. Ne peut-on dire que la lettre, en plus d'abolir les [147] distances et de susciter l'expression des sentiments, permettait de constituer un espace de communication privée là où l'on cherchait à l'anéantir ?

Des extraits de lettres, des poèmes, des chansons, révèlent les formes de l'expression amoureuse souvent passionnées et lyriques ³⁴⁵. Les correspondances n'échappent pas entièrement à la surveillance des familles, comme le révèle le journal d'Henriette Dessaulles : « Maman, à mon grand ahurissement, me parle de mon amitié pour Maurice et me dit que je suis, ou que je serai peut-être tentée de recevoir ses lettres et d'y répondre et que ce serait de la dernière inconvenance ³⁴⁶. »

³⁴⁴ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 107-116 ; Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 2, p. 257-260. Les cartes illustrées sont mentionnées dans la correspondance de Jeanne L'Archevêque-Duguay, dans l'ouvrage d'Émilie Boivin-Alaire et dans celui de Théodora Dupont.

³⁴⁵ Le corpus fait état de ces correspondances sentimentales. On en trouve d'autres exemples dans Robert Blondin en collaboration avec Gilles Lamontagne, *Chers nous autres, un siècle de correspondance québécoise*, Montréal, V.L.B. Éditeur, 1978, t. 1, chap. 3, « Le Grand Amour ».

³⁴⁶ Fadette, *op. cit.*, p. 70.

Côté maternel, Jessie Gravel prétend avoir permis une correspondance entre sa fille et un jeune homme, uniquement parce que ce dernier était recommandé par l'oncle vicaire : « Le jeune homme écrit très bien avec talent », ajoute-t-elle, laissant voir jusqu'où pouvait s'exercer sa vigilance. Les premières lettres lui paraissent cependant « désordonnées, comme le sentiment qui l'inspire ³⁴⁷ ». Malgré la surveillance qui est de mise, les billets et les portraits échangés trouvent leur chemin jusque derrière les murs des couvents et des séminaires. Les destinataires laissent deviner toute l'importance de ces missives, conservées pieusement dans un coffret après le mariage. D'aucunes qui savent à peine écrire hésitent à poursuivre une correspondance, mais l'on « cède à ses sentiments ». Quel plaisir de recevoir des lettres qui « contiennent tous les mots d'amours ³⁴⁸ ! » Certains jeunes gens, séparés par les circonstances, s'écrivent tous les jours.

Quinze jours plus tard, je reçois une lettre des plus émouvantes que je relis plus d'une fois : un vrai roman venant d'un être supersensible à qui je ne peux refuser mon affection. Nos amours reprennent mais plus souvent en lettres qu'en rencontres ³⁴⁹.

Hors la distance qui justifie les correspondances sentimentales, la lettre favorise la communication, tels ces petits billets que s'échangent des amoureux qui surveillent les écoliers, à l'heure des devoirs :

Je suppose que j'y répondais, mais je ne m'en rappelle pas, à l'exception d'un, plus osé que les autres. Gênée, je rougissais facilement et ce billet parlait de l'avenir, des enfants beaux que nous aurions ensemble. Ce n'était plus des enfantillages ³⁵⁰.

³⁴⁷ *Les Gravel*, p. 145.

³⁴⁸ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 68,

³⁴⁹ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 38.

³⁵⁰ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 150.

[148]

Si l'écrit permet l'expression des sentiments même chez ceux qui se côtoient chaque jour, il entretient le lien intime des amoureux séparés par leur travail ou par l'interdiction de la famille. En témoignent des extraits de la correspondance de Simonne Monet-Chartrand, lettres d'amour vibrantes et tendres qui prolongent les discussions et les échanges de ce couple, uni à rencontre des visées matrimoniales des parents de la jeune fille. La présence des sentiments dans la formation des alliances manifeste ailleurs de semblable manière une résistance opiniâtre aux volontés parentales.

L'insubordination

Certes, les familles s'immiscent dans la formation des couples, favorisant les rencontres, recevant les confidences, précipitant des mariages qui tardent à se conclure, mettant des entraves à certaines alliances. Elles n'ont pas toujours gain de cause comme en témoignent un certain nombre de cas où les amoureux poursuivent une idylle contrecarrée par les parents. Ceux de Simonne Monet, vers les années quarante, font intervenir des prêtres amis de la famille et l'expédient à l'étranger dans la parenté, pour contrecarrer un mariage qui se fera envers et contre tous. Cinquante ans plus tôt, la mère d'une jeune fille l'amène passer trois mois dans une autre ville pour lui faire oublier un prétendant qui deviendra malgré tout son époux ³⁵¹.

Les amours d'Henriette Dessaulles se poursuivent pendant six années et son journal relate maints épisodes des querelles avec sa mère, mais surtout trace un portrait tout en nuances de ses amours juvéniles avec le jeune homme qu'elle finira par épouser. Plus court mais non moins significatif est le récit du mariage de Thomas Chapais et Hectore Langevin, dont Julienne Barnard reconstitue la trame à partir de lettres et de journaux intimes. Bien que ce mariage d'inclination redouble des liens de parenté, les réticences affirmées de la famille

³⁵¹ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2 ; *Les Gravel*, p. 195.

Chapais ne réussissent pas à l'empêcher, mais le père de Thomas Chapais est absent de la noce, prétextant sa mauvaise santé ³⁵².

Les bourgeois n'ont pas le monopole de ces amours obstinées. C'est en dépit de la forte opposition de son père, que la sœur de Marie-Anna-A. Roy épouse un ouvrier rencontré lors d'un séjour à l'extérieur en tant qu'institutrice, et le père refuse d'assister à la noce. En milieu ouvrier mais à une époque plus récente, [149] c'est aussi l'amour qui incite Bernadette Fortin-Mayrand à écarter une vocation religieuse enracinée dans six années de pensionnat. Une certaine autonomie acquise grâce à l'éloignement des siens lui aide à passer outre aux conseils maternels et à la déception de son curé. Une sentence humoristique légitime sa décision et nous rappelle que la sagesse populaire d'alors pouvait reconnaître l'existence de sentiments que maintes coutumes s'évertuaient à endiguer « L'amour est bien plus fort que la police ³⁵³. »

Le temps des fiançailles

Que l'alliance corresponde aux désirs et sentiments individuels du couple ou qu'elle réponde aux vœux des parents, l'un n'excluant pas l'autre d'ailleurs, l'accord entre les amoureux est officialisé de diverses manières. Les milieux ruraux ne parlent pas de cérémonies de fiançailles avant les années trente ³⁵⁴ ; c'est la demande en mariage et son acceptation, puis les ententes conclues entre les deux familles qui semblent établir progressivement la fixation de l'alliance. Tous n'ayant pas décrit ces étapes, il est bien difficile de généraliser quoi que ce soit quant à leur déroulement. C'est avec l'accord de ses parents, puis après

³⁵² Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 213.

³⁵³ Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 33-39 ; Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 85 ; Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 88-90. Il s'agit peut-être d'une expression régionale ; on la retrouve dans un des récits de vie de Camil Girard et Normand Perron, *Saguenayensia, Gens de parole... récits de vie de Laterrière*, vol. 28, n° 4, octobre-décembre 1986, p. 150.

³⁵⁴ Augustine M. Linteau se fiance en 1932. Marie Asselin-Proulx en 1940. La monographie de Sœur Marie-Ursule d'une communauté rurale isolée, fait état pour cette année 1944 de la première cérémonie de fiançailles dans cette paroisse (*Civilisation traditionnelle des Lavallois, Québec, Presses de l'Université Laval, 1951, p. 122*).

avoir obtenu l'assentiment de son amie, que Jos-Phydime Michaud se décide à faire sa grande demande au père de celle-ci :

Les Malenfant sont venus souper un dimanche soir et les vieux ont parlé d'affaires. Il n'était pas question de contrat de mariage puisque nous n'avions presque rien. D'ailleurs, son père ne s'occupait pas de savoir si j'étais riche, mais de voir si j'étais vaillant et si je buvais.

La terre me revenait et Berthe avait un set de chambre, la lingerie de la maison, une vache. Et, comme sur le moment il n'avait pas de taure, il l'a donnée en argent ainsi que le matelas de plume que nous avions déjà ³⁵⁵.

En certains milieux, ces arrangements ne sont pas de simples formalités, puisque Juliette Lortie rapporte que son père révisa ses projets d'union lorsque, au moment de la rencontre des familles, la fiancée parut trop exigeante. Ailleurs, un futur conjoint, dont tous connaissent les sentiments et les projets et qui fait pour ainsi dire déjà partie de la famille, doit tout de même faire sa demande officielle devant la famille assemblée. Il se présente endimanché, accompagné de son oncle et s'exécute non sans fierté, le tout se terminant par des éclats de rire ³⁵⁶.

[150]

En milieu bourgeois, dès le XIX^e siècle on parle de demande en mariage, mais aussi de fiançailles. Henriette Dessaulles se fiance à Noël et reçoit une bague tandis que les familles fêtent tour à tour les fiancés. De telles cérémonies deviendront à la mode en milieu rural, mais beaucoup plus tard. Augustine M. Linteau célèbre ses fiançailles à Pâques en 1932. À cette occasion, elle compose un poème où amour rime avec toujours. Pour le souper, la famille est réunie et le repas est un véritable banquet comme au temps des Fêtes ³⁵⁷. Pour Marie Asselin-Proulx, ouvrière du textile, c'est une lettre qui ouvre le temps des fiançailles :

³⁵⁵ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 175. C'est le genre de démarche qu'observe Miner à Saint-Denis en 1936, notant que si les familles ne peuvent s'entendre sur les termes du contrat, l'union n'aura pas lieu (*op. cit.*, p. 279).

³⁵⁶ Juliette Lortie, *op. cit.*, p. 25. On parle ici de fiancée mais sans décrire de cérémonie de fiançailles. Voir aussi Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 151.

³⁵⁷ Fadette, *op. cit.*, p. 320 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 39, 40.

Un jour, contrairement à l'habitude, je reçus une enveloppe verte : il savait être poétique à ses heures. Dans cette missive, apparaissaient tous les mots d'amour. Léo m'offrait une bague de fiançailles pour Noël. La très jolie bague en or rose provoquait l'envie de bien des demoiselles. Je trouvais cela comme un cheminement normal de notre amour ; j'ai accepté la bague et l'engagement que je devais prendre envers lui. Je lui avais toujours été fidèle ³⁵⁸.

Lorsque le fiancé vient porter le bijou gagné par son travail en forêt, elle le reçoit aussi bien qu'elle peut, à la chambre où elle habite avec sa sœur. Si les circonstances font ici que le reste de la famille ne soit pas présent, d'autres démontrent la volonté de quelques couples de déplacer la signification des engagements vers les principaux acteurs. Gérard Parizeau, ennuyé de faire sa demande officielle, se voit secouru par sa fiancée qui lui déclare qu'elle va régler tout cela elle-même :

En revenant à la maison, Germaine me prit par la main, pénétra dans la pièce où travaillait son père, alors secrétaire de la Chambre des Notaires. Papa, dit-elle, sans ambages, voici votre futur gendre ³⁵⁹.

Plus encore, quelques couples célèbrent seul leur projet d'union, annonçant ensuite à leurs parents qu'ils sont fiancés. La bague offerte qu'on passe au doigt de la fiancée est le signe d'un engagement qui n'est plus affaire de famille. « Quand je retournai chez moi, mes parents furent surpris d'apprendre que nous étions fiancés et que nous nous marions le vingt-cinq août ³⁶⁰. »

³⁵⁸ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 72.

³⁵⁹ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 157.

³⁶⁰ Lina Madore, *op. cit.*, p. 135.

[151]

LE MARIAGE : UN CYCLE DE CÉLÉBRATIONS

[Retour à la table des matières](#)

L'ajout des fiançailles annonce un changement dans la formation des alliances, qui semble faire écho aux transformations des formes de sociabilités de la jeunesse. Les fêtes du mariage au tournant du siècle se présentent en effet comme un amalgame, tributaire à la fois de traditions anciennes, de certaines innovations techniques et de nouveaux rituels.

Les préparatifs matériels : le trousseau

Aussitôt le mariage décidé, on prépare le trousseau de la mariée. Les documents personnels étudiés ici ne semblent pas révéler l'existence de coutumes très définies de longue accumulation d'un trousseau offert à la jeune fille par sa mère, des années avant son mariage, comme dans ces coutumes françaises décrites par Agnès Fine³⁶¹. On y retrouve, cependant, une semblable participation des femmes de la famille à sa fabrication. Lorsque le mariage se décide en mars et se fait en avril, écrit Jeanne L'Archevêque-Duguay au sujet de sa nièce, ça ne donne pas grand temps. Elle interrompt ses travaux pour coudre le trousseau de la mariée, tout comme elle aidera par la suite à préparer la noce³⁶². La mère, une sœur, parfois une tante sont mises à contribution pour coudre des vêtements ; mais la future mariée participe à cette confection ainsi qu'aux achats nécessaires.

Comme en France, la mère joue un rôle important dans les préparatifs. Jessie Gravel s'endette pour acheter les tissus destinés au trousseau de sa fille qui les coud elle-même. Cet endettement sera suffisant pour

³⁶¹ Agnès Fine, « À propos du trousseau, une culture féminine ? », *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, sous la direction de Michelle Perrot, Marseille-Paris, Éditions Rivages, 1984, p. 156-188.

³⁶² Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 157.

contraindre la veuve à vendre sa maison quelques mois plus tard ³⁶³. Malgré son opposition au mariage de sa fille, Berthe Monet lui remettra après la noce le riche trousseau d'une jeune femme bourgeoise en ces années 1940 :

Maman ouvrit un coffre en cèdre reçu en cadeau lors de mes vingt et un ans et en sortit des merveilles de nappes et de rideaux en dentelle, de la fine lingerie, des napperons de lin de bon goût, chère maman ! Elle avait toujours été contre mon mariage, mais elle avait voulu que j'aie un beau trousseau. Elle l'avait préparé en cachette depuis un an ³⁶⁴.

Dès le début du siècle, certaines recourent à la modiste renommée d'un village voisin ou achètent au magasin la toilette de [152] la mariée. « Quand je dis que je suis allée faire ces achats, écrit Florentine Maher, ce n'est pas tout à fait la vérité car c'est ma mère qui présidait à ces achats et elle en était fière ». Sa sœur lui confectionne des dessous, jaquettes de couleur et autres vêtements. « Mais si j'essaie de me rappeler ces jours-là, ajoute-t-elle, c'est comme un rêve. Il me semble que ça ne m'intéressait pas. C'est comme si c'avait été pour une autre ! ³⁶⁵ »

Orpheline de mère, Marie-Adéla Bouchard reçoit de sa grand-mère des pièces de coton, des taies d'oreiller et des draps. Elle fabrique des tapis crochetés et coud des robes de nuit. Sa patronne lui prête sa machine à coudre et lui prodigue des conseils au sujet de la mode de ces années 1910 ³⁶⁶. Dans son énumération des pièces de son trousseau, entre les couvertures de laine et le couvre-lit en « ouvrage-folle », elle évoque sa lingerie de noce en « chartine » garnie de broderie, jupons et cache-corset, pantalons avec frisons et garniture de « trémane ».

Plusieurs filles, qui cousent elles-mêmes leur lingerie, y associent une fantaisie déjà moderne, telle cette ouvrière de la chapellerie mariée au début du siècle :

³⁶³ Les Gravel, p. 160.

³⁶⁴ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 152.

³⁶⁵ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 151.

³⁶⁶ Étienne Bouchard-Pednault, *op. cit.*, p. 33.

Quand je me suis mariée, disait ma mère, les filles préparaient elles-mêmes leur trousseau et j'avais cousu à la main un déshabillé de crêpe de Chine avec des manches et un grand col festonnés en soie crème, un autre en taffetas tout rebrodé de motifs chinois, et un autre en broderie anglaise avec des petits boutons tout le long en fil d'argent et des boutonnères en pareil avec des manches jusqu'à terre tout en dentelle crochetée [...] ³⁶⁷.

Un observateur de la vie ouvrière au tournant du siècle note que les jeunes filles conservent une partie de leur salaire pour s'habiller et amasser la lingerie de leur trousseau, et nos sources confirment l'existence d'une telle pratique ³⁶⁸. C'est uniquement dans ce but que Marie Franc s'engage comme servante et que la mère de Marguerite Tremblay travaille à l'usine. Lorsque Marie Asselin se marie à 23 ans, elle trouve « normal » de s'habiller à cette occasion. Avec ses soeurs, elle va magasiner à Québec :

Je fis également l'acquisition d'un beau tailleur bleu pâle avec des garnitures bleu marine et une robe de chambre de couleur or, couleur que j'ai toujours aimée. J'ai aussi acheté du linge pour mon trousseau, comme le voulait la mode ³⁶⁹.

[153]

Sans revenu personnel, la jeune fille bourgeoise dépend entièrement de sa mère pour ces achats. Henriette Dessaulles fait des emplettes avec sa mère et s'étonne du lien d'amitié qui surgit entre elles. De plus, les mères des deux jeunes gens semblent avoir pris en charge l'organisation du logis. Se rappelant l'étroite surveillance dont elle a fait l'objet pendant plusieurs années, elle écrit :

Noël, un Noël exquis ! je regarde ma bague de fiancée. Nos mamans organisent déjà les choses pratiques et on cause sans façon devant nous, de l'épaisseur des matelas et du moelleux des oreillers, ce qui me donne une grande envie de rire..., quand je pense à l'hiver dernier !

³⁶⁷ Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 87, 88.

³⁶⁸ Stanislas Lortie, *op. cit.*, p. 87. Cependant, la majeure partie du salaire des travailleuses est remise à leurs parents.

³⁶⁹ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 46, 76.

L'attente entre rêve et mystère

Les préparatifs matériels entourant le mariage et la constitution du trousseau préfigurent le temps du mariage auquel ils sont ordonnés. « Il me semble que c'était pour une autre », commentait une de nos auteures au sujet de ce temps qui passa comme un rêve. Se demandant si elle a hâte, Henriette Dessaulles se répond : « Non, c'est bon, c'est parfait maintenant, mais je suis heureuse de m'en aller doucement vers ce mariage qui me donnera à lui. » Si le statut de fiancée semble lever certains interdits concernant les rencontres entre les jeunes gens sinon l'expression de leurs sentiments, la jeune fille semble ignorer presque tout de la sexualité :

Fiancés, nous sommes fiancés ! C'est si extraordinaire d'en être là, de fermer les yeux, de compter les mois et de me rappeler avoir été surveillée, guettée, persécutée parce que je ne voulais absolument pas ne plus aimer Maurice qui sera mon mari avant longtemps. Quel drôle de monde ! En regardant la neige blanchir les toits, je pense avec une grande émotion que l'hiver prochain je serai chez-moi, une madame... sa femme ! Ça paraît simple peut-être aux gens ordinaires, être la femme de quelqu'un !... moi je ne sais pas bien ce que cela signifie, ce n'est pas que j'aie de la curiosité, mais je me sens un peu bête à force de rien savoir.

Elle aussi vit cette période comme un rêve, heureuse de son bonheur et inquiète de son ignorance au sujet du mariage.

Maintenant une vie nouvelle va commencer, une vie en partie cachée par un voile mystérieux que personne ne soulève pour moi. Je la connaîtrai avec lui, mon aimé qui sera mon mari. [154] Étrange... étrange d'entrer dans un inconnu que tout le monde semble connaître et dont personne ne me parle ³⁷⁰.

³⁷⁰ Fadette, *op. cit.*, p. 319, 323.

L'ignorance concernant la sexualité, également observée par Paul Thompson chez les jeunes Anglaises du tournant du siècle ³⁷¹, semble répandue dans tous les milieux, bien qu'en milieu rural, l'observation des animaux puisse renseigner précocement les enfants. Le mariage comme la grossesse y demeurent entourés de secret et l'une des rurales mentionne même que c'était la coutume de cacher la date de son mariage. Le sujet est évoqué dans nos documents par de brèves allusions, parfois avec humour. L'agronome Jean-Charles Magnan écrit avoir lu en cachette : « un livre sur le mariage, quasi défendu à cette époque et intitulé : Ce que tout jeune homme devrait savoir. Il faut rappeler ici, qu'autrefois, bien des choses étaient défendues, et ce qui n'était pas défendu était obligatoire... ³⁷² » Fils de médecin et marié à 29 ans à la fin des années vingt, Gérard Parizeau parle du silence concernant les relations sexuelles, en particulier en présence des jeunes filles et des enfants :

Peut-être était-ce un dernier vestige d'une époque puritaine où l'on ne parlait pas de certaines choses, dans un certain monde. Aurions-nous dû être plus précis avec nos enfants pour les initier aux choses de la chair ? Si nous avons discuté la question avec eux, ce fut bien rapidement, tandis que mon père ne l'avait jamais abordée avec moi, pas plus je crois, que mes beaux-parents avec ma femme. Nous arrivions au mariage, assez ignorants, sans cette préparation qui s'ajoute à la nature et à l'instinct chez les fiancés d'aujourd'hui ³⁷³.

Du moins, telle était la norme. Car, ce jeune homme qui pouvait lire Pierre Louys dans la bibliothèque paternelle y découvrait sans doute quelques descriptions littéraires assez suggestives. L'une des auteures qui insiste semblablement sur le silence entier dont on entourait la sexualité confiera, dans une entrevue publiée à la suite de son autobiographie, que son mari lui avait fait lire un roman défendu intitulé : Péchés roses. Elle dit en avoir été scandalisée, mais avoir répété l'expérience par amour de la lecture ³⁷⁴.

³⁷¹ Paul Thompson, *The Edwardians*, *op. cit.*, p. 72.

³⁷² Jean-Charles Magnan, *op. cit.*, p. 46. Théodora Dupont affirme qu'elle ne cachait pas la date de son mariage, contrairement à la coutume de cette époque (*op. cit.*, p. 89).

³⁷³ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 290. Sur la lecture de Pierre Louys, voir p. 133.

³⁷⁴ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, Annexe 1, Entrevue, p. 230.

Sans doute ne faut-il pas sous-estimer les expériences sexuelles que pouvaient avoir eues certains jeunes gens avant le mariage, surtout si l'on songe que plusieurs d'entre eux se mariaient assez tard. Celui qui, parmi les conseils donnés à sa fiancée l'avertit de ne jamais poser de questions sur son passé, veut à tout [155] le moins ne pas se faire reprocher d'anciennes amours. Pour ce qui est de véritables liaisons ou de simples aventures, il aurait été étonnant d'en retrouver l'écho dans ces autobiographies. D'autres sources seraient ici à inventorier.

Il faut attendre les années quarante pour que la question de la sexualité soit abordée ouvertement parmi les couples. Dans le contexte puritain qui prévaut jusqu'alors, un élément du cérémonial du mariage comportait la fonction explicite d'instruire les futurs mariés de leur « devoir conjugal ». Évoquant cette pratique, Jos-Phydime Michaud en souligne plutôt l'inutilité et fait allusion à un apprentissage informel, fait d'écoute des conversations des adultes et d'observations de la nature :

Nous ne posions pas d'autres questions. On ne parlait pas de cela. On arrivait à apprendre quelque chose par bribes de temps à autre quand deux, trois bonnes femmes parlaient ensemble, en pensant que l'on ne prêtait pas attention. Nous étions tellement habitués aux animaux que cela ne nous apprenait pas grand-chose. Le matin du mariage, nous devons passer au confessionnal et le curé nous enseignait ce qu'était le mariage. On le laissait raconter son histoire puisque c'était la tradition ³⁷⁵.

C'est à la fois le même silence et une semblable connaissance tirée de l'observation qu'évoque une des femmes rurales, tandis qu'une autre souligne que seuls les hommes avaient droit aux conseils matrimoniaux du curé :

Nous devons passer au confessionnal avant la cérémonie du mariage. Le prêtre faisait des recommandations au futur mari, au sujet du comportement qu'il devait avoir envers sa jeune épouse. À la future mariée, on ne lui disait rien ; elle devait se débrouiller ³⁷⁶.

³⁷⁵ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 40.

³⁷⁶ Lina Madore, *op. cit.*, p. 136. Voir aussi Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 229.

Le roman, *Grand-mère Toinette m'a raconté*, qui emprunte la forme d'un récit de vie, décrit la situation difficile d'un jeune couple due à l'ignorance entière de la jeune femme en matière de sexualité. Ici, c'est le curé qui se fait conseiller matrimonial quelques mois après le mariage. Plus discrètement Émilie Boivin-Allaire, au sujet du mariage de sa mère, écrit : « À l'époque, on allait au mariage comme on marchait au catéchisme : ignorant de tout ³⁷⁷. » Dans ce contexte, le mariage avec ses aspects liturgiques et festifs constitue pour les femmes, un rite de passage. À ce rite, fort heureusement, la nature elle-même est conviée.

[156]

Un rite de passage

Peu importe la période ou le milieu social, la fête du mariage est caractérisée dans le récit par certains signes naturels qui en font un temps exceptionnel et par la date, toujours soigneusement mise en relief. « 11 juin 1932, jour ensoleillé, aucun nuage (il pleuvait pourtant depuis plus de six jours). » Ou encore : « Le mardi et le mercredi avant notre mariage, la pluie tombait. J'avais peur qu'elle continue de tomber le jeudi. Le matin quand je m'éveillai, très tôt je me précipitai à ma fenêtre la pluie avait cessé ³⁷⁸. » Ces signes du temps, ici et là implicites, deviennent ailleurs présages :

Le jour de mon mariage, le 19 janvier 1916, il faisait un temps splendide. Après une abondante chute de neige la veille, les arbres scintillaient au soleil et j'avais l'impression que toute cette beauté était une gâterie du ciel et un présage de bonheur pour moi ³⁷⁹.

À l'affût des bons augures, la parole populaire exorcise les signes inquiétants des températures trop maussades : « Toutes les larmes que

³⁷⁷ Lorenzo Proteau, *Grand-mère Toinette m'a raconté...*, Saint-Lambert, Les Éditions Priorités, 1981, 190 p. ; Émilie Boivin-Allaire, *op. cit.*, p. 11.

³⁷⁸ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 41 ; Lina Madore, *op. cit.*, p. 135.

³⁷⁹ Thérèse F.-Casgrain, *op. cit.*, p. 50.

tu pourrais verser à l'avenir se trouvent à tomber aujourd'hui », dit-on pour rassurer la mariée. Les dictons ont la vie facile, commente le narrateur qui en connaît l'envers ; « Heureuse la mariée sur laquelle le soleil luit ³⁸⁰. » Une mère superstitieuse confie donc à sainte Anne l'ensolaillement des mariages de ses enfants. Parfois, ce sont les vœux des invités qui conjurent les intempéries :

Si la mariée était en bonbon, elle fondrait dit un invité. Il arrive souvent que la chance passe à côté de quelqu'un et c'est son cas. Malgré nos regrets de la voir partir sous un ciel si lourd, tous les invités lui souhaitent beaucoup de bonheur ³⁸¹.

Pour Jos-Phydime Michaud, dont le mariage a lieu dans un contexte de contrainte, la température s'accorde avec la signification globale donnée à l'événement, révélant du même coup la soumission à la nature de ces milieux paysans :

On s'est marié lundi 23 avril 1926. Je me souviens que le samedi après-midi j'avais coupé les bancs de neige dans le chemin pour être capable de passer. [...] Nous avons choisi cette date, la pire pour les chemins, parce qu'après les semences commençaient. Il n'était pas question de perdre une journée pour le mariage ³⁸².

[157]

Au contraire, Simonne Monet-Chartrand insiste sur la volonté qui préside à l'événement en intitulant « Par beau et mauvais temps » le récit de son mariage ; sa mère s'y oppose jusqu'à la dernière minute, invoquant les intempéries comme un signe de la Providence. Ne tenant pas aux fastes de la cérémonie, ayant même payé pour faire enlever le tapis rouge et les fleurs artificielles de l'église, les amoureux qui veulent entourer d'une liturgie très simple leur engagement personnel retiennent cependant la robe de mariée comme signe d'un jour unique ³⁸³.

³⁸⁰ Pierre Benoit., *op.cit.* p. 148.

³⁸¹ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 28, 58.

³⁸² Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 175.

³⁸³ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 145.

*Pour un jour exceptionnel :
la robe de mariée*

Le vêtement cérémoniel demeure un élément clef des rites de passage. Peu importe sa richesse, toutes les femmes s'attardent à la décrire avec une profusion de détails. Évoquer la robe de mariée, c'est faire surgir l'image classique de la robe blanche, du voile de mousseline ou de dentelle. D'après les photos reproduites dans les autobiographies, cette mode semble répandue dans les milieux bourgeois au début du siècle. Lorsqu'elle est mentionnée dans le milieu rural, il est aussi dit que la mariée en robe blanche avait séjourné aux États-Unis. Le modèle de la robe blanche semble s'être généralisé par la suite, puisqu'une ethnologue l'observe bien établi dans une paroisse isolée en 1944 ³⁸⁴.

Au début du siècle, en milieu rural, on trouve même une mariée en noir, qui précise que sa robe longue, en taffetas, était à la mode du temps. Peu importe la couleur, même les femmes des milieux les plus humbles vont décrire longuement cette toilette de fête dont elles se rappellent le style, les tissus et les ornements, sans oublier le prix et la couturière. N'ayant pas sa mère pour la conseiller, Marie-Adéla Bouchard s'inspire des conseils de ses patronnes et précise qu'elle connaissait bien la mode de 1912 :

Le matin du Grand Jour... je portais une robe bleue turquoise, garnie de « trémane ». Elle était en soie, avec une double-jupe, fendue de chaque côté. Elle était décolletée en V avec guipure jaune-crème. Un chiffon de soie cachait la peau au-dessous de cette guipure.

Un chapeau de paille de Milan, orné de fleurs pastel et d'une plume, complète le costume de cette mariée de dix-sept ans. Décrivant la toilette de ses noces, une robe courte en crêpe mauve, [158] Théodora Dupont souligne elle aussi qu'elle était « À la mode du temps pour les mariages ordinaires » et précise qu'elle n'aimait pas le genre chapelle, caractéristique des grands mariages : « Je préférais m'accommoder raisonnablement ». Lorsque, devenue veuve, elle se remarie à trente-cinq

³⁸⁴ Sœur Marie-Ursule, *op. cit.*, p. 126.

ans, elle souligne aussi la simplicité de son costume, cette fois avec mention explicite de la norme sociale : « Je ne voulais pas dépenser le bien des enfants, ni surtout donner raison à ceux qui auraient pu le dire ³⁸⁵. » Le contrôle social s'exerce aussi à l'égard de celles qui sont en deuil. La sœur d'Agnès Larin, mariée en 1925, a payé de son salaire sa toilette de noces :

une robe bleue sans manche en chiffon perlé, un manteau bleu garni de moufflon gris et un chapeau cloche en brocard. [...] Elle avait acheté [une] robe violette pour la mettre après la noce, son deuil n'étant pas terminé. On s'occupait de ce que les voisins pouvaient dire et elle ne devait pas remettre sa robe bleue ³⁸⁶.

Laurette Bouchard, mariée dans les années 30, fait un survol de ces changements de mode qui scandent le passage des générations :

Certes, il y eut toujours conflit entre chaque génération. Par exemple, mon arrière-grand-mère s'est mariée avec une robe tissée sur le petit métier dans le grenier et cousue à la main par elle-même. Pour grand-mère ce fut une robe de coton et ma mère a dit : « Une robe de soie, s'il vous plaît » car elle voulait faire prendre son portrait.

[...] J'ai hérité du portrait, mais quand ce fut mon tour, ma robe de noce fut en crêpe de Chine et achetée toute faite au magasin. [...] À mon époque (vers 1930), jamais on aurait osé porter de la couleur le jour de son mariage. Qu'est-ce que les gens auraient dit : une mariée qui n'est pas en blanc ³⁸⁷.

Peu importent l'époque, les moyens et le statut social, la fête trouve matière à s'exprimer dans le costume de la mariée, par le biais des tissus, paillettes, perles et broderies, sans oublier en hiver la fourrure, parure recherchée en ce pays froid. La plupart cherchent à combiner le merveilleux de la fête avec les normes de simplicité prescrites par le milieu. Ces codes en apparences contradictoires se manifestent en d'autres moments de la cérémonie où la recherche de l'exceptionnel

³⁸⁵ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 89, 181. Au sujet de la mariée en noir, voir Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 51.

³⁸⁶ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 139.

³⁸⁷ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 55.

demeure toujours assujettie au contrôle social, par exemple au sujet de la cérémonie religieuse.

[159]

À l'église : le sacré de l'alliance

C'est dans les détails de la séquence cérémonielle du mariage que se traduit dans l'espace le transfert de la mariée de la maison de son père à celle de son époux ³⁸⁸. À cet égard, les coutumes de plusieurs régions françaises, rassemblées par Martine Segalen dans *Amours et mariages de l'ancienne France*, reflètent une diversité d'usages en regard desquels les rites évoqués dans ce corpus semblent bien pâlis, sinon effacés. Faudrait-il remonter aux débuts de la colonie pour expliquer une première rupture avec la tradition et peut-être l'émergence précoce dans notre histoire de célébrations où la communauté villageoise tient moins de place ³⁸⁹ ? Si Théodora Dupont mentionne que le fiancé venait chercher sa fiancée au logis de son père pour la conduire à l'église en un cortège, dans plusieurs récits les mariés se retrouvent tout simplement à l'église, accompagnés de leurs proches, à une heure très matinale. La confusion qui se glisse entre deux coutumes, la mariée attendant que son fiancé vienne la chercher tandis que ce dernier se rend directement à l'église, renvoie peut-être à une diversité d'usages selon les régions ³⁹⁰. Une seule femme de milieu rural raconte qu'au moment de quitter la maison de ses parents, elle se mit à genoux et demanda à son père de la bénir. La variété des pratiques semble tenir aussi à la diversité des conditions matérielles.

³⁸⁸ Nicole Belmont, « La fonction symbolique du cortège dans les rituels populaires du mariage », *Annales E.S.C.*, vol. 33, no 3, mai-juin 1978, p. 650-655.

³⁸⁹ Martine Segalen, *Amours et mariage de l'ancienne France*, p. 131-144. Sur l'hypothèse de l'appauvrissement des rituels dès les débuts de la colonie, voir Gérard Bouchard, « Un nouvel espace historiographique : la dynamique interrégionale et le cycle de la société rurale québécoise du 17^e au 18^e siècle », Serge Courville et Philip P. Boucher, éd., actes du onzième colloque de *la Fench Colonial society. Québec, mai 1985*, Lanham, United Press of America, 1987, p. 105.

³⁹⁰ Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 102.

Quelques auteurs soulignent le petit nombre d'assistants à la cérémonie religieuse. En certains milieux, un modèle de simplicité s'affirme soit à cause de la pauvreté, soit afin d'échapper à la curiosité de l'entourage, soit tout simplement parce qu'il faut attraper à temps l'unique train du voyage de noce. De toutes façons, au tournant du siècle, les mariages semblent se faire le matin, sinon à l'aube, comme celui du docteur Parizeau en septembre 1897 : « Le mariage eut lieu le lendemain matin, à six heures et demie (on se mariait tôt en ces temps-là, on n'aimait pas beaucoup le tra-la-la, et puis d'ailleurs, c'était la mode) ³⁹¹. » Si le jeune couple quitte ici la noce après le repas de circonstance, Florentine Maher qui se marie encore plus tôt, prendra le train sans même avoir assisté à aucune fête :

La cérémonie du mariage était à 5 heures et demie. Mon père étant paralysé, c'est mon frère Séraphin qui nous a conduits à l'église. Lui comme cocher, mon père et moi dans le fond de la carriole. Si tôt le matin, en janvier, il fait noir. Je ne pense pas que personne du rang ne nous ait vu passer. Dans l'église, à part le [160] bedeau, nous avons une voisine, Mme Joseph Charlie, qui, étant au village, composait l'assistance. Upton était seul, lui aussi, avec son oncle Napoléon. L'autel était bien décoré, et je me rappelle qu'Upton avait la tentation de s'asseoir sur ses talons ! L'église n'était pas illuminée, ce n'était pas gênant ³⁹².

Une certaine distanciation de la solennité du lieu et de l'événement apparaît aussi dans le récit de Gérard Parizeau, où l'on voit une mariée de 1927 s'insurger contre le discours tenu par le célébrant. Pour ce mariage bourgeois, tout le faste religieux a été déployé :

Un feutre rouge conduisait à l'autel. C'était la grande mise en scène comme on disait à l'époque. L'abbé Olivier Maurault officiait. Élégant de pensée, de costume, d'esprit, M. Maurault eut l'imprudence de rappeler Saint-Paul dans son homélie, à propos de l'obéissance que la femme doit à son mari. Germaine protesta au point que je lui dis à demi-voix : « Taisez-vous,

³⁹¹ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 34.

³⁹² Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 153. Voir aussi Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 181.

païenne ! » Ayant compris : « ta gueule », elle me répondit : « déjà ». Tout cela se passait devant notre ami qui ne se doutait de rien ³⁹³.

Dans le cas de mariés à l'aise, on mentionne davantage d'éléments de la célébration liturgique, en particulier la présence de plusieurs officiants et la musique vocale ou l'orgue qui en accompagnent le déroulement. Les prêtres de la famille et, pour ceux qui sont de classe sociale élevée, évêque, grand vicaire, curés, président à la cérémonie nuptiale et sont invités à la noce. Caroline Béique conserve précieusement le discours de l'évêque qui a béni leur mariage.

Tout comme les fastes du costume, la présence de personnages honorifiques semble faire partie de la mise en scène des mariages de la bourgeoisie. Pas moins de trois officiants au mariage de Thomas Chapais, qui épouse la fille de sire Hector Langevin. Dans la petite bourgeoisie également, les cérémonies sont plus élaborées et font appel aux gloires de la parentèle. Une jeune femme attribue son mariage grandiose à la générosité de ses parents et à son statut de fille aînée. On y devine aussi le rang social de la famille à laquelle elle s'allie :

Je fais la connaissance avec la famille de mon mari. Ces personnages très en vue sur toute la côte sont pour moi des invités de marque : monseigneur Bourdages, qui doit bénir notre union ; le juge Bugeaud et son épouse, parrain et marraine de Pierre ; le député et son épouse, les médecins des alentours et leurs épouses ³⁹⁴.

³⁹³ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 11.

³⁹⁴ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 37.

[161]

Jessie Gravel ne fait pas de noce lors du mariage de sa fille aînée, mais elle s'endette pour lui payer des vêtements « à l'avenant de notre position dans le monde ». C'est un évêque qui préside à la cérémonie. À son tour, son fils écrit vouloir se marier sans éclat pour ensuite évoquer le trousseau de la mariée qui sera « princier ». Marié au tout début du XX^e siècle, Téléphore-Damien Bouchard écrit : « Il n'y eut pas de tapis rouge, ni beaucoup de fleurs. La cérémonie fut modeste mais les paroles sacramentelles liaient nos âmes jusqu'à la mort ³⁹⁵. »

À peine ornée ou richement décorée, l'église demeure en ces époques le lieu obligé de la formation des couples marquant les unions d'un sceau d'éternité. De la bénédiction nuptiale, on retient la notion de promesse sacrée faite pour toute la vie. « Au pied de l'autel, j'engageai ma vie pour le meilleur et pour le pire », écrit une femme sur l'événement qui changea le cours de sa vie. Le message « Unis pour le meilleur et pour le pire » inscrit au bas d'une photo de mariés fait davantage figure de serment, tandis qu'un autre récit rappelle le cantique « Je m'engage », chanté à l'église par une cousine ³⁹⁶.

Bien qu'il ne soit pas mentionné aussi fréquemment que la robe de mariée, l'anneau, symbole de cet engagement, est entouré de significations et de croyances. Il fait le sujet de chansons de mariages : « Le cher anneau d'argent ». Florentine Morvan-Maher rapporte un récit au sujet d'une jeune tante qui avait enlevé son jonc, le tout s'appuyant vraisemblablement sur le dicton qu'enlever son alliance porte malheur. Une véritable légende familiale entoure le jonc d'Yvonne Whissell. Il deviendra porte-bonheur pour les filles et petites-filles de l'héroïne du drame ³⁹⁷.

D'autres récits renvoient à des significations plus psychologiques, tel celui de Pierre Benoit dont la femme passe elle-même la bague à son doigt récalcitrant, geste que l'auteur interprète comme le signe du

³⁹⁵ *Les Gravel*, p. 182, 164 ; Téléphore-Damien Bouchard, *op. cit.* 2, p. 55.

³⁹⁶ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 81 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 43 ; J.-Wilfrid Courcelles, *Mémoires d'une humble tranche de ma vie*, L'Assomption, Imprimerie de L'Assomption, 1970, p. 12 ; Étienne Bouchardeau, *op. cit.*, p. 39.

³⁹⁷ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 28-30. Sur la chanson, voir Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 78 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 19.

passage opéré par le mariage produisant un véritable changement d'identité :

Et durant tout le reste de la cérémonie, elle travaille la jointure rebelle qui finit pas laisser passer l'anneau. Symbole d'une longue vie nouvelle qui ne fait que commencer. Pauline n'est plus la fiancée à la fois sémillante et sentimentale. Elle deviendra la femme forte de l'Évangile, capable de faire face à toutes les éventualités ³⁹⁸.

[162]

Si l'échange des vœux et des anneaux symbolise l'union du couple et le changement de statut qui transforme la jeune fille en femme adulte, la noce traditionnelle inscrivait dans l'espace le transfert de la mariée de la demeure de son père à celle de son époux. Suivre au fil du temps l'évolution de la noce traditionnelle laisse entrevoir des changements dans la conception même du mariage.

La noce : fête des mariés, fête des familles

Le modèle traditionnel de la noce, dont on trouve une description au XIX^e siècle dans les mémoires de J.-E. Bernier, comportait des fêtes de plus d'une journée. Habituellement, le premier dîner chez la fille était suivi d'une seconde fête, chez le père du marié. D'autres repas se succédaient les jours suivants. Après trois jours de festivités, nous apprend Bernier, la mariée est trop fatiguée pour partir tel que prévu pour Québec où les attendait un cousin ³⁹⁹. Plusieurs décennies plus tard, certaines familles rurales continuent de célébrer les épousailles fort joyeusement et assez longtemps :

Me voilà encore en retard j'ai été la semaine dernière une partie de la semaine chez ton oncle Élie à se préparer pour les noces tout cela ma retardé ils ont donné leur souper le 11 avril il y avait au delà de quarante personnes pour souper et pour la veillée je ne sais pas, il y en avaient trop, ça a dansé

³⁹⁸ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 147.

³⁹⁹ J.-E. Bernier, *op. cit.*, p. 60.

deux danses toute la nuit nous ne sommes pas coucher je t'assure que je suis contente que ça soit fini, ça me faisait penser à l'histoire de ton grand-père Duguay quand il contaït les noces de Tantiche. Les mariés étaient bien fatigués ils ont été obligé d'aller se coucher c'était leur troisième veillée ⁴⁰⁰. *

Dans son analyse du cortège de mariage, Nicole Belmont a bien montré la nature symbolique des déplacements et des fêtes qui se succèdent. C'est pourquoi la noce traditionnelle comportait plus d'une fête, avec des variantes quant à l'importance de chaque repas. Le rituel de séparation de celui qui se tient chez les parents de la jeune fille devient apparent lorsqu'on observe que ce repas peut être offert par la famille d'un employeur si la jeune fille habite chez ce dernier. L'employeur d'Émilie Franc offre un vin d'honneur à la ville, puis la noce se déplace à la campagne chez la grand-mère de l'orpheline et se poursuit au milieu des danses et des chants. Quelques décennies plus tard, c'est pour consoler son [163] épouse attristée du départ de sa fille, qu'un homme veille à ce que le mariage de celle-ci soit accompagné d'un repas plantureux :

La semaine qui précéda le 12 décembre 1925 fut consacrée à la mangeaille. Papa avait tué un cochon ; grand-mère était venue aider maman ; elle était bonne cuisinière, ayant travaillé où on aimait bien manger. Elles avaient fait 25 pâtés à la viande, 75 tartes, des gâteaux et, à la dernière minute, des charlottes russes ; comme mets principal, elles avaient fait rôtir des poulets fourrés, plat de choix. Ce repas, pour 50 personnes, avait fait éclat à la noce ; vue la grosse famille, on n'aurait pas cru mes parents capables de recevoir si bien ; cela sortait de l'ordinaire. D'habitude, pour une noce, on servait des viandes froides, des pâtés, du ragoût de boulettes et des tartes. (Le soir, Mme Proulx avait reçu la parenté avec ce menu, presque traditionnel à l'époque) ⁴⁰¹.

Le deuxième repas, dans la famille du marié, souligne pour sa part l'entrée dans une nouvelle famille. Qu'il y ait une ou plusieurs réceptions et peu importe le menu, le modèle à peu près général pour toute la période couverte est de faire les repas de noces à domicile. La

⁴⁰⁰ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 157.

* Certaines citations contiennent des fautes d'orthographe. Nous avons choisi de ne pas les corriger afin de respecter les textes des auteurs cités.

⁴⁰¹ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 140.

présence habituelle de domestiques dans les familles riches facilite sans doute la préparation du festin. En milieu rural, on fait appel à la parenté et au voisinage. Certaines femmes sont connues pour leur savoir de telle ou telle recette, comme Théodora Dupont, experte des gâteaux de noces ou la mère de Jos-Phydime Michaud, spécialiste des charlottes russes. C'est presque un rôle cérémoniel que semble développer madame Dupont au fil des ans, ayant appris à glacer les gâteaux à partir de recettes provenant d'un couvent. Tel un majordome, elle rédige aussi les adresses prononcées lors des mariages et des noces d'argent. Son talent s'exerce à l'intérieur de la parentèle, incluant les sœurs de belles-sœurs, les neveux et nièces et il semble s'agir de « services », parfois compensés par quelque chose, tel le don d'un vêtement d'enfant ⁴⁰².

La future mariée met souvent la main à la pâte et il arrive même qu'elle fasse son gâteau de noces, les autres ayant peur de le rater ⁴⁰³. Jeannette Vekeman prépare pour ses noces l'oie farcie, le jambon, les tartelettes ; le gâteau est offert par une amie de sa famille. De même, une jeune femme de milieu rural aide sa mère à préparer la réception de 125 convives :

Une heure après minuit, je commence à dresser la table. Pendant une heure encore, ma mère tiendra le fusil à glacer dans une main [164] pour ajouter la fragilité d'un dernier rang de dentelle à mon gâteau ; dans l'autre, les dragées d'argent pour parfaire le relief des rosaces sur les grands chapiteaux de cet édifice de trois étages avec espace ouvert entre chacun. Des merveilles, les gâteaux de noces de maman !

Les traiteurs n'existent pas ; les boulangeries ne font que le pain tranché. Ma mère et ma belle-sœur confectionneront de leurs mains toutes les bonnes choses à faire déborder la table d'un déjeuner de cérémonie ⁴⁰⁴.

Quelle que soit la diversité des célébrations, dans tous les milieux sociaux c'est à la maison que sont servis les repas de noces. Mais de plus en plus le modèle urbain du voyage de noces avec ses

⁴⁰² Théodora Dupont, *op. cit.*, pour un exemple similaire, voir Angéline Saint-Pierre, Émélie Chamard, tisserande, Québec, Éditions Garneau, 1976, p. 62.

⁴⁰³ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 166 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 175.

⁴⁰⁴ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 36, 37.

déplacements en train et en bateau vient briser quelque peu le rythme coutumier de la fête des familles, qui dans un premier temps s'acharnent à pourchasser les amoureux.

Un rituel moderne : le voyage de noces

Déjà en vogue chez les bourgeois au XIX^e siècle, le voyage de noces fait son apparition dans les milieux populaires au début du XX^e siècle. Il supprime une partie de la fête sinon la noce entière. Après le dîner chez les parents de la mariée, le jeune couple part, en train ou en voiture, vers diverses destinations. Il arrive même qu'on devance la cérémonie nuptiale d'une journée pour respecter les horaires du train en partance vers les États-Unis. Le modèle s'impose suffisamment pour qu'un couple sans argent s'éclipse après le repas et aille, en guise de voyage, faire quelques tours sur le traversier de Lévis. Être enfin seuls, échapper à la surveillance de toute la famille, tel est le sens qu'ils donnent à leur geste ⁴⁰⁵.

Tel n'est pas le cas de plusieurs mariés plus traditionnels. Évoquant une noce à laquelle elle assiste dans sa jeunesse, vers 1915, Laurette Bouchard écrit :

Dans ce temps-là, les nouveaux mariés n'allaient pas à la cachette se coucher au loin... Ça couchait chez les parents de la mariée. C'était la mode. Pas question de penser autrement. Et à qui mieux mieux pour leur jouer des tours... pas trop pendables, mais pas très aimables non plus. Et de ces petites histoires de toutes sortes, dont on affublait ces chers nouveaux époux, et qui n'en finissaient plus. Voilà le bon temps. Voilà l'ancien et le simple temps ⁴⁰⁶ !

⁴⁰⁵ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 54.

⁴⁰⁶ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 10.

[165]

Pour plusieurs femmes des débuts du siècle, le voyage de noces (peut-être appelé ainsi rétrospectivement) est simplement le trajet qui les mène vers leur futur lieu d'habitation, dans un autre village, souvent vers la famille de leur mari. Là, la noce se poursuit sous forme de danse, de musique et de joyeuses ripailles. Cette famille leur est parfois étrangère, d'où une certaine gêne. Même les couples qui empruntent le train ou le bateau pour se rendre en des contrées plus éloignées suivent malgré tout la route de la parenté. Car, c'est en composant avec les rituels anciens, où le mariage était affaire de familles, que le voyage de noces est adopté parmi les coutumes de mariage.

Dans le récit que fait Julienne Barnard du mariage de Jean-Charles Chapais et de Georgina Dionne en 1846, les mariés diffèrent leur voyage de noces de quelques mois, pour attendre le mariage d'une sœur de la mariée. C'est en famille que s'amorce un périple comportant plusieurs étapes, de nouveaux membres de la parenté venant grossir la « caravane » qui s'arrête ici et là, fêtée par les évêques et amis de la famille. Les nouveaux mariés finissent par quitter le groupe et filer seuls aux États-Unis. Ce voyage de noces, antérieur à ceux de notre documentation, n'est pas sans ressembler aux modèles qu'adopteront plus tard et pendant longtemps les couples de milieux populaires. Même en milieu bourgeois en 1898, le fils de Jessie Gravel se rend à New York avec sa jeune femme et une lettre nous apprend qu'ils ont logé chez le frère de son mari, prêtre à New York. Rappelant que les voyages de noces étaient réservés à la campagne aux gens en moyens, Jos-Phydime Michaud raconte comment, six mois après son mariage, il se rend à Québec avec sa femme et son beau-père, visiter sa belle-sœur religieuse et se faire photographier chez Livernois. « Ce fut pour ainsi dire notre voyage de noces », ajoute-t-il ⁴⁰⁷.

Lorsque Florentine Morvan-Maher et son jeune mari prennent le train pour les États-Unis, sans assister à un seul repas, elle écrit : « C'était une innovation ! Des voyages de noces, ça ne se faisait pas encore en ce temps-là » (1910). L'innovation est cependant mitigée, puisqu'ils allaient visiter la famille de son mari, tous ses frères installés aux États-Unis.

⁴⁰⁷ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 176 ; *Les Gravel*, p. 266, 267.

Tous les soirs, nous sortions en groupe : mon beau-frère et sa femme, le frère de celle-ci marié avec une gentille femme canadienne, une sœur veuve, qui avait son ami canadien, un vieux garçon et un autre de ses frères plus jeune qui nous accompagnait tout le temps. Nous allions à pied dans la rue, pas d'autos et pas de [166] tramways. Ce n'était pas gênant et nous étions invités chez les amis de Lorenzo. Celui-ci était généreux, populaire et pince-sans-rire. Un couple sans enfant nous avait même fait un réveillon. Les hommes me taquinaient un peu et je n'ai jamais tant rougi de ma vie ⁴⁰⁸ !

En réalité, seule la distance géographique semble ici introduire une rupture avec le modèle rural. On y retrouve la fonction socialisatrice du groupe aux nouveaux rôles des époux, y compris les farces obscènes qu'observe Miner à Saint-Denis et ces facéties qui, dans la Beauce décrite par Madeleine Ferron, aidaient à dégêner la mariée ⁴⁰⁹. Par ailleurs, la famille de l'épouse, privée de l'occasion de fêter par le départ matinal des mariés, s'amuse aux dépens d'une sœur aînée qu'on fait danser dans l'auge à cochons, parce que sa cadette s'est mariée avant elle. Ailleurs, mais toujours en milieu rural, c'est un groupe de jeunes gens, qui rattrapera les mariés dont le départ par train les frustre d'une partie de la fête.

Un groupe de jeunes gens de la noce, laquelle avait été très courte, un déjeuner seulement, s'organisèrent pour venir nous surprendre à Chambord où le train s'arrêtait pour la nuit.

[...]

Ils arrivèrent donc à l'hôtel où nous logions. Là, ce fut la vraie fête, dans le grand salon. Les jeunes mariés durent se résigner à subir leur présence malicieuse. Il y eut : chant, musique, danse, histoires, jusqu'à une heure avancée de la nuit ⁴¹⁰.

⁴⁰⁸ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 154, 156.

⁴⁰⁹ Horace Miner, *op. cit.*, p. 280 ; Madeleine Ferron et Robert Cliche, p. 62.

⁴¹⁰ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, ch. 5. Voir aussi Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 79. « Vers cinq heures, près de la moitié des noceux, un peu en état d'ébriété, vinrent nous réveiller. C'était l'intimité parfaite. » Il s'agit d'une noce de 1941, en milieu rural.

Ces brimades apparaissent comme une entorse à l'intimité du nouveau couple, mais de toutes façons les nouveaux mariés se rendent à Montréal visiter leur parenté. Ces visites de familles au cours du voyage de noces se retrouvent jusqu'à la fin de la période, même quand le couple loge à l'hôtel.

À côté de multiples survivances des modèles traditionnels, il reste qu'un nouveau modèle s'institue peu à peu, qui favorise l'intimité du couple dans les premiers moments du mariage. Quelques rares privilégiés se rendent en Europe, aux Antilles, en Nouvelle-Angleterre. Caroline Béique se voit offrir une véritable tournée des capitales européennes, son riche époux la promenant de Venise à Paris où le voyage se prolonge plus de deux mois. Plus modestement, on visite Ottawa ou Québec et, si l'on ne va pas toujours à l'hôtel, les cousins hospitaliers ont parfois la gentillesse de s'éclipser pendant le séjour des mariés dans leur demeure. [167] D'autres offrent aux amoureux peu en moyens le coût du séjour à l'hôtel, dont le modèle se généralise vers la fin de la période étudiée. Pour sa part, Augustine M. Linteau mariée en 1932, séjourne au Manoir Richelieu de La Malbaie.

Vous espérez peut-être un bout de roman... mais la porte est fermée à clef. Impossible d'y entrer. Comme nous n'avons pas suivi de cours de préparation au mariage, nous avons recours à l'improvisation ⁴¹¹.

La vie à deux... ou à plusieurs

Hors la fête de mariage, la plupart des auteures d'autobiographie sont évasives sur les débuts de la vie en couple. « Puis ce fut la vie de tous les jours pendant 55 ans », écrit l'une d'elles, qui ajoute : « Ainsi se fermait le livre Jeannette Vekeman. Un autre aux pages blanches restait à écrire ⁴¹². » Cette séparation entre deux temps de la vie, deux rôles différents, était associée au geste de passer la bague au doigt, tel que cité plus haut. Certaines font appel à des images littéraires pour évoquer

⁴¹¹ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 44.

⁴¹² Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 166.

ce moment. C'est dans un poème à l'homme idéal, que Laurette Bouchard rappelle :

Celui qui d'un seul jour fait d'une jeune fille une femme
.....
Celui auprès de qui notre bonheur est sans fin.

Ailleurs, on évoque la marche à travers la forêt pour rejoindre la maison prêtée aux mariés, la mer devant laquelle on s'arrête le premier jour, ou la cuisine d'été où les mariés s'agenouillent, entourés de citrouilles, de concombres, de melons pour prier Dieu de bénir leur union et les enfants à venir. Nature et fécondité sont au rendez-vous ⁴¹³.

Par-delà le silence et la discrétion, quelques allusions suggèrent, ici et là, certaines difficultés des premiers temps de la vie à deux. Un mariage d'inclination n'annule pas toute nécessité d'adaptation comme le révèle une jeune mariée de 1912 :

De sorte que, peu avant minuit, notre jour de mariage était terminé. Nous étions heureux de commencer la vie à deux. Je ne vous cacherai pas qu'il était difficile de se marier autrefois, parce que nous n'avions pas tellement de données sur le mariage. [168] Comment cohabiter ensemble les premiers temps ? comment apprendre à s'aimer ? Une jeune mariée était anxieuse et cela se comprend et un jeune marié aussi ! Nous souhaitions avoir des enfants et c'était si évident que nous n'osions le discuter entre nous. Qui aurait pensé autrement ? Nous n'avions aucun moyen de remettre cela à plus tard, la venue d'un enfant. Aucun moyen non plus, d'espacer les naissances. Pourtant, la vie nous habitait... et l'idée de refuser une naissance ne nous effleurait même pas ⁴¹⁴.

À tout cela s'ajoute la difficulté de vivre dans une famille qui en certains cas est tout à fait étrangère à la nouvelle épouse. C'est le cas de Marie-Adéla Bouchard qui s'installe avec son mari chez un beau-frère. C'est aussi chez des parents inconnus, à qui elle rend visite en

⁴¹³ Lina Madore, *op. cit.*, p. 136, 137 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 79 ; Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 106.

⁴¹⁴ Étienne Bouchard-Pednault, *op. cit.*, p. 40.

voyage de noces, qu'une jeune femme fait ses débuts dans la vie conjugale :

Le sacrement de mariage ne m'avait pas enlevé ma gêne : aussi, cette première rencontre entre nous, je ne la décrirai pas ! Cependant, au contraire du garçon que nous avons connu, c'est un mari attentif et très délicat dont j'ai fait la connaissance ! ⁴¹⁵

Au retour de ce voyage aux États-Unis, composé de visites de la parenté, le milieu de vie n'est pas plus intime puisqu'elle habite chez la tante de son mari.

Alors que les autobiographies racontent peu de choses sur ces voyages de noces, souvent au sein de la parenté, elles évoquent davantage ce que signifient les débuts du mariage lorsqu'il s'agit d'« entrer dans une famille ». Même si les arrangements de ce genre sont souvent temporaires et quoique le modèle se retrouve sans doute un peu moins dans les familles bourgeoises ou même ouvrières, à travers ces formes de mise en ménage apparaît l'un des intérêts de la famille dans le choix des conjoints : la cohabitation des générations.

Il y a certes des cas extrêmes, tel celui qu'évoque la grand-mère de Marguerite Tremblay, mariée à Charlevoix au XIX^e siècle : « Oui, en me mariant, je rentrais la troisième bru dans une grosse maisonnée. » Plus fréquemment, les rurales se joignent à une famille dont les autres enfants ne sont pas mariés. « J'entrais donc la dixième dans la maison, écrit Théodora Dupont, et je ne l'ai jamais regretté. À cela, maman m'avait préparée : « Tu rentres dans une famille ma fille ; tu t'accorderas ⁴¹⁶ ». » Elle se rappelle avec émotion que sa belle-mère se cachait avec elle l'après-midi pour [169] lui apprendre à filer, sauvant ainsi sa réputation de bonne maîtresse de maison. De même, Laurette Bouchard n'a que des louanges pour la belle-mère qui vit avec elle et son mari lors de son premier mariage : « J'avais une belle-mère dépareillée avec qui nous demeurions. On s'entendait très bien, en y mettant bien sûr un peu d'eau dans notre vin, chacune notre tour ⁴¹⁷. »

⁴¹⁵ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 154, 155.

⁴¹⁶ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 51 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 90.

⁴¹⁷ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 17-19.

Sans nier divers avantages que pouvaient présenter ces cohabitations, Jeanne L'Archevêque-Duguay analyse finement les difficultés qu'elles engendrent, conflits de rôles, conflits d'autorité et répercussions sur les rapports interpersonnels du nouveau couple :

Cependant cette communauté familiale rend souvent la vie difficile aux uns et aux autres, et que de situations malheureuses connaît la nouvelle « arrivée » ! Cette jeune épouse n'est pas toujours acceptée d'emblée par les parents de son mari. Quand des frères et sœurs, habitués à leur manière de vivre, demeurent encore à la maison, les problèmes se compliquent. La nouvelle venue voudra peut-être tout régenter et, pour la mère, elle prend la première place dans le cœur de son garçon.

Et lui entre en conflit envers ses parents et ses sentiments à l'égard de sa femme, ce qui multiplie les frictions sur le plan sentimental. Au début de la vie conjugale, alors que le besoin est impérieux de se témoigner attention, tendresse, comment se sentir à l'aise devant tant de témoins ⁴¹⁸.

Ailleurs, les difficultés de cette vie en commun de plusieurs ménages conduisent au départ du nouveau couple ou même à la séparation dramatique des époux. En effet, des conflits éclatent au grand jour dans la famille de Jos-Phydime Michaud, d'abord entre sa mère et la femme de son frère, héritier de la terre. La même situation est vécue plusieurs années plus tard par sa propre femme, qui ne joue qu'à demi le rôle de maîtresse de maison, au service de la maisonnée sans détenir l'autorité :

Entre les Michaud et les Malenfant, la façon d'agir et de penser était différente. Il en était de même pour la nourriture. Berthe devait toujours se tenir sur ses gardes. Ma mère avait ses habitudes et elle aurait voulu qu'elle prenne les mêmes habitudes. Il faut dire que la capacité physique n'était pas la même au départ. Ma mère était une grosse et grande personne qui avait toujours eu une santé de fer. Elle pouvait travailler comme un homme dans le champ et elle préférait même les gros ouvrages dehors à ceux de [170] la maison. Dans le temps et dans toutes les maisons, la bru devait s'adapter à la belle-mère. Et puis mes sœurs n'ont jamais travaillé à la maison ⁴¹⁹.

⁴¹⁸ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 36.

⁴¹⁹ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 137, 177.

Quand la jeune femme demeure dans sa propre famille, la situation n'est pas nécessairement plus facile. La fin de la correspondance des Gravel est assombrie par les épisodes tumultueux de la vie d'un jeune couple cohabitant avec une mère habile à semer la discorde. Après des querelles suivies de séparations, la mort tragique du mari mettra fin à ce qui semble avoir été un drame quotidien.

On pourrait croire ces modèles de cohabitation des générations ou de plus d'un ménage réservés aux familles terriennes et même uniquement à celles qui hériteront du patrimoine. Dans les débuts de leur mariage, nombre de couples commencent leur vie commune dans ce cadre, selon un modèle d'entraide qui se maintiendra assez longtemps à cause de la rareté des logements. Certains couples sont tout simplement intégrés à la famille du mari, en attendant que se libère une maison qui leur est destinée : « Le premier hiver de notre mariage, nous avons demeuré tantôt chez ma mère où j'avais toujours ma chambre, tantôt chez Mme Bradet où Donat avait encore la sienne. » Pour Marguerite Whissel, à qui sa mère a demandé de demeurer avec elle, c'est toute une maisonnée comprenant son père et des pensionnaires que sa mère lui confie au lendemain de son mariage, tandis qu'elle-même s'en va travailler quelques mois à Montréal ⁴²⁰. La précarité de l'existence, les déplacements liés aux emplois font qu'on s'installe chez un beau-frère, qu'on loue une chambre chez des étrangers. En pareil cas, Marie Asselin-Proulx se dit mal à l'aise face aux comportements traditionnels envers les nouveaux mariés qu'elle attribue à une différence d'éducation :

Une nouvelle vie commençait pour moi. Ne connaissant pas la famille de mon mari, il m'a fallu m'adapter. C'était des gens très gentils, plus âgés que moi... et différents dans leurs mœurs. Par exemple, ils ne voyaient pas la sexualité de la même façon que moi. Ils avaient été élevés plus librement. Ils s'amusaient à raconter des histoires salées. Moi dans tout cela je me sentais mal à l'aise. Bien sûr, ils agissaient sans méchanceté, d'après l'éducation qu'ils avaient reçue. Chez mes parents, le mariage demeurait sacré et la sexualité qui l'entourait restait mystérieuse. J'ai tout de même passé un bel hiver ⁴²¹.

⁴²⁰ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 92 ; Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 107.

⁴²¹ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 82.

[171]

Malgré l'entente entre ces familles, le « seuls, enfin seuls », qui souligne le bonheur de la vie à deux dans un logis à soi laisse deviner la lourdeur de cette vie familiale communautaire pour un jeune couple. C'est aussi le cas d'Émie B.-Bourdages qui décrit les difficultés de cette cohabitation au début de son mariage : « Nous passons l'hiver chez mes beaux-parents que j'apprends à aimer et qui me le rendent bien. Il n'en demeure pas moins que le partage du quotidien avec d'autres dépoétise un peu le début de notre union ⁴²². »

Florentine Morvan-Maher, de retour de voyage de noces, demeure chez la tante de son mari, en réalité sa mère adoptive : « J'ai dû m'habituer à ma tante Élise qui cachait un cœur d'or sous une rude écorce. Mon mari allait jouer aux cartes presque tous les soirs chez nous ⁴²³ ! »

Il serait intéressant de rendre compte de la persistance de ces modèles marquant les premiers temps de la vie conjugale. En notant les écarts entre l'âge moyen au mariage et l'âge auquel on devient chef de ménage, John Modell a montré la forte incidence de ce phénomène jusque dans les années cinquante aux États-Unis ⁴²⁴. Encore dans les années quarante, dans une famille bourgeoise, la mère de Simonne Monnet s'offusque de voir sa fille et son gendre refuser son hospitalité. Cependant, le couple ne vivra pas seul : il emménagera avec une belle-sœur.

Les débuts de la vie conjugale étaient-ils plus faciles lorsque le nouveau couple s'installait dans son propre logis ? Thérèse Casgrain évoque fort brièvement le plaisir d'être chez soi et Caroline Béique rappelle la vie agréable menée auprès de son mari, soulignant la réciprocité de leurs goûts et de leurs caractères et l'intimité de leur vie conjugale. Quant à Berthe Gravel qui s'installe à Montréal avec son mari, elle assiste à des opéras et fait des visites. Des lettres de sa famille évoquent le confort de son logis, tandis que ses proches soulignent ses qualités de maîtresse de maison. Lors de sa première visite chez ses parents, sa mère semble un peu jalouse du lien amoureux entre les jeunes époux. À diverses reprises, ses commentaires soulignent l'autonomie acquise

⁴²² Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 39.

⁴²³ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 158.

⁴²⁴ John Modell et al., « The Timing of Marriage in the Transition to Adulthood : Continuity and Change, 1860-1975 », *loc. cit.*, p. 135.

par la jeune femme dont le mari fait tout ce qu'elle veut. « L'amour la rend même prodigue pour son mari et gare à qui le touche », écrit la mère qui ajoute : « Elle a changé beaucoup à présent que personne n'est là pour la contrôler ⁴²⁵. »

[172]

Émie Bourdages va vivre en chambre avec son mari, qui est officier pendant la Deuxième Guerre. Celui de Lucille Drolet travaille dans une usine de guerre et les nouveaux mariés semblent vivre heureux dans une chambre louée qu'ils ont aménagée selon leurs goûts. La petite maison qu'ils habiteront par la suite leur paraîtra un véritable paradis, mais ils devront accepter l'hospitalité de leurs parents après la guerre. La mère de Marguerite Tremblay, qui vit seule dans un logis avec son mari, évoque cette époque comme un temps précieux de liberté.

Période faste que ce temps de visites et de concerts, de promenades à deux sans chaperon, de soirées intimes qui prolongent le temps de la jeunesse et les rôles des amoureux ? Période d'adaptation laissant poindre ici et là des incertitudes et des difficultés quand la communauté s'éclipse et que durent les interdits concernant la sexualité ? Les documents personnels laissent deviner peu de choses des changements de rôles et d'identité qui accompagnent cette étape de l'existence, quand la vie du couple se déroule loin de la famille. De toutes façons, les nouveaux époux demeurent seuls pour une période très courte car tous les récits soulignent l'arrivée hâtive d'une première grossesse.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Si l'étude des sociabilités de la jeunesse laisse bien voir les règles gouvernant la formation des alliances et le jeu des fréquentations, celle des codes et des rituels de l'amour concerne les sentiments individuels présents dans les unions. Certes, quelques textes laissent deviner des situations où les individus semblent prisonniers de contraintes sociales ou se marient pour des raisons de convenance. Malgré bien des silences,

⁴²⁵ *Les Gravel*, p. 233- Au sujet de la visite après le mariage, voir p. 191.

les récits de mariage font habituellement place à l'expression parfois discrète, parfois expansive des sentiments amoureux.

À côté des amours sans paroles, caractéristiques des sociétés paysannes, les modèles romantiques diffusés par la chanson, le théâtre et la lettre, modifient sans doute déjà la place du sentiment amoureux dans la formation des alliances. En particulier, la lettre nous est apparue comme créatrice d'un espace privilégié d'échanges affectifs, à l'abri des regards de l'entourage.

[173]

L'apparition des codes de l'amour romantique amorce sans doute une profonde transformation des moeurs, mais c'est dans certains éléments des rituels du mariage qu'il est possible d'observer le relâchement de certaines contraintes autour des époux et l'importance accrue de leurs sentiments et de leurs décisions individuelles. Certes, il s'agit d'indices bien ténus, mais l'on peut deviner, vers la fin de la période concernée, la généralisation d'éléments de modernité qui bouleversent la trame traditionnelle. Nicole Belmont attire l'attention sur l'importance de la séquence cérémonielle dans l'étude des rites de passage, c'est-à-dire de « l'ensemble des actes d'un rituel considérés dans leur ordre de succession ⁴²⁶ ». Or c'est précisément cet ordre qui semble modifié lorsque sont introduites les fiançailles dans leur variante moderne, ou quand le voyage de nocces permet au couple de mettre une certaine distance entre eux et les familles réunies pour célébrer l'événement. On devine, ici et là, que certains couples cherchent déjà à se réapproprier le rituel.

Que ces couples soient des amoureux traditionnels ou des fiancés romantiques, le rituel du mariage demeure pour les femmes du tournant du siècle un rite de passage qui marque une transformation profonde de leur existence. L'importance accordée à la robe de mariée dans presque tous les récits met en relief ce passage de la jeunesse à la vie adulte, qui s'accompagne d'un changement d'identité auquel plusieurs font allusion. Changement de nom, changement de demeure, avec des haltes parfois assez longues dans la maison d'autrui, le mariage est surtout passage en ce qu'il rend licite ce qui était entouré de contraintes, en ce qu'il permet la vie sexuelle du couple auparavant interdite. Si le mariage

⁴²⁶ Nicole Belmont, « La notion de rite de passage », *Les rites de passage aujourd'hui*, p. 10.

apparaît alors comme l'aboutissement normal d'un lien amoureux, la sexualité et son halo d'interdits demeurent étroitement liés aux prochaines maternités.

NOTES DU CHAPITRE 5

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[174]

[175]

[176]

[177]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 6

LA NAISSANCE.

*Un temps fort du cycle
de la maternité*

LE DÉSIR D'UN ENFANT

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'ici, moult exemples ont fait voir combien la socialisation de la fillette et de la jeune fille était axée sur la maternité. Très tôt, elle est sollicitée pour seconder la mère dans les soins à prodiguer à ses jeunes frères et soeurs. Une fois mariée, la responsabilité des enfants lui incombe. D'ailleurs, cette phase marquée par les naissances et l'éducation des petits constitue le coeur de l'existence même de la femme. Aussi le désir d'un enfant et les obligations qu'entraîne sa venue se confondent. On ne discute guère pareille question puisqu'il s'agit d'une réalité allant de soi.

Le mariage comme rituel de préparation au rôle de mère

Les rites du mariage soulignent les futurs rôles de la femme et établissent pour chacun des époux, des fonctions clairement délimitées. Toutes les femmes s'attendent à prendre en charge les tâches ménagères et à s'occuper du bien-être du mari et des enfants à naître. Gardiennes

du foyer et responsables du bonheur des autres, telle est leur mission. Le mariage les consacre solennellement et publiquement dans ces fonctions. Comme l'explique Bourdieu, c'est un « acte d'institution » qui confère à la femme de nouvelles responsabilités. C'est lui signifier ce qu'elle est et lui signifier qu'elle a à se conduire en conséquence ⁴²⁷. Ce rite « [...] [178] transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation ⁴²⁸ ». À cette époque, la fin du mariage étant la procréation, on peut s'attendre à ce qu'elle soit pensée, prévue, envisagée. L'union paraît inconcevable si elle n'aboutit pas à la naissance de l'enfant. Aucune distinction de classe sociale ou de milieu, qu'il soit rural ou urbain, ne modifie cette perception.

À titre d'exemple, Caroline Béique issue d'une couche bourgeoise et mariée en 1875, s'exprime en ces termes : « Ma vie de femme mariée a été celle des mères canadiennes-françaises de mon temps. Vie de maternités répétées, de travail à la maison et de soin des enfants ⁴²⁹. » La mère de Renée Morin, mariée en 1896, aurait avoué tard dans sa vie « [...] que les maternités répétées [...] avaient été, au début de son mariage un sujet de découragement ; mais en bonne catholique elle s'était bientôt résignée à sa condition de femme et de mère telle qu'on la concevait à l'époque. Une femme devait être soumise à son mari et accepter les enfants que le Bon Dieu lui envoyait ⁴³⁰ ». Théodora Dupont, épouse d'un cultivateur et mariée vers 1916, soutient que la femme est vouée au service des siens ; elle doit s'occuper des autres, tel est son devoir ⁴³¹.

On pourrait multiplier les exemples où hommes et femmes partagent ce point de vue, ils tiennent un discours quasi unanime. Peu importe leur condition, les femmes ont intériorisé ce modèle particulièrement fort au XIX^e siècle. Le social et le culturel valorisent au mieux ce trait biologique. Ainsi, par l'état du mariage, la femme est promue à de

⁴²⁷ Pierre Bourdieu, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 43, juin 1982, p. 60.

⁴²⁸ *Ibid.*, p. 59.

⁴²⁹ Madame F.-L. Béique, *op.cit.*, p. 43.

⁴³⁰ Renée Morin, *op. cit.*, p. 139, 140.

⁴³¹ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 228.

nouvelles charges, qui atteignent leur pleine signification dans la maternité. Elle est donc appelée à devenir mère... Ordinairement, la période allant du mariage à l'arrivée d'un enfant est plutôt brève. Les premiers temps de la vie conjugale, la contraception étant à peu près inexistante, il n'est pas étonnant de voir apparaître tôt le premier bébé. Par ailleurs, la maternité étant largement magnifiée, le couple semble attendre avec impatience la venue de l'enfant d'autant plus vivement désirée qu'elle vient combler la femme, la confirmer dans son identité féminine ⁴³².

La procréation : un sujet énigmatique

La sexualité étant un sujet tabou en ce début de siècle, il reste difficile d'évaluer la portée de certaines remarques relatives à [179] la contraception dans la vie du couple. Tout au plus quelques allusions apparaissent ici et là. Ainsi, à la veille de son mariage, Henriette Dessaulles note dans son journal un souhait exprimé par sa meilleure amie.

J'espère mes enfants que vous jouerez de votre bonheur deux ou trois ans avant d'avoir un enfant ? [...] Je suppose que Jos n'est pas plus renseignée que moi, mais j'espère impliquerait que l'on n'a des enfants que si l'on veut bien, c'est d'ailleurs ce qui a du bon sens, mais ce qui se passe dans les familles pauvres m'en fait douter ⁴³³.

⁴³² Yvonne Verdier, *Façons de dire, façons défaire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979, p. 59. Elle souligne que la femme est reconnue comme telle après la naissance du premier enfant.

Martine Segalen, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 158. Cette auteure rapporte que les femmes-mères sont perçues comme des « femmes complètes ».

Michel Verdon, *Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1973, p. 121. Cette étude couvre pourtant une période ultérieure à celle que nous avons privilégiée. Il en est de même de Colette Moreux, qui souligne que l'enfant est considéré comme le fondement du sens de la vie du couple (Colette Moreux, *Douceville en Québec. La modernisation d'une tradition*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982, p. 60).

⁴³³ Fadette, *op. cit.*, p. 320, 321.

Malgré la prégnance de l'enseignement religieux en cette matière, on perçoit les interrogations des fidèles. Une villageoise, pourtant mère de sept enfants vers 1930, désapprouve les sermons où l'on parle de « faire son devoir ». « Comment peut-on galvauder ainsi l'amour ? Je me sens une très mauvaise paroissienne car je ne gobe pas tout ce qu'on me dit ⁴³⁴. » Selon Claire Martin, à l'époque de ses parents, « « faire son devoir » ne pouvait en aucun cas signifier bien exécuter son travail ou être bon et juste et courageux. Non, cela n'avait pas d'autre sens que d'avoir des enfants ⁴³⁵ ». D'ailleurs poursuit-elle, les femmes ne pouvaient faire l'amour autrement que par devoir et obligation. Florentine Morvan-Maher raconte :

Le sexe était une chose taboue et pas propre ; ça se faisait à la cachette, « ces cochonneries-là », et il fallait aller dire ça à confesse ! Même les femmes mariées avaient des problèmes avec ces actes-là ! Elles devaient avoir des enfants, et puis il ne fallait pas que ça paraisse ! [...] C'était ridicule au possible ! L'ignorance régnait en maître ⁴³⁶ !

Quoi qu'il en soit, d'une façon générale le jeune couple n'attend pas longtemps avant d'avoir un premier enfant. Un deuxième, puis un troisième suivent parfois de près. Jessie Gravel, mariée à 17 ans (1864), a déjà trois enfants à l'âge de 21 ans ; Mélina Landry, mariée en 1886, donne naissance à un premier bébé neuf mois après son mariage, l'année suivante elle a un autre enfant ⁴³⁷. Léa Parizeau, dont l'union fut bénie en 1897, accouche de jumeaux à la fin de la première année ; un an et demi après, elle met au monde un autre fils et une autre année et demie après suit encore une nouvelle naissance. Son mari s'en exprimait ainsi : « Ces bourgeons [les enfants] ne se firent pas attendre [...] avant l'année écoulée nous étions plus riches de deux unités. Le ciel [180] avait béni notre union, avec une générosité qui nous fut d'abord assez lourde ⁴³⁸. »

⁴³⁴ Ève Bélisle, *La petite maison du Bord-de-l'Eau*, Montréal, Libre Expression, 1981, p. 22.

⁴³⁵ Claire Martin, *op. cit.*, tome 1, p. 51.

⁴³⁶ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 89.

⁴³⁷ *Les Gravel, op. cit.*, p. 16.

Marie-Anna-A. Roy, *Le miroir du passé*, p. 12.

⁴³⁸ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 36, 37.

Il est difficile de fixer l'âge de la mère à la venue du premier enfant. Cette information n'est pas toujours précisée, cependant plusieurs récits nous apprennent qu'un an après le mariage, la femme donne naissance. « [Les époux] s'unissaient pour avoir des enfants, d'abord [...] Ils ne marchandèrent pas ces grandes valeurs de fonder, dans un esprit chrétien, un foyer véritable [...] Nous étions jeunes, il fallait avoir nos familles, il fallait s'armer de courage...⁴³⁹. » « Les naissances se succédaient alors plus rapidement que l'émigration d'aujourd'hui...⁴⁴⁰ » (1928), rapporte l'une d'elles.

Les maternités se suivent donc à intervalles assez rapprochés, en moyenne de deux ans ou d'un an et demi. Sans tarder la famille s'est mise à augmenter, cinq enfants en dix ans de mariage, souligne Juliette Lortie à propos de ses parents. Miner, dans sa monographie de Saint-Denis-de-Kamouraska (1936), rapporte qu'après huit ans de mariage, le jeune couple aura eu cinq enfants dont un sera mort. L'aîné a sept ans et le benjamin est encore un bébé au berceau. Ce modèle est tellement commun qu'on peut entendre dans les conversations : « Ce n'est qu'un jeune homme. Il n'a que quatre ou cinq enfants⁴⁴¹. » À l'occasion d'une cinquième naissance, Marie Asselin s'en explique : « Comme à chaque année, un nouveau bébé arrivait...⁴⁴². » Les naissances sont rarement espacées et si elles le sont ou si le nombre d'enfants paraît quelquefois réduit c'est, le plus souvent, en raison d'interruptions spontanées de grossesses ou des mortalités infantiles.

Les attitudes et les croyances liées à la grossesse

Comment se vit la grossesse ? Les discours sur la maternité étant maintenant acceptés, des femmes osent raconter dans leurs mémoires les souvenirs de cette phase d'attente. À travers le récit de la préparation de la layette du bébé, elles livrent quelques impressions sur l'état d'esprit inhérent à leur condition de future mère. « Un beau et frais matin du mois d'avril, je me suis levée avec la nausée. C'était le début d'une

⁴³⁹ Étiennette Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 32, 83.

⁴⁴⁰ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 134.

⁴⁴¹ Horace Miner, *op. cit.*, p. 122.

⁴⁴² Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 106.

nouvelle aventure qui commençait [...] Sagement, attentive à ce processus de nouvelle vie qui se développait en moi, je vaquais à mes occupations quotidiennes ⁴⁴³. » « J'acceptais avec une joie profonde le déroulement de cet [181] événement et j'aimais déjà beaucoup ce petit être qui grandissait en moi ⁴⁴⁴. »

Tu fus le fils désiré et attendu avec grande joie, le rejeton sur lequel on fonde tant d'espérance [...] Je me souvenais du pacte conclu pour mon Seigneur et Maître dans la chapelle de mon couvent et j'avais hâte de Lui présenter mon premier-né. Que de merveilleux projets, que d'espérance, accumulés sur ton avenir ! J'appris des berceuses destinées à t'endormir ⁴⁴⁵.

Hors ces quelques fragments sur l'état d'exaltation entourant une première grossesse, les auteurs de récits autobiographiques et biographiques se racontent avec parcimonie. L'attitude de l'époque face à la maternité étant plutôt réservée et davantage vécue dans l'isolement et le secret, on ne peut s'étonner de la discrétion de certains biographes. Durant cette période, la future mère maintient le rythme habituel de ses activités. Cette façon de faire permet de mieux dissimuler son état. Plusieurs mères camouflent cette réalité comme s'il s'agissait d'une chose honteuse. « Les mœurs du temps rendaient mystérieux un événement si naturel ⁴⁴⁶. » Jusqu'à la fin de la grossesse, la plupart continuent à duper leur entourage. Famille et voisinage semblent de connivence ; la consigne du silence est respectée. S'il y a bavardage, il se fait à l'insu de la personne concernée.

Selon l'ethnographie traditionnelle, la grossesse et l'accouchement génèrent un grand nombre de croyances et de superstitions. Ainsi une mère qui donne naissance à un enfant infirme ou portant une marque quelconque s'expose aux remontrances de son entourage, car cette tare peut être attribuée au fait qu'elle a commis une extravagance ou qu'elle

⁴⁴³ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 66, 67.

⁴⁴⁴ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 84.

⁴⁴⁵ T. Dupont, *op. cit.*, p. 93.

⁴⁴⁶ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 31.

a pu être témoin d'une scène dramatique au cours de sa grossesse ⁴⁴⁷. Occulter son état permet donc d'échapper à ce contrôle extérieur et de se prémunir contre l'influence des mauvais sorts. Les paroissiens de Saint-Denis croient « que l'activité religieuse d'une femme enceinte aura une influence sur l'enfant qu'elle porte, le rendant plus enclin à pratiquer la religion ⁴⁴⁸ ».

Les interdictions, les envies, les présages sur le sexe de l'enfant ou la date probable de la naissance constituent autant de questions qui ont préoccupé les futures mères des époques passées. L'ignorance du phénomène de la grossesse entretenait l'anxiété et suscitait diverses pratiques. Dans les années quarante, les Lavallois maintiennent encore certaines croyances : commencer le [182] trousseau trop tôt peut porter malheur, le fœtus ne sera pas mené à terme ; poser le regard sur le dessus de la main annonce la naissance d'un garçon et au contraire, regarder l'intérieur de la main présage celle d'une fille ; on est assuré que chaque femme est prédestinée à mettre au monde « son nombre » d'enfants ⁴⁴⁹.

Dans le corpus des récits biographiques, peu de mentions réfèrent aux règles et prescriptions liées à la maternité. On incite cependant la future mère à s'entourer de beaux modèles. Si l'on souhaite retrouver chez le bébé une ressemblance avec une personne estimée, on n'a qu'à bien regarder cette personne ⁴⁵⁰. La vue d'une belle image, croit-on, assure la naissance d'un enfant beau et sain. Théodora Dupont, enceinte pour la première fois, reçoit de ses beaux-parents, un petit Jésus de cire. Son beau-père en le lui donnant dit : « Ma petite fille, je t'ai apporté un beau modèle ⁴⁵¹. » En 1901, une publication du docteur Séverin Lachapelle encourage la mère en ce sens :

L'influence maternelle a une constante action sur le développement de l'enfant : sa vie, toute sa vie sera réglée, à ce point de vue important : pas

⁴⁴⁷ Jean-Philippe Gagnon, *Rites et croyances de la naissance à Charlevoix*. Montréal, Leméac, 1979, p. 49-54 ; Jean-Claude Dupont, *Héritage d'Acadie*, Montréal, Leméac, 1977, p. 146, 147.

⁴⁴⁸ H. Miner, *op. cit.*, p. 230.

⁴⁴⁹ Sœur Marie-Ursule, *op. cit.* p. 91-93.

⁴⁵⁰ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁵¹ T. Dupont, *op. cit.*, p. 93.

d'émotions qui brisent le cœur, pas de fatigues exagérées, de veilles prolongées, qui brisent le corps. Alimentation riche, exercice modéré, repos réparateur, bains répétés, vêtements souples et larges, impressions agréables multipliées par le spectacle où l'étude du Beau et du Bon, voilà ce qu'il faut à la mère qui conçoit, à l'enfant qui est conçu ⁴⁵² !

Ce témoignage révèle que le milieu médical de l'époque s'intéressait déjà à l'obstétrique. Plus on avance dans ce XX^e siècle, des moyens sont mis en œuvre pour instruire les femmes sur leur condition maternelle. Les soins prénataux à peu près inexistantes au début de la période étudiée s'étendront peu à peu aux paroisses rurales à mesure que l'on s'approche des années quarante. La publication de *La mère canadienne et son enfant* autour de 1937 constitue un exemple de ce changement des pratiques et des attitudes face à la maternité ⁴⁵³. Les décennies 1900-1940 sont caractérisées par la coexistence d'usages anciens et nouveaux. Chacun s'inspire et puise à même des connaissances héritées ou récemment acquises. En témoigne cette anecdote citée par Théodora Dupont de cette mère qui consomme du blé nature pour contrer certains malaises durant sa grossesse. Malgré une hésitation, cette femme informe le médecin de son habitude. Celui-ci la rassure aussitôt, affirmant qu'il prescrit des « pilules de blé » à ses patientes ⁴⁵⁴.

⁴⁵² Séverin Lachapelle cité par Carole Dion, *La femme et la santé au Québec de 1890-1914*, mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1984, p. 94.

⁴⁵³ Marie-Ange Levasseur-Chamberland, « Quand j'étais sage-femme », *La Gazette des femmes*, vol. 4, n^o 2, juillet-août 1982, p. 14. Sage-femme en Abitibi dans les années vingt, Marie-Ange Levasseur se rappelle de l'ignorance surtout avant l'arrivée de *La mère canadienne et son enfant*. Au début des années quarante, Simonne Chartrand, soulignant son ignorance sur les questions concernant la maternité, dit s'être procuré *La mère canadienne et son enfant* pour mieux se renseigner (Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, tome 2, p. 168).

⁴⁵⁴ T. Dupont, *op. cit.*, p. 315.

[183]

La préparation matérielle et psychologique

Ainsi se poursuit cette période d'attente, où s'ajoute aux tâches journalières la confection de la layette. Beaucoup d'espoir et des sentiments divers entourent cette phase de préparation. C'est avec joie et respect qu'on manipule aiguilles, broches, tissu, laine, petits vêtements cousus et brodés à la main ; on plie, déplie, replace cette délicate lingerie avec un soin méticuleux qui relève presque du geste sacré. À chaque nouvelle naissance, tel un rituel, la mère d'Agnès Larin « paraissait toujours heureuse de préparer le linge du bébé. Tout avait l'air d'une fête car on sortait le linge le plus précieux de la grande armoire rouge de la cuisine ⁴⁵⁵ ».

J'avais dans mon coffre d'espérance, une broderie de plus de cinq pieds de large. On faisait les robes longues pour les bébés dans ce temps-là et maman m'avait apporté un beau petit bonnet de crêpe et un petit manteau acheté à Québec [...] Au printemps nous avons tissé une petite pièce pour les langes en laine. Il fallait garder les enfants au chaud, car nous n'avions pas les chauffages d'aujourd'hui. Nous avons tissé également une petite pièce pour les couches de toile, ça c'était riche et hygiénique. Naturellement, nous choissions à cette fin le plus beau lin qui fut dévidé plusieurs fois, afin de le débarrasser de ses aigrettes. Il ne fallait pas risquer de blesser la peau fine du bébé. À l'occasion d'un voyage que je fis chez nous, je me rendis au magasin général... J'avais acheté certaines petites choses pour confectionner le cher trousseau que toute maman bien née a à coeur de bien faire [...] Puis, toujours dans l'attente, nous fîmes notre grand ménage en soupirant après l'heureux jour ⁴⁵⁶.

Une attention particulière est accordée à la confection de la robe de baptême. Malgré des ressources parfois limitées, on investit de modestes sommes pour l'achat de tissus. La soie, le crêpe, le cachemire sont des étoffes recherchées. Tous les efforts sont déployés pour atteindre une perfection inégalée dans la fabrication de ce vêtement de

⁴⁵⁵ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 46.

⁴⁵⁶ T. Dupont, *op. cit.*, p. 94.

circonstance. Les plus habiles s'exercent à la broderie de fantaisie. À l'occasion, la mère, une sœur ou une voisine apportent leur contribution. Le mari d'Émie Bourdages insiste pour exécuter quelques points sur le manteau de baptême, « geste qui eût pu rester comme le symbole d'un testament pour notre enfant ⁴⁵⁷ », dit-elle. Les attentions délicates et les cadeaux sont fort appréciés à cette occasion. Marie Asselin reçoit de ses sœurs qui travaillent en manufacture un beau lainage fin et des patrons pour coudre une robe longue, un manteau à collerette, un bonnet et un jupon long ⁴⁵⁸.

[184]

De cette façon passe le temps de la grossesse et somme toute cette période semble vécue dans la joie et l'espérance, sauf si la femme souffre de nombreux malaises la menant au bord du découragement ou si le couple se trouve dans des conditions très précaires ⁴⁵⁹. Jos-Phydime Michaud raconte que sa femme devenue enceinte dut recourir auprès de ses parents à une aide financière, sans laquelle elle n'aurait pu confectionner le trousseau. Une autre ne peut s'offrir le plaisir d'acheter des vêtements à son goût parce que sa belle-mère contrôle les dépenses ⁴⁶⁰.

Les préparatifs vont bon train. Pour la confection des piqués, Bernadette Fortin se servait de la pulpe qui lui était fournie par les employés de la Cie Price.

Sur la petite commode, je conservais, la poudre pour le petit bébé à venir... Dans ma commode à cinq tiroirs, je rangeai tout le petit linge : robes, jupons, chemises, brassières, les petites bandes et les couches. Il y avait aussi les petits piqués que l'on mettait sous la couche, dans le maillot, jusqu'à ce que le bébé eut atteint l'âge de trois mois, époque où l'on n'utilisait plus le maillot que pour la nuit. Les petites culottes de plastique n'existaient pas dans ce temps-là [1917], c'est pourquoi il fallait mettre de grands piqués dans le lit du bébé et c'était bien long à sécher parce que nous les piquions très serrés et à la machine à coudre... Pour préserver le petit matelas ou la petite paillasse, nous fabriquions nous-mêmes nos toiles. Nous prenions une verge de coton épais sur lequel on passait de l'huile de lin avec un pinceau ;

⁴⁵⁷ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 53.

⁴⁵⁸ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 87.

⁴⁵⁹ É. Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 43 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 178.

⁴⁶⁰ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 26.

on l'exposait au grand soleil, puis quand la première couche d'huile était séchée, on recommençait jusqu'à ce que ce soit imperméable. Une fois en marche, on en fabriquait trois, quatre, jusqu'à une demi-douzaine selon le besoin. Dans mon petit bureau, étaient disposés les piqués, les petits draps, les petites couvertures brossées ou tricotées, le tout tissé avec l'amour maternel. Le temps passait, on attendait le grand jour [...] Je me levais de bonne heure pour la messe. Dans l'avant-midi, je prenais mon bain à la serviette ; les chambres de bain étaient rares et le soir j'allais avec mon François-Joseph faire une marche dans la route de la grève. J'étais réellement très bien de ma santé. J'étais heureuse... 461.

« La nature a de ces prévoyances mystérieuses... Elle accumule en moi des forces que je ne soupçonnais pas. Je me sens en excellente forme et d'une confiance surprenante 462. »

Même si on était peu enclin à répandre la nouvelle d'une naissance prochaine, tous les préparatifs devaient bien éveiller quelques soupçons dans l'entourage. Marie Asselin se rend compte [185] de l'état de sa mère parce qu'elle la surprend à regarder le trousseau de baptême. Mais les choses se déroulaient ainsi, l'usage voulait qu'on n'en parle pas ou peu. Dans une certaine mesure, on laissait voir puisqu'il ne pouvait toujours être possible d'occulter son état. Dans une sorte d'entente tacite, le secret était maintenu et préservé jusqu'à la fin. « [...] Notre sœur était enceinte, on le savait bien, mais on n'en parlait pas 463. » « Certaines gens, et même quelques-uns de mes enfants, ne s'apercevaient pas que j'étais enceinte ; ce n'était pas encore la mode de tout dire 464. » Les enfants osent parfois une question ou une remarque, mais le plus souvent ils obtiennent une réponse évasive. Retournés de cette façon, ils ne reviennent pas à la charge et restent avec leur interrogation, à moins qu'ils n'aient eu l'occasion d'observer les animaux. Sur cette question, Miner

461 T. Dupont, *op. cit.*, p. 95.

462 É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 48.

463 J.-P. Gagnon, *op. cit.*, p. 46.

464 M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 117 ; A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 7. Yvette Jean, une informatrice de Laterrière, se rappelle avoir scandalisé sa mère parce qu'elle avait informé sa sœur nouvellement mariée, de son état de grossesse. « On ne dit pas ça aux filles », avait alors rétorqué sa mère (« Ce qu'on a, on l'a gagné. Yvette Jean, 70 ans, femme de cultivateur », p. 43 *Saguenayensia, Gens de parole... Récits de vie de Laterrière*, recueillis et réécrits par Camil Girard et Normand Perron, vol. 28, no 4, octobre-décembre 1986, p. 177).

rapporte dans son étude de la paroisse Saint-Denis que l'attitude des familles est variable, cependant la plupart tentent d'éloigner les enfants du spectacle de la naissance des petits d'animaux de même que des moments d'accouplement ⁴⁶⁵. Habituellement, raconte Augustine M. Linteau, « les enfants n'avaient pas prévu l'arrivée d'un bébé mais ils me faisaient la remarque que j'avais seulement deux rechanges : deux robes de maternité ⁴⁶⁶ » !

LA NAISSANCE

[Retour à la table des matières](#)

La grossesse menée à terme, l'enfant naissait. Dans les documents personnels, les mentions d'accouchements à la maison effectués par le médecin assisté d'une infirmière ou de la sage-femme sont les plus fréquentes. Lorsqu'elle est présente, la sage-femme ne tient plus le premier rôle ; elle devient l'assistante du médecin et occupe les fonctions de « releveuse », c'est-à-dire celle qui voit aux préparatifs matériels, accomplit les examens préliminaires et, une fois l'enfant né, lui prodigue les premiers soins. Quelques récits rapportent des accouchements vécus en milieu hospitalier. Ils ne sont pas encore un phénomène courant, mais graduellement cette nouvelle tendance ébranlera des traditions demeurées relativement stables. Certaines femmes vivent ainsi les premiers accouchements à leur domicile, mais à la quatrième ou cinquième naissance, elles se rendent à l'hôpital.

⁴⁶⁵ H. Miner, *op. cit.*, p. 271, 272.

⁴⁶⁶ A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 63.

[186]

*Le domaine de l'obstétrique :
entre la tradition et la modernité*

La fin du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e sont particulièrement marquées par de nombreux changements dans le domaine médical, entre autres. L'influence des médecins s'est peu à peu accrue. De 1840 à 1920, ceux-ci gagnent le prestige et l'assentiment social⁴⁶⁷ qu'on leur reconnaît encore aujourd'hui. Ils se sont progressivement imposés dans le champ de l'obstétrique, récusant par là l'intervention de la sage-femme. Cette dernière est donc reléguée au second plan au moment où les effectifs médicaux peuvent couvrir la plupart des villages du Québec. Après s'être fait entendre maintes fois auprès de l'État et avoir influencé la législation en cette matière, les médecins ont réussi par une réglementation de plus en plus rigide et discriminante à écarter la sage-femme d'un domaine qui lui était jusque-là réservé⁴⁶⁸. Évidemment, ces transformations se sont effectuées sur une longue période ne permettant pas d'entrevoir l'exclusion définitive de la sage-femme. En régions éloignées, elle a continué d'œuvrer, mais peu à peu elle a dû s'initier à des techniques plus modernes, sinon une infirmière entraînée à cet effet prenait la relève. Dans un document biographique, on peut lire qu'à la baie James, vers 1914, une sage-femme « métisse-sauvage » ayant appris son métier d'un médecin assiste les parturientes.

Dans les contrées à plus forte densité de population, la sage-femme ou l'infirmière accompagne le médecin-accoucheur. D'après les récits consultés, il semble régner une bonne entente entre ces deux intervenants. Une sorte de complicité s'installe et si le médecin est retenu

⁴⁶⁷ Hélène Laforce, *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, p. 99.

⁴⁶⁸ H. Laforce, *op. cit.*, p. 108-113 ; Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 167-169. Les auteures soulignent qu'à partir de 1847, la formation des sages-femmes est contrôlée par le Collège des médecins et chirurgiens. En 1871, une quarantaine de sages-femmes apparaissent au recensement, mais en 1891, elles sont disparues. Les sages-femmes n'en continuent pas moins d'exister en milieu rural au cours du XX^e siècle, mais le plus souvent, il s'agit de mères de familles qui assistent le médecin ou le remplacent.

ailleurs, il compte sur la sage-femme pour être remplacé, il a confiance en elle. Théodora Dupont raconte qu'elle suivait régulièrement le médecin, les patientes de celui-ci étant aussi les siennes. À une époque où on accouchait selon des méthodes élémentaires, l'arrivée du médecin devait être assez bien perçue, la sage-femme y voyant un appui appréciable. Il venait partager avec elle cette expérience humaine, parfois traumatisante.

Les sources utilisées pour rendre compte du phénomène de la naissance se situent à un point charnière entre la pérennité de certaines pratiques et l'avènement de nouvelles. Au tournant du siècle, la médecine recourt à des nouvelles techniques fondées sur un savoir scientifique ; elle met aussi l'accent sur l'importance des conditions hygiéniques. Le milieu hospitalier commence à offrir [187] vers 1930-1935, de meilleures garanties à la survie du nourrisson et de la mère, ces derniers étant soumis pendant et après la naissance à une surveillance étroite, et ce, dans un environnement aseptisé. De plus, une médication plus complexe permet de soulager la mère.

Quelques récits, qui décrivent le plus souvent des accouchements vécus à la maison, font parfois mention de l'usage de l'éther, du chloroforme, d'injection dans les moments les plus intenses du processus de la naissance. C'est dire jusqu'à quel point les habitudes en ce domaine sont en transformation. Aux procédés traditionnels (massages, absorption de tisanes, prières, reliques, etc.), s'ajoutent pour tous de nouveaux moyens. Par ailleurs, il faut attendre les années quarante et même cinquante pour noter une nette progression de l'accouchement en milieu hospitalier⁴⁶⁹, mais les opinions demeurent partagées entre l'un ou

⁴⁶⁹ Jo Oppenheimer, « Childbirth in Ontario : The Transition from Home to Hospital in the Early Twentieth Century », *Ontario History*, vol. 75, n° 1, mars 1983, p. 36-60. Des tableaux laissent voir un accroissement constant de l'accouchement vécu en milieu hospitalier à partir des années quarante et cinquante. Au moins la moitié des naissances se déroulent à l'hôpital. France Laurendeau, « La médicalisation de l'accouchement », *Accoucher autrement. Repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse et de l'accouchement au Québec, sous la direction de Francine Saillant et Michel O'Neill*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, p. 125-162. Si l'on tient compte des données biographiques, ce sont davantage les cas présentant des risques qu'on semble acheminer vers l'hôpital et ceci au début des années cinquante.

l'autre modèle. Certaines femmes optent de préférence pour le recours aux méthodes modernes

Si je vous racontais toutes les scènes auxquelles j'assistai en allant encourager les jeunes mamans malades, vous n'en croiriez pas vos oreilles. Maintenant que tout se passe à l'hôpital, où il n'y a plus tant de dangers pour la santé de la mère et pour celle de l'enfant, je trouve que c'est bien mieux et pour les petites femmes et pour celles qui les assistaient ⁴⁷⁰.

D'autres préfèrent maintenir les coutumes établies dans leur communauté d'appartenance. Même si les femmes doivent parfois accoucher dans des conditions misérables, elles croient que la maison reste l'endroit idéal pour y mettre au monde leurs enfants. Le cadre de vie habituel apparaît comme plus sécurisant et mieux apprécié malgré l'inconfort ⁴⁷¹. Au contraire, l'hôpital est souvent perçu comme un lieu froid où règne l'indifférence. Une mère ayant vécu une expérience malheureuse lors de son quatrième accouchement s'interroge sur la sécurité de l'hôpital malgré l'équipement scientifique et l'apport des spécialistes. Émie Bourdages, dont le mari est retenu en région éloignée, se sent très seule jusqu'à l'arrivée d'une cousine qui se charge de faire bouger le personnel de l'hôpital. Là les soins s'améliorent et elle en est réconfortée. Pour plusieurs cependant, l'hôpital représente l'unique endroit où rompre avec un quotidien par trop lourd à porter. Il apparaît alors comme le lieu de vacances par excellence ⁴⁷². Selon certaines, accoucher à l'hôpital est considéré comme un privilège. « À moins qu'on appréhende de sérieuses complications, les femmes [188] accouchent encore à la maison [en 1942] ⁴⁷³. » Lucille Drolet-Roy rapporte des propos semblables pour la même époque à l'effet que les femmes de Sorel préfèrent rester chez elles au moment d'une naissance. Seuls les cas d'urgence ou ceux qui sont identifiés à risques élevés sont dirigés vers les hôpitaux.

⁴⁷⁰ T. Dupont, *op. cit.*, p. 282 ; (Saguenayensia, Gens de parole... Récits de vie de Laterrière, *loc. cit.*, p. 158, 162, 177).

⁴⁷¹ G. Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 124 ; Marie-Ange Levasseur-Chamberland, *loc. cit.*, p. 16.

⁴⁷² G. Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 124.

⁴⁷³ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 59.

Les préparatifs

Les premiers signes se faisant sentir, la future mère alerte son mari et les gens de la maison.

Les sauvages vont passer, Jos, faudrait aller qu'ri la garde-malade, pis mener les enfants. Combien de fois avons-nous déménagé, la nuit, l'hiver ! Chez tante Alice, chez les vieilles tantes [...] chez une amie... Plus jeune, je partais inquiète, je savais que les sauvages nous laisseraient un bébé, mais pourquoi fallait-il que maman soit malade après leur passage ⁴⁷⁴.

Les jours de naissance, et ils furent nombreux, Marie partait avec tous les enfants, des beurrées empilées dans des chaudières de miel vides [...] Elle employait toute son énergie à les tenir éloignés de la maison jusqu'au soir : « J'en avais assez, à la fin, de ces promenades ! » dit-elle. Si l'événement se produisait le soir, les enfants allaient coucher chez les voisins ⁴⁷⁵.

Pour assurer à la mère une ambiance calme et à l'abri de toutes influences extérieures, un personnel réduit reste à son chevet : la sage-femme ou le médecin, la releveuse ou parfois la mère, la belle-mère, une sœur ou une cousine. Le conjoint peut demeurer à la maison, quelquefois même il assiste à la venue de l'enfant. Dans les campagnes à la fin du XIX^e siècle, pour préserver son nécessaire isolement, la parturiente est condamnée à l'obscurité presque complète. « On suspendait dans toutes les fenêtres de grandes couvertures de laine ou des châles épais, pour arrêter au passage la moindre bouffée d'air ⁴⁷⁶ », rapporte Caroline Béique dans ses souvenirs.

En attendant le dénouement, la sage-femme ou l'infirmière veille à l'évolution du travail et effectue des massages. Les autres personnes de l'entourage supportent et encouragent la mère. Elles prient pour la bonne marche des diverses étapes menant jusqu'à la naissance de l'enfant. L'infirmière au chevet de Marie Asselin chantait continuellement : « Ah qu'il est bon qu'il est bon le bon, Dieu... » D'après ce témoignage,

⁴⁷⁴ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 111.

⁴⁷⁵ A. Larin., *op. cit.* p. 45.

⁴⁷⁶ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 109.

son accouchement relève du [188] miracle. La garde-malade a administré une dose beaucoup trop forte sous forme d'injection, et la parturiente a cru que son corps allait s'ouvrir en deux⁴⁷⁷. Il arrive également qu'on prête à la future mère une relique pour qu'elle soit prémunie contre tout danger. Ainsi passait le temps, avec anxiété on attendait l'instant de la délivrance ; c'est ici que l'intervention du médecin prend toute son importance, car de plus en plus c'est lui qui procède à la naissance de l'enfant.

Pour faire un accouchement à la maison, une planche était placée sous le matelas de plumes pour que le médecin ait plus d'aise à faire son travail. La future mère était couchée en travers du lit et une femme tenait le capuchon d'éther ; c'était elle, ensuite, qui lavait le bébé⁴⁷⁸.

Il fallait stériliser une paire de ciseaux et un bout de corde en les faisant bouillir. « On mettait aussi à portée de la main, un bassin, une cuve, des toiles cirées, des serviettes propres, une paillasse et de l'eau chaude⁴⁷⁹. » Si l'accouchement se présente simplement, la sage-femme, quand elle se trouve seule, peut aider à la venue de l'enfant. Elle entoure alors ses mains d'un tissu propre, prend le bébé par la tête et le tire vers elle. « Aussitôt après l'accouchement, la première chose à faire, c'est de nouer le cordon ombilical en deux endroits [...] Ensuite, le cordon sera coupé entre les deux nœuds avec une paire de ciseaux⁴⁸⁰. » Le placenta peut être brûlé ou enterré⁴⁸¹. Voilà pour le déroulement d'une naissance à la maison avec la participation du médecin et/ou de la sage-femme.

⁴⁷⁷ M. Asselin-Proulx., *op. cit.*, p.94.

⁴⁷⁸ A. Larin, *op. cit.*, p. 43.

⁴⁷⁹ J.-P. Gagnon, *op. cit.*, p. 71.

⁴⁸⁰ H. Miner, *op. cit.*, p. 232.

⁴⁸¹ *Ibid.*, J.-P. Gagnon, *op. cit.*, p. 82, 83.

Le support de la mère ou d'un substitut

Au moment de l'accouchement, la future mère apprécie grandement l'assistance d'une personne en qui elle voue sa confiance. Ce qui compte particulièrement, outre la présence du médecin, c'est le support d'une autre femme. Le plus souvent la mère répond à cette attente, autrement ce peut être la belle-mère, une sœur, une voisine, une amie, etc. « Maman arrive et c'est exactement celle qui me rassure après l'expérience de ses neuf enfants ⁴⁸². » Aux dires de Théodora Dupont : « Les mères de ce temps-là ne savaient pas reculer. Sa fille [il s'agit de la fille de sa belle-mère] était seule là-bas, elle se porterait à son secours ⁴⁸³. » De même, à chaque naissance, la mère de Claire Martin se rend chez sa propre mère pour y trouver le soutien nécessaire ⁴⁸⁴. Bernadette [190] Fortin se sent réconfortée par l'arrivée d'une cousine vigilante, puis d'une amie. « Mme Trudel fut une véritable maman pour moi ; elle me prenait dans ses bras, priait pour moi à haute voix et me prodiguait tous les encouragements d'une mère à sa fille ⁴⁸⁵. » N'est-ce pas toute l'intimité de cette relation que l'on peut découvrir à travers ces témoignages. Même l'homme saisit cette connivence inscrite au cœur de la relation mère-fille ou d'une mère à une autre mère. Jos Demers prie sa belle-mère de se rendre auprès de sa fille sur le point d'enfanter : « [...] on sait ce qu'est une mère dans ces circonstances ⁴⁸⁶. »

Il peut cependant arriver à une mère d'éprouver un malaise à assister sa fille. Jessie Gravel, pourtant sollicitée par son gendre, s'exprime en ces termes : « Je suis ici depuis hier vers 2 heures. Entre nous, j'aurais mieux aimé trouver l'affaire faite. J'ai une déjà ancienne mais encore

⁴⁸² A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 47.

⁴⁸³ T. Dupont, *op. cit.*, p. 132.

⁴⁸⁴ C. Martin, *op. cit.*, tome 1, p. 40.

Des ouvrages français mentionnent que la future mère se rend chez sa mère pour y mettre au monde son premier enfant, pour les naissances subséquentes elle reste dans son milieu. Pour Françoise Zonabend, si la jeune femme revient auprès de sa mère au moment de ses premières couches, c'est pour signifier que ce rôle relève de la lignée maternelle (*La mémoire longue*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, p. 237).

⁴⁸⁵ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 98.

⁴⁸⁶ *Les Gravel*, p. 230.

vivace frayeur de ces sortes de choses...⁴⁸⁷. » Pour la fille, l'expérience de sa mère représente sans aucun doute la sécurité, l'apaisement tant recherchés ; quant à la mère, c'est souvent pour elle la reviviscence d'une pénible épreuve dont le dénouement n'est pas toujours prévisible. Théodora Dupont rappelle combien elle a été impressionnée après avoir assisté pour la première fois à l'accouchement d'une de ses filles.

Dans la plupart des milieux, il est question de l'entraide entre femmes particulièrement à l'occasion de circonstances anxiogènes comme celles de l'accouchement. En de tels moments, ce que les futures mères redoutent le plus, c'est la solitude. C'est pourquoi l'on s'applique à leur fournir le secours nécessaire quand les symptômes de l'enfantement s'annoncent. Celles qui accouchent à l'hôpital ne peuvent toujours être supportées par des parents ou amis. Il arrive quelquefois aux proches de la parturiente d'être refoulés loin de la salle de travail. C'est ainsi qu'on a prié le mari de Simonne Chartrand de retourner à ses occupations⁴⁸⁸. Le personnel hospitalier (infirmière-religieuse) assiste sans doute la future mère, mais ce soutien peut être variable.

Le rôle du conjoint

Selon Miner (1936), il arrive assez souvent au conjoint d'être à la maison au moment de l'accouchement de sa femme ; d'ailleurs on tolère même la présence des jeunes gens, davantage à celle des filles sur le point de se marier. Ces dernières, on tente de [191] les éloigner le plus possible de ces réalités pour ne pas éveiller chez elles des inquiétudes qui risqueraient de les détourner du mariage⁴⁸⁹. Une étude américaine révèle une implication croissante du conjoint à partir du XIX^e siècle. On l'observe surtout quant au support émotif apporté à la mère. Suitor explique ces changements par certains facteurs ayant contribué à la transformation de la famille depuis la fin du XVIII^e siècle : l'émergence du libre choix de son conjoint, une attitude plus positive envers l'enfant

⁴⁸⁷ *Ibid.*, p. 323.

⁴⁸⁸ S. Monet-Chartrand, *op. cit.*, to, 2, p. 280, 281 ; H. Laforce, p. 64, 65.

⁴⁸⁹ H. Miner, *op. cit.*, p. 232.

et ses relations avec ses parents, puis la diminution de la taille des familles ⁴⁹⁰.

Au Québec, il existe quelques cas montrant le rôle plus actif du mari à l'accouchement. « [II] encourageait la parturiente de ses paroles et de son sourire ⁴⁹¹. » Il la supportait dans ses douleurs. Il pouvait même la soutenir au moment de la délivrance, afin de faciliter la venue de l'enfant ⁴⁹². Hélène Laforce rapporte également quelques cas où des conjoints aident leur femme pendant l'accouchement ⁴⁹³.

Certes, la mémoire a tendance à conserver l'image du mari absent, peu participant, dont le rôle a plus ou moins d'impact dans le déroulement de la naissance. L'image collective du mari, parti aux chantiers pour de longs mois, trouve un écho dans le corpus des documents personnels. À l'automne, des hommes partent anxieux quand ils laissent à la maison une femme enceinte surtout si elle doit accoucher avant leur retour. On s'en remet alors à la cordialité des voisins. Cependant, hormis ces quelques cas d'absence, les récits consultés laissent davantage entrevoir la présence du mari sur les lieux de l'accouchement. Sa participation peut toutefois se limiter à aller chercher le médecin ou la sage-femme. Il arrive également qu'en ces circonstances, le conjoint tellement démuni et pris d'angoisse ne soit d'aucun secours pour supporter sa femme. Certains, au contraire, parviennent à se rendre utiles. À l'occasion de son troisième accouchement en région éloignée, Marie-Adéla Bouchard se retrouve seule, c'est le commis-comptable secondé par son époux qui l'assistent.

⁴⁹⁰ J. Jili Sutor, « Husbands' Participation in Childbirth : a Nineteenth Century Phenomenon » *Journal of Family History*, vol. 6, n°3, automne 1981, p. 278-293.

⁴⁹¹ Ghislaine Meunier-Tardif, *op.cit.*, p. 124.

⁴⁹² J.-P. Gagnon, *op. cit.*, p. 76-77. De même des enquêtes en Normandie montrent que le mari était présent dans la quasi-totalité des accouchements à domicile. Voir aussi Françoise Loux, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Paris, Flammarion, 1978, p. 101.

⁴⁹³ H. Laforce, *op. cit.*, p. 59. La revue Saguenayensia rapporte également l'exemple d'un homme ayant assisté cinq fois des mères en travail. La première fois qu'il a dû secourir une accouchée, c'était aux États-Unis (Saguenayensia, *Gens de parole..., Récit de vie de Laterrière, loc. cit.*, p. 186).

Ce fut lui qui m'aida à la période la plus difficile de la délivrance de mon enfant. Mon mari était absolument incapable dans ce domaine, bien qu'il rendit de grands services [...] Assise, je tenais mon enfant dans mes bras pour qu'il ne nous arrive aucun accident, lui et moi... Mais auparavant, je puis vous dire que je priai beaucoup... que je récitai ma dernière dizaine de chapelet... ⁴⁹⁴.

[192]

L'accouchement
une expérience éprouvante

La naissance est un temps fort dans le cycle de l'existence d'une femme et constitue un moment critique. D'ailleurs tout l'entourage le vit d'une manière intense. « [...] Cette maladie est toujours terrible même dans les cas les plus ordinaires ⁴⁹⁵ », rapporte le mari de Berthe Gravel. Son témoignage laisse deviner toute la crainte entretenue face au processus de la grossesse et de l'accouchement. On le considère comme une véritable maladie. Il faut dire que dans certains cas, le dénouement peut tourner à la tragédie et c'est pourquoi il en subsiste des images d'angoisse et de terreur. Qu'il s'agisse de dangers réels ou de représentations séculaires, il y a persistance d'une mentalité à l'effet qu'une naissance se vit le plus souvent dans la douleur ; « c'est une loi établie : l'enfant naîtra dans la douleur ⁴⁹⁶ », soutient Augustine M. Linteau. Les femmes « étaient étreintes d'une sensation d'anxiété, d'angoisse à l'idée de ce qui les attendait durant les tortures de la délivrance opérée à froid ⁴⁹⁷ ». Gérard Parizeau évoque ainsi les accouchements de sa femme : « Ses couches étaient aussi pénibles, à une époque où on n'avait pas encore inventé l'accouchement sans douleur. Elle s'en remettait pourtant avec les honneurs ⁴⁹⁸. » L'accouchement était, le plus

⁴⁹⁴ É. Bouchard-Pedneault, *op. cit.* p. 83.

⁴⁹⁵ *Les Gravel, op. cit.*, p. 225.

⁴⁹⁶ A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 47.

⁴⁹⁷ Alexandrine Beaudoin, « Au fil de mes souvenirs. La vie quotidienne dans Gaspé-nord, au tournant du XX^e siècle », *Gaspésie*, vol. 20, n^o4, octobre-décembre 1982, p. 17.

⁴⁹⁸ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 204.

souvent, vécu comme une épreuve ; il signifiait la maladie, la douleur, la souffrance autant pour celle qui le subissait que pour ceux ou celles qui l'entouraient. « Après que tout a été fait, [Jos Demers, époux de Berthe Gravel] a été malade de la peur à en mourir. Il priait depuis longtemps pour avoir grâce de pouvoir résister au spectacle et ne pas se sauver au premier signal ⁴⁹⁹. » D'autres, comme Jos Demers, éprouvent une crainte quasi incontrôlable en demeurant sur les lieux d'une naissance. Le mari de Florentine Maher ne peut assister à ce spectacle, malgré l'insistance de son beau-père l'encourageant à rester ⁵⁰⁰. Ces quelques témoignages révèlent des conjoints compatissants, empathiques, mais combien anxieux à l'égard de leur femme et de la condition maternelle.

Les premières impressions

L'enfant une fois né est immédiatement pris en charge par la relevée ou par toute autre femme qui assiste à l'accouchement. Le bébé est nettoyé avec des huiles ; langé, il repose près de sa mère qui elle sombre dans un sommeil réparateur ⁵⁰¹.

[193]

Mon plaisir du réveil matinal connaît ce jour-là une intensité incroyable [...] Je suis mère ! Mon coeur prend au dedans de moi toute la place laissée vide [...] Je suis émerveillée de moi-même. J'ai l'impression de goûter à la satisfaction d'un Dieu devant sa création. Récompense presque divine ménagée à celles qui donnent la vie ! *Je sais que je ne serai jamais plus la même* ⁵⁰².

L'expérience de la naissance reste un moment chargé d'émotion et d'intensité où la peur, l'inquiétude frôlent parfois la hantise de la souffrance et même de la mort. Que cet événement ait été vécu dans la

⁴⁹⁹ *Les Gravel, op. cit.*, p. 232.

⁵⁰⁰ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 167.

⁵⁰¹ G. Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 51.

⁵⁰² É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 57, 58. La dernière phrase est soulignée par les auteures.

douleur ou la facilité, les impressions qui suivent les heures de la délivrance sont ordinairement empreintes d'une joie profonde.

À 7 h 30, arrivait le garçon attendu depuis deux jours : c'était le 20 janvier 1930. Donat et moi ne savions même pas exprimer notre joie qui se traduisait par des larmes. À ces larmes, se mêlait le bonheur d'être les parents d'un premier enfant né de notre chair, mais surtout de notre amour ! C'en était assez pour me faire oublier les souffrances des jours précédents ⁵⁰³.

Certaines vivent l'accouchement dans une atmosphère relativement paisible. Ainsi, « Berthe a eu la maladie la plus courte, deux heures à peine et naturelle [...] Elle n'avait pas fait une plainte, ni une grimace... ⁵⁰⁴. » Elle riait plutôt de voir son mari s'affoler.

J'étais maman et combien heureuse ! Nous avons un fils que nous nous proposons d'élever de notre mieux [...] Combien j'en voulais à ces dames qui m'avaient fait voir la maternité sous des angles pénibles. Moi, je trouvais n'avoir pas payé cher le prix d'une vie, d'une âme ⁵⁰⁵.

La plupart des témoignages des parents sont vibrants et éloquents. Quant à l'entourage, il se livre quelquefois à des commentaires pittoresques, telle cette remarque de la grand-mère de Pierre Benoit, né le samedi 3 février 1906 à onze heures du soir : « Il ne travaillera jamais fort, il est arrivé la semaine finie. » Cet aphorisme est typique de l'esprit d'autrefois ⁵⁰⁶. De même, cette réflexion des Lavallois à l'effet qu'un bébé naissant le jour de l'Ascension pourrait mourir jeune. À la naissance d'un septième enfant, un père voit un bon présage, d'abord en raison de son rang et ensuite parce que cette petite fille est née presque le jour de la fête de sainte Anne ⁵⁰⁷.

[194]

⁵⁰³ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 98.

⁵⁰⁴ *Les Gravel*, *op. cit.*, p. 231, 324.

⁵⁰⁵ T. Dupont, *op. cit.*, p. 96.

⁵⁰⁶ P. Benoit, *op. cit.*, p. 31.

⁵⁰⁷ J.-Wilfrid Courcelles, *Mémoires d'une humble tranche de ma vie*, L'Assomption Imprimerie de L'Assomption, 1970, p. 31.

L'annonce de la naissance

Dès qu'un bébé naissait dans une maison, « tous les enfants du voisinage se pointaient au domicile du nouveau-né pour voir le rejeton et faire les compliments d'usage ⁵⁰⁸ ». Les voisines et les amies s'empresaient aussi de venir visiter la mère et son bébé. Elles aimaient admirer le trousseau de baptême et passer leurs commentaires. Plusieurs d'entre elles se montraient très fières. On comparait ces ensembles de baptême. Celui que Marie Asselin avait confectionné reçut bien des éloges, il était aussi beau que celui de la femme du médecin de la place, disait-on.

Les heures qui suivent une naissance sont également marquées par le retour des autres enfants à la maison. Les questions fusent de toutes parts, on s'interroge sur cette arrivée mystérieuse d'un nouveau-né. À cette époque, des explications destinées aux enfants réfèrent à la grossesse et à l'accouchement, et elles semblent assez répandues. Tous les milieux qu'ils soient urbains ou ruraux, bourgeois ou ouvriers éprouvent une gêne à parler aux enfants des questions touchant la reproduction. C'est là un fait connu qui explique l'existence d'un discours parallèle, d'un code bien établi pour nommer les phénomènes embarrassants. Sinon, maintenir le silence et éviter ces propos semblent la règle.

Dans la plupart des milieux, les histoires de sauvages abondent pour interpréter le phénomène de la naissance. À quelques variantes près, on décrit le scénario suivant : « Les sauvages ont passé et ils ont cassé une jambe à ta mère quand elle a voulu les jeter dehors. Ils lui ont laissé un bébé ⁵⁰⁹. » Chez les Franc, les sauvages donnaient des coups de bâton sur les jambes, c'est pourquoi la mère ne pouvait se lever.

Impossible pour nous de voir ses jambes, elles étaient enveloppées dans sa grande jaquette à frisons [...] Les enfants voulaient de plus savoir où les sauvages avaient trouvé le bébé... Une seule solution possible : sous les

⁵⁰⁸ Juliette Lortie, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁰⁹ J-P. Michaud, *op. cit.*, p. 40.

choux ! [...] En regardant le bébé à la peau toute rouge comme les sauvages, les enfants trouvaient que c'était plein d'allure, cette histoire-là ⁵¹⁰ !

Les frères et soeurs de Marguerite Tremblay interrogeant leur grand-mère : « Mémère, les sauvages, où ils les prennent les bébés ? — Si on le savait, on aurait point besoin qu'y viennent, en v'ia une question ⁵¹¹. » Certains le savaient pourtant. À chaque hiver lorsque Pierre Benoît effectuait la promenade en traîneau au mont [195] Royal, on longe un rocher dont la base s'ouvre sur une large fissure. On l'informe alors que cette ouverture mène à une caverne où les « sauvages » gardent des bébés en réserve. Une chose est sûre, c'est qu'au Québec, à l'époque, ce sont les sauvages qui apportent les bébés. Mais les sauvages poursuivent les Québécois même quand ceux-ci ont pris l'initiative de s'installer sur des terres ontariennes. Ainsi en est-il des Bérubé qui attendent le quatrième enfant. C'est pour eux la première livraison en Ontario, mais ce ne sera pas la dernière. Tous les deux ans à peu près, un nouveau-né arrive. « Les sauvages connaissaient bien la première maison de l'autre bord de la « swamp ». Heureusement qu'ils apportaient de la bonne marchandise ⁵¹². » Les sauvages préviennent-ils de leur visite ? pas toujours, ils arrivent parfois en catimini : « Imagine-toi qu'hier soir maman a entendu du bruit dans l'arrière-cuisine. Elle est allée voir et elle a trouvé dans la laveuse un paquet de lainage et, dans ce paquet, un bébé ⁵¹³ ! »

Le monde des adultes éprouvait-il un malin plaisir à véhiculer des histoires aussi abracadabrantes ? Il donnait l'impression d'y croire à force de les répéter ; il fallait que ces propos paraissent authentiques pour ne pas éveiller les soupçons des jeunes, mais petit à petit les aînés perçaient le mystère et à leur tour jouaient de connivence avec les adultes. Aussi transmettaient-ils avec la même ferveur amusée l'enseignement reçu des parents ou des proches. Il arrivait qu'entre grandes personnes, on empruntât les mêmes termes, les mêmes formulations pour s'entretenir sur ce sujet. C'était le discours officiel qui pouvait être

⁵¹⁰ A. Larin, *op. cit.*, p. 46. Horace Miner parle d'un bolomien qui se d'un gourdin pour faire accepter l'enfant, *op. cit.*, p. 228.

⁵¹¹ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 111, 112.

⁵¹² *Pionnières de chez nous*, *op. cit.*, p. 22, 26.

⁵¹³ M.-A.-A Roy, *op. cit.*, p. 24.

tenu sans encourir la réprobation de ses pairs et sans surprendre des oreilles trop fines ; parole empreinte d'une symbolique particulière, certes inconsciente, révélant une interprétation de la sexualité.

Il n'y avait pas que les histoires de sauvages qui étaient racontées et qui circulaient, on parlait aussi « d'acheter » quand il s'agissait d'accouchement. « J'ai déjà vu tasser le foin deux heures avant d'acheter ⁵¹⁴ », raconte la grand-mère de Marguerite Tremblay. L'utilisation de ce terme donnait peut-être un sens à la visite des sauvages. Ces derniers faisaient leur apparition, à leur passage ils laissaient invariablement un bébé, la mère était forcée de l'accepter donc de l'acheter, autrement elle pouvait être blessée. Aucune autre alternative pour elle.

Pourtant à l'époque, les discours des adultes voulaient que les enfants soient décidés par Dieu ; on ne pouvait refuser ou [196] contester ce qui venait de Lui. Mais comment comprendre alors que Dieu faisant naître un bébé dans le sein d'une mère puisse par la suite se servir des sauvages pour en faire la livraison ? Curieuse cette connivence entre le Ciel et les sauvages. Il faut dire que, en ce début de siècle, l'enseignement religieux était parfois répressif et inhibiteur au sujet de la sexualité. Si, d'une part, on vénère la mère prolifique qui contribue à assurer la descendance et la pérennité de l'espèce, d'autre part, pèse également sur elle la responsabilité morale et sexuelle du couple. Ces propos semblent se contredire, mais rappellent aux époux que leur premier devoir conjugal est la procréation.

⁵¹⁴ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 43.

LA PRÉSENCE DU NOUVEAU-NÉ

[Retour à la table des matières](#)

Le cycle de la naissance s'achève avec l'entrée du nourrisson dans le cercle familial. Cette arrivée complète ainsi le long processus de sa mise au monde. Toute cette période particulièrement intense au point de vue physique et émotionnel bouscule assurément l'équilibre du couple et l'organisation matérielle de la maisonnée. Bien que préparée et attendue pendant de nombreux mois, la venue de l'enfant modifie le rythme habituel du quotidien. Les parents qu'ils soient ou non expérimentés ne peuvent plus être tout à fait les mêmes. Pour eux s'amorce une nouvelle étape.

Les relevailles

Après l'accouchement, la femme est le plus souvent entourée de sa mère, sa belle-mère, une sœur, une fille aînée ou une aide domestique. Il semble assez rare en ce début de siècle qu'une femme se retrouve seule avec toutes les responsabilités au lendemain d'une naissance. D'abord la coutume veut qu'elle garde le lit au moins dix jours après l'accouchement. « Il ne fallait surtout pas qu'elle se lève au neuvième jour : selon la croyance, cette journée était mortelle ⁵¹⁵ ! » raconte Agnès Larin. Cette pratique de demeurer inactive plusieurs jours après la naissance semble assez répandue, on comprend alors la nécessité d'obtenir de l'aide. La solidarité des femmes y pourvoit. Dans certains cas d'ailleurs, la mère ne devait pas toucher aux couches avant quarante jours. Aux dires de l'une d'entre elles : « Nous vivions encore la coutume de la quarantaine. Nos mères, ni la médecine n'avaient pas encore découvert l'inutilité et même l'absurdité de ce système ⁵¹⁶. » Durant toute cette période, la mère est à peu près isolée et retranchée de la vie

⁵¹⁵ A. Larin, *op. cit.*, p. 42.

⁵¹⁶ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 99. Marie-Louise Tremblay souligne l'importance de respecter la coutume du « relevage », neuf jours au lit et quarante jours où une aide était requise. Cette période était sacrée (Saguenayensia, Gens de parole. Récits de vie de Laterrière, *loc. cit.*, p. 145-146).

[197] habituelle. Graduellement, elle reprend le rythme de ses activités en se levant jour après jour un peu plus longtemps.

D'une façon générale, la quarantaine semble être respectée, mais il est certain que des mères ont dû se comporter autrement et se « relever » très vite. La grand-mère de Marguerite Tremblay, femme de cultivateur, « n'avait gardé le lit que quelques jours lors de ses quatorze maternités ⁵¹⁷ ». De même Marie-Adéla Bouchard, qui dès le troisième jour, se sentait reprendre des forces. « À six jours, je lavais mon bébé, je faisais un peu de cuisine au poêle, je m'occupais des autres petits... ⁵¹⁸. » Elle avoue cependant avoir repris trop tôt son travail. Ces comportements se retrouvent peut-être davantage en milieu rural.

L'ethnographie traditionnelle mentionne des prescriptions de tous genres pour aider la mère à reprendre ses forces le plus rapidement possible ; « [...] elle devait porter un emplâtre de « gomme de sapin » qui consistait en un morceau de cuir ou d'étoffe rigide sur lequel on étendait le baume de cet arbre mélangé à de la graisse animale ⁵¹⁹ ». On pouvait encore préparer un mélange de beurre fondu et de camphre, noirci avec du poivre. « Ce mélange est placé sur un morceau de flanelle et appliqué à la mère. Si vous en avez, le whisky peut remplacer le beurre. La flanelle est attachée avec trois couches de toile de coton jaune assez larges pour recouvrir l'utérus ⁵²⁰. » Les documents personnels décrivent peu ou pas de ces recettes thérapeutiques. Pourtant, dans certaines régions, il devait bien exister encore quelques pratiques similaires. Plusieurs publications, plutôt récentes, expliqueraient cette réserve. On a été sans doute peu enclin à parler de ces remèdes quasi disparus aujourd'hui. Le silence est également observé sur les maladies qui suivent parfois un accouchement. Les femmes de Laterrière parlent cependant des fièvres puerpérales et des crises d'éclampsie ⁵²¹, mais ces syndromes ont été de mieux en mieux contrôlés avec les progrès de la médecine.

Pour celles qui ont accouché à l'hôpital, le temps des relevailles se vit peut-être différemment. Toutefois la coutume de rester inactive

⁵¹⁷ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 10.

⁵¹⁸ É. Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 84.

⁵¹⁹ J.-P. Gagnon, *op. cit.*, p. 96.

⁵²⁰ H. Miner, *op. cit.*, p. 233.

⁵²¹ *Saguenayensia, Gens de paroles... Récits de vie de Laterrière, loc. cit.*, p. 155, 158.

pendant une période de dix jours semble maintenue et reconnue dans les milieux hospitaliers, c'est ce que mentionne Emie Bourdages qui reçoit son congé seulement après dix jours d'hospitalisation. On est en 1942. Le couple se retrouve seul avec l'enfant. « Durant douze jours, nous vivons tous les trois de frugalité, de repos et d'amour, coupés du reste du monde comme [198] si rien n'existait en dehors de nous... ⁵²². » Puis, le couple et l'enfant s'installent dans une pension en raison de l'emploi du mari l'obligeant à de fréquents déplacements. La famille d'hébergement rend de multiples services à la jeune mère.

L'allaitement

En ce début de siècle où l'allaitement naturel tend à diminuer, plusieurs documents consultés présentent des mères qui nourrissent leur bébé. La mère d'Agnès Larin a nourri tous ses enfants jusqu'à l'âge de neuf mois. Certaines y voient des avantages bénéfiques ; Théodora Dupont a échappé à une épidémie de diphtérie grâce à l'alimentation au lait maternel, soutient-elle. Marie-Adéla Bouchard choisit d'allaiter ses rejetons malgré sa fatigue. Étant à l'étranger pour un long séjour, elle se promet de les ramener en bonne santé. Le troisième enfant, sevré plus tôt, a cependant été nourri au lait condensé et pour compléter cette alimentation, elle lui donne de la fécule de maïs avec du gruau coulé ⁵²³, remplacé quelque temps après par du lait de vache. À cette époque, le discours médical présente les bienfaits de l'allaitement qui élimine certaines anomalies physiques et embellit la femme tout en lui garantissant la santé et celle de l'enfant ⁵²⁴. Pour contrer la mortalité infantile, l'allaitement maternel apparaît comme la solution première. L'un de ces médecins (1908), s'en explique :

⁵²² É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 60, 61.

⁵²³ É. Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 84 ; (*Saguenayensia, Gens de parole... Ré-cits de vie de Laterrière, loc. cit.*, p. 158). Zoé Boivin-Fournier raconte que dans ce temps-là, des femmes sevreraient leurs bébés avec du vin et du lait mêlés. Elle n'a pas suivi cette coutume.

⁵²⁴ Andrée Lévesque, « Mères ou malades : Les Québécoises de l'entre-deux-guerres vues par les médecins », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 1, été 1984, p. 29.

[...] L'allaitement maternel est une loi naturelle qu'on ne peut violer sans précautions minutieuses et indispensables meurent dans une proportion douze fois plus considérable que ceux qui sont allaités par leurs mères ⁵²⁵.

Selon une étude sur la santé de la famille au Québec (1890-1914), les médecins du temps utilisent l'argument de l'allaitement au sein comme étant le mode d'alimentation par excellence ; ce lait appartient à l'enfant et le premier devoir d'une mère est donc de nourrir celui-ci naturellement ⁵²⁶. Il est vrai qu'au début du siècle, il est presque impossible de se procurer un lait sain et de le conserver ; c'est sans doute ce qui explique l'attitude des médecins. À Montréal, au cours de cette période (1897-1911), un bébé sur trois environ meurt avant d'avoir atteint un an. « De 1906 à 1915, plus de 42% des 45 000 enfants morts avant d'avoir deux ans avaient été emportés par une diarrhée infantile ⁵²⁷. » Cette affection était souvent due à la mauvaise qualité de l'eau ou du lait. En 1914, [199] apparaît la filtration de l'eau, mais il faudra compter encore une douzaine d'années avant que la pasteurisation du lait ne soit généralisée. Enfin, des conditions sanitaires qui s'améliorent petit à petit et des formules de lait mieux appropriées et adaptées à l'enfant font que certains médecins adoptent une position plus nuancée. Les uns continuent à vanter les vertus de l'allaitement, les autres préfèrent une bonne alimentation artificielle à un allaitement naturel nonchalant ⁵²⁸.

Si plusieurs femmes prônent les bienfaits de l'allaitement au sein, certaines y voient des contraintes : d'abord il fallait se cacher pour nourrir, rapporte Jos-Phydime Michaud et ensuite concilier l'horaire du nourrisson avec les multiples tâches journalières exige parfois une disponibilité sans limite. Augustine M. Linteau le sait bien, elle qui tient une épicerie. « Durant les tétées du bébé, la cloche de la porte vient interrompre le repas qui doit reprendre au bout de vingt minutes. La

⁵²⁵ Dr Raoul Masson cité par Carole Dion, *op. cit.*, p. 97.

⁵²⁶ *Ibid.*, p. 97-100.

⁵²⁷ Terry Copp, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978, p. 102, 105, 108.

⁵²⁸ A. Lévesque., p. 30.

solution est donc le biberon ⁵²⁹. » Une chose est certaine, hier comme aujourd'hui, toutes ne peuvent allaiter ; plusieurs ont essayé et ont dû abandonner, les raisons alors évoquées sont multiples. Florentine Maher est heureuse d'avoir nourri son dernier bébé pendant huit mois, auparavant, elle avait bien tenté l'expérience, mais sans succès. Léa Parizeau, après avoir lutté nuit et jour contre la fragilité de ses pauvres petits, parvient à régulariser leurs troubles digestifs par une formule de lait dit « maternisé ». Ce fut un véritable miracle.

Enfin, il est certain que d'aucunes ont trouvé dans l'allaitement naturel un moyen d'espacer les naissances. L'une d'elles en parle ouvertement : « Il n'y avait que l'allaitement maternel pour retarder mes grossesses. En ce temps-là, la pilule n'existait pas ; et, même s'il y en avait eu, je ne l'aurais jamais prise. » N'ayant pu nourrir aussi longtemps son quatrième enfant, elle dit : « Cesser l'allaitement ne me souriait guère ; et j'ai beaucoup souffert avant de me décider à lui donner la bouteille. Je perdais ainsi mes moyens d'éloigner une autre maternité... ⁵³⁰. » Il arrive parfois que des maris insistent pour que leur femme allaite longtemps et retarde ainsi la possibilité d'une nouvelle grossesse.

D'après les souvenirs de Caroline Béique, des directeurs spirituels « plutôt zélés demandaient aux jeunes femmes de cesser de nourrir un bébé afin de pouvoir jeûner comme les autres en période de carême ⁵³¹ ».

[200]

Du petit sauvage au petit catholique

À la naissance de l'enfant suit le rituel du baptême. On n'attend pas longtemps avant de mener le nouveau-né à l'église. Parfois la journée même, le lendemain ou le surlendemain a lieu la cérémonie. La mortalité infantile étant encore élevée à cette époque, on ne peut courir le risque de priver un enfant du Ciel. Mais ces bébés morts immédiatement après leur baptême, sont considérés : « chanceux ces petits

⁵²⁹ A. M. Linteau *op. cit.* p.49.

⁵³⁰ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 98, 101.

⁵³¹ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 108.

Voleurs de ciel ⁵³²... » Selon certains, on semble éprouver peu de crainte de faire prendre un refroidissement à l'enfant que l'on conduit au baptême même par une température des plus maussades. Agnès Larin rapporte l'histoire d'un bébé ayant attrapé une pneumonie lors de son baptême. Il faisait un temps pluvieux et le trajet était fort long de la maison à l'église. Curieusement, nombreuses sont les descriptions de temps particulièrement inclément au moment d'un baptême. Le vent, la pluie, la grêle, la neige, des routes impraticables, tous les éléments de la nature s'en mêlent pour compliquer l'entrée du nouveau-né dans la maison de Dieu. Malgré ces contretemps, on fait l'impossible pour se rendre à l'église.

« Avec le baptême, le premier rite d'entrée dans la société est accompli... ⁵³³. » Cette célébration revêt donc un caractère important, ce petit être amené par les sauvages reste quelque peu souillé tant qu'il n'a pas reçu officiellement la grâce sacramentelle qui le fait enfant de Dieu. Ainsi la mère d'Agnès Larin pouvait embrasser son bébé ; il était maintenant un petit catholique après la cérémonie. « Dans mon cœur, il était devenu enfant de Dieu et de l'Église ; je m'en réjouissais. Déjà, je songeais à son avenir. Que deviendra-t-il ce petit être ? Les bonnes résolutions remplissaient mon cœur tout entier et c'est dans tous les principes chrétiens que je voulais lui ouvrir la route de la vie ⁵³⁴ ! » Il faut voir dans ce geste du baptême, la croyance ferme que l'accès au salut éternel était réservé aux baptisés à l'église. L'ondolement était une pratique admise, mais il devait être limité aux seuls cas représentant un danger imminent. D'ailleurs, n'ondoyait pas qui voulait. À Saint-Denis, c'est surtout le prêtre ou le médecin qui baptisait. Afin que ce geste soit reconnu, il fallait respecter tout un ordre de préséance et un ensemble de règles comme en témoigne l'histoire des sages-femmes au Québec. Si un médecin ou un prêtre n'était pas déjà sur les lieux, ce privilège revenait d'emblée au grand-père, au père, à l'oncle de l'enfant. C'est bien plus tard que la sage-femme put, dans certains cas, remplacer l'homme ⁵³⁵. La vie de l'âme [201] prévalait sur celle du corps et il importait que ce

⁵³² T. Dupont, *op. cit.*, p. 1.

⁵³³ H. Miner, *op. cit.*, p. 137.

⁵³⁴ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 99.

⁵³⁵ H. Miner, *op. cit.*, p. 234-235 ; H. Laforce., p. 51-64.

petit être nouvellement né puisse être purifié au plus tôt de la tache originelle.

C'est seulement dans des circonstances exceptionnelles qu'on tarde à mener un enfant au baptême. Marie-Adéla Bouchard qui séjourne à la baie James de 1913 à 1916 doit attendre plusieurs mois avant que son bébé puisse être baptisé. Selon les registres du temps, durant soixante ans aucun prêtre n'était passé à cet endroit. Pour faire baptiser le troisième bébé, le couple doit patienter jusqu'à son retour au Saguenay. À ce moment, le garçon a un an et est de tempérament « sauvage » n'osant approcher personne, la mère se voit dans l'obligation de le porter elle-même, « ce qui était une première pour la circonstance ». Jamais auparavant, le curé n'avait vu une mère porter son enfant au baptême ⁵³⁶. En effet, à cette époque la mère n'assiste pas à cette célébration. Anciennement, l'on croyait qu'elle ne pouvait se présenter à la maison de Dieu dans un état où tout en elle n'était que bouleversement, remous, désordre. Son corps n'était pas encore refait, ni réglé, ni purifié ⁵³⁷. Dans les documents personnels consultés, cette tradition est maintenue et on ne s'interroge pas sur l'absence de la mère en cette circonstance, seule Simonne Chartrand se questionne et est amèrement déçue de ne pouvoir participer au baptême de sa première fille. On est cependant en 1942.

La nouvelle mère attend donc à la maison ou à l'hôpital le retour du compépage, celui-ci ordinairement formé du père de l'enfant, de la marraine, du parrain et de la porteuse. Selon les mémoires de Wilfrid Courcelles :

Pour la circonstance, l'enfant fut portée à l'église à pied et la marraine, ma nièce, une fillette de quinze ans, arborait le chapeau de sa grand-mère. Le parrain et moi son frère, nous nous échangeons le bébé en cours de route. [...] Les toilettes ne furent pas critiquées et pour cause, nous n'en avons pas ⁵³⁸.

Seul le bébé est vêtu d'une toilette particulière en « crêpe plat » ornée de broderie. La cérémonie achevée, le parrain dans « les honneurs » étale sa générosité en faisant longuement sonner les cloches ; il peut en

⁵³⁶ É. Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 78, 118.

⁵³⁷ Laforce, *op. cit.*, p. 45 ; F. Loux, *op. cit.*, p. 142.

⁵³⁸ J.-W. Courcelles, *op. cit.*, p. 26.

outre offrir du brandy à la mère ⁵³⁹. Il se produisait quelquefois des incidents cocasses, comme celui de ce nouveau-né oublié sur une table : à la sortie de l'église, les invités ayant décidé de fêter l'événement, oublièrent soudainement le pourquoi de leur présence à l'hôtel ⁵⁴⁰. Enfin, les membres du compérage reprirent la route où une réception les attendait.

[202]

Lorsque la mère a accouché dans un hôpital, une fête a lieu à cet endroit. Ainsi en 1945, à l'occasion de la naissance du premier bébé de Lucille Drolet, on sert du Champagne et des petits fours secs. Parfois le baptême donne lieu à d'importantes manifestations puisqu'il est de mise de marquer les rites de passage. « [...] Une maison pleine de visiteurs, de bouquets odorants, de boîtes de chocolats ⁵⁴¹ », signalaient le baptême d'un nouveau-né. Tous ne peuvent cependant souligner cet événement avec faste et observer les conventions sociales alors en usage. Pour Bernadette Fortin-Mayrand, aucune réception n'a marqué le jour du baptême de son premier enfant. Selon Caroline Béique, à la campagne il revient à la mère de préparer et servir un repas à cette occasion ; si elle en est incapable à cause d'une frêle constitution, son mari peut y voir une malédiction. Est-ce vraisemblable ? Il est permis d'en douter d'autant plus qu'une femme est rarement seule après une naissance, elle profite de la collaboration de ses pairs et ce, davantage en milieu rural. Par ailleurs, en période de relevailles il lui est ordinairement interdit de vaquer à ses occupations régulières pour au moins une dizaine de jours. Or le baptême a lieu dans les deux jours suivant la naissance. Il est plus plausible de voir les autres femmes de la maison s'affairer aux préparatifs d'un repas de fête.

⁵³⁹ B. Fortin-Mayrand. *op. cit.*, p. 96 ; Sœur Marie-Ursule, *op. cit.*, p. 96 ; H. Miner, *op. cit.*, p. 235, 236 ; T. Dupont, *op. cit.*, p. 82.

⁵⁴⁰ A. Larin, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁴¹ P. Benoit, *op. cit.*, p. 39.

Le nom : un choix réfléchi

Quant au prénom que devait recevoir l'enfant à son baptême, il semble que la marraine avait parfois le privilège de le choisir. Son choix ne faisait pas toujours l'unanimité. « Le bébé est né bien portant et sera prêt à être victime d'un autre de ces noms impossibles qu'une marraine d'occasion persistera dans son inconscience à lui donner ⁵⁴² », écrit Wilfrid Courcelles. Quand ce n'est pas la marraine qui détermine le nom de l'enfant, la mère y pourvoit. Une chose est certaine, les nouveau-nés reçoivent les noms de Joseph et de Marie, ensuite celui de leur marraine ou de leur parrain, quant au prénom usuel, il y a souvent un motif pour justifier son choix. Il arrive quelquefois de donner le nom d'un disparu ⁵⁴³. Cette coutume permet de faire revivre l'âme du défunt ou du moins de maintenir vivace son souvenir. Cette pratique diffère toutefois selon les régions, dans certains milieux comme chez les Lavallois, porter le nom d'un père, d'une sœur ou d'un parent décédés, fera subir le même sort à l'enfant ainsi nommé. Il arrive également qu'on accorde au nouveau-né un nom célèbre entretenant par là l'idée de l'influence de ce personnage sur le petit être en formation. Tel ce garçon qui reçoit en 1919 le prénom [203] de Benoît en l'honneur du pape Benoît XV, et cette autre celui de Anne-Marie-Lise parce qu'elle est née près du jour de la fête de cette grande et sainte patronne ; septième enfant, on la croyait prédestinée à des faveurs ⁵⁴⁴. Il y a encore ce fils unique, à qui on donne le nom de Laurier à cause du premier ministre sir Wilfrid Laurier ⁵⁴⁵. Le père et un oncle de Pierre Benoit sont appelés Emmanuel parce qu'ils sont nés tous deux la veille de Noël. Quant à Bernadette Fortin, on lui assigne ce prénom en l'honneur de l'année cinquantenaire des apparitions de Lourdes ; le dixième enfant de la famille Asselin est baptisé Gérard-Raymond en l'honneur de ce jeune homme reconnu comme un saint et mort à l'âge de dix-neuf ans. La mère de Lucille Drolet choisit le nom de sa petite fille à la lecture d'un conte ; Lucille signifie « petite lumière ».

⁵⁴² J.-W. Courcelles, *op. cit.*, p. 36.

⁵⁴³ Julienne Barnard, *op. cit.*, tome 2, p. 100 ; H. Miner, *op. cit.*, p. 117.

⁵⁴⁴ Pionnières de chez nous, *op. cit.*, p. 24 ; J.-W. Courcelles, *op. cit.*, p. 31.

⁵⁴⁵ L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 14.

On pourrait multiplier les exemples montrant jusqu'à quel point le choix du nom n'était pas toujours le résultat d'une décision innocente, au contraire il correspondait à une motivation peut-être pas toujours explicite, mais réelle. Une dernière anecdote à propos des prénoms l'illustre très bien : Paul L'Anglais décrit sa grand-mère qu'il qualifie de grande-dame, mais un peu hautaine. « C'est par snobisme d'ailleurs qu'elle avait affublé [ses enfants] de noms impossibles : Feubronie, Roméo, Antonio, Zachée, Antonia, Hormidas et Wilbrod devaient être différents des autres enfants du village ⁵⁴⁶. » Déjà par leurs noms, ils étaient marqués de telle sorte qu'un modèle et une orientation de vie leur étaient suggérés de façon insidieuse. Le nom laisse rarement indifférent et quelquefois même des images corporelles ou comportementales y sont rattachées. Tel prénom paraît mieux convenir à tel type de personnalité présentant des traits physiques ou psychologiques particuliers.

Les sentiments liés à l'enfance

Le rituel du baptême et les réceptions d'usage achevés, le quotidien reprend peu à peu son rythme, et il faut apprendre à vivre avec ce nouvel arrivant. Tout au long de cette période de la grossesse, de l'accouchement et des relevailles, la mère a oscillé entre l'anxiété, la joie, le bonheur, l'inquiétude, le découragement. Survivra-t-il ? pense-t-on assurément. À la suite d'un accouchement long et exténuant, le bébé de Bernadette Fortin montre peu de signes de vitalité : « Durant les premiers jours, il nécessita des soins constants, nous surveillions la moindre de ses réactions, craignant, sans nous le dire, que le pire ne se produisît ⁵⁴⁷ ! » « Pauvre petite [204] misère » ! s'exclame un père penché sur le berceau d'un nouveau-né ; déjà perçoit-il pour elle ou lui, une rude existence. On s'apitoie davantage sur le sort d'une petite fille, « [...] a me faisait pitié, la vie était trop dure pour les femmes [soutient la grand-mère de Marguerite] [...] Celles qu'étaient feluettes, c'était pas drôle ⁵⁴⁸. » Malgré cela, on semble bien accepter la naissance de l'un ou

⁵⁴⁶ P. L'Anglais, *op. cit.*, p. 42.

⁵⁴⁷ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 98.

⁵⁴⁸ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 47.

l'autre sexe. En milieu rural, on a besoin autant des filles que des garçons. Un nombre à peu près égal de l'un ou l'autre sexe est souhaité et si le hasard fait que l'un prédomine sur l'autre, garçon ou fille sont alors initiés indifféremment aux tâches dites féminines ou masculines ⁵⁴⁹. Cependant, la naissance d'un garçon comble le père, « la génération se perpétue », soutient Augustine M. Linteau. On attend de l'enfant qu'il soit vaillant et courageux ; très tôt, sa contribution à divers travaux est nécessaire et appréciée. Il doit en quelque sorte tailler sa place au sein du groupe familial, ceci particulièrement dans les familles nombreuses rurales ou ouvrières.

Ah ! ces chers enfants... Il faut en avoir, car autrement, on est bien malheureux tant qu'on ne s'est pas résigné. Mais quelle source d'inquiétudes, de tracasseries, de soucis ! Il faut être jeune pour les avoir et les élever, sans quoi on ne peut réussir ni à les former, ni à contrôler ses nerfs. Et nous n'en avons que trois... ⁵⁵⁰.

Il s'agit là des propos d'un père appartenant à la classe bourgeoise.

Malgré un apprentissage du rôle maternel commencé le plus souvent au cours de l'enfance, il arrive qu'une femme se sente tout à coup accablée par cette nouvelle responsabilité. C'est ce qu'exprime Florentine Morvan-Maher : mère à 22 ans, elle se dit « pas très déniaisée ». La mère de Marguerite Tremblay est exténuée par les pleurs continuels d'un enfant ; Léa Parizeau est constamment malade. Ces quelques exemples laissent voir qu'à une époque où le social valorise hautement la maternité et où la mère peut trouver support et réconfort auprès de la communauté féminine, il y a aussi place au découragement, à la détresse.

⁵⁴⁹ G. Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁵⁰ G. Parizeau, *op. cit.* p. 239.

L'enfant dans le quotidien

Ces « mangeux d'bouillie », ces « petits microbes », ces « pauvres petits nenants ⁵⁵¹ » ont, de tous temps, exigé de la mère des soins constants. Aussi les textes biographiques présentent-ils [205] des descriptions de pratiques qui éclairent les attitudes et les habitudes entretenues à l'égard de l'enfant.

Les premiers six mois, on emmaillottait le bébé dans des langes ; celui du dessus était fait de flanelle couleur crème l'autre était gris. Quand on changeait le vêtement mouillé près du poêle pour le remettre ensuite plusieurs fois sans le laver. Autour du ventre, on plaçait une bande «pour soutenir ses petits reins » disait-on. Aucun danger de lui briser quoi que soit avec cet accoutrement : il était droit comme un piquet et une capine pour lui protéger la tête et les oreille quand le bébé pleurait entre les boires, maman préparait du «sirop de peppermint et y sauçait sa ssuce [...] Souvent, on remplaçait la suce brisée ou perdue par un morceau de coton enveloppant de la mie de pain sucrée et attachée avec une corde qu'on sauçait dans le lait; l'enfant en était tout aussi heureux. ⁵⁵²

C'était avant 1925. Un peu plus tard, lorsque l'aînée de la famille Franc met au monde son premier enfant, sa mère la trouve bien extravagante de l'emmailloter pendant deux mois seulement. Vers 1930, on suit avec diligence les directives d'une infirmière concernant le régime alimentaire du nourrisson et les soins à lui prodiguer ⁵⁵³. On effectue parfois de multiples essais avant d'arriver à une formule appropriée à base de lait en poudre ou de lait condensé.

Il faut dire que depuis la fin du XIX^e siècle au Québec, l'hygiène publique, la santé en général préoccupent les autorités médicales et politiques. Les progrès sont cependant lents en dépit des efforts du Conseil d'hygiène de la province de Québec. Ce dernier ne peut contraindre les municipalités à adopter des mesures préventives parce que le gouvernement se trouve dans l'incapacité de financer les programmes

⁵⁵¹ É. Bélisle, *op. cit.*, p. 119 ; A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 50 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 111.

⁵⁵² *Ibid.*, p. 43-44.

⁵⁵³ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 100.

municipaux visant l'amélioration de la santé sous divers aspects. Malgré ce contexte, la femme est peu à peu prise en charge en tant que génitrice et des efforts sont déployés en vue de la sensibiliser à cette question. Conférences, articles de journaux, revues, brochures, visites à domicile, établissement des Gouttes de lait à partir de 1910-1911 constituent autant de ressources mises à la disposition des femmes ⁵⁵⁴. Ces différents services existent d'abord à Montréal avant de s'étendre à d'autres régions et, au départ, toutes les mères n'y accèdent pas d'emblée.

Dans un autre ordre d'idée, on développe différentes tactiques permettant de s'occuper de l'enfant tout en vaquant à d'autres corvées. La mère d'Agnès Larin a un pied sur le ber pour endormir [206] le bébé tout en frottant sur la planche à laver. Théodora Dupont transporte son petit dans un tiroir de commode lorsqu'elle travaille à la cuisine, elle peut ainsi le garder auprès d'elle. La grand-mère de Florentine Morvan-Maher enveloppe son petit dans son tablier et suit son mari aux champs. Une fois endormi, elle le couche sur une vailloche ou à l'abri d'un arbre. Diverses situations de la vie quotidienne rendent compte également de la participation des membres de la famille. Le jeune enfant est pris en charge tantôt par le père, le grand-père ou la grand-mère, une tante, une grande-sœur parfois même un petit frère ou encore une aide domestique. Ainsi le beau-père de Théodora Dupont, malade, peut tout de même bercer le bébé. Dans cette famille rurale élargie où plusieurs générations vivent sous le même toit, le petit enfant puise l'attention et l'affection nécessaires auprès des différentes personnes qui s'activent autour de lui. De même, une tante qu'une santé chancelante exempte de bien des tâches reste toujours disponible à consoler le bébé en le transportant dans son tablier. Le partage des travaux, même s'il se fait selon le sexe, ne semble pas rigide et cloisonné. L'efficacité s'impose d'abord, plus qu'une affectation à des tâches où chacun pourrait être prisonnier. Si la famille ne peut répondre adéquatement à ses besoins, une aide extérieure intervient. D'une certaine façon, l'enfant appartient non seulement à la mère, mais à la communauté familiale et même à toute la parentèle.

⁵⁵⁴ C. Dion, *op. cit.*, p. 58, 83, 92 ; T. Copp, *op. cit.*, p. 101-102.

Il y avait toujours un bébé dans la chambre de mes parents, et dès qu'il pleurait, même à quatre heures du matin, grand-mère se levait, s'enveloppait d'un châle noir, traversait la cuisine et allait le quérir. Après une toilette sommaire, elle le déposait dans le ber près de son lit et se recouchait, un pied hors des couvertures pour le balancer ⁵⁵⁵.

Les réactions devant une nouvelle grossesse

Une deuxième grossesse vient confirmer de façon plus tangible l'identité de la femme-mère. Certaines réflexions de la femme elle-même ou de son conjoint démontrent qu'elle est maintenant parfaitement dans son rôle et que son existence, tournée vers les autres, est bien remplie. « Désormais, j'étais une maman à plein temps. *Put your arms around me and I will be your slave*. Quel programme ⁵⁵⁶ ! » Après une deuxième naissance, un mari déclare à sa femme qu'elle est vraiment mère et après un quatrième accouchement, cette femme fait la remarque que « c'est [207] maintenant une habitude, un mode de vie d'être en famille ⁵⁵⁷ ». Une autre fait allusion à la routine qui s'installe et sépare le couple en raison de la charge des enfants toujours de plus en plus accaparante.

Je passai cet hiver-là dans ma tanière presque sans sortir et je piquai au printemps une petite déprime. Mon coeur battait souvent la chamade et la peur m'envahissait. On me fit rencontrer un psychiatre récemment arrivé de Paris ⁵⁵⁸.

L'attente d'un premier bébé est ordinairement vécue dans la joie, cependant une grossesse subséquente entraîne quelquefois des réactions différentes. La disposition mentale de la mère à accueillir un deuxième, troisième enfant ou plus permet de saisir jusqu'à quel point, elle se trouve parfois dans un profond désarroi. À la phase euphorique provoquée par la première naissance succède bientôt le questionnement,

⁵⁵⁵ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 26.

⁵⁵⁶ L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 75.

⁵⁵⁷ S. Monet-Chartrand, *op. cit.*, tome 2, p. 205, 283.

⁵⁵⁸ L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 77.

l'inquiétude, voire l'affolement à la prise de conscience d'une nouvelle grossesse. « Accepterons-nous tout de suite un second enfant », se demande Simonne Chartrand (1943). Avant même d'avoir pu mesurer les avantages ou les inconvénients de vivre une grossesse rapprochée, elle était à nouveau enceinte.

J'attends un autre bébé, père Maurice, c'est impossible d'envisager ça avec lui qui pleure encore toutes les nuits ! Je suis trop épuisée, faites quelque chose ! [...] Allez, allez, ma petite fille, c'est fini maintenant, vous allez voir. Il se leva, traça des croix sur la tête de l'enfant et parla d'autres choses. Par la suite, Henri eut des nuits paisibles... ⁵⁵⁹.

Et le deuxième enfant vient au monde. « Au mois d'août, je suis de nouveau enceinte, [raconte l'une d'elles]. Aux premiers symptômes, j'ai la larme à l'œil mais en pensant à ma mère qui a eu sept filles et à ma chère Rolande qui aura une sœur ou un frère pour jouer, mon état est bien accepté ⁵⁶⁰. » L'insécurité matérielle que vivent de nombreux couples, de même la fatigue physique ou psychique de la mère rendent parfois plus difficile l'acceptation d'une nouvelle grossesse. Enceinte pour la troisième fois, l'une d'entre elles dit s'en accommoder au plus mal. « La fatigue s'empare de moi : je suis sans cesse au bord des larmes. Notre vie à deux manque de consistance ⁵⁶¹. » Devant cette réalité, la femme adopte quelquefois une attitude de soumission et de résignation. « J'avais ben besoin d'un autre p'tit mangeux d'bouillie ! J'me d'mande pourquoi qu'on s'marie... ⁵⁶². » Ce sont là les propos de [208] mères anxieuses et débordées par la situation. Pourtant, relate Eve Bélisle, malgré les plaintes de ces mères exténuées, le treizième ou le quinzième enfant, une fois né, est aussi bien traité que le premier. « Je n'ai jamais senti qu'un enfant de plus serait de trop dans la maison, même si maman était bien fatiguée au moment d'une naissance ⁵⁶³. »

La mémoire collective semble entretenir l'image d'une mère constamment enceinte, épuisée, essoufflée, entourée d'une ribambelle

⁵⁵⁹ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 24.

⁵⁶⁰ A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 49.

⁵⁶¹ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 75, 76.

⁵⁶² É. Bélisle, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁶³ A. Larin, *op. cit.*, p. 46.

d'enfants. À côté de cette représentation, on trouve également l'image d'une mère heureuse, comblée à chaque maternité. Est-il possible que certaines femmes, mères à répétition, aient pu éprouver un sentiment de complétude à chaque nouvelle grossesse ? Si l'on en croit Théodora Dupont enceinte une fois de plus à l'âge de 48 ans : « Je n'étais pas, Dieu merci, de ces femmes qui pleurent en face d'une maternité. Au contraire, ce fut toujours pour moi une occasion de réjouissance tant je trouvais sublime une vie nouvelle [...] Je me sentais tellement quelqu'un lorsque j'étais enceinte ⁵⁶⁴. »

Il est peu de témoignages rendant compte de l'attitude du mari à l'annonce d'une grossesse. On peut toutefois présumer que, d'une façon générale, il acceptait relativement bien l'arrivée d'un autre enfant.

L'annonce d'une grossesse a toujours suscité en lui [le mari d'Émie Bourdages] un sentiment d'amoureuse tendresse, de protection attendrie, comme si mon état lui faisait un peu mal et déclenchait un besoin impérieux de m'aider à en porter le poids ⁵⁶⁵.

En de telles situations, s'en remettre à la Providence est l'attitude adoptée par Donat Mayrand ou Wilfrid Courcelles. D'ailleurs, ce dernier attendant la naissance du dixième bébé entrevoit dans le chiffre dix un indice de prédilection et de bon augure ; en effet, n'est-il pas né lui-même le dix, il s'est aussi marié le dix et bientôt il sera père de dix enfants. Cependant, la parentèle, le voisinage, et surtout les femmes entre elles ne se gênent pas pour donner leur assentiment ou exprimer leur désapprobation. Les pairs se permettent un droit de regard sur la vie privée du couple. Il importe d'être en conformité avec son groupe d'appartenance et d'afficher les conduites de la majorité, autrement on s'expose à une forme de censure. Un jour, l'aîné d'une grosse famille reproche à sa mère d'être à nouveau enceinte : « Maman, [...] ne croyez-vous pas que la famille est déjà assez nombreuse, pourquoi encore [209] un autre ? » [La mère répond] : « Ça, mon fils, c'est la volonté de Dieu, et pas la mienne ⁵⁶⁶. » En pareilles circonstances, ces femmes donnent l'impression de subir passivement leur destin. Aucune alternative

⁵⁶⁴ T. Dupont, *op. cit.*, p. 247, 116.

⁵⁶⁵ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 89.

⁵⁶⁶ *Pionnières de chez nous, op. cit.*, p. 26.

possible, l'existence est ainsi faite et il va de soi que la femme vive de nombreuses maternités. Comme le soutient H. Miner : « Les femmes ne peuvent pas s'exprimer librement sur ce sujet, car les enfants sont des « dons de Dieu », et l'on ne peut discuter ses actes ⁵⁶⁷. »

Dans certains cas, les bavardages fusent de part et d'autre. « Encore ? ! Ne pouviez-vous pas vous retenir un peu ? Qu'est-ce qui pressait tant ? Quelle extravagance ! Quelle imprudence ! » Autant le premier est attendu, acclamé, fêté, autant le deuxième semble mal venu, soutient l'une des autobiographes ⁵⁶⁸. Perdant une autre fois sa taille, Augustine M. Linteau se fait dire sur un ton sarcastique : « Je vous salue pleine de grâces ⁵⁶⁹ ! » Paroles blessantes, inconvenantes qu'on ravalait amèrement. L'entourage pouvait donner l'impression d'adresser un double message ; avoir trop ou pas assez d'enfants devenait matière à critique. Autant les couples stériles semblent exposés au mépris, autant il arrive parfois aux parents de nombreux enfants d'être la cible des « bien-pensants ». Claire Martin l'évoque : « [...] les couples sans enfants étaient-ils mal vus. Ceux-là ne faisaient pas leur devoir [...] ⁵⁷⁰. » L'épouse de Jos-Phydime Michaud fait jaser le voisinage parce qu'après une seule grossesse elle n'a plus d'autres enfants. Enfin si l'infécondité n'est pas toujours perçue négativement, elle peut du moins inquiéter. Les témoignages sur la stérilité sont presque inexistants dans les recueils biographiques ; une jeune mariée confie cependant sa crainte de l'infécondité. Selon les démographes, environ 10 à 11% des femmes mariées des générations 1886-1935 n'auraient pas eu d'enfants ⁵⁷¹.

⁵⁶⁷ H. Miner, *op. cit.*, p. 228.

⁵⁶⁸ S. Monet-Chartrand, *op. cit.*, tome 2, p. 205.

⁵⁶⁹ A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 52.

⁵⁷⁰ C. Martin, *op. cit.*, tome 1, p. 51.

⁵⁷¹ Evelyne Lapierre-Adamcyk et Yves Péron, *loc. cit.*, p. 31, Tableau 3 ; H. Miner, *op. cit.*, p. 133. À Saint-Denis, on évalue à 10%, le nombre des mariages stériles.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Les rites du mariage, nous l'avons vu, consacrent solennellement la femme dans sa future mission : celle de donner la vie et l'entretenir. La première maternité confirme ainsi l'identité de la femme-mère et les naissances subséquentes renforcent ce statut. Toute la vie de la femme mariée gravite autour de la maternité. C'est là le modèle proposé et la plupart s'y conforment assez aisément de sorte qu'habituellement le premier enfant ne tarde guère.

[210]

La phase constituée par l'attente de l'enfant, sa mise au monde et son entrée dans la famille culmine en un temps fort du cycle de vie de la femme : la naissance. Cette étape bien que s'échelonnant sur plusieurs mois n'en demeure pas moins vécue à la manière d'un rite de passage modifiant la vie quotidienne. Pour de nombreuses femmes, particulièrement celles dont la période de maternage se situe vers le tournant du siècle, l'existence est ponctuée par ce rythme physiologique de la grossesse et de l'accouchement sans cesse répétés. Cette expérience reste très présente tout au long de la phase de reproduction. Ces temps récurrents de la maternité où la mère peut être plus vulnérable sont souvent chargés d'intensité et d'émotion. S'entremêlent des sentiments d'inquiétude, de crainte, de joie, d'exaltation liés à ce phénomène.

Pour la période étudiée ici, on a pu se rendre compte que des aspects de modernité chevauchant la persistance de modèles, de pratiques ou d'attitudes parfois séculaires. Cette coexistence, cette alternance constante d'éléments anciens et nouveaux dans différents secteurs caractérise l'époque 1880-1940. Ce chapitre sur le cycle de la naissance laisse voir quelques indices de ce passage d'un pôle à l'autre. Traditionnellement durant la grossesse, la future mère, sans être totalement retranchée de l'environnement extérieur, se doit de maintenir le secret sur son état afin d'éviter les commentaires désobligeants et de pouvoir vaquer à ses occupations régulières. Seuls quelques proches sont prévenus de la nouvelle ; tout ce processus de la naissance est entouré d'une aura mystérieuse, aussi le silence est-il de rigueur. Si l'isolement est quelque peu requis au cours de la grossesse, il prend toutefois plus d'importance au moment de l'accouchement. Pour cacher aux autres enfants le

phénomène de la naissance, tout un rituel de gestes et de paroles est observé s'inspirant des coutumes anciennes et révélant une sexualité empreinte de tabous. En effet, l'heure de la délivrance approchant, on éloigne de la mère toute personne qui n'exerce pas un rôle particulier, laissant donc à son chevet un personnel restreint. Enfin, l'accouchement terminé, le nouveau-né est pris en charge par la releveuse ou une autre femme près de la mère. Cette dernière doit, par la suite, garder le lit pour une période d'environ dix jours. Avec la fin de cette étape s'achève le cycle de la naissance.

Certaines pratiques et croyances s'estompent peu à peu avec le concours du médecin, établi dans le domaine de l'obstétrique dès les premières décennies de ce siècle. La sage-femme exerce de [211] moins en moins un rôle de premier plan, elle devient plutôt l'adjointe du médecin-accoucheur. Dans notre corpus, des exemples plus nombreux d'accouchements à la maison voisinent avec d'autres effectués en milieu hospitalier, ce qui n'exclut pas l'usage, à domicile, de certaines médications (chloroforme, éther, etc.). L'enfant, une fois né, est allaité au sein ou au biberon. La mère peut recevoir des informations de différentes sources concernant l'alimentation et les soins à donner au nourrisson. Vers la fin de la période étudiée, les conseils ne proviennent plus que de la famille ou de l'entourage immédiat. Divers services sont mis à sa disposition afin de l'instruire, de la sensibiliser à de nouvelles questions, d'atténuer ses inquiétudes, etc. L'énumération de ces quelques points éclaire la façon dont se sont opérées ces transitions au fil du temps. D'un réseau assez restreint composé de la parentèle et de quelques autres proches, on passe progressivement à un autre beaucoup plus étendu, constitué d'autorités publiques qui s'intéressent dorénavant à divers aspects de la naissance. Les familles sont ainsi conviées à inclure de nouvelles pratiques, ce qui les place devant différentes alternatives. Désormais, elles peuvent à la fois puiser dans les traditions héritées du passé ou adopter les nouveautés issues de la vie moderne. Dans ce vaste mouvement, les modes de vie se transforment et modifient peu à peu les attitudes envers les enfants. Le chapitre suivant situe l'enfant dans l'ensemble de la constitution de la famille et à travers la description et l'analyse de pratiques éducatives fait ressortir les composantes anciennes et modernes du rôle de la mère.

NOTES DU CHAPITRE 6

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[212]

[213]

[214]

[215]

[216]

[217]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 7

LA MATERNITÉ.

Un temps long de la vie adulte

[Retour à la table des matières](#)

À travers la succession des naissances, envisagées jusqu'ici comme des temps forts de l'existence, se déroule le Cycle de la maternité, plus ou moins confondu dans un premier temps avec la constitution d'une famille. Une fois les enfants mis au monde, encore faut-il les élever, ce qui concerne au plus haut point les mères : procréer et materner apparaissent alors comme les activités plus ou moins distinctes ou amalgamées d'un rôle qui, envisagé dans son déroulement, prend l'allure d'une véritable carrière⁵⁷². Qu'il s'agisse d'une carrière, ou d'un « état » pour utiliser le langage de l'époque, c'est sous son aspect longitudinal que seront ici reconstituées certaines facettes du rôle de la mère au tournant du siècle, ainsi que le milieu social immédiat dans lequel il s'exerce.

⁵⁷² Au sujet du mariage, l'historien Paul Thompson écrit qu'il constituait la principale carrière des femmes des classes moyenne et ouvrière (*The Edwardians*, p. 76).

PROCRÉER : L'ENFANTEMENT D'UNE FAMILLE ET SES CONTEXTES

[Retour à la table des matières](#)

Entre la première naissance et le départ du dernier enfant, s'étale une assez longue période et la durée de cette phase parentale du cycle de la vie familiale a relativement peu changé : entre l'époque préindustrielle et l'ère des familles modernes, le temps consacré à l'enfantement et à l'éducation des enfants serait passé de quarante à trente-six ans, d'après les démographes. Ce qui a été considérablement modifié, c'est la durée de l'agrandissement de la famille, couvrant jadis vingt et une années et réduite aujourd'hui [218] à neuf années ⁵⁷³. Bien qu'un léger déclin de la natalité au Québec soit perceptible dès le XIX^e siècle, on est peu éloigné vers 1900 des moyennes du siècle précédent et c'est surtout à partir de 1920 que vont apparaître de nouveaux types de familles caractérisées par leur taille plus réduite. Au cours de cette période s'amorcent aussi certaines modifications des rôles parentaux et en particulier du rôle de la mère. Nos sources permettent de reconstituer les dimensions anciennes de ce rôle, mais on y saisit déjà les traces de changements qui vont s'affirmer ultérieurement. Par exemple, une femme qui a écrit ses mémoires à 80 ans dans les années 1970, parle du début du siècle lorsqu'elle décrit son enfance entre 1890 et 1900, mais elle évoque déjà certains aspects de la modernisation au moment d'aborder sa vie adulte. Ses souvenirs de la vie de sa mère nous révèlent aussi des aspects de la maternité avant 1900 ; mais elle-même se rattache à une époque où les Québécoises francophones avaient encore en moyenne 6,4 enfants ⁵⁷⁴. L'enfance de celles qui naissent en 1915-1920 et se marient entre 1935-1940, (les plus jeunes des auteures), appartient encore à une période où les moyennes d'enfants par famille sont élevées, mais les souvenirs de leur vie adulte se rapportent à une époque plus récente où les femmes

⁵⁷³ Evelyne Lapierre-Adamcyk, Yves Landry, Jacques Légaré, Denis Morissette et Yves Péron, « Le cycle de la vie familiale au Québec : vues comparatives, XVII^e-XX^e siècles », *loc. cit.*, p. 9-76.

⁵⁷⁴ « Pour les femmes de tout habitat, qui s'étaient déjà mariées et qui étaient âgées de 65 ans et plus en 1961 (nées vers 1887) le nombre d'enfants mis au monde était de 6,40 » Jacques Henripin et Yves Péron, « La transition démographique », *op. cit.*, p. 41).

avaient trois ou quatre enfants environ ⁵⁷⁵. Cependant, les moyennes sous-tendent une variété de types de familles et les familles évoquées dans les autobiographies ne correspondent pas nécessairement au profil dessiné à partir des statistiques.

À la complexité de l'analyse qui vient de ce qui relève tantôt de l'enfance, tantôt de la vie adulte, à celle qui vient de l'appartenance de nos mémorialistes à des cohortes différentes, s'ajoute une autre difficulté, celle de l'évocation littéraire des phénomènes temporels. L'expérience du temps ne peut s'exprimer que par un récit. Pour décrire, non pas la maternité mais leurs maternités, les auteures ont recours à des procédés de narration les plus divers.

Une première description mettra l'accent sur les aspects les plus anciens de la vie des mères, quitte à qualifier ensuite ce tableau pour y réinscrire une dynamique tenant compte des signes de modernisation et de la diversité des milieux sociaux. On mettra d'abord l'accent sur les familles nombreuses (six enfants et plus) qui demeuraient en 1900-1905 l'apanage de 45% des femmes ⁵⁷⁶, mais comprenaient les trois quarts des enfants, d'où leur présence décuplée dans les souvenirs. Devant ce phénomène lié à la mémoire, Marie Lavigne insiste sur l'existence, dès cette époque, d'une modernisation des comportements démographiques ⁵⁷⁷, à laquelle [219] un petit nombre d'autobiographies font écho. Étant donné qu'une proportion non négligeable de petites familles étaient déjà présentes dans les sociétés traditionnelles, fruits de la mortalité et de la stérilité plutôt que de l'initiative individuelle, il nous semble que les familles nombreuses s'inscrivaient encore, au tournant du siècle, dans un idéal auquel souscrivait la majorité. Qu'elles soient

⁵⁷⁵ *Ibid.* Il s'agit des mariages des générations nées en 1915-1920. Rappelons que ces données rétrospectives ne tiennent pas compte de la mortalité des femmes.

⁵⁷⁶ Evelyne Lapierre-Adamcyk et Yves Péron, « Familles et enfants au Québec : la toile de fond démographique », *loc. cit.*, p.31. Pour les générations de femmes nées en 1886-1895, la descendance finale sera de 5,7 enfants mais 45% de femmes ont 6 enfants et plus, et 7,3% en ont 5 tandis que les autres en ont 4 et moins.

⁵⁷⁷ Marie Lavigne, *op. cit.* Cet article montre la diversité des cycles de vie des Québécoises et l'amorce d'un déclin de la natalité ; on souligne que les familles de dix enfants et plus ne concernaient que 20% de femmes mariées nées en 1887, même si elles comprenaient 46,6% des enfants. En tenant compte des célibataires, des mères infécondes et des mères de petites familles, 40% des femmes n'étaient pas des mères prolifiques.

évoquées comme expérience personnelle ou à travers les souvenirs de l'enfance, ces familles nombreuses sont des réalités dont témoignent plusieurs documents personnels.

Les familles nombreuses : un idéal partagé

La naissance, envisagée comme un temps fort de l'existence, n'est qu'un aspect de ce phénomène plus vaste et plus lourd pour la mère que représente la formation de sa famille. Il arrive qu'une phrase, un chapitre, un livre évoque dans son entière dynamique ce rôle de mère, fort différent selon qu'il s'exerce au début ou à la fin de la vie adulte, qu'il implique un ou plusieurs enfants et que ceux-ci sont des bambins, des écoliers ou des adolescents. C'est une large portion de son existence qu'embrasse Caroline Béique lorsqu'elle rappelle son rôle maternel : « Ayant élevé dix enfants, j'eus plus de vingt années de la routine ordinaire de maladies personnelles ou de maladies d'enfants, d'inquiétudes de toutes sortes, mais aussi de bonheur familial ⁵⁷⁸. » Quelques souvenirs d'espiègleries enfantines, de gestes ou d'événements brièvement relatés suffisent à raconter cette vie de mère bourgeoise au tournant du siècle, qui s'éclipse un peu derrière les hauts faits des ancêtres qui, eux, appartiennent à l'Histoire.

Il faudra la patience et la conviction acquise par une Théodora Dupont, d'être elle aussi sujet historique, pour que soient évoquées dans leurs détails foisonnants et tout au long d'une vie, ces deux expériences distinctes : être enfant d'une famille nombreuse et être mère d'une famille nombreuse. On devine la difficulté d'une telle narration qui met en scène outre les parents, les grands-parents et les voisins, les dix-huit frères et sœurs, certains beaux-frères et belles-sœurs puis les deux maris et les treize enfants dont la naissance, la petite enfance et le destin individuel constituent les trames enchevêtrées d'une longue et savoureuse chronique.

Bien qu'une telle surabondance de liens familiaux n'ait pas été exceptionnelle chez les rurales nées comme Théodora Dupont [220] en 1895 et même chez quelques citadines, nos romanciers se sont heurtés

⁵⁷⁸ Mme F.-L. Béique (née Caroline Dessaulles), *op. cit.*, p. 44.

à de semblables difficultés dans l'évocation de tels univers, de sorte qu'on trouve bien peu de familles nombreuses en littérature ⁵⁷⁹. À moins d'en faire une description minutieuse qui finit par lasser, nos auteures ont été confrontées à des difficultés analogues, en particulier pour décrire ces événements répétitifs que sont les naissances.

Laurette Bouchard, qui mentionne ses quatorze grossesses et ses sept enfants survivants, ne raconte que les deux premières, dramatisées par la mort du bébé à la naissance. Les enfants évoqués avec amour demeurent anonymes dans le récit, à l'exception du premier, adopté très jeune et qui mourra adulte, victime d'un accident. Cette discrétion ne saurait surprendre puisque d'autres récits s'arrêtent au mariage, laissant dans l'ombre ces « chers enfants » auxquels est dédié un livre de souvenirs qui se termine en conte de fée : « Ils furent heureux et eurent de nombreux enfants et vécurent très vieux ⁵⁸⁰. »

Là où les mémoires embrassent la vie entière, un plus petit nombre de rejets permet-il autant d'épisodes, dûment inscrits dans le récit de la vie de la mère ? Les trois enfants de Lucille Drolet-Roy sont l'objet de développements assez élaborés, tant au sujet de leur arrivée que des faits et gestes de leur petite enfance. On pourrait en dire autant des trois enfants de Bernadette Fortin-Mayrand, mais ici les drames subséquents font de sa vie reproductive une période difficile, car elle accouche ensuite de cinq enfants qui « n'ont fait que passer sur la terre ». La simple énumération de cette série de décès, dont elle précise la date ainsi que le rituel d'ondolement, suffit à transmettre le tragique d'événements auxquels met fin une intervention chirurgicale : « Il n'est pas exagéré de dire que j'ai passé mes huit premières années de mariage à faire des enfants. Je dois cependant ajouter que je m'en suis toujours bien remise et que le secours ne m'a pas manqué ⁵⁸¹. » Le souvenir des enfants mort-nés ou non rendus à terme vient assez souvent s'ajouter dans ces mémoires aux mentions des naissances sans histoire qui habituellement font les moyennes.

⁵⁷⁹ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois des origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, chapitre 2.

⁵⁸⁰ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 17-25 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 169.

⁵⁸¹ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 110.

Pourtant, quelques mères arrivent à raconter chacune des naissances de leurs six, dix, douze enfants, insistant ici sur le sexe, là sur la robustesse ou la fragilité du marmot, rajoutant, toujours avec pudeur, quelques détails personnels sur l'événement. C'est un seul chapitre intitulé « Vie de femme » qui rassemble les six accouchements d'Augustine M. Linteau, entre 1934 et 1948. Dans le [221] livre d'Émie B.-Bourdages, *Le temps d'une vie*, l'arrivée de chacun des six enfants fait l'objet d'autant de chapitres.

Mère de dix enfants, Florentine Morvan-Maher s'attarde au récit de ses deux premières maternités, mentionne le décès du deuxième enfant à six mois, la naissance du troisième, et ensuite ces « grossesses qui se sont rapprochées ». Chaque enfant sera pourtant nommé. Avec le nombre des maternités, surgit la notion du vieillissement : « J'ai vieilli comme tout le monde et j'ai eu mon sixième enfant ⁵⁸² », écrit-elle. C'est un peu le même constat que fait Amélie Chapais non sans humour :

Comme me voilà vieille, sais-tu ? [...] Trente ans sonnés, six petits enfants, dont un petit ange au ciel et les cheveux blancs ! [...] Oui, mon cher demande plutôt à Marie, quand tu la verras la semaine prochaine. [...] C'est elle qui a établi le fait ⁵⁸³.

Pour Florentine, un répit de cinq ans après la sixième grossesse et peut-être le déménagement à la ville, interprété comme début d'une nouvelle vie, font percevoir les naissances subséquentes comme s'il s'agissait « d'élever une seconde famille » :

J'ai commencé une grossesse ! J'avais eu cinq ans de congé ! Ça ne m'a pas trop déçue, et Upton aimait les enfants ; ça nous a donc plutôt réjouis ! Madeleine avait douze ans et Jeannine était d'âge à commencer son cours. Nous étions prêts à faire une nouvelle expérience ⁵⁸⁴ !

Pour d'autres femmes, c'est le veuvage (sinon la maladie et la mort), qui constitue une interruption dans la constitution de la famille et fait

⁵⁸² Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 184.

⁵⁸³ Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 3, p. 204.

⁵⁸⁴ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 202.

prendre conscience de l'âge et du nombre des enfants. « J'en ai encore six à la maison et la dernière exige des soins continuels », écrit Jessie Gravel après la mort de son mari, tandis que Théodora Dupont évoque son deuil en disant : « J'avais 32 ans, sept enfants [...]. » Avec un second mariage, elle poursuivra la procréation d'une large famille, racontant chacune des naissances comme autant d'événements heureux auxquels elle associe une fierté légitime. Lorsque s'annonce le dernier, s'annoncent aussi les mariages des aînés, ce qui n'est pas unique dans nos sources ⁵⁸⁵.

La ménopause qui marquait le temps d'arrêt de cette fécondité sans entraves était-elle alors accueillie avec soulagement ? Du [222] moins est-ce le cas d'Émélie Saint-Germain, qui se croyait enceinte de six mois pour le dixième au moment de son veuvage, « mais grâce à Dieu, elle était rendue à son tour d'âge ». Pour Florentine Maher déjà nantie de dix enfants, l'arrêt volontaire de la reproduction semble avoir précédé la ménopause, mais de quelques années à peine : « J'avais plus de 40 ans (44), j'ai abandonné... À 46 ans, j'avais tout fini mes affaires » ! Une intervention chirurgicale conclut la période de reproduction d'un certain nombre de femmes des cohortes les plus récentes. « Fini le travail pour la patrie », commente l'une d'elles, « J'avais alors 42 ans. » Face à la même expérience, une mère de dix enfants exprime pourtant des sentiments ambivalents : « Aussi curieux que cela puisse paraître, c'est avec une certaine amertume que j'ai vu la fin de ma progéniture ⁵⁸⁶. »

À partir des années trente, des hystérectomies solutionnent pour certaines des problèmes aigus de santé apparus avec la ménopause, mais parfois avant. Ce traitement définitif explique quelques-unes des petites familles de notre corpus. Nous y trouvons aussi des allusions à la résistance des milieux traditionnels à ces nouvelles techniques médicales. Des villageois condamnent presque un tel recours pour la mère d'un enfant unique qui serait autrement décédée. À Québec, la femme de ménage des Martin, mère de six enfants et également menacée, doit entrer de nuit à l'hôpital pour éviter la vindicte du curé. Lucille Drolet-Roy rappelle que pour sa tante qui dut subir une césarienne avant les

⁵⁸⁵ *Les Gravel*, p. 44 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 138.

⁵⁸⁶ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 25 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 207 ; Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 56 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 126.

années quarante, la permission de l'évêque avait été requise. Par-delà ces contrôles, on peut deviner que les progrès de la médecine conjugués à la valorisation de la santé des mères ont joué un rôle déterminant dans l'avènement de nouvelles normes entourant la reproduction ⁵⁸⁷.

Des familles réduites : un modèle émergent

Si l'on compte vers la fin du XIX^e siècle des familles nombreuses d'origine bourgeoise, comme celle de Louis Gravel qui se dit béni de la Providence, c'est habituellement chez les couples dont le mari est médecin, journaliste, agronome, avocat, que par la suite, apparaissent des familles de trois ou quatre, sans qu'on s'attarde beaucoup dans les textes aux moyens utilisés. Dès 1900, on invoque la santé de la mère pour expliquer que la famille est jugée complète ⁵⁸⁸. Sans doute, comme dans l'Angleterre édouardienne, les moyens utilisés relèvent-ils davantage de la répression [223] sexuelle (abstinence et retrait), que de véritables techniques de contraception encore peu connues ⁵⁸⁹.

Lorsque Alice Lévesque-Dubé évoque l'époque d'*Il y a soixante ans*, elle révèle indirectement les moyens acceptés en 1943, en repoussant dans un pas éloigné un monde où « les familles étaient nombreuses, sans calcul, sans "calendrier Ogino ⁵⁹⁰. » Née en 1911 et vraisemblablement mariée vers la fin de la décennie 1930, la mère de Ghislaine

⁵⁸⁷ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 180-181 ; Claire Martin *op. cit.*, t. 2, p. 89 ; Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 68. Il faudrait poursuivre pour le XX^e siècle et pour le Québec, le sujet abordé par Wendy Mitchinson, « A Medical Debate in Nineteenth Century English Canada ; Ovariectomies », *Histoire Sociale/Social History*, vol. XVII, n° 33, mai 1984, p. 133-147.

⁵⁸⁸ *Les Gravel*, p. 42. Sur les petites familles bourgeoises de 1900-1920, voir le journal de Téléphore Parizeau, (Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 36-37) ; Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 38 ; Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, p. 71 ; Téléphore-Damien Bouchard, *op. cit.*, t. 2., p. 126.

⁵⁸⁹ Paul Thompson, *The Edwardians*, p. 71. D'après une enquête de 1971 sur la fécondité, seulement 30% des couples formés avant la Deuxième Guerre ont déjà fait usage de contraception. (Evelyne Lapierre-Adamcyk et Yves Péron, *op. cit.*, p. 33).

⁵⁹⁰ Alice Lévesque-Dubé, *Il y a soixante ans*, préface de François Hertel, Montréal, Fides, 1943, p. 12.

Meunier-Tardif recourt à la méthode Ogino dès les débuts de son mariage. Elle aura quatre enfants sur une période de douze ans.

Déjà, on pouvait sans crainte de commettre le péché de la chair, recourir à la méthode Ogino ou à celle dite du « thermomètre »... il y avait aussi la sécurité que procurait l'abstinence de relations sexuelles entre conjoints, mais alors à quoi « rimait » le mariage ⁵⁹¹ ?

Après ses premières maternités, Simonne Monet-Chartrand lit les travaux d'Ogino-Knauss parus dans les années trente, mais elle souligne qu'à l'époque (1944), non seulement l'Église s'opposait encore à la contraception, mais les médecins canadiens-français étaient complices d'un certain mutisme à ce sujet ⁵⁹².

C'est dans un contexte normatif déjà plus moderne qu'il faut situer quelques récits qui, après les années cinquante, alors que des techniques contraceptives sont plus largement acceptées, présentent les naissances aux abords de la quarantaine comme résultant de choix personnels. Le médecin semble s'inquiéter des aléas des naissances tardives, mais « [c]'est le cœur qui m'inspire en toute chose » affirme l'une de ces mères, « je continue de penser au pluriel même si je suis en marge ⁵⁹³. »

Les regrets concernant une naissance non désirée, que les démographes ont recueillis avec étonnement dans une enquête faite sous couvert de l'anonymat auprès de cohortes de mariages un peu plus récentes ⁵⁹⁴, ne sauraient entrer dans ces recueils destinés aux enfants. Dans le prisme de la mémoire des mères, le nouvel enfant semble toujours apporter la joie, à moins que la maladie n'ajoute son ombre au

⁵⁹¹ Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 97.

⁵⁹² Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 248. *Sur les normes des clercs*, voir Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 228.

⁵⁹³ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 243, 247 ; Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 100, 110, 111.

⁵⁹⁴ Jacques Henripin, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981 (Coll. « Démographie canadienne »), ch. 7. Il s'agit de femmes appartenant à des cohortes de mariages plus récentes, entre 1951 et 1961. Notons que plus le nombre d'enfants croît, plus s'accroît l'insatisfaction face à leur vie féconde. Enfin, les plus âgées sont les plus insatisfaites à cet égard.

tableau. Si la santé maternelle semble dès le début du siècle avoir motivé le malthusianisme de quelques-uns, c'est bien graduellement que ces normes seront adoptées par l'ensemble des couples et dans la plupart des milieux.

[224]

Le lent déclin des taux de natalité peut cependant laisser croire à une progression des normes malthusiennes au fil des générations, mais il ne s'agit pas nécessairement d'un changement linéaire. Du moins, les allusions glanées dans notre corpus laissent deviner des hésitations et des reculs. Une mère bourgeoise n'ayant eu elle-même que trois enfants au début du siècle recommande sans beaucoup de succès à sa fille de limiter les naissances par souci de sa santé ; au contraire une femme de milieu populaire, dont la faible santé avait justifié une reproduction fort restreinte, reproche à sa fille, déjà mère de cinq enfants, son éloignement d'une Église qui, en 1948, interdit encore la contraception ⁵⁹⁵. Il est donc possible que les normes aient été diversifiées selon les régions, les milieux sociaux et les personnes.

Au-delà des normes religieuses, dont on devine l'importance dans le maintien d'attitudes démographiques traditionnelles, il faudrait sans doute mieux cerner les autres facteurs qui, dans la vie familiale et dans le milieu proche, favorisaient par ailleurs une natalité élevée. Parmi ces facteurs, les autres enfants déjà engendrés semblent à certains égards avoir parfois adouci les difficultés d'une naissance additionnelle ; de même, un réel amour des bébés exprimé dans tous ces textes confirme cette fois au niveau des sentiments et des valeurs, l'existence de facteurs d'ordre proprement culturel autour de la fécondité.

⁵⁹⁵ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 167.

*À l'intérieur des grandes familles :
les sous-groupes*

Dans la perception de l'agrandissement de la famille, l'âge des aînés n'est pas anodin. La littérature romanesque révèle la prévalence de sous-groupes et de relations de préférence à l'intérieur de la famille québécoise ancienne, ce qui en ferait un groupe assez complexe. Les autobiographies font aussi état de subdivisions du groupe familial, qu'il s'agisse de frères et soeurs inséparables, d'un aîné et d'un plus petit, ou d'un grand-parent et d'un enfant préféré. Dans la famille de Claire Martin, les comportements du père à l'égard des trois derniers sont perçus comme des « traitements de faveurs » de sorte que les quatre aînés les appellent en secret « ceux du second lit ». Un enfant qui n'a que six mois lorsque sa sœur se marie se souvient de l'avoir toujours considérée comme faisant partie de la parenté plutôt que de sa famille ⁵⁹⁶.

Peu importent les explications données, des sous-groupes se forment dans ces familles et, de façon très générale, les aînés [225] contribuent à élever certains de leurs frères et soeurs plus jeunes. Cette éducation par les aînés est davantage marquée pour le dernier-né qui peut conserver longtemps son titre et ses privilèges : « J'étais le bébé et l'on me cédait toujours. J'avais onze ans et l'on m'appelait encore bébé à Phydime. » Le dernier-né semble jouer un rôle symbolique essentiel dans la dynamique de la famille, phénomène auquel font écho plusieurs œuvres romanesques et qui est bien décrit dans les autobiographies : « Elle devint « notre petite » à nous tous le père, la mère, ses soeurs et ses frères. Et tous nous l'avons aimée, choyée, dorlotée ; mais surtout Clémence, qui fut comme sa seconde maman ⁵⁹⁷. »

Outre ces relations fraternelles, d'autres agents de socialisation au sein de la famille contribuent à alléger le fardeau de chaque naissance additionnelle. Lorsque l'aide fait défaut ou que survient la maladie,

⁵⁹⁶ Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 118 ; Marguerite Tremblay, « Les préférés », *op. cit.*, p. 24-32 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 87 ; Reine Parent-Lafortune, *Moeurs et coutumes d'autrefois*, Mandeville, Éditeur Le Citoyen, 1984, p. 238.

⁵⁹⁷ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 43 ; Marie-Arma-A. Roy, *op. cit.*, p. 25. Voir aussi Juliette Lortie, *op. cit.* Sur la littérature romanesque, voir Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie*, p. 162-173.

surgissent les difficultés ⁵⁹⁸. Si chaque naissance vient modifier l'équilibre de la famille, la composition de la maisonnée influence en retour l'accueil de chacun des enfants ainsi que leur éducation.

La maisonnée selon le cycle de la vie familiale

Certes, il faudra attendre les analyses de recensements pour mieux établir la fréquence des familles élargies au tournant du siècle, bien qu'il soit peu probable de trouver au Québec des taux très supérieurs à ce qui exista ailleurs. Or, les familles nucléaires étaient majoritaires dans les ménages des sociétés préindustrielles d'Europe occidentale et d'Amérique. Par ailleurs, les solidarités ont favorisé, à certains moments du cycle de la vie familiale, la formation temporaire de ménages à plusieurs générations, tandis que des individus, apparentés ou non, ont été en d'autres circonstances intégrés à la maisonnée à laquelle ils contribuaient par leur travail ou leur pension.

Une étude du recensement canadien de 1871 confirme cette vue d'ensemble pour le Canada où l'on trouve près de 75% de familles nucléaires. Les différences par régions et par ethnies révèlent cependant que le Québec comptait moins de familles nucléaires que l'Ontario (68,5% contre 80,1%), atteignant presque un tiers de ménages complexes. Ces proportions étaient les mêmes à la ville et à la campagne, car si la campagne semble favoriser les familles souches, les ménages urbains sont fréquemment constitués de familles multiples ⁵⁹⁹. Dans trois quartiers ouvriers de [226] Montréal, Bettina Bradbury trouve aussi, pour la même période, une moindre proportion de familles nucléaires que pour le reste du Canada ⁶⁰⁰.

⁵⁹⁸ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 39. Fadette, *op. cit.*, p. 60. Nous reviendrons au chapitre 10 sur les risques et les séquelles de ces maternités nombreuses.

⁵⁹⁹ A. Gordon Darroch et Michael Ornstein, « Family and Household in Nineteenth Century Canada : Regional Patterns and Regional Economies », *Journal of Family History*, vol. 9, n° 2, été 1984, p. 158-177.

⁶⁰⁰ Bettina Bradbury, « L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation : Montréal dans les années 1870 », Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont, *op. cit.*, p. 287-318.

Certes, il s'agit dans tous ces cas de données synchroniques et antérieures à 1880. Compte tenu des liens entre la structure des ménages et certaines étapes du cycle de la vie familiale, c'est tout de même une assez large fraction des personnes qui expérimenteront la maisonnée complexe à un moment ou l'autre de leur vie. Une étude danoise portant sur une ville en pleine industrialisation pendant la période 1880-1920 a permis d'identifier la prévalence de la famille élargie à deux phases de la vie familiale, lorsque les enfants sont en bas âge et quand les parents sont âgés. Au Danemark, les méthodes de recensement permettent d'identifier la parenté des deux lignées ; on trouve ainsi dans cette étude un plus fort taux de liens familiaux que dans les études habituelles ⁶⁰¹. Nos données qui évoquent nombre de substituts maternels renvoient en partie à ces situations épisodiques mais récurrentes. Certains cas extrêmes de maisonnées élargies existent cependant.

Lorsque les parents de Florentine Morvan reçoivent une terre en donation, l'héritage est assorti d'une famille de six personnes. « Ça prenait un couple hasardeux pour accepter un marché semblable », commente la narratrice. Deux tantes se marient rapidement et un oncle émigré aux États-Unis. Pendant son enfance, il y a encore chez eux les deux grands-parents, un jeune oncle bien intégré à la famille et qui demeure quelque temps avec eux après son mariage. Dès la naissance de l'aîné, un autre personnage s'y ajoute, une jeune fille pauvre qui trouve là un foyer et joue jusqu'à sa mort le rôle d'une servante adorée des enfants. Lorsque Florentine a 16 ans, son frère aîné se marie et s'installe chez eux avec sa jeune épouse. Quelques années plus tard, quand le père devient malade, ce couple assure la production agricole avec la mère, qui semble toujours diriger l'entreprise. Florentine a donc passé sa jeunesse dans une famille élargie, tout comme sa mère y a vécu toute sa vie de femme adulte ⁶⁰².

Bien qu'on puisse trouver d'autres cas semblables, en général, une partie seulement du cycle de vie de la famille comporte la présence de personnes s'ajoutant aux parents et aux enfants. Dans la paroisse rurale

⁶⁰¹ Angélique Janssens, « Industrialization Without Family Change ? The Extended Family and the Life Cycle in a Dutch Industrial Town, 1880-1920 *a journal of Family History*, vol. 11, n° 1, printemps 1986, p. 25-42.

⁶⁰² Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 92, 93. Voir aussi Théodora Dupont, *op. cit.*

étudiée par Miner en 1936, on trouvait 68 familles nucléaires, 21 familles élargies, 2 foyers à quatre générations et 29 maisonnées complexes. D'après ses calculs, pendant la majeure partie de leur cycle, la plupart des familles rurales étaient [227] nucléaires. Le changement de composition de structures qu'on trouve chez la famille Larin constitue sans doute un cas plus commun ⁶⁰³.

Agnès Larin rappelle la présence de ses deux grands-parents pendant les premières années du mariage de ses parents. Sa grand-mère ne voit naître que les aînés. Quand la famille quitte Montréal pour s'installer sur une ferme, il n'y a plus dans ce ménage que les parents et les enfants, et les autres enfants naîtront, grandiront dans un contexte de ménage simple. Très vite, l'aînée des enfants jouera un rôle majeur dans les tâches familiales et domestiques, selon le modèle déjà évoqué du « bras droit ».

Un scénario analogue semble se dérouler pour la famille de Françoise Gaudet-Smet, fille de marchands ruraux. Ici c'est la tante Estelle qui, pendant quelques années, s'occupe des jeunes enfants tandis que la mère se presse au comptoir du magasin général. Mais la tante prend mari à son tour et s'installe dans la maison voisine. La famille nucléaire caractérise désormais la maisonnée Gaudet bien que l'espace proche du village contienne plusieurs membres de la parenté que les enfants côtoient dans la vie quotidienne. Chez les Lortie, cultivateurs à l'aise, la mère est aidée par sa sœur pendant l'enfance des cinq premiers. Elle prend place sur la photo de famille entre le père, la mère et les enfants. De même, une famille de colons de l'Ontario se voit secourue par une tante qui y élit domicile, allant de temps à autre travailler à la ville comme domestique contre rémunération ⁶⁰⁴.

Les familles bourgeoises constituent parfois, elles aussi, des familles élargies. Renée Morin a évoqué le peu d'intimité de la large maisonnée urbaine d'un ménage formé en 1896 :

⁶⁰³ Horace Miner, *op. cit.*, p. 130.

⁶⁰⁴ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 15 ; Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, t. 1, p. 144 ; Juliette Lortie, *op.cit*, p. 27 ; *Pionnières de chez nous*, p. 23.

Outre les onze enfants et les parents, il y avait toujours chez nous, alternativement ou ensemble, les grands-parents maternels et deux tantes maternelles, qui ont habité presque toute leur vie avec la famille. [...]

En plus de ces adjonctions à la famille et des domestiques, il y a toujours eu dans notre entourage une parenté « flottante » qui trouvait asile sous le toit le plus vaste et le plus accueillant. Une cousine devenue veuve, une tante dont le mari devait entrer à l'hôpital, etc. ⁶⁰⁵.

Chez plusieurs familles urbaines, ce sont plutôt des domestiques, parfois des gouvernantes, qui se succèdent auprès des [228] enfants selon des types de relations certes mercantiles, mais souvent vécues dans un climat familial. Si les souvenirs enjolivent parfois ces situations, un modèle de séparation entre famille et servante semble s'instituer dans les milieux riches, manifeste au moment des repas. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'aide salariée n'est pas l'apanage des seuls nantis. Une modeste aisance permet d'y recourir et quand la mère ne suffit plus à la tâche, certaines familles modestes engagent une petite bonne ou, comme on l'a vu, envoient quelques enfants pensionnaires ⁶⁰⁶.

La proximité de grands-parents, d'oncles et de tantes dans des logements distincts mais voisins laisse d'ailleurs paraître, chez certains urbains, des modèles assez proches des familles traditionnelles. Contrairement aux recensements, les documents biographiques repèrent fréquemment ces membres de la parentèle qui habitent dans le voisinage. Leur importance dans la vie affective des enfants pourrait même expliquer les déformations de la mémoire qui ont fait croire longtemps que la famille élargie avait constitué le modèle prédominant au tournant du siècle.

*Des grands-mères aux tantes :
l'assistance maternelle*

⁶⁰⁵ Renée Morin, *op. cit.*, p. 127.

⁶⁰⁶ Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 22, 26 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 186, 191 ; Mado de llsle, *op. cit.*, p. 59 ; Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 54.

C'est en effet l'impression qui se dégage de la majorité des autobiographies étudiées dans ce corpus, où en particulier la grand-mère, parfois une tante, occupe une place qui peut même exceptionnellement éclipser celle de la mère. Sans doute, son importance s'explique-t-elle en partie par la possibilité du personnage d'incarner le temps passé. Pour Marguerite Tremblay qui construit ses mémoires autour du personnage de son aïeule, le mythe est apparent comme l'est le genre littéraire du récit, mais ce mythe s'enracine ici dans une situation bien réelle : la grand-mère dont elle évoque *Le beau règne*, a une relation privilégiée avec elle, aînée d'une nombreuse maisonnée urbaine. Ayant rejoint cette famille tardivement, après son second veuvage, la grand-mère aide au soin des enfants que ses récits transportent dans un monde inconnu, celui de sa région natale ⁶⁰⁷.

Là où ils sont présents, les grands-parents ou les tantes semblent avoir un rôle analogue à celui que décrit Françoise Zonabend dans la socialisation des enfants d'un village français avant 1950 ⁶⁰⁸. Mais leur transmission de savoirs, de modèles, de valeurs et l'expression d'affection aux jeunes enfants ne semblent pas leur être dévolues ici de façon aussi exclusive. Florentine [229] Morvan bénéficie d'une telle présence et se dit l'objet d'une préférence de sa grand-mère mais, elle fera état de multiples personnes ayant influencé sa formation. C'est encore la grand-mère qui, chez les Linteau, chante ou raconte, « un pied sur le berceau pour endormir Hélène ou calmer Julie. » La grand-mère Liza de Marie Asselin, couturière qui a travaillé aux États-Unis, émerveille son auditoire d'enfants et d'adultes avec les histoires qu'elle lit avec brio. Pour sa part, trop jeune pour fréquenter l'école, l'enfant des Dupont se rend tous les jours chez sa tante qui lui apprend la lecture et le catéchisme tandis que le gamin lui rend de petits services ⁶⁰⁹.

Si la grand-mère Agathe joue parfois ce rôle en tant que voisine de Jos-Phydime Michaud, gardant les enfants et leur racontant des histoires de son jeune temps, l'auteur minimise son importance en précisant que ça ne l'intéressait pas beaucoup. Son témoignage dépourvu de

⁶⁰⁷ Marguerite Tremblay, *op. cit.* ; Alice Lévesque-Dubé, « Nos grands-mères », « Allons aux fruitages », « Au royaume des fées », *Il y a soixante ans, op. cit.*

⁶⁰⁸ Françoise Zonabend, « L'enfance dans un village français », *Revue internationale des sciences sociales*, vol. XXXI, n° 3, 1979, p. 534-549.

⁶⁰⁹ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 95 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 5 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 27 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 113.

toute idéalisation n'en confirme pas moins un rôle. Cet auteur fait d'ailleurs état de conflits latents entre les générations qui cohabitent, comme c'était le cas chez son oncle, et il précise que les cultivateurs de la région qui gardaient les grands-parents le faisaient souvent dans un logis séparé au moyen de cloisons ⁶¹⁰.

Chez des urbains qui vivent dans un appartement distinct mais dans la maison des grands-parents, leur proximité semble multiplier les occasions de visites et de services de tout ordre. Emilia Boivin-Allaire évoque les dimanches rituellement célébrés chez son grand-père, ainsi qu'une grand-mère qui contribue à son éducation, lui enseigne l'heure et lui adresse la parole en anglais. La fréquentation de la Salle d'asile vers 1896, semble avoir adouci les mœurs d'un petit garçon impétueux, mais il se souviendra davantage des leçons d'histoire naturelle du grand-père qui l'y conduisait chaque matin :

Que d'observations, de leçons le grand-père me prodiguait le long du chemin ! Les plantes, les fleurs, les arbres, les oiseaux, l'histoire des lieux, tout pour lui était façon ou raison de m'instruire. Une petite chèvre blanche vue chaque jour près de la clôture du chemin, permit à mon grand-père de me raconter l'aventure malheureuse de la chèvre de Monsieur Séguin, relatée jadis par le français Alphonse Daudet ⁶¹¹.

Nombre d'urbains cherchent à recréer à la campagne pendant la belle saison le contexte propice aux échanges et aux visites [230] de parenté de naguère. Depuis quelques années, en réalité, l'industrie ébranle ces parentèles qui, dans un premier temps, s'avèrent pourtant le soutien indispensable aux ajustements et déplacements des individus ⁶¹². Nos autobiographies font écho à ce support de la parenté dans les migrations, comme aux ruptures qui en découlent. Lorsqu'un enfant est trop jeune pour suivre ses parents aux États-Unis, il y a souvent une tante et un oncle pour le recueillir ; c'est le cas d'Upton Maher, qui peut aussi aller chercher auprès de sa grand-mère affection et gâteries ⁶¹³. S'il est

⁶¹⁰ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 30.

⁶¹¹ Jean-Charles Magnan, *op. cit.*, p. 10 ; Emilia Boivin-Allaire, *op. cit.*, p. 20, 75 ; Claire Martin, *op. cit.*, p. 40-45.

⁶¹² Tamara K. Hareven, *op. cit.*, p. 85-119 ; Jacques Rouillard, *op. cit.*

⁶¹³ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 106-115.

plutôt exceptionnel que des migrations dues au travail séparent un enfant de ses deux parents, il n'est pas rare que le père s'éloigne temporairement de sa famille en raison de ses activités professionnelles.

*Dans le couple et la famille :
un patriarcat mitigé*

Les grands-parents jouent parfois un rôle dans l'éducation des enfants, mais les souvenirs mettent davantage l'accent sur le père, collaborant avec la mère pour élever la progéniture. Son apport passager ou constant renvoie à la structure de la famille et reflète les modèles hérités du passé, tout comme les idéologies de l'époque, mais est surtout largement tributaire des genres de vie.

Certes, la dynamique des relations interpersonnelles introduit une certaine variété dans l'exercice de l'autorité, et ces familles s'inscrivent dans une société qui place l'homme au sommet de la hiérarchie et réaffirme constamment le principe de la division des rôles entre les sexes, adjugeant à chacun une sphère particulière d'activités et d'influence. Du moins est-ce l'idéologie de cette période, à laquelle quelques-uns des textes font allusion. À la campagne, outre les définitions traditionnelles des rôles sexuels et des tâches, un modèle de vie communautaire axé sur l'entraide continue de prévaloir dans plusieurs cas et colore les rapports époux-épouse, comme ceux du père avec les enfants qu'il côtoie quotidiennement. Un peu partout, le tournant du siècle voit s'affirmer davantage le principe des sphères séparées sous l'influence d'une scission grandissante des univers familiaux et professionnels induite par l'industrialisation. Tout comme dans les romans québécois ⁶¹⁴, c'est dans les familles bourgeoises et dans certaines familles à l'aise que le climat patriarcal semble surtout présent bien qu'on trouve des types de patriarches en milieu rural. Par ailleurs, nos autobiographies présentent plusieurs mères dotées de fortes personnalités et c'est en milieu rural qu'on les retrouve surtout.

[231]

⁶¹⁴ Denise Lemieux, *Une culture de la nostalgie*, « Images parentales et modèles d'autorité », chapitre 3.

En réalité, il serait difficile de situer clairement chacun des couples évoqués dans les souvenirs par rapport à un type de famille, les indications à ce sujet étant trop clairsemées. Pourtant, un survol des témoignages concernant l'autorité et l'amour conjugal éclaire quelque peu ce sujet controversé et obscur de la structure de la famille, qui renvoie pour une large part à la différenciation de l'organisation familiale selon les milieux et les régions ⁶¹⁵. Si l'autorité semble un principe incontesté des rapports parents-enfants tout au long de la période, son affirmation à l'intérieur d'un couple est en effet moins uniforme ; entre mari et femme, l'autorité peut même sembler non seulement partagée, (c'est le cas de beaucoup de familles communautaires), mais elle renvoie à des modèles contradictoires dans une même famille. Ainsi, c'est à quelques signes qu'on peut deviner dans une famille souche une structure patriarcale symbolique, qui s'accompagne d'un équilibre de pouvoir plutôt égalitaire :

Maman exigeait aussi de Papa qu'il ne fit jamais un marché considérable, tel achat de terrain en culture, terre à bois, sans demander conseil à son père. Quel bel exemple nous donna Maman ! D'autre part, jamais Grand-Père ne s'objecta aux désirs de Papa. Il avait confiance en son fils et ce n'était pas sans raison, car celui-ci était un homme intelligent et bon administrateur ⁶¹⁶.

Pourtant, cette femme qui « exige » de son époux qu'il demande conseil à son père, révèle en même temps l'étendue de son influence et le style familial de ses relations avec son mari. Le tour qu'elle lui joue en lui expédiant un valentin burlesque qui caricature son métier de boucher, illustre la nature enjouée de leurs relations, tandis que le geste que feint celui-ci de la battre avec un gourdin, bien qu'il s'agisse d'un jeu, signe une époque où l'homme ne pouvait perdre la face. Si quelques épouses au XIX^e siècle semblent avoir possédé un certain prestige dû à leur connaissance de la lecture ou de l'écriture, combien d'autres comme

⁶¹⁵ On réfère ici à une réelle diversité des contextes selon les régions et les formes d'économie. Voir Denise Lemieux, *L'enfant dans la société et le roman québécois*, t. 1, chapitre 3. Paul Thompson note une telle diversité des structures familiales en Angleterre selon qu'on considère les mineurs, les paysans des îles Shetland ou les ouvriers du textile (op. cit., chapitre 6).

⁶¹⁶ Théodora Dupont, op. cit., p. 24.

la grand-mère de Florentine Morvan, après avoir fait la lecture à un mari analphabète, l'écoutaient imperturbablement leur en expliquer le contenu ⁶¹⁷ !

On a vu que, pour les débuts du mariage, la présence d'une troisième génération complique dans plus d'un cas l'analyse des rapports de pouvoir dans une maisonnée et les relations qui s'établissent à l'intérieur d'un couple. Jos-Phydime Michaud a bien montré comment sa nouvelle épouse demeure subordonnée à sa mère dans le ménage qu'ils forment avec ses parents. D'ailleurs, [232] les femmes dont on souligne l'envergure sont habituellement d'âge mûr, quand elles ne sont pas déjà de la troisième génération. Enraciné dans la sphère jugée traditionnellement féminine, il semble bien que le pouvoir des femmes ait dépendu de la capacité de travail de chacune comme du nombre d'enfants à diriger, mais aussi de la personnalité des individus. Dans plusieurs souvenirs, le portrait des mères d'origine rurale pourrait coïncider avec la description de la mère que fait Léon Gérin dans *L'habitant de Saint-Justin* : une femme avisée et entendue, jouissant d'un statut égalitaire avec son mari. Pourtant, on ne saurait éluder ce jugement rétrospectif d'Alexandrine Beaudoin, Gaspésienne mère de dix-sept enfants qui, devant l'énormité de la tâche attendue de celles qui avaient à s'occuper des enfants, affirme qu'elles n'étaient pas « considérées » quelle que soit leur condition ⁶¹⁸.

Séjournant dans une famille rurale à trois générations, Jeannette Ve-keman observe, pour sa part, tendresse et collaboration à l'intérieur de chacun des deux couples, ainsi qu'une hiérarchie où la grand-mère exerce un leadership qu'elle qualifie de matriarcal. C'est le portrait de sa propre famille qui nous empêche de généraliser ce modèle ; ses parents, d'origine urbaine, présentent plutôt les caractéristiques d'un couple patriarcal, bien que très uni. Certes, il peut s'agir d'une exception, puisque le père est d'origine belge, parle huit langues et s'est remarié à 56 ans avec une femme qui aurait pu être sa fille. Malgré leur

⁶¹⁷ *Ibid.*, p. 21 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 95. Notons que sa mère aussi enseignera à lire à son mari. Voir Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 29.

⁶¹⁸ Léon Gérin, *L'habitant de Saint-Justin*, Jean-Charles Falardeau, *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, p. 86 ; Alexandrine Beaudoin, *loc. cit.*, vol. 20, n° 3, juill.-sept. 1982, p. 21.

séjour en milieu rural, le métier de traducteur du père fait d'ailleurs des Vekeman une famille de classe moyenne ⁶¹⁹.

Comme on l'a vu, l'écart des âges entre les époux n'est pas inusité parmi les couples du tournant du siècle, et ce facteur, présent en particulier dans les familles bourgeoises et de classe moyenne, peut avoir contribué dans bien des cas au maintien de relations de type patriarcal. Les lettres déférentes écrites par Georgina Chapais à son époux s'expliquent étant donné un écart d'âge qui, dans leur cas, atteignait deux décennies. De cette distance entre mari et femme, on trouve ailleurs quelques traces : Caroline Béique, qui parle de son mari en disant monsieur Béique, semble avoir conservé une sorte d'attitude respectueuse envers lui. Elle évoque cependant la parenté de leurs goûts et de leurs idées : « Mon mari ne sortait à peu près jamais sans moi excepté pour affaires pressantes et nous avons passé notre vie dans une grande intimité ⁶²⁰. » Le rôle patriarcal de l'époux se devine plus nettement dans les propos de Jessie Gravel qui, devenue veuve, déplore ses attentes parfois déçues :

[233]

Je comprends, je vois bien des choses sous un autre point de vue, par ce j'aimais ; c'est que c'était, je le vois aujourd'hui, un dieu pour moi, et je voulais qu'il fût infaillible sur tout... ⁶²¹

Si ces témoignages laissent paraître quelques signes d'un patriarcat mitigé, c'est par les yeux des enfants, chez les Morin, les Lortie, les Benoit, toutes familles à l'aise, que l'on voit des femmes plutôt effacées, vivant dans l'ombre de leur mari (expression de Lortie), tandis que dans la famille Martin, le patriarcat dégénère en brutalités et en menaces à l'endroit de la femme et des enfants. La complicité du milieu, en particulier du clergé qui met fin à la séparation des époux et à la protection des grands-parents, fait apparaître que le pouvoir patriarcal s'inscrivait dans un système et se trouvait appuyé par des normes sociales. Le récit

⁶¹⁹ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 149. Gustave Vekeman vouvoyait sa femme et ses enfants (p. 142).

⁶²⁰ Julienne Barnard, *op. cit.*, t. 2, p. 325 ; Caroline Béique, *op. cit.*, p. 44.

⁶²¹ *Les Gravel*, p. 47.

que fait Thérèse Casgrain de ses luttes politiques pour défendre les droits des femmes dans les secteurs juridiques, sociaux et politiques, fourmille d'anecdotes révélant les mentalités archaïques derrière ce patriarcat plus général d'une société qui révérait les mères, les craignait, mais les excluait entièrement de la sphère publique. Ses activités politiques, soutenues par son époux avec qui elle partage des idéaux égalitaires, nous rappellent par ailleurs l'existence d'une bourgeoisie libérale qui fait la promotion d'idées plus modernes. Les rappels de la politicienne à ses rôles de mère et de cuisinière lorsqu'elle agit dans les hautes sphères du monde politique et religieux, illustrent parfaitement ces mentalités traditionnelles ⁶²². On ne saurait comprendre les manifestations de ce patriarcat et, au contraire, son éclipse dans la sphère familiale, sans considérer la composante affective dans les rapports conjugaux.

*Une affection manifeste,
des sentiments peu verbalisés*

Plus encore que pour les jeunes gens dont les sentiments demeuraient sujets à maints interdits mais pouvaient s'inscrire en des rituels reconnus, l'amour conjugal semble avoir été l'objet d'une grande sobriété d'expression. Les documents personnels en révèlent quelques éléments épars et disparates. La confrontation de ces écrits est susceptible d'éclairer un peu l'énigme que constitue tout le champ de l'affectivité dans la vie conjugale. À travers ces témoignages, on distingue un certain clivage entre le regard d'autrui, par exemple celui des enfants sur les parents, et celui plus direct que laisse entrevoir une personne sur son propre couple.

[234]

Pour Jos-Phydime Michaud dont l'enfance s'est déroulée dans une famille rurale de la première décennie du XX^e siècle, un puritanisme qui lui semble relié à une conjoncture particulière explique la répression concernant l'amour et les sentiments :

⁶²² Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 28, 29. Thérèse F.-Casgrain, *op. cit.*, p. 83, 162, 171. Sur l'histoire des femmes, voir le Collectif Clio, *op. cit.*

Il semble qu'avant c'était bon vivant. Je me suis trouvé en pleine période victorienne où tout se cachait. Les femmes parlaient entre elles à mots couverts, des histoires de maison, je ne sais trop. Nous n'entendions jamais parler de fréquentations et d'amour. Je n'ai jamais vu mon père embrasser ma mère, sauf au Jour de l'An. Est-ce qu'ils s'embrassaient en cachette ? Je ne sais pas. Et c'était partout pareil dans toutes les maisons ⁶²³.

Alors que l'époque victorienne se clôt avec le début du XX^e siècle, Claire Martin qualifie elle aussi de victorienne l'attitude des femmes de la génération de sa mère, mariée vers 1905, mais élevée à la fin du siècle précédent. Sa grand-mère et les femmes de sa génération lui paraissent avoir été moins influencées par ce climat puritain, alors que ce sont elles qui vécurent à l'époque victorienne (1837-1901). En cela, comme pour les attitudes entourant le travail des enfants ou l'hygiène, la société québécoise vivait peut-être les courants sociaux avec un léger décalage par rapport à des pays plus tôt entrés dans l'ère industrielle. Renée Morin évoque l'atmosphère mi victorienne et mi puritaine que faisait régner son père à la maison (référant plutôt aux rapports père-enfants), mais elle recourt à des lettres de ses parents pour révéler l'amour réciproque qui les unissait :

Après vingt-cinq ans de vie commune, ma mère écrivait à mon père je sais quelle qualité de mari la Providence m'a donné, aussi je suis prête pour la remercier de ce grand don que je mets au-dessus de tout le reste. Pour moi le seul bonheur vrai de la vie est de s'aimer et de se comprendre, le reste est bien secondaire ⁶²⁴.

Florentine Morvan dira de sa mère, née au milieu de cette époque, qu'elle était prude mais pas scrupuleuse. L'anecdote qu'elle rapporte à son sujet révèle un statut égalitaire au sein de ce couple rural et ce, dès les débuts du mariage. Son conjoint continuant d'aller veiller à l'extérieur, elle se plaint d'avoir à recevoir ses voisins en son absence :

Aussi, a-t-elle posé un ultimatum à mon père : « T'es-tu marié pour continuer à faire ta vie de garçon et moi veiller avec tes voisins ? » Mon père,

⁶²³ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 169.

⁶²⁴ Renée Morin, *op. cit.*, p. 140.

qui n'en pensait pas plus long, car c'était le meilleur [235] homme du monde, a terminé ses sorties « dret » là (immédiatement). D'ailleurs, ma mère était assez intéressante pour le tenir occupé ⁶²⁵ !

Son propre témoignage sur sa vie de couple en milieu urbain révèle un climat légèrement patriarcal des rapports entre époux ainsi qu'une assimilation du rôle d'épouse avec celui de mère.

Il ne m'a pas appelée souvent Florentine ; il disait plutôt « ta mère ». Ce n'était pas la mode, dans notre temps. Les maris de ce temps-là se seraient sentis humiliés de dire « je t'aime » à leur femme ! Cela allait de soi ! En dernier, il m'appelait « Djo ». Les dernières années vécues ensemble ont été heureuses. Je rêve à lui souvent, et dans un rêve, il m'a dit : « Tu es belle ». C'est bien la seule fois qu'il l'a dit, et en rêve ⁶²⁶.

Même si elle évoque certains conflits et quelques larmes versées, cette femme, qui accepte la norme de la supériorité de l'homme, désigne son mari comme l'homme qui fit son bonheur. D'autres femmes d'origine rurale feront état de semblables modèles dénués de romantisme, mais s'attacheront à exprimer l'amour qui les liait à leur conjoint, un sentiment étroitement mêlé à leurs sentiments familiaux. Discrète sur sa vie conjugale, Jeannette Vekeman rend hommage à son époux pour sa bonté, son courage et sa compréhension ⁶²⁷. Laurette Bouchard oppose sa conception d'un amour fait de générosité et enraciné dans le quotidien à celle d'une époque moderne qui, d'après elle, sépare ces notions :

Que l'on soit marié ou que l'on vive simplement ensemble sous le même toit, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, professionnels ou petites gens, dans n'importe quelle génération, il y a le quotidien de la vie qu'il faut vivre à tous les jours, qu'il faut savoir surmonter, qu'il faut savoir redorer avec son conjoint. Alors, les petites ou les grosses périodes sombres qui peuvent survenir, on sera heureux de passer à travers ensemble et aussi pour les enfants. C'est ça l'amour vrai, solide. Aujourd'hui, c'est plus facile

⁶²⁵ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 80.

⁶²⁶ *Ibid.*, p. 223. Sur les rapports de pouvoir et d'autorité, voir p. 220 ainsi que l'interview en annexe (p. 229).

⁶²⁷ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 166.

d'avoir une sexualité épanouie, heureux de se rencontrer corps et âme. Mais nous, même si on n'avait pas de miroir au plafond pour voir nos ébats, on la vivait notre sexualité, et on la vit encore aujourd'hui, à soixante ou soixante-cinq ans, et même plus ⁶²⁸ !

Une telle conception familialiste des relations conjugales semble présente tout au long de la période et sera encore observée chez les couples urbains des années cinquante par Philippe [236] Garigue ⁶²⁹. On note enfin dans les souvenirs personnels quelques signes indirects de la tendresse entre les époux. Le père d'Agnès Larin offre à son épouse une étole de fourrure et lui prépare à cette occasion une fête surprise. Marguerite Tremblay croit deviner chez sa mère un certain romantisme nourri à la lecture des romans de Delly. Jessie Gravel considère que sa fille et son gendre forment un couple « heureux rare » et note l'ascendant de la jeune femme qui fait tout ce qu'elle veut. Laurette Bouchard, guettant anxieusement le retour de son mari, se fait demander par son père si sa mère autrefois l'attendait ainsi. Après le décès de son époux, Théodora Dupont se demande pourquoi la mort sépare un ménage qui va si bien alors que tant d'autres se querellent ⁶³⁰. La peine exprimée lors de la maladie ou du décès d'un époux, d'une épouse, assez généralisée dans ces récits, révèle que nous sommes en présence d'une société bien différente de ces sociétés traditionnelles européennes d'avant 1900, évoquées par Edward Shorter qui observe des rapports visiblement antagonistes entre les sexes. Le fils de Marie-Anne Duguay, comme celui de Théodora Dupont, à plusieurs décennies de distance, confieront à leur mère leur étonnement devant la dureté des conditions d'existence des paysannes françaises ⁶³¹.

⁶²⁸ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p.

⁶²⁹ Philippe Garigue, *La vie familiale des Canadiens français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970, p. 87-90.

⁶³⁰ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 29, 45 ; *Les Gravel*, p. 191 ; Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 14 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 137.

⁶³¹ Edward Shorter, *Le corps des femmes*, chap. 2. L'historien appuie son hypothèse sur des documents relatifs à la paysannerie française de 1750 à 1850. Martine Segalen présente une conception atténuée de ces modèles dans *Mari et femme dans la société paysanne*. Voir Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 71 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 387.

Si la plupart de ces documents présentent des couples unis, l'indifférence, voire les conflits et les séparations, existaient aussi à cette époque et la mère de Claire Martin, maltraitée, trouve refuge chez ses parents où elle séjourne pendant une année. Jessie Gravel fait écho dans ses lettres à la séparation du jeune couple formé par son fils, où s'entremêlent les problèmes d'une grossesse prématurément interrompue, de la cohabitation difficile avec la mère de l'épouse ainsi que de l'alcoolisme du mari qu'excuse trop facilement sa mère : « Il s'en voit des hommes qui boivent et si leurs femmes faisaient toutes comme Eugénie, la moitié des couples des paroisses seraient divorcés ⁶³². »

On devine encore un bref épisode de séparation lorsque la jeune Yvonne Whissel part en voyage dans sa parenté après la mort de son deuxième enfant et y prolonge son séjour tandis qu'une sœur intercepte ses lettres, ce qui semble envenimer une querelle entre les époux. À son retour, le mari promet de s'amender ; elle fait allusion à ses colères qui vont jusqu'à faire voler les plats dans la cuisine. Chez un autre couple, l'alcoolisme du père de plusieurs enfants, à la suite des graves problèmes de santé de sa femme, les conduit à envisager la séparation, mais un comportement religieux, [237] en l'occurrence un vœu, semble venir à la rescousse de leur mariage ⁶³³.

Au sujet du puritanisme qui semble s'accentuer au tournant du siècle, on peut se demander si les aléas et les risques de la reproduction interféraient avec les rapports conjugaux. On l'a vu, la peur, voire la maladie, n'étaient pas absentes de ces événements tant chez les femmes que chez les hommes et l'on peut supposer que ces difficultés pouvaient influencer leurs sentiments et leur vie sexuelle.

C'est pourtant avec une certaine lenteur que s'amorce le déclin d'une fécondité quasi naturelle. Si, en des cercles encore restreints, le souci de la santé de la mère commence à mettre fin aux maternités répétées, la plupart des couples au début du siècle adhèrent au principe de la soumission à la volonté divine et à la nature en matière de reproduction et de sexualité. Faut-il y voir un signe d'inégalité ou même d'indifférence

⁶³² Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 28-30. *Les Gravel*, p. 284.

⁶³³ Matguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 20, 21 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 111-114.

entre époux ⁶³⁴ ? L'indifférence semble ici en partie exclue, mais la contrainte idéologique et ses répercussions mériteraient d'être davantage examinées ⁶³⁵.

La question demeure entière pour ce qui est de la causalité complexe des transformations démographiques qui, malgré tout, s'instaurent peu à peu. Quels sont ses liens, non pas avec l'affection, mais avec les formes de l'affectivité et en particulier avec le puritanisme ? Bien que le rigorisme semble avoir été véhiculé par l'Église depuis les débuts de la colonie, on peut supposer, comme le fait Paul Thompson au sujet des édouardiens, que la répression sexuelle atteignit un sommet à cette époque caractérisée par des mariages tardifs et l'adoption d'attitudes malthusiennes avant la diffusion de moyens contraceptifs ⁶³⁶.

Si, au tournant du siècle, les couples mariés jouant les amoureux semblent presque attirer l'attention, les mariés des années trente et quarante commencent à modifier quelque peu ces modèles. C'est dans des documents qui contestent ouvertement l'idéologie patriarcale que l'on trouve des manifestations assez explicites de rapports entre conjoints, moins strictement moulés sur les rôles traditionnels. Les mémoires de Gérard Parizeau, comme ceux de Simonne Monet-Chartrand, révèlent que dans certains milieux apparaît, vers 1940, une réflexion critique vis-à-vis des modèles traditionnels de conjugalité ⁶³⁷. De façon plus générale, les nouveaux styles de vie, avec la généralisation du salariat et des sphères d'occupation nettement distinctes, avaient déjà bouleversé [238] silencieusement les rapports réels vécus chez nombre de couples.

⁶³⁴ Telle est la thèse de Shorter, qui situe à 1900 l'émergence d'une transformation du statut des femmes liée aux progrès de la médecine et à l'avènement du mariage de type compagnonnage.

⁶³⁵ Normande Vasil aborde cette question pour une région particulière, à partir d'une trentaine d'entrevues. Elle conclut à l'inégalité des rapports de sexe et à la domination de l'Église sur les comportements de reproduction. Voir *Femmes, prise de décision et pouvoir : analyse des relations entre époux dans la famille chicoutimienne pour la première moitié du XX^e siècle*, mémoire de maîtrise (Études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1984, 222 p.

⁶³⁶ Paul Thompson, *The Edwardians*, p. 71-73. Telle est également l'interprétation de Richard Sennett dans son étude des familles de classe moyenne d'un quartier de Chicago (*La famille contre la ville*).

⁶³⁷ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 271 ; Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 227-229. Voir aussi Émie-B. Bourdages, *op. cit.*

Sous une apparente uniformité culturelle, de tels changements s'étaient aussi glissés dans les modèles d'éducation.

MATERNER : UN RÔLE ET SES MOYENS

[Retour à la table des matières](#)

Malgré les formes diverses de soutien à l'éducation des enfants, la mère apparaît comme la première responsable de leur bien-être et son évocation prend parfois dans ces documents l'allure d'un culte. Pourtant, les facettes de son rôle ne semblent nullement relever d'un modèle unique. Une certaine condition sociale et le recours à l'aide salariée écartent nombre de mères des classes moyennes et bourgeoises des tâches productives, telles que les paysannes en exécutent sur les fermes. Les paysannes elles-mêmes profitent au cours de cette période d'une certaine modification de la division du travail qui les centrera davantage sur la vie domestique. Par ailleurs, à partir du XIX^e siècle, des normes nouvelles concernant l'éducation des enfants sont proposées ; elles trouvent dans les milieux bourgeois un terreau favorable, puis elles pénètrent peu à peu des milieux de vie qui leur semblent moins propices.

Là où le travail ménager et parfois une participation à la production agricole accaparent une large partie de son temps, les souvenirs de la mère par ses enfants s'accompagnent souvent de l'évocation de l'ensemble de son travail. Mais, combien sont comme la mère d'Agnès Larin, qui « donnait l'impression qu'elle ne s'en faisait pas... mais Dieu sait qu'avec sa nombreuse famille, elle en eut des problèmes à régler ⁶³⁸ » !

Nous analyserons plus loin les activités domestiques dans le contexte de la vie quotidienne et nous pourrons alors en saisir toute la diversité et mesurer les modifications qu'y apporteront le progrès technologique et l'urbanisation. On ne saurait cependant en faire abstraction au moment d'étudier la socialisation des enfants. Nourrir, habiller et soigner ses enfants constituent une partie importante de ce travail et

⁶³⁸ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 28.

c'est à partir des soins quotidiens que se développent les apprentissages et que se transmettent les acquis culturels du milieu d'origine ⁶³⁹.

C'est à travers une gamme très diversifiée d'activités que Florentine Morvan présente sa mère. La petite fille qui reste avec elle pendant la messe semble goûter un moment tout à fait inusité [239] de communication, celle-ci lui racontant des épisodes de son jeune temps et lui chantant de vieilles chansons. Mais l'admiration pour la mère n'assure pas ici la reproduction du modèle : « Travailler comme ma mère, je ne m'en sentais pas le courage, ni la vocation ⁶⁴⁰. » Sa propre tâche de mère urbaine centrée plus exclusivement sur les activités domestiques et l'éducation d'enfants encore nombreux laisse entrevoir, par contraste, les profondes transformations directement induites par l'urbanisation. Même pour une période identique et chez des femmes de même âge, les différences de classes sociales et de milieux de vie se traduisent très rapidement par des différences dans les soins donnés aux enfants. Sur un fond culturel assez homogène, les transformations des modes de vie jouxtent celles de l'éducation des enfants et sans doute les favorisent.

⁶³⁹ Gordon J. Drenzo, « Socialization, Personality and Social Systems », *Annual Review of Sociology*, 1977, p. 266 ; Danielle Juteau-Lee, « La production de l'ethnicité ou la pan réelle de l'idéelle », *Sociologie et sociétés. Enjeux ethniques*, vol. XV, n° 2, octobre 1983, p. 39-54.

⁶⁴⁰ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 145.

Puériculture et éducation traditionnelle

En milieu rural surtout, les nécessités du travail extérieur colorent encore fortement les pratiques d'élevage des enfants et il est difficile d'abstraire de ce contexte des modèles précis et des normes tels qu'on en trouve dans un manuel moderne de puériculture. À cette époque, dans les milieux populaires, l'éducation des enfants est encore confondue en bonne partie avec le travail et la vie des adultes. Avec le travail, la morale religieuse est la source presque unique des normes transmises et parfois des sanctions qui les soutiennent :

J'ai souvent porté mes petits aux champs comme les bêtes, pour cultiver le jardin ou faire la généreuse cueillette des fruits sauvages... Nous n'avons peut-être pas laissé de grands arpents de culture, mais nous avons cultivé comme on l'entendait : la culture de nos huit enfants... nous leur avons laissé notre foi enracinée telle que nous l'avions, la suite de notre langue et de nos traditions, et l'instruction, qui nous avait toujours manqué et que nous avons tant désirée ⁶⁴¹.

Ce beau texte contient en raccourci le mode d'éducation traditionnel et sa prochaine mutation. C'est de façon incomplète et le plus souvent indirecte qu'on peut reconstituer diverses pratiques de puériculture et d'éducation. Si la mère semble la responsable première de ses petits et de ses grands enfants qu'elle doit soigner, protéger, et auxquels elle transmet les savoirs, les normes et les valeurs de la société, c'est tout le groupe familial qui, avec elle, socialise l'enfant.

[240]

Les bébés semblent particulièrement choyés par la mère et par l'entourage. Ces bébés qu'on vient emprunter pour aider la mère ou pour le plaisir de les caresser, apparaissent même à certains moments comme une monnaie d'échange dans les interactions de toute la famille. On s'exclame sur leur beauté et leur finesse, on les gâte. « Le mot amour comme tant d'autres était tabou, elle ne l'employait que pour les bébés », observe Marguerite Tremblay au sujet de sa grand-mère. Des sœurs puis des nièces viendront dorloter les enfants d'Augustine M. Linteau, comme elle-même l'avait fait pour sa nièce. Dans la lettre qu'elle

⁶⁴¹ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 32.

adresse à son fils déjà adulte, Jessie Gravel lui donne maints détails sur sa benjamine : « La petite Jeanne est grosse, elle est fine et bien belle. Les deux autres ne sont rien à côté de la petite puce. » Au fil de sa correspondance, elle observe ses progrès, précise qu'elle mange comme les autres et qu'elle commence à parler. Elle annonce fièrement : « La petite Jeanne-Rose marche depuis huit jours. Elle était bien petite à sa naissance et elle est aussi avancée que les autres à son âge. Elle parle aussi ; tous l'aiment, elle est bien jolie et fine aussi... ⁶⁴² »

Outre les pratiques déjà mentionnées concernant le nouveau-né, le geste de bercer l'enfant, de le prendre dans les bras est privilégié dans cette culture et constitue un signe d'affection. Florentine Morvan-Maher se rappelle qu'ils allaient chercher le bébé au moindre pleur :

Dans ce temps-là, nous bercions les enfants, ce qui n'est plus la mode... Il y a certainement du bon : l'enfant apprend à se priver de bien des bonnes choses... même des caresses de sa mère ! Il devient indépendant avant le temps. Ce n'est peut-être pas aussi bon que ça ⁶⁴³.

Cette coutume, Émie B.-Bourdages la pratique avec plaisir, berçant longuement deux enfants en même temps, leur fredonnant des chansons et leur racontant des histoires. L'usage de bercer les enfants est un comportement souvent délégué à d'autres enfants. La mère trop occupée envoie l'un d'eux agiter le ber. À son retour de l'école, l'écolière de milieu aisé vient balancer l'enfant dans son berceau de cuivre doré ⁶⁴⁴.

C'est une activité que partagent aussi certains pères, qui excellent à faire sauter l'enfant un peu plus vieux sur leur pied croisé, au rythme d'une comptine. Le père de Lina Madore les « berçaient devant le feu en évoquant des contes fabuleux ». Chez les Franc, l'heure des contes est un moment intense, le père mimant ses récits de jeunesse ou des contes populaires pour les [241] rendre plus vivants. Tous veulent s'asseoir sur ses genoux et s'approchent le plus près possible pour ne pas perdre un mot. Il peut s'agir aussi de cantiques ou de poèmes à

⁶⁴² Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 100 ; *Les Gravel*, p. 50, 52, 53, 57 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 49, 53.

⁶⁴³ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 171.

⁶⁴⁴ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 30, 78 ; Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 3 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 111 ; Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 23.

teneur religieuse dont la leçon s'imprègne fortement chez qui l'entend. Telle l'histoire du petit pauvre et du mauvais riche dont Théodora Dupont reproduit de mémoire les couplets ⁶⁴⁵.

La mère cherche à concilier diverses tâches. On trouve des trucs pour favoriser l'autonomie, inciter les marmots à s'habiller, à lacer leurs chaussures et s'occuper d'eux-mêmes avant de s'occuper des autres, ce qui survient très tôt. Presque toutes les mères de milieux populaires valorisent la précocité et sollicitent l'aide des enfants pour exécuter de menus travaux. Ainsi s'acquièrent des habiletés et des connaissances qui contribuent au développement de l'enfant.

Françoise Gaudet-Smet évoque ses rangements de boutons et de rubans dans les tiroirs du magasin de ses parents, simulacre de travail qui demandait une patience infinie à qui devait tout remettre en ordre par la suite. S'agit-il toujours de travail ou d'une activité à la frontière du jeu et du travail, destinée surtout à occuper un bambin tout en le surveillant ? Que penser du bébé des Franc, emmené par son père à la cueillette des fraises et qui, babillant dans son dos, renverse un casseau à chaque fois que ce dernier lui répond oui ⁶⁴⁶ ?

La mère délègue aussi par moment sa surveillance mais s'assure au préalable de la sécurité des petits. Elle veille à ce que l'on n'épuise pas le jeune enfant trop ardent au jeu. Elle porte attention au puits afin que personne ne se noie. L'une d'elles se met en colère lorsqu'à son retour de la messe, elle constate que son mari a laissé une petite fille laver le bébé et que celle-ci ayant dévêtu l'enfant, n'a pu que l'envelopper dans un édredon. Jeannette Vekeman a fort bien décrit les incitations à la responsabilité de ses parents qui lui apprennent à surveiller les plus jeunes ⁶⁴⁷. Dans les milieux traditionnels, les travaux qu'on fait exécuter aux enfants tiennent souvent lieu de pédagogie et sont au cœur d'un mode d'autorité articulé sur la division du travail.

⁶⁴⁵ Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 26 ; Lina Madore, *op. cit.*, p. 33 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 107 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 9, 10.

⁶⁴⁶ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 112 ; Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 25, 41 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 67.

⁶⁴⁷ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 69, 102 ; Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 11 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 135, 137.

Nous prenons le goût du travail et l'amour filial et fraternel s'avère la drogue qui nous stimule pour faire dans la bonne humeur tout ce que nos parents nous demandent. Le plaisir éprouvé ne vient pas de la paie mais de la satisfaction d'accomplir quelque chose d'utile ⁶⁴⁸.

[242]

Au besoin, des sanctions viennent soutenir l'ardeur au travail. Si certaines mères n'hésitent pas à menacer de coups ou de privation de nourriture une marmaille récalcitrante, d'autres misent sur le plaisir que prennent les enfants à exécuter certaines tâches, telle la cueillette des petits fruits qui seront transformés en dessert.

Qu'il s'agisse d'enfants partageant le travail des parents, du père initiant au travail ou racontant des histoires, tout cela suppose que coïncident les lieux de travail et le foyer, comme c'était le cas sur une ferme et comme le permettent encore certains petits commerces tenus vers 1900, à proximité de la maison familiale. C'est le cas des Gaudet, marchands généraux, des Drolet, commerçants urbains, du marchand de fourrure McComber, du barbier Bérubé et même du médecin Parizeau, qui tous ont leurs boutiques, bureaux et ateliers au rez-de-chaussée de leur logis. Bien que l'absence du père n'ait pas été inconnue de certains milieux ruraux où le travail saisonnier se pratiquait depuis fort longtemps, on observe au cours de cette période l'éloignement croissant du travail du père de son lieu d'habitation. La contribution à l'éducation des enfants, jadis étroitement liée à son travail, s'estompe d'autant lorsqu'il va travailler loin de sa demeure. C'est déjà le cas d'un homme comme le notaire Victor Morin, qui trouve, malgré tout, le temps de parcourir quatre fois par jour le trajet entre son bureau et son domicile : « Un père de famille aussi accaparé par ses affaires et par les nombreuses associations qu'il servait, devait s'en remettre à sa femme, en grande partie du moins, pour la direction quotidienne des enfants. » Le grand-père de Germaine Bérubé passe des semaines entières à Montréal où son travail d'ébéniste pour une compagnie de chemin de fer, le sépare de sa famille installée à Sherbrooke. Lorsque Upton Maher emménage à Montréal avec sa femme et ses enfants, son emploi de classificateur des produits laitiers implique des séjours réguliers en d'autres villes et il passe parfois la semaine entière à Québec. Pour d'autres, hors

⁶⁴⁸ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 7.

les absences, ce sont les horaires de travail qui modifient leur rapport aux enfants ⁶⁴⁹.

La distance psychologique déjà ressentie par certains enfants de famille bourgeoise au début du siècle et ce père absorbé par son travail, apparaîtra en d'autres milieux vers la fin de la période ; tandis que l'homme poursuit son gagne-pain loin de la maison, parfois même loin de la ville, les femmes se replient davantage sur le foyer et l'éducation des enfants.

[243]

*La discipline :
ses recours naturels et surnaturels*

Bien qu'une certaine diversité apparaisse dans ces mémoires quant à l'exercice de l'autorité, nous observons en gros des familles patriarcales, surtout en milieu bourgeois où le rôle du père est plus autoritaire, et en milieu rural où les situations sont plus diversifiées, la mère y exerçant la discipline quotidienne, surtout en l'absence de son mari. Le rôle de la mère semble par ailleurs s'affirmer dans les familles ouvrières plus récentes.

Les moyens de discipline utilisés par les mères semblent varier selon les milieux et selon les situations de chaque famille. Si certaines distribuent des « claques », tapent un enfant, le recours à la palette de bois, toujours sur le réchaud du poêle, et la menace du manche à balai sont exceptionnels et associés au contexte difficile du travail dur et urgent en milieu de colonisation ⁶⁵⁰. Peu important les milieux, plusieurs auteurs considèrent pourtant avoir été élevés sévèrement et soulignent l'importance de l'obéissance ou du respect de l'autorité des adultes, auxquels ils associent habituellement l'affection. Les leçons données en présence d'autrui, sans compter les harangues verbales plus soutenues,

⁶⁴⁹ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 197 ; Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 22 ; Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 119. Ce texte se rapporte à une situation vécue en 1958 ; cet ouvrage décrit à plusieurs reprises l'impact des horaires de travail et du travail au loin, sur la vie familiale. Voir aussi Eve Bélisle, *op. cit.* ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 106.

⁶⁵⁰ *Pionnières de chez nous*, p. 26, 94.

sont rappelées à la mémoire. C'est l'époque des sermons, des privations de dessert et des blâmes solennels devant la famille assemblée ⁶⁵¹.

Les châtiments corporels ne semblent pas avoir été fréquents dans la plupart des milieux, car on en souligne le côté exceptionnel et parfois l'absence. J.-E. McComber rappelle deux épisodes de punitions par son père ; Jeannette Vekeman, une punition unique par sa mère à ses petits frères qui ont failli faire flamber la maison ; Marie Asselin-Proulx se souvient d'une punition à coup de hart reçue de son père parce qu'elle avait oublié de rapporter un objet qu'on lui avait demandé. En visite à la campagne, les enfants Maher sont fort surpris de recevoir une fessée de leur oncle, pour des plants brisés par leur frère. Les brutalités et les coups décrits par Claire Martin semblent inusités. Paul L'Anglais écrit que sa mère l'a tapé souvent mais que son père ne l'a jamais frappé. Jos-Phydime Michaud, pourtant très critique de son milieu d'origine, dit que son père ne l'avait jamais touché (sa mère distribuait quelques tapes et des injures) et il estime que dans son entourage, il n'a jamais été témoin de châtiments corporels. « Il suffisait à mon père de nous regarder et de nous parler ⁶⁵². » Comme la plupart, il souligne cependant qu'on obéissait sans discussion. On peut donc supposer que divers moyens, parmi lesquels des punitions exceptionnelles, venaient renforcer l'autorité.

[244]

En milieu bourgeois, une certaine distance entre le père et ses enfants semble contribuer à investir ce dernier d'un ascendant incontesté. Est-ce l'abandon de ce rôle de style patriarcal qui nécessite par la suite le recours occasionnel aux punitions physiques ? On en trouve l'évocation chez des parents modernes et avant-gardistes, soucieux d'innover en éducation :

La main nue et, parfois, le dos de la brosse à cheveux étaient nos armes de combat. Nous n'en abusions pas, mais il y avait des moments où

⁶⁵¹ Thérèse F.-Casgrain, *op. cit.*, p. 25 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 136. Sur les sermons de sa grand-mère, typiques de cette époque, voir Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 60.

⁶⁵² Joseph-Edmond McComber, *op. cit.*, p. 19-21 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 136, 137 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 16, 17 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 206 ; Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 21 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 44.

l'application de l'une ou de l'autre avec la vigueur voulue avait l'effet recherché pour un temps. Quoi qu'en pensent certains psychologues, psychiatres ou pédiatres, Germaine et moi, sans être partisans de la manière forte, nous croyions qu'avant un certain âge, la correction corporelle modérée, mais ferme, était excellente ⁶⁵³.

Ce témoignage provient d'un couple qui élève ses enfants moins sévèrement, après la Deuxième Guerre mondiale ; cela permet de supposer l'existence d'autres formes de soutien à l'autorité parentale au tournant du siècle, entre autres la pression sociale de l'entourage et la religion.

Les châtiments corporels apparemment plus fréquents et plus rigoureux en milieu scolaire suscitent en général la désapprobation des parents, ce qui laisse deviner divers contextes normatifs. Victor Barbeau évoque l'institution de la schlague qui dépassait en raffinement « les fessées impromptues du foyer paternel ⁶⁵⁴. » De même, des voisins n'hésitent pas à intervenir lorsqu'ils constatent des comportements cruels envers des enfants qui seront alors confiés à d'autres personnes. C'est l'isolement de la famille Martin qui permet au père d'exercer une sorte de terreur sur l'ensemble de sa famille, et de battre femme et enfants ⁶⁵⁵.

En général, l'autorité s'exerce selon d'autres moyens, parmi lesquels le contrôle social du groupe familial et de la communauté semble occuper une place importante. Si le groupe protège l'enfant de maintes punitions, il renforce aussi l'adhésion aux normes. Ainsi, l'enfant qui s'aventure à voler des fruits dans le jardin des voisins se voit ordonner

⁶⁵³ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 210.

⁶⁵⁴ Victor Barbeau, *op. cit.*, p. 25. Au sujet de son fils qui a reçu une correction de coups de pied d'un maître, Jessie Gravel écrit que deux ou trois tapes sur les fesses auraient été aussi bon. (*Les Gravel*, p. 82). Sur la rigueur des punitions dans les collèges, voir Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 66. Sur les sévices envers certains enfants dans les orphelinats, voir Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 47. Rappelons enfin que des châtiments corporels sont rapportés par la Commission sur les rapports entre le capital et le travail (Fernand Harvey, *op. cit.*, p.170-172).

⁶⁵⁵ Lina Madore, *op. cit.*, p. 32 ; Thérèse Renaud, *Une mémoire déchirée*, *op. cit.*, p. 32 ; Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 10 ; Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 31, 35.

par sa mère de les rapporter ou de s'en excuser. Les voisins vont s'empresser de faire savoir qu'un enfant a cueilli des fleurs mal à propos. Jessie Gravel doit payer un dollar pour éviter un procès à son fils qui a volé quelques pommes. Évoquant ses propres enfants qui devaient demander la permission avant de cueillir des fraises mûres au jardin, Théodora Dupont dira [245] que la discipline de ce temps était peut-être rigide mais « combien formatrice ⁶⁵⁶ ».

L'archétype de la mère dominatrice véhiculé par certains romans cède la place dans ce corpus à une large diversité où se profilent aussi les différences de caractères. Si certains soulignent le personnage effacé de leur mère ou sa douceur, d'autres mentionnent ses colères, ses invectives qui n'exclut pas toujours un caractère joyeux, comme chez la mère adressées aux enfants, sa sévérité. L'impatience est attribuée à plusieurs mères de Paul L'Anglais, surnommée « Criquette » à cause de ses sautes d'humeur. De même, les harangues verbales semblent assorties d'humour chez la mère de Florentine Morvan, par ailleurs sociable et hospitalière :

Elle a bien chicané et nous a donné, à chacun, des noms comme Georges Groleau ; ça c'était pour un de mes frères quand il était déplaisant. Un autre : Ti-midi. Elle nous trouvait toujours quelques ressemblances avec d'autres. Entre nous, nous avons chacun un petit nom, que nous ne manquions pas de nous donner. L'exemple entraîne ⁶⁵⁷ !

Faut-il relier ces pratiques à l'exercice quotidien de la discipline impartie à la mère qui dans bien des cas pouvait trouver la tâche ardue ? Constatant l'indulgence de son père à l'égard des enfants, Laurette Bouchard rappelle la plainte de sa mère, plutôt « soupe au lait » : « Je suis toute seule pour élever ces enfants-là. » Par contre, Jessie Gravel qui est effectivement seule pour mener sa maisonnée depuis son veuvage, semble avoir trouvé difficile l'adolescence de ses garçons. Elle se réjouit de les voir repartir pour le collège, disant n'avoir guère d'autorité « là-dessus ⁶⁵⁸ ». Parmi les tactiques et les ruses auxquelles recourent

⁶⁵⁶ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 25 ; Juliette Lortie, *op. cit.*, p. 61 ; *Les Gravel*, p. 213 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 133.

⁶⁵⁷ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 75 ; Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 21.

⁶⁵⁸ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 11 ; *Les Gravel*, p. 59.

plus d'une, pour affronter leurs demi-douzaines d'enfants, la religion occupe presque toujours une place de choix.

Étroitement liée aux diverses facettes du rôle maternel, la religion est aussi associée à la discipline. Même là où le père exerce une sorte d'autorité distante, on dira de la mère qu'elle est le pivot moral de la famille, selon l'expression de Renée Morin. Joseph-E. McComber ne dit pas autrement lorsqu'il affirme au sujet de sa femme qu'elle a donné une éducation chrétienne à ses enfants et qu'elle l'a gardé dans le droit chemin. Si l'une des auteures compare sa mère à la tête de la maisonnée à une ex-religieuse, distribuant les travaux et imposant les sacrifices du Carême, une autre évoque Jeanne-d'Arc à qui sa mère voue un [246] culte ⁶⁵⁹. Très croyante, Émilie Franc ne dédaigne pas d'utiliser la prière pour asseoir son influence dans une famille dont le climat est plutôt serein.

Quand les garçons jouaient dans la maison, l'hiver, tout finissait vite par de la tirailerie. Pour avoir la paix, lorsque maman en avait assez, elle leur disait de se mettre à genoux et de réciter le chapelet pour les âmes du Purgatoire. Elle ne voulait pas entendre que des murmures, mais bien tous les mots clairement. Le chapelet devenait un tranquillisant et un exercice d'articulations. Tant qu'à la piété, je doute fort qu'il ait pu sortir beaucoup d'âmes du purgatoire grâce à ces chapelets ⁶⁶⁰.

Assez tolérantes pour les espiègleries des bambins, les mères surveillent la morale des adolescents, même à distance. Dans ses lettres amicales à ses fils adultes, Jessie Gravel glisse certains conseils :

Tous les soirs, on dira le chapelet en famille pour que Dieu te donne la force, l'énergie nécessaire pour sortir de la vie de bohème où tu étais plongé. Fréquenté de bons amis sages, de bonnes mœurs, tu deviendras tel après un temps, et surtout vois le but, pique-toi d'orgueil et d'ambitions. Il faut que tu deviennes un grand homme ⁶⁶¹.

⁶⁵⁹ Renée Morin, *op. cit.*, p. 139 ; Joseph-Edmond McComber, *op. cit.*, p. 252 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 8 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 28.

⁶⁶⁰ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 106. On retrouve la même tactique dans une famille urbaine (Mado de l'Isle, *op. cit.*, p. 60).

⁶⁶¹ *Les Gravel*, p. 109.

Si Jessie Gravel a fort à faire pour garder une influence sur ses deux fils en voyage au quatre coins du monde, Marie-Anne Duguay prévient les dangers et raconte à son fils éloigné par ses études qu'elle est préoccupée par un rêve où elle le voit à l'hôtel en mauvaise compagnie :

Je m'imagine bien que cela ne t'a pas arrivé parce que tu n'aimais pas assez les hôtels pour y aller ce n'est pas parce que je te crois plus méchant tu sais une mère est toujours inquiète de ses enfants c'est pour que tu te tiennes toujours sur tes gardes que je t'ai conté ce rêve ⁶⁶².

L'autorité de la mère, dont nous avons entrevu le rôle de surveillance de la morale sexuelle lors des fréquentations des jeunes, se maintient en certains cas jusque dans l'âge adulte. Marguerite Whissel-Tregonning évoque la possessivité de sa mère et son ingérence dans les foyers de ses enfants mariés, ainsi que sa phrase sentencieuse : « Des petits enfants, ce sont de petites croix et des grands enfants, ce sont de grandes croix ⁶⁶³. »

[247]

Certes l'autoritarisme, qui semble un trait des relations humaines à cette époque, imprègne aussi le rôle du père : il suffit d'évoquer les leçons du père de Joseph-Edmond McComber ou l'autorité de Téléphore Parizeau, sans oublier Pierre Lortie et Gustave Vekeman qui recourent eux aussi au prestige de la religion pour exercer sur leur famille une autorité bienveillante. L'autorité exercée par la mère, souvent confondue avec sa sollicitude et son affection, apparaît davantage comme un prolongement d'un rôle plus large à visée protectrice. Dès le début du siècle, certains aspects de ce rôle sont remis en question.

Les mères soignantes à une époque de transition

L'ignorance parfois attribuée aux mères par les médecins du début du siècle, et leurs tentatives pour les transformer en infirmières de leur

⁶⁶² *Lettres d'une paysanne à son fils*, p. 56.

⁶⁶³ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 150, 157.

famille par la diffusion de l'hygiène sont-ils simplement les indices d'une lutte pour affirmer le pouvoir des médecins sur les soins à l'enfance ⁶⁶⁴ ? Si on considère la mortalité infantile d'abord élevée, puis de son déclin à partir de 1920, on ne saurait mettre en question la part des progrès attribuables à la médecine, ainsi qu'à d'autres facteurs techniques et politiques ⁶⁶⁵. Appuyée sur une tradition orale féminine, notre documentation jette un nouvel éclairage sur les rapports entre les mères et les médecins et sur la diffusion des savoirs concernant la santé et permet d'élucider les comportements des mères.

Plusieurs auteurs de mémoires ont souligné l'attention extrême et le travail de leur mère pour soigner un bébé ou un malade. C'est aux soins conjugués de sa femme et du médecin que T.-D. Bouchard attribue la survie de sa petite fille. Dans une autre famille où six enfants sont atteints en même temps de diphtérie, on peut deviner la somme des efforts déployés. Toute sa vie, la mère continuera d'entourer d'attention celui qui en garde des séquelles ⁶⁶⁶.

Si toutes soignent leurs enfants malades, c'est à des degrés divers qu'elles recourent à des remèdes qu'on pourrait croire traditionnels. Bien sûr, l'isolement relatif des milieux ruraux contribue au maintien de pratiques soignantes anciennes ou simplement empiriques, de même qu'au développement d'habiletés particulières. Mais le profil observé ici de la mère soignante ne coïncide pas entièrement avec celui de la gardienne du folklore populaire. C'est la bourgeoise Jessie Gravel qui se vante du succès [248] de son intervention lorsque son fils se coupe un pouce à la base de l'ongle « l'os avec » :

Pour Emile, c'est moi qui ai fait le premier pansement. J'ai recollé le morceau qui pendait par un fil et mis des petits « plaster » sur le long du doigt tout autour et d'autres par-dessus et ensuite de la ouate. L'hémorragie s'est arrêtée un peu et a repris dans la nuit. Deux jours après, je lui ai mis à

⁶⁶⁴ Voir les analyses de ces discours par Carole Dion, *op. cit.*

⁶⁶⁵ Terry Copp, *Classe ouirière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978. Le chapitre 6 portant sur la santé, fait voir les dimensions socio-économiques mais aussi les enjeux politiques des problèmes de santé publique.

⁶⁶⁶ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 36 ; Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 65 ; T.-D. Bouchard, *op. cit.*, t. 2 ; Augustine M. Linteau, *op. cit.* p. 13- Voir aussi Lina Madore, *op. cit.*, p. 73.

tremper dans de l'eau phéniquée, enlevé les plâtres. Le morceau coupé tenait tout seul au doigt. Je l'ai pansé avec de l'iodoforme et avec de la graisse, et le lendemain avec de l'iodoforme en poudre et aujourd'hui le Dr (à qui je l'ai montré) dit qu'il a bonne mine et s'est cicatrisé avec une rapidité merveilleuse ⁶⁶⁷ !

Celui qu'elle nomme le docteur est sans doute ici son père, médecin retraité, chez qui elle habite. Fille et veuve de médecin, Jessie Gravel pourrait être exceptionnelle par ses savoirs thérapeutiques, qu'elle dispense aussi par lettre à ses garçons, ne dédaignant pas le rhum pour frotter un genou. Encore au XIX^e siècle, la bourgeoise Georgina Chapais enduit de mélasse une brûlure qu'elle recouvre d'un pansement ⁶⁶⁸. On semble recourir aux denrées à portée de la main pour les accidents du genre puisque Diane Simoneau a relevé l'usage du beurre, de la crème, de la farine, du blanc d'œuf, de la mélasse et du soda, bref de tous les ingrédients de la bonne cuisine, pour le traitement des brûlures ⁶⁶⁹.

Un peu partout subsistent des traitements empiriques et des remèdes populaires. Florentine se souvient que son frère fut protégé de la picotte par des voyages quotidiens à l'étable, tandis que Jos-Phydime Michaud évoque les emplâtres à la graine de lin ou les mouches de moutarde que préparait sa mère, sans compter les infusions de mortelle et de branches de framboisiers, remèdes connus dans son village. Marie Asselin apprend de son père à reconnaître ces racines avec lesquelles il fabrique des médicaments contre la grippe et les maux de tête. Tel père fait fabriquer par le forgeron une prothèse qui aidera son enfant atteint de paralysie à retrouver l'usage de sa jambe. En l'absence de sa mère, Lina Madore évoque un épisode où son père fabrique, contre la coqueluche, un remède à base de lait de jument, qu'elle refuse d'avaler. De retour à la maison, la mère concocte un sirop d'oignon et de sucre qui, pris quatre fois par jour, soulageait la toux. « Peut-être n'était-ce que

⁶⁶⁷ *Les Gravel*, p. 279.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 28. Julienne Barnard, *Mémoires Chapais*, t. 2, p. 244. On trouve ce remède recensé dans une étude sur le folklore des Lavallois (Sœur Marie-Ursule, *op. cit.*, p. 173).

⁶⁶⁹ Diane Simoneau, *Les médecines populaires au Québec*, Montréal, Les Éditions Univers Inc, 1980, p. 97, 98.

psychologique ? Au moins, cette mixture était naturelle », commente-t-elle ⁶⁷⁰.

[249]

Ces « remèdes de grand-mère », dont les mémoires gardent la trace, s'inscrivent pourtant dans un contexte où la médecine est acceptée, comme l'illustre le fait que les sages-femmes y accompagnent le médecin ou le remplacent dans les situations d'urgence ⁶⁷¹. Dans bien des cas, on recourt simultanément ou tour à tour à des pratiques populaires et à des thérapies scientifiques. Dans son enfance, Bernadette Fortin-Mayrand s'étant cassé un bras est soignée avec succès par le « remancheur », ce qui ne l'empêche pas, jeune mère dans les années trente, de suivre attentivement les conseils de l'infirmière de l'Unité sanitaire. Lors d'un séjour à la ferme de sa belle-mère où l'on ne peut joindre le médecin, elle bénéficie des soins de celle-ci et d'une voisine âgée, auprès d'un jeune enfant qui subit deux accidents successifs. Pour une main écrasée, la grand-mère fait des compresses chaudes puis des frictions à l'onguent de menthol. Devant l'inefficacité du remède, la voisine applique un cataplasme de son chaud et très épais dans lequel elle enveloppe la main pendant 48 heures, ce qui guérit la plaie ⁶⁷².

La grand-mère se fera aussi chirurgienne pour recoudre avec du diachylon la narine de l'enfant qui ne tient plus que par un fil. Onguent de menthol, iode, diachylon : mères et grands-mères se modernisent comme les sages-femmes que rencontre Miner en 1936. Les interventions médicales ou des mesures préconisées par la médecine du temps se profilent dans ces souvenirs à côté de certaines résistances à l'hospitalisation. Entre autres, les maladies contagieuses imposent des séparations destinées à prévenir la contagion, mais qui en même temps dramatisent le fait de la maladie :

⁶⁷⁰ Lina Madore, *op. cit.*, p. 36 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.* p. 70 ; Reine Parent-Lafortune, *op. cit.*, p. 236 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 20 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 70, 71.

⁶⁷¹ Sur la coopération entre le médecin et la population, voir Reine Parent-Lafortune, *op. cit.*, p. 223, 235.

⁶⁷² Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 160 ; Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, ch. 5.

Aussitôt une famille atteinte de maladie contagieuse, le médecin communiquait avec le bureau de santé. On venait placarder la maison. La famille était tenue en quarantaine ; les voisins devaient lui apporter des victuailles. Souvent on s'abstenait, pour cette raison, de faire venir le médecin et d'en parler... ⁶⁷³

Les modèles sont identiques à la ville où l'on est mis en quarantaine pour une rougeole. En milieu modeste, on isole l'enfant au salon où la mère apporte sa nourriture, des jouets et des gâteries. Pour une scarlatine, le danger s'avère plus grave si les parents exploitent un commerce, aussi le médecin conseille-t-il l'hôpital :

Refus formel de nos parents. Alors, on pensa à la tante Yvonne, qui était infirmière et veuve, sans enfants. Et l'on nous isola avec elle, [250] dans tout le troisième étage de notre maison, pour QUARANTE jours. Un pédiatre et notre médecin de famille passaient nous voir quotidiennement. ⁶⁷⁴

La maladie ayant fait son temps, on désinfecte à la « formalide » et l'étage reprend sa fonction habituelle.

Si l'on fait mention ici et là de la Goutte de lait, du médecin et même de l'hôpital, tous n'ont pas les moyens d'y recourir en tous temps et en tous lieux. D'ailleurs, dans un contexte de mortalité endémique, cette intervention n'est pas toujours couronnée de succès. La piqûre qui est suivie d'un décès rapide mine la crédibilité de certains médecins. D'aucuns recourent à des méthodes proches des usages populaires, tel ce docteur Beaulne qui suggère pour le nouveau-né, qui pleure sans arrêt, le sirop d'anis que d'autres jugent inapproprié, ajoutant ce presque dicton : « Il a apporté une lyre à sa naissance. » L'inefficacité relative de la médecine renforce la popularité des thérapies populaires, incluant l'appel fréquent au surnaturel ⁶⁷⁵. Rien n'empêche d'ailleurs de recourir simultanément à des moyens de divers ordres.

⁶⁷³ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 57.

⁶⁷⁴ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 30. Voir aussi Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 20.

⁶⁷⁵ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 21 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 204.

Guérisseuses et gardes-malades

C'est dans une famille urbaine de la petite bourgeoisie commerçante qu'on observe, vers 1920, un tel geste sacré de la mère destiné à protéger une fillette hospitalisée pour une tumeur à l'œil :

Certaines mamans d'alors, pour conjurer le sort, avaient parfois recours à des pratiques assez singulières. D'aucunes se privaient pour un an de friandises, d'autres ne portaient plus leurs bijoux. La mienne, ma mère, me consacra à la Vierge.

Mise à part la prière spéciale, je me vis atiffée pendant cinq ans, avec des vêtements aux couleurs mariales, que du bleu et du blanc ⁶⁷⁶ !

Simple épisode chez une mère aisée et instruite, un vœu semblable d'Yvonne Whissel, prononcé à la naissance de son fils, sous le conseil d'un prêtre de la paroisse, devient un événement qui s'inscrit dans une véritable carrière de guérisseuse. Marguerite Whissel-Tregonning, dans l'ouvrage qu'elle écrit sur la vie de sa mère, met l'accent sur les dons exceptionnels de cette femme [251] précocement marquée par la maladie et qui toute sa vie s'acharne à lutter contre elle. C'est au sein de la parenté, en milieu ouvrier, qu'Yvonne Whissel, en maintes occasions, déploie son énergie et ses prières pour sauver de la mort des enfants menacés.

Ici encore, le médecin est habituellement mentionné et Yvonne est présentée comme sa collaboratrice et son entourage la croit meilleure que l'hôpital. C'est parce que le médecin semble impuissant ou prédit la mort d'une enfant que la guérison sera attribuée aux bons soins d'Yvonne. Un mélange de soins physiques, d'attentions extrêmes et de recours au surnaturel caractérisent les pratiques thérapeutiques de cette femme, dont on évoque la chance et la bonne étoile.

Elle était garde-malade dans l'âme. Plus la maladie était grave, plus Yvonne se dévouait. Elle prit donc l'enfant à la tâche, le faisant boire à la cuillère. Elle lui donnait de petits repas de bouillie et au moins six

⁶⁷⁶ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 21.

bains à l'huile d'olive par jour. On trouvait Yvonne à trois heures du matin à douilleter son petit Pâtira, comme elle l'avait nommé. Dans les premiers quinze jours, elle vainquit le système digestif de l'enfant et se dit : « Je crois qu'il est sauvé ! Si seulement je pouvais lui mettre un peu de graisse sur les os ⁶⁷⁷. »

Pour une pneumonie, « maladie contre laquelle il n'y avait pas de remèdes connus », Yvonne a recours à l'eau de Pâques, au brandy, aux cataplasmes de moutarde et à la camisole de laine rouge ⁶⁷⁸.

Les conseils médicaux côtoient des moyens empiriques qui iront prendre place dans le folklore ; certains d'entre eux remplissent sans doute des fonctions de symbolisation de la maladie et d'apaisement de l'angoisse, ce qui en explique l'usage en alternance avec la consultation médicale ⁶⁷⁹. Sans doute, certains traitements pouvaient-ils être nocifs ou retarder indument la consultation médicale. Mais s'y manifestent aussi des soins attentifs qui dans bien des cas ont pu aider des enfants à survivre.

Au sujet de la lutte contre les préjugés et l'ignorance, qui fit partie de la médicalisation, Françoise Gaudet-Smet choisit quelques épisodes de son village natal, au début du siècle, tout en évoquant l'appui de sa mère en faveur des conseils du médecin. Les « Sirop de la mère Seigel », « Cordial Saint-François », « Pain Killer » et « Pilules rouges pour les femmes pâles et faibles », pourchassés par ce médecin de campagne n'étaient pas pures [252] fantasmagories d'origine populaire ⁶⁸⁰. La publicité la plus moderne avait déjà fait son apparition pour exploiter les maladies et les angoisses et venait rajouter ses concoctions aux simples et aux herbes médicinales empruntés à la tradition. C'est ainsi

⁶⁷⁷ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 56.

⁶⁷⁸ *Ibid.*, p. 36. Carmen Roy souligne l'origine française de la coutume de la camisole en flanelle rouge. (*Littérature orale en Gaspésie*, Ottawa, Musée national du Canada, 1962, p. 10). Voir aussi Sœur Marie-Ursule, *op. cit.*, p. 172.

⁶⁷⁹ Françoise Loux explique ainsi la survivance de ces secrets de grands-mères dans la Normandie contemporaine. « Aujourd'hui encore les secrets de grands-mères », *Autrement*, vol. 9, 1977, p. 191-199.

⁶⁸⁰ Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 139-142. Les produits mentionnés sont tous tirés des autobiographies. Pour une étude exhaustive de la publicité des remèdes au tournant du siècle, voir Denis Goulet, *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle*, Québec, IQRC, 1987, 131 p. (Coll. « Edmond-de-Nevers », n°6).

que des vendeurs de produits Familex ou Paula sillonnent les campagnes dès que les agriculteurs retirent des profits de leurs produits. La mère d'Agnès Larin fait ses provisions de remèdes en vue de l'hiver. La poudre Nervine contre la fièvre, le Zam Buck pour les éraflures et les coupures viennent enrichir la pharmacie familiale, mais on continue de recourir à la couenne de lard salé, au sirop de menthe ou de vinaigrier ou au tabac à priser qui soulage des éternuements. Dans les cas graves, on fait appel au médecin ⁶⁸¹.

Cependant, la médecine demeurait plus encore qu'aujourd'hui impuissante à guérir tous les maux. Aussi, est-ce la fille du médecin de la Grosse-Île qui est l'objet de la guérison évoquée par Jeannette Vekeman-Masson : « Les gens de l'île se mirent à prier Marie et promirent d'ériger une statue en son honneur si Antoinette recouvrait la santé. Ce fut un miracle. À la surprise des médecins, Antoinette guérit ⁶⁸². » La coexistence d'une médecine savante et d'une médecine populaire ne saurait être mieux illustrée que dans ces mémoires de Vekeman, décrivant une communauté qui, l'été, gravite autour d'un hôpital destiné à la mise en quarantaine des immigrants, mais qui, l'hiver, se vide de son personnel soignant. Une femme tient alors lieu d'infirmière et de sage-femme tandis que le curé apporte réconfort et prières lors des maladies et accidents. Toute l'année, la ferveur anime les insulaires qui savent, par ailleurs, tirer partie des ressources de l'hôpital en saison.

Comme Yvonne Whissel qui porte en pèlerinage une enfant obèse qui marchera par la suite, les voisines des Masson, mère et grand-mère, iront en pèlerinage à Sainte-Anne, ayant promis de porter dans leurs bras, sans l'aide d'une tierce personne, une fillette de quatre ans qui ne marche pas. C'est à la requête d'une voisine, mère d'un enfant atteint de paralysie cérébrale, qu'Émilia Franc se rend à l'Oratoire Saint-Joseph avec son septième garçon qui pourrait avoir un don. Ailleurs, devant l'infection des yeux d'un nouveau-né, la grand-mère lui applique des pansements tandis que mère et grand-mère commencent une neuvaine à sainte Anne, avec promesse de s'abonner aux annales. Pourquoi les femmes semblent-elles particulièrement attachées à ces pratiques ? Sans doute ces faits sont-ils racontés ici comme exceptionnels et toutes les mères ne deviennent pas des intermédiaires de miracles. Plusieurs,

⁶⁸¹ Agnès Larin. *op. cit.*, p. 119, 120.

⁶⁸² Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 100-105.

cependant, semblent dans les moments de détresse recourir à des [253] moyens analogues : prières, sacrifices, mais aussi, vœux et pèlerinages ⁶⁸³. C'est dans le prolongement de leur rôle de soignante au sens le plus matériel qu'elles manient avec ingénuité et ferveur ces moyens surnaturels. Ghislaine Meunier-Tardif a tracé à cet égard un portrait inégalable de sa grand-mère, femme-qui-soignait-les-autres, accouchait ses voisines et enterrait les morts, à la fois rouée et superstitieuse, négociant avec le Christ, « donnant, donnant ». Pour éviter à son fils la conscription, elle remettra son sort entre les mains des petites soeurs du Précieux-Sang mais, ne prenant aucune chance, aura aussi recours à un ingénieux stratagème : « Elle croyait au miracle, mais l'aidait à se manifester. » Par contre, Jessie Gravel qui confie son fils alcoolique à saint Antoine, écrira après sa mort qu'« il l'a exaucée, cruellement ⁶⁸⁴ ».

Dans ce rôle protecteur des mères s'inscrivent d'autres gestes pour manipuler le sacré. Lors d'un incendie qui ravage leur moulin à scie, la mère des Méthot « a la bonne idée de placer un Ecce Homo dans une fenêtre de la cuisine. Peu après, le vent tombe comme par magie ». La mère de Lina Madore pose un geste identique lors d'un feu qui décime plusieurs maisons : elle place un crucifix au mur arrière de la maison des voisins. Plus communément, la plupart se contentent d'allumer un cierge lors des orages ⁶⁸⁵.

Habitué à se soucier du bien-être de leurs familles, certaines passent de l'inquiétude aux pressentiments. La mère d'Agnès Larin raconte à ses enfants que le soir du décès de sa sœur, elle avait vu dans la fenêtre voltiger une croix de givre, ce qu'elle avait pris pour un avertissement. Son fils étant absent depuis quelques jours, Jessie Gravel pressent sans se tromper l'arrivée d'un malheur. Quant à Marie-Anne Duguay, elle croit qu'une mère ressent à distance les événements qui touchent son enfant : « Tu dois avoir languis la semaine dernière je n'en doute pas je crois qu'une mère sens les épreuves d'un enfant j'ai été mal toute la

⁶⁸³ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 51 Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 116 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 84 ; Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 111. Sur le pèlerinage de sa grand-mère, voir aussi Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 42 et Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 124.

⁶⁸⁴ Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 62 ; *Les Gravel*, p. 311.

⁶⁸⁵ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 10 ; Lina Madore, *op. cit.*, p. 50, 51 ; Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 61.

semaine il me semblait qu'il y avait quelque chose qui allait pas je ne me suis pas trompé [...] ⁶⁸⁶. »

Bon nombre de ces comportements religieux appartiennent aux années 1900, mais d'autres sont plus récents. Dans les années 1940, Florentine Morvan-Maher, évoquant la noyade de sa fille de 20 ans au cours d'un camp de guides, raconte le rêve qu'elle fit le soir même, sans connaître l'événement tragique qui avait eu lieu. L'image du ciel, tirée du grand catéchisme illustré de son enfance, lui communique une sensation de bonheur indéfinissable. C'est 254 dans ce rêve qu'elle puise ensuite une certaine consolation. « Des choses comme celle-là sont très difficiles à raconter. Mon rêve est revenu à la surface. Le Seigneur m'avait-il envoyé un signe ⁶⁸⁷ ? »

Tout au long de la période et même quand la médecine s'avère de plus en plus efficace et accessible, la prière maternelle vient soutenir l'espoir de guérison :

⁶⁸⁶ *Lettres d'une paysanne à son fils*, p. 61 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 34 ; *Les Gravel*, p. 293.

⁶⁸⁷ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 211.

En reconnaissance de sa guérison, je la consacrai à la Sainte Vierge que j'appelais sa « matrone » au lieu de patronne. C'était une pratique fréquente à l'époque [1945]. Superstition ou acte de foi ? Qu'importe ! Je le fis simplement et je teignis en bleu tous ses vêtements. Je savais bien que les excellents soins professionnels qualifiés l'avaient sauvée d'une mon certaine, mais je ressentais aussi que les prières qu'en mère éplorée, j'avais adressées [...] avaient été exaucées ⁶⁸⁸.

Les savoirs concernant l'hygiène et la médecine ont donc été progressivement diffusés, depuis les premiers efforts des hygiénistes au début du siècle jusqu'à l'époque où sera complété le réseau hospitalier et généralisé le recours au médecin. En l'absence de ces secours de la médecine moderne, les remèdes de grand-mère ont servi à panser les blessures et chasser la souffrance. Mais entre les mères et les médecins, la collaboration s'est établie facilement, puisque l'enjeu était la santé de leurs enfants. Ce qui subsiste plus longtemps, ce sont les recours au surnaturel qui prolongent le rôle de protection dévolu à la mère jusque dans l'au-delà. De la même façon, bien des modèles traditionnels d'éducation survivent longtemps à la transformation des modes de vie. À l'instar de la médecine, l'école est porteuse d'un nouveau statut de l'enfant et ses pratiques d'éducation concourent à redéfinir le rôle maternel.

*L'école et les rituels de l'enfonce :
un nouveau rôle maternel*

En certains milieux, l'école apparaît au tournant du siècle comme une sorte de prolongement de l'univers familial, puisqu'elle est un point d'appui pour la mère dans ses maladies et ses grossesses. Mais avant même qu'elle se substitue à la famille et entre en compétition avec la mère en mettant à l'étude tous les « bras droits », elle a introduit de nouveaux modèles, tels ces programmes de gymnastique qui étonnèrent les villageois de la Grosse-Île. Dans quelle mesure la mère devient-elle l'intermédiaire [255] entre l'école et l'enfant, dans une sorte d'extension de ses attributions et responsabilités traditionnelles ? Certaines surveillent les devoirs, même ne sachant pas lire, cousent des cahiers d'écoliers

⁶⁸⁸ Simone Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2, p. 238. Voir aussi Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 121.

à partir de sacs en papier. D'autres interviennent pour trouver une meilleure école ou pour défendre un enfant qui a été puni sans raison. Si des mères semblent nuire aux études en retirant leurs enfants de l'école pour avoir leur aide, d'autres soutiennent la poursuite de leurs études avec acharnement. Il est touchant de lire les lettres de Marie-Anne Duguay : ses encouragements au jeune peintre et l'intérêt manifesté par cette paysanne sachant à peine lire pour l'achat d'une presse à eaux-fortes ou pour une exposition de peinture, soulèvent l'admiration. Telle ancienne institutrice n'hésite pas à participer à la cueillette des bleuets avec ses enfants afin d'amasser assez d'argent pour défrayer l'entrée de sa fille à l'école normale. Une autre accompagne son mari en forêt pour payer des études supérieures ⁶⁸⁹.

Des liens se tissent entre l'école et la famille où la mère joue un rôle déterminant. Les mères participent ou au moins encouragent ces représentations mi religieuses, mi théâtrales qui foisonnent dans les couvents. L'institutrice du village à qui est confiée l'organisation du reposoir de la Fête-Dieu sera secondée par toutes les mères de la paroisse. La mère de Jeannette Vekeman compose un couplet pour chaque enfant à l'occasion d'une représentation de Noël donnée à l'école ⁶⁹⁰.

Si le mode de vie familial apparaît encore empreint d'un climat communautaire, un monde particulier aux enfants se crée peu à peu à travers l'école, mais aussi à travers ces rituels divers qui se développent autour des enfants.

La vie rurale offrait déjà des occasions nombreuses de jeux aux enfants et comportait des fêtes saisonnières, auxquelles ils prenaient part à côté des adultes. La nature et les travaux agricoles étaient propices à des jeux nés de l'initiative et de la curiosité enfantine, ou issus de petites traditions transmises d'une génération à l'autre. Reviennent dans la mémoire, les « sauterelle donne du sirop », et autres formulettes pour effeuiller la marguerite, conjurer la peur de l'orage, amuser le bébé. On se fabrique des moines, des traîneaux, un jeu d'abeille avec deux boutons et des cordes ; on court les nids et les grenouilles, on apprivoise un poulet ou un goret ; et surtout, on joue des tours. Disposant de peu de

⁶⁸⁹ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 100 ; Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 31.

⁶⁹⁰ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 39 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 64.

jouets, « les enfants devaient inventer. Aujourd'hui, ils n'ont que le choix à faire ». « Les enfants savaient s'amuser sans déranger les [256] adultes ; ça faisait partie de l'éducation que l'on nous donnait ⁶⁹¹. » Une voiture d'enfant fabriquée par un oncle, un père, fait la joie d'un enfant, une poupée merveilleuse qu'on doit céder à sa plus jeune sœur ou un carrousel mécanique, cadeau imprévu d'une amie de la mère, que l'on conservera des années durant.

Si le changement de décor vient restreindre à la ville, l'univers naturel à explorer, sans doute une partie des jeux traditionnels vont-ils y subsister. Ainsi Yvonne Whissel organise des veillées de jeux d'enfants, leur faisant voir la lune dans une manche de manteau. Malgré sa pauvreté, c'est au rayon des étrennes qu'elle amène pourtant les « bons enfants » pendant le temps des Fêtes. Le commerce déplace l'environnement naturel, sans l'écartier tout à fait ⁶⁹². Avec la presse de masse, il contribue à véhiculer de nouveaux rituels de la vie privée.

La fête de Noël était depuis fort longtemps célébrée par certains cultes religieux qui faisaient participer les enfants aux réjouissances de la communauté. Au XIX^e siècle se sont développés des rituels religieux et profanes dont les enfants deviennent davantage les médiateurs et les bénéficiaires. S'il faut y voir un aspect de la transformation du statut de l'enfant, il est fort intéressant de situer ces rituels dans la panoplie de ces traditions de masse qui, selon Eric Hobsbawn, foisonnent en Europe et aux États-Unis au cours des années 1870-1914, et parmi lesquels il note des rituels politiques et des rituels de la vie privée ⁶⁹³. Si le Québec tarde à légiférer sur l'obligation scolaire et le travail des enfants, ses élites choisissent au cours de la période un petit enfant comme symbole national.

Dans la bourgeoisie qui adopte très tôt les Noëls modernes, on célèbre aussi les anniversaires. Mais chez tous, la première communion semble acquérir une certaine solennité, devenir occasion de fête d'enfant. Au tournant du siècle, dans presque tous les milieux, des rituels

⁶⁹¹ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 100 ; Bernadette Fortin-Mavrand, *op. cit.*, p. 37.

⁶⁹² Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 35.

⁶⁹³ Eric Hobsbawn, « Mass-Producing Traditions : Europe, 1870-1914 », E. Hobsbawn, éd., *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 263-307.

religieux de l'enfance sont donc évoqués et, la mère joue un rôle essentiel, celui d'une sorte de majordome.

À l'occasion de la première communion, certaines cousent une robe, un habit, préparent une fête de famille. En 1910, l'âge réglementaire pour communier est abaissé. C'est la communion solennelle qui devient occasion de certaines réjouissances, et la grand-mère de Marguerite Tremblay, devant les fastes de la célébration, s'étonne de cette « coutume des villes », se disant que les religieuses qui l'exigent ne connaissent pas les charges des familles. [257] La mère de Marguerite s'occupe d'acheter le costume de la communicante qu'elle emmènera à cette occasion chez le photographe.

Ma toilette était belle : une robe blanche rehaussée de dentelle, des souliers vernis, un voile brodé retenu par des fleurs. Relevé sous la couronne, le voile à festons encadrait mon visage. Cet appareil — le gâteau en plus, exécuté sur commande, les cadeaux, le repas de fête, les visites — me distrayait, aussi l'obligation de répéter les gestes appris. ⁶⁹⁴

Pour une fillette au pensionnat, la solennité de l'événement est décuplée par l'arrivée de ses parents. L'enfant au centre de cette liturgie sort un moment de l'anonymat d'une famille aux nombreux enfants :

Papa me regardait avec insistance ; peut-être trouvait-il singulier de penser que cette petite fille en blanc lui appartenait ? nous nous connaissions assez peu, mon père et moi. Lorsqu'il nous arrivait d'être tous deux à la maison, douze autres enfants réclamaient à la fois son attention et la petite Marcelle, n'étant ni l'aînée, ni la cadette, ni surtout la plus bruyante, possédait toutes les chances de passer inaperçue ⁶⁹⁵.

La première communion, à travers le développement des rituels profanes qui l'accompagnent, révèle peut-être l'introduction en divers milieux de certains rituels modernes de l'enfance ; dans une famille ouvrière émigrée aux États-Unis, toute la famille reviendra au pays pour

⁶⁹⁴ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 73. Sur les rituels et en particulier sur la solennisation de la première communion en France, voir Michelle Perrot, « Les rites de la vie privée bourgeoise », *loc. cit.*, p. 193-261.

⁶⁹⁵ Andrée Jarret, *op. cit.*, p. 59.

la communion solennelle de la fillette qui n'aurait pas eu lieu à l'étranger. Chez les riches, ces événements sont soulignés avec éclat surtout lorsqu'ils ont lieu à la messe de minuit ; on célèbre aussi les anniversaires avec fêtes d'enfants, cadeaux et repas, parfois même un magicien, ce qui reflète le nouveau statut de l'enfant ⁶⁹⁶.

Plus clairsemés, d'autres indices de la constitution d'un monde de l'enfance moderne apparaissent dans ce corpus. Selon Paul L'Anglais, les bandes dessinées publiées dans les journaux américains au début du siècle lui sont montrées par ses parents avant même qu'il ne sache lire. Ces journaux circulaient suffisamment à Québec vers 1900 pour justifier la promotion de spectacles pour enfants inspirés de ces dessins, tels les Katzenjammer Kids. Sa mère l'y mène plusieurs fois, l'année de ses quatre ans. Plus tard, ses parents s'étant abonnés à *L'Illustration*, il a accès à *La Petite Illustration* ⁶⁹⁷.

[258]

Chez les Vekeman, à la Grosse-Île, les enfants sont fêtés à leur anniversaire ainsi qu'à la fête de leur saint patron. On y célèbre Noël et Pâques selon des rites particuliers, mais aussi la Saint-Nicolas, ce qui s'explique par les origines européennes du père. Ces rites élaborés, inusités dans le milieu rural, s'éclairent davantage lorsqu'on sait que les parents Vekeman, tous deux journalistes, furent des pionniers de la littérature enfantine au Québec ; ils ont en effet fondé *Le Journal des enfants*, qui parut toute l'année 1914 en provenance d'une petite île du Saint-Laurent ⁶⁹⁸.

Si la diffusion d'une culture moderne de l'enfance s'affirme en certains milieux dès le XIX^e siècle ⁶⁹⁹, à travers les jouets, les livres (on mentionne, en plus des poupées et bicyclettes, des objets plus rares tels une lunette optique et un train), ce n'est qu'assez tardivement que l'on voit apparaître, dans nos documents, des associations explicitement

⁶⁹⁶ Reine Parent-Lafortune, *op. cit.*, p. 211 ; Émilie Boivin-Allaire, *op. cit.*, p. 70 ; Lucille Drolet-Roy, « La première communion », « L'anniversaire », *op. cit.*, p. 25, 27, 28 ; Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 61-63.

⁶⁹⁷ Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 59.

⁶⁹⁸ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 138-142.

⁶⁹⁹ Ce thème de l'avènement d'un statut moderne de l'enfant a été traité plus longuement ailleurs. Voir Denise Lemieux, *L'enfance dans le roman et la société québécoise*, t. 1.

vouées à l'éducation des enfants ou aux loisirs de la jeunesse. À la fin des années vingt, on mentionne la Goutte de lait, puis dans les années trente, l'Unité sanitaire, destinée à améliorer les soins aux bébés. Ce n'est qu'après 1940 qu'apparaît l'École des parents où l'on discute ouvertement de contraception et de psychologie de l'enfant.

Les mouvements de jeunesse font aussi une lente apparition au cours de cette période. C'est d'abord avec des scouts anglophones que Pierre Benoit va camper au cours des années vingt. En 1925, à Québec, Lucille Drolet fait partie des « girl guides » et sa mère préparera gamelles, costumes et matériel de camping pour un départ qui ne durera que deux jours. Dans les années trente, le mouvement scout est organisé autour du Collège Stanislas que fréquentent les enfants Parizeau ⁷⁰⁰.

Les enfants de la bourgeoisie sont tôt en contact avec les camps de jeunes ; en milieu ouvrier, ce sont l'école et la paroisse qui introduisent de tels programmes à l'aube des années quarante. Monique Leyrac décrit sa participation au mouvement des guides comme une des chances de sa vie. Un peu partout, le mouvement scout et les divers mouvements d'action catholique semblent ensuite faire partie du paysage social de tous les milieux ⁷⁰¹.

Si le tournant du siècle a surtout contribué à diffuser de nouvelles pratiques sur les soins physiques donnés aux enfants, avant les années quarante l'éducation des enfants semble assez peu touchée par les découvertes de la psychologie. Les préoccupations [259] d'une très jeune mère, qui s'inscrit à la clinique BCG, à l'École des parents et s'abonne à des revues pédagogiques, se démarquent nettement des modèles d'éducation somme toute assez homogènes de l'époque précédente ⁷⁰².

CONCLUSION

⁷⁰⁰ Pierre Savard fait l'histoire du mouvement scout dans *Les Cahiers des Dix*, n° 43, 1983, p. 207-262. La version francophone du mouvement commence en 1925. Voir Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 82, 83 ; Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 12 ; Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 235.

⁷⁰¹ Monique Leyrac, *op. cit.*, p. 95-113 ; Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.* ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 117 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 208.

⁷⁰² Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 2.

[Retour à la table des matières](#)

La maternité constituait au tournant du siècle un rôle presque universel, auquel toutes les femmes étaient conviées de façon réelle ou symbolique. Hier comme aujourd'hui, la dimension temporelle du rôle de mère recouvrait une large partie de la vie des femmes adultes, mais la période de formation de la famille était de beaucoup plus étendue, mettant en relief la dimension procréatrice de son rôle. Certes, les mères ont de tout temps enfanté leur famille, mais la visibilité du phénomène lorsqu'il se répète tout au long de la période de fécondité n'expliquait-il pas, pour une certaine part, les tabous et les silences dont la société entourait les naissances ? Si la société québécoise fut particulièrement pudique sur ces événements, le nombre même des enfants engendrés comme la mère génitrice semblent avoir été souventes fois mythisés. Un culte de la mère empreint d'émotion s'y doublait d'un culte de l'enfance perceptible à travers l'affection dont on entourait les petits enfants. Le prestige de la mère et son influence dans la famille grandissaient à mesure que croissait le nombre de ses enfants et lui conféraient un statut vénérable où certains ont cru voir un matriarcat.

Un simple coup d'œil sur les inégalités formelles et informelles qui prévalaient entre les sexes à l'extérieur de la famille, inégalités sanctionnées par le droit et la religion, suffit à écarter cette hypothèse. Observé au niveau de l'institution familiale, le patriarcat mitigé et bienveillant que laissent entrevoir une partie de nos sources, parfois même à côté de personnages féminins d'envergure qui sont le plus souvent des grands-mères, semble en général bien éloigné de la peinture sombre des rapports entre les sexes dans les milieux paysans d'Europe que nous a laissée Shorter. Empreint de familialisme, les rapports au sein des couples semblent marqués d'affection dans la plupart des cas évoqués dans ces souvenirs. On y trouve aussi des traces de rapports inégalitaires, mais pour plusieurs les relations familiales au sein des couples semblent relever autant de pratiques communautaires anciennes que de changements apparents chez quelques couples déjà modernisés. Faut-il y voir une forme de famille particulière à la vie [260] en Amérique ou une forme plus spécifique et peut-être plus ancienne relevant d'une histoire et de valeurs particulières ? Là-dessus beaucoup reste à explorer.

À l'exercice de la maternité comme à ses composantes matérielles et affectives, d'autres personnes que la mère contribuaient, de sorte que ce rôle apparaîtrait étendu dans le temps mais aussi réparti entre plusieurs personnes au sein de la famille, et au besoin, à l'extérieur de la maisonnée. C'est malgré tout à la mère qu'étaient impartis le soin et la protection de ses rejetons petits et grands. On peut se demander comment elles pouvaient satisfaire aux besoins de cette progéniture et les élever comme le prescrivait la société de leur temps. Dans le halo du souvenir, l'image de la mère vue par elle-même ou par ses enfants demeure positive.

Le dernier-né semble recevoir une large part de son attention tandis que, dans les cas de maladie, les membres de la maisonnée reçoivent tous les soins et remèdes disponibles, le reste étant confié à une aide diverse y compris des personnages célestes. Les secours de la médecine moderne seront facilement ajoutés à la panoplie des pratiques maternelles à mesure que s'améliore la science médicale et son accessibilité. La variété des remèdes populaires recensés dans ces souvenirs est peut-être un révélateur des lacunes de la médecine du temps. C'est en examinant plus loin l'écart des fortunes ainsi que la prévalence des épidémies que s'éclairera cette facette du rôle maternel imprégnée de sollicitude et d'une religion dont la mère était un relais important.

Certes, cette documentation nous laisse voir plusieurs aspects des modèles d'éducation traditionnels et la place encore importante de la communauté et du travail des adultes dans la socialisation des enfants. C'est ce contexte communautaire qui se transforme peu à peu. Bien que les modèles d'entraide survivent dans un premier temps et sont transposés à certains milieux de travail, le vide commence à se faire autour de la mère vers la fin de la période à partir de la fille aînée qui poursuit ses études ou occupe un emploi, et surtout, du mari qui de plus en plus souvent travaille à l'extérieur. À long terme, ces phénomènes allaient susciter d'importants changements. Mais c'est surtout au niveau de la transformation des critères définissant l'éducation et le soin des enfants que le rôle de la mère fut remis en question dès le tournant du siècle.

[261]

Neil Sutherland a analysé pour la société canadienne anglophone l'émergence d'un nouveau consensus autour de l'enfant, au cours des

années 1880-1920 ⁷⁰³. Les mouvements hygiénistes et réformistes qui font la promotion de nouvelles normes concernant l'hygiène infantile et l'éducation des enfants ont ici leurs propagandistes dès la fin du XIX^e siècle, mais le contexte social semble en avoir atténué l'impact. En particulier, la scolarisation se développe lentement et trouve des obstacles tant dans le système scolaire que dans les mentalités qui acceptent le travail des enfants jusque dans les années 1940. Les modèles d'éducation demeurent inspirés de valeurs religieuses tant à l'école que dans la famille, mais c'est l'Église elle-même qui introduit dans ses rites et célébrations un statut nouveau de l'enfant tout comme elle fait la promotion de l'hygiène infantile et de l'éducation. À la contraception, elle s'oppose fermement.

Si le souci de la santé des mères commence à justifier en secret des attitudes malthusiennes, dans l'ensemble c'est bien lentement que s'amorce le déclin d'une natalité qui trouve encore dans la culture maintes sources de valorisation. Sans pouvoir identifier dans ces documents les signes de cette indifférence ou de cette hostilité qui accompagnaient, selon Shorter, une reproduction quasi naturelle, il semble bien que les progrès de la médecine favoriseront peu à peu ce souci de la santé des mères qui prélude à la contraception. Au tournant du siècle, les transformations de la vie matérielle, plus que tout enseignement promu par l'élite médicale ou cléricale, rendent encore accessible au petit nombre l'application de standards définissant déjà la mère moderne.

⁷⁰³ Neil Sutherland, *Children in English-Canadian Society. Framing the Twentieth Century Consensus*, Toronto, University of Toronto Press, 1976, 336 p.

NOTES DU CHAPITRE 7

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[262]

[263]

[264]

[265]

[266]

[267]

[268]

[269]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 8

LA MAISON ET LES RITUELS DOMESTIQUES

[Retour à la table des matières](#)

À travers les différentes étapes de l'existence de la femme, depuis sa jeunesse jusqu'à la maturité, s'écoule le temps quotidien. Au fil des années, les grossesses multipliées constituent autant d'événements interrompant pour un moment la trame routinière de la vie quotidienne. L'arrivée d'un nouvel enfant dans la famille oblige à une rééquilibration, il faut à chaque fois se réajuster. Nous avons jusqu'ici retenu les périodes de transition, les rites de passage. Les naissances, les mariages, les mortalités, la maladie, les épidémies ont ainsi modifié les rythmes ordinaires et brisé momentanément la continuité. Mais hors ou à côté de ces temps forts de l'existence, s'insère le quotidien.

Quotidien réfère à routine, à habituel, à ce qui revient journalièrement ; on l'associe d'emblée à toute activité triviale et prosaïque. Le temps de l'ordinaire file entre les instants événementiels ; ces longues périodes parfois ternes et de relative accalmie peuvent être vivifiantes et, même si elles génèrent certaines tensions, elles n'en assurent pas moins une forme de sécurité. Les artistes et les poètes, dotés d'une fine sensibilité, savent percevoir ces aspects bienfaisants. Lieux familiers, paysages connus, parcours banalisés, saveurs singulières évoquant sans cesse le retour des mêmes gestes et des mêmes pratiques, voilà de quoi est fait ce quotidien. D'après Maffesoli, la vie « humble » de tous les

jours comporte une force magique, poétique. Elle est traversée de créations minuscules et imperceptibles qui assurent la perdurance de la socialité ⁷⁰⁴.

[270]

Si les dimensions se rattachant aux temps forts de l'existence des femmes sont plus facilement l'objet d'études attentives, les éléments de l'expérience qui s'inscrivent au fil des jours sont trop souvent délaissés. Selon Martine Segalen ⁷⁰⁵, la vie familiale a davantage été observée à travers les rites du baptême, du mariage et du décès, occultant ainsi la grande partie de la période matrimoniale qui constitue le temps familial.

Les propos qui suivent sont donc relatifs au temps et à l'espace du quotidien ordinaire et de ses rituels familiaux. À cet égard, les femmes nées vers le début du siècle et autour de la Première Guerre mondiale ont connu de multiples transformations. Quel était l'univers privé du quotidien de cette époque, selon que les familles appartenaient à la communauté urbaine ou rurale et qu'elles étaient de la classe ouvrière ou bourgeoise ? Parmi les diverses activités qui se déroulent à l'intérieur de la famille, les quelques thèmes retenus se rattachent à l'organisation de la vie matérielle de la maison. Il s'agit ici d'explorer les modèles des pratiques féminines relevant du domaine domestique et leurs significations.

FAÇONS D'HABITER

[Retour à la table des matières](#)

Les documents personnels de notre corpus racontent une vie rurale souvent empreinte de pratiques traditionnelles, ou encore décrivent le milieu urbain d'un grand centre ou d'une petite ville. Ils laissent voir, selon les familles, d'énormes variables au point de vue de l'aisance matérielle. Certains récits dépeignent un environnement physique très rudimentaire, voire misérable, comparés à d'autres qui présentent un

⁷⁰⁴ Michel Maffesoli, *La conquête du présent. Pour une sociologie de la vie quotidienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 86.

⁷⁰⁵ Martine Segalen, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, p. 12.

décor confortable et même luxueux. Comme le mentionnent Linteau, Durocher, Robert, avec l'industrialisation une ségrégation résidentielle devient plus évidente ; à Montréal et à Québec, entre autres, des quartiers bourgeois s'édifient et se distinguent nettement des quartiers ouvriers. Dès 1860, la grande bourgeoisie de Montréal s'installe sur les hauteurs du Mont-Royal dans de somptueuses demeures. Quant aux familles moins nanties, on les retrouve autour des usines, dans des logements humides, mal éclairés, mal aérés et dépourvus d'installations sanitaires ⁷⁰⁶.

[271]

L'habitat rural

Certaines zones rurales et la plupart des régions de colonisation sont particulièrement démunies en ce début de siècle et cette situation perdure jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Des familles vivent parfois dans des cabanes de bois rond ou encore dans des bâtiments rudimentaires, de planches tapissées à l'intérieur de papier goudronné et ne comportant qu'une seule pièce. Pour séparer l'espace des chambres, on suspend des rideaux ou encore on improvise une cloison avec des meubles : un gros « side board », deux coffres l'un sur l'autre ou des valises ⁷⁰⁷. Ce genre d'habitat se rencontre souvent dans les milieux de colonisation où, comme le souligne Yvan Fortier, le colon doit « répéter l'acte de bâtir et d'habiter, à la façon des premiers arrivants en Nouvelle-France ⁷⁰⁸ ». D'autres, comme J. Edmond McComber, ont vécu dans des maisons typiques de la campagne comme il en existait ici depuis le XVIII^e siècle. Une grande salle commune servait à la fois « de vivre, de cuisine, de salle à manger et même d'atelier quand il s'agissait de réparer soit un harnais, un meuble ou tout autre morceau d'ouvrage quelconque, pourvu que ledit article pût entrer dans la place

⁷⁰⁶ Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise, 1867-1929*, Montréal, Borel Express, 1979, p. 184-194.

⁷⁰⁷ *Pionnières de chez nous*, p. 20-22 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 48.

⁷⁰⁸ Yvan Fortier, « Transformation de la maison du Québec et aménagement intérieur », *Présence du passé*, Montréal, Radio-Canada, 1978, p. 11.

[...] Il ne se perdait pas plus d'espace dans cette maison qu'il ne se perdait d'autres choses ⁷⁰⁹ ». L'habitation rurale la plus courante est probablement celle que décrit Émie B.-Bourdages : maison assez spacieuse « [...] avec sa façade en deux parties juxtaposées sur un étage et demi. La partie de la cuisine comporte un grenier et cuisine d'été attenante et le « haut côté », un peu plus grand où on trouve, au premier niveau, une salle d'entrée contiguë à la salle à manger et deux chambres à coucher. À l'étage, trois autres chambres ⁷¹⁰. »

Agnès Larin donne un aperçu de l'aménagement intérieur de la maison de son enfance, ceci autour de 1920 :

On retrouvait toujours, à gauche, en entrant, un petit banc sur lequel on avait déposé la chaudière pour l'eau, et le bol pour se laver ; en dessous, des chaudières pour l'eau sale [...] Dans un coin, il y avait une armoire rouge qui atteignait presque le plafond. Elle servait à entreposer les effets moins souvent utilisés [...] Sous le châssis du devant de la maison, se trouvait le moulin à coudre qui avait une deuxième utilité, celle d'y déposer nos sacs d'école faits de poches de ciment ou de toile à « overall ». Devant ces deux meubles : la table flanquée de deux grands bancs. Une autre armoire rouge près de la porte de la chambre conjugale servait à ranger la vaisselle [...] Un rideau entourait le dessus pour cacher la papeterie et les crayons [...] Dans la maison aussi, près de la [272] cloison, entre les deux chambres, on pouvait voir le poêle « che- Deux planches qu'on devait soulever avec un couteau servait de porte de cave où on entreposait une provision de patates et de carottes [...] ⁷¹¹.

⁷⁰⁹ J.-Edmond McComber, *Mémoires d'un bourgeois de Montréal, 1874-1949*, Montréal, Hurtubise, HMH, 1980, p. 33- Il faut cependant préciser qu'avant le XIX^e siècle, la cuisine est séparée de la chambre, elle occupe moins d'espace et ses fonctions sont réduites.

⁷¹⁰ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 13.

⁷¹¹ A. Larin, *op. cit.*, p. 47, 48.

Une autre époque la simplicité de l'ameublement.

Une table de bois faite à la main, deux ou trois bancs sur lesquels vous pouviez asseoir quatre ou cinq personnes. Et la grande armoire grand-mère toute en pin dans laquelle nous serrions notre linge de lit. La mienne m'était justement venue à travers la guignolée... ⁷¹².

Les planchers étaient souvent recouverts de laizes de Catalogne ou de tapis tressés de fabrication domestique ⁷¹³. Des rideaux de dentelle ou de linon habillaient les fenêtres de certaines maisons ⁷¹⁴. Pour quelques-unes d'entre elles, c'était là un brin de fierté que d'orner les fenêtres et ce, même si l'on habitait une humble maisonnette. Laurette Bouchard parle avec éloquence de son attachement à leur cabane de bois. Elle se rappelle la joie de vivre auprès de son mari et de ses enfants dans de petits camps ⁷¹⁵.

À cette époque, il arrive encore que les femmes doivent aller chercher l'eau au puits ou bien elles l'obtiennent au moyen d'une pompe manuelle installée à l'intérieur ⁷¹⁶. Très souvent ces logis ne sont dotés d'aucune commodité sanitaire, il faut se rendre à l'extérieur, par exemple à l'écurie, ou bien « un seau de bois ayant contenu de la graisse sert de toilettes pour la nuit ⁷¹⁷ ». Théodora Dupont rapporte, dans ses mémoires, le moment où ont été installées les toilettes et l'eau courante. C'était vers 1915-1916 et les habitations campagnardes munies de ces commodités étaient alors très rares ⁷¹⁸.

Les pièces du rez-de-chaussée sont donc la cuisine, et le salon s'il y a lieu. En cet espace se tient le centre de la vie familiale. Au même palier, on trouve souvent la chambre des parents et à l'étage, celle des

⁷¹² Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 29.

⁷¹³ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 14 ; Alice Levesque-Dubé, *op. cit.*, p. 10.

⁷¹⁴ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 15.

⁷¹⁵ L. Bouchard, *op. cit.*, p. 29-31.

⁷¹⁶ Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 18 ; *Pionnières de chez nous*, *op. cit.*, p. 22.

⁷¹⁷ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 45 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 50 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 156.

⁷¹⁸ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 93 ; J.-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 35, 157-158.

enfants. Filles et garçons occupent rarement la même pièce, mais dans les familles d'humbles conditions, on partage le lit. On installe les plus jeunes à quatre ou cinq dans le sens de la largeur. Ces lits garnis d'une paillasse sont recouverts de deux draps de flanelle grise et de plusieurs confortables ⁷¹⁹. La pièce adjacente à celle des parents est quelquefois l'espace réservé aux tout-petits. Aussi en profitent-ils tôt le matin pour aller retrouver leurs père et mère ⁷²⁰. La chambre des parents peut être [273] l'endroit où sont rangées quelques pièces précieuses ; « sur un lave-mains se trouvait l'objet le plus joli de la maison : un grand bol avec un pot blanc ; maman s'en servait pour faire sa toilette et pour laver les bébés ⁷²¹ ». Pour ce qui est de l'aménagement des autres chambres, chez la famille Bujold qui reçoit régulièrement des pensionnaires, il se présente comme ceci :

Chaque chambre a droit à sa commode, à sa penderie fermée par un panneau de cretonne fleurie, à son rideau empesé à la fenêtre ainsi qu'à ce joli petit meuble qu'on appelle le « lave-mains ». Sur ce meuble s'alignent le grand bassin de toilette en porcelaine aux fleurs roses et bleues, un large pot pour l'eau, un autre pichet de même forme pour recueillir les peignes, les porte-savon et la « tasse à barbe ». Sur la barre de bois au-dessus sont suspendues les serviettes de toile du pays. En face, la porte d'une minuscule armoire camoufle le pot de chambre, assorti aux autres accessoires de porcelaine ⁷²².

Les familles du milieu rural modifient également l'organisation de leur vie selon les saisons. Par exemple, durant la période estivale, les travaux requis s'effectuant davantage à l'extérieur, on emménage dans une annexe (cuisine d'été), ou dans une petite habitation à proximité de la maison. On appelle communément ce bâtiment le fournil. Dans ce cas, il s'agit véritablement d'une adaptation au rythme de la nature qui règle le mode de vie selon les aléas du moment. C'est la vie traditionnelle axée sur les saisons ; l'été, étape particulièrement intense de travail, conditionne par la suite l'activité hivernale.

⁷¹⁹ A. Larin, *op. cit.*, p. 49.

⁷²⁰ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 115 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 48.

⁷²¹ *Ibid.*

⁷²² É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 14, 15.

L'habitat urbain-bourgeois

Les récits faisant référence à un milieu aisé montrent souvent des résidences cossues comportant plusieurs étages et dont le mobilier témoigne du style et de la richesse. Les standards du confort et de l'esthétique semblent être recherchés, bien qu'on ne puisse toujours satisfaire ces normes au cours des premières années de vie commune. Pierre Benoit vante peu les deux habitations de son enfance, rue Sainte-Famille. « Maison à trois étages ornée d'une morne façade en pierre de taille, modèle reproduit par centaines sur la fin du siècle précédent et d'une banalité désolante ⁷²³. » Au sujet de la deuxième qu'il juge aussi ancienne que la précédente, il écrit :

[274]

Notre nouvelle demeure était curieusement divisée. La salle à manger et la cuisine attenante occupaient tout le rez-de-chaussée à l'exception du couloir d'entrée. Au premier se trouvaient deux pièces énormes, la salle de séjour et la chambre de nos parents. Le dernier étage se composait d'un semis de chambres à coucher, de placards, de salles de toilette. Cette ordonnance forçait tout le monde à gravir et à descendre sans cesse les deux escaliers qui complétaient ce remarquable spécimen d'une architecture en désordre ⁷²⁴.

C'est beaucoup plus tard (vers 1927), qu'il sera ébloui par la nouvelle propriété de ses parents, rue Prince-Arthur, fraîchement rénovée au goût du jour.

Fers forgés, lampes et grillages de l'artiste italien Belangero [...], et surtout la salle à manger avec sa baie vitrée, ses trois superbes tableaux... Le manteau de la cheminée était surmonté de trois moulages du sculpteur Laliberté... Du plafond pendait un électrolier composé de métal argenté et de faïence bleue qui était d'une grâce ravissante ⁷²⁵.

⁷²³ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 34.

⁷²⁴ *Ibid.*, p. 41.

⁷²⁵ *Ibid.*, p. 121, 122.

Avec minutie et force détails, Lucille Drolet-Roy trace le portrait de la maison de ses parents dans les années vingt : au salon, un énorme tourne-disques attire d'abord l'attention, de même deux pianos, une colonne de marbre surmontée d'un buste de la mère et l'enfant, une bibliothèque à quatre rayons, plusieurs tableaux (eaux-fortes, images de soie, paysage à l'huile), fenêtres habillées de draperies en velours vert et de rideaux avec insertions de dentelle, planchers recouverts de deux moquettes avec motifs orientaux. Dans une pièce adjacente, la salle à manger avec sa très longue table et une cheminée avec un linteau en chêne ; on remarque aussi un téléphone, une radio Marconi et quelques autres meubles. Dans la cuisine, une cuisinière électrique, une grande glacière, deux évier carrés. Elle parle également de la salle de bain avec bain et douche, lavabo et petite douche pour laver les cheveux. Les toilettes sont dans un coin retiré, et l'une se trouve près de la cuisine ⁷²⁶. Pas de longues descriptions des chambres à coucher, mais seulement des mentions à l'effet que dans les maisons bourgeoises, les enfants ont le privilège d'avoir leur propre chambre, du moins quand la famille n'est pas nombreuse.

Durant la période prospère de l'entre-deux-guerres, on constate une amélioration sensible de l'aménagement des habitations et une certaine transformation des modes de vie. Les mieux nantis peuvent très tôt profiter des innovations. Mais si les familles [275] aisées semblent intéressées au confort moderne, elles valorisent également le savoir, d'où leur souci de posséder une bibliothèque. La plupart des intérieurs bourgeois comportent cet endroit qui semble réservé en exclusivité à l'homme de la maison. Elle est le lieu sacré qui inspire le respect et le recueillement. Victor Morin passait de longues heures dans son cabinet de lecture entouré de vastes collections de livres qu'il avait amassées avec grand soin ⁷²⁷.

La classe bourgeoise dispose d'un espace suffisant pour attribuer des fonctions précises aux différentes pièces de la maison, en outre, elle peut se permettre d'ajuster ses manières de vivre selon la saison. C'est là une particularité de la bourgeoisie du début de ce siècle de ponctuer son mode d'existence selon deux cycles : l'hiver à la ville, l'été à la campagne. Juin annonçant la fin des classes, parents (le père ne peut

⁷²⁶ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 16-20.

⁷²⁷ R. Morin, *op. cit.*, p. 135.

toujours suivre), enfants, et domestiques mêmes se transportent ailleurs dans des manoirs, chalets, pensions ou hôtelleries pour y séjourner le temps de la belle saison. D'aucuns prolongent cette période jusqu'à quatre mois. Cette coutume est quasi générale chez les familles de cette classe. Les enfants commandent souvent ces déplacements, c'est pour leur bien-être qu'on s'impose ce changement, afin qu'ils bénéficient de l'air pur si régénérateur. Cependant, toutes les mères n'apprécient guère ce déménagement et éprouvent parfois un certain mépris pour la campagne ⁷²⁸. La mère de Pierre Benoit « n'avait de sympathie pour les couleurs du terroir que lorsqu'elle les découvrait, stylisées, dans les romans régionalistes... ⁷²⁹ ». Par ailleurs, le confort y est parfois très réduit. Lorsque Gérard Parizeau décrit son chalet du lac des Deux-Montagnes, il en parle comme d'une installation de fortune :

poêle qui fume, eau courante coupée de dix heures le matin à huit heures le soir, glacière dans la pièce de séjour, sur ce, il avait suggéré de la revêtir d'un châle aux couleurs vives pour en faire un ornement. « On me dit sans ménagement qu'il s'agissait bien là d'une idée d'homme ⁷³⁰. »

Pour les citadins bourgeois, l'été est donc une phase de ralentissement et de détente. Les autres saisons leur imposent peut-être davantage contraintes et obligations dictées par leur appartenance de classe.

[276]

*La cuisine et le salon :
espace familial et social*

Bourgeois et ouvriers, ruraux et urbains, leurs manières de vivre diffèrent. Ces différences s'inscrivent dans leur façon de concevoir et d'organiser l'espace. À la campagne, la maison familiale a d'abord été le théâtre d'activités de tous genres, comme en témoignent de nombreux documents biographiques. Progressivement, le travail lié à la

⁷²⁸ P. Benoit, *op. cit.*, p. 82 ; G. Parizeau, *op. cit.*, p. 55, 203, 208.

⁷²⁹ *Ibid.*, p. 97.

⁷³⁰ *Ibid.*, p. 208.

production s'est dissocié de l'univers des sentiments et de la vie intime et s'est introduit le principe des sphères séparées. Domaine public/domaine privé, cette division s'accroîtra et se répercutera dans l'architecture. Pendant que la famille bourgeoise privilégie de plus en plus l'intimité en lui consacrant des lieux précis, la famille rurale continue de maintenir diverses pratiques dans un même endroit.

Notre propos n'est pas de retracer l'évolution de l'habitation domestique, mais la place historique de la cuisine mérite notre attention. L'image d'un vaste espace occupant pour une bonne part le rez-de-chaussée et tenant lieu de pièce principale est celle de la maison campagnarde du XIX^e siècle. Ainsi la cuisine comme lieu de toutes les fonctions semble être apparue assez tard. Au XVII^e et XVIII^e siècles, la « chambre » est ordinairement le lieu de convergence de la vie domestique. « La cuisine lui est contiguë [...] n'étant ni un lieu de rencontre sociale, ou de détente, ni l'endroit où se prennent les repas [...] La cuisine fait jusqu'à un certain point figure d'antichambre... ⁷³¹. » Peu à peu avec l'évolution des systèmes de chauffage, son rôle va se transformer. Des nouvelles façons d'habiter apparaissent avec l'arrivée du poêle qui donne un meilleur rendement et assure une chaleur constante. À la cuisine s'effectuent les gestes propres à la préparation et la consommation des aliments, mais là aussi s'exercent les rapports de convivialité. Elle est cet espace rendu accessible aux visiteurs où se nouent les relations avec les quelques voisins de l'entourage, avec le monde extérieur.

Dans les milieux bourgeois, la cuisine, étant surtout l'endroit prévu pour les domestiques, ne peut remplir un rôle à caractère social comme à la campagne. D'ailleurs, dans les foyers aisés, la tendance est à la distinction des fonctions, et c'est le salon qui devient le cadre de la représentation sociale.

Au cours du XIX^e siècle, l'habitation connaît plusieurs changements, c'est à ce moment qu'apparaît le salon, probablement sous des influences étrangères ⁷³². Cette pièce aux fonctions assez [277] particulières est toutefois inexistante dans bon nombre de foyers. Chez les ouvriers, par exemple, étant donné l'exiguïté des lieux, il ne peut toujours être possible de réserver un espace qui ne sert, somme toute, qu'en des occasions exceptionnelles. En effet, au début du XX^e siècle, la coutume

⁷³¹ Yvan Fortier, « Transformation de la maison du Québec... », *loc.cit.*, p. 8.

⁷³² *Ibid.*, p. 13.

veut que le salon serve aux grands visiteurs. C'est le lieu qui s'ouvre pour célébrer des événements importants comme la visite paroissiale ou encore pour marquer les naissances ou rendre un dernier hommage aux défunts. Le temps d'exposition achevé, le salon doit demeurer fermé durant la période de deuil qui peut durer jusqu'à un an et demi ⁷³³, soutient Agnès Larin.

Dans le quotidien, du moins chez les ruraux, le salon demeure peu utilisé puisque les visiteurs réguliers sont reçus à la cuisine. Seuls des invités inhabituels ne faisant pas partie de l'entourage immédiat sont reçus au salon. Cette pièce, tel un sanctuaire, conserve tous les objets précieux de la maisonnée : papiers importants, souvenirs des aïeux ; le mobilier est dans un style un peu plus recherché, ce coin est en quelque sorte le dépôt des archives familiales. Il exprime une fierté et un respect. Emprunté aux milieux nantis, il hausse le mode de vie. Ainsi en est-il pour Laurette Bouchard qui habite une cabane en bois rond comportant un « semblant de petit salon » où sont rassemblées les photographies des parents et amis qu'ils ont dû quitter pour s'établir dans une région de colonisation. On sent chez elle un sentiment de fierté d'avoir pu reconstituer cet espace, même dans un coin perdu où la représentation sociale est à peu près nulle. Un jour, lorsque des visiteurs de la ville s'annoncent, elle emprunte, pour les épater, des meubles chez différents voisins du rang ⁷³⁴.

À la ville, et surtout dans les classes aisées, le salon est affecté à d'autres usages. D'abord son taux d'occupation est plus élevé, on n'attend pas les grands événements pour l'ouvrir, mais de nombreux prétextes incitent à vivre au salon. Il ne sert pas qu'à l'occasion des baptêmes ou des mortalités, mais on l'utilise aussi comme lieu de fréquentations de la jeune fille. Par exemple, la mère de Victor Morin, écrivant à son fils, lui fait part de son grand ménage et des changements apportés dans l'ameublement du salon. Toutes ces opérations effectuées parce qu'il reste encore deux filles à marier ⁷³⁵. Au fait, le salon, relevant d'une influence de la classe bourgeoise, témoigne du degré d'aisance d'une famille. Plus cet espace gagne en superficie et en ornements, plus il suggère la fortune.

⁷³³ A. Larin, *op. cit.*, p. 59.

⁷³⁴ L. Bouchard, *op. cit.*, p. 29, 36, 37.

⁷³⁵ Renée Morin, *op. cit.*, p. 51.

[278]

*De la cave au grenier :
les espaces non habités*

À cette époque, les espaces non habités, tels la cave ou le grenier, remplissent des fonctions d'emmagasinage. Des appareils comme le réfrigérateur et plus tard le congélateur ne sont pas encore d'un usage commun. La cave, souvent froide puisqu'elle n'est pas toujours cimentée, sert à l'approvisionnement des pommes de terre et de quelques autres légumes. On peut également y trouver un assortiment de conserves : « tomates, blé d'inde en grains et en épis, ketchup aux fruits, marinades, petites fèves en cosses, purée de pommes, sans oublier le bon vin de gadelles rouges, fermenté dans le petit baril de dix gallons près du tuyau de la fournaise ⁷³⁶ ». Le grenier pouvait être de plusieurs utilités, on y rangeait parfois les objets les plus hétéroclites allant de denrées alimentaires aux coffres de trésors. Les enfants de la famille Franc aimaient bien visiter le grenier et fouiller dans les valises. En ouvrant la porte, on apercevait le linge des garçons suspendu à des clous et ensuite on inventoriait le contenu des malles, dans l'une, il y avait les « soieries » de ma mère enveloppés dans du papier fin ⁷³⁷. Chez Caroline Béique, en plus d'y remiser les effets d'hiver ou d'été selon la saison, on y rangeait la farine pour la garder bien sèche, les pains de sucre blanc, les citrouilles, les oignons « et des chapelets de pommes qu'on coupait par quartiers et qu'on enfilait sur de longues ficelles pour les suspendre au plafond ⁷³⁸ ». Le grenier servait donc de dépense et il arrivait même d'y entreposer les pommes, les oranges, les patates, les oignons et aussi les conserves ⁷³⁹.

⁷³⁶ A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 8.

⁷³⁷ A. Larin, *op. cit.*, p. 50.

⁷³⁸ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 107.

⁷³⁹ Juliette Lortie, *op. cit.*, p. 41 ; L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 19, 20.

Cette auteure parle d'une armoire froide située dans un tambour où on rangeait les confitures, le sirop d'érable et les pains de sucre.

*L'eau et l'électricité :
des moyens de transformation*

Le tournant du siècle constitue une étape de changement irréversible dans les manières d'habiter. Parmi les nombreuses transformations qui caractérisent cette époque, l'adduction de l'eau et l'électrification sont au nombre des progrès ayant eu un impact considérable. Ces mutations s'échelonnent cependant sur une longue période. Si les premières installations électriques en ville remontent aux années 1880, dans les milieux ruraux, il faut attendre jusque dans les années trente et même davantage pour s'éclairer à l'électricité ; certaines régions ne seront électrifiées qu'en 1958 ⁷⁴⁰.

L'histoire municipale de la ville de Québec nous apprend que « le 30 janvier 1885, l'eau est distribuée en même temps dans [279] toute la ville pour la première fois ⁷⁴¹ ». Dans les années qui suivent, des bris et défauts de toutes sortes privent la population à maintes reprises. Par ailleurs cette eau n'est pas filtrée et cette lacune entraîne nombre d'inconvénients. À Montréal, également en ce début de siècle, l'eau courante installée depuis 1850, pose plus d'un problème ; ce n'est qu'en 1914 qu'une usine de filtration les solutionne ⁷⁴². Enfin, pour diverses raisons et à cause de nombreux obstacles, ces progrès gagnent lentement l'ensemble des territoires habités.

De même pour l'électricité, les résidences de la ville de Québec s'éclairent à la lumière électrique incandescente vers 1886 ⁷⁴³. Ces

⁷⁴⁰ T. Dupont, *op. cit.*, p. 197. Ce n'est qu'en 1938 que Saint-Denis-de-Kamou-raska a été électrifié.

Selon Louise Vandelac et Diane Bélisle, ce n'est qu'à partir de 1945 que se répand massivement l'électrification rurale (*op. cit.*, p. 42) ; voir aussi Alexandre Beaudoin, *loc. cit.*, p. 21.

⁷⁴¹ Ginette Noël, « Les travaux publics », G.-Henri Dagneau *et al.*, dans *La ville de Québec, histoire municipale. IV — De la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec, 1983, p. 109.

⁷⁴² Louise Vandelac et Diane Bélisle, *Production domestique — Document n° 2, Histoire*, Québec, Conseil du statut de la femme, 1983, p. 74-75 ; Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 190 ; P.-A Linteau *et al.*, *op. cit.*, p. 37.

⁷⁴³ Honorius Provost, « Corporations de services publics », G.-Henri Dagneau *et al.*, dans *La ville de Québec, histoire municipale. IV — De la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec, 1983, p. 185.

innovations améliorent sensiblement la qualité de la vie, mais leurs bienfaits n'en sont pas immédiats ; il faut attendre les progrès de la technologie pour éliminer certains inconvénients inhérents à ces nouveautés. Par ailleurs, des enjeux politiques et économiques ainsi que des mouvements de résistance au changement freinent parfois les développements. Selon les intérêts de chacun, les réactions varient de l'appréhension à l'engouement.

À Plessisville en juillet 1900, Jessie Gravel est bien heureuse d'apprendre par son père l'installation de l'électricité. Il en coûtera 21 \$ par année pour douze lumières et seize chandelles. Pourtant, elle se montre réticente quelques mois plus tard à l'idée d'aménager une salle de bain ⁷⁴⁴.

Quelques années après, les enfants de la famille Gaudet sont éveillés un matin par des bruits étranges. Des ouvriers procèdent à la fabrication et à l'installation d'une baignoire en tôle galvanisée. Tout ce branle-bas dans la maison donne lieu à des discussions sur la longueur, la hauteur de la baignoire de même que sur l'approvisionnement en eau. L'eau doit être pompée des bacs où elle est recueillie au moment des pluies ⁷⁴⁵.

Les documents biographiques montrent des écarts considérables dans l'acquisition, selon les familles, de ces aménagements qui modifient leurs habitudes. À titre d'exemple, Caroline Béique, dont l'enfance se situe dans les années 1850-1860 à Saint-Hyacinthe, rapporte qu'on devait transporter l'eau et la conserver dans de grands tonneaux ⁷⁴⁶. Cent ans plus tard, une photographie intitulée « Le transport de l'eau » (1952) illustre qu'en région éloignée, on doit s'adonner à cette pratique journalière ⁷⁴⁷. Il en est de même pour l'électrification, car si en 1958 Gaspé-Nord peut enfin profiter de l'énergie électrique, Jeannette Veckeman se souvient [280] d'avoir vu, en 1912 à la Grosse-Île, les

⁷⁴⁴ *Les Gravel*, p. 321-323.

⁷⁴⁵ Françoise Gaudet-Smet, *Par oreille*, Montréal, Leméac, 1985, p. 29.

⁷⁴⁶ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 104. Avant l'installation de réseaux publics d'aqueducs, il semble que depuis l'origine de la colonie et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, il existait dans les villes d'ici, des porteurs d'eau assurant le transport et le commerce de l'eau. Voir Yves Bergeron, « Le commerce de l'eau au Québec », *Ethnologie*, vol. 10, n^o 1, mars 1987, p.6-12.

⁷⁴⁷ A. Beaudoin, *loc. cit.*, p. 17.

ménagères effectuer leur repassage au fer électrique ⁷⁴⁸. Ces deux exemples montrent la lenteur de l'évolution ou plutôt l'écart toujours existant entre la découverte d'une technologie et son appropriation généralisée.

Il n'en demeure pas moins que l'électricité et l'eau courante transforment une part des activités domestiques ; des appareils électroménagers font leur apparition et changent peu à peu des modes de vie longuement éprouvés. Si d'une façon générale, le lieu géographique conditionne l'accès à toutes ces innovations, les ressources financières des familles leur permettent d'en profiter plus ou moins rapidement et de modifier ainsi le visage du travail ménager.

De nouveaux outils dans la maison

Aux États-Unis, la période qui suit la Première Guerre mondiale jusqu'à la crise économique (1918-1930), est celle où on a pu enregistrer des changements notables dans le domaine de la technologie domestique. L'électrification des foyers ayant entraîné peu à peu l'acquisition d'un nouvel outillage ménager. « Ainsi, avant 1918, l'on pouvait encore voir [dans les magazines] des illustrations de foyers éclairés au gaz ; ce mode d'éclairage avait disparu en 1928. En 1917, un quart seulement (24,3%) des habitations aux États-Unis étaient électrifiées, mais ce chiffre avait doublé en 1920 [...] et atteint les quatre cinquièmes en 1930 ⁷⁴⁹. »

Au Québec, des études à partir des catalogues de l'époque montrent peu d'appareils électriques avant 1920, si ce n'est des illustrations de sonnettes, d'éventails et de lampes en 1901, des aspirateurs en 1909-1910 et des machines à coudre électriques à partir de 1917. En 1929-1930, les catalogues Eaton ou Simpson font la promotion de certains appareils électroménagers, mais ils voisinent avec d'autres instruments

⁷⁴⁸ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 37. La Grosse-Île, de par ses fonctions particulières (quarantaine imposée à tous les immigrants), profitait de nombreux services.

⁷⁴⁹ Ruth Schwartz-Cowan, « La révolution industrielle, la femme et l'économie domestique », *Culture technique*, « machines au foyer », n°3, septembre 1980, p. 77.

fonctionnant au gaz, à l'huile, au bois ou au charbon ⁷⁵⁰. Ces quelques données suggèrent que la transformation de la vie domestique s'est effectuée sur une période couvrant la première moitié du XX^e siècle.

Avec l'arrivée d'appareils électroménagers, une nouvelle conception de l'univers domestique se dessine et s'inscrit dans un mouvement de concertation hygiéniste. Parallèlement à ces progrès techniques, un discours s'articule sur un « art du bien vivre », un idéal du confort et de la propreté. Au fur et à mesure que ce [281] discours prend force, il s'accompagne de normes d'efficacité et de fonctionnement. Des leçons sur l'art d'entretenir ou de nourrir les siens viennent aider la ménagère à rentabiliser son travail. Elle apprend à planifier les nombreuses tâches qui lui incombent.

Jusqu'ici la sphère domestique restait reliée à une longue tradition où la transmission des gestes et du savoir-faire était assurée par les femmes. Pour la première fois peut-être une rupture s'effectue, car les expériences antérieures ne peuvent être répétées exactement aux mêmes conditions. Non seulement de nouveaux instruments font leur apparition, mais ils s'accompagnent d'usages quelque peu différents. Comme le dit Françoise Werner ⁷⁵¹, on passe du ménage à l'art ménager. Une nouvelle philosophie prend forme où gérer et planifier le travail domestique exige un doigté particulier ; l'improvisation et l'expérience ne suffisent plus, encore faut-il ajouter la connaissance, la méthode, pour aborder en toute logique l'ensemble de ces corvées. Des traités sur l'économie domestique font leur apparition, on y enseigne la science ménagère avec rigueur. Au Québec, un réseau d'écoles d'enseignement ménager commence à s'ériger ⁷⁵². Il faut consacrer la femme dans sa mission, d'abord celle de faire aimer la terre à sa famille tout en secondant le mari cultivateur par un travail bien structuré et accompli avec méthode. Pour contrer l'exode rural, on s'adresse à la jeune fille ou à la femme afin de la sensibiliser au rôle qu'elle peut jouer. Avec le

⁷⁵⁰ Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 188, 304 ; Geneviève Leslie citée par D, Bélisle, *op. cit.*, p. 77, 78.

⁷⁵¹ Françoise Werner, « Du ménage à l'art ménager : l'évolution du travail ménager et son écho dans la presse féminine française de 1919 à 1939 », *Le mouvement social*, n° 129, octobre-décembre 1984, p. 61-87.

⁷⁵² Nicole Thivierge, *Écoles ménagères et Instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 472 p.

temps, la croissance urbaine n'en continue pas moins et un autre projet s'élabore ; axé sur les valeurs familiales, il incite les jeunes filles à être le centre du foyer et à devenir des « femmes dépareillées ».

L'ENTRETIEN : SES NOUVELLES NORMES

[Retour à la table des matières](#)

Malgré les divergences de pratiques et d'habitudes selon qu'on réside à la campagne ou à la ville et qu'on appartienne à une couche sociale ou à l'autre, un grand principe semble faire de plus en plus l'unanimité, c'est celui de l'ordre et de la propreté. Ces deux qualités indissociables doivent gouverner chaque foyer. « La propreté est le luxe du pauvre comme du petit bourgeois ⁷⁵³. » Il est toutefois difficile d'évaluer dans quelle proportion et à quel rythme, les femmes du tournant du siècle ont adhéré à ce discours établissant des liens entre santé, alimentation et entretien ménager. Bien que des efforts en ce sens aient été accomplis dès la fin du XIX^e siècle, les progrès ont été lents. Cependant, plusieurs témoignages biographiques permettent de vérifier jusqu'à quel point les [282] ménagères de cette époque sont imprégnées de ces préoccupations.

La maîtresse de maison est le « ministre » de l'intérieur, cette dimension incluant le mieux-être des siens sous tous les aspects : de la santé aux bonnes moeurs. Elle se doit non seulement de nettoyer avec minutie, de blanchir au blanc de céruse, mais ce souci déborde l'espace physique de la maison et concerne aussi l'ordre et la bonne conduite des membres de la famille. Une propreté méticuleuse est reliée à d'autres valeurs ayant trait au développement de la personnalité entière. Présenter un logis propre et ordonné, n'est-ce pas une façon de montrer sa volonté de maintenir l'ordre en tout et partout, l'intérieur de la maison étant le reflet de la personne. Concrètement, la ménagère est jugée selon des

⁷⁵³ Madame Raoul Dandurand, « Moeurs canadiennes-françaises », *Les femmes du Canada. Leur vie et leurs œuvres*, Ottawa, ouvrage colligé par le Conseil national des femmes du Canada pour l'Exposition universelle de Paris, 1900, p. 25. Pour plusieurs, l'ordre et la propreté sont non seulement une coutume, mais surtout une valeur. Voir *Pionnières de chez nous*, p. 94-95.

normes relatives à la vie domestique, si elle s'en écarte, elle est sujette à une certaine suspicion.

Les vertus domestiques, ce sont ces petites qualités fort précieuses qui sont le produit de l'instinct millénaire et de la formation familiale. Elles tiennent à la fois de l'ordre et de la méthode, elles ont une odeur de bonne cuisine et d'encaustique et elles prennent la forme des choses rangées, de poussière pourchassée et de chaussettes ravaudées ⁷⁵⁴.

Plusieurs soulignent avoir été initiées à la minutie au couvent, par des religieuses. « C'est là que j'ai appris l'ordre et la propreté dont je devins une véritable esclave dans les premières années de ma vie de maîtresse de maison. [...] Mon doux ! que j'ai frotté ! que j'ai frotté ! » Plus loin dans ses mémoires, cette dame avoue que la propreté a toujours été pour elle une obsession incorrigible.

Une danse très bien planifiée était organisée entre le savon, l'Old Dutch, les guenilles, la cire, l'eau de javel, etc. J'essayais tous les nouveaux produits offerts sur le marché. Quelle folie ! quelle folie ⁷⁵⁵ !

Joséphine Dandurand traçant le portrait de la femme canadienne-française, en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, la décrit en ces termes :

La vraie ménagère canadienne, redoutable ennemie du microbe, est de celles qui, non contentes de broser les meubles, récurent l'envers des tables... En tout temps la porte entrouverte des chaumières montre au passant un ménage bien rangé, des « catalognes » [283] propres et tendues à droit fil sur le plancher jaune d'un récent écurage, un poêle de fonte reluisant auquel le « lit de parade », à l'air rigide et solennel, fait pendant ⁷⁵⁶.

La ménagère minutieuse se traduit par être « particulière ». C'est sa fierté et son point d'honneur d'être reconnue comme telle, car cette étiquette semble couvrir beaucoup plus que les qualités domestiques. En

⁷⁵⁴ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 293.

⁷⁵⁵ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 58, 60, 122.

⁷⁵⁶ Madame R Dandurand, *op. cit.*, p. 25.

effet, la propreté n'apparaît-elle pas comme une valeur incontestée des sociétés industrielles ? L'attribut « particulière » réfère donc à ce qui est convenable et conforme à ce qui doit être, c'est-à-dire propre et ordonné sur tous les plans ⁷⁵⁷. « Science du ménage, l'économie domestique suppose équilibre de vie ⁷⁵⁸. »

*Les corvées saisonnières :
des rituels cycliques*

Les tâches domestiques pourraient être classées selon leur rapport à la temporalité. Tâches journalières, hebdomadaires ou saisonnières, elles s'imbriquent dans le quotidien en ce sens qu'elles reviennent et se répètent avec une grande régularité. Les unes sont sans cesse reprises dans la succession des jours et des heures, tel l'acte de manger avec ce qu'il implique de préparation lointaine ou immédiate ; les autres s'actualisent en des moments précis de la semaine, comme la lessive ou l'entretien ; enfin un certain nombre de corvées interviennent de façon cyclique, en accord avec les saisons. Elles s'ajustent au rythme calendaire, particulièrement dans le milieu agricole. Faire boucherie, filer, tisser, etc., sont des pratiques qui relèvent d'un mode de vie autosuffisant, aussi tendent-elles à disparaître au rythme de l'urbanisation et des progrès de la technologie. Plus on avance dans ce XX^e siècle, plus ce qui appartient au domestique est contrôlé et moins soumis aux aléas de la nature. Les diverses tâches peuvent donc être exécutées au jour le jour ou à la semaine, selon qu'on les aura soi-même planifiées.

On a toutefois observé qu'en ce début de siècle, les régions rurales sont le cadre de travaux qui suivent le rythme des saisons ⁷⁵⁹. Entre autres, le filage, le tissage, la couture, le tricot, la confection de catalogues, de chaussures, autant de besognes qui sont effectuées surtout

⁷⁵⁷ Maïté Clavel, « Propretés : mots, rites, images », *Cahiers Internationaux de sociologie*, vol. LXXX, janvier-juin 1986, p. 41.

⁷⁵⁸ Michelle Perrot, *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1987, p. 309.

⁷⁵⁹ Pour en connaître davantage sur les activités rurales du XIX^e siècle, on peut se reporter aux ouvrages de Jean Provencher et Johanne Blanchet : *C'était le printemps : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1980, 236p. ; *C'était l'été*, 1982, 247p. ; *C'était l'automne*, 1984, 236 p ; *C'était l'hiver*, 1986, 278 p.

durant l'hiver. Cette saison est particulièrement désignée pour le travail des fibres textiles. Il arrive parfois que, au cours des soirées d'automne, une fois terminé le grand ménage on consacre son temps aux travaux à l'aiguille, à la broche ou à la confection de vêtements, mais la vraie période de productivité se [284] situe davantage après les Fêtes et particulièrement pendant le Carême. « Nous avons passé bien des soirées d'hiver, mon mari et moi, à tresser de larges tapis avec des guenilles et à faire d'épais confortables qui nous gardaient au chaud... 760. »

Il n'était peut-être pas courant de voir les conjoints participer à ces travaux, mais les circonstances les y obligeaient parfois. En milieu rural, si l'homme n'est pas au chantier, ses occupations étant moindres en hiver, il se rend utile de multiples façons, il aide, par exemple à monter une pièce sur le métier. Les enfants participent aussi au tissage. Chez Marie Asselin, les jeunes taillaient des catalogues.

Durant la saison hivernale, malgré l'isolement qu'impose le climat ou l'éloignement des voisins, on organise assez régulièrement des « bées ». Ces réunions rassemblent parfois plusieurs femmes du voisinage pour le piquage des couvre-pieds. Chez Florentine Morvan-Maher, ces rencontres prenaient le nom de « courvées » pour la fabrication de couvertures ; les femmes étaient bien heureuses de se voir et elles en profitaient pour bavarder 761. C'est ainsi que les nouvelles se répandaient.

À l'approche du printemps, en cette fin du XIX^e siècle, les femmes du milieu rural ayant à peu près achevé la confection de tapis, couvertures, vêtements de toutes sortes, s'occupent à la fabrication de chapeaux de paille 762. « Dégagées de leur épi et nettoyées, les pailles amollies dans l'eau s'entrelacent selon une forme d'assemblage en croisé, semblable à celle utilisée pour les tapis. Le tressage terminé, les tresses cousues en cercles concentriques forment le chapeau 763. » Certaines ménagères fabriquent le savon et entreprennent au printemps le

760 L. Bouchard, *op. cit.*, p. 29, 30.

761 *Pionnières de chez nous*, p. 139 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 53 ; F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 40.

762 A Levesque-Dubé, *op. cit.*, p. 79.

763 Sophie-Laurence Lamontagne, *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, p. 99.

grand nettoyage de la maison. Par la suite, elles ensemencent le jardin. Le jardinage est en effet la responsabilité des femmes. Il arrive toutefois qu'avant de s'attaquer au potager, elles ont, dès le début du printemps, vu à l'élevage de la volaille. On hébergeait les poussins d'abord dans la maison jusqu'à ce qu'ils soient assez forts pour être déménagés au poulailler ; il fallait vérifier continuellement la température, même la nuit ⁷⁶⁴. Pour Théodora Dupont, l'inconvénient de garder les poussins à l'intérieur était largement compensé par la réduction des allées et venues à la remise et l'assurance de les rattrapper grâce à la chaleur constante de la maison.

Il était donc courant de voir les femmes s'occuper des animaux et prendre en charge le jardin. Ces responsabilités s'ajoutaient [285] aux tâches domestiques. Durant l'été, il n'était pas rare qu'elles rentrent le foin et le mettent en veillottes.

Les femmes de Gaspé-Nord devaient chaque matin étendre les morues sur les vigneaux à l'exception des jours de pluie et les mettre en balles vers quatre heures. Quand la température était favorable, elles étaient commandées de sortir telle ou telle pile de morue qui avait suinté dans le hangar. Elles devaient seconder leur mari partout ⁷⁶⁵.

Cette description sommaire rend compte de la multiplicité des tâches saisonnières que doivent effectuer les femmes de la campagne. Encore en cette fin du XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e, certaines familles vivent selon un mode à peu près autarcique et semblable à celui des siècles précédents. L'environnement rural se transforme lentement sous l'influence des techniques modernes.

*Le grand ménage :
une coutume de tous les milieux*

Il est une corvée saisonnière qui n'est pas spécifique des foyers ruraux, c'est celle du grand-ménage qu'on fait ordinairement deux fois

⁷⁶⁴ *Pionnières de chez nous*, p. 92 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 274.

⁷⁶⁵ A. Beaudoin, *loc. cit.*, p. 18-20.

l'an, aussi en milieu urbain. Plusieurs documents personnels relatent ce branle-bas qui a lieu à l'automne et au printemps. À l'automne, ce ménage de fond en comble précède la visite paroissiale, il est aussi un rituel préparatoire à la période des Fêtes. Deux événements majeurs justifient donc ce remaniement complet de la cave au grenier. Rien ne doit être oublié ou négligé et ce temps de désordre et de fouilli est un mal nécessaire, il est régénérateur d'énergies. Ces ménages marquent des temps forts dans un quotidien routinisé, ils sont empreints d'une symbolique en ce sens qu'au moment des saisons transitoires et préparatoires que sont le printemps et l'automne, l'ensemble des gestes posés témoigne d'un lien avec celui de sa conscience. Remue-ménage qui se traduit par tout un chambardement : on classe et on reclasse, on frotte et on astique les divers objets et les moindres recoins de sa demeure. Une fois ce remaniement achevé, on pourra entreprendre l'hiver ou l'été avec une énergie renouvelée. D'une part, les grands-ménages de l'automne et du printemps coïncident avec le calendrier liturgique qui en fait des temps de préparation aux deux fêtes les plus importantes : Noël et Pâques. D'autre part, ils sont effectués avant les solstices de l'été et de l'hiver et font ainsi référence à d'anciens rites qui marquaient les changements de saisons.

[286]

À l'approche des Fêtes en décembre 1898, Jessie Gravel fait part, dans une lettre à son fils, du ménage effectué dans la maison. Tout est bien propre. « Tous les tapis sont remis ; tous les cadres, peintures ont été lavés, rideaux aussi. Le salon est splendide, les lampes frottées, un nouveau poêle dans la salle ⁷⁶⁶. » Le 24 décembre 1921, Marie-Anne Duguay écrit à son fils :

J'ai fini de faire mon ménage, j'aime tant mon chez nous que je trouve ça de mon goût. Ton père m'a fait deux piédestales, ils sont bien jolis, j'en ai mis un dans le coin du salon à la place de la petite table et l'autre dans la grande porte près du sofa avec un bouquet dessus, les deux pots dorés qui étaient sur la corniche de la grande porte je les ai mis sur le cabinet d'argenterie, je me suis acheté une autre jardinière c'est joli hein ⁷⁶⁷ ?

⁷⁶⁶ *Les Gravel*, p. 276.

⁷⁶⁷ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 27-29.

Marie-Anne Duguay relate régulièrement dans sa correspondance les corvées domestiques et le grand-ménage bi-annuel (lavage, peinture, pose de la tapisserie, etc.). Craignant parfois d'ennuyer son fils, elle lui rappelle qu'il s'agit là du rôle de la femme de toujours recommencer les mêmes choses. Son mari semble cependant apporter sa collaboration dans ces périodes de travaux intensifs. Une autre tâche dont il est fait mention dans quelques récits biographiques ruraux, et faisant probablement partie du grand-ménage, est celle de renouveler deux fois par année le contenu des paillasses. On nettoyait alors les brancards de bois et les ressorts avec de la térébenthine afin d'éloigner les punaises et autres insectes ⁷⁶⁸. Ces gros travaux terminés, le quotidien reprenait son rythme habituel avec ses séquences journalières ou hebdomadaires.

*Les pratiques hebdomadaires :
du ménage au blanchissage*

Outre la charge bi-annuelle du grand-ménage, il est un autre point où reconnaître la vraie ménagère, c'est dans sa fierté à bien nettoyer les parquets. C'est avec une pointe d'orgueil qu'on étale au su et à la vue de tous, un plancher « jaune comme de l'or ou du blé mûr ⁷⁶⁹ ». Ils sont lavés ou balayés avec des brosses aux fibres très raides, parfois avec des branches d'épinette ou de cèdre ; on les frotte à la lessive, à la potasse ou au sable fin mélangé avec du caustique ⁷⁷⁰. Cette corvée s'effectue ordinairement toutes les semaines et ce sont les femmes qui s'y adonnent. Cette tâche achevée, celui qui ose saboter le résultat d'un travail aussi laborieux et harassant fait éclater la colère et une colère justifiée [287] chez la ménagère ⁷⁷¹. On pouvait cependant protéger les parquets frais lavés en les recouvrant de nattes ici et là.

Le poêle également requérait une attention particulière. Il était nettoyé avec grand soin. Dans certains cas, il était épousseté avec des ailes

⁷⁶⁸ *Pionnières de chez nous*, p. 95.

⁷⁶⁹ L. Bouchard, *op. cit.*, p. 30 ; B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 24.

⁷⁷⁰ *Ibid.*, J.P. Michaud, *op. cit.*, p. 37, 42 ; T. Dupont, *op. cit.*, p. 12 ; Alice Levesque-Dubé, *Il y a soixante ans*, Montréal, Fides, 1943, p. 10.

⁷⁷¹ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 111.

de perdrix et des pattes de lièvre, puis miné avec une pâte noire pour le rendre luisant ⁷⁷².

Parmi les corvées hebdomadaires, le lavage comptait parmi les travaux durs et fatigants. Les divers procédés utilisés illustrent l'évolution en ce domaine. Avant 1900, il n'est pas rare que le blanchissage soit fait deux ou trois fois par année et ce, durant l'été surtout. « [...] Le grand chaudron s'installait sur un trépied près de la source, l'eau chauffait, les battoirs frappaient sur le linge ruisselant d'eau, puis séchait ensuite étendu sur l'herbe de la prairie ⁷⁷³. » On lave dans une grande cuve (ce pouvait être un « quart » vide de farine coupé au milieu), à la main ou à l'aide d'une planche à laver en verre ou en zinc ⁷⁷⁴. Auparavant, on faisait tremper le linge dans le lessis (résidu de savon). La mère de Marie Asselin se servait de charbon de bois et d'eau. « Une fois brassé et après avoir reposé [deux jours], le liquide appelé « lessis », devenait le nettoyant idéal pour tout lavage ⁷⁷⁵. »

Bien des récits font la description de machines à laver. Florentine Morvan-Maher parle d'un moulin à laver berçant avec deux poignées. Les plus âgés aidaient leur mère à manœuvrer ce berceau. Ensuite, un autre modèle a fait son apparition, c'est le moulin à bras avec un tordre ⁷⁷⁶. Ce dernier marquait une nette amélioration, plus besoin de tordre à la main, aux dires de l'informatrice. D'autres avaient le souci d'épargner ou d'alléger certaines tâches en s'ingéniant à mettre au point divers procédés. Le grand-père de Juliette Lortie, ferblantier, réussit à inventer un modèle de laveuse avec battants qu'il fallait actionner manuellement ⁷⁷⁷. Un peu plus tard, les laveuses motorisées à la gazoline puis à l'électricité arrivèrent sur le marché.

Cependant, comme le souligne l'historienne Susan Strasser, un écart considérable existe entre le moment de l'invention de certains appareils domestiques, et celui de leur apparition sur le marché et de leur utilisation par les ménagères. Aux États-Unis, il faut attendre 1920 et même

⁷⁷² M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 13.

⁷⁷³ A. Levesque-Dubé, *op. cit.*, p. 10.

⁷⁷⁴ A. Beaudoin, *loc. cit.*, p. 18.

⁷⁷⁵ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 83.

⁷⁷⁶ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 41.

⁷⁷⁷ J. Lortie, *op. cit.*, p. 73 ; G. Parizeau, *op. cit.*, p. 67. Son père, bricoleur, avait tenté de mettre au point une machine à laver la vaisselle.

1930 pour constater un réel impact dans les foyers et, au Québec, c'est seulement vers 1940 et même 1950 que les familles de conditions modestes jouissent d'un équipement ménager moderne ⁷⁷⁸.

[288]

Enfin, malgré les efforts déployés pour adoucir cette besogne sans cesse à recommencer, les jours de lessive étaient affreusement longs, constate Marguerite Tremblay. Pendant que l'eau chauffait sur le poêle, il fallait séparer le linge.

On faisait une première eau, on frottait les vêtements les plus sales sur une planche à laver, on mettait le blanc à tremper dans une mixture d'eau de javel, ou encore on le faisait bouillir en déplaçant le linge avec un bâton. Venait la deuxième eau, le trempage dans le « bleu », le rinçage, sans oublier que chaque morceau laissait son trop plein d'eau dans le tordeur ⁷⁷⁹.

Au cours de l'hiver, certains utilisent l'eau de neige, parce qu'elle est plus douce, ou encore l'eau de pluie recueillie dans un vieux bain de tôle ⁷⁸⁰. Le lavage occasionnait tout un branle-bas et obligeait toute la famille à s'en accommoder pour quelques heures. Il est bien sûr que le repas qui intervenait sur le temps du lavage était simplifié à moins qu'une autre femme de la maison (mère, belle-mère, sœur, belle-sœur, etc.) n'assume sa préparation.

Florentine Morvan lavait elle-même les vêtements de bébé. « Cela me prenait toute la journée, parce que j'accumulais les couches d'une semaine avant de les laver. J'avais toujours vu ma mère laver une fois par semaine seulement. J'étais donc embernée (surchargée de travail) ⁷⁸¹ ! » Généralement, les vêtements des enfants étaient, chaque semaine, blanchis, empesés et repassés.

⁷⁷⁸ Susan Strasser, citée par le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 188, 304.

⁷⁷⁹ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 57. Ghislaine Meunier-Tardif décrit un scénario à peu près semblable : le lundi était le jour du grand dérangement (*op. cit.*, p. 100).

⁷⁸⁰ A. Larin, *op. cit.*, p. 69 ; *Pionnières de chez nous*, p. 81 ; T. Dupont, *op. cit.*, p. 153.

⁷⁸¹ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 175.

Sauf Caroline Béique racontant ses souvenirs de vacances, les auteurs de la classe aisée font peu de mention de leurs pratiques d'entretien du linge. Les domestiques sont chargées de cette corvée, ou encore, on fait laver à l'extérieur, comme le laisse entendre Lucille Drolet-Roy ⁷⁸². S'il est possible de confier ce travail à une blanchisseuse attitrée, on peut remarquer aussi une nouvelle pratique dans les milieux bourgeois, celle de recourir au nettoyage à sec. Chez Marguerite Tremblay, on s'ingénie à inventer des procédés pour détacher les vêtements qu'on ne peut laver à l'eau, « avec du thé aucune tache ne résistait ». C'était un luxe de payer pour faire nettoyer ou presser ses robes et ses habits.

Ainsi donc, le blanchissage, d'abord une corvée saisonnière, s'est peu à peu transformé avec les aqueducs et l'eau courante, l'électricité et l'introduction de lessiveuses de plus en plus perfectionnées. Rituel d'abord périodique, devenu hebdomadaire.

⁷⁸² L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 19. Cette pratique, on la trouve également chez Florentine Morvan-Maher (*op. cit.*, p. 173). Le Collectif Clio confirme qu'il était d'usage assez courant de confier la lessive à l'extérieur (*op. cit.*, p. 191).

[289]

Du rassemblement à l'isolement

Comme il était encore assez fréquent en ce début de siècle que plusieurs familles cohabitent ou vivent non loin de proches parents, la besogne pouvait être partagée. Caroline Béique se rappelle ainsi le fonctionnement de la maison d'été à Vaudreuil.

Pour le blanchissage du linge j'avais adopté un système qui avançait beaucoup les choses. Chacune de nous se chargeait d'une petite partie du repassage ; j'avais pour ma part les nappes très grandes, et les pantalons blancs invariablement nombreux. Il y avait ainsi moyen d'en sortir, et comme nous étions toujours plusieurs ensembles dans la buanderie que j'avais fait installer dans le grenier du hangar, nous avions de bons moments là comme ailleurs ⁷⁸³.

Certaines tâches domestiques sont exécutées en compagnie de sa mère, belle-mère, sœur ou belle-sœur, tante, fille, cousine, etc. Juliette Lortie faisait régulièrement le repassage avec sa mère ; elles se servaient d'un fer chauffé directement sur le poêle. « Plus tard ce fut le fer à charbon, au gaz et enfin à l'électricité ⁷⁸⁴. » Elle ajoute que son père tenait à procurer à sa mère les appareils ménagers les plus modernes.

Outre la participation féminine, il est possible d'obtenir la collaboration d'autres membres de la famille. Quelques récits décrivent des enfants (garçons ou filles) qui aident à actionner la laveuse ou encore manient occasionnellement des fers à repasser.

Des conjoints prennent aussi part au blanchissage, particulièrement au cours de l'hiver alors que l'activité extérieure est réduite. Conscients des exigences de cette corvée, ils apportent leur contribution, par exemple, en brassant le moulin et certains étendent même le linge sur la corde ⁷⁸⁵. D'autres exemples du même genre font voir une répartition

⁷⁸³ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 54.

⁷⁸⁴ J. Lortie, *op. cit.*, p. 73.

⁷⁸⁵ A. Larin, *op. cit.*, p. 137 ; T. Dupont, *op. cit.*, p. 49 ; J. Lortie, *op. cit.*, p. 73.

des tâches relativement souple dans certains cas. En maintes circonstances, les hommes de la maison (grand-père, père, fils, etc.) coopèrent à différentes besognes. Parfois attentifs aux lourdes tâches qui incombent aux femmes, ils les secondent dans de multiples travaux. Jeannette Vekeman, ayant vécu une année (1916) dans une famille à l'île Sainte-Marguerite, raconte combien était délicat le grand-père envers sa « vieille. ». Il était également « secourable pour sa bru dans une foule de besognes trop harassantes pour une femme qui avait un bébé tous les ans ⁷⁸⁶ ». Il entretenait les « bottes sauvages » et les [290] mitaines de cuir. Il demeure cependant qu'une maisonnée équilibrée comprend ordinairement des représentants des deux sexes afin de combler le plus efficacement possible les différentes charges domestiques et pouvoir ainsi respecter la norme. L'un des fils de Jessie Gravel s'apitoie sur le sort de sa mère, alors seule avec un vieillard pour assumer la bonne marche de la maison ; « personne pour entrer le bois, chauffer la fournaise, faire le train d'étable et cinquante autres besoins qu'un homme seul devrait faire ⁷⁸⁷ ». Il conseille pourtant à sa mère d'engager non pas un homme mais une fille.

Enfin, d'une façon générale, le milieu rural semble favorable aux échanges. Toutefois parmi les quelques documents relatant la vie urbaine, les lieux de sociabilité restent plus difficiles à identifier. Jessie Gravel qui habite une petite ville, est seule pour effectuer certaines tâches ; se plaignant de la longueur de l'hiver, elle confie : « Si je n'avais pas le saint travail, comme disent les religieuses, je ne sais ce que je deviendrais ⁷⁸⁸. » Chez les femmes de la classe bourgeoise, la participation aux œuvres de bienfaisance constitue une réponse au besoin de communication et de socialisation. Mais pour la citadine de condition plus modeste, les contacts sociaux se réduisent parfois aux quelques paroles échangées au moment d'étendre le linge sur la corde ou encore en secouant de la fenêtre un chiffon empoussiéré. « Chère vous, il ne me reste que mes globes de lampes à nettoyer et mes dessus de dentelle des fauteuils ⁷⁸⁹ ! »

⁷⁸⁶ J. Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 150.

⁷⁸⁷ *Les Gravel*, p. 275.

⁷⁸⁸ *Ibid.*, p. 89.

⁷⁸⁹ L. Nacké, *op. cit.*, p. 40.

Les corvées saisonnières disparaissent peu à peu et les rituels qui les accompagnent ne peuvent survivre. Avec l'arrivée de la machine à coudre et la transformation du milieu de vie, on ne peut plus fonctionner selon les mêmes rythmes ; on peut coudre en tout temps, en tous lieux et en toutes saisons. Des ménagères cousent pour leur famille ou pour d'autres familles et même à la pièce pour des manufactures. Cette nouvelle tendance ne facilite guère les rassemblements, on travaille désormais dans la solitude. Plus on avance dans ce XX^e siècle, plus se perdent des habiletés, moins on fabrique les tissus à domicile, mais plus on récupère et recycle des vêtements usagés. Certaines femmes produisent en quantité considérables gilets, culottes, bas, robes, etc. La mère de Juliette Lortie confectionnait les vêtements à partir du coton blanc acheté à la pièce ; chez les Franc, on cousait de la flanellette, des poches à sucre, à farine ou à ciment, soigneusement blanchies. Parfois, il restait un peu du lettrage ⁷⁹⁰. Entraînées à tout fabriquer à la maison, elles conservent de ce mode de vie une façon d'organiser [291] leur subsistance. Ainsi donc, à la campagne ou à la ville, un grand nombre de femmes consacrent plusieurs heures par jour, par nuit, et par semaine à la couture et au ravaudage. Comme la lessive, les travaux à l'aiguille ou à la broche ne sont plus accordés au rythme des saisons. Progressivement, l'industrie se chargera de toute cette production. Au sein de la famille, les tâches sont désormais journalières ou hebdomadaires, au seul rythme des besoins.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Cet aperçu des façons d'habiter et d'entretenir la maison rend compte des transformations progressives qui ont influencé les styles de vie. L'aménagement de l'espace intérieur témoigne des habitudes quotidiennes différentes, selon qu'on appartient à la classe ouvrière ou à la classe bourgeoise ou que l'on habite à la ville ou à la campagne. L'électrification des maisons, l'adduction de l'eau et l'apparition d'appareils nouveaux améliore graduellement la qualité de la vie, bien qu'il soit difficile d'en évaluer l'importance à partir des seuls témoignages

⁷⁹⁰ J. Lortie, *op. cit.*, p. 77 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 68, 69.

biographiques. Autrefois la plupart des tâches s'articulaient selon un rythme saisonnier ; les conditions climatiques déterminaient le moment convenant à telle ou telle corvée. Avec la mécanisation et l'électrification, les rapports sont modifiés. D'une soumission à la nature, on passe à une certaine rationalisation du domaine privé. Ainsi des normes apparaissent peu à peu et s'imposent concernant l'ensemble des tâches ménagères. La propreté, l'ordre, le sens de l'organisation sont des qualités que développera la « maîtresse de maison », désormais responsable avant tout et surtout de la santé et du bien-être des siens.

Cependant qu'importe l'environnement ou la classe socio-économique, il est des femmes plus ou moins habiles aux tâches ménagères et quelques-unes paraissent même oisives. Florentine Morvan confie qu'elle n'aimait pas beaucoup les corvées domestiques : « Ça m'a pris bien du temps pour apprendre mon métier de femme de maison. » Les premiers temps de son mariage, elle brodait et prenait des leçons de piano, puis plus tard : « Le ménage neuf, très facile à entretenir, les enfants jeunes et sages, le gros lavage bien fait par une femme qui demeurait en face de chez nous, tout nous permettait de nous installer l'après-midi sur la galerie... ⁷⁹¹. » Jessie Gravel décrivant ses occupations s'exprime en ces termes :

[292]

J'ai peu à faire pour le ménage mais beaucoup en couture et en tricot. Je suis comme la cigale, je chante tout l'été, la couture s'accumule et quand la bise vient il me faut couper, retailer, coudre, raccommoder pour vêtir mon monde ⁷⁹².

⁷⁹¹ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 145, 164-165, 173 ; J.-P. Michaud, *op. cit.*, p. 35, 36, 177. Michaud rapporte que sa mère s'organisait pour ne faire que les ouvrages qui lui plaisaient. Elle préférait d'ailleurs les travaux des champs à ceux de la maison.

⁷⁹² *Les Gravel*, p. 83.

Au tournant du siècle, devant autant de changements technologiques et sociaux, on s'inquiète des nouvelles générations de femmes qui délaissent la terre pour la ville et semblent quelquefois désœuvrées. C'est alors que s'édifie un modèle de la femme au foyer. Une fois ce modèle ancré dans les mentalités, l'image d'une femme, non seulement ménagère méticuleuse, mais ayant le souci du mieux-être de sa famille, se développe de plus en plus. Parce qu'elle dispose (en apparence) de plus de temps libre, avec moins d'enfants et en raison de l'aide que représentent de nouveaux appareils de même que nombre de produits manufacturés, elle peut maintenant investir dans la qualité de sa propre vie. Également l'idée d'un certain confort se matérialise progressivement.

Le foyer, domaine privé par excellence, est par tradition un lieu féminin. La femme en détient la responsabilité, à elle d'y imprimer sa marque. La maison n'est-elle pas le « fondement matériel de la famille et [le] pilier de l'ordre social ⁷⁹³ » ?

NOTES DU CHAPITRE 8

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[293]

[294]

[295]

[296]

⁷⁹³ Michelle Perrot, *op. cit.*, p. 307.

[297]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 9

AU JOUR LE JOUR.

*Nourrir la maisonnée
et entretenir la vie sociale.*

FAIRE LA CUISINE

[Retour à la table des matières](#)

Il est un domaine qui, bien que dominé par l'alternance des saisons, reste et restera journalier, c'est celui de l'alimentation. De tous temps, les femmes ont en charge des fonctions nourricières. C'est là une responsabilité qui leur incombe et qui occupe une place primordiale dans l'ensemble des tâches domestiques. Chaque jour, la maîtresse de maison doit y investir temps et énergie ; dans la répétition constante des mêmes gestes, elle s'applique à assortir, mélanger, combiner des ingrédients, puis à les présenter d'une manière adaptée aux circonstances. Avec la séparation de plus en plus accentuée des sphères privée et publique, la cuisine tend à devenir un lieu où les femmes doivent développer leurs potentialités. Si elles disposent de ressources limitées, elles s'adonnent à des bricolages ingénieux. Se nourrir comporte également un certain rituel et ce, quel que soit le milieu familial. La mère, qui réunit les siens

autour de la table à heures fixes, « régit le rythme du temps privé, lui imprime une régularité et le met en scène tout à la fois ⁷⁹⁴ ».

Les habitudes alimentaires selon la saison

En milieu rural, la plupart des familles adaptent leurs menus en fonction du cycle saisonnier. Étant donné les techniques rudimentaires de conservation de certains produits, ils sont consommés [298] au moment où ils sont abondants. Ainsi, dès que le gel s'annonce, ordinairement vers le début de décembre, on fait boucherie. « C'est un bœuf, un veau, un cochon, ou un mouton qui est décapité. Le surplus des viandes était salé dans des barils ou conservé dans la glacière ⁷⁹⁵. » Avec le sang de porc et les tripes, on fait le boudin ou les saucisses. La panne sert à faire les cretons d'autant plus appréciés qu'on n'en mangeait qu'à cette époque de l'année ; on peut faire également des « plâlines » au moment des boucheries ⁷⁹⁶. La viande de porc est celle que l'on consomme le plus, du mois de décembre jusqu'au Carême. « Il fallait beaucoup de talent et d'imagination pour préparer les repas, surtout l'hiver, quand maman n'avait que du porc pour cuisiner ⁷⁹⁷ », raconte Agnès Larin.

Outre le porc que l'on consomme à peu près quotidiennement durant la saison froide, on mange aussi des oeufs en omelettes. La mère de Florentine Morvan-Maher préparait souvent au cours de l'hiver, une sorte de sagamité (bouillie au lait avec du blé d'Inde). On mangeait peu de fruits durant cette saison : quelques pommes, des noix et du raisin sec. Ce menu frugal constitue l'ordinaire, autrement on peut se régaler d'une poule, d'une oie ou d'un lapin, et parfois même de perdrix, de lièvre ou de toute autre viande de gibier ⁷⁹⁸. Ces bêtes provenaient de

⁷⁹⁴ Anne Martin-Fugier, « Les rites de la vie privée bourgeoise », Histoire de la vie privée, Paris, Seuil, 1987, p. 194.

⁷⁹⁵ *Pionnières de chez nous*, p. 24.

⁷⁹⁶ A. Beudoin, « Au fil de mes souvenirs », *loc. cit.*, p. 20 ; J. Lortie, *op. cit.*, p. 41.

⁷⁹⁷ A. Larin, *op. cit.*, p. 113.

⁷⁹⁸ *Pionnières de chez nous*, p. 24 ; M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 20, 84 ; B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 109 ; Etienne Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 25. Cette auteure mentionne également le canard noir et la bécassine.

la chasse, aussi fallait-il, selon le cas, les plumer, vider et nettoyer avant de procéder à la cuisson ou à la préparation d'un cipâte.

Les familles qui habitent des paroisses situées au bord d'un cours d'eau peuvent s'approvisionner en poisson. Durant la saison hivernale, chez Théodora Dupont il se consommait :

[...] deux ou trois barils d'anguilles, autant de morues, un quart et parfois jusqu'à deux quarts de harengs salés, puis un quart de turbots, de plus toute la loche que nous placions dans le sel et le saumon et la sardine que nous dévorions à belles dents ⁷⁹⁹.

Avec l'arrivée du Carême, il était courant de jeûner et de s'astreindre à une alimentation sans oeufs ni viande. « On se décarêmit le matin de Pâques avec une omelette au lard, car on n'avait goûté ni au lard ni aux oeufs, depuis plus de quarante jours ⁸⁰⁰. » Tous les mercredis et vendredis, on consommait du hareng salé, des morues fumées ou des petits poissons des chenaux ⁸⁰¹. Aux dires de Caroline Béique, c'était véritablement un temps de pénitence puisqu'il arrivait souvent que la réserve de légumes était mince, la saison étant avancée. « Les ménagères [299] salaient des haricots verts, qu'on préparait en les mettant d'abord quelques heures dans l'eau douce ⁸⁰². »

Le printemps venu, raconte Jos-Phydime Michaud, on mangeait surtout du lard salé et de la sauce aux tapons (sauce blanche pas trop délayée avec beaucoup de grumeaux). Cependant des familles, entre autres les Lizotte, privilégiaient alors le poisson frais : « la loche fraîche, l'éperlan, du bon petit « caplan » du printemps, du hareng, de l'alose, l'esturgeon et l'anguille ⁸⁰³ ». Les Lizotte appréciaient aussi le baril de saumon acheté à chaque année par le père. Ce poisson était mangé presque cru accompagné de patates bouillies. Dans certains foyers, les mets à base de sirop d'érable apparaissaient au cours de cette période.

⁷⁹⁹ T. Dupont, *op. cit.*, p. 42.

⁸⁰⁰ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 107, 108.

⁸⁰¹ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 73 ; A Larin, *op. cit.*, p. 80 ; Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 108.

⁸⁰² *Ibid.*

⁸⁰³ T. Dupont, *op. cit.*, p. 42.

Avec la saison estivale, l'alimentation était quelque peu modifiée. Les petits fruits et les légumes du jardin constituaient une bonne part des menus. Jessie Gravel décrit les repas d'une journée d'été :

Nous déjeunons à 7 heures avec du gruau, du lait, du pain et du beurre. [...] Le midi, je fais cuire de la viande, légumes, salade ; le soir, gruau comme le matin, de plus quelques restes de viande. Je crois ce régime sain et économique, et il plaît à tous. Quelquefois je fais un dessert, mais c'est rare... ⁸⁰⁴

Les légumes cultivés étaient surtout les patates, les carottes, les oignons, les choux, les navets, les fèves, les betteraves ; les tomates vinrent plus tard, selon Florentine Maher. Outre ces variétés, chez Théodora Dupont, on semait le blé d'Inde, les radis et les concombres. Les surplus de cette récolte étaient mis en réserve pour l'hiver ou encore vendus au marché. Dans la famille d'Agnès Larin, les bouillis et les sauces aux tomates composent le plus souvent les menus de la saison chaude. Par ailleurs, pour éviter de perdre du lait, sa mère fabrique un fromage appelé « sarasou ». Les desserts, tels les gâteaux renversés aux fruits, constituent les délices du menu estival ⁸⁰⁵. C'est aussi le moment choisi pour s'adonner à la préparation des confitures de toutes sortes : merises sauvages, fraises des champs, framboises, mûres, bleuets, groseilles.

Paul L'Anglais passait ses étés à Métis et les repas pris dans une pension lui ont laissé de précieux souvenirs. « Je me souviens encore des bouillis à la canadienne qui me font venir l'eau à la bouche, la poule bouillie, le petit lard, le blé d'Inde en saison et [300] tous les légumes frais qui complétaient le plat ⁸⁰⁶. » Cependant, il n'en était pas toujours ainsi. Dans certaines maisons, le repas du soir était servi à cinq heures et l'on présentait souvent une sorte de ragoût que des pensionnaires dénommaient du « chiard », « [...] expression dépourvue d'élégance [il va sans dire] mais qui se rapprochait dangereusement de la vérité ⁸⁰⁷ ».

⁸⁰⁴ *Les Gravel*, p. 208.

⁸⁰⁵ A. Larin, *op. cit.*, p. 63, 114, 119.

⁸⁰⁶ Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 117.

⁸⁰⁷ P. Benoit, *op. cit.*, p. 97.

Ces habitudes relèvent davantage du milieu rural, mais en ville dans les premières décennies de ce siècle, il est plus facile de bien se nourrir pendant la belle saison. Les habitants viennent régulièrement vendre leurs produits et, d'après Lorraine Nacké, les ménagères sont satisfaites de choisir leurs légumes directement à la voiture, elles ont ainsi l'impression de les cueillir elles-mêmes ⁸⁰⁸.

Ce qui caractérise la cuisine de l'automne, c'est la possibilité de varier le menu en incluant du gibier. Pour sa part, Jos-Phydime Michaud, dont l'alimentation est adaptée à la saison, consomme de la moutonne au mois de septembre. Septembre, c'est également le temps de préparer les conserves de pommes et d'achever les récoltes. « J'ai fait avec des tomates que j'ai récoltées 3 gallons de catsup, salé 1 seau de cornichons et 12 flacons dans le vinaigre, salé aussi une tinette d'herbes (persil), fait sécher 5 gros paquets de sarriette ⁸⁰⁹. »

L'automne tirant à sa fin, le cycle recommence avec les boucheries et la période des Fêtes. Les quelques semaines précédant Noël donnent lieu à une activité particulièrement trépidante dans le domaine de l'alimentation. C'est probablement à ce moment de l'année que l'on cuisine le plus intensément. Les femmes préparent tartes, tourtières, beignes ⁸¹⁰, gâteaux aux fruits en quantité incroyable. C'est une période de réjouissances où sont reçus parents et amis, depuis Noël jusqu'au Mardi gras.

⁸⁰⁸ L. Nacké, *op. cit.*, p. 10.

⁸⁰⁹ *Les Gravel*, p. 271.

⁸¹⁰ T. Dupont, *op. cit.*, p. 76. Ici, il est intéressant de noter que vers 1915 dans une famille de Kamouraska, l'huile de marsouin sert à la consommation domestique et est utilisée dans la fabrication des beignes. Un petit marsouin était dépecé comme on le faisait pour la panne de porc. Du sel et de l'oignon étaient rajoutés. Pour assurer un meilleur goût, des branches de sapin étaient introduites dans l'huile chaude. Par la suite, l'huile était coulée, refroidie et déposée dans des cruches.

*Les rituels hebdomadaires :
du repas ordinaire au repas festif*

Outre certaines habitudes alimentaires liées plus spécifiquement au cycle saisonnier, il existe bien d'autres pratiques relevant de la cuisine ordinaire ou de celle plus recherchée des jours de fête ou du dimanche. Sur semaine, il est fréquent de retrouver sur la table des familles campagnardes de la soupe aux pois avec du lard salé, de la sarriette et du blé d'Inde lessivé. Le lard bouilli froid est toujours au menu. On se nourrit également de galettes de [301] sarrasin surtout le matin et le soir, ou de râpés aux patates (sorte de crêpe) ⁸¹¹. Le repas est plus consistant le midi, le soir, il est plus frugal et il arrive qu'on ne serve que des céréales. On peut toutefois ajouter des viandes froides, des légumes et un dessert. Au menu du soir, on trouve quelquefois du « chiard » ; ce mets consiste en une sorte de hachis avec oignons, patates et reste de la viande de la soupe du midi ⁸¹². Le plus souvent, le sirop de plaine ou la mélasse constitue le dessert habituel ; des familles peuvent consommer jusqu'à un gallon de mélasse par semaine ⁸¹³. Certains en ajoutent même à tous leurs aliments, ce qui donne l'impression que la mélasse est une denrée aussi essentielle que le pain. Pour varier quelque peu, la mère d'Agnès Larin préparait de la crème brûlée : bouillie de farine et de lait, à laquelle on mêle de la mélasse chauffée pour en faire une tire ⁸¹⁴. Dans plusieurs foyers, on n'offre pas de dessert aux repas ordinaires de la semaine, hormis un fruit, de la mélasse ou des biscuits ⁸¹⁵.

Dans les premières décennies du siècle, les mets à base de lait sont courants, puisqu'il est habituel de garder une vache pour l'approvisionnement de la famille. Les recettes à base de pommes de terre reviennent souvent au menu (crêpes aux patates, patates carrautées, etc.). Vers les années trente et quarante, les spaghettis et les sauces font partie du menu de certaines familles et, à la même période, les légumes en

⁸¹¹ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 29, 36 ; Alfred Laliberté, *Mes souvenirs*, présenté par Odette Legendre, Montréal, Boréal Express, 1978, p. 34 ; *Les Gravel*, p. 39 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 114.

⁸¹² J.-P. Michaud, *op. cit.*, p. 38.

⁸¹³ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 36 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 119.

⁸¹⁴ *Ibid.*

⁸¹⁵ J. Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 136.

conserves sont de plus en plus présents à la table ⁸¹⁶. Sommairement c'est ce que l'on consomme de façon régulière dans les foyers ruraux ou les familles modestes du milieu urbain.

Sur semaine, le menu est donc peu varié, il faut attendre le dimanche ou les jours de fête pour retrouver des mets plus élaborés et surtout plus abondants. Ainsi la volaille, tel le coq est servi quand on a de la visite ; les rôtis sont mis au feu le dimanche, de même que la soupe aux légumes. La viande de veau n'est pas ou peu consommée ⁸¹⁷. Le dessert à la mélasse est remplacé par les gâteaux, les tartes, les beignes, les poudings aux bleuets.

Quelques pratiques relèvent du milieu urbain : ainsi chez Lucille Drolet-Roy, les pâtisseries françaises de Kerhulu étaient le dessert du dimanche midi. Le père assistait à la messe de la Basilique et à son retour, il achetait ces gâteries. Yvonne Whissel, pour sa part, accordait une attention toute spéciale au repas dominical. Elle en profitait pour faire du « fla-fla ». De ses séjours comme domestique dans des foyers bourgeois, elle avait retenu une foule de petits détails recherchés. « Elle servait des aspics, des [302] côtelettes de veau farcies, des blancs-man-gers garnis de biscuits secs et de quelques fraises ⁸¹⁸. »

À l'occasion de certains événements et lorsque l'on reçoit des invités, on aime préparer des mets plus raffinés ou offrir quelques friandises. Cette pratique n'est pas réservée aux seules familles aisées, on la retrouve dans des foyers modestes. Ainsi la mère de Jos-Phydim Michaud, dans ces occasions, fait une cuisine riche et dispendieuse, sa pâte à tarte contient de la crème, du beurre et des oeufs. Elle ne ménage pas, malgré sa relative pauvreté. Il lui arrive même de faire une charlotte russe comme dessert ⁸¹⁹. Certaines familles réservent des denrées comme le sirop de framboise ou la bière pour les grandes occasions ; Jessie Gravel, pour fêter le Nouvel An, achète cinq livres de bonbons, du raisin sec et des pommes ⁸²⁰.

⁸¹⁶ M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 84 ; T. Dupont, *op. cit.*, p. 208, 209.

⁸¹⁷ F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 28 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 63.

⁸¹⁸ M. Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 53.

⁸¹⁹ J.-P. Michaud, *op. cit.*, p. 37.

⁸²⁰ J. Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 152 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 129 ; Les Gravel, p. 85.

*Les convenances à table :
des pratiques divergentes selon le milieu*

Dans les documents personnels référant aux familles bourgeoises, peu de détails ont trait aux menus des repas, on sait cependant qu'elles se paient des mets raffinés comme le laisse entendre Pierre Benoit au sujet de ses beaux-parents. On sait également que Léa Parizeau prépare à l'occasion des perdrix et des canards, des pigeons sur canapés, des dindes truffées, du foie gras, des poulets grillés, des riettes, etc. ⁸²¹. Concernant les coutumes bourgeoises, on apprend qu'en des circonstances spéciales, tel le grand dîner traditionnel du Jour de l'An, le père de Renée Morin, gastronome, s'intéresse au menu, au choix des vins et à la disposition des convives. Mais les récits des familles de cette classe soulignent davantage leurs manières de vivre et leurs usages à table que la composition des menus. Une pratique courante dans ce milieu est celle des repas à la salle à manger et en l'absence des enfants. Victor Morin s'attable en leur compagnie seulement pour le repas du dimanche midi et ceux des jours de fête. « Comme la plupart des enfants dont la famille vivait à l'aise, nous n'apercevions nos parents qu'à des intervalles espacés. Nos repas nous étaient servis dans la cuisine plutôt que dans la salle à manger ⁸²². » Dans les mémoires de Parizeau, on lit que de retour du bureau vers sept heures, il dînait avec sa femme. Peu après, il est mentionné que madame Parizeau assistait d'abord au repas des petits et mangeait ensuite en compagnie de son mari. Ce n'est que plus tard, lorsque les garçons sont grands, que toute la famille dîne [303] ensemble ⁸²³. Les enfants des familles bourgeoises, semble-t-il, sont admis à la table de leurs parents lorsqu'ils ont franchi un certain âge, qu'ils ont acquis la docilité nécessaire et peuvent rester assis pendant toute la durée du repas.

Les domestiques assument le service et n'ont pas accès à la même table ; elles mangent à la cuisine après avoir servi leurs maîtres.

⁸²¹ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 124 ; L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 34. Cette dernière se rappelle des bons vins servis chez son grand-père à l'occasion des Fêtes.

⁸²² R. Morin, *op. cit.*, p. 138 ; P. Benoit, *op. cit.*, p. 41.

⁸²³ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 200, 273.

Je me rappelle [...] qu'au manoir le service de table se faisait par une ouverture assez large pratiquée dans la porte qui donnait sur la salle à manger des domestiques. De l'autre côté de la porte une table plutôt grande et qu'on rabaisait à volonté recevait, à tour de rôle, la desserte d'un service, ou ce qu'il fallait pour le service suivant. Cela faisait moins d'allées et venues, la porte ne s'ouvrait pas, et c'était une simplification notable. Il fallait naturellement une personne de l'autre côté de la porte [...] ⁸²⁴.

Les pratiques sont cependant différentes d'un milieu à l'autre. Certaines conventions semblent beaucoup plus rigides dans les familles des bourgeois professionnels, alors qu'en d'autres milieux aisés les repas sont servis à la salle à manger, mais avec les enfants et selon un horaire qui leur convient.

Nos repas du midi et du soir se prenaient toujours tous ensemble, dans la salle à manger. Mon père montait vers midi et à dix-huit heures du magasin. Groupés autour de la table, notre bonne, Anna, apportait alors les plats de service et maman nous servait tous en commençant toujours par mon père.

Anna mangeait toujours à la cuisine ⁸²⁵.

Dans d'autres classes plus modestes, il arrive qu'on emprunte les coutumes bourgeoises en certaines circonstances. Yvonne Whissel servait toujours le repas du dimanche midi dans la salle à manger avec la belle vaisselle et la coutellerie en argent. « Chacun avait sa serviette de table fraîchement lavée et marquée de leur initiale [...] ⁸²⁶. »

Chez les familles rurales et chez d'autres qui souvent n'ont pas de salle à manger, les repas sont pris à la cuisine. Le grand-père de Juliette Lortie, le cas est toutefois exceptionnel, dirigeait une ferme avec une quarantaine d'employés et prenait ses repas avec eux. Il se tenait à un bout de la table et les ouvriers se plaçaient chaque côté. Les femmes de la maison (la grand-mère, les [304] tantes, etc.) se chargeaient du

⁸²⁴ Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 106 ; P. Benoit, *op. cit.*, p. 35. La cuisine et la salle à manger n'étant pas au même palier, on fait usage d'un monte-plats.

⁸²⁵ L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 21.

⁸²⁶ M. Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 53.

service et elles mangeaient à une autre table.⁸²⁷ Dans certaines familles, la mère s'alimentait une fois le service achevé. À quelques occasions, hommes et femmes s'assemblaient à la même table. Cette pratique, peu mentionnée dans les histoires de vie, semble toutefois avoir existé jadis, ici et en France⁸²⁸.

Ce qui se rencontre le plus souvent et dans la plupart des maisons, ce sont tous les membres de la famille attablés ensemble au même moment. On en profite pour raconter mille aventures ou se taquiner. Quelquefois le père ou la grand-mère s'ingénient à faire rire, à détendre l'atmosphère ou à maintenir l'ordre à la table. Le père d'Agnès Larin détenait toute une série de jeux destinés à tenir les enfants tranquilles à l'heure du repas. En outre, il avait toujours le bébé sur ses genoux. Il le faisait manger ou lui apprenait à manger seul. L'un de ces jeux se faisait comme suit :

[...] avec une des mains du bébé, papa grattait dans la paume de l'autre main en disant : « Crique, crique la poulette a pond là-dedans, là-dedans. » Et, prenant le pouce, il disait : « Celui-là a été le chercher ; » avec l'index : « celui-là l'a épluché ; » avec le majeur : « celui-là l'a mis cuire ; » avec l'annulaire : « celui-là l'a tout mangé ! » Et, prenant l'auriculaire en le faisant rejoindre davantage le centre de la main, il disait : « Pauvre petit « nenant », mange, mange jusqu'au jour de l'an⁸²⁹ ! »

Le plus souvent dans ces familles, la servante, quand il y en a une, est considérée comme la fille de la maison et elle prend place à la même table.

L'heure du repas sonne...

⁸²⁷ J. Lortie, *op. cit.*, p. 16, 17.

⁸²⁸ Léon Gérin, *L'Habitant de Saint-Justin*, Mémoires de la Société royale du Canada, 2^e série, tome IV, mai 1898, p. 139-216 ; M. Segalen, « Femmes rurales », *Misérable et glorieuse la femme du XIX^e siècle*, présenté par Jean-Paul Aron, Paris, Fayard, 1980, p. 139.

⁸²⁹ A. Larin, *op. cit.*, p. 111, 112.

Quand le moment du repas approchait, les enfants de la famille Franc s'informaient du menu auprès de leur mère, cette dernière parfois excédée, répondait : « Du petit chaudron dans le gros ⁸³⁰ ! » Ainsi retournés, les jeunes n'osaient rouspéter et attendaient l'heure du souper. À la table, il arrivait souvent de voir le grand-père ou le père tracer une croix sur le pain avant de le trancher. Le pain constituait l'aliment fondamental, il ne fallait surtout pas le gaspiller. Ce rituel accompli, on procédait au service. « Ta soupe est trempée, Jos. Une bonne soupe aux gourganes avec du lard salé. Ca, ça remonte son homme ! [...] Cuillères, rires et taquineries partaient en branle ⁸³¹. » Ainsi s'écoulait cet instant de la journée où tous étaient rassemblés. Parfois quand un plat avait [305] moins de succès auprès des enfants, la mère rétorquait : « Si vous n'êtes pas contents, allez manger au Windsor » (grand hôtel de Montréal) ⁸³². Le repas se poursuivait pour finir par un dessert à base de mélasse et les breuvages, le thé et le lait étaient les boissons les plus consommées. La mère de Florentine Morvan-Maher avait pris cette habitude de boire du thé lorsqu'elle était allée travailler aux États-Unis. Le lait ingurgité par les enfants l'était parfois en très grande quantité. Caroline Béique achetait quatre gallons de lait à chaque jour et souvent six gallons le dimanche.

L'initiation à l'art culinaire

Après s'être attardé à la composition des menus de cette époque et avoir sommairement décrit les usages de la table, on peut s'interroger sur les modes d'apprentissage de la cuisine. On a souvent tendance à croire que les jeunes filles du temps issues de familles nombreuses étaient tôt initiées à cet art. Or, ce n'était pas toujours le cas. Si quelques-unes maîtrisent assez bien les secrets culinaires au moment de leur mariage, d'autres sont malhabiles et n'y connaissent rien. Florentine Maher, pourtant fille de cultivateur, ne savait pas différencier les viandes de bœuf et de porc. C'est d'ailleurs son mari qui lui a appris comment les faire cuire, car il avait déjà dû se débrouiller seul.

⁸³⁰ *Ibid.*

⁸³¹ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 45.

⁸³² A. Larin, *op. cit.*, p. 112.

Plusieurs confient qu'elles étaient mauvaises cuisinières au début de leur mariage. « Ma mère ne m'avait même pas montré à faire cuire les pommes de terre, encore moins les gâteaux et les croûtes à tartes ⁸³³ ! »

À la campagne, si la jeune fille est initiée tôt au ménage, à la couture et au tricot, il en est autrement de la cuisine, ce domaine semble réservé à la maîtresse de maison. La cuisine s'apprend au fur et à mesure que l'on gagne du prestige dans le foyer qu'on habite ⁸³⁴. Dans les familles élargies, cette fonction revient davantage à la femme expérimentée. En milieu rural, diverses raisons peuvent cependant expliquer cette ignorance en matière culinaire chez les jeunes femmes. D'une part, plusieurs d'entre elles s'engagent à l'usine et par conséquent doivent quitter la maison et adopter un autre mode de vie. D'autre part, il semble assez fréquent dans les familles nombreuses de requérir les services d'une ou de quelques-unes des filles. Les plus instruites sont écartées des tâches ménagères, elles font la vaisselle et c'est tout. Enfin, si le travail en usine augmente le nombre de filles qui délaissent les tâches domestiques, un phénomène analogue a été aussi relié à une division du travail.

[306]

Cet apprentissage insuffisant des différentes activités « féminines » qu'on observe déjà chez certaines au début du siècle a donné lieu à la mise sur pied d'un enseignement approprié pour combler cette lacune, d'où la naissance des premières écoles ménagères.

Les femmes de la classe bourgeoise, même si elles sont entourées de domestiques à l'époque, doivent être initiées aux travaux à l'aiguille comme à l'art culinaire. Cette formation s'ajoute aux leçons d'histoire, de littérature, de chant, de piano, etc. que toute jeune fille bien doit recevoir avant son mariage. Gérard Parizeau fait la description des jeunes filles de son temps : « Elles préparaient de petits plats, elles passaient leurs loisirs à tricoter ou à exécuter des travaux de toutes sortes : filets, dentelles, conserves, etc. ⁸³⁵. » À propos d'une de ses soeurs restée

⁸³³ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 97 ; F. Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 175.

⁸³⁴ Françoise Zonabend, *op. cit.*, p. 140. Dans certaines régions de la France, cuisiner est une fonction que la jeune femme exerce après avoir donné naissance à un premier enfant. « Cuisiner est un art que l'on doit découvrir toute seule en même temps que l'acte sexuel. »

⁸³⁵ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 149, 124.

célibataire, il dit qu'elle aurait fait une très bonne épouse, car elle savait entretenir la maison de son père et elle avait gardé de sa mère plusieurs recettes qu'elle réussissait parfaitement. Il faut croire que certains secrets culinaires étaient ainsi préservés et transmis de mère à fille. Ils faisaient partie du patrimoine familial. Des mères et des grands-mères conservaient en mémoire le répertoire de leurs recettes ; d'autres, comme Jessie Gravel, les consignaient dans un « scrap book ».

Si les femmes non préparées aux tâches domestiques se font de plus en plus nombreuses en ce début de siècle et que cette tendance s'accroît, on observe cependant l'initiation de certaines d'entre elles par leur grand-mère. Ainsi en est-il dans les années vingt de Marguerite Tremblay, aînée d'une grosse famille du quartier Limoilou. Au cours de sa jeunesse, à maintes reprises, elle est invitée par sa grand-mère à tenter diverses expériences :

Marguerite, t'as congé, je vais t'apprendre à faire de la pâte [...] T'es ben adrette, tu réussis les crêpes au pain, les crêpes aux patates, les soupes, les patates carrautées, les sauces aux grillades de lard... tu fais cuire le poisson, le boudin, la saucisse, le steak haché... je serais point en peine de te laisser toute fine seule avec les enfants. Tu charches même dans les livres de recettes ⁸³⁶ !

Pour sa part, Simonne Chartrand, issue d'un milieu bourgeois, n'a jamais participé aux travaux ménagers du temps de sa jeunesse. Cependant, une fois mariée en 1942, sa grand-mère a cohabité quelque temps et c'est elle qui a initié Simonne aux rudiments de la cuisine.

⁸³⁶ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 79.

[307]

Bien sûr, cet apprentissage se fait au fil des jours et avec le temps, après moult expériences et tâtonnements, on acquiert progressivement adresse et compétence. Vers la fin de la période étudiée, certaines femmes, pour parfaire leurs connaissances en ce domaine, ont la possibilité de suivre des cours. Marie Asselin se rappelle ces bons moments où, membre du Cercle des fermières, elle peut profiter, entre autres, de leçons d'art culinaire et participer à des expositions. L'appartenance à un tel mouvement permettait, en outre, une franche sociabilité.

*La préparation des mets :
une affaire de collaboration*

Malgré une division des rôles assez marquée, il arrive tout de même de voir l'homme ou la femme apporter sa contribution à une tâche qui ne lui revient pas d'office. Particulièrement en milieu rural, le principe de la complémentarité l'emporte sur la ségrégation des rôles. Dans le domaine de la cuisine, on retrouve quelquefois cette collaboration, par exemple, pour la fabrication du pain. Les familles rurales doivent boulangier une fois la semaine ou encore cuire trois fournées au quinze jours. Parfois on fait même le levain avec du houblon et des patates bouillies ⁸³⁷. Pour cette corvée exigeante, certaines femmes reçoivent de l'aide. Le conjoint de Marie Asselin pétrit la pâte et le grand-père de Florentine Maher procède à la cuisson. D'autres travaux liés à l'alimentation ne sont pas réservés à la femme : chez Augustine M. Linteau, à « chaque semaine, à tour de rôle, un enfant doit tourner la manivelle de la baratte pour fabriquer le succulent beurre... ⁸³⁸ » ; le père de Juliette Lortie, devenu aveugle, sait se rendre utile et alléger les tâches dévolues à sa femme. Il coupe régulièrement les légumes pour la soupe. En outre, on voit quelquefois des conjoints préparer des repas. Le père d'Agnès Larin fait le déjeuner des enfants tous les matins. Après avoir fait le train à l'écurie, il aime se faire une crêpe au lard.

⁸³⁷ J. Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 152.

⁸³⁸ A. M. Linteau, *op. cit.*, p. 4.

Pendant qu'il faisait cuire les grillades croustillantes, il délayait une tasse de farine avec 1/2 cuillère à thé de poudre à pâte et de l'eau. Il versait la pâte mi-épaisse sur les grillades et la faisait frire doucement dans la graisse puis il la renversait dans un autre poêlon pour qu'elle soit dorée sur les deux côtés. Son déjeuner terminé, il préparait le nôtre : un plein chaudron de fer de « souponne » (gruau) ⁸³⁹.

Le père d'Agnès prépare le dîner du dimanche pendant que la mère et les enfants plus âgés se rendent à la messe. Il garde [308] aussi les plus jeunes pendant ce temps. Nombreux, les garçons de la famille Bérubé sont tôt entraînés à faire à manger, ils deviennent d'excellents cuisiniers. On pourrait ajouter d'autres exemples, mais ceux-ci accusent l'existence d'une certaine collaboration entre les membres d'une même maisonnée, peu important le sexe et le rang dans la famille.

Les femmes entre elles se partagent le travail de la cuisine et chacune y développe sa spécialité. Chez la famille Pruneau, « la grand-mère confectionnait les pâtisseries, tartes, gâteaux, tourtières, biscuits et autres desserts. La jeune femme s'occupait de la cuisson des viandes, soupes, légumes, ragoût, pâtés d'outardes ⁸⁴⁰ ». On observe l'inverse chez Émie Bourdages où la grand-mère rôissait les viandes et la mère avait un doigté particulier pour les pâtisseries. Par ailleurs, il arrive parfois qu'une mère cohabitant avec son fils ou sa fille apporte sa contribution en préparant le déjeuner des enfants et permet ainsi à la jeune maman de profiter d'un repos plus prolongé.

Certaines circonstances amènent les femmes à se rassembler pour élaborer un menu spécial. On fait alors appel aux femmes ayant développé une habileté quelconque. L'une d'elles, entre autres, est une experte de la préparation des tartes à la crème, aussi est-elle régulièrement demandée par ses voisines lors d'événements extraordinaires ; d'autres réussissent de superbes gâteaux de noce. Ce sont là quelques-unes des manières de collaborer.

⁸³⁹ A. Larin, *op. cit.*, p. 113.

⁸⁴⁰ J. Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 152.

Des tactiques ingénieuses

À cette époque du tournant du siècle, l'approvisionnement alimentaire pose de sérieux problèmes à certaines familles. Vers 1900, Jessie Gravel, veuve et mère de nombreux enfants, se plaint continuellement des dépenses qu'elle a à rencontrer. Elle semble effectuer ses achats à crédit et dans une lettre à son fils, elle avoue devoir cinquante dollars au boulanger et presque autant au boucher. Elle trouve élevé le prix de la viande, il en coûte cinq cents la livre pour le bœuf et une dinde d'environ douze livres coûte un dollar vingt ⁸⁴¹. Par ailleurs en 1901, si on peut trouver assez facilement des produits en conserve, « la boîte de corned-beef et la boîte de pêches se détaillent quinze cents l'unité [...] soit approximativement le salaire d'une heure de travail ⁸⁴² ». C'est dire que toutes les ménagères ne peuvent se payer un tel luxe.

[309]

Pour contrer les coûts jugés parfois excessifs, on développe diverses tactiques. Ainsi pour réduire la consommation du beurre, la mère d'Agnès Larin le mélange à de la graisse de panne ⁸⁴³. Au moment de la crise des années trente, Yvonne Whissel prépare un gâteau sans oeufs qu'elle dénomme « gâteau misère » ; un autre, par souci d'économie, consomme des rôties tartinées de saindoux assaisonné de sel. Lorsque le nombre de convives augmente chez Augustine M. Linteau, on éclaircit la soupe. La grand-mère de Ghislaine Meunier accomplissait des prouesses « pour laisser croire à l'abondance et à la variété du menu. Cette femme tirait le maximum des ressources si bien que personne [...] ne percevait la gêne chronique ⁸⁴⁴ ». Parlant de sa débrouillardise, Marie Asselin avait parfois l'impression que sa mère possédait le don de multiplier les pains. Tandis que Annette Lachance-Dallaire faisant l'éloge de sa belle-mère dira qu'elle savait « tondre un oeuf ⁸⁴⁵ ».

On a également recours aux échanges et à l'entraide. Le père de Jessie, au fait de la situation de sa fille, lui envoie parfois de l'argent, des

⁸⁴¹ *Les Gravel*, p. 139, 329.

⁸⁴² Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 190.

⁸⁴³ A. Larin, *op. cit.*, p. 44.

⁸⁴⁴ Ghislaine Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 40.

⁸⁴⁵ Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 112.

fruits et de la viande. « Je lui ai envoyé aussi huit volailles bien grasses, plusieurs morceaux de porc frais, du boudin, de la tête en fromage, des gartons [cretons], des pommes, plusieurs livres de raisin ⁸⁴⁶. » Une tante de la ville glisse toujours quelques grosses pommes à travers le linge qu'elle envoie à la famille de son frère. La famille Bujold demeurant à proximité de l'église accueille chaque dimanche les personnes qui habitent au loin : « La table reste mise. [La] mère prévoit toujours une quantité suffisante de pain, de brioches, de pâtisseries. Le thé coule comme le soluté dans les salles d'urgence ⁸⁴⁷. »

La convivialité, de règle en milieu rural, se retrouve jusque dans certaines zones urbaines et ce, davantage en temps de crise. Chez les Morin, il était courant d'offrir de la nourriture aux quêteux. Les Meunier, pour leur part, reviennent de chez leurs parents les bras chargés de produits rares en cette période de récession économique. Cette famille urbaine qui bénéficie de la sollicitude des ruraux partage ensuite avec d'autres familles encore plus démunies ⁸⁴⁸. Il en est de même pour Bernadette Fortin, partageant déjà ses réserves de viande, de légumes, de pommes de terre avec son frère et sa belle-sœur ; les deux familles reçoivent en outre de leurs parents, des victuailles qui s'ajoutent à leurs propres provisions. Dans cette société où les secours de l'État sont à peu près inexistantes, les échanges entre parents et entre voisins sont coutumiers. Comme l'exprime une mère invitant la famille de [310] son fils à venir se joindre à eux pour l'hiver : « Ensemble, [...] nous partagerons ce que nous avons et personne ne mourra de faim. Dieu aura soin de nous ; comme il a soin des oiseaux du ciel ⁸⁴⁹ ! »

⁸⁴⁶ *Les Gravel*, p. 135, 142, 144.

⁸⁴⁷ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 27, 28.

⁸⁴⁸ G. Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 115.

⁸⁴⁹ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 101.

COMMUNIQUER

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'ici l'univers domestique a fait voir des pratiques anciennes jouxtant d'autres usages nés de la modernité. Axées sur le cycle saisonnier, des coutumes séculaires se sont progressivement transformées et ajustées à de nouvelles normes. Les documents biographiques rendent compte de la perdurance de certaines pratiques malgré le contexte changeant du début du siècle et des décennies qui suivent. Ainsi en est-il des réseaux d'échanges et d'entraide qui se maintiennent en région rurale et qui, dans bien des cas, survivent en milieu urbain. Cependant les relations avec les parents, les amis, le voisinage, le monde extérieur, sont parfois similaires, parfois différentes de celles qui prévalaient auparavant. Ces rapports tout comme le monde environnant sont en pleine mutation.

Des rapports de convivialité : la parentèle

Traditionnellement, le milieu rural favorise les liens étroits avec le cercle familial. « On savait tous les soirs la journée de chacun. Les responsabilités se partageaient, ce qui arrivait à quelqu'un de la famille atteignait tout le monde ⁸⁵⁰. » Même lorsque des membres de la famille sont forcés de s'expatrier, on tente l'impossible pour maintenir les contacts. On entretient des rapports presque exclusifs avec la famille. Le réseau des relations s'en trouve limité, les liens de parenté ayant priorité sur les autres. À la campagne ou dans les milieux plus modestes, on semble en effet accorder moins d'importance aux relations extérieures à la parenté. On parle davantage de voisins que d'amis.

L'esprit de famille, très fort en région rurale, persiste également chez les urbains. Plusieurs documents en témoignent : Lucille Drolet-Roy se rappelle les visites et les services que lui rend la parenté demeurant à proximité : « Certains soirs, tard, Charlotte, Colette et Lili [ses belles-sœurs] longeaient les murs sur les trottoirs en vêtements de nuit, un manteau glissé sur leurs épaules, elles venaient goûter mes confitures

⁸⁵⁰ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 121.

maison et prendre un café ⁸⁵¹. » Les Morin, de souche bourgeoise, reçoivent à l'occasion des cousins, [311] cousines, oncles et tantes, etc. D'autres font allusion à des rencontres avec la parenté soit le dimanche soit certains soirs de la semaine. Enfin, les visites impromptues comme celles qui soulignent un événement particulier constituent autant de rituels s'insérant dans la trame quotidienne et donnant lieu parfois à diverses manifestations. Le chant, la danse, les jeux de cartes ou de société, les histoires, les conversations de toutes sortes, etc., sont les moyens d'expression les plus courants.

Les échanges entre parents peuvent être des occasions de détente et de loisir pour les femmes mariées. Aussi, certaines d'entre elles vont parfois rendre visite à la parenté éloignée. Dans quelques cas, ces visites imposent le parcours de longues distances et obligent à des séjours prolongés. Des récits décrivent ces voyages de mères, ces périple accomplis pour revoir une sœur, un frère qu'on n'a pas vus depuis fort longtemps, mais de tels voyages revêtent presque toujours un caractère exceptionnel.

À l'automne de 1915, Maman ira se promener aux États-Unis. Pauvre maman ! Elle ne fut pas très voyageuse dans sa vie. Elle allait rendre visite à ses frères [...] Je me rappelle que ça lui coûtait de partir, pauvre maman ! Elle aimait mieux faire son petit lavage, assise sur la marche, entre la cuisine et la salle à dîner ⁸⁵².

Juliette Lortie relate la visite d'un oncle venu du village huron avec sa femme. À leur départ, ils amenèrent madame Lortie (la mère), car elle avait besoin de quelques mois de repos. Agnès Larin a cinq ans lorsqu'elle accompagne sa mère qui, heureuse de prendre quelques jours de congé, se rend à l'Annonciation visiter une soeur qu'elle ne rencontre pas souvent ⁸⁵³.

⁸⁵¹ L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 83.

⁸⁵² T. Dupont, *op. cit.*, p. 84.

⁸⁵³ J. Lortie, *op. cit.*, p. 72 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 138.

Des parcours sur une courte distance sont également effectués, par exemple d'une paroisse voisine à l'autre. C'est ainsi qu'un oncle de Jos-Phydime Michaud, accompagné de sa femme, partait en tournée trois ou quatre fois par année. Il allait au village d'à côté, mais il agissait comme pour un grand voyage. Il suivait chaque fois le même itinéraire, s'arrêtant une journée chez l'un et le lendemain chez l'autre et ainsi de suite ⁸⁵⁴. Les parents de Jos-Phydime, eux aussi, quittaient occasionnellement la maison pour se rendre à Rivière-Ouelle ; sa mère, parfois écrasée par sa lourde tâche, exigeait ces sorties. Dans la correspondance de Marie-Anne Duguay, on trouve également des comptes rendus des visites de la parenté éloignée. Dans sa lettre du 11 septembre 1921, elle écrit à son fils :

[312]

Il faut que je te parle de la visite que nous avons eu dans l'espace de 14 jours nous avons été un repas seuls, d'abord chez Alfred et sa famille ont été 8 jours, ils sont partis le samedi midi et le samedi soir les gens de Montréal sont arrivés cinq par exemple nous étions contents des recevoir ⁸⁵⁵.

Ces voyages pour le plaisir ou pour refaire ses forces semblent cependant moins fréquents que ceux qu'on fait pour aller prêter main forte dans des circonstances cruciales (naissance, maladie, mortalité, etc.).

La vie, traditionnellement, est scandée par les rythmes saisonniers, mais elle l'est également par des temps réservés au travail ou aux divertissements. On se rend visite pour fêter des événements, mais surtout pour réaliser ensemble certaines corvées ou se rendre service en cas de difficultés. La convivialité peut alors prendre plusieurs formes : les dons ou les échanges en argent, vêtement ou nourriture, le gardiennage, le partage d'un logement, l'accomplissement de divers travaux domestiques, etc. À titre d'exemple, la famille Mayrand peut à maintes reprises profiter de la prodigalité des siens : elle est souvent confrontée à la pauvreté, on lui porte secours en l'hébergeant le temps d'un hiver tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Comme l'hiver 1932 s'annonce particulièrement pénible, le couple est invité à s'installer chez le frère et la belle-sœur : les deux hommes se trouvent du travail dans un chantier ; l'une des femmes est enceinte, c'est donc l'autre qui verra à la bonne

⁸⁵⁴ J.-P. Michaud, *op. cit.*, p. 21, 22, 36.

⁸⁵⁵ J. L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 158, 159.

marche de la maisonnée au moment de la naissance. Les deux familles mettent en commun leurs provisions et en reçoivent également de leurs parents. Pendant que l'une d'elles prend à sa charge les tâches domestiques plus astreignantes, l'autre, sur le point d'accoucher, fabrique des pantoufles de pulpe pour tous ⁸⁵⁶. Des liens intenses se nouent et selon le témoignage de l'auteure, elle se sont remémoré pendant longtemps le souvenir de ces mois vécus ensemble.

Tous les documents personnels évoquent des cas d'entraide où la parentèle tient un rôle majeur. Lucille Drolet-Roy doit accepter l'invitation de ses beaux-parents, son conjoint devenu chômeur ne peut assumer seul les dépenses du foyer ; elle se souvient que la famille a alors compté quatorze personnes à la table ⁸⁵⁷. Pendant la crise des années trente, nombre de familles n'auront d'autre alternative que celle de se regrouper sous un même toit. Cette pratique s'étend même à toutes les couches sociales. Pierre Benoit, issu d'un milieu bourgeois, doit se résigner [313] à aller vivre chez ses beaux-parents avec femme et enfants, et vu les circonstances, un autre ménage se joint à eux ; la maisonnée des Amos s'enrichit ainsi de deux gendres et de trois petits enfants ⁸⁵⁸. Durant cette décade, plusieurs membres de la famille Morin restent célibataires et habitent la maison des parents.

Un seul récit, celui de Wilfrid Courcelles, évoque l'indifférence de la parenté et du voisinage pendant des périodes de misère vécues par le jeune couple. L'auteur en garde l'impression que les difficultés font fuir l'entourage.

Transformation des relations de voisinage

Outre les relations étroites entretenues avec les parents, on trouve maintes coutumes liées au voisinage. Quelquefois, les voisins sont si proches qu'ils font presque partie de la famille. On remarque la même convivialité, un empressement aussi cordial à rendre service. D'une certaine façon, ces rapports se comparent à ceux qui sont établis avec la

⁸⁵⁶ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 101, 109-111 ; M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 82.

⁸⁵⁷ L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 72.

⁸⁵⁸ P. Benoit, *op. cit.*, p. 153.

parenté. On se visite parfois pour le simple plaisir de bavarder ensemble, de jouer aux cartes ou se raconter des histoires comme on intervient dans des moments plus critiques. C'est ainsi que des familles où le conjoint doit passer l'hiver aux chantiers comptent sur la bienveillance des voisins pour une foule de détails relatifs à la vie quotidienne ⁸⁵⁹, tels que les commissions au village, le soin des animaux, la coupe du bois, l'enlèvement de la neige, etc.

Le départ du mari pour les chantiers n'est cependant pas la seule éventualité exigeant ces recours, d'autres circonstances incitent les amis ou les voisins à venir à la rescousse d'une famille éprouvée par la maladie, par exemple. L'une des autobiographes relate les phases dépressives où sa mère ne pouvait plus rien faire, pas même laver la vaisselle : « Ces genres de mélancolie, ma mère en eut trois ou quatre dans sa vie. Jamais nous n'avons trouvé aucun remède pour la soigner, ni aucun comportement envers elle pour la ramener à son état normal ⁸⁶⁰. » Durant ces périodes, parfois longues, des amis ou des voisins leur viennent en aide.

Cette convivialité s'est maintenue et même imposée en milieu urbain au cours des premières décennies de ce siècle. Avec le temps cependant, ces formes d'entraide ont diminué et les relations de voisinage se sont peu à peu transformées en des rapports polis et distants. Des récits décrivent le voisin, tel un [314] intrus dont il faut se protéger, voire se méfier. Le contexte urbain engendre la promiscuité, et celle-ci a peut-être contribué à développer une attitude suspecte à l'égard des voisins. Auparavant le voisin était un semblable, même s'il était éloigné ; il était accepté, admis d'emblée par l'entourage. Il ne pouvait être perçu comme un élément dangereux ou indésirable à moins d'afficher une conduite hors des normes acceptées par le groupe d'appartenance.

À la ville, on salue certes ses voisins, mais parfois la communication s'arrête là. Dans certains cas, la crainte de déranger oblige à rester chez soi et toute visite, s'il en est, doit être aussi brève que rare. On redoute également d'être envahi par ses voisins. Après avoir séjourné à quelques reprises en milieu urbain, Émie Bourdages, de retour à la campagne, voit défiler chez elle des voisines qui, curieuses, trouvent toutes sortes

⁸⁵⁹ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 71 ; *Pionnières de chez nous*, p. 23 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 44 ; M. Tremblay, *op. cit.*, p. 31.

⁸⁶⁰ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 32, 33.

de prétextes pour lui rendre visite : « Je voudrais vous emprunter une tasse de sucre. Pourriez-vous faire refroidir mes petits plats de cretons dans votre réfrigérateur ? » [...] « Tout ce beau monde très comme il faut ne comprend rien à mes réticences, à mon besoin de conserver intacte une certaine distance... ⁸⁶¹. » Voilà que la proximité dérange et importune. Elle fait voir des choses de sa vie privée à un entourage devenu un témoin qu'on n'a pas choisi. C'est l'époque où se développe une sensibilité presque malade au qu'en-dira-t-on. La mère de Juliette Lortie se hâte de fermer les fenêtres dès que les conversations s'animent à l'heure des repas. D'autres poussent la vigilance jusqu'à la méfiance. À la ville, impossible de connaître ses voisins. « Nous sommes comme des fiches dans leur casier. Nous sommes en ville, personne à saluer, aucun magasin préféré, seul l'argent qui compte : tant recevant, tant donnant ⁸⁶². »

Diverses formes associatives

Un changement apparaît dans les relations avec le voisinage. De rapports mutuels empreints de confiance parce qu'on connaît bien ses voisins, on passe graduellement à des rapports plus réservés et même distants. Les modes de vie générés par l'industrialisation entraînent nécessairement des contacts plus diversifiés avec le monde extérieur. Auparavant, on évoluait en milieu clos, mais progressivement, ce réseau s'élargit. Que ce soit par le biais d'associations ou de groupes de bienfaisance, ou par celui du travail salarié, des liens s'établissent hors du cercle parental et de l'entourage immédiat. Certes, les récits biographiques qui couvrent la fin du XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e présentent [315] des femmes œuvrant surtout au sein de leur famille, mais qui entretiennent toutefois une forme ou l'autre de communication hors de ce cadre.

Il est bien connu que les femmes des sociétés bourgeoises se sont adonnées au bénévolat. Cette pratique, on la retrouve dans plusieurs écrits. Ainsi, Germaine Parizeau, libre l'après-midi grâce à la présence d'une gouvernante pour ses enfants, se rend auprès des malades de

⁸⁶¹ É. B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 105.

⁸⁶² J.-Wilfrid Courcelles, *op. cit.*, p. 27.

l'hôpital Sainte-Justine. Elle n'aime pas l'idée des dames patronnesses, mais elle trouve tout de même que le bénévolat a sa place et cela malgré l'épithète de « bénéfiques » accolée à ces femmes à un moment donné. Plus tard, durant la guerre, madame Parizeau devient la présidente du comité féminin des finances de guerre ⁸⁶³. La mère de Simonne Chartrand, pour sa part, s'occupe de l'Œuvre de la Soupe avec les soeurs de la Providence.

D'autres documents décrivent l'existence quotidienne dans les petits villages ou les campagnes et évoquent des femmes actives dans diverses organisations. Théodora Dupont l'est particulièrement dans le Cercle des fermières et un peu plus tard dans le mouvement Lacordaire. En outre, elle accompagne régulièrement son mari lors de ses démarches de vendeur d'assurances ⁸⁶⁴. Ces contacts avec l'extérieur prennent différentes formes, telle la mise sur pied d'ouvrages pour les pauvres, l'organisation de soirées récréatives, de bazars au profit du couvent ou de l'église. Yvonne Whissel prépare aussi des bazars, des rafles, des pique-niques afin d'amasser les fonds nécessaires à l'ouverture d'un orphelinat. Elle est sensible aux misères des orphelins et des enfants en général, il lui arrive plus d'une fois de prendre en charge un enfant malade. En plus de ces activités à caractère philanthropique, elle s'engage également dans le domaine politique à une époque où les femmes s'intéressent peu aux considérations de ce genre. Cette mère, peu instruite, est revendicatrice dans l'âme ; soucieuse d'améliorer la condition des pauvres, elle ne craint pas d'afficher ses idées même si elles sont contraires à celles de ses proches ou de certains personnages influents. Militante dans un parti politique, elle prononce des discours qui lui attirent parfois quelques ennuis ⁸⁶⁵.

Enfin si quelques figures connues, telle Thérèse Casgrain, ont œuvré très activement à l'avancement de certaines causes, tel le suffrage féminin, d'autres ne sont aucunement intéressées à des questions de cet ordre. « [...] Les femmes ont encore droit de voter quel mauvaise affaire que celle là je puis dire que nous sommes des machines a voter la plus part ne comprennent rien moi j'en [316] suis une je vais voter parce que

⁸⁶³ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 226, 229, 230, 272.

⁸⁶⁴ T. Dupont, *op. cit.*, p. 116, 214, 282, 310, 314 ; M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 86. Elle fait partie du Cercle des fermières.

⁸⁶⁵ M. Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 51, 56, 78, 92.

ton père le veut ce n'est pas la place d'une femme mais c'est la loi il faut y passer ⁸⁶⁶. » Si elles sont nombreuses à consacrer du temps à de multiples mouvements comme en témoigne Bernadette F.-Mayrand, active dans la Ligue catholique féminine, le Cercle d'étude Msr-Lamarche, les Filles d'Isabelle, le Cercle Lacordaire, le Cercle d'économie domestique, la Société Saint-Vincent-de-Paul, la Société du Cancer, etc., ou encore Simonne M.-Chartrand, collaboratrice des cours de puériculture de l'École des parents, des cours de préparation au mariage, etc. ⁸⁶⁷, par ailleurs, d'autres n'appartiennent à aucune association, pas toujours par désintérêt. Jessie Gravel déplore même ce manque de participation.

Quand j'étais jeune, j'appartenais aux autres. Pas une heure de temps à consacrer à une œuvre spéciale que j'aurais aimé à conduire à bonne fin ; je ne savais pas trop laquelle, mais quelque chose de bon, d'utile, après avoir élevé ma famille ⁸⁶⁸.

L'une d'elles n'a jamais consenti à faire partie de l'un de ces groupements sociaux ou paroissiaux en raison de sa grande timidité ; mal à l'aise dans un groupe, elle redoutait les conversations enflammées ⁸⁶⁹. Certaines préfèrent peut-être la solitude aux grands rassemblements, par contre celles qui font partie de diverses associations soulignent l'occasion pour elles de nouer des amitiés sincères. S'il peut être possible de collaborer à une cause quelconque à n'importe quelle période de sa vie, il reste que pour plusieurs, ce choix se présente surtout au moment où les enfants ont atteint leur autonomie.

⁸⁶⁶ J. L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 174.

⁸⁶⁷ B. Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 123-126, 138-140 ; S. Monet-Chartrand, *op. cit.*, tome II, p. 194, 209.

⁸⁶⁸ *Les Gravel*, p. 287.

⁸⁶⁹ *Pionnières de chez nous*, p. 96.

Le travail rétribué

Plusieurs récits font donc mention des œuvres de bienfaisance et de l'action sociale exercée par les femmes, mais dans nombre de documents biographiques on découvre également l'importance d'un travail rémunéré pour boucler un budget par trop serré. À une époque où le modèle normatif de la femme au foyer devient plus prégnant, on pourrait croire que son champ d'action se limite aux environs de la maison. Or elles semblent assez nombreuses à remplir des fonctions autres que celles qui relèvent de leurs strictes obligations familiales. Bien sûr, ce travail s'apparente le plus souvent aux tâches domestiques, mais du fait qu'il est rétribué et exige parfois un contact avec l'extérieur, il est permis de penser, qu'en certains cas, il assure une adaptation au [317] contexte moderne et une insertion si timide soit-elle hors du réseau habituel. Les travaux rémunérés décrits dans les documents personnels sont diversifiés. Les uns s'exercent parfois hors du domicile, à la manufacture ou encore dans une boutique telle la chapellerie où l'on retrouve la mère de Monique Leyrac et Yvonne Whissel, veuve à 21 ans ⁸⁷⁰. Quelques-unes n'ont d'autre choix que d'effectuer des ménages, ou bien (ce qui est moins fréquent) de se faire cuisinières dans les chantiers, parfois dans les presbytères ⁸⁷¹. La plupart, cependant, s'adonnent à des travaux qu'elles font chez elles, tels la couture, le blanchissage, le ravaudage, etc. L'une d'elles coud pour le magasin Tyne : « Le propriétaire lui apportait de gros ballots d'étoffe à la verge. [Elle] taillait et cousait des chemises et des pantalons de travail que M. Tyne expédiait et vendait dans les camps de bûcherons ⁸⁷². » Une autre, en plus d'effectuer toute la couture pour sa famille et la parenté, confectionne les soutanes des enfants de chœur de la paroisse ⁸⁷³. La grand-mère de Ghislaine Meunier coud des paletots pour hommes qu'un Juif itinérant lui livre en pièces chaque semaine. Marie-Adéla Bouchard, ayant séjourné trois ans

⁸⁷⁰ M. Leyrac, *op. cit.* ; M. Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 25. La belle-mère de Lucille Drolet tient aussi un magasin de chapeaux pour aider son mari traversant une mauvaise passe. L. Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 98.

⁸⁷¹ J.-W. Courcelles, *op. cit.*, p. 17 ; *Pionnières de chez nous*, p. 106 ; M. Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 103 ; A. Larin, *op. cit.*, p. 25.

⁸⁷² *Pionnières de chez nous*, p. 112.

⁸⁷³ *Ibid.*

à la baie James (1913-1916), se fait confier la fabrication d'attelages de chiens et de tentes de grosse toile ⁸⁷⁴.

Avec la généralisation de la machine à coudre, un grand nombre de femmes deviennent des ouvrières à domicile. Dans les débuts de l'ère industrielle, la plupart des établissements de confection s'en tiennent à la coupe des vêtements ; les pièces taillées sont expédiées à l'extérieur, à des ateliers de fortune ou le plus souvent à des ouvrières à domicile qui sont chargées de l'assemblage. Le chemin de fer permet aux entreprises d'avoir accès à une main-d'oeuvre rurale. Parfois, la mère et ses filles, toutes y participent. Cette forme de travail dénommée « sweating System », très répandue à la fin du XIX^e siècle, a entraîné rapidement une surexploitation : des femmes cousant jusqu'à soixante heures par semaine gagnaient une somme aussi dérisoire que deux à trois dollars ⁸⁷⁵. « En 1894 est votée la Loi des établissements industriels qui s'applique aux entreprises, quelle que soit leur taille. » Certains ateliers sont régis par cette loi, mais le travail à domicile continue d'échapper à toute réglementation ⁸⁷⁶. Dans d'autres contextes cependant, la couture constitue un métier qui peut être valorisant. Henriette Dessaulles, qui s'apitoie sur la condition de la couturière de sa famille, en reçoit presque une leçon. Cette femme travaille six jours par semaine, douze heures par jour, elle se dit pourtant heureuse et contente de son sort, parce que coudre [318] n'est pas du tout déshonorant et une femme peut ainsi gagner sa vie si jamais elle devient veuve ⁸⁷⁷. Tel est le discours également tenu, quelques décennies plus tard, par la couturière de la famille Monet.

À part la couture, plusieurs femmes font le blanchissage pour d'autres maisonnées, parfois pour une communauté religieuse ou un presbytère. Ainsi la mère d'Émie Bourdages lave régulièrement tout le linge de l'église, pour vingt-quatre dollars par année pendant la crise. Une autre, pour défrayer les coûts du pensionnat de son fils, lave et raccommode les vêtements des Pères Oblats pour la somme de sept dollars par mois ⁸⁷⁸.

⁸⁷⁴ É. Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 80.

⁸⁷⁵ Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 191-193.

⁸⁷⁶ *Ibid.*, p. 193.

⁸⁷⁷ Fadette, *op. cit.*, p. 82 ; S. Monet-Chartrand, *op. cit.*, tome I, p. 65.

⁸⁷⁸ M.-A.-A Roy, *op. cit.*, p. 89.

Par ailleurs, bon nombre de femmes cumulent plus d'une occupation. C'est le cas de l'une d'elles qui, tout en gardant des pensionnaires, effectue divers travaux à l'aiguille. Il en est de même pour Yvonne Whissel pendant la crise des années trente : elle transforme sa demeure en maison de pension et, pour augmenter ses revenus, elle continue la confection de chapeaux. Durant son veuvage alors que les enfants sont encore en bas âge, elle est contrainte d'accepter un emploi de femme de chambre car son travail de modiste ne suffit pas. Plus tard, elle gardera des enfants malades ou en difficulté, elle coudra aussi des vêtements sacerdotaux ⁸⁷⁹.

Enfin, prendre des pensionnaires, coudre à la maison ou à la manufacture, faire des lavages constituent les moyens les plus courants que prennent les femmes mariées soucieuses de joindre les deux bouts. Cependant, selon le modèle de la mère au foyer uniquement vouée au service des siens, le fait d'accepter un emploi rémunéré peut quelquefois donner l'impression que le mari n'est pas bon pourvoyeur ⁸⁸⁰. Dans les débuts de l'urbanisation, des familles transportent à la ville leurs manières de requérir la contribution de tous comme dans un système d'économie de subsistance, mais progressivement la tendance sera de consacrer la femme à la maison et d'assigner à l'homme le rôle de pourvoyeur.

Certes, cette conception du travail rémunéré a dû influencer les femmes des premières décennies du XX^e siècle. Ainsi, on ne rencontre jamais de femmes salariées dans la classe aisée. La plupart du temps, leurs énergies sont dépensées auprès des démunis, à des causes sociales et, quelquefois, à des travaux personnels. Par ailleurs, le marché de l'emploi est plutôt restreint à l'époque, en particulier pour les femmes mariées. Selon les recensements [319] officiels, 1,8% d'entre elles sont salariées en 1921, mais ce pourcentage s'accroît continuellement, il passe à 2,8% en 1931 et à 3,3% en 1941 ⁸⁸¹. Une telle conception du travail fait qu'une tâche se trouve parfois à la frontière du bénévolat et du salariat. Il est peut-être difficile d'accepter d'être payé pour remplir telle ou telle fonction, ainsi peu d'importance est accordée au montant gagné, même quand il y va de sa survie et de celle des siens. Certaines femmes s'adonnent à des tâches parfois exténuantes, elles en retirent

⁸⁷⁹ M. Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 38, 56, 65, 93.

⁸⁸⁰ G. Meunier-Tardif, *op. cit.*, p. 108.

⁸⁸¹ Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 270.

quelque argent puisqu'il le faut, mais leur activité ressemble davantage à un bénévolat. Telle cette brave femme qui fait des beignes deux fois la semaine et les vend près de la voie ferrée. C'est à la fois un passe-temps et une façon de faire la charité, dira-t-elle ⁸⁸². De même Théodora Dupont, veuve une seconde fois, exerce la fonction de secrétaire de la paroisse, mais chez elle. Bien qu'elle soit payée, elle donne l'impression de le faire seulement pour le plaisir qu'elle en retire et le service qu'elle rend à la communauté paroissiale. Le salaire est perçu comme un avantage de second ordre : est donc privilégié quiconque peut s'en passer. D'ailleurs, seul l'état d'indigence ou de veuvage paraît justifier l'apport de la femme au marché du travail à l'extérieur. Germaine Bérubé recommence à enseigner à la suite de l'incendie de leur maison ⁸⁸³. Elle s'en explique par le fait que ses filles grandissent et que deux sont sur le point de se marier. On sent pourtant que ce retour est précipité en raison d'une situation financière précaire. Par la suite, elle maintiendra cet emploi jusqu'à l'âge de la retraite.

Il reste cependant difficile d'évaluer la contribution des femmes mariées au marché du travail. Les chiffres recensés laissent voir de faibles taux de participation dans les premières décades de notre siècle. Ce que l'on découvre cependant à travers les récits biographiques, ce sont les diverses occupations liées de près au contexte familial. Ces occupations s'insèrent étroitement dans les rituels quotidiens de la maison et leur rémunération répond d'abord à un besoin pressant de boucler un budget plutôt qu'à un désir d'épanouissement personnel. L'historienne Bettina Bradbury, ayant étudié des quartiers ouvriers montréalais des années 1861-1881, constate également une mince participation des femmes mariées au travail rémunéré. Elles occupent parfois des emplois avant la naissance de leurs enfants ou lorsqu'elles sont devenues veuves. Les emplois disponibles et peu variés sont, le plus souvent, une extension des habiletés développées à la maison (blanchissage, couture, raccommodage, soins aux malades, etc.). Par ailleurs, ce qui semble plus

⁸⁸² *Pionnières de chez nous*, p. 76.

⁸⁸³ Germaine Bérubé-Genest, *op. cit.*, p. 81.

fréquent, c'est l'apport financier d'autres membres [320] de la famille ⁸⁸⁴. La contribution des enfants permet donc à la mère de rester au foyer.

Loisirs et activités personnelles

Un dernier élément reste à préciser, c'est celui des loisirs personnels. Les documents biographiques font voir surtout des femmes débordées par le travail. Fillettes, leur temps est déjà partagé entre les devoirs scolaires et les tâches domestiques afin d'alléger le fardeau de leur mère. La vie de jeune fille se déroule également autour de maintes fonctions à remplir. Seules les filles du milieu bourgeois disposent plus facilement de leur temps. Ordinairement mariées tôt, les femmes ne tardent guère à avoir un premier enfant, et d'autres se succèdent assez rapidement. Elles sont alors peu enclines à s'organiser des activités personnelles. Le temps ne leur appartient pas. Une existence rude, tel est souvent leur destin. Un pareil contexte est peu favorable au développement du loisir et des intérêts individuels, les moments libres étant plutôt rares. Au dire d'Alexandrine Beaudoin, il n'y avait pas de jours fériés pour les femmes, ni de repos sabbatique. Par ailleurs, les périodes consacrées aux divertissements et celles du travail sont quelquefois imbriquées et ce, davantage quand il s'agit du temps des femmes, d'où la difficulté de discerner si une tâche est vécue comme une détente ou une obligation. C'est le cas de la cueillette des petits fruits ou de l'artisanat considérés comme les loisirs de toutes les femmes, selon Marie-Adéla Bouchard. Un autre exemple est celui de Jessie Gravel parlant de sa couture et de son raccommodage, elle ajoute : « J'ai aussi les fameux couvre-pieds dont je veux me régaler quand mes autres ouvrages seront finis ⁸⁸⁵. » Elle dit aimer particulièrement cette occupation.

⁸⁸⁴ Bettina Bradbury, « Women and Wage Labor in a Période of Transition : Montréal, 1861-1881 », *Histoire sociale/Social History*, vol. XVII, n° 33, mai 1984, p. 115-131.

Louise A. Tilly et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, p. 148-169.

⁸⁸⁵ *Les Gravel*, p. 298.

Cependant malgré les tâches domestiques nombreuses et les horaires chargés à une époque où les familles comptent souvent plusieurs membres et où le confort est parfois relatif, certaines femmes et pas seulement celles des classes bourgeoises trouvent le moyen d'avoir quelques passe-temps. Ainsi plusieurs d'entre elles s'adonnent à la lecture, pratique relevée tant en milieu rural qu'urbain. Le dîner achevé et la cuisine rangée, la mère de Marguerite Tremblay profitait de cette période d'accalmie où les plus jeunes faisaient la sieste et les autres sous l'œil vigilant de la grand-mère devaient restreindre leur débordement. « Les enfants ! Les enfants, votre mère dort ⁸⁸⁶ ! » répétait-elle. Pourtant elle ne dormait pas, elle se replongeait dans son roman. Plusieurs [321] motifs incitaient à la lecture. L'une ayant quitté son village d'origine pour une région de colonisation écrit : « une chance que je sais lire, car je mourrais d'ennui [...] ⁸⁸⁷ ». Elle parcourait surtout les journaux et les feuilletons. D'ailleurs, il arrivait parfois à la femme, le dimanche, de lire les journaux à voix haute afin d'informer le conjoint analphabète. D'autres accordent leurs préférences aux revues telles *La Revue Moderne*, *La Revue Populaire*, *Le Samedi*, etc. Jessie Gravel, veuve avec une nombreuse famille, parvient à trouver le temps nécessaire pour la lecture, la pratique du piano et ses collections dans un scrap-book. Elle y rassemble poésies, images, pensées, bluettes, patrons de tricot, recettes de cuisine, etc. Cette femme se plaint continuellement d'être ignorante et de ne pas avoir assez lu les anciens. Un peu plus tard dans ses correspondances, elle dit lire beaucoup d'ouvrages religieux, et des auteurs tels Chateaubriand, Lamartine, Hugo, Musset, etc. ⁸⁸⁸. La lecture est souvent présentée comme le moyen par excellence de contrer l'ennui et de s'évader quelque peu d'un quotidien par trop exigeant.

Au nombre des activités personnelles, outre la lecture, on note l'écriture. En effet, ce mode d'expression est mentionné par quelques femmes qui ont eu la chance de s'instruire. Ces écritures ne dépassent pas, pour certaines, la correspondance avec des parents éloignés, mais pour d'autres ce moyen semble un exutoire ou, au mieux, répond à un besoin de réalisation de soi. Clara Rousseau (mère de Jeannette Vekeman) participe, avec son conjoint, à la rédaction d'un journal pour enfant. Une

⁸⁸⁶ M. Tremblay, *op. cit.*, p. 29.

⁸⁸⁷ *Pionnières de chez nous*, p. 134.

⁸⁸⁸ *Les Gravel*, p. 47, 89, 262, 287.

dame de la classe bourgeoise envoie durant quelque temps des « Billets du soir » au journal *Le Devoir*. Plus tard, vers 1920, elle réunit ses essais en un volume qu'elle publie ; puis elle décide de composer une pièce de théâtre. La même femme consacre néanmoins plusieurs moments à la pratique du piano, comme il était courant à l'époque ⁸⁸⁹. Les concerts attirent un certain nombre de femmes. La mère de Lucille Drollet est abonnée au Club musical des dames au Château Frontenac, elle s'y rend régulièrement accompagnée de ses filles.

La mention de ces quelques activités donne un bref aperçu des possibilités qu'avaient les femmes de sortir de l'univers domestique. Il est difficile de déterminer, dans leur quotidien, l'importance et la fréquence de ces moyens d'expression ou de délasserment. Prenaient-ils une grande place ? À croire certains témoignages, les loisirs, de même que les réalisations personnelles étaient rares. À titre d'exemple, la mère de Renée Morin abandonne la peinture en [322] raison des lourdes responsabilités familiales. Il en sera de même pour le sport dont les mentions sont quasi absentes. Parmi les auteures consultées, une seule aurait été initiée à la pratique de quelques sports, mais malgré cet entraînement, elle est demeurée peu sportive ⁸⁹⁰.

Les femmes au tournant du siècle semblent donc avoir peu de temps pour l'exploitation de leur potentiel, au-delà de leurs activités de détente ou de divertissement. Le plus souvent, tout est fonction du travail ménager et relève de charges qu'on se doit d'accomplir. Il arrive cependant qu'on atteigne un degré de satisfaction à travers l'exercice de ces tâches. Quelques-unes sont plus agréables par le fait qu'elles sont exécutées à plusieurs et que le produit fini est source de contentement. Il reste toutefois peu facile de mesurer jusqu'à quel point les femmes de cette époque ont pu souffrir ou non de ce contexte ne favorisant guère l'épanouissement des talents personnels, mais offrant tout au plus des occasions d'évasion ou de distraction. Les documents biographiques en laissent voir les aspects tantôt positifs, tantôt négatifs. Les récits empreints d'amertume sont souvent de date récente et ils sont tributaires des valeurs contemporaines, ce qui a pour effet de masquer la réalité d'hier, interprétée à travers les prismes actuels. À l'inverse les écrits qui font

⁸⁸⁹ P. Benoit, *op. cit.*, p. 81, 93 ; F. Morvan-Maher, *op. cit.* ; *Les Gravel*, p. 39, 210.

⁸⁹⁰ G. Parizeau, *op. cit.*, p. 242.

l'éloge du passé sur le compte des idées modernes traduisent aussi inadéquatement le contexte d'autrefois.

Il est certain que les milieux aisés permettent des échappatoires. De plus, les femmes de cette classe consacrent parfois plusieurs heures à leur toilette, c'est du moins ce que rapporte Pierre Benoit dans ses mémoires :

À l'instar de toutes les femmes de son temps, maman apportait un temps considérable à sa toilette matinale. Assise devant une table à triple miroir, vêtue d'un peignoir, elle faisait appel à son aide. « Vite, mon Pierrot, va faire chauffer mon fer à friser à la cuisine » [...] Seulement vers onze heures maman était enfin prête à affronter le monde extérieur ⁸⁹¹.

Ce moment de la journée constitue véritablement un rituel coutumier dans l'horaire de la femme bourgeoise. Enfin, des familles de la bourgeoisie ont la possibilité d'effectuer de longs séjours à l'étranger sans pour autant compromettre la bonne marche de la maisonnée. Quelques publications présentent d'importants récits de voyage. Les mémoires d'Edmond McComber relatent ses nombreux [323] voyages pendant ses quarante années de vie conjugale avec sa première femme. On apprend aussi que la famille Béique se rend à Paris en 1900 à l'occasion de l'Exposition universelle ; les cinq fils aînés accompagnent leurs parents, pendant que les autres sont pris en charge par une tante et une amie de la mère. Le couple Morin voyage beaucoup : à titre d'exemple, en 1910 il passe quatre mois en Grèce, en Egypte et autres pays avoisinants. La famille compte à ce moment dix enfants, les aînés sont pensionnaires et les plus jeunes, gardés par deux tantes, la grand-mère, une cousine infirmière et les domestiques ⁸⁹². Ces cas demeurent cependant exceptionnels ; elles sont rares les familles qui peuvent s'offrir ces longs voyages. À noter aussi que la bienveillance et le support de la parenté permettent la réalisation de tels projets. Comme dans les ménages ruraux ou urbains plus modestes, la parentèle prend la relève en pareilles circonstances. Bien que cette parentèle intervienne davantage dans des situations dramatiques et impérieuses que dans ces

⁸⁹¹ P. Benoit, *op. cit.*, 11, 78.

⁸⁹² Madame F.-L. Béique, *op. cit.*, p. 58 ; R Morin, *op. cit.*, p. 104.

occasions relevant de décisions personnelles et référant au loisir et au divertissement.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

Au terme de ce chapitre sur les rituels quotidiens et les relations avec l'entourage, on se rend à l'évidence de la variété des styles de vie. Au tournant du siècle, la précarité ou l'inconfort et, à l'opposé, l'aisance ou le confort déterminent les conditions d'existence. De larges écarts apparaissent selon les milieux ruraux ou urbains ou encore selon l'appartenance de classe. Avec les développements industriels et la croissance urbaine, de nouveaux styles de vie ont succédé à des modèles traditionnels. Ce passage s'est surtout effectué au cours des décennies étudiées ici (1880-1940), caractérisées par une perpétuelle évolution.

Il s'agit en effet d'une période marquée par des mutations et des bouleversements de toutes sortes. Évidemment, ces changements ayant provoqué de profondes ruptures avec les pratiques et les modèles traditionnels, sont plus facilement identifiables aujourd'hui avec le recul du temps. Même perceptibles dans le vécu quotidien de ces années, ces transformations ne paraissaient pas ébranler tellement les modes de vie et d'organisation matérielle fixés depuis longtemps. Elles ont été assimilées progressivement sans qu'on en discerne trop les conséquences. C'est lorsqu'elles sont intégrées et normalisées qu'il devient possible d'en évaluer l'impact. Si des différences et des changements ont pu être observés [324] dans la façon d'habiter et à partir de l'apparition d'outils ménagers ou autres modifiant les gestes et les habitudes, il y a plus encore au niveau de la mentalité. Ainsi, c'est au cours de cette période que s'ébauche un modèle de la femme au foyer dont les tâches davantage centrées sur l'intérieur de la maison s'assortissent d'une dimension affective. Hygiène, propreté, confort matériel se trouvent en liaison étroite avec la moralité. Si la mère doit, par nécessité, effectuer un travail rémunérateur, il sera mieux accepté s'il est exécuté dans le cadre de la maison et se confond ainsi avec les autres charges familiales. Également, diverses formes de bénévolat sont encouragées et pratiquées parce qu'elles s'apparentent au rôle dévolu à la femme qui en est un d'entretien et de réconfort à la fois physique et spirituel. Concrètement,

les femmes de cette époque ont exercé maintes fonctions associées le plus souvent à leurs responsabilités familiales et ménagères. Seules les mères bourgeoises secondées par des domestiques et des gouvernantes se sont plus librement dévouées à des causes humanitaires ou quelquefois à des activités personnelles. Au-delà de ces distinctions, ce qui prime avant tout c'est d'assurer la subsistance et le bien-être des siens.

NOTES DU CHAPITRE 9

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[325]

[326]

[327]

[328]

[329]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

Chapitre 10

LES DISCONTINUITÉS DU CYCLE DE VIE DES FEMMES.

[Retour à la table des matières](#)

Après le temps long de l'enfantement d'une famille et le temps plein de la vie de chaque jour, viennent à l'esprit ces images de l'envol du nid, où s'inscrivent le départ des enfants et le déclin du rôle maternel. Ayant vécu proches de la nature, quelques femmes y font allusion, mais on ne saurait généraliser pour autant l'étape du nid vide, ce phénomène des temps modernes. Dans les sociétés préindustrielles, la période de formation de la famille s'accompagnait déjà d'un phénomène de contraction : une mère perdait parfois un enfant dès les premières années du mariage tandis que ses aînés pouvaient quitter la maison pour aller travailler ou se marier, avant même que tous ses enfants ne soient nés ⁸⁹³. La société québécoise du tournant du siècle participe encore pour une part à ce régime démographique ancien.

Certes, la transition démographique, qui partout accompagne l'industrialisation, est enclenchée au cours de cette période. Mais le Québec manifeste, jusqu'en 1920, une résistance à la baisse de sa

⁸⁹³ Evelyne Lapierre-Adamcyk, Yves Landry, Jacques Légaré, Denis Morissette et Yves Péron, « Le cycle de vie familiale au Québec : vues comparatives, XVII^e-XX^e siècles », loc. cit. Sur l'étape du nid vide voir Paul C. Glick, « Updating the Life Cycle of the Family », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 39, n^o 1, février 1977, p. 5-15.

fécondité, par comparaison avec l'ensemble du Canada, avec les États-Unis et les pays industrialisés d'Europe occidentale. De plus, la diminution de la mortalité qui en Europe avait précédé celle des naissances, est ici plus tardive, les deux phénomènes poursuivant presque en parallèle leur décroissance ⁸⁹⁴. Vers 1900, les taux québécois de mortalité oscillent encore autour de 20 ou 22 (p. 1000), alors que l'Ontario a un taux de 12 et les États-Unis de 15,9. La mortalité infantile (187 p. 1000 en 1900), facteur principal de cette forte mortalité générale, cache des disparités importantes entre régions, Montréal atteignant le sommet incroyable de 289 en [330] 1901 ⁸⁹⁵. Pour la métropole alors en pleine expansion, ce sont les mauvaises conditions sanitaires et la pauvreté, qui, on l'a vu, favorisent les décès multipliés des jeunes enfants et les taux élevés de tuberculose ⁸⁹⁶.

Outre la perte de quelques enfants, le veuvage et en certains cas, la maladie, peuvent donc susciter de véritables crises dans l'existence des femmes mariées ou provoquer des ruptures familiales suffisamment fréquentes pour différencier les itinéraires d'un certain nombre d'entre elles. Certaines poursuivront l'existence difficile des veuves tandis que d'autres réintégreront le groupe des mariées par une seconde alliance ⁸⁹⁷. À côté de ces ribambelles d'enfants quasi légendaires, les nombreux disparus qui peuplent les souvenirs de ce Québec du tournant du siècle renvoient à une morbidité d'une ampleur désastreuse, mais qui prévalaient aussi en d'autres pays à peine quelques décennies plus tôt.

⁸⁹⁴ Hubert Charbonneau, *La population du Québec études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 9, 10. L'auteur note toutefois que la France, mais aussi les États-Unis, avaient fait exception au schéma classique de transition démographique, la France ayant effectué une baisse parallèle de ses taux tandis que les États-Unis amorcent le déclin de leur natalité avant celui de la mortalité.

⁸⁹⁵ Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique et sociale du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. 58-59.

⁸⁹⁶ Terry Copp, *op. cit.*, chapitre 6, « La santé ».

⁸⁹⁷ Peter Uhlenberg, « Death and the Family, *Journal of Family History*, vol. 5, n° 3, automne 1980, p. 313-328.

LA MALADIE ET LA MORT : DES OCCASIONS DE RUPTURES

[Retour à la table des matières](#)

Plusieurs historiens ont en effet rappelé la présence familière de la maladie et de la mort dans la vie des familles d'autrefois. Dans l'Angleterre du milieu du XIX^e siècle, le tiers des femmes ayant atteint l'âge de 15 ans pouvaient s'attendre à mourir avant d'avoir eu 50 ans. Bien que légèrement atténuée, une forte mortalité continue d'exister en Angleterre jusque dans les années 1920, alors que se précipite le déclin marqué des décennies suivantes ⁸⁹⁸.

D'après le taux de mortalité de la société américaine en 1900, on calcule que la moitié des parents étaient menacés de voir mourir un de leurs enfants, tandis que le quart des enfants étaient susceptibles de perdre un de leurs parents avant d'atteindre 15 ans. Pour 1000 femmes américaines de race blanche nées en 1890-1894 et ayant survécu jusqu'à 15 ans, 170 mourront avant d'atteindre 50 ans et près de 250 connaîtront le deuil de leur conjoint ⁸⁹⁹.

Si les femmes de ces époques sont vulnérables aux maladies infectieuses et maternelles, les hommes sont de leur côté sujets aux problèmes de santé et aux accidents liés à leur travail. Pourtant, derrière une longévité d'ensemble plus favorable de deux années au profit des femmes, il existe, dans la plupart des pays occidentaux au XIX^e siècle, une surmortalité des femmes en âge de procréer dont une faible partie seulement est directement imputable [331] aux décès en couches. Dans un contexte où l'obstétrique est encore peu développée, à peine 2% des naissances sont suivies de mort. Cependant, les maladies infectieuses, et en particulier la tuberculose, touchent particulièrement les mères et les petites filles, ce qui, en l'absence de facteurs biologiques connus, semble renvoyer aux conditions de vie des femmes. Bien que le phénomène puisse relever d'un faisceau de facteurs difficiles à départager, la transformation graduelle des écarts entre mortalité féminine et

⁸⁹⁸ Michael Anderson, « The émergence of the modern life cycle in Britain », *loc. cit.*, p. 76.

⁸⁹⁹ Peter Uhlenberg, « Death and the Family », *loc. cit.* Notons que ces conditions de la mortalité vont changer de sorte que ces cohortes seront moins affectées que pouvait le laisser croire les taux de 1900.

masculine à partir de 1900 témoigne sans nul doute de certaines améliorations de la condition maternelle ⁹⁰⁰.

C'est une véritable charge contre les dangers de la procréation et de ses séquelles qu'a dressée pour sa part Edward Shorter pour la période antérieure à 1900. À partir de données européennes, il s'est attaché à démontrer la moindre résistance des femmes adultes face à la mort en la reliant en partie aux dangers directs de la grossesse et de l'accouchement, mais surtout à la vulnérabilité découlant des grossesses répétées et des durs travaux assignés aux femmes rurales ⁹⁰¹.

Vers 1901, la situation du Québec face à la mort semble se rapprocher de celle de la Belgique et celle du Canada, de celle des États-Unis. Bien que l'espérance de vie n'ait atteint 50 ans qu'après le tournant du siècle, comme en Europe la longévité des femmes québécoises dépassait celle des hommes de deux années dès 1831 ; ce n'est qu'à partir de 1900 que l'écart s'accroît très lentement au profit des femmes ⁹⁰². Encore en 1930, les femmes en âge de procréer meurent plus fréquemment que les hommes et l'écart ne s'atténue qu'avec la décennie suivante ⁹⁰³. On ne s'étonnera guère de constater que les autobiographies fourmillent de souvenirs suggérant l'ampleur de la morbidité et de la mort et contiennent des témoignages poignants quant aux façons dont les mères accueillent ces épisodes douloureux. À travers le prisme de la mémoire, certains liens présumés entre maladie et maternité semblent par ailleurs corroborer l'hypothèse de Shorter.

⁹⁰⁰ Voir le dossier rassemblé par les Annales de démographie historique, 1981 : Alain Bibeau, « La surmortalité féminine, présentation », p. 21-30 ; Arthur E. Imhof, « La surmortalité des femmes mariées en âge de procréation : un indice de la condition féminine au XIX^e siècle », p. 81-87 ; Alfred Perrenoud, « Surmortalité féminine et condition de la femme (XVII^e-XIX^e siècles) ; Une vérification empirique », p. 89-102.

⁹⁰¹ Voir Edward Shorter, *Le corps des femmes*, chapitres 4 et 9.

⁹⁰² Robert Bourbeau et Jacques Légaré, *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec, 1831-1931 Essai de mesure par génération*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982, p. 46, 50. En l'absence de données d'état civil avant 1921 pour le Canada et 1926 pour le Québec, Jacques Légaré et Robert Bourbeau ont utilisé des tables types pour reconstituer la mortalité à différents points dans le temps depuis 1831.

⁹⁰³ Desmond Dufour et Joseph-Pierre Toviessi, « Évolution de la mortalité au Québec, de 1931 à 1981 », *Démographie québécoise : passé, présent, perspectives*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1983, p. 50-53.

Des malaises passagers aux maladies incurables

Les thèmes de la naissance et de l'abandon des études par les filles ont permis d'entrevoir à quelques reprises ces maladies de la mère qui suspendaient la routine de la maisonnée jusqu'à ce qu'une parente, une servante ou une jeune fille, parfois une petite fille, prenne la relève pour un certain temps. Ces recours fréquents [332] peuvent laisser croire que la vie familiale communautaire pouvait facilement pallier les situations de crise provoquées par la maladie, mais plusieurs textes laissent entrevoir le côté dramatique de ces situations.

Il ne s'agit donc pas simplement de ces migraines qui incitent Léa Parizeau à s'isoler ou à surveiller son alimentation ou même de ces rhumes de fin d'hiver que Jessie Gravel soignait avec le vin Mariani et les capsules Danois « composées de quinine, camphre et belladone » prescrites par son médecin ⁹⁰⁴. Il s'agit de maladies durables qui interrompent, temporairement ou définitivement, le cours de l'existence. Certes les données rétrospectives demeurent tronquées puisqu'on ne rejoint que les survivantes ; c'est donc presque toujours par les yeux des enfants qu'on évoquera dans ces livres les maladies graves de la mère et leurs retentissements sur la maisonnée.

Il arrive que la maladie maternelle s'avère une simple naissance, précédée d'un état de faiblesse ou suivie de fièvre. Vers la fin de la période, l'hôpital retient parfois un mois entier celles qui font l'objet de complications. Au tournant du siècle, la malade reste à la maison. La fille aînée laisse alors ses études, la grand-mère ou les voisines viennent chercher le petit bébé, apportent de la nourriture, puis peu à peu tout rentre dans l'ordre ⁹⁰⁵. Sans doute faut-il aussi faire place dans ce tableau à toutes celles qui accouchent sans trop de problèmes comme Émie B.-Bourdages qui, hospitalisée pour un infarctus à l'orée de la vieillesse, entend le commentaire de son fils : « Je croyais qu'une maman n'était jamais malade. » Mais pour d'autres, l'état de maladie se prolonge et le

⁹⁰⁴ Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 44 ; *Les Gravel*, p. 192.

⁹⁰⁵ Françoise Gaudet-Smet, *op. cit.*, p. 142-144 ; Lina Madore, *op. cit.*, chapitre 7, « En l'absence de ma mère » ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 179 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 110 ; Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 82-83.

dénouement est fatal. « Les personnes mouraient à tout âge et il en mourait souvent avant la trentaine », affirme Jos-Phydime Michaud au sujet de son village. « Les femmes surtout mouraient en couches ou des conséquences d'un accouchement sans doute ⁹⁰⁶. » Primipares ou mères de douze enfants, elles sont plusieurs à disparaître dans ces circonstances.

C'est précisément au cours d'un accouchement que décède la mère d'Annette Lachance-Dallaire, suivie de peu par le nouveau-né qu'on placera à ses pieds dans la tombe, ce qui ne manque pas d'impressionner les enfants ⁹⁰⁷. De même la sœur de Théodora Dupont dont l'enfant, son dixième, lui survit à peine quelques mois. « Les femmes de ce temps-là, pas très renseignées, ne se faisaient pas suivre par le médecin et ce fut son malheur », écrit-elle. [333] Emportée par la grippe espagnole, la mère de Paul L'Anglais était, pour sa part, mal remise d'un accouchement ⁹⁰⁸.

Si grossesses et naissances semblent côtoyer les décès de la mère, ce qui pourrait bien être un effet du hasard, la tuberculose endémique au début du siècle semble trouver parmi les femmes enceintes des proies toutes désignées, comme le suggère une Commission royale d'enquête de 1909 ⁹⁰⁹.

Très répandue dans les milieux pauvres, la terrible maladie n'épargne aucune couche de la population. Le Montréal du début du siècle avec ses 200 décès par 100 000 habitants est au sommet des grandes villes américaines, elles aussi ravagées par ce qu'on nomme alors la « peste blanche ». La Commission d'enquête recommande diverses mesures pour faire face à ce fléau mais ce n'est que dans les années 1927 que des hôpitaux spécialisés seront enfin mis sur pied au Québec ⁹¹⁰. Les cures à la mode en divers pays d'Europe au tournant du

⁹⁰⁶ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 136 ; Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 160.

⁹⁰⁷ Annette Lachance-Dallaire, *op. cit.*, p. 33-38 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 174.

⁹⁰⁸ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 174 ; Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 170.

⁹⁰⁹ La Commission royale d'enquête sur la tuberculose en 1909 note que, contrairement aux autres pays, les décès par tuberculose affectent davantage les femmes, ce qu'elle attribue au manque d'hygiène, au manque de soins prénataux et au travail en manufacture. (Terry Copp, *op. cit.*, p. 179, Appendice B).

⁹¹⁰ Terry Copp, *op. cit.*, p. 108-111.

siècle ⁹¹¹, séjours à la montagne ou à la mer, héliothérapie, étaient-elles ici ignorées même des familles à l'aise ? On pourrait en deviner une variante lorsque la jeune Henriette Dessaulles, affaiblie par un rhume persistant, accompagne la famille de son médecin sur les plages américaines. Elle y pratique promenades et chaise longue, nouant une amitié avec un jeune musicien tuberculeux dont elle apprend la mort prochaine ⁹¹². Les mesures prophylactiques entrevues dans nos sources sont habituellement plus ordinaires mais surtout plus étonnantes.

Jeune mère au travail et veuve, Yvonne Whissel soigne chez sa sœur une tuberculose, en dormant tout l'hiver sur la corde de bois placée à l'extérieur de la maison où elle étouffe. On lui interdit de visiter ses enfants gardés dans la parenté. Son médecin lui pose des cataplasmes appelés « mouche noire ». Elle se rétablit, mais sa santé est à nouveau menacée après la naissance d'un enfant né d'un second mariage. On met alors les aînés pensionnaires et le mari prend charge du nouveau-né sous l'œil vigilant de la mère, qui ne s'approche de l'enfant qu'avec un masque protecteur. Pour sa part, la belle-soeur d'Yvonne meurt de tuberculose peu après avoir mis au monde son troisième enfant ⁹¹³.

Marie-Adéla Bouchard garde le souvenir de la longue maladie pulmonaire de sa mère alors que, petite fille de six ans, elle rôdait autour du lit avant de l'embrasser. Plusieurs années après la mort de sa mère, elle revit à nouveau ce drame, car elle passe [334] quatre mois au chevet d'une tante qui sera emportée par la tuberculose ⁹¹⁴. La mère de Marguerite Tremblay porte son dernier enfant au lit, « immobilisée par des hémorragies pulmonaires répétées ». La maison vit au rythme de la maladie, qui crée une atmosphère d'angoisse et de silence. L'enfant naît et quelques mois plus tard, la mère épuisée entre à l'hôpital :

⁹¹¹ Sur l'histoire de ces cures, voir Geneviève Heller, *op. cit.*, p. 122-128. Carole Dion fait état des campagnes d'hygiène auprès des femmes et des activités de la Ligue antituberculeuse (1902) ainsi que d'un dispensaire où l'on reçoit en consultations externes à partir de 1904. (*La femme et la santé de la famille, 1890-1914*, p. 100-110).

⁹¹² Fadette, *op. cit.*, p. 108-123. Simonne Monet-Chartrand évoque un séjour à la Sapinière, en 1937.

⁹¹³ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 31, 48-49, 54. La mère d'Yvonne Whissel était morte de tuberculose (p. 2).

⁹¹⁴ Étienne Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 14, 17.

Pas pour un simple séjour ou même une intervention chirurgicale — ces maladies ont une fin — pour le sanatorium, [...] où elle demeura un an et demi loin de nous. Seule dans sa chambre, inactive, exposée au froid l'hiver, unique remède à son mal physique — le cœur et l'esprit branchée sur les siens.

Lorsque trois de ses enfants, contaminés par le bacille lors des séjours de la mère à la maison, entrent à leur tour au sanatorium, cette femme écrit dans son journal : « Il m'arrive une chose épouvantable, si bouleversante que seul Dieu peut en connaître l'étendue ⁹¹⁵. » Elle mourra quelques temps après.

Comme chez les Tremblay qui apprennent tardivement les risques de la contagion, la tuberculose décime parfois plusieurs membres d'une même maisonnée. Ayant six jeunes enfants, la mère de Thérèse Renaud, épouse d'un médecin, fait quelques séjours à l'hôpital avant d'être emportée par la tuberculose. Sa sœur, qui la remplace auprès des orphelins, meurt trois mois plus tard de la même maladie, laissant une famille consternée par ce double malheur ⁹¹⁶. C'est auprès de ses parents que la mère de Claire Martin, également atteinte, cherche protection et remède à une faible santé qu'aggrave la violence conjugale. Les grossesses répétées consomment peu à peu les forces de la jeune femme qui s'étiolé doucement pendant que ses enfants sont confiés à des pensionnats. C'est en lui prodiguant les derniers soins que la grand-mère contracte à son tour la maladie qui l'emportera quelques années après ⁹¹⁷.

D'autres femmes racontent leur guérison, outre Yvonne Whissel qui lutte à deux reprises contre la tuberculose avec des moyens qui révèlent la précarité du système médical des premières décennies du XX^e siècle. Vers la fin de la période, des institutions spécialisées font leur apparition. Deux rurales, mères de nombreux enfants, évoquent leurs séjours forcés au sanatorium, l'ennui ressenti loin de leur famille et la peine de leur conjoint devant leur santé menacée. Laurette Bouchard qui fait plusieurs séjours à l'hôpital sous les conseils du curé et de la garde-malade,

⁹¹⁵ Marguerite Tremblay, *op. cit.*, p. 136, 144.

⁹¹⁶ Thérèse Renaud, *op. cit.*, p. 17-23. Voir Agnès Larin, *op. cit.*, p. 25.

⁹¹⁷ Claire Martin, *op. cit.*, t. 1, p. 124, 125, 134, et t. 2, p. 60.

semble garder un souvenir amer des déracinements qu'occasionnent ces séjours involontaires à la ville ⁹¹⁸.

[335]

Les femmes enceintes ne sont pas les seules minées par le bacille et l'on voit des mères assister impuissantes au dépérissement de leur fils ou de leur fille, de leur époux, des médecins se reconnaître entièrement démunis devant la terrible maladie ⁹¹⁹. On peut deviner la panique qui s'empare des parents qui ont déjà perdu un fils, lorsque leur fille présente à son tour une ombre au poumon. On s'interroge sur l'hérédité, ramenant à la mémoire ces soeurs de chaque lignée, décédées jadis du même mal et l'on instaure un régime protecteur autour de la jeune convalescente. Ce climat de fatalisme et de surprotection, Simonne Monet choisit de le secouer pour alimenter sa guérison de son désir de vivre ⁹²⁰.

À cette présence endémique de la tuberculose dans nombre de foyers, viennent enfin s'ajouter bien d'autres problèmes de santé qui rendent la mort omniprésente dans les familles du tournant du siècle, et ce, jusque dans les années trente. Après la mort de sa fille, Théodora Dupont écrit : « C'était la cinquième grande tombe qui sortait de la maison en dix-sept ans. Les plaies n'avaient pas le temps de se refermer qu'elles étaient de nouveau ouvertes ⁹²¹. » Plusieurs auteurs évoquent quelques événements semblables qui ont marqué leur vie.

⁹¹⁸ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 326-352 ; Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 33-35.

⁹¹⁹ Chez les grand-parents d'Agnès Larin, trois enfants décèdent de tuberculose avant d'atteindre vingt ans (*op. cit.*, p. 25).

⁹²⁰ Simonne Monet-Chartrand, *op. cit.*, t. 1, p. 210. Voir les commentaires de Téléphore Parizeau sur la soeur de sa fiancée (Gérard Parizeau, *op. cit.*, p. 33).

⁹²¹ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 258.

La mort des petits enfants

Dans une bonne partie des souvenirs familiaux antérieurs aux années 1920, la mort d'enfants en bas âge est un phénomène marquant et il est peu de documents personnels qui ne contiennent au moins une mention de telles pertes. On retrouve en même temps maintes variantes des modèles religieux et culturels interprétant ces événements ⁹²². Dans sa chronique familiale, Théodora Dupont y réfère spontanément pour faire la nomenclature des naissances et des décès de ses dix-sept frères et soeurs. Elle évoque à la suite, Joseph-Émile-Victorin, né le 31 mars 1892 puis Joseph-Émile-Lucien, né un an plus tard. « Ces deux petits frères s'envolèrent très jeunes pour le ciel, le premier à six mois, l'autre à 4 jours. » La petite fille qui naît ensuite sera emportée « dans la finesse de ses deux ans » par la diphtérie ». En 1900, la douzième de la famille « partit de grand matin pour le ciel ». Deux autres enfants nés en 1904 et 1906, vivront à peine quelques jours, tandis que la dix-huitième sera emportée à huit ans par la grippe espagnole. Devant la peine de la « pauvre maman », son fils lui confiera sa propre fillette pour « combler le vide ⁹²³ ».

[336]

Le fait des naissances nombreuses pouvait-il atténuer la peine et écourter les deuils ? Certains ont cru le percevoir à travers les modèles consolateurs véhiculés par la tradition religieuse populaire, que les premiers hygiénistes et les observateurs des moeurs paysannes dénoncent sans répit. Il en existe pourtant des variantes urbaines. Ainsi, relatant le décès de l'enfant d'une cousine, alors que plusieurs enfants sont malades et qu'un bébé vient de naître, Marguerite Whissel-Tregonning écrit que cette famille se trouvait chanceuse puisque « l'ange de la mort aurait pu en faucher quatre de plus. La mort du petit Gérard laissait un vide mais la petite Thérèse leur fit oublier un peu leur peine ». De sa mère, en deuil de son deuxième enfant, elle rappelle :

⁹²² Le culte des petits enfants baptisés décédés en bas âge se propage avec la culture missionnaire aux premiers temps de la colonie. (Denise Lemieux, *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 197 p.).

⁹²³ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 7-9.

Yvonne l'avait tellement bercé et chanté son petit ange aux yeux bleus et cheveux blonds tout frisés qu'elle disait : « C'est mon petit ange celui-là, il avait les yeux couleur d'un beau ciel. Il était trop beau pour vivre. » Elle n'a jamais regretté sa mort. Elle était plutôt heureuse de cette mort car elle l'avait tant vu souffrir et était si épuisé. Elle emplit le vide en redoublant son amour pour Lon-Lon ⁹²⁴.

Qui ne serait touché par la lettre de Jessie Gravel annonçant la mort de l'enfant née après son veuvage : « pauvre petite, moi qui n'avais que cette consolation là. Je ne l'avais jamais laissée une minute. Mais en parler trop me fatigue... » La sobriété de cette lettre contraste avec le poème que lui adresse un fils séminariste, quatrains coulés dans les poncifs d'une époque trop endeuillée :

Quand au printemps s'ouvre la feuille
 Quand le soleil rit au ciel bleu
 L'ange du Seigneur vient et cueille
 Les enfants — les fleurs du bon Dieu

 Ne pleurez plus quand le soir tombe
 Sur les fosses près du saint lieu
 Mère, faut passer par la tombe
 Pour arriver jusqu'au bon Dieu ⁹²⁵.

Les mères conservent pieusement de telles pièces littéraires, tout comme les lys offerts en de semblables circonstances ⁹²⁶. Si ces vers sont bien typiques de la littérature québécoise de la fin du XIX^e siècle largement inspirée de l'ange pour le ciel, une longue lettre écrite par la tante Célestine au père de Juliette Lortie en 1919 témoigne de l'existence de variantes populaires de ce langage de deuil.

[337]

⁹²⁴ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 19, 92.

⁹²⁵ *Les Gravel*, p. 61, 62. À noter que cette pièce de circonstance commence par le même vers qu'une chanson de noces citée dans un autre ouvrage...

⁹²⁶ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 36.

Réjouis-toi mon Pierre. Le ciel vient de s'ouvrir au-dessus de ton foyer. Le bon Dieu est venu prendre ce petit être que tu pressais encore dans tes bras hier. Il l'a pris et emporté. Et tu pleures toi, oui, je comprends. Ce bébé souffrait et gémissait mais c'était tout de même une étincelle de ton coeur. Mais moi, Pierre, je viens te dire : « Réjouis-toi, chante avec tout le ciel ce joli et consolant Cantique des anges que l'église entonne au départ d'un de ces petits baptisés...

Malgré cette lettre prônant la résignation, l'auteure rappelle la peine durable de sa mère et affirme qu'« au temps des grandes familles, beaucoup de mères perdaient des enfants en bas âge et les regrettaient des années durant ⁹²⁷ ». C'est au siècle précédent qu'elle impute le fatalisme exprimé lors des véritables hécatombes qui pouvaient décimer la moitié d'une famille. Nos sources contiennent maints exemples d'une vision de la mort empreinte de soumission à la Providence derrière laquelle se devine cependant toute une gamme d'attitudes individuelles, allant des sentiments dépressifs au courage inébranlable et quasi stoïque de certaines.

Victor Morin est l'unique survivant d'une famille de sept enfants, qui mourront l'un après l'autre suivis de leur père. Si ce fils, désormais unique, se souvient d'une enfance heureuse, choyé par sa mère et une grand-mère qui les avait recueillis tous deux, rien n'est dit de la douleur de cette femme tant de fois visitée par le malheur, mais qui retrouvera presque autant d'enfants en se remariant ⁹²⁸. Le journal d'Henriette Desaulles révèle la présence de modèles de soumission à la Providence lorsque sa belle-mère voit mourir son enfant. Les commentaires d'Henriette expriment plutôt sa révolte devant la souffrance et la mort, ainsi que sa compréhension silencieuse devant la peine malgré tout profonde de la mère. De façon plus insidieuse parce que sans rapport à des événements réels, la crainte de la mort affleure à maints endroits de ce journal d'adolescente, écho à des propos d'adultes qui véhiculent une vision du monde fataliste. Pierre Benoit évoque pour sa part l'allure anxieuse et douloureuse de ses deux grands-mères dans le contexte de morts

⁹²⁷ Juliette Lortie, *op. cit.*, p. 59, 73. Pour des exemples littéraires de cette thématique, voir Denise Lemieux, *L'enfance dans le roman et la société québécoise*, p. 315-326.

⁹²⁸ Renée Morin, *op. cit.*, p. 35.

d'enfants vécues à répétition. L'une d'elle engendra seize enfants mais n'en conserva que sept. Quant à l'autre :

Elle était appelée à devenir mère de douze enfants, dont la plupart moururent en bas âge. Trois fillettes, Marguerite, Hélène et Emma, tombèrent victimes de la diphtérie, deux le même jour et la troisième la semaine suivante. À la suite de cette triple tragédie la nature de grand-mère changea du tout au tout. Elle devint taciturne, [338] repliée sur elle-même et comme isolée du monde qui l'entourait. Il ne lui restait plus que deux enfants ⁹²⁹.

La transmission d'une sorte d'éthique du malheur semble se perpétuer chez les enfants et l'auteur souligne, au sujet de sa mère, le goût du morbide « qui était chez elle une seconde nature ». Le récit que fait Bernadette Fortin-Mayrand de la vie de sa mère montre bien que de telles pertes affectaient profondément certaines des femmes qui les subissaient. Ses parents, jeunes ruraux émigrés à Montréal avec trois enfants, perdent deux bébés à la naissance, tandis que les trois aînés meurent la même semaine, victimes d'une épidémie. À la naissance du sixième, la maison était vide, note-t-elle. Puis un autre naît en bonne santé. Mais le drame de cette vie ne s'arrête pas là :

Ma mère donna naissance à 5 autres enfants qui allèrent retrouver au ciel les 5 premiers de la famille. Elle devint une triste maman affligée par la perte de ses dix petits et le demeura une grande partie de sa vie, toujours menacée par la dépression ⁹³⁰.

Un semblable destin s'amorce pour l'auteure qui, après trois naissances sans problème, accouche de cinq petits qui ne feront que « passer sur la terre ». Une chirurgie vient alors interrompre ces drames successifs, ce qui laisse malgré tout deviner un certain progrès médical entre les deux générations.

Laurette Bouchard, évoquant la mort accidentelle de son fils dont elle finit par croire la lignée « vouée au malheur », dit tout simplement : « Je reconnus les mêmes douleurs que j'avais connues à la mort de mes

⁹²⁹ Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 23.

⁹³⁰ Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 16.

premiers bébés. Mais beaucoup plus profondément. Je l'avais aimé et perdu après trente-quatre ans. » Elle aussi devra aux progrès de la médecine de rendre à terme sept de ses quatorze grossesses. Après 1920, si l'on rapporte encore des décès d'enfants ou d'adolescents, les décès multiples apparaissent plus rarement au sein d'une même famille. La peine pour la mère et le père n'en est pas moins intense, qu'elle soit racontée par eux-mêmes ou par un de leurs enfants. Douleur profonde et inoubliable, comme le souligne Pierre Benoit au sujet de son fils : « Sa perte fut une de ces épreuves dont on se remet mal, peut-être jamais. Seuls peuvent la comprendre ceux qui l'ont connue ⁹³¹. »

Quand des jeunes gens décèdent de tuberculose ou victimes d'un accident, les parents apparaissent toujours inconsolables [339] et chacun de ces événements est présenté comme un drame, qu'il s'agisse d'un jeune enfant ou d'un plus âgé ⁹³². Dans ces autobiographies, quelques auteures devenues grands-mères recourent encore spontanément dans les années soixante au langage traditionnel de deuil, pour adresser à leurs filles des paroles consolatrices, ce qui renverse l'hypothèse de l'indifférence inférée à partir du code culturel de deuil ⁹³³. Les paroles rituelles prononcées au sujet des enfants morts en bas âge sont remplacées pour les grands par la recherche des indices d'une bonne mort, ce qui prolonge dans l'au-delà le rôle protecteur des mères qui continuent d'assurer le lien des disparus avec la famille des vivants. On met en titre d'un chapitre consacré aux disparus la citation suivante : « Comment nos morts seraient-ils morts, quand ils marchent encore dans nos cœurs ⁹³⁴. » On retrouve encore ce rôle d'intermédiaire avec les défunts dans quelques cas de veuvage et certaines femmes issues de milieu rural vont jusqu'à prier et faire prier leur mari défunt dans les circonstances difficiles, par exemple au sujet d'un remariage...

Le temps du veuvage

⁹³¹ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 24 ; Pierre Benoit, *op. cit.*, p. 224.

⁹³² Agnès Larin, *op. cit.*, p. 136.

⁹³³ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 85 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 294.

⁹³⁴ Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 98.

La forte mortalité de ces époques signifie aussi la fréquente disparition de l'un des conjoints au cours de la phase parentale, ce qui a des effets beaucoup plus marqués sur la vie quotidienne des familles, constituant pour le conjoint survivant une étape temporaire ou définitive. Michael Anderson souligne que les familles de l'Angleterre du milieu du XIX^e siècle étaient aussi souvent brisées par la mort de l'un des parents que le sont les familles d'aujourd'hui par le divorce ⁹³⁵. Pour Montréal en 1881, Bettina Bradbury constate que le tiers des femmes au-dessus de 40 ans sont veuves, contre seulement 10% des hommes ⁹³⁶. Dans certaines villes de Nouvelle-Angleterre au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, on compte 15% de veuves entre 40-44 ans et, comme en France, presque un tiers de veuves dans la cinquantaine. Les veufs sont plus rares, jamais plus de 15%, ce qui s'explique par une moindre longévité des hommes et une plus forte propension des veufs à se remarier ⁹³⁷. Certes, le veuvage des hommes bouleverse profondément la vie familiale et, comme nous avons pu l'entrevoir, il entraîne divers modes de placement des enfants dans la parenté ou les institutions. L'adoption, l'aide des grands-mères, des soeurs et des tantes, ainsi que le remariage fréquent des veufs modifient par la suite la vie d'autres femmes qui sont nombreuses à élever les enfants des autres.

⁹³⁵ Michael Anderson, *op. cit.*, p. 78. Il confronte le quart des orphelins anglais de 1830 à la fraction d'enfants du divorce des années 1970.

⁹³⁶ Bettina Bradbury, « Women and Wage Labour in a Period of Transition : Montréal, 1861-1881 », *loc. cit.*, p. 115-131.

⁹³⁷ Howard P. Chudacoff et Tamara K Hareven, « From the Empty Nest to Family Dissolutions : Life Course Transitions Into Old Age », *Journal of Family History*, n° 4, printemps 1979, p. 69-83. Pour la France, voir, Peter N. Stearns, « Old Women : Some Historical Observations », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 1, printemps 1980, p. 41-57.

[340]

Le veuvage des femmes change davantage le cours de l'existence puisqu'il affecte, non seulement leur vie familiale et conjugale, mais aussi leur mode de subsistance. Le costume traditionnel des veuves donnait autrefois un relief singulier à l'événement qui bouleversait leur vie. Certaines femmes de milieu rural se souviennent d'avoir porté, dans les années vingt, ces vêtements qui dramatisent encore le malheur des veuves, obligées à « vivre dans le noir » :

Je dis dans le noir, et c'est vrai que c'était le noir. Même si j'étais une très jeune veuve, il fallait dans le temps être vêtue entièrement de noir, des pieds à la tête, pendant deux ans. La première année, c'était le grand deuil : chapeau en peau de daim, grosse perle d'un noir mat avec pleureuse pendue au chapeau. Comme je n'étais pas très grande, je faisais un tour autour de mon cou, et la pleureuse traînait encore par terre derrière moi. Il y avait aussi le voile dans la figure tout le temps que durait le grand deuil : une année entière. La deuxième année, tu pouvais commencer à porter un peu de blanc et de gris ⁹³⁸.

En deuil de son fils, Jessie Gravel écrit : « J'avais de mon long deuil de veuve tout le crêpe qu'il fallait pour nous trois ⁹³⁹. » La rigueur de ces pratiques du tournant du siècle s'atténuera quelque peu avec le temps et si l'on en croit Miner, elles n'existaient presque plus à Saint-Denis en 1936 ⁹⁴⁰. Inaugurant un statut, le costume des veuves désignait clairement une période de l'existence fort difficile. Jessie Gravel évoquant ses malheurs écrit :

J'espère que le bon Dieu me tiendra compte de mes peines et donnera du bonheur à mes enfants, car c'est le plus triste temps de ma vie... Je dois voir à toutes les affaires du dedans et du dehors. C'est vrai que tout était bien à l'ordre, ton père aimait tant les choses à leur place et s'inquiétait toujours pour l'avenir. J'ai par exemple, une maison très chaude et le bois qu'il faut

⁹³⁸ Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 18. Voir aussi Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 28.

⁹³⁹ Les Gravel, p. 47, 296. Voir la description de Jos-Phydime Michaud, au sujet de sa grand-mère veuve à cinquante ans (*op. cit.*, p. 30).

⁹⁴⁰ H. Miner, *op. cit.*, p. 293-295. L'auteur note une modification des coutumes vestimentaires de deuil dès la Première Guerre mondiale.

pour l'hiver et plus... J'ai reçu il y a une dizaine de jours, le chèque de \$5 000 de l'assurance. Le notaire a commencé de prêter cet argent qui représente pour moi une petite rente avec laquelle je vais vivre. Ton oncle, le grand-vicaire, met Alphonse au collège, et Papa met Paul, Piétro sera prêtre avant trois ans. Toi, tu viendras sitôt ton engagement expiré, si tu ne peux pas avant ⁹⁴¹...

Toutes n'ont pas un héritage, et la plupart doivent, comme Jessie Gravel, recourir à leurs parents pour la subsistance de leur famille. Ce corpus contient plusieurs exemples où se manifestent à la fois le recours à l'entraide de la parenté et les conflits et tensions [341] qu'engendrent ces situations. Un exemple admirable de cette solidarité est contenu dans le récit que fait Laurette Bouchard des deuils multiples qu'elle a vécus avant d'avoir vingt ans : après avoir perdu un premier enfant à la naissance, elle perd son mari l'année suivante puis le second bébé né après son veuvage. Soutenue par la belle-mère chez qui elle habite et qui partage sa peine, elle va assister sa belle-sœur au moment de la naissance d'un huitième enfant dont elle devient marraine. Lorsque cette femme perd à son tour son mari et est hospitalisée, la jeune veuve recueille son filleul et l'emmène vivre chez ses parents.

Mes parents ne voulaient pas me faire payer pension car j'aidais beaucoup à ma mère. La maison était encore pleine de monde, et ça semblait leur être utile que je revienne sous le toit familial. J'achetais le surplus nécessaire au bébé. Je l'habillais de mon mieux. Il avait l'air d'un petit prince. J'en étais fière, et toute la maisonnée aimait bien ce petit ange ⁹⁴².

Sans être adopté légalement, l'enfant devient peu à peu son enfant puisque la mère naturelle ne le réclame jamais. Lors d'un remariage, il est considéré tout simplement comme le fils aîné.

Presque au même âge et à la même époque, Yvonne Whissel perd son mari et un bébé, victimes de la grippe espagnole. Orpheline, elle ne peut compter sur l'aide de ses parents et doit subvenir seule aux besoins des deux autres petits. Ne pouvant récupérer l'argent prêté par son mari à son frère et bien décidée à apprendre un métier pour vivre, elle se rend

⁹⁴¹ *Les Gravel*, p. 45.

⁹⁴² Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 18-20.

à Montréal après avoir placé ses enfants dans la parenté. À son retour, la mère a peine à reprendre ses enfants. Pour contrevénir aux démarches du beau-frère qui cherche à lui en retirer la garde, elle demande la tutelle légale et l'obtient. La jeune femme gagne bientôt l'Ontario où elle pourra mieux vivre à cause des mesures d'aide à la veuve et à l'enfance, inexistantes au Québec avant 1937 ⁹⁴³.

Ces récits de veuvage contiennent des éléments majeurs de la situation des veuves, soit la précarité financière, la dépendance de la famille d'origine ou de la belle-famille et les tensions possibles qui accompagnent l'entraide donnée et reçue. Sans doute la pauvreté, mais aussi le nombre des enfants aggravent-ils les difficultés ⁹⁴⁴. Ce fut le cas de la grand-mère d'Agnès Larin au XIX^e siècle, qui dut placer ses enfants dans un orphelinat pour travailler elle-même dans un presbytère. La sœur de Marie-Anna-A. Roy, qui réintègre sa famille d'origine après son veuvage, inscrit deux [342] enfants au jardin Langevin et confie le plus jeune à sa sœur pendant qu'elle apprend la sténographie. Après son veuvage, la mère de Jeannette Vekeman-Masson quitte la Grosse-Île où le travail d'interprète de son mari l'avait amenée. À Québec, elle place deux de ses enfants à l'hospice tandis que l'aîné poursuit ses études au juvénat, et que sa fille travaille dans une famille comme institutrice. Ancienne journaliste, cette femme devient correctrice au journal *Le Soleil* où elle travaillera pendant vingt ans ⁹⁴⁵.

L'abandon du logis familial après le veuvage semble d'ailleurs assez fréquent, bien qu'on ne puisse ici généraliser. Une étude américaine note qu'une bonne partie des veuves de Manchester demeurent chefs de ménage. Bon nombre d'entre elles occupent un emploi et d'autres

⁹⁴³ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, chapitre 3, « Veuvage d'Yvonne ».

⁹⁴⁴ Sur la précarité de la situation des veuves montréalaises de 1861 à 1881, voir l'article cité plus haut de Bradbury ainsi que celui qui porte sur les placements à l'orphelinat, « The Fragmented Family : Family Strategies in the Face of Death, Illness and Poverty, Montréal, 1860-1885 », Joy Parr, éd., *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 109-128.

⁹⁴⁵ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 26 ; Marie-Anna-A. Roy, *op. cit.*, p. 66 ; Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, p. 163.

s'appuient sur leurs enfants pour gagner la subsistance ⁹⁴⁶. En milieu rural, Théodora Dupont continue d'exploiter la ferme avec l'aide de ses beaux-parents, tout comme la mère de Florentine Maher, tandis que certains fils retardent leur mariage pour aider leur mère devenue veuve. Plusieurs, comme la sœur de Théodora Dupont, s'installent chez leurs parents avec des enfants et ce, pour quelques années. D'autres semblent dépourvues de cette assistance de leurs proches. La grand-mère de Claire Martin, qui a vécu dans l'aisance, doit s'installer en chambre après son veuvage, tandis que la mère de Lucille Drolet emménage temporairement avec tous les siens dans un chalet mal chauffé, elle qui habitait auparavant une grande maison bourgeoise. Devenue veuve, la tante Bine de Lorraine Nacké a la surprise d'apprendre que son mari avait vendu sa maison à son frère sans le lui dire. Elle meurt trois mois plus tard ⁹⁴⁷.

Plus favorisée, Jessie Gravel conserve d'abord sa maison, se promettant de vivre avec l'intérêt d'un petit capital de 5 000 \$ tiré d'une assurance. Mais peu à peu, surgissent des difficultés financières : hypothèque non soldée, dettes contractées auprès des commerçants locaux, dons à des fils prodigues ou malchanceux ; sept ans plus tard, elle doit vendre sa maison et elle se loge, avec les derniers enfants, dans la pire maison du village. Elle retourne finalement vivre à la maison de son père, très âgé, avare et capricieux, qui voit d'un mauvais œil ce bouleversement de ses habitudes. Avec diplomatie et courage, elle prend en charge les travaux ménagers et agricoles, devenant peu à peu « l'âme de la maison ». Mais elle écrit ailleurs : « D'un autre côté, l'esclavage est grand. Je trais la vache et sans me vanter je la trais bien, ce qui n'empêche pas le vieux de regarder au fond de la chaudière pour [343] voir s'il n'y aurait pas un grain de sable. Quand je tourne le dos, il remplit ma soupe d'eau ⁹⁴⁸. »

Les veuves qui travaillent, qu'il s'agisse de service domestique, de soin des malades, d'entretien de pensionnaires et autres emplois

⁹⁴⁶ Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time*, p. 177. À Manchester, 9 veuves sur 10 qui tiennent ménage occupent un emploi, et deux sur trois ont encore un enfant à la maison.

⁹⁴⁷ Lorraine Nacké, *op. cit.*, p. 128 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 177 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p.97 ; Claire Martin, *op. cit.*, t.2, p. 59 ; Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 51, 52.

⁹⁴⁸ *Les Gravel*, p. 245, 248.

énumérés au chapitre précédent, représentent une fraction non négligeable de la main-d'oeuvre féminine mariée, recensée dans la population active du tournant du siècle ⁹⁴⁹. Tant à travers les retours à la maison natale qu'à travers le travail salarié à une époque où peu de femmes mariées occupaient des emplois rémunérés, ressort la précarité de la situation des veuves. Aussi n'est-il pas étonnant de constater que plusieurs femmes se remarient.

LES RECOMMENCEMENTS

[Retour à la table des matières](#)

Créatrice d'entraide, la mort était aussi facteur de changement pour ce qui est des itinéraires individuels et des réaménagements familiaux. C'est dans le même contexte communautaire de soutien des proches et de contrôle social efficace de l'entourage, que peuvent se comprendre des remembrements de foyers qui ne sont pas sans rappeler les familles recomposées de l'époque actuelle.

Les remariages

Sans doute pouvons-nous supposer, en l'absence de données précises sur le taux des remariages, que les veufs se remariaient plus fréquemment que les veuves, comme c'était le cas aux États-Unis, en Europe et en Nouvelle-France. Le Québec aurait-il gardé quelque chose de cette facilité élevée des veuves à se remarier aux premiers temps de la colonie ⁹⁵⁰ ? En milieu populaire, d'après les autobiographies, les

⁹⁴⁹ À Montréal en 1881, où à peine 5,3% des femmes mariées travaillent, 30% des veuves mentionnent une occupation rémunérée (Bettina Bradbury, « Women and Wage Labour in a Period of Transition : Montréal, 1861-1881 », *loc. cit.*, p. 128). À Manchester en 1900, les veuves sont plus nombreuses que les femmes mariées parmi la main-d'oeuvre des usines de textile (Tamara K. Hareven, *op. cit.*, p. 213).

⁹⁵⁰ Hubert Charbonneau et al., *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Montréal et Paris, INED et Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 80. Lors de l'adoption du code Napoléon en 1866, le

jeunes femmes qui deviennent veuves semblent se remarier pour la plupart et l'entourage les y incite, parfois même les y presse. En deuil d'un mari et de six enfants, la mère de Victor Morin noue une nouvelle alliance qui reconstitue une famille très unie pour son fils et les enfants de son deuxième conjoint. Quelques-uns des remariages brièvement évoqués dans nos sources semblent même échapper à cette exclusion des veuves plus âgées ou chargées d'enfants comme candidates au mariage. La grand-mère d'Agnès Larin, pourtant mère de neuf enfants, se remarie après cinq ans de veuvage, à 46 ans. Ailleurs, lorsque les enfants et petits-enfants voient grand-mère se pomponner [344] avant d'aller porter le lait à la fromagerie, chacun devine qu'elle a « rencontré un rentier ». Cette formulation pourrait laisser croire que seules des préoccupations matérielles engendrent de tels mariages, mais l'auteur rappelle que le nouveau couple passait son temps à se bécoter ⁹⁵¹. Si l'amour peut inspirer de telles unions, le contexte familial de la formation des alliances semble plus déterminant encore pour les remariages, et il peut impliquer les enfants du veuf ou de la veuve.

Quelques récits évoquent la condition explicite de l'acceptation des enfants par le nouveau mari. Yvonne Whissel met fin à des fréquentations lorsque son plus jeune fils exprime sa peine de devoir partager sa mère. Le deuxième conjoint doit faire la conquête des enfants avant celle de la mère et c'est en compagnie des enfants que les nouveaux-mariés entreprennent la tournée de la parenté en guise de voyage de noces. Le point de vue est identique pour Laurette Bouchard qui répond à son père que, si un homme veut la mériter, il faudra d'abord qu'il accepte et aime l'enfant qu'elle a adopté. Autrement elle ne se mariera jamais. Les enfants sont également très présents dans la décision de Théodora Dupont d'accepter un deuxième conjoint et les enfants qui l'aiment déjà entourent leur nouveau père le matin du mariage ⁹⁵².

Bas-Canada rejette la clause interdisant aux veuves de se remarier dans les dix mois suivant la mort du mari (Le Collectif Clio, *op. cit.*, p. 153).

⁹⁵¹ Renée Morin, *op. cit.*, p. 38 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 26 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 28. Voir aussi Bernadette Fortin-Mayrand, *op. cit.*, p. 84.

⁹⁵² Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 40 ; Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 21 ; Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 193.

À cet égard, nos documents font écho à une variété de situations allant de la création d'une famille unie à de légers conflits au sujet des enfants du premier mariage. On y devine parfois des traitements injustes ou encore la non-récupération des enfants distribués dans la parenté ou laissés au pensionnat. Certains pères ne reprennent pas les enfants issus de leur premier mariage ⁹⁵³. L'historien Marcel Trudel raconte dans ses mémoires la dispersion complète et définitive de sa famille après la mort de sa mère et précise qu'il ne reverra que très rarement et son père et ses frères et sœurs ⁹⁵⁴. Il arrive aussi que la mère qui se remarie ne reprenne pas un enfant élevé par des proches. Ainsi la mère de Lina Madore remariée aux États-Unis attendra neuf années avant de reprendre sa fille élevée depuis sa naissance par sa grand-mère, puis par des étrangers ⁹⁵⁵. Peut-être accentués par les difficultés inhérentes au travail en usine et la distance des lieux d'émigration, ces abandons s'inscrivent aussi dans un modèle d'entraide pratiqué depuis fort longtemps.

[345]

Les dons d'enfants

Entre la mort d'un enfant et son départ définitif à l'âge adulte, il importe donc d'envisager ici un phénomène intermédiaire, soit l'adoption d'un enfant par des proches ou par des étrangers, lorsqu'un des parents et parfois les deux, sont vivants ⁹⁵⁶. Manifestations d'entraide et de générosité en situation de crise, les enfants pris en charge sont parfois intégrés définitivement à leur nouvelle famille sans qu'il y ait nécessairement adoption légale. À quelques reprises, des documents

⁹⁵³ Étienne Bouchard-Pedneault, *op. cit.*, p. 17 ; Paul L'Anglais, *op. cit.*, p. 144. C'est aussi ce que suggèrent les données des archives d'un orphelinat étudié par Bettina Bradbury, « The Fragmented Family », *loc. cit.*, p. 120. Voir Marta Danylewycz, *op. cit.*, p. 67.

⁹⁵⁴ Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 312 p. Voir le chapitre intitulé « Une famille à l'encan », p. 35-54.

⁹⁵⁵ Lina Madore, *op. cit.*, p. 32. Rappelons le cas déjà cité d'Upton Maher et celui de la soeur de Théodora Dupont.

⁹⁵⁶ Voir Jacques Rouillard, *op. cit.*, p. 58.

biographiques font état de telles situations et expliquent qu'on ne reprend pas l'enfant qui se trouve heureux dans sa nouvelle famille ⁹⁵⁷.

Pourtant, quelques autobiographies nous éclairent sur les sentiments des parents dans de telles circonstances. Les gardiennages d'un mois suffisent pour qu'une tante sans enfant s'attache au petit qu'elle offre de garder : « Elle aurait, paraît-il, demandé à mes parents si elle pouvait l'adopter. Ils n'ont jamais consenti à donner un de leurs enfants, même si nombreux ⁹⁵⁸. » Mais d'autres qui consultent le curé se voient recommander de laisser leur enfant à une sœur, par générosité. La mère accepte donc, mais refuse obstinément l'idée de donner son enfant. Au moyen de cette entente verbale, elle restera sa mère ⁹⁵⁹.

Yvonne Whissel, qui a vécu en orphelinat, ne peut accepter de voir placer définitivement ses enfants et recourt à la loi pour en obtenir la tutelle. Sa sœur avait aussi dû recourir à la loi pour récupérer le petit frère enlevé par une cousine à qui elle avait refusé de le donner en adoption. Plus tard, Yvonne tentera elle-même sans succès de légaliser l'adoption d'un jeune garçon qu'elle élève jusqu'à l'âge de quinze ans ⁹⁶⁰. Agnès Larin révèle les sentiments déchirants éprouvés par une tante qui, croyant voir sa fin venir après sa huitième grossesse, confie le bébé à la releveuse. De nouveau enceinte, elle laisse l'enfant dans cette famille malgré l'opposition du père qui finit par se laisser convaincre. Ce n'est qu'après la naissance du bébé suivant, mort-né, qu'elle éprouvera du remords d'avoir ainsi donné sa fille. Pour conserver l'enfant que la mère veut reprendre, les parents adoptifs réclament une pension.

Le médecin et le prêtre voyant que mon oncle avait une nombreuse famille et que l'enfant était bien là où elle se trouvait, le persuadèrent de laisser Jeanne à ses parents adoptifs ; plus tard, disaient-ils, elle reviendrait d'elle-même. Cette enfant n'est jamais [346] retournée chez ses parents et un malaise subsista toujours. Pour ces pauvres gens, ce fut le drame de leur vie ⁹⁶¹.

⁹⁵⁷ Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 34 ; Florentine Morvan-Maher, *op. cit.*, p. 192 ; Le père de Pierre Benoit vivait chez son oncle médecin chez qui il eut lui-même son bureau de médecin (*op. cit.*, p. 19).

⁹⁵⁸ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 121.

⁹⁵⁹ Reine Parent-Lafortune, *op. cit.*, p. 109.

⁹⁶⁰ Marguerite Whissel-Tregonning, *op. cit.*, p. 5, 6, 31, 135-137, 154.

⁹⁶¹ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 22.

C'est un phénomène plus subtil que raconte Théodora Dupont au sujet de sa sœur aînée qu'une tante sans enfant incorpore peu à peu à la maisonnée du grand-père. Sorte d'extension du phénomène de substitut maternel, la tante réussit à « s'approprier » la fillette qui vécut toujours dans la maison voisine de la sienne. L'auteure s'apitoie sur sa mère qui fut incapable de résister à ce stratagème. Lorsqu'elle-même devient veuve et que des parents sans enfant lui offrent d'élever une petite fille, elle écrit : « Pauvre tante, elle n'en avait jamais eu d'enfant. Autrement elle aurait compris qu'on ne se sépare pas si facilement de son enfant ⁹⁶². » Son témoignage comme les précédents laissent deviner les sentiments déchirants que durent éprouver nombre de parents, forcés de confier la garde de leurs enfants à d'autres personnes. La notion de don sous-jacente à ces récits, reparaît parfois au sujet du mariage des enfants.

Le départ des enfants

Outre les décès d'enfants, une kyrielle d'événements moins douloureux — départs pour les pensionnats, emplois des jeunes loin du foyer, mariages —, sans correspondre à une phase précise du cycle de la vie des femmes, opèrent des ruptures dans la vie quotidienne. Le thème du départ de la maison familiale a été maintes fois abordé au cours de ce manuscrit, tant à travers le travail des jeunes gens que des études qui éloignent temporairement les enfants. Enfin, le mariage des fils et des filles constitue une autre forme de départ de la famille d'origine, bien que l'habitude répandue de loger le jeune couple pendant quelques années, permette de surseoir à une séparation définitive, du moins avant 1940. Malgré l'habitude acquise de ces va-et-vient au cours de l'existence de la mère, quelques documents font écho aux sentiments contradictoires de celles qui voient s'éloigner leurs enfants.

Quels que soient les sentiments des mères qui voient partir leurs enfants pour l'école et pour le pensionnat, on devine que leur chagrin est contenu par le désir de les voir s'instruire. C'est la raison invoquée par

⁹⁶² Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 6, 140. Voir un cas similaire dans Jos-Phydime Michaud, *op. cit.*, p. 180.

Marie-Anne Duguay qui souffre du long séjour de son fils à Paris, mais l'encourage dans sa correspondance à profiter d'une expérience destinée à perfectionner son art.

[347]

Je t'assure que nous sommes contents de savoir les progrès que tu fais ça nous donne espérance que dans 3 ou 4 ans l'on te reverra c'est bien long à y penser mais que veux-tu c'est ton avenir il faut y passer ⁹⁶³.

La veuve Jessie Gravel qui s'inquiète de ses jeunes fils attirés par la vie militaire et l'aventure, n'a pas de telles craintes au sujet de ceux qui sont pensionnaires. C'est même avec un certain soulagement qu'elle les voit repartir après les vacances : « Malgré le vide que me laisse le départ des enfants, je n'en suis pas fâchée. Je suis fatiguée, rendue à bout », écrit-elle. « Les enfants sont à la veille de partir pour leurs postes, c'est-à-dire couvent et collège. Je te jure que je n'en suis pas fâchée, car ils sont dissipés plus que jamais. Il fallait Piétro pour y mettre le holà, car moi je n'ai guère d'autorité là-dessus ⁹⁶⁴... »

Le besoin de repos et la certitude de les savoir dans un cadre surveillé ne sont pas les objectifs premiers de ces séparations. Quand ses garçons avancent en âge et se rebellent contre la discipline des institutions scolaires, elle cherche à les convaincre de poursuivre leurs études. Sans succès, elle offre à celui qui s'est enrôlé dans l'armée américaine de l'aider à revenir et à entreprendre des études de médecine. Lorsque l'un d'eux trouve un premier travail, elle révèle ses craintes face à d'autres départs perçus comme un affranchissement :

Wilfrid est entré à la « Patrie » à \$12.00 par mois. Wilfrid a du goût pour le journalisme et si Alphonse panait un grand journal ici plus tard, il serait peut-être compétent avec l'expérience qu'il va acquérir là. N'importe, j'ai toujours peur quand je vois le monde mettre le grapin sur un de mes enfants pour la première fois. Il ne pourra pas faire de folies pour commencer, puisqu'il ne gagnera que juste sa pension ⁹⁶⁵.

⁹⁶³ Jeanne L'Archevêque-Duguay, *op. cit.*, p. 68.

⁹⁶⁴ *Les Gravel*, p. 59, 88, 270.

⁹⁶⁵ *Les Gravel*, p. 322.

Philosophe malgré tout, elle souhaite à quelques reprises que la mère les contraigne un jour à reprendre leurs études. Mais c'est à l'occasion du mariage de sa fille qu'on peut davantage saisir l'ambivalence de ses sentiments au sujet d'une séparation qu'elle a pourtant approuvée, sinon favorisée. Lorsque sa fille lui rend visite avec son mari, la mère exprime un sentiment de perte qu'elle trouve elle-même ridicule et qui lui rappelle son propre départ lors de son mariage. Étrangère au couple d'amoureux qui jouent aux cartes ensemble du matin au soir, elle dit avoir compris que sa fille est bien perdue pour elle :

[348]

Je suppose que j'ai le caractère mal fait. Cet air indifférent aurait dû me ravir. Je devais m'y attendre et il eut été malheureux qu'il en fût autrement. J'ai pensé alors pour la première fois de ma vie, que ma pauvre mère avait dû subir le même traitement de ma part, et j'étais fille unique ! J'étais malade et bête, n'en parlons plus.

Plus qu'une simple attitude personnelle, le sentiment de perte de la mère au départ de son enfant semble attendu de l'entourage puisque le mariage est suivi de plusieurs visites.

En vérité je vois du monde comme jamais. Je n'aurais jamais pensé que la perte de ma fille fût une cause de tant de sympathie à mon endroit. Je le pensais bien en moi-même, j'ignorais que les autres y penseraient ⁹⁶⁶.

La tristesse de la mère lors du mariage de sa fille est davantage prévisible lorsqu'un autre enfant vient de mourir. Aussi, la famille Franc cherche à faire de la noce une diversion pour la mère qui vient de perdre un fils dans un accident. La rencontre d'un cortège funéraire par les mariés à la sortie de l'église jette cependant une ombre sur les participants, en ces temps de superstitions ⁹⁶⁷. Lina Madore devine pour sa part la tristesse de sa mère à l'annonce de son mariage et l'attribue au fait

⁹⁶⁶ *Ibid.*, p. 186, 191.

⁹⁶⁷ Agnès Larin, *op. cit.*, p. 140.

qu'elle était la dernière fille ⁹⁶⁸. Des images évocatrices sont utilisées par Théodora Dupont pour décrire ces départs des enfants qui prennent leur vol ou commencent à essaimer. « La roue tourne et nous perdons nos filles », écrit-elle encore. La tristesse éprouvée même quand la future mariée s'établira à proximité, en éclaire la signification de détachement de la famille d'origine ; on y associe la notion de don déjà entrevue au sujet des adoptions.

J'eus bien de la peine de voir partir ma grande fille. Elle n'allait pas loin c'est vrai, mais même si elle ne s'éloigne pas, on ne reprend pas ce qui est donné. C'est vrai pour elle comme cela avait été vrai pour moi ; ce sont les choses qui ont le moins changé ⁹⁶⁹.

Lors du mariage de l'aînée, Théodora Dupont est enceinte de son dernier enfant. Elle se console de ce départ en songeant aux plus petits qui l'aident à « combler le vide ». Après le départ de ses derniers enfants, elle prendra en pension des institutrices et diverses activités bénévoles viennent aussi meubler sa solitude, selon le modèle déjà moderne des dernières décennies. Dans les mêmes circonstances, sa propre mère avait adopté une fillette étrangère ainsi qu'une petite-fille de sa lignée.

[349]

Si les nombreux enfants pouvaient retarder jusqu'à la vieillesse ce phénomène du nid vide qui à l'époque moderne constitue une phase particulière de la vie des couples, les départs successifs des enfants de l'époque ancienne semblent avoir été tout aussi difficiles à vivre. Célébrant ses noces d'argent, l'une des auteures y voit le signe de ces prochains départs qu'il faut envisager. On intitule « le temps des départs », ces périodes où plusieurs enfants quittent le foyer simultanément ou presque ⁹⁷⁰. Que penser de cette veuve qui voit sa maison se vider de moitié en l'espace d'une année alors que quatre de ses enfants se marient ou vont travailler dans une autre ville ? Le séjour des enfants au loin pour étudier peut même entraîner la vente de la terre qu'on a défrichée

⁹⁶⁸ Lina Madore, *op. cit.*, p. 135.

⁹⁶⁹ Théodora Dupont, *op. cit.*, p. 280.

⁹⁷⁰ Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 75 ; Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 126.

et un logis provisoire sur les lieux du travail forestier afin de financer les études de chacun. On regrette alors ce coin de terre, témoin du temps de la famille intacte ⁹⁷¹. De même, lorsque le mariage d'un enfant est suivi d'une lointaine migration, la mère avoue que dans son coeur, « c'est presque un deuil ». Comparant les valises aux cercueils, elle évoque ailleurs ces années, où l'on a l'impression de voir la vie nous échapper. La grande maison qu'on regrettait presque d'avoir bâtie se remplit à nouveau des jeunes couples qui y séjournent quelques années ⁹⁷².

Comme pour plusieurs, les départs heureux ou malheureux s'échelonnent tout au long de la vie adulte, c'est presque imperceptiblement que l'on glisse dans le vieil âge. En particulier pour les grands-parents évoqués à travers la mémoire, ceux qui vécurent leur vieillesse dans les premières décennies du XX^e siècle, la transition à cette étape ultime s'opère graduellement et sans modèle défini pour tous. C'est la conclusion de Howard P. Chudacoff et Tamara K. Hareven qui ont étudié les transitions liées à la dissolution de la famille ; ils soulignent en particulier la quasi-absence de l'étape du nid vide et de ces changements simultanés aujourd'hui associés à la retraite ⁹⁷³. Qu'on ait encore son dernier enfant à la maison ou qu'on élève celui de sa fille décédée, de son fils émigré, qu'on soit pris en charge par l'un de ses enfants au moment du veuvage ou du grand âge, la maternité comme rôle continue de s'exercer jusqu'à ce que les forces déclinent.

⁹⁷¹ Marie Asselin-Proulx, *op. cit.*, p. 126, 127 ; Lucille Drolet-Roy, *op. cit.*, p. 59 ; Laurette Bouchard, *op. cit.*, p. 31.

⁹⁷² Augustine M. Linteau, *op. cit.*, p. 77, 79, 86 ; Agnès Larin, *op. cit.*, p. 157.

⁹⁷³ Howard P. Chudacoff and Tamara K. Hareven, « From the Empty Nest to Family Dissolutions : Life Course Transitions into Old Age », *loc. cit.*, p. 69-83.

LE TEMPS DES GRANDS-MÈRES

[Retour à la table des matières](#)

Comblé le vide, meubler ses loisirs, c'est le même vocabulaire qui signe les deuils et les départs et renvoie indirectement au temps de la maternité comme à un temps de plénitude. L'étape qui [350] suit est-elle pour autant sans contenu spécifique ? Pour sa part, Jessie Gravel envisageait autre chose, mais divers problèmes familiaux et une situation financière peu reluisante font qu'elle entrevoit sa vie avec pessimisme.

Ça a toujours été le but de ma vie d'améliorer toute chose, à commencer par moi-même. J'ai perdu ces dernières années en misères, inquiétudes, troubles et revers. Je dis perdu pour ce monde ; quant à l'autre, j'espère que non. Quand j'étais jeune, j'appartenais aux autres. Pas une heure de temps à consacrer à une œuvre spéciale, que j'aurais aimé conduire à bonne fin ; je ne savais pas trop laquelle, mais quelque chose de bon, d'utile, après avoir élevé ma famille. Et à présent je suis vieille, 52 ans aujourd'hui (dis-le pas), et quasiment bonne à rien... ⁹⁷⁴

Au cours de la dernière période de sa vie, elle poursuit des lectures, entretient avec ses enfants une intéressante correspondance, reprend son piano et écrit même à l'occasion des contes pour un journal qu'elle envoie à son fils, exprimant ses regrets de n'avoir pas davantage étudié. Décédée vers 1900, peu après 50 ans, Jessie Gravel incarne bien la grand-mère du tournant du siècle. Les femmes qui arrivent à cette étape de leur existence en 1960, c'est-à-dire soixante ans plus tard, semblent réagir comme Jessie Gravel ; mais plusieurs d'entre elles arrivent à réaliser maintes expériences, à commencer par la rédaction de leurs mémoires pour la joie de leurs enfants et petits-enfants et la nôtre, puisque nous y avons puisé des pages inédites d'histoire sociale.

Si la vie de ces femmes nées vers 1900, 1910, 1920, mais ayant vécu leur vie de femme et de mère à l'époque de la crise ou de la Deuxième Guerre mondiale et dans les années qui suivirent, si leur vie nous est apparue comme tissée d'ancien et de nouveau, leur entrée dans la vieillesse éclaire parfois singulièrement une double appartenance aux cultures d'autrefois et à la modernité. Une certaine affinité les rapproche

⁹⁷⁴ *Les Gravel*, p. 287.

de ces femmes qui, au début du siècle, se précipitaient au chevet de leur fille arrivée à la maternité ou au secours de leur fils devenu veuf avec des enfants en bas âge. Mais peu de fils deviennent veufs désormais, les filles accouchent de moins en moins et elles le font à l'hôpital.

Plusieurs grands-mères modernes prodiguent à leur famille une aide toujours précieuse et accueillent avec joie les petits-enfants combien adorés. Pour les couples qui ont survécu à la mort, y compris les veuves remariées, la période postparentale voit [351] se renouveler le lien du couple qui partage le quotidien. À travers ces mémoires, les noces d'argent constituent un rituel bien vivant dans la plupart des milieux. On souligne parfois par des fêtes familiales, la retraite du mari. Certaines étendent hors de leur famille au moyen du bénévolat, des habiletés et des aptitudes à l'entraide acquises dans leur vie de mère⁹⁷⁵. Un peu comme les grand-mères du début du siècle, Yvonne Whissel, après la guerre, élève des enfants abandonnés, s'occupe de malades et de vieillards, s'achète une automobile, mais la fait conduire par son protégé ou sa petite-fille. Du rôle traditionnel d'aide, celui de « la femme qui aide » du début du siècle que mentionne une monographie, on passe facilement aux activités exercées dans le cadre de mouvements sociaux-religieux qui foisonnent après la Deuxième Guerre. C'est après avoir élevé sa famille que Florentine Morvan-Maher assiste aux réunions de l'École des parents ou à celles de l'Action catholique. D'autres comme Bernadette Fortin-Mayrand sont actives dans de multiples mouvements où elles occupent des fonctions diverses. Quelques-unes ont des occupations rémunérées, prennent des logeurs à domicile, vendent le produit de leur artisanat ou vont même, comme Émie B.-Bourdages, solliciter un emploi à cinquante ans après avoir élevé six enfants. Plusieurs enfin sont des émules de Jessie Gravel qui visite New York et décrit à plaisir les objets d'art et autres merveilles entrevues dans les musées.

Commencés dans plusieurs cas dans un coin perdu de campagne ou dans une ville en pleine expansion, ces mémoires nous mènent, à notre surprise, vers les exotismes de la Floride, de Cuba ou de la Martinique, vers les décors chargés d'histoire des villes européennes ou même de la

⁹⁷⁵ Marie-Marthe Brault a observé ce phénomène dans les associations de retraitées. « Bachelières es arts de faire, Les femmes de la cohorte 1910-1920 », *Identités féminines : mémoire et création*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1986, p. 117-128 (Coll. « [Questions de culture](#) » n° 9).

Terre sainte, que des périples font découvrir en des temps que plusieurs persistent à désigner comme « l'âge d'or ». Si l'on part avec son conjoint en roulotte vers la Floride, on songera par la suite à revenir vers la Gaspésie natale pour y bâtir la maison de ses rêves ⁹⁷⁶. Car c'est aussi vers le lieu de l'enfance que l'on se porte, en cette époque de la vie qui ouvre la voie des voyages intérieurs. Rappelons ici le rôle mythique du jardin de Tante Suzanne, dans le récit de sa vie recueilli par Maurizio Catani ⁹⁷⁷. L'épilogue de l'ouvrage de Jeannette Vekeman suggère une semblable symbolique de la recherche du temps perdu et de la quête du sens de la vie, dont ce livre sur La Grosse-île, offert aux enfants et petits-enfants, constitue un exemple magnifique.

[352]

En 1974, Éméril et moi sommes retournés sur l'île. Rien n'avait changé. Nous avons compris que nous n'avions pas seulement vécu avec nos souvenirs, mais avec le vrai sens de la vie que l'île nous avait enseigné.

J'y ai planté un érable, j'ai ramené un chêne pour mon jardin. Assise dans l'herbe à l'endroit où fut jadis la maison de mon enfance, j'ai, à pleines mains, ramassé la vie sous forme de magnifiques fleurs sauvages. Le vent tout doux du large mêlé à l'ardent soleil m'a rappelé que l'homme est la pulsation de la terre... l'avions nous oublié Éméril et moi ? Si durant ces cinquante années de dévouement, de refoulement, d'épreuves, voire d'humiliations, mais de bonheur avec vous mes enfants, j'ai parfois douté ou eu envie d'abandonner, l'île me racontait sa raison... et l'île, ça ne pouvait être une menterie.

Pendant ce voyage sur l'île, cette année-là, d'un imperceptible signe de tête, Éméril et moi avons ri des peines. Nous pouvons dire : « Non, nous ne regrettons rien ».

Nous avons 82 ans, du moins les hommes disent cela. Nous n'avons pas d'âge. Tous deux, la main dans la main, commençons à vivre nos îles bleues entourées de clameurs de vagues.

Nous n'aurons pas assez d'une infinité d'éternités pour y vivre ces jours de lumière ⁹⁷⁸.

⁹⁷⁶ Émie B.-Bourdages, *op. cit.*, p. 140, 143.

⁹⁷⁷ Maurizio Catani et Suzanne Mazé, *Tante Suzanne, une histoire de vie sociale*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982, 474 p. (Coll. « Sociologies au quotidien »). Voir le chapitre « Le jardin de Tante Suzanne », p. 419-451.

⁹⁷⁸ Jeannette Vekeman-Masson, *op. cit.*, dernière page.

Si les autobiographies de femmes nous ont permis de reconstruire une sorte de type idéal du cycle de la vie des femmes de la période 1880-1940, au terme de l'analyse ces ouvrages nous ramènent au temps présent et à leur sens véritable de transmission d'une expérience par des grands-mères modernes qui ont connu des mondes disparus et veulent réinscrire leur vie dans cette double trame. À cet égard, c'est une autre analyse axée sur les transformations de la vie des personnes âgées dans le contexte contemporain qui mettrait en relief les dernières étapes du cycle de vie des femmes que ces documents abordent en filigrane. De la « grand-mère à sa rente » dont parle Jos-Phydime Michaud pour le début du siècle, vivant chez ses enfants mais séparée par une cloison, de celle qui trouve la mort en allant soigner ses petits-enfants au cours d'une épidémie, on passe peu à peu à celle qui va joindre finalement une maison de retraités, qui s'appelle Jolibourg ou Les Cascades. De la grand-mère substitut maternel du temps passé, on passe peu à peu à celle qui peut gâter les enfants sans être pour autant aussi sollicitée ou même autorisée à leur transmettre ses valeurs. Qu'à cela ne tienne, la grand-mère d'aujourd'hui écrira ses mémoires et chacun pourra découvrir un jour quels trésors de savoir et de sagesse elle détenait.

[353]

NOTES DU CHAPITRE 10

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[354]

[355]

[356]

[357]

Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.

CONCLUSION GÉNÉRALE

De la Mémoire à l'Histoire

[Retour à la table des matières](#)

Pour enserrer dans un récit le *temps de la vie* qui semble fuir et bouillonner *comme rivière*, certains titres des ouvrages étudiés cherchent à ancrer la parole et les confidences dans un espace. Ce lieu peut correspondre au lieu de l'enfance, *Kamouraska, de mémoire, Petit coin perdu, La Grosse-Île, Née Place royale* ; il peut désigner un parcours, *De l'orphelinat au centre d'accueil*, une recherche de l'origine, *D'où viens-tu Agnès ?*, une image de son destin, *À l'ombre du mancenillier*. Toujours, il renvoie subrepticement ou plus directement aux constructions de la mémoire : *Douce mémoire, Le passé oublié, Le miroir brisé, La mémoire déchirée*. D'avoir tant cousu, tissé, filé, certaines femmes retrouvent spontanément pour désigner ce travail actif de la mémoire, ces tâches d'artisans qui, depuis longtemps, relient les étapes de l'existence et le temps lui-même au geste des fileuses : *Au fil des jours, j'ai tissé ma vie ou Courtepointe d'une grand-mère*.

Dans un ouvrage sur les rapports entre le passé et le présent, David Lowenthal ⁹⁷⁹ rappelle que le passé est toujours réinventé à partir de reliques matérielles enchâssées dans le présent, à partir de mémoires, orales ou écrites, que les individus et les collectivités reconstruisent sans cesse en fonction de leur présent. Si l'historiographie spécialisée

⁹⁷⁹ David Lowenthal, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 489 p. Voir en particulier le chapitre 5, « How we Know the Past ».

d'aujourd'hui masque quelque peu cette dynamique, également sous-jacente au travail de l'historien, l'engouement de nos sociétés pour la conservation du patrimoine et le roman historique évoqué par Lowenthal témoigne d'une recherche des racines qui inspire diverses formes d'archivage [358] des souvenirs. En font partie les autobiographies de notre corpus. De cette écriture de la subjectivité, nous avons tiré une connaissance, certes partielle, mais fort enrichissante, de la vie au tournant du siècle.

Si le chemin de la mémoire avec ses oublis, ses déformations et ses reformulations incessantes, s'avère une voie incertaine mais incontournable pour rejoindre un passé toujours insaisissable, David Lowenthal nous rappelle encore que l'histoire elle-même procède de façon sélective dans son choix des sources et que ce choix n'est pas exempt de subjectivité ; l'historiographie reconstitue toujours un univers qui n'est pas lui-même le passé tel qu'il a été. Certes, l'historien procède avec méthode, confronte ses sources aux données connues, en examine la congruence et la véracité. Mais de plus en plus d'historiens reconnaissent que l'histoire est aussi un récit, qu'elle s'appuie souvent en dernier ressort sur la mémoire et sur des témoignages subjectifs.

Une approche positiviste des autobiographies buterait sans doute sur la difficulté, voire l'impossibilité, d'en vérifier tel ou tel détail. Mais, se serait-on trompé sur la nature d'une maladie, aurait-on fait disparaître quelques enfants de son arrière-grand-mère que l'ensemble de la fresque sociale reconstituée à partir de ces sources serait peu différente et demeurerait une peinture fort plausible d'une époque. Au terme de cette étude, il importe donc de réexaminer la qualité du corpus, et les connaissances partielles que nous en avons tirées, tant sur la société que sur le cycle de vie des femmes.

LES SOURCES

À cet égard, par-delà les parentés qu'entretiennent les autobiographies entre elles, confirmant qu'elles appartiennent par de nombreux aspects à un même univers socio-culturel, la ressemblance des expériences de vie relatées dans ces écrits avec celles d'autres corpus d'histoire orale, émanant de groupes canadiens-français plus circonscrits (les

récits de vie d'émigrants de Tamara K. Hareven et ceux d'ex-émigrants de Jacques Rouillard ou encore ceux de Camil Girard et Normand Peron recueillis au village saguenayen de Laterrière), en justifie l'utilisation comme documentation valable. De la même manière, on a pu les confronter sans dissonances majeures à ces monographies des Gérin, Miner, Hugues, Marie-Ursule... ainsi qu'à des travaux d'historiographie que [359] nous avons aussi utilisés ici et là afin de mieux situer ou compléter certains éléments tirés de nos sources. Cette parenté des discours et de leurs contenus, garante de la validité du corpus, n'est pourtant pas une similitude, une redondance ; c'est l'unicité de chaque autobiographie qui fait, au contraire, la richesse de l'ensemble et qui a permis d'ajouter de nouvelles pages à nos savoirs. Notre problématique axée sur le cycle de vie des femmes était sans doute particulièrement apte à dégager ces éléments concordants, mais nous sommes loin d'en avoir épuisé les contenus. Par ailleurs, il faut reconnaître ses limites pour traiter plus en profondeur des aspects particuliers à chaque milieu social ; de même, les parcours déviants par rapport au modèle dominant représenté à cette époque par le mariage et la maternité n'ont pu être qu'effleurés.

Si notre corpus corrobore des éléments connus de l'histoire sociale, confirme des aspects des modes de vie dont on soupçonnait l'existence, il apporte un nouvel éclairage sur certains aspects des itinéraires féminins et, surtout, il enrichit considérablement notre compréhension des représentations et des valeurs sous-jacentes aux comportements observés. Tel est l'intérêt majeur de cette « anthropologie historique du souvenir ⁹⁸⁰ ». Nous ayant permis de mieux saisir comment fonctionnaient les familles québécoises du passé en tenant compte des individus et de leurs valeurs, notre corpus ouvre aussi de nouvelles perspectives sur les rythmes différenciés de l'adoption des changements de tous ordres selon les milieux et selon les niveaux du social ; plus encore, il permet de saisir comment un même individu participe parfois simultanément à des univers culturels issus d'époques distinctes ou simplement adopte de nouvelles techniques et de nouvelles valeurs dans un mode de vie encore largement défini par la culture des générations antérieures.

⁹⁸⁰ Selon l'expression de B. Jewsiewicki pour désigner le type de savoir livré par les discours biographiques (*op. cit.*).

À l'affût d'une représentation de l'existence des femmes du passé pour y confronter les parcours complexes de l'époque actuelle, nous sommes retrouvées, déjà, devant une époque de changements, inégalement distribués selon les biographies et selon les milieux. C'est à partir de la perception de ces transformations accompagnant l'industrialisation et l'urbanisation que des écrivains du tournant du siècle avaient inventé la tradition dite du terroir. Le changement perçu entre le tournant du siècle et la seconde moitié du XX^e siècle, est également au coeur de la démarche personnelle qui conduit au rappel de ses souvenirs. La peinture que nous en avons tirée demeure donc tributaire de cette dimension des sources qui sont des phénomènes de mémoire.

[360]

LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU TOURNANT DU SIÈCLE

Dans la plupart des écrits, nous avons certes repéré la persistance de ces formes de relations sociales et des modèles qui ont parfois fait conclure à un décalage culturel dans la société québécoise des premières décennies du XX^e siècle ; mais chacun des thèmes reconstitués a fait aussi apparaître un amalgame d'ancien et de nouveau. Malgré les bouleversements et les migrations qui portent les uns vers les États-Unis, les autres vers les villes en pleine expansion, si l'on se reporte au modèle historique des âges de la vie esquissé au chapitre premier, les comportements évoqués dans ces narrations, les valeurs et les modèles qui les inspirent, semblent souvent relever d'une conception du temps comme un destin. Cette vision du monde propre aux sociétés préindustrielles affleure ici et là tant au sujet du mariage, de la fécondité, que de la maladie et de la mort. Certes, la conception du temps, au cours de cette époque, est loin d'être homogène et les familles rurales semblent davantage souscrire à cette vision du monde ; à côté de références au destin, on y observe aussi le rôle actif des élites tant religieuses que médicales dans la modernisation de la santé, et surtout, l'adhésion simultanée de la plupart des mères à la Providence et à la science, lorsqu'il s'agit de soigner leurs enfants. Si la période 1880-1940 constitue une période de

transition où s'effectue le passage du temps destin au temps géré, cette transformation se fait à partir des caractéristiques propres à cette société.

Ainsi, les objectifs de maintien d'un patrimoine associés à l'étape du temps destin d'après le modèle de Roussel et Girard, ne semblent pas convenir entièrement à l'interprétation du type familial québécois. Depuis l'origine de la colonie, s'était développé plutôt un modèle communautaire de famille dans un espace géographique propice à l'expansion des populations ⁹⁸¹. Les comportements familiaux solidaires de la Nouvelle-France ⁹⁸², ressemblent beaucoup aux modes de vie basés sur l'entraide que rappellent ces souvenirs sur le tournant du siècle. D'un type de famille communautaire semblent aussi relever, en partie, les liens entre époux et les rapports intergénérationnels dans la famille et la parentèle, ainsi qu'une valorisation de l'enfance et de la maternité qui doit peut-être quelque chose aux cultures amérindiennes et aux cultes religieux de la période coloniale.

C'est donc en tenant compte de cette culture spécifique qu'il faut interpréter les phénomènes observés. Au tournant du [361] siècle, les terroirs vides sont depuis longtemps choses du passé et c'est vers l'industrie manufacturière et les villes en expansion que se tournent désormais plusieurs familles nombreuses, sans songer dans un premier temps à transformer leurs régimes démographiques. Au cours de la période, les complicités qui se tissent entre la famille et diverses institutions (en particulier les couvents mais peut-être aussi les usines utilisant une main-d'œuvre à bon marché), semblent avoir contribué à ralentir la diminution de la natalité qui s'amorce.

Avant de conclure à une trop grande spécificité du modèle québécois, il faut en outre souligner son entrée plus tardive dans le monde industriel, du moins lorsqu'on établit des comparaisons surtout avec l'Europe, mais aussi avec les États-Unis. Plusieurs des phénomènes rapportés, qui pourraient sembler particuliers au Québec (par exemple la

⁹⁸¹ Voir Gérard Bouchard, « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, nos 2-3, 1987, p. 229-252.

⁹⁸² Louise Dechêne, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris et Montréal, Librairie Plon, 1974, 588 p. (Coll. « Civilisations et mentalités »).

remise du salaire aux parents), existaient en Europe au milieu du XIX^e siècle. C'est donc à la fois les caractéristiques préalables de cette société et le moment de son entrée dans l'ère industrielle qui aident à identifier les modèles des âges de la vie au Québec du tournant du siècle. Ils relèvent déjà des deux premiers types définis, le temps destin et le temps géré, auxquels peut s'ajouter un type intermédiaire, du moins en ce qui a trait aux rapports entre générations et aux rapports entre les sexes.

Entre le temps destin et le temps géré, ce dernier étant caractérisé par l'apparition, de sphères séparées entre le travail et la famille, les historiennes Tilly et Scott introduisent une étape intermédiaire observée au XIX^e siècle en France et en Angleterre, étapes qu'elles nomment l'économie de salaire familial. Dans cette phase, les enfants et possible-ment la mère, contribuaient avec le père aux gains de la famille par leur travail salarié. Là où existe une forte fécondité, elles notent qu'on recourt davantage au travail des enfants qu'à celui de la mère. Si le travail salarié des femmes mariées demeure peu élevé au Québec de cette époque, le travail des enfants est beaucoup pratiqué, avec des lois restrictives tardivement formulées et mal appliquées, l'absence de législation sur l'obligation scolaire jusque dans les années quarante et le refus de recourir aux lois sociales pour diverses fonctions dont se chargeaient les familles et les institutions. Cet ensemble de traits auquel il faudrait ajouter l'absence de droits politiques des femmes jusqu'aux années quarante, balisent les contours d'une époque où certains milieux pratiquent l'économie familiale, d'autres pratiquent l'économie de salaire familial, tandis que les familles privilégiées [362] appliquent déjà le modèle des sphères séparées. La mère demeure au foyer dans la plupart des cas, bien que les contenus de son rôle soient considérablement modifiés selon les types d'organisation familiale et qu'elle y pratique souvent du travail invisible pour arrondir les fins de mois ou pour œuvrer bénévolement dans la communauté. Alors que naissent de nouveaux métiers pour les filles et que se développent quelque peu les études secondaires, c'est surtout par rapport à ce rôle que s'organise encore le cycle de la vie.

LE CYCLE DE VIE

Avant la Première Guerre ou même avant les années trente, ces souvenirs laissent apparaître un monde aujourd'hui disparu, un temps où les itinéraires féminins s'écartaient peu des chemins tracés par les générations précédentes et s'inscrivaient presque entièrement dans l'enceinte de l'univers familial, à moins qu'ils ne s'orientent vers le monde en pleine expansion de la vie conventuelle.

Si nous n'avons pas abordé l'enfance sous toutes ses faces dans cette étude davantage axée sur la vie adulte, plusieurs exemples de contribution précoce aux tâches familiales éclairent les mécanismes d'apprentissages et l'éthique communautaire au cœur du fonctionnement de ces familles. Tous exercent à l'occasion des activités au profit du groupe, mais les filles sont plus susceptibles d'y être associées et en particulier les aînées d'une famille nombreuse. Le travail de la ferme, les besoins de la famille transforment certaines filles en « bras droit » de la mère, de façon temporaire, parfois définitive. Le phénomène peut s'étendre dans la parenté, la nièce aidant sa tante, la benjamine sa sœur mariée. Certaines fillettes s'engagent à l'extérieur de la parenté pour de courtes périodes, le temps de relever une accouchée, travaillant comme domestiques en attendant le mariage. Déjà le développement de l'instruction fait dévier ces parcours traditionnels et à long terme allait les remettre en question.

Au début du siècle, le passage par le couvent après le primaire, ressemble un peu à un voyage initiatique, puisqu'il requiert habituellement un départ de la famille et une mise en pension chez les religieuses ou chez des villageois. Ce séjour dans un univers doté de règlements sévères ne pouvait qu'influencer sinon uniformiser la formation des jeunes filles, bien qu'un écart [363] ait été ressenti entre ces lieux clos et le monde extérieur. Dans cette expérience s'enracinent les nombreuses vocations religieuses de cette époque. Pour plusieurs filles, le séjour est relativement court et ne sera suivi d'aucun diplôme. Peu importe, le passage par le couvent confère un certain prestige et semble associé à l'apparition de l'adolescence, nouveauté de ce début du siècle. Certaines des couventines postulent le brevet d'enseignement qui donne accès au métier d'institutrice exercé par quelques-unes, dès l'âge de 16 ou 17 ans. Si les jeunes filles de la bourgeoisie quittent le pensionnat

sans jamais envisager de travailler, sinon comme bénévole, dans les milieux moins riches, la période de la jeunesse comporte l'obligation de travailler que ce soit au foyer pour seconder la mère, dans la maison d'autrui comme servante, à la manufacture, dans un magasin ou dans une école. La division du travail familial se prolonge donc à l'extérieur et entraîne une sorte de spécialisation et parfois une hiérarchie au sein de la famille. Si la majeure partie du salaire semble versée au trésor familial, les gains minimes retenus à des fins personnelles et leur usage pour la constitution d'un trousseau, ajoutent une satisfaction personnelle au travail le plus ardu. Rétrospectivement, le fait d'aider les siens est valorisé tandis que la plupart associent ces expériences de travail à l'apprentissage de la vie adulte.

Le statut de travailleuse tout comme la sortie du couvent donne aussi accès à l'étape de la jeunesse qui est agrémentée par les sorties et les veillées à la maison, facilitant les rencontres entre filles et garçons. Si les modèles de fréquentation permettent d'entrevoir la surveillance étroite de la famille sur les filles et certaines règles endogamiques jouant dans le choix du conjoint, ici et là sont évoquées de nouvelles formes de loisirs qui, avec les lieux de travail, vont élargir peu à peu le contexte des rencontres et mettre la famille à distance. Le mariage, auquel la plupart sont conviées, laisse toutefois place aux choix personnels, mais l'influence des familles, dans la formation des mariages, fait parfois surgir la notion du destin ou de la Providence, régissant mystérieusement cette transition majeure de l'existence des femmes. Des modèles romantiques diffusés par le théâtre, la poésie, la chanson révèlent l'émergence d'une nouvelle conception du mariage, qui est également observable à travers les rituels. La mode du voyage de noces qui commence à se répandre jusque dans les campagnes, facilitée par les nouveaux moyens de transport et en particulier par les chemins de fer, transforme le déroulement de la noce traditionnelle et sa signification d'accord entre deux familles. Le rituel festif [364] favorise désormais l'isolement du nouveau couple, bien que plusieurs mariés jusque dans les années trente, suivent encore la route de la parenté dans leur périple.

Si des textes laissent entrevoir la création d'un lien entre les époux qu'on pourrait presque qualifier de compagnonnage, la vie de plusieurs couples, même constitués sur la base d'un lien affectif, demeure dans l'orbite de la famille étendue qui accueille sous son toit les jeunes mariés non établis. Faudrait-il mettre ces accommodements en rapport

avec l'âge au mariage, qu'on devine variable selon les milieux ? Ce qui semble un modèle traditionnel permettait-il une plus grande liberté dans la décision de se marier avec l'élu de son cœur ? Les bourgeois semblent davantage assujettis à la norme d'attendre l'établissement du jeune homme avant de former une famille, d'où ces délais et parfois de grands écarts d'âge entre conjoints. Mais l'usage d'entrer dans une famille au moins pour une brève période semble encore répandu jusqu'à la seconde guerre. Sur tous ces points, des études quantitatives éclairciront peut-être la dynamique et les enjeux.

Si le mariage consacre religieusement et publiquement le statut de femme mariée, il inaugure aussi cette « carrière » de la maternité couvrant presque toute la vie adulte, et la première naissance vient confirmer l'identité de mère. Ces sources lèvent le voile sur un phénomène trop souvent confondu avec l'idéologie et le mythe, la famille nombreuse, présentée ici comme expérience. Désirée et attendue, l'arrivée du premier enfant donne souvent lieu à un raffermissement du lien mère-fille, tandis que l'entourage semble prêter son support à la maisonnée qui vit l'événement. Le médecin est habituellement présent à l'accouchement qui se déroule à la maison jusque dans les années trente ; l'hôpital prend alors le relais sauf dans les régions éloignées, avec sans doute un certain relâchement des liens de la parenté autour de la mère et de l'enfant.

Dans une société, qui pour une large part ignore la contraception et considère les enfants comme les résultats bénis et inéluctables du mariage, comme des dons de la Providence, le nouvel enfant semble bien accueilli et pris en charge par tout le groupe. La famille immédiate apporte son concours à l'organisation de la maisonnée et à l'élevage des petits, mais des membres de la parentèle recueillent parfois l'un d'entre eux dans les circonstances difficiles. Quelques-uns s'y attachent tellement qu'ils veulent garder leur pupille, ce qui suscite bien des drames. Au [365] début du siècle, le pensionnat semble avoir, à l'occasion, remplacé la parentèle pour décharger la mère d'une partie de ses travaux lorsqu'arrive un autre enfant. Devons-nous y voir un affaiblissement de la parenté ou un nouveau souci d'alléger la tâche maternelle qui risquait de s'alourdir, à mesure que les exigences de l'hygiène multipliaient les soins aux nouveau-nés et sauvaient de la mort la majeure partie d'entre eux ? Au tournant du siècle, et ce jusque dans les années vingt, la mortalité prélève encore un lourd tribut dans la population enfantine.

Bien que nos sources ne peuvent conduire à des résultats concluants pour ce qui est de l'avènement de la contraception en certains milieux, elles attirent au moins l'attention sur le fait que certaines familles de professionnels, dès le tournant du siècle, jugent leur famille complète après trois ou quatre enfants, invoquant la faible santé de la mère. Dans la plupart des familles, c'est avec un certain fatalisme qu'on assiste aux maladies maternelles et aux décès des suites d'un accouchement dont les évocations révèlent les souffrances cachées de ces maternités ouvertement célébrées. C'est la même attitude qui accueille les naissances comme autant d'événements sinon imprévisibles du moins non contrôlables.

En rapprochant côte à côte, toutes ces maladies, ces morts d'enfants, de mères, ces deuils d'un conjoint, peut-être avons-nous noirci une situation qui n'était pas toujours aussi sombre, tout comme les naissances n'étaient pas que joie et gazouillis. De même, ainsi colligés, les remèdes populaires ou empiriques, les prières et les vœux que rapportent bon nombre de récits semblent relever d'une ethnologie traditionnelle, mais il importe davantage de noter que l'on y recourt surtout en l'absence du médecin et que les mères, toujours soucieuses de soigner leurs malades, collaborent facilement avec le médecin dès qu'il est disponible. L'apport croissant de la médecine au cours de la période étudiée et son influence sur les soins physiques donnés par la mère à ses enfants, loin d'être une ingérence abusive, nous apparaît comme une transformation majeure d'abord du maternage, puis de la maternité. Ayant prêché la santé des enfants, avec la bénédiction de l'Église, il s'en faudra de peu que l'on en vienne à vouloir sauver aussi la mère et à la délester d'une partie de ses charges. Entre cette éthique du malheur imprégnant les codes traditionnels de deuil et ces références à la Providence présidant aux mariages et surtout aux nombreuses naissances, il existait en effet de multiples connivences, qui ne provenaient pas uniquement [366] de la religion enseignée. La baisse de la mortalité allait retentir sur cette vision du monde, cessant de nourrir une conception du temps comme un destin et laissant la voie libre à une nouvelle conception, le temps géré. D'autres changements en suscitaient la diffusion.

Allant de pair avec la propagation de l'hygiène et de la propreté, des innovations techniques, telles l'eau courante et l'électricité, allaient améliorer le confort domestique et, de concert avec la médecine, favoriser l'amélioration de la santé publique. Bien que tous les milieux n'y

aient pas eu accès au même rythme, ces inventions de la période 1880-1920 étaient, elles aussi, porteuses d'un mode d'organisation des activités ménagères qui s'écarte de la tradition et des rythmes naturels pour ressembler au temps géré qui prévaut dans le monde du travail. Ce modèle de femme au foyer se généralise au cours des années trente et quarante, tandis que s'accroît la séparation des univers privé et public. Et, enfin, les techniques ménagères et les principes d'hygiène viennent redéfinir le rôle maternel au sein même du foyer, où s'exerce de plus en plus la gestion exclusive de la mère. L'un des points majeurs de cette histoire des femmes par la voie du souvenir n'est-il pas de faire apparaître cette modernisation des modes de vie et des mentalités auxquelles elles ont activement participé, sans toujours quitter l'enceinte de leur demeure ?

À peine effleurée, l'étape de la vieillesse est venue souligner que les itinéraires individuels s'inscrivent en plus d'une époque et plus d'une société. La production des autobiographies, qui relève en partie des dernières décennies, renvoie en dernier lieu à la mutation qui s'amorce à la toute fin de la période du rôle de la grand-mère. Prolongeant d'une certaine manière une fonction ancienne de socialisation peut-être plus largement exercée autrefois, certains grands-parents, à partir des années soixante, consignent leurs souvenirs pour les générations qui suivent. Dans ces reliquaires de la mémoire familiale où se manifestent une créativité et des savoirs tout à fait modernes, surgissent peut-être aussi de nouvelles façons de créer une Histoire qui fasse davantage place à la mémoire et au subjectif.

[367]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[368]

[369]

**Les femmes au tournant du siècle,
1880-1940.**

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GÉNÉRAUX

[Retour à la table des matières](#)

Ariès, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris Seuil, 1973, 500p. (Coll. « Points »),

Barbier, Jean-Marie, *Le quotidien et son économie*, Paris, Éditions du CNRS, 1981, 177 p.

Berger, Peter et Thomas Luckman, *The Social Construction of Reality*, New York, Penguin Books, 1981, 199 p.

Bernard, Jessie, *Women, Wives, Mothers : Values and Options*, Chicago, Aldine Pub. Co., 1975, 286 p.

Bernier, Léon et Isabelle Perrault, *L'artiste et l'œuvre à faire*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 511 p.

Blondin, Robert avec la collaboration de Gilles Lamontagne, *Chers nous autres*, un siècle de correspondance québécoise, Montréal, V.L.B. Éditeur, 1978, tome I, 291 p.

Bourbeau, Robert et Jacques Légaré, *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec, 1831-1931 Essai de mesure par génération*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1982, 133 p.

Carisse, Colette et Joffre Dumazedier, *Les femmes innovatrices, Problèmes post-industriels d'une Amérique francophone : le Québec*, Paris, Seuil, 1975, 283p. (Coll. « Sociologie »).

Catani, Maurizio et Suzanne Mazé, *Tante Suzanne, une histoire de vie sociale*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982, 474 p. (Coll. « Sociologies au quotidien »).

Cent livres, Pierre et Jacques Hainard, (sous la direction de), *Les rites de passage aujourd'hui*, Lausanne, Éditions l'Age d'Homme, 1986, 238p. (Coll. « Cheminements »).

[370]

Charbonneau, Hubert, *La population du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, 110 p. (Coll. « Études d'histoire du Québec »).

Charbonneau, Hubert *et al*, *Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVII^e siècle*, Montréal et Paris, Institut national d'études démographiques et Presses de l'Université de Montréal, 1987, 232 p.

Claes, Michel, *L'expérience adolescente*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur, 1983, 208 p. (Coll. « Psychologie et sciences humaines »).

Cohn, Dorrit, *La transparence intérieure. Modes de représentation de la vie psychique dans le roman*, Paris, Seuil, 1981, 300 p. (Coll. « Poétique »).

Le Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Quinze, éditeur, 1982, 521 p. (Coll. « Idéelles »)

Copp, Terry, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal Express, 1978, 213 p.

Cott, Nancy d, F., *The Bonds of Womanhood. Women's Sphere in New England, 1780-1835*, New Haven et London, Yale University Press, 1977, 225 p.

Coulombe-Joly, Louise et Rita Therrien, *Rapport de l'AFEAS sur la situation des femmes au foyer*, Montréal, Boréal Express, 1984, 214 p.

Cuisenier, Jean, *L'Art populaire en France : rayonnement, modèles et sources*, Fribourg, Office du livre, 1975, 323 p.

Cuisenier, J. avec la collaboration de Martine Segalen, *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, Paris et La Haye, Mouton, 1977, 494 p.

Dandurand, Raoul (madame), *Nos travers*, Montréal, Beauchemin et Fils, 1901, 229 p.

Dandurand, Renée et Lise Saint-Jean, *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, 289 p.

Danylewycz, Marta, *Taking the Veil. An Alternative To Marriage, Motherhood and Spinsterhood in Québec, 1840-1920*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987, 203 p.

Dechêne, Louise, *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*, Paris et Montréal, Librairie Plon, 1974, 588 p. (Coll. « Civilisations et mentions »).

Dion, Carole, *La femme et la santé de la famille au Québec, 1890-1914*, mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1984, 210 p.

Duby, Georges et Philippe Ariès (sous la direction de), *Histoire de la vie privée. De l'époque féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, 1985, tome 2, 636 p.

Dulong, Gaston et Gaston Bergeron, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, vol. 7, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1980, p. 2859-2864.

[371]

Dumont, Fernand, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*, Montréal, Les Éditions HMH, 1968, 233 p. (Coll. « Constantes »).

Dumont, Micheline et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal Express, 1986, 315 p.

_____, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 413 p.

Dupont, Jean-Claude, *Héritage d'Acadie*, Montréal, Leméac, 1977, 376 p. (Coll. « Connaissance »).

Durand, Gilbert, *Les structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Bordas, 1969, 550 p.

Farrell, Michael P. et Stanley D. Rosenberg, *Men at Midlife*, Boston, Auburn House, 1981, 242 p.

Ferrarotti, Franco, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983, 195 p. (Coll. « Sociologies au quotidien »).

Ferron, Madeleine et Robert Cliché, *Quand le peuple fait la loi. La loi populaire à Saint-Joseph-de-Beauce*, Montréal, Hurtubise HMH, 1972, 222 p.

Flandrin, Jean-Louis, *Les amours paysannes (XVI^e-XIX^e siècles)*, Paris, Gallimard/Julliard, 1975, 255 p. (Coll. « Archives »).

Freeman, Derek, *Margaret Mead and Samoa, the Making of an Anthropological Myth*, Cambridge, Harvard University Press, 1983, 379 p.

Gagnon, Jean-Philippe, *Rites et croyances de la naissance à Charlevoix*, Montréal, Leméac, 1979, 150 p.

Garigue, Philippe, *La vie familiale des Canadiens français*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1970, 142 p.

Geertz, Clifford, *The Interpretation of cultures, selected essays*, New York, Basic Books, 1973, 470 p.

Gérin, Léon, *L'Habitant de Saint-Justin*, Ottawa, Mémoires de la Société royale du Canada, 2^e série, tome IV, mai 1898, p. 139-216.

Girard, Alain, *Le choix du conjoint*, 2^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1964, 204 p. (INED, Cahier n^o 70).

Glaser, Barney et Anselm L. Strauss, *Status Passage*, Chicago et New York, Aldine Atherton, 1971, 205 p.

_____, *The Discovery of Grounded Theory*, Chicago, Aldine Publishing Company, 1970, 271 p.

Goode, William J., *The Family*, 2^e édition, Englewood Cliff, Prentice Hall, 1982, 200 p.

Goulet, Denis, *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, 131p. (Coll. « Edmond-de-Nevers », n^o6).

Hamelin, Jean et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, 436 p. (Coll. « Histoire économique et sociale du Canada français »).

Hareven, Tamara K., *Family Time and Industriel Time : The Relationship Between the Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1982, 474 p.

_____, *Transitions, The Family and the Life Course in Historical Perspective*, New York, Academic Press, 1978, 304 p.

Harvey, Fernand, *Révolution industrielle et travailleurs. Une enquête sur les rapports entre le capital et le travail au Québec à la fin du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 1978, 347 p.

Hébert, François, *Écart d'âge entre conjoints dans l'histoire du Québec*, mémoire de maîtrise (démographie), Université de Montréal, 1986, 146 p.

Heller, Geneviève, *Propre en ordre » Habitation et vie domestique, 1850-1930, l'exemple vaudois*, Lausanne, Édition d'en bas, 1979, 248 p.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, *Les enfants qu'on n'a plus au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1981, 410 p. (Coll. « Démographie canadienne 5 »).

_____, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Monographie sur le recensement 1961*, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968, 425 p.

Hobsbawn, Éric, éd., *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, 307 p.

Hoggart, Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970, 420 p.

Houde, Renée, *Les temps de la vie. Le développement psychosocial de l'adulte selon la perspective du cycle de vie*, Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur, 1986, 308 p.

Jewsewicky, Bogumil, (sous la direction de), *Récits de vie et mémoires. Vers une anthropologie historique du souvenir*, Paris, L'Harmattan et Sainte-Foy, Safi, 1987, 344 p.

Kessler, Denis et André Masson, *Cycles de vie et générations*, Paris, Économica, 1985, 324 p.

Kett, Joseph F., *Rites of Passage. Adolescence in America 1790 to the Present*, New York, Basic Books, 1977, 327 p.

Knibiehler, Yvonne, Marcel Bernos, Elisabeth Ravoux-Rallo et Éliane Richard, *De la pucelle à la minette. Les jeunes filles de l'âge classique à nos jours, Aix-en-Provence, 1983, 259 p. (Coll. « La passion de l'histoire »).*

Knibiehler, Yvonne et Catherine Fouquet, *L'histoire des mères du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Montalba, 1980, 365 p.

Lacelle, Claudette, *Les domestiques en milieu urbain canadien au XIX^e siècle*, Ottawa, Environnement Canada, Parcs, 1987, 278 p.

[373]

Laforce, Hélène, *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 237 p. (Coll. « Edmond-de-Nevers », n° 4).

Laget, Mireille, *Naissance. L'accouchement avant l'âge de la clinique*, Paris, Seuil, 1982, 346 p.

Lamonde, Yvan, *Je me souviens, La Littérature personnelle au Québec* [Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 275 p.

Lamonde, Yvan et Raymond Montpetit, *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu de culture urbaine*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986, 223 p.

Lamontagne, Sophie-Laurence, *L'hiver dans la culture québécoise (XVII^e-XIX^e siècles)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983, 194 p.

Lane, Christel, *The Rite of Rulers, Ritual in Industrial Society : The Soviet Case*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, 308 p.

Lavigne, Marie et Yolande Pinard, *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, 430 p.

Lefebvre, Henri, *Critique de la vie quotidienne I Introduction*, Paris, L'Arche, 1958, 268 p.

_____, *Critique de la vie quotidienne II. Fondement d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche, 1961, 357 p.

Lejeune, Philippe, *Je est un autre. L'autobiographie, de la littérature aux médias*, Paris, Seuil, 1980, 332 p.

_____, *Moi aussi*, Paris, Seuil, 1986, 346 p. (Coll. « Poétiques »).

_____, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1975, 357 p. (Coll. « Poétiques »).

Lemieux, Denise, *L'enfance dans la société et le roman québécois*, thèse de doctorat (sociologie), Université Laval, 1978, 2 tomes, 1025 p.

_____, *Une culture de la nostalgie. L'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, 242 p.

_____, *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985, 197 p.

Lemieux, Denise et Lucie Mercier, *La recherche sur les femmes au Québec : bilan et bibliographie*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 336 p.

Levinson, Daniel J. avec Charlotte N. Darrow, Edward B. Klein, Maria H. Levinson et Braxton McKee, *The Seasons of a Man's Life*, New York, Alfred A. Knopf, 1978, 364 p.

Light, Beth et Joy Parr, eds, *Canadian Women on the move, 1867-1920*, Toronto, New Hogtown Press et The Ontario Institute for Studies in Education, 1983, 300 p.

[374]

Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal Express, 1979, 658 p.

Lopata, Helena, *Occupation Housewife*, New York, Oxford University Press, 1971, 387 p.

Loux, Françoise, *Le jeune enfant et son corps dans la médecine traditionnelle*, Paris, Flammarion, 1978, 276 p. (Coll. « La tradition et le quotidien »).

Lowenthal, David, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, 489 p.

Luxton, Meg, *More than a Labour of Love. Three Generations of Women's Work in the Home*, Toronto, The Women's Press, 1980, 260 p.

Maffesoli, Michel, *La conquête du présent. Pour une sociologie de la vie quotidienne*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 200 p.

Marie-Ursule, (Sœur), *Civilisation traditionnelle des Lavallois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1951, 403 p. (Archives de folklore nos 5-6).

Martin-Fugier, Anne, *La place des bonnes. La domesticité féminine à Paris en 1900*, Paris, Bernard Grasset, 1979, 382 p.

Mead, Margaret, *Mœurs et sexualité en Océanie*, traduit par Georges Chevassus, Paris, Pion, 1963, 526 p. (Coll. « Terre humaine »).

Mercier, Lucie, *La femme du récit légendaire québécois : de la jeune fille victime à la Dame blanche secourable*, thèse de maîtrise (ethnologie), Université Laval, 1982, 100 p.

Mills, Wright G, *The Sociological Imagination*, New York, Oxford University Press, 1978, 234 p.

Miner, Horace, [*Saint-Denis : un village québécois*](#), présentation de Jean-Charles Falardeau, traduit de l'anglais par Edouard Barsamian et Jean-Charles Falardeau, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, 392 p. (Coll. « Sciences de l'homme et humanisme »).

Moreux, Colette, [*Douceville en Québec. La modernisation d'une tradition*](#), Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1982, 454 p.

Nasaw, David, *Children of the City, at work and at play*, New York, Oxford University Press, 1986, 256 p.

Neugarten, Bernice L., *Middle Age and Aging. A Reader in Social Psychology*, Chicago et London, The University of Chicago Press, 1968, 596 p.

Nisbet, Robert, *Sociology as an Art Form*, London, Oxford et New York, Oxford University Press, 1976, 145 p.

Olafson Hellerstein, Erna, Leslie Parker Hume et Karen M. Offen, eds., *Victorian Woman. A Documentary Account of Women's Lives in Nineteenth Century England, France and the United States*, Stanford, University of Stanford Press, 1981, 534 p.

Perrot, Michelle (sous la direction de), *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1987, tome 4, 636 p.

[375]

Philibert, Michel, *L'échelle des âges*, Paris, Seuil, 1968, 413 p. (Coll. « L'ordre philosophique »).

Poirier, Jean, Simone Clapier-Valladon et Paul Raybaut, *Les récits de vie. Théorie et pratique*, Paris, Presses universitaires de France, 1983, 238 p.

Provencher, Jean et Johanne Blanchet, *C'était le printemps : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1980, 236 p.

_____, *C'était l'été : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1982, 247 p.

_____, *C'était l'automne : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1984, 236 p.

_____, *C'était l'hiver : la vie rurale traditionnelle dans la vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal Express, 1986, 278 p.

Pynson, Pascale, *La France à table, 1960-1986*, Paris, Éditions La Découverte, 1987, 268 p.

Ricœur, Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1983, tome I, 320 p. (Coll. « L'ordre philosophique »).

Riley, Matilda White, Marilyn E. Johnson et Anne Foner, eds., *Aging and Society : A Sociology of Age Stratification*, New York, Russell Sage, 1972, vol. 3.

Rodolphe Duguay, *1891-1973, Québec*, ministère des Affaires culturelles, Musée du Québec, 1979, 200 p.

Rouillard, Jacques, *Ah les États ! Les travailleurs canadiens-français de l'industrie textile de la Nouvelle-Angleterre d'après le témoignage des derniers migrants*, Montréal, Boréal Express, 1985, 155 p.

Roy, Carmen, *Littérature orale en Gaspésie*, Ottawa, Musée national du Canada, 1962, 389 p»

Rubin, Lilian B., *Women of a Certain Age. The Midlife Search for Self*, New York, Harper Colophon Books, 1981, 309 p.

Segalen, Martine, *Amours et mariages de l'ancienne France*, Paris, Berger-Levrault, 1981, 176p. (Coll. « Arts et traditions populaires »).

_____, *Mari et femme dans la société paysanne*, Paris, Flammarion, 1980, 211p.

_____, *Quinze générations de Bas-Bretons*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, 405p. (Coll. « Les chemins de l'histoire »).

_____, *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin, 1981, 283 p. (Coll. « U »).

Sennett, Richard, *La famille contre la ville. Les classes moyennes de Chicago à l'ère industrielle, 1872-1890*, postface de Philippe Ariès, traduction d'Anne Pétry, Paris, Édition française, 1980, 232 p.

Shorter, Edward, *Le corps des femmes*, Paris, Seuil, 1984, 373 p.

_____, *Naissance de la famille moderne, XVIII^e-XX^e siècle*, traduit de l'anglais par Serge Quadruppani, Paris, Seuil, 1977, 379 p. (Coll. « L'univers historique »).

[376]

Simoneau, Diane, *Les médecines populaires au Québec*, Montréal, Les Éditions Univers, inc, 1980, 142 p.

Smelser, Neil J. et Erik H. Erikson, *Themes of work and Love in Adulthood*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1981, 297 p.

Sullerot, Evelyne, *L'âge de travailler*, Paris, Fayard, 1986, 224 p.

_____, *Le fait féminin*, Paris, Fayard, 1978, 520 p.

Sutherland, Neil, Children in English-Canadian Society. *Framing the Twentieth Century Consensus*, Toronto, University of Toronto Press, 1976, 336 p.

Thivierge, Nicole, *Écoles ménagères et Instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 472 p.

Thompson, Paul, *The Edwardians : The Remaking of British Society*, Bloomington et London, Indiana University Press, 1975, 382 p.

Tilly, Louise A. et Joan W. Scott, *Les femmes, le travail et la famille*, traduit par Monique Lebailly, Paris, Éditions Rivages, 1987, 268 p. (Coll. « Histoire »).

Todorov, Tzvetan, *Poétique de la prose (choix) suivi de Nouvelles recherches sur le récit* Paris, Seuil, 1978, 199p. (Coll. « Points »).

Vandelac, Louise, Diane Bélisle, Anne Gauthier et Yolande Pinard, *Du travail et de l'amour, les dessous de la production domestique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, 418 p.

_____, *Production domestique — Document n°2, Histoire*, Québec, Conseil du statut de la femme, 1983, 122 p.

Van Gennep, Arnold, *Les rites de passage*, réimpression de l'édition de 1909, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1981, 288 p.

Van Roey-Roux, Françoise, *La littérature intime du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 254 p.

Vasil, Normande, *Femmes, prise de décision et pouvoir : analyse des relations entre les époux dans la famille chicoutimienne pour la première moitié du XX^e siècle*, mémoire de maîtrise, (Études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1984, 222 p.

Verdier, Yvonne, *Façons de dire, façons de faire : la laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard, 1979, 347 p. (Coll. « Bibliothèque des sciences humaines »).

Verdon, Michel, *[Anthropologie de la colonisation au Québec. Le dilemme d'un village du Lac-Saint-Jean, Montréal](#)*, Presses de l'Université de Montréal, 1973, 283 p.

Vinet, Alain, Francine Dufresne et Lucie Vézina, *La condition féminine en milieu ouvrier, une enquête*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 222 p.

Zeldin, Théodore, *Histoire des passions françaises, 1848-1945. Ambition et amour*, Paris, Éditions Recherches, 1978, tome 1, 431 p. (Coll. « Points »).

Zonabend, Françoise, *La mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris, Presses universitaires de France, 1980, 314p. (Coll. « Croisées »).

[377]

ARTICLES DE PÉRIODIQUES OU EXTRAITS D'OUVRAGES

Abastado, Claude, « Raconte ! Raconte... Les récits de vie comme objet sémiotique », *Revue des sciences humaines*, vol. LXII, n° 191, juillet-septembre 1983, p. 5-21.

Acker, Joan, « Women and Social Stratification : A Case of Intellectual Sexism », Joan Huber, éd., *Changing Women in a Changing Society*, Chicago et London, University of Chicago Press, 1973, p. 174-184.

Anderson, Michael, « The emergence of the modern life cycle in Britain », *Social History*, vol. 10, n° 1, janvier 1985, p. 69-88.

Balan, Jorge et Elisabeth Jelin, « La structure sociale dans la biographie personnelle », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXIX, juillet-décembre 1980, p. 269-289.

Balandier, Georges, « Essai d'identification du quotidien », *Cahiers internationaux de sociologie. Sociologie des quotidiennetés*, vol. LXXIV, janvier-juin 1983, p. 5-12.

Belmont, Nicole, « La fonction symbolique du cortège dans les rituels populaires du mariage », *Annales E.S.C.* vol.33, n^o3, mai-juin 1978, p. 650-655.

_____, « La notion de rite de passage », *Les rites de passage aujourd'hui*, sous la direction de Pierre Centlivres et Jacques Hainard, Actes du colloque de Neuchâtel 1981, Lausanne, L'Âge d'homme, 1986, p. 9-20.

Bergeron, Yves, « Le commerce de l'eau à Québec », *Ethnologie*, vol. 10, n^o 1, mars 1987, p. 6-12.

Bertaux, Daniel, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXXIX, juillet-décembre 1980, p. 197-223.

Bibeau, Alain, « La surmortalité féminine, présentation », *Annales de démographie historique*, 1981, p. 21-30.

Bouchard, Gérard, « Un nouvel espace historiographique : la dynamique inter-régionale et le cycle de la société rurale québécoise du XVII^e au XVIII^e siècle », Serge Courville et Philip P. Boucher, éd., *Actes du onzième colloque de la French Colonial Society, Québec, mai 1985*, Lanham, United Press of America, 1987.

_____, « Sur la reproduction familiale en milieu rural : systèmes ouverts et systèmes clos », *Recherches sociographiques*, vol. XXVIII, n^{es} 2-3, 1987, p. 229-252.

Bourdieu, Pierre, « La terre et les stratégies matrimoniales », *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 249-270.

_____, « Les rites comme actes d'institution », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n^o43, juin 1982, p. 58-63.

Bradbury, Bettina, « L'économie familiale et le travail dans une ville en voie d'industrialisation : Montréal dans les années 1870 », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 287-318.

[378]

_____, « The Fragmented Family : Family Strategies in the Face of Death, Illness and Poverty, Montréal, 1860-1885 », Joy Parr, éd., *Childhood and Family In Canadian History*, Toronto, McClelland and Stewart, 1982, p. 109-128.

_____, « Women and Wage Labor in a Période of Transition : Montréal, 1861-1881 », *Histoire sociale/Social History*, vol. XVII, n°33, mai 1984, p. 115-131.

Brault, Marie-Marthe, « Bachelières es arts de faire. Les femmes de la cohorte 1910-1920 », *Questions de culture. Identités féminines : mémoire et création*, n° 9, 1986, p. 117-128.

Cain, Leonard, « Life Course and Social Structure », *Handbook of Modern Sociology*, Chicago, Rand McNally and Company, 1964, p. 272-3

Chudacoff, Howard P., « The Life Course of Women : Age and Age consciousness, 1865-1915 », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 3, automne 1980, p. 274-292.

Chudacoff, Howard P. et Tamara K. Hareven, « From the Empty Nest to Family Dissolutions : Life Course Transitions Into Old Age », *Journal of Family History*, n° 4, printemps 1979, p. 69-83-

Clausen, John, « The Life Course of Individuals », Riley, M. W., M.E. Johnson et A. Foner, eds., *Aging and Society : A Sociology of Age Stratification*, New York, Russell Sage, 1972, vol. 3, chap. 11.

Clavel, Maïté, « Propriétés : mots, rites, images », *Cahiers internationaux de sociologie. Le détour anthropologique, féminin-masculin*, vol. LXXX, janvier-juin 1986, p. 41-52.

Collard, Chantal, « Parenté et communauté à Rivière-Frémiotte, 1880-1960 », *Anthropologie et sociétés*, Parentés au Québec, vol. 9, n° 3, 1985, p. 57-86.

Dampierre, Éric de, « Le sociologue et l'analyse des documents personnels », *Annales ESC*, vol. 12, n° 3, juillet-septembre 1957, p. 442-454.

Dandurand, Raoul (madame), « Mœurs canadiennes-françaises », *Les femmes du Canada. Leur vie et leurs œuvres*, Ottawa, ouvrage

colligé par le Conseil national des femmes du Canada pour l'Exposition universelle de Paris, 1900, p. 24-32.

Dandurand, Renée B., « Famille du capitalisme et reproduction des êtres humains », *Sociologie et Sociétés*, vol. 13, n° 2, octobre 1981, p. 95-111.

Darroch, A. Gordon et Michael Ornstein, « Family and Household in Nineteenth Century Canada : Regional Patterns and Regional Economies », *Journal of Family History*, vol. 9, n° 2, été 1984, p. 158-177.

Direnzo, Gordon J., « Socialization, Personality and Social Systems », *Annual Review of Sociology*, 1977, p. 261-295.

Dufour, Desmond et Joseph-Pierre Toviessi, « Évolution de la mortalité au Québec, de 1931 à 1981 », *Démographie québécoise : passé, présent, perspectives*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1983, p. 50-53.

[379]

Dufrancatel, Christiane, « Autobiographies de « femmes du peuple », *Le mouvement social*, no 105, 1978, p. 147-156.

Dumont, Micheline, « Des garderies au 19^e siècle : les salles d'asile des Sœurs Grises à Montréal », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, familles et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 261-285.

Dumont-Johnson, Micheline, « Les communautés religieuses féminines », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 1, janv.-avril 1978, p. 79-102.

Early, Frances H., « The French Canadian Family Economy and Standard of Living in Lowell, Massachusetts, 1870 », *Journal of Family History*, vol. 7, n°2, été 1982, p. 180-199.

Elder, Glen, « Family History and the Life Course », Tamara K. Hareven, éd., *Transitions. The Family and the Life Course in Historical Perspective*, New York, Academic Press, 1978, p. 17-64.

Elder, Glen H. Jr., « Families and Lives : some developments in Life Course Studies », *Journal of Family History*, vol. 12, n^{os} 1-3, 1987, p. 179-199.

Fahmy-Eid, Nadia, « Les couventines et leur cadre de vie ou la transmission d'une culture au féminin », *Questions de culture. Identités féminines : mémoire et création*, n°9, 1986, p. 35-50.

Fine, Agnès, « À propos du trousseau, une culture féminine ? », *Une histoire des femmes est-elle possible ?*, sous la direction de Michelle Perrot, Marseille-Paris, Éditions Rivages, 1984, p. 156-188.

Fiske, Marjorie, « Changing Hierarchies of Commitment in Adulthood », Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, eds, *Themes of Work and Love in Adulthood*, Cambridge, Harvard University Press, 1981, p. 238-264.

Foner, Anne et David Kertzer, « Transitions over the Life Course : Lessons from Age-Set Societies », *American Journal of Sociology*, vol. 83, n° 5, 1978, p. 1081-1104.

Fortier, Yvan, « Transformation de la maison du Québec et aménagement intérieur », *Présence du passé*, Montréal, Radio-Canada, 1978, 19 p.

Fournier, Daniel, « Consanguinité et sociabilité dans la zone de Montréal au début du siècle », *Recherches sociographiques*, vol. XXIV, n° 3, 1983, p. 307-323.

Frémont, Gabrielle, « Maîtres et valets version québécoise », *Études littéraires. La question autobiographique*, vol. 17, n° 2, automne 1984, p. 409-413.

Gagnon, Nicole, « Données autobiographiques et praxis culturelle », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXLX, juillet-décembre 1980, p. 291-304.

_____, « Fin d'une religion », Nicole Gagnon et Jean Hamelin, *L'histoire orale*, Saint-Hyacinthe, Edisem, 1978, p. 67-95.

Genette, Gérard, « Frontières du récit », *Figures II*, Paris, Seuil, 1969, p. 49-70 (Coll. « Points »).

[380]

Giele, Janet Zollinger, « Adulthood as Transcendence of Age and Sex », Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, eds, *Themes of Work and Love in Adulthood*, Cambridge, Harvard University Press, 1981, p. 151-173.

Girardet, Raoul, « Du concept de génération à la notion de contemporanéité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. XXX, avril-juin 1983, p. 257-270.

Glick, Paul C, « Updating the Life Cycle of the Family », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 39, n° 1, février 1977, p. 5-15.

Goode, William J., « Family cycle and theory construction », Jean Cuisenier avec la collaboration de Martine Segalen, *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*, Paris et La Haye, Mouton, 1977, p. 59-76.

Gréer, Allan, « The Pattern of Literacy in Québec, 1745-1899 », *Histoire sociale/Social History*, vol. XI, n° 22, novembre 1978, p. 295-335.

Hall, Catherine, « Sweet Home », *Histoire de la vie privée*, sous la direction de Michelle Perrot, Paris, Seuil, 1987, tome 4, p. 53-81.

Hamel, Thérèse, « L'enseignement d'hier à aujourd'hui. Les transformations d'un métier féminin », *Questions de culture. Identités féminines : mémoire et création*, n° 9, 1986, p. 51-70.

_____, « Obligation scolaire et travail des enfants au Québec : 1900-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 1, été 1984, p. 39-58.

Hareven, Tamara K., « The Dynamics of Kin in an Industrial Community », John Demos et Sarane Spence Boocock, eds., *Turning Points, Historical and Sociological Essays on the Family*, Chicago et London, University of Chicago Press, 1978, p. 151-182.

_____, « The Last Stage : Historical Adulthood and Old Age », Erik H. Erikson, éd., *Adulthood*, New York, Norton, 1978, p. 201-215.

Henripin, Jacques et Yves Péron, « La transition démographique de la province de Québec », Hubert Charbonneau, *La population du Québec : études rétrospectives*, Montréal, Boréal Express, 1973, p. 23-44. (Coll. « Études d'histoire du Québec »).

Imhof, Arthur E., « La surmortalité des femmes mariées en âge de procréation : un indice de la condition féminine au XIX^e siècle », *Annales de démographie historique*, 1981, p. 81-87.

Janssens, Angélique, « Industrialization Without Family Change ? The Ex-tended Family and the Life Cycle in a Dutch Industrial Town, 1880-1920 », *Journal of Family History*, vol. 11, n° 1, 1986, p. 25-42.

Javeau, Claude, « Comptes et mécomptes du temps », *Cahiers internationaux de sociologie. Sociologie des quotidiennetés*, vol. LXXIV, janvier-juin 1983, p. 71-82.

_____, « Prolégomènes prétendument méthodologiques à une sociologie du quotidien », *Revue de l'Institut de sociologie*, nos 1-2, 1984, p. 89-99.

[381]

Jewsiewicki, Bogumil, « L'autobiographie et le rêve de l'écriture authentique », communication présentée au colloque *Mémoires, Histories, Identités*, Québec, Université Laval, automne 1987, 15 p.

Joutard, Philippe, « L'erreur et le flou, objets d'histoire », *Vers une anthropologie historique du souvenir*, sous la direction de Bogumil Jewsiewicki, Paris, L'Harmattan et Sainte-Foy, Safi, 1987, p. 63-71.

Juteau-Lee, Danielle, « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéelle », *Sociologie et sociétés. Enjeux ethniques*, vol. XV, n°2, octobre 1983, p. 39-54.

Katz, Michael B. et Ian E. Davey, « Youth and Early Industrialization in a Canadian City », John Demos et Sarane Spence Boocock, eds, *Turning Points, Historical and Sociological Essays on the Family*, Chicago et London, University of Chicago Press, 1978, p. 81-119.

Kohli, Martin, « Biography : account, text, method », Daniel Bertaux, éd., *Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences*, Londres, Sage Publications, 1981, p. 61-75.

Lalive d'Épinay, Christian, « La vie quotidienne. Essai de construction d'un concept sociologique et anthropologique », *Cahiers internationaux de sociologie. Sociologie des quotidiennetés*, vol. LXXIV, janvier-juin 1983, p. 13-38.

Langevin, Annette, « Régulation sociale du temps fertile des femmes », *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1984, p. 97-112.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne et Yves Péron, « Familles et enfants au Québec : la toile, de fond démographique », *Santé mentale au Québec. Enfant et famille*, vol. VIII, n° 2, novembre 1983, p. 117-121.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne, Yves Landry, Jacques Légaré, Denis morissette et Yves Péron «Le cycle de la vie : vues comparatives du XVII^e –XX^e», *Cahiers québécois de démographie*, vol. 13, n° 1, avril 1984, p. 59-76

Laslett, Peter, « Le cycle familial et le processus de socialisation : caractéristiques du schéma occidental considéré dans le temps », Jean Cuisenier avec la collaboration de Mâtine Segalen, *Le cycle de la vie familiale dans les sociétés européennes*. Paris et La Haye, Mouton, 1977, p. 317-337.

_____, « Age at Menarche in Europe since the Eighteenth Century », Theodore K. Rabb et Robert I. Rothberg, *The family in History. Interdisciplinary Essays*, New York, Harper and Row Publishers, 1973, p. 28-47.

Lasserre, Claudette, « La pédagogie, 1850-1950 », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Les couventines*, Montréal, Boréal Express, 1986, p. 113-140.

Laurendeau, France, « La médicalisation de l'accouchement », *Accoucher autrement. Repères historiques, sociaux et culturels de la grossesse et de l'accouchement au Québec*, sous la direction de Francine Saillant et Michel O'Neill, préface de Jacques Gélis, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, p. 125-162.

[382]

Lavigne, Marie, « Réflexions féministes autour de la fertilité des Québécoises », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 319-338.

Le Bras, Hervé, « Évolution des liens de famille au cours de l'existence, une comparaison entre la France actuelle et la France du XVIII^e siècle », *Les âges de la vie*, Actes du VII^e colloque national de démographie, Paris, Presses universitaires de France, 1982, tome 1, p. 27-45 (INED, Cahier n° 96).

Lejeune, Philippe, « Autobiographie et histoire sociale au XIX^e siècle », *Revue de l'Institut de sociologie. Individualisme et autobiographie en Occident*, n^{os} 1-2, 1982, p. 209-234.

Lemieux, Denise, « Des mythes de la mère à la parole des mères », Questions de culture. *Identités féminines, mémoire et création*, n^o 9, 1986, p. 71-84.

_____, « La socialisation des filles dans la famille », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 237-260.

Lemieux, Denise et Lucie Mercier, « Familles et destins féminins. Le prisme de la mémoire, 1880-1940 », *Recherches sociographiques. La famille de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, vol. XXVIII, n^{os} 2-3, 1987, p. 255-271.

Lévesque, Andrée, « Mères ou malades : Les Québécoises de l'entre-deux-guerres vues par les médecins », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n^o 1, été 1984, p. 23-38.

Levine, David. « For Their Own Reasons : Individual Marriage Decisions and Family Life », *Journal of Family History*, vol. 7, n^o 3, automne 1982, p. 255-264.

Le Wita, Béatrix, « La mémoire familiale des Parisiens appartenant aux classes moyennes », *Ethnologie française*, vol. XIV, n^o 1, 1984, p. 57-66.

Linde, Charlotte, « Explanatory Systems in oral life stories », Dorothy Holland et Naomi Quinn, eds, *Cultural Models in Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 343-366.

Linton, Ralph, « Age and sex categories », *American Sociological Review*, vol. 7, n^o 5, 1942, p. 589-603.

Lipiansky, E.-Marc, « Une quête d'identité », *Revue des sciences humaines*, vol. LXII, n^o 191, juillet-septembre 1983, p. 62-69.

Livi-Bacci, Massimo, « Le changement démographique et le cycle de vie des femmes », *Le fait féminin*, sous la direction d'Evelyne Sulle-rot, Paris, Fayard, 1978, p. 467-475.

Lortie, Stanislas, « Compositeur typographe de Québec en 1903 », *Paysans et ouvriers d'autrefois*, Pierre Savard, Québec, Presses de

l'Université Laval, 1968, p. 79-150, (Les Cahiers de l'Institut d'histoire, n° 11).

Loux, Françoise, « Aujourd'hui encore les secrets de grands-mères », *Autrement*, vol. 9, 1977, p. 191-199.

[383]

Maddox, George L., « Sociology of Later Life », *Annual Review of Sociology*, vol. 5, 1979, p. 113-135.

Mannheim, Karl, « The problem of generation », Paul Kecskemeti, *Essays on the Sociology of Knowledge*, New York, Oxford University Press, 1952, p. 276-322.

Martin-Fugier, Anne, « Les rites de la vie privée bourgeoise », *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, sous la direction de Michelle Perrot, Paris, Seuil, 1987, tome 4, p. 193-261.

Mathieu, Nicole-Claude, « Notes toward a sociological definition of sex catégories », *International Journal of Sociology*, vol. 5, 1975-1976, p. 13-38.

Mercier, Lucie, « Quotidienneté et activités domestiques, un univers en mutation », [*Questions de culture. Identités féminines. mémoire et création*](#), no 9, 1986, p. 105-116.

Michel, Andrée, « Problématique nouvelle de la production domestique non marchande », *Les femmes dans la société marchande*, sous la direction d'Andrée Michel, Paris, Presses universitaires de France, 1978, p. 55-84.

Mitchinson, Wendy, « A Medical Debate in Nineteenth Century English Canada : Ovariectomies », *Histoire sociale/Social History*, vol. XVII, no 33, mai 1984, p. 133-147.

Modell, John, Frank F. Furstenberg Jr. et Theodore Hershberg, « Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective », *Journal of Family History*, vol. 1, no 1, automne 1976, p. 7-32.

Modell, J. et al., « The Timing of Marriage in the Transition to Adulthood : Continuity and Change, 1860-1975 », John Demos and Sarane Spence Boocock, eds, *Turning Points, Historical and Sociological Essays on the Family*, Chicago et London, University of Chicago Press, 1978, p. S.120-S.150.

Morin, Louis, « Un cadre de la fonction publique. Histoire de vie », *Recherches sociographiques*, vol. XIV, n° 2, mai-août 1973, p. 229-267.

Neugarten, Bernice L., Joan W. Moore et John C. Lowe, « Age norms, âge constraints and adult socialisation », *American Journal of Sociology*, vol. 70, 1965, p. 710-717.

_____, « Age norms, age constraints and adult socialization », Bernice L. Neugarten, éd., *Middle Age and Aging. A Reader in Social Psychology*, Chicago et London, University of Chicago Press, 1968, p. 22-28.

Noël, Ginette, « Les travaux publics », G.-Henri Dagneau *et al*, dans *La ville de Québec, histoire municipale IV— de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec, 1983, p. 89-115 (Cahiers d'histoire, n° 35).

Ontario History. Ontario Historical Society, vol. LXXV, n° 1, mars 1983, 108 p.

[384]

Oppenheimer, Jo, « Childbirth in Ontario : The Transition from Home to Hospital in the Early Twentieth Century », *Ontario History*, vol. 75, n° 1, mars 1983, p. 36-60.

Parsons, Talcott, « Age and Sex in the Social Structure of the United States », *Essays in Sociological Theory*, New York, The Free Press, 1965, ch. 5.

Pearlin, Leonard I., « Life Strains and Psychological Distress among Adults », Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, *Themes of Work and Love in Adulthood*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1981, p. 174-192.

Perrenoud, Alfred, « Surmortalité féminine et condition de la femme (XVII^e-XIX^e siècles). Une vérification empirique », *Annales de démographie historique*, 1981, p. 89-102.

Piddington, Ralph, « Le réseau de parenté chez les Canadiens français », M.-A. Tremblay et G. Gold, *Communauté et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, Éditions HRW ltée, p. 149-163.

Pitrou, Agnès, « Pluralité des calendriers, unité du cycle de vie », *Les âges de la vie*, Actes du VII^e colloque national de démographie, Paris, Presses universitaires de France, 1982, tome 1, p. 65-71 (INED, Cahier n^o 96).

Provost, Honorius, « Corporations de services publics », G.-Henri Dagneau *et al.*, dans *La ville de Québec, histoire municipale LV — de la Confédération à la charte de 1929*, Québec, La Société historique de Québec, 1983, p. 181-213 (Cahiers d'histoire, n^o35).

Revue de l'Institut de sociologie. Individualisme et autobiographie en Occident, n^{os} 1-2, 1982, 344 p.

Riley, Matilda W., « On the significance of Age in Sociology », *American Sociological Review*, vol. 52, février 1987, p. 1-14.

Rioux, Jean-Pierre, « L'historien et les récits de vie », *Revue des sciences humaines*, vol. LXII, n^o 191, juillet-septembre 1983, p. 23-31.

Rosenmayr, Leopold, « Biography and Identity », Tamara K. Hareven et Kathleen J. Adams, eds, *Aging and Life Course Transitions : An Interdisciplinary Perspective*, New York et London, The Guilford Press, 1982, p. 27-53.

Rossi, Alice S., « Life-Span Theories and Women's Lives », *Signs : Journal of Women in Culture and Society*, vol. 6, n^o 1, automne 1980, p. 4-32.

_____, « Transition to Parenthood », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 30, n^o 1, fév. 1968, p. 26-39.

Roussel, Louis et Alain Girard, « Régimes démographiques et âges de la vie », *Les âges de la vie*, Actes du VII^e colloque national de démographie, Paris, Presses universitaires de France, 1982, tome 1, (INED, Cahier n^o 96), p. 15-23.

Saguenayensia, *Gens de parole... Récits de vie de Laterrière*, vol. 28, n^o 4, octobre-décembre 1986, 200 p.

Savard, Pierre, « L'implantation du scoutisme au Canada français », *Les Cahiers des Dix*, n^o 43, 1983, p. 207-262.

[385]

Schwartz-Cowan, Ruth, « La révolution industrielle, la femme et l'économie domestique », *Culture technique*, « machines au foyer », n° 3, septembre 1980, p. 75-89.

Segalen, Martine, « Femmes rurales », *Misérable et glorieuse la femme du XIX^e siècle*, présenté par Jean-Paul Aron, Paris, Fayard, 1980, p. 137-152.

_____, « Life Course Patterns and Peasant Culture in France : A Critical Assessment », *Journal of Family History*, vol. 12, nos 1-3, 1987, p. 213-224.

Smelser, Neil J., « Vicissitudes of Work and Love in Anglo-American Society », Neil J. Smelser et Erik H. Erikson, *Themes of Work and Love in Adulthood*, Cambridge, Harvard University Press, 1981, p. 105-119.

Smelser, N. et Sydney Halpern, « The Historical Triangulation of Family, Economy and Education », *Turning Points. Historical and Sociological Essays on the Family, Supplement to American Journal of Sociology*, vol. 84, 1978, p. 288-315.

Smith Scott, Daniel, « Life Course, Norms and the Family System of Older Americans in 1900 » *Journal of Family History*, vol. 4, n° 3, automne 1979, p. 285-291.

Spanier, Graham B. et Paul C. Glick, « The Life Cycle of American Families : an Expanded Analysis », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 1, printemps 1980, p. 97-111.

Stearns, Peter N., « Old Women : Some Historical Observations », *Journal of Family History*, vol. 5, n° 1, printemps 1980, p. 41-57.

Stone, Lawrence, « Retour au récit ou réflexions sur une nouvelle vieille histoire », *Le Débat*, n° 4, septembre 1980, p. 116-142.

Suitor, Jill J., « Husbands' Participation in Childbirth : A Nineteenth Century Phenomenon », *Journal of Family History*, vol. 6, n° 3, automne 1981, p. 278-293.

Synge, Jane, « Cohort analysis in the planning and interpretation of research using life histories », *Daniel Bertaux éd., Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences*, Londres, Sage Publications, 1981, p. 235-247.

Szàlai, János, « L'autobiographie naïve », *Diogène*, n° 130, 1985, p. 41-50.

Terrain. Habiter la maison, n°9, octobre 1987, 137 p.

Thivierge, Marïse, « La syndicalisation des institutrices catholiques, 1900-1959 », Micheline Dumont et Nadia Fahmy-Eid, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 171-189.

Thompson, Paul, « Des récits de vie à l'analyse du changement social », *Cahiers internationaux de sociologie. Histoires de vie et vie sociale*, vol. LXLX, juillet-décembre 1980, p. 249-267.

Tilly, Louise, « Individual Lives and Family Strategies in the French Prolétariat », *Journal of Family History*, vol. IV, n° 2, 1979, p. 137-152.

Todorov, Tzvetan, « Les hommes — récits : les Mille et une nuits », *Poétique de la prose (choix) suivi de Nouvelles recherches sur le récit*, Paris, Seuil, 1978, p. 33-36 (Coll. « Points »).

[386]

Uhlenberg, Peter, « Changing Configurations in the Life Course », Tamara K. Hareven, éd., *Transitions, The Family and the Life Course in Historical Perspective*, New York, Academic Press, 1978, p. 65-98.

_____, « Death and the Family, » *Journal of Family History*, vol. 5, n°3, automne 1980, p. 313-328.

Werner, Françoise, « Du ménage à l'art ménager : l'évolution du travail ménager et son écho dans la presse féminine française de 1919 à 1939 », *Le mouvement social*, n° 129, octobre-décembre 1984, p. 61-87.

Zonabend, Françoise, « L'enfance dans un village français, *Revue internationale des sciences sociales. Modes de socialisation de l'enfant*, vol. XXXI, n° 3, 1979, p. 534-549.

DOCUMENTATION DE L'ENQUÊTE

Sources principales

Asselin-Proulx, Marie, *Les confidences d'une Abitibienne*, Val-d'Or, Éditions Meera, 1986, 163 p.

Barnard, Julienne, *Mémoires Chapais. Documentation-Correspondances-Souvenirs, 1744-1848*, Montréal, Fides, 1961, tome I, 301 p. ; 1848-1875, 1961, tome II ; 1875-1888, 1964, tome III.

Béique, Mme F.-L. (Caroline Dessaulles), *Quatre-vingts ans de souvenirs*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1939, 283 p.

Benoit, Pierre, *À l'ombre du Mancenillier*, Montréal, Éditions Bergeron Inc., 1981, 281 p.

Bérubé-Genest, Germaine, *Il était autrefois...*, s.l., chez l'auteure, 1984, 163 p.

Bouchard, Laurette, *Courtepointe d'une grand-mère*, Hull, Les Éditions Asticou, 1981, 89 p.

Bouchard-Pedneault, Étienne, *Une femme blanche à la baie James, 1913-1916*, Marie-Adéla Bouchard, Chicoutimi, Imprimerie Léopold Tremblay, 1983, 127 p.

Bourdages, Émie B., *Le temps d'une vie*, Prix Angéline-Berthiaume-Du-Tremblay (mensuel Le troisième Âge), Montréal, Libre Expression, 1985, 151 p.

Casgrain, Thérèse F., *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 p.

Courcelles, J.-Wilfrid, *Mémoires d'une humble tranche de ma vie*, L'Assomption, Imprimerie de L'Assomption, 1970, 135 p.

De L'Isle, Mado, *Trouées dans les nuages*, Boucherville, Les Éditions de Mortagne, 1985, 139 p.

Drolet-Roy, Lucille, *Tous ces souvenirs... qui me rajeunissent*, Québec, Les Éditions Roy-Richard, 1983, 123 p.

Dupont, Théodora, *Mes mémoires*, La Pocatière, Musée François-Pilote, 1980, 712 p.

[387]

Fadette, *Journal d'Henriette Dessaulles, 1874-1880*, préface de Pierre Dansereau et introduction de Louise Saint-Jacques-Dechêne, Montréal, Hurtubise HMH, 1971, 325 p.

Fortin-Mayrand, Bernadette, *Au fil des jours, j'ai tissé ma vie*, Dolbeau, Éditions Marie-M., 1984, 220 p.

Gaudet-Smet, Françoise, *Par oreille*, Montréal, Leméac, 1985, 230 p. ; *Par cœur* 1986, 173 p.

Les Gravel, correspondance recueillie par Lucienne Gravel, Montréal, Boréal Express, 1979, 329 p.

Lachance-Dallaire, Annette, *De l'orphelinat au centre d'accueil*, Prix littéraire 86 (mensuel Le troisième Âge), Montréal, Paul Dottini éditeur, 1986, 130 p.

L'Anglais, Paul, *Ma belle époque*, Saint-Lambert, Éditions Héritage, 1977, 176 p.

L'Archevêque-Duguay, Jeanne, *Lettres d'une paysanne à son fils*, Montréal, Leméac, 1977, 214 p.

Larin, Agnès, *D'où viens-tu Agnès?* Montréal, Éditions Bergeron Inc., 1980, 167 p.

Leyrac, Monique, *Mon enfance à Rosemont*, Montréal, Les Éditions Domino, 1980, 208 p.

Linteau, Augustine M., *Douce mémoire*, Charlesbourg, chez l'auteure, 1983, 139 p.

Lortie, Juliette, *Pierre Lortie et sa famille*, Beauport, chez l'auteure, 1983, 126 p.

Madore, Lina, *Petit coin perdu*, 2^e édition, Rivière-du-Loup, Éditeur Castelriand Inc., 1979, 137 p.

Martin, Claire, *Dans un gant de fer. La joue gauche*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1965, 235 p. ; *La joue droite*, 1966, 209 p.

Meunier-Tardif, Ghislaine, *Vies de femme*, Montréal, Libre Expression, 1981, 198 p.

Michaud, Jos-Phydime, *Kamouraska, de mémoire... Souvenirs de la vie d'un village québécois*, Recueillis par Fernand Archambault, Paris et Montréal, François Maspero et Boréal Express, 1981, 260 p.

Monet-Chartrand, Simonne, *Ma vie comme rivière, récit autobiographique, 1919-1942*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1981, tome I, 290 p. ; *Ma vie comme rivière, 1939-1949*, 1982, tome II, 354 p.

Morin, Renée, *Un bourgeois d'une époque révolue : Victor Morin, notaire, 1865-1960*, Montréal, Éditions du Jour, 1967, 159 p.

Morvan-Maher, Florentine, *Florentine raconte...*, Montréal, Les Éditions Domino, 1980, 238 p.

Parizeau, Gérard, *Joies et deuils d'une famille bourgeoise, 1867-1961*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1973, 356 p.

Renaud, Thérèse, *Une mémoire déchirée, récit*, Montréal, Éditions HMH, 1978, 163 p.

Roy, Marie-Anna-A, *Le miroir du passé*, Montréal, Québec/Amérique, 1979, 279 p.

[388]

Tremblay, Marguerite, *Un beau règne*, Prix du quatrième concours littéraire (mensuel *Le troisième Âge*), Montréal, Libre Expression, 1983, 155 p.

Vekeman-Masson, Jeannette, *Grand-maman raconte la Grosse-Île*, Québec, Les Éditions La Liberté, 1981, 190 p.

Whissel-Tregonning, Marguerite, Kitty *Le Gai Pinson*, Ottawa, Les Éditions Prise de Parole, 1978, 218 p.

Sources complémentaires

Barbeau, Victor, *La tentation du passé*, Montréal, La Presse ltée, 1977, 179 p. (Coll. « Ressouvenirs »).

Beudoin, Alexandrine, « Au fil de mes souvenirs. La vie quotidienne dans Gaspé-Nord au tournant du XX^e siècle », *Gaspésie*,

vol. 20, n° 2, avril-juin 1982, p. 29-35 ; vol. 20, n° 3, juillet-septembre 1982, p. 18-24 ; vol. 20, n°4, octobre-décembre 1982, p. 17-24.

Bélisle, Eve, *La petite maison du Bord-de-l'Eau*, Prix du deuxième concours littéraire (mensuel *Le troisième Âge*), Montréal, Libre Expression, 1981, 237 p.

Bernier, Joseph-Elzéar, *Les mémoires de J.-E. Bernier*, traduction de Paul Terrien, Montréal, Les Quinze, éditeur, 1983, 205 p.

Boivin-Allaire, Émilie, *Née Place royale*, Montréal, Leméac, 1984, 226 p.

Bouchard, Téléphore-Damien, *Mémoires. Ma vie privée, Gravisant la colline, Quarante ans dans la tourmente politico-religieuse*, Montréal, Beauchemin, 1960, 3 tomes.

Brown-Désy, Marielle, *Marie-Ange ou Augustine*, Montréal, Les Éditions Parti pris, 1970, 140 p. (Coll. « Paroles 60 »).

Fédération des femmes canadiennes-françaises de Saint-Jacques-de-Hanmer, *Pionnières de chez nous*, Hanmer, Les Éditions de l'Ami du Peuple, 1982, 156 p.

Goulet, Liliane, Pauline Levesque, Denise Neveu et Louise Neveu, *En remuant le sable dans ma cour*, Montréal, Éditions Nouvelle Optique, 1979, 119 p.

Grenon, Hector, *Chroniques vécues des modestes origines d'une élite urbaine*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1966, 494 p.

Jarret, Andrée, *Moissons de souvenirs*, Montréal, *Le Devoir*, 1919, 160 p.

Levasseur-Chamberland, Marie-Ange, « Quand j'étais sage-femme », *La Gazette des femmes*, vol. 4, n° 2, juillet-août 1982, p. 14-16.

Lévesque-Dubé, Alice, *Il y a soixante ans*, préface de François Hertel, Montréal, Fides, 1943, 158 p.

Magnan, Jean-Charles, *Souvenirs, fleurs et chardons...*, Saint-Romuald, Les Éditions Etchemin, 1976, 182 p.

McComber, Joseph-Edmond, *Mémoires d'un bourgeois de Montréal 1874-1949*, préface de Jean-Pierre Wallot, établissement du texte

par Rita Wallot, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, 301 p. (Coll. « Documents d'histoire »).

[389]

Nacké, Lorraine, *Le passé oublié*, Montréal, Fides, 1979, 129 p.

Parent-Lafortune, Reine, *Mœurs et coutumes d'autrefois*, Mandeville, éditeur, Le Citoyen, 1984, 284 p.

Potvin, Gilles, *Albani, Emma. Mémoires d'Emma Albani ; l'éblouissante carrière de la plus grande cantatrice québécoise*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, 206 p.

Proteau, Lorenzo, *Grand-mère m'a raconté...* Saint-Lambert, Le Éditions Piorité, 1981, 190p.

Saint-Pierre, Angéline, *Émilie Chamard tisserande*, Québec Éditions Garneau, 1976, 194 p.

Trudel, Marcel. *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal Boréal, 1987.

[391]

LES PUBLICATIONS DE L'IQRC *

I. La famille, les sexes, les générations

1. Denise Lemieux et Lucie Mercier. *La recherche sur les femmes au Québec ; bilan et bibliographie*. Coll « Instruments de travail » n° 5, 1982, 339 pages.

14,25\$

2. Renée Cloutier, Gabrielle Lachance, Denise Lemieux, Madeleine Préclaire et Luce Ranger-Poisson. *Femmes et culture au Québec*. Coll. « Documents préliminaires » n° 3, 1982, 107 pages.

6,00 \$

3. Alain Vinet, Francine Dufresne et Lucie Vézina. *La condition féminine en milieu ouvrier : une enquête*. Coll. « Identité et changements culturels », n° 3, 1982, 222 pages.

18,50 \$

4. Yolande Cohen. *Les thèses québécoises sur les femmes*. Coll. « Instruments de travail », n° 7, 1983, 124 pages.

8,00 \$

5. Denise Lemieux. *Les petits innocents. L'enfance en Nouvelle-France*. 1985, 205 pages.

12,00 \$

6. Fernand Dumont, dir. [*Une société des jeunes ?*](#) 1986, 397 pages.

14,50 \$

7. Marie-Marthe T. Brault. *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées*. Coll. « Documents de recherche » no 15, 1987, 176 pages.

* Le prix des publications est sujet à modification sans préavis.

15,00 \$

8. Renée B.-Dandurand et Lise Saint-Jean. *Des mères sans alliance. Monoparentalité et désunions conjugales*. 1988, 297 pages. 22,00 \$

9. Renée B.-Dandurand. [Le mariage en question. Essai sociohistorique](#). 1988, 190 pages.

18,00\$

10. Isabelle Perrault. *Autour des jeunes. Reconnaissance bibliographique*. Coll. « Documents de recherche » n° 17, 1988, 422 pages. 24,00 \$

[392]

II. Les communautés ethnoculturelles

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec — Bibliographie rétrospective annotée*. Coll. « Instruments de travail » n° 1, 1981, 319 pages.

13,00 \$

2. Gary Caldwell et Éric Waddell, dir. *Les anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*. Coll. « Identité et changements culturels », n° 1, 1982, 482 pages.

14,00 \$

3. Gary Caldwell et Éric Waddell, editors. *The English of Quebec : from majority to minority status*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 2, 1982, 466 pages.

14,00 \$

4. Gary Caldwell. *Les études ethniques-bilan et perspectives* Coll. « Instruments de travail », n° 8, 1983, 108 pages

10,50 \$

5. Honorius Provost. *Les premiers Anglo-Canadiens à Québec — Essai de recensement (1759-1775)*. Coll. « Documents de recherche » n° 1, 2^e édition, 1984, 71 pages.

7,50 \$

6. Tina Ioannou. *La communauté grecque du Québec*. Coll. « Identité et changements culturels » n° 4, 1984, 337 pages.
18,00 \$
7. Pierre Anctil et Gary Caldwell. *Juifs et réalités juives au Québec*. 1984, 371 pages.
20,00 \$
8. Richard Dominique et Jean-Guy Deschênes. *Cultures et sociétés autochtones du Québec. Bibliographie critique*. Coll. « Instruments de travail » n° 11, 1985, 221 pages.
19,50 \$
9. Ronald Rudin. *The Forgotten Quebecers. A History of English-Speaking Québec, 1759-1980*. 1985, 315 pages.
14,00\$
10. Ronald Rudin. *Histoire du Québec anglophone, 1759-1980*. Traduit de l'anglais par Robert Paré, 1986, 332 pages.
15,00 \$
11. Denise Helly. *Les Chinois à Montréal, 1877-1951*. 1987, 315 pages.
20,00 \$
12. Fernand Ouellet, dir. *Pluralisme et école. Jalons pour une approche critique de la formation interculturelle des éducateurs*. 1988, 617 pages.
30,00 \$
13. Pierre Anctil. *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux-guerres*. 1988, 366 pages.
25,00 \$
14. Pierre Anctil. « *Le Devoir* » *De Bourassa à Laurendeau*. 1988, 170 pages.
18,00\$

III. La culture populaire

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique*. Coll. « Culture populaire », n° 1, 1982, 178 pages.

9,00\$

2. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960)*. Coll. « Documents préliminaires », n° 1, 1982, 97 pages.

6,50

[393]

3. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. Coll. « Documents préliminaires », no 2, 1982, 178 pages

9,00\$

4. Jean Bourassa. *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier*. Coll. « Documents préliminaires », no 4, 1982, 79 pages.

5,25

5. Sophie-Laurence Lamontagne. *L'hiver dans la culture québécoise (XVII-XIXe siècles)*. 1983, 197 pages.

11,50\$

6. Joseph Laliberté. *Agronome-colon en Abitibi*. Coll. « Littérature quotidienne » n° 1, 1983, 157 pages.

12,00\$

7. Benoît Lacroix et Jean Simard. *Religion populaire, religion de clercs ?* Coll. « Culture populaire », no 2, 1984, 444 pages.

22,00 \$

8. Benoît Lacroix et Madeleine Grammond. *Religion populaire au Québec. Typologie des sources — Bibliographie sélective (1900-1980)*. Coll. « Instruments de travail », n° 10, 1985, 175 pages.

15,00 \$

9. Andrée Fortin. *Le Rézo. Essai sur les coopératives d'alimentation au Québec*. Coll. « Documents de recherche » no 5, 1985, 282 pages.

17,00 \$

10. Jean-Pierre Dupuis, *le ROCC de Rimouski. La recherche de nouvelles solidarités*. Coll. « Documents de recherche », n° 11.

17,00 \$

11. Centre populaire de documentation de Montréal. *Le choc du passé. Les années trente et les sans travail*. Bibliothèque sélective annotée Coll. « Documents de recherche », n° 11, 1986, 186 pages.

15,00\$

12. Yvan Lamonde et Raymond Montpetit. *Le parc Sohmer de Montréal, 1889-1919. Un lieu populaire de culture urbaine*. 1986, 231 pages.

17,00 \$

13. Thérèse Beaudoin. *L'été dans la culture québécoise*. Coll. « Documents de recherche », n° 10, 1987, 235 pages.

20,00 \$

14. Gabriel Gagnon et Marcel Rioux. *À propos d'autogestion et d'émancipation. Deux essais*. 1988, 190 pages.

7,00 \$

15. Madeleine Gauthier. *Les jeunes chômeurs. Une enquête*. Coll. « Documents de recherche », n° 18, 1988, 302 pages.

18,00 \$

IV. La création et la diffusion de la culture

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les médias électroniques*. Coll. « Diagnostics culturels », no 1, 1981, 167 pages.

7,00\$

2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance : le théâtre au Québec*. Coll. « Diagnostics culturels », no 2, 1981, 73 pages.

. 5,00\$

3. Yvan Lamonde *Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. Coll. « Instruments de travail », n°2, 1981, 481 pages.

18,00\$

4. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. Coll. « Culture savante », n° 1, 1982, 112 pages.

8,00\$

5. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1850-1980)* Coll. « Instruments de travail », n° 3, 1982, 284 pages.

14,00\$

[394]

6. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. Coll. « Instruments de travail », no 4, 1982, 220 pages.

11,00\$

7. Sylvie Tellier. *Chronologie littéraire du Québec*. Coll. « Instruments de travail », n° 6, 1982, 352 pages.

18,50\$

8. Jean-Pierre Charland. *Histoire de l'enseignement technique et professionnel*. 1982, 485 pages.

25,50 \$

9. Nicole Thivierge. *Écoles ménagères et instituts familiaux : un modèle féminin traditionnel*. 1982, 478 pages.

25,50\$

10. Yvan Lamonde. *L'imprimé au Québec : aspects historiques (18^e-20^e siècles)*. Coll. « Culture savante », no 2, 1983, 370 pages.

18,00\$

11. Yvan Lamonde. *Je me souviens. La littérature personnelle au Québec (1860-1980)*. Coll. « Instruments de travail », no 9, 1983, 278 pages.

17,00 \$

12. Claude Savary, dir. [*Les rapports culturels entre le Québec et les États-Unis*](#). 1984, 353 pages.

17,00 \$

13. Pierre Lavoie. Pour suivre le théâtre au Québec. Les ressources documentaires. Coll. « Documents de recherche », no 4, 1985, 521 pages.

22,00 \$

14. Jacques Dufresne, Fernand Dumont et Yves Martin. *Traité d'anthropologie médicale. L'Institution de la santé et de la maladie*. Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses Universitaires de Lyon, 1985, XVII-1 245 pages

59,95%

15. Léon Bernier et Isabelle Perrault. *L'artiste et l'œuvre à faire*. « La pratique de l'art 1 », 1985, 518 pages.

30,00\$

16. Marcel Fournier. [*Les générations d'artistes suivi d'entretiens avec Robert Roussil et Roland Giguère*](#). « La pratique de l'art 2 », 1986, 202 pages.

18,00 \$

17. Yvan Lamonde et Esther Trépanier. [*L'avènement de la modernité culturelle au Québec*](#), 1986, 320 pages.

24,50 \$

18. Vivian Labrie. *ABC : Trois constats d'alphabétisation de la culture*. 1986, 246 pages

29,00 \$

19. Maurice Lemire, dir. *L'institution littéraire. IQRC et CRELIQ*, 1986, 217 pages.

19,50\$

20. Alfred Dumais et Johanne Lévesque. [*L'auto-santé. Des individus et des groupes au Québec*](#). 1986, 223 pages.

17,00 \$

21. Gabrielle Lachance, dir. *Mémoire d'une époque. Un fonds d'archives orales au Québec*. Coll. « Documents de recherche » no 12, 1987, 251 pages.

16,00 \$

22. Marcel Fournier, Yves Gingras et Othmar Keel. *Sciences et médecine au Québec perspectives sociohistoriques*. 1987, 212 pages.

20,00\$

23. Maurice Lemire, dir., avec la collaboration de Pierrette Dionne et Michel Lord. *Le poids des politiques. Livres, lecture et littérature*. 1987, 191 pages.

18,00 \$

24. Vivian Labrie. *Alphabétisé-e-s ! Quatre essais sur le savoir-lire*. 1987, 270 pages.

30,00 \$

25. Claude Galarneau et Maurice Lemire, dir. *Livre et lecture au Québec, 1800-1850*. 1988, 270 pages.

22,00\$

[395]

V. Les régions du Québec

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. Coll. « Les régions du Québec », Montréal, Boréal Express, 1981, 807 pages.

29,95\$

2. Jean-Claude Marsan. *Montréal, une esquisse du futur*. 1983, 325 pages.

15,00 \$

3. André Dionne. *Bibliographie de l'île Jésus*. Coll. « Documents de recherche », no 2, 1983, 324 pages.

18,50\$

4. Serge Gauthier et collaborateurs. *Bibliographie de Charlevoix*. Coll. « Documents de recherche », no 3, 1984, 320 pages.

18,00 \$

5. Serge Gauthier et collaborateurs. *Guide des archives de Charlevoix*. 1985, VIII-97 pages.

6,00\$

6. Serge Laurin et Richard Lagrange. *Bibliographie des Laurentides*. Coll. « Documents de recherche », no 7, 1985, 370 pages.

18,00 \$

7. Yves Hébert. *Bibliographie de la Côte-du-Sud*. Coll. « Documents de recherche », no 8, 1986, 339 pages.

18,00 \$

8. Guy Gaudreau. *L'exploitation des forêts publiques au Québec, 1842-1905*. 1986, 126 pages.

11,00\$

9. Yves Beauregard. *Bibliographie du Centre du Québec et des Bois-Francs*. Coll. « Documents de recherche », no 9, 1986, 495 pages.

25,00 \$

10. Marc Desjardins. *Bibliographie des Îles-de-la-Madeleine*. Coll. « Documents de recherche », no 13, 1987, 281 pages.

20,00 \$

11. Daniel Tessier et al. *Bibliographie de Lanaudière*. Coll. « Documents de recherche », no 14, 1987, 270 pages.

20,00 \$

12. Antonio Lechasseur avec la collaboration de Jacques Lemay. *Municipalités et paroisses du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Populations et limites territoriales 1851-1981*. 1987, 51 pages, 5 microfiches (Bas-Saint-Laurent, 563 p., Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine, 304 p.).

10,00 \$

13. Marc Desjardins. *Bibliographie de la Gaspésie*. Coll. « Documents de recherche », no 16, 1987, 436 pages.

24,00 \$

14. Françoise de Montigny-Pelletier et Andrée Raiche-Dussault. *Bibliographie de la Rive-Sud de Québec (Lévis - Lotbinière)*. Coll. « Documents de recherche », no 19, 1989, 263 pages.

20,00 \$

VI. Hors chantier

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 2 tomes — 1981, 1425 pages, 22 000 titres

60,00\$

2. Gabrielle Lachance. La culture contemporaine face aux industries culturelles et aux nouvelles technologies. Rapport-synthèse, Rencontre franco-québécoise sur la culture, Québec-Montréal, du 4 au 8 juin 1984, 145 pages.

7,00\$

3. *Statistiques culturelles du Québec (1971-1982)*. 1985, XLII-932 pages.

45,00 \$

[396]

4. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada /Bibliography of the History of Quebec and Canada (1976-1980)*. 2 tomes — 1985, LXIV-1 316 pages, 20 000 titres.

60,00 \$

5. Jean-Paul Baillargeon, dir. *Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes*. 1986, 394 pages.

19,50 \$

6. Paul Aubin et Louis-Marie Côté. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada / Bibliography of the History of Quebec and Canada (1946-1965)*. 2 tomes — 1987, LXXVII-I 396 pages, 22 000 titres.

60,00 \$

VII. Collection Questions de culture

1. Fernand Dumont, dir. *Cette culture que l'on appelle savante*. 1981, 190 pages.

15,00\$

2. Fernand Harvey et Gary Caldwell, dir. *Migrations et communautés culturelles*. 1982, 159 pages.

15, 00\$

3. Fernand Dumont, dir. *Les cultures parallèles*. 1982, 172 pages.
15,00 \$

4. Jean-Charles Falardeau, dir. *Architectures : la culture dans l'espace*. 1983, 210 pages.

15,00 \$

5. Yvan Lamonde, dir. *Les régions culturelles*. 1983, 189 pages.

12,00 \$

6. Madeleine Préclaire, dir. *La culture et l'âge*. 1984, 198 pages.

12,00 \$

7. Gabrielle Lachance, dir. *La culture : une industrie ?* 1984, 216 pages

12,00 \$

8. Pierre Anctil, Léon Bernier et Isabelle Perrault, dir. *Présences de jeunes artistes*. 1985, 190 p.

12,00 \$

9. Denise Lemieux, dir., *Identités féminines : mémoire et création* 1986, 199 pp.
12,00 \$
10. Gabriel Dussault, dir., *L'État et la culture*. 1986, 173 pp.
12,00 \$
11. Thérèse Hamel et Pierre Poulin, dir., *Devenir chercheur-e : itinéraires et perspectives*. 1986, 185 pp.
12,00 \$
12. Madeleine Gauthier, dir. *Les nouveaux visages de la pauvreté*. 1987, 258 pages.
18,50 \$
13. Renée B.-Dandurand, dir. *Couples et parents des années quatre-vingt*. 1987, 284 pages.
20,00 \$
14. Gladys L. Symons, dir. *La culture des organisations*. 1988, 220 pages.
18,00 \$

VIII. Collection Diagnostic

1. Laurent Laplante. *Le suicide*. 1985, 126 pages.
9,95\$
2. Jacques Dufresne. *La reproduction humaine industrialisée*. 1986, 126 pages.
9,95\$
3. Gérald LeBlanc. *L'école, les écoles, mon école*. 1986, 110 pages.
9,95\$

[397]

4. Jean Blouin. *Le libre-échange vraiment libre ?* 1986, 135 pages.
9,95 \$
5. Jacques Dufresne. *Le procès du droit.* 1987, 127 pages.
9,95 \$
6. Michel Plourde. *La politique linguistique au Québec (1977-1987).* 1988, 143 pages.9,
9,95 \$
7. Vincent Lemieux. *Les sondages et la démocratie.* 1988, 122 pages.
9,95 \$
8. Laurent Laplante. *L'université. Questions et défis.* 1988, 141 pages.
9,95 \$

IX. Collection Edmond-de-Nevers

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy.* 1982, 198 pages.
11,00\$
2. Réal Brisson. *La charpenterie navale à Québec sous le régime français.* 1983, 320 pages.
19,50 \$
3. Hélène Lafrance. *Yves Thériault et l'institution littéraire québécoise.* 1984, 174 pages.
13,50\$
4. Hélène Laforce. *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec.* 1985, 237 pages.
19,50 \$
5. Michel Sarra-Bournet. *L'Affaire Roncarelli. Duplessis contre les Témoins de Jéhovah.* 1986, 196 pages.

18,00\$

6. Denis Goulet. *Le commerce des maladies. La publicité des remèdes au début du siècle*. 1987, 139 pages.

20,00 \$

7. Hélène Bédard. *Les Montagnais et la réserve de Betsiamites (1850-1900)*. 1988, 149 pages.

20,00 \$

X. Rapports de recherche et manuscrits à diffusion limitée *

1. Le récit de fin du monde orientations méthodologiques de recherche. Québec IQRC, 1982, 70 pages.

2. Michelle Trudel-Drouin. *Vie quotidienne en Nouvelle-France : un choix de textes*. Montréal, IQRC, 1982, 166 pages.

3. Paule Chouinard. *Anthologie de poèmes québécois sur les saisons*. Montréal, IQRC, 1983, 1 350 pages.

4. Mireille Perreault. *Marchandisation, industrialisation de la culture*. Rimouski, IQRC, 1983, 72 pages.

5. Carmen Quintin. *Les pratiques émancipatoires dans deux coopératives d'habitation de la région montréalaise*. Montréal, IQRC, 1983, 124 pages.

6. Gary Caldwell, Paule Obermeir et al. *Out-migration of 1971 English Mother-tongue High School Leavers from: eleven years after*. Lennoxville, IQRC et Anglo Quebec en Mutation Committee, 1984, 37 pages.

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R4N4 (418) 643-4695.

[398]

7. Gabrielle Lachance. *Le rapport industrie/culture*. 1987, 5 cahiers. I. L'artisanat et les métiers d'art, 38 p. II. Les arts d'interprétation, 38 p. III. Le cinéma, 40 p. IV. Le livre, 40 p. V. Quelques indications bibliographiques, 38 p.

XI. Banques de données sur support informatique

1. Jean-Pierre Chalifoux. *Le livre et la lecture au Québec au XX^e siècle*. Montréal, IQRC, 1982, (8 000 titres) **.

2. Paul Aubin et collaborateurs. *HISCABEQ. Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1946-1980)*. Montréal, IQRC, 1981, (70 000 titres — mise à jour trimestrielle) ***.

XII. Documents audio-visuels *

1. Arthur Lamothe. Culture amérindienne. Archives. (Vingt documents produits par les Ateliers audio-visuels du Québec.)

** accessible sur demande à La Centrale des bibliothèques, 1685, rue Fleury Est, Montréal, H2C 1T1 (514) 381-8891.

*** pour s'adresser à HISCABEQ communiquer avec IST informatique Inc.

Code régional 514 418, 514, 613, 819, 416, 519, 705, 506, 902	Numéro à composer 383-1611 1-800-361-4777
--	---

* disponibles sur demande à l'IQRC, 14, rue Haldimand, Québec, G1R4N4 (418) 643-4695.

Achévé d'imprimer à Cap-Saint-Ignace
sur les presses des Ateliers graphiques Marc Veilleux Inc.
en mars 1989

Fin du texte